Al-Mahdi
Ad-Dajjal
‘Issa Ibn Maryam
(‘aleyhi salam)
&
Ya'jouj & Ma'jouj

Une Compilation de Textes

Traduits par

AbdelHakim Boutrif

Al Mahdi
Ad-Dajjal
‘Issa Ibn Maryam
(‘aleyhi salam)
Ya'jouj & Ma'jouj

Une compilation de textes traduit par

‘AbdelHakim Boutrif

Du même Traducteur

Abrégé de l'Histoire des Omeyyades
Abrégé de l'Histoire du Maghreb et de l'Andalousie
- Volume I : La conquête du Maghreb et de l'Andalousie jusqu'à sa chute
- Volume II : Suite de l'Histoire de l'Afrique du Nord et de l'Afrique Centrale jusqu'au 18e siècle
- Volume III : L'histoire de l'Andalousie et ses répercussions sur le monde actuel (projet)
Abrégé de l'Histoire des Abbassides
- Volume I : Les Zanj et les 'Oubaydi
- Volume II : Les Croisades et les Tatars
Akhir Zaman ou les Signes relatifs à l'Heure face aux évènements actuels
- Volume I : Histoire du Moyen orient
- Volume II : Histoire de la Palestine
Livre de La Fin dans les Epreuves et l'Adversité
Atlas des Conquêtes Islamiques
Abrégé de l'Histoire des Osmanlis (Ottomans)
- Volumes I et II : Les Désistoriens
- Les Chefs d'œuvres des maîtres dans les Expéditions en mer
Abrégé de l'Histoire des Ottomans
Volume I : Des Seljouks à l'entrée de de la Tribu des Ghouz en Asie Mineure
Et Du Premier Sultan Ottoman 'Uthman Ghazi au Septième Sultan Ottoman Muhammad Thani al-Fatih.
Volume II : Du Huitième Sultan Ottoman Bayazid ath-Thani à la chute du Califat Première Partie
Volume III : La Chute du Califat Deuxième Partie.
Expéditions Navales des Ottomans jusqu'à la Bataille de Chisma et des Ahadith sur les Prises de Constantinople
Majmou' Tawhid
Les Vertus de l'Effort
Histoire des Haramayn
Fatawah Islamiyyah
- Volumes I, II, III
AlFathul Majid
Volume I et II : L'Obligation oubliéeL'Accord et le Désaveu et autres textes
Al Mahdi, Ad-Dajjal, 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) et Ya'jouj wa Ma'jouj
Abrégé de la Conquête du Sind (en cours)

© 2013 **Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés**
Les professionnels qui désirent exploiter ce livre à usage commercial (édition-traduction-adaptation ou autres) sont priés de prendre contact avec l'auteur Abdel Hakim Boutrif :
« alfutuhat.com@gmail.com »

Table des matières

AL-MAHDI VÉRITÉ ou FICTION ? 20
Préface du traducteur 20
Introduction à la deuxième publication 24
Notes Générales 30
Première Partie 36
Chapitre Un 36
Ahadith concernant al-Mahdi 36
Première démarche : Certaines traditions rapportant le titre « al-Mahdi » 36
Deuxième démarche : Quelques Ahadith décrivant les caractéristiques d'al-Mahdi et quelques-unes de ses conditions 42
La troisième démarche: Certains Ahadith qui font vraisemblablement référence au Mahdi 44
Rejeter les arguments suspects 52
Chapitre Deux 53
L'intérêt des savants pour les Ahadith à propos d'al-Mahdi 53
Quatrième Démarche : Les érudits qui classèrent les Ahadith sur al-Mahdi en différentes catégories 57
Chapitre Trois 62
Les textes des savants confirmant la vérité sur al-Mahdi 62
Deuxième Partie 71
(Arguments douteux et leurs réponses) 71
Chapitre Un 71
Arguments douteux fabriqués 71
Premier argument douteux 71
Note Utile : Y a-t-il une référence au Mahdi dans le Qur'an ? 75
Le deuxième argument douteux 76
Le troisième argument douteux 79
Les preuves des bienfaits des Hadith Ahad dans la connaissance 80
Le quatrième argument douteux 88
Le cinquième argument douteux 90
Le sixième argument douteux 94
Le septième argument douteux 96
Troisième Partie 100
Pauvres arguments rationnels douteux 100
Le premier argument douteux 100

Le deuxième argument douteux 103
Le troisième argument douteux 104
At-Ta'wil est l'ennemi du Message Divin 105
At-Ta'wil renseigne sur l'intention du locuteur 105
Le quatrième argument douteux 106
Note : 109
Le cinquième argument douteux 111
Troisième Partie 115
Chapitre Un 115
Diverses opinions sur le Mahdi 115
Les personnes les plus célèbres qui prétendirent être le Mahdi 115
Les fondamentaux du succès du mouvement du Mahdi au Soudan 122
1- La personnalité du prédicateur 122
Les failles les plus importantes dans le mouvement du Mahdi soudanais sont : 124
Chapitre Deux 126
Quelques remarques 126
Un : La mauvaise interprétation des gens ordinaires 126
Deux : Anticiper un événement à partir des Signes de l'Heure n'est pas désapprouvé tant qu'il n'affecte pas ses obligations religieuses 127
Trois : Les signes qui précéderont l'apparition du Mahdi 128
Chapitre Trois 130
Le vrai monde... et l'attente du Mahdi 130
La première approche : 130
La deuxième approche : 132
Le retour d'un Califat Bien Guidé et la libération d'al-Qouds (Jérusalem) est nécessaire avant l'apparition du Mahdi 134
Conclusion 137
Lecture Complémentaire Utile 138
L'origine et le développement du Hadith 138
Hadith et Sounnah 138
Préservation des Hadiths 140
1. Du vivant du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) 140
2. Après le décès du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) 141
3. Après les compagnons 142
Types de compilations 142

Fabrication de Hadith.....143
A. Différences politiques.....143
B. Différences philosophiques/religieuses.....143
C. Al-Qoussas (conteurs).....144
D. Al-Wa'izoun (Les Prêcheurs).....144
'Ilm Asma' al-Rijal (litt. la science des noms des hommes).....145
'Ilm al-Jarh wa al-Ta'dil (La connaissance de la critique et de la justification).....145
Classification des Ahadith.....146
As-Sahih (Authentique).....146
Hassan (acceptable).....147
AL-'ARF AL-WARDI FI AKHBAR AL-MAHDI.....150
(Le parfum de rose Sur les rapports du Mahdi).....150
Al-Hafiz Jalal ad-Din as-Souyouti.....150
Signification sur le règne du Mahdi.....158
Section.....210
Notes Importantes.....210
Un :.....210
Al-Mahdi.....212
Évidences du Mahdi dans le Qur'an et la Sounnah.....213
Evidences dans le Qur'an.....213
Évidences dans la Sounnah.....214
Ce qu'ont rapporté les savants sur la réalité du Mahdi.....217
L'opinion des gens concernant al-Mahdi.....218
Les intellectuels.....219
Les ésotéristes et rafida.....219
Les gens de la Sounna et de la Communauté.....219
Le Hadith « Il n'y a aucun Mahdi mais 'Issa » est fabriqué.....220
Le Mahdi dans le livres des Juifs et des Chrétiens.....220
Pourquoi sera-t-il appelé al-Mahdi.....221
Sa description physique.....222
Les signes qui précéderont le Mahdi.....222
Les Signes annonçant son arrivée imminente.....223
L'écoulement rapide du temps.....223
L'éclipse de la Lune durant Ramadan.....224

La guerre dans le Golfe et les Européens....224
L'étoile avec la queue (comète)....224
La profanation de la Maison Sacrée et la destruction des Arabes....225
La situation actuelle montre l'imminence de son arrivée....226
Le pillage des Pèlerins, les combats intertribaux et les massacres à Mina....226
Le groupe sauf....228
Désespoir sur la venue du Mahdi....228
Du Soufyani....229
Le Dajjal est l'ennemi confirmé du Mahdi....230
L'apparence et la destruction de Dajjal....230
Les réalisations du Mahdi....235
La conquête de Constantinople....235
Ceux qui ouvriront la voie du Mahdi....237
Les bannières noires....238
Les épreuves précédant le Mahdi....239
L'épreuve de rester chez soi....240
Peu de savants mais beaucoup de récitants....240
Banques usuraires....241
L'absence d'honnêteté....241
L'avilissement des Arabes et de l'Islam....242
Le refus de juger par ce qu'Allah a révélé....243
Les gratte-ciels, la réduction du temps et les fréquents tremblements de terre....243
Imitation de l'Occident....243
Les femmes habillées qui restent nues....244
Les avions tueurs et la terreur qu'ils inspirent....245
Les enregistreurs, les appareils d'espionnage et les bêtes sauvages parlantes....245
L'élimination des savants....246
Le méprisable, le modeste et le noble....246
Le Qur'an récité par les mécréants....247
Retour à l'idolâtrie....247
L'abondance des richesses et des femmes....248
Les tremblements de terre du à la fornication, la musique et l'alcool....248
Désir de mourir....249
Manque d'humilité dans la prière et l'apparition d'innovateurs....249

Rareté de la vraie fraternité, dirhams légaux et connaissance utile 250
L'apparition de mauvais traits parmi les Musulmans 251
A propos de ceux qui renient l'apparition du Dajjal 252
Protections contre les épreuves du Dajjal 255
La destruction du Dajjal 257
La descente de 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) 258
LE DAJJAL & LE RETOUR DE JESUS
Youssouf Ibn 'Abdallah Ibn Youssouf al-Wabil 262
La signification du mot Massih 264
Le sens du mot ad-Dajjal 265
Les descriptions du Dajjal et les narrations le concernant 266
Harmonisation entre les différentes narrations, concernant la description des yeux du Dajjal 272
Le Dajjal est-il actuellement vivant et était-il présent à l'époque du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ? 273
Ibn Sayyad 274
Sa situation 276
Son observation par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) 276
Sa mort 279
Ibn Sayyad est-il le Grand Dajjal ? 279
Les déclarations des savants concernant Ibn Sayyad 287
Ibn Sayyad est une réalité et non une fable 293
Le lieu de l'émergence du Dajjal 297
Lieux dans lesquels le Dajjal n'entrera pas 298
Les disciples du Dajjal 300
Les épreuves et les tribulations du Dajjal 301
Une réfutation de ceux qui nient l'apparition du Dajjal 304
Les exploits miraculeux du Dajjal sont de véritables événements et occurrences 306
La réfutation de ces individus et de leurs arguments 308
Protection contre les épreuves et les tribulations du Dajjal 314
3. Mémoriser des versets de la Sourate al-Kahf 317
4. Fuir le Dajjal et rester loin de lui. 319
La mention du Dajjal dans le Qur'an 320
La destruction du Dajjal 323
La descente de 'Issa 325

La description de sa descendance 328
Les preuves et les évidences sur la descente de ‘Issa 330
Les preuves et les évidences de la Sounnah purifiée de la descente de ‘Issa 335
Les Narrations concernant la descente de ‘Issa sont Moutawatir 337
La Sagesse derrière la descendance de ‘Issa et personne d’autre à part lui 343
Par quoi ‘Issa jugera-t-il ? 346
La propagation de la paix, de la sécurité et l’apparition des bénédictions à son époque.....349
La durée de son séjour après sa descendance et sa mort.....351
Du Hadith d’an-Nawas Ibn Sam’an al-Kilabi.....352
Index des sectes.....355
Index des mots arabes 356
Histoire du Massih ad-Dajjal, De la descente de ‘Issa (‘aleyhi salam), Et de son assassinat (du Dajjal) À la lumière du Hadith d’Abou Oumamah En plus de 364
Ce qui a été authentifié par d’autres Compagnons(Radhiyallahou ‘anhoum).....364
Note de l’éditeur 366
Première Section 368
Préface de l’écrivain 368
Raison de la compilation du livre 368
Deuxième raison derrière la compilation de ce livret : 388
Deuxième section.....394
Hadith d’Abi Oumamah (radhiyallahou ‘anhou) avec ses références 395
Références de recherche du Hadith.....400
Troisième section 401
Références de recherche des clauses du Hadith.....402
1. Cette clause (la première clause du Hadith d’Abi Oumamah mentionnée dans la deuxième section) est rapportée dans quelques Ahadith :.....402
2. Il y a quelques Ahadith qui soutiennent cette clause : 404
3. Cette clause est venue divisée en deux Hadiths ou peut être en plusieurs :.....405
4. Je n’ai trouvé aucun support de cette clause dans sa formulation (similaire). La chose similaire que j’ai vue dans son soutien est le Hadith d’Abou Hourayrah, qui a dit : J’ai entendu Abou Al-Qassim le Véridique (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dire : 406
5. Il existe de nombreux rapports à l’appui de cette clause ; Je rapporterai de ceux qui sont accessibles :.....407
6. Cette clause est prouvée par le Hadith d’an-Nawwas :.....411
7. Il y a des Ahadith à ce sujet : 411
8. Je n’ai pas trouvé de narration fiable à l’appui pour cela. 415

9. Cette clause sans « la deuxième fois » est venue dans plusieurs Ahadith. 416

10. Cette clause est fréquemment racontée par le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) sous l’autorité d’un groupe de Compagnons. 417

11. Cette clause est déjà rapportée par un groupe de Compagnons :.....418

12. Cette clause est aussi rapportée fréquemment du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), elle est rapportée dans plusieurs Ahadith de nombreux Compagnons que nous avons déjà mentionnés. 419

13. Cette clause est rapportée par un groupe de Compagnons : 419

14. Cette clause est venue dans deux Ahadith sans la formulation « demander l’aide d’Allah. » 421

15. Je n’ai trouvé aucune narration à l’appui de cette clause.....421

16. Deux Ahadith soutiennent cette clause :.....422

17. Il y a quelques Ahadith à propos de cette clause : 424

18. Il y a deux Ahadith à propos de cette clause :.....426

19. Deux Ahadith soutiennent cette clause :.....428

20. Les deux Ahadith mentionnés sous la clause 19 le soutiennent. 428

21. Les deux Ahadith mentionnés sous la clause 19 le soutiennent également. 428

22. Cette clause est rapportée dans les Ahadith rapportés par un groupe de Compagnons :.428

23. Il y a des Ahadith à ce sujet : 431

24. Certains Ahadith à ce sujet : 433

25. Il y a trois Ahadith à ce sujet : 435

26. Deux Ahadith sur ce sujet :.....436

27. Deux Ahadith à ce sujet :.....437

28. Deux Ahadith aussi à ce sujet :.....437

29. Je n’ai pas trouvé de narration à l’appui pour cela. 437

31. Il y a des Ahadith à ce sujet :.....438

33. Certains Ahadith en parlent : 447

35. Je n’ai trouvé aucune narration à l’appui pour cela. 448

36. Il y a des Ahadith à ce sujet :.....448

37. Il y a certains Ahadith à ce propos :.....449

38. Tous les Ahadith conviennent que le nombre de jours où le Dajjal traversera le pays sont de quarante. 450

39 Ce contexte est faible et étrange, à l’opposé des Ahadith Sahih précédemment mentionnés précédemment, le point de vue préservé à ce sujet est : 452

40. Cette clause n’est pas mentionnée dans ces Ahadith corrects, elle est prouvée dans le Hadith susmentionné d’Abou Hourayrah. 452

41. Je n’ai pas trouvé de véritable narration de soutien pour cela. 452
42. Je n’ai pas trouvé de véritable narration à l’appui pour cela avec ce contexte dans lequel les jours raccourcis auraient été mentionnés, le point de vue correct à ce sujet est celui mentionné dans les Ahadith d’an-Nawwas et Noufayr Ibn Joubayr.....452
43. Cette condition avec son contenu est venue dans le Hadith susmentionné d’Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) à travers plusieurs modes de narration. 453
44. Un Hadith rapporté par Ta'ous le soutient, il a dit : 453
45. Ce qui supporte cette clause a précédemment été rapporté dans le Hadith de Ta’ous ainsi que dans les différentes narrations du Hadith d’Abou Hourayrah.....453
46 et 47. Je ne leur ai pas trouvé de réel soutien pour eux. 454
48. Le Hadith d’Asma Bint Yazid al-Ansariyyah, déjà mentionné le soutient.....454
49. Les quatre Ahadith suivants sont à ce sujet : 454
Quatrième Section.....457
Cinquième section.....459
L’histoire du faux Christ.....459
La Descente de ‘Issa (Que la paix et la bénédiction soient sur lui) et son meurtre du faux Christ.....459
D’après le texte de la narration d’Abou Oumamah (radhiyallahou ‘anhou) 459
Ad-Dajjal 476
Sheikh Ahmad Ibn ‘Abd ar-Rahman al-Qadi 476
Narrations concernant ad-Dajjal 476
Exposé concernant ces textes et l’histoire du Dajjal.....481
Ya'jouj et Ma'jouj.....493
La première preuve 499
La deuxième preuve.....503
La troisième preuve.....504
La quatrième preuve 506
De l’irruption des Tatars dans les terres d’Islam 508
Première perspective.....511
Deuxième perspective.....512
Troisième perspective 512
Quatrième perspective 513
La cinquième preuve.....515
La sixième preuve.....516
La septième preuve 517
La huitième preuve 518

La neuvième preuve 521
La dixième preuve 521
Ya'jouj et Ma'jouj 526
Ya'jouj et Ma'jouj dans le Qur’an 528
Ya'jouj et Ma'jouj dans la Sounnah 528
Dzoul-Qarnayn et Ya'jouj et Ma'jouj 531
L’identité de Dzoul-Qarnayn 532
L’opinion d’Ibn ‘Abbas (radhiyallahou ‘anhou) 532
L’opinion d’al-Azraqi 532
‘Oubayd Ibn ‘Oumayr et son fils 533
‘Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou ‘anhou) 533
La raison pour laquelle il fut appelé Dzoul-Qarnayn 533
Son origine 533
Dzoul-Qarnayn et la construction du mur 534
Ya'jouj et Ma'jouj sont des êtres humains 535
Commentaires de savants et des exégètes sur Ya'jouj et Ma'jouj 536
L’origine de leur nom 537
Leur identité et description 537
Leur franchissement du mur, leur sortie et leur ruine de la terre 538
Signes et prodiges après la destruction de Ya'jouj et Ma'jouj 541

Introduction

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

La louange est à Allah, nous Le louons, nous L'implorons et nous Lui demandons pardon. Nous cherchons protection auprès de Lui contre les maux de nos âmes et contre nos viles actions. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer et celui qu'Il égare, tu ne lui trouveras aucun guide. J'atteste qu'il n'y aucune divinité excepté Allah sans aucun associé et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messager, sallallahou 'aleyhi wa sallam.
La meilleure parole est la parole d'Allah Exalté et Loué soit-Il et le meilleur guide est le guide Muhammad, sallallahou 'aleyhi wa sallam. La plus mauvaise chose est celle inventée, chaque chose inventée est une innovation, chaque innovation est un égarement et tout égarement est dans le feu.
Ceci dit :

Sincèrement je ne me rappelle plus la dernière fois que j'ai entendu parler sur les Minbar ou les Dourouss du Mahdi, du Dajjal, de 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) et de Ya'jouj wa Ma'jouj, signe de ce qui a été rapporté par la Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est véridique. Je doute même avoir entendu quelque chose à leur sujet depuis que je suis Musulman, ce qui est un signe très inquiétant.

C'est pourquoi, puisque je possède une littérature sur le sujet, de la mettre à la disposition de mes frères et sœurs afin qu'ils soient bien informés sur ces sujets et qu'ils aient aucun doute quant à leur occurrences. Tous les textes qui suivent ont été traduit par moi-même.

La société depuis l'affaire de la pandémie créé de toute pièce par les ingénieurs du mal, pour contribuer un peu plus à l'avènement du Dajjal et de Shaytan, l'accélération de la dégradation humaine et de l'humanité plus tout ce qui a succédé par la suite de catastrophes et de nouvelles lois sur l'appellation de l'espèce humaine, nous montre à quel point la situation est grave.

Je ne vais pas disserter sur le sujet mais on va sans conteste vers l'océan de la déchéance ultime et de catastrophes majeures exactement comme cela est rapporté dans les Ahadith du

Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Puisse Allah Exalté à lui les Louanges et la Gloire nous préserver des maux sans fin qui apparaisse à l'horizon.

J'ai utilisé l'orthographie habituelle simplifiée et ceux qui sont familier avec nos livres, ne trouveront aucun changement. J'espère que ce travail profitera à mes confrères musulmans et qu'il me sera compté comme une Sadaqa Jariyyah. Amine Je ne vise en fait que la Gloire du Grand Seigneur et la Satisfaction divine.

Puis que les meilleures salutations et bénédiction soient sur celui qui, quoi que l'on dise sur lui, restera éternellement le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa Famille, ses Compagnons et tous ceux après, petits et grands, bronzés ou basanés, noirs et blancs, rouges et jaunes, hommes et femmes connues ou inconnues, mes frères et sœurs, qui ont suivi ses pas jusqu'à la fin des temps, *amine*.

AL-MAHDI
VÉRITÉ ou FICTION ?

MUHAMMAD AHMAD IBN ISMAIL AL-MUQADDAM

Traduction AbdelHakim Boutrif

Tamim ad-Dari (Qu'Allah soit satisfait de lui) a rapporté qu'il entendit le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « En vérité cette affaire (l'Islam) atteindra tout ce que le jour et la nuit atteigne et il ne laissera pas une maison de terre ou de peau sans qu'Allah n'y fasse entrer cette religion (soit) avec l'honneur d'un honoré ou la disgrâce d'un avili, honneur avec lequel Allah honore l'Islam et la disgrâce avec laquelle Allah avilit la mécréance. » (Ahmad, Tabarani, al-Hakim)

AL-MAHDI VÉRITÉ ou FICTION ?

Préface du traducteur

Toutes les Louanges sont à Allah, nous Le louons et recherchons Son soutien. Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre les maux de nos esprits et nos méfaits. Quiconque Allah guide, il n'y a personne qui puisse l'égarer, et quiconque Allah égare, il n'y a personne qui puisse le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul n'ayant pas de partenaire, et que Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est Son serviteur et Messager.

« **Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission**. » Sourate Al-'Imran, verset 102.

« **Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement**. » Sourate an-Nissa', Verset 1.

« **Ô vous qui croyez! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite**. » Sourate Al-Ahzab : Versets 70-71.

Le meilleur discours est la Parole d'Allah (le Qur'an) et la meilleure orientation est celle du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Chaque bid'ah est un acte d'égarement et chaque acte d'égarement est destiné à l'Enfer.

Le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) prophétisa plusieurs événements qui se produiront juste avant l'avènement du Jour du Jugement. Parmi ceux-ci, il prédit l'émergence d'un de ses descendants, al-Mahdi (le guidé), qui apparaîtra lorsque les croyants seront sévèrement opprimés dans tous les coins du monde. Il combattra les tyrans, unira les Musulmans et apportera la paix et la justice dans le monde.

Un Musulman doit s'efforcer d'adhérer aux enseignements de l'Islam au milieu de tous les pièges et tentations matérielles de la dounya (la vie de ce monde).
Nous ne pouvons pas nous attendre, en tant que Musulmans, à subir l'humiliation et l'échec dans la vie, puis attendre avec impatience l'apparition du Mahdi qui pourrait être dans 1000 ans. Personne ne connaît l'heure exacte de son apparition sauf Allah, 'Azza Wa Jalla. Si Salah ad-Din, 'Imad ad-Din Zanki, Sayf ad-Din Qoutouz, Nour-ad-Din Mahmoud et Muhammad al-Fatih (rahmatoullah 'aleyhim) avaient adopté la même politique de retraite et de procrastination, la Oummah aurait été soumise à des souffrances sans fin aux mains des croisés, des Tartares et des autres mécréants.

Tout au long de l'histoire de l'Islam, quelques individus, poussés soit par l'état désespéré des Musulmans dans leur communauté, soit par une quête égoïste de pouvoir et de prestige, se proclamèrent le Mahdi et se découvrirent une clientèle parmi les masses non informées qui cherchaient le salut des cieux. Pour certains de ces individus (comme le Bab d'Iran ou Mirza Ghoulam d'Inde), la revendication du Mahdi ne fut qu'un tremplin vers le développement de sectes hérétiques qui se séparèrent du giron de l'Islam. Ainsi, il est plus prudent d'inspecter les faits de cette prophétie et d'éviter de devenir la proie de faux prétendants qui apparaîtront de temps en temps.

On trouve aujourd'hui des groupes comme les Rafidi chiites opposés aux Ahl as-Sounnah ou Musulmans du courant dominant qui suivent les enseignements du Qur'an et de la Voie du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et également connu sous le nom de Musulmans Sounnites, ont créé une armée qu'ils ont baptisée « Jaysh al-Mahdi » (Armée du Mahdi), affirmant qu'elle est préparée pour lui lorsqu'il réapparaîtra ! En fait, ce n'est qu'une bande de tueurs meurtriers et assoiffés de sang qui manifestent leur haine sans fin envers les Musulmans Sounnites. Ils ont créé des « escadrons de la mort » pour attaquer les Sounnites à Bagdad (et ailleurs) comme l'a récemment souligné la journaliste de Channel 4, Deborah Davies[1], et détruire les mosquées sounnites avec des incendies jamais vu auparavant dans l'histoire.

[1] En collaboration avec des journalistes irakiens locaux, la journaliste a montré comment, nuit après nuit, des escadrons de la mort se déchaînent dans les quartiers auparavant mixtes de Bagdad, tuant des civils sounnites. « Les escadrons de la mort », ont révélé que ces tueries organisées sont liées à des politiciens qui veulent faire de l'Irak un état chiite aligné sur l'Iran.

En tant que Musulmans, nous devons nous rappeler que la prophétie concernant le Mahdi en est une qui se réalisera certainement. Cette prophétie, cependant, ne dispense pas la nation musulmane de son devoir de lutter pour la cause d'Allah, de s'opposer à l'injustice et de rechercher la paix et l'amélioration de la condition humaine. Des siècles se sont écoulés depuis l'époque du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et il est probable que de nombreuses autres lunes expireront avant l'avènement du Mahdi. Les Musulmans qui négligent leur devoir en espérant un sauveur commettent une grave erreur et n'observent pas les décrets divins ordonnés dans le Qur'an ou enseignés par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Introduction à la deuxième publication

Toutes les louanges à Allah ; nous recherchons Son Aide et Son Pardon, et nous Le louons. Nous croyons en Son existence, nous nous soumettons à Lui et nous renions et rejetons ceux qui ne croient pas en Lui.

Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur son Serviteur et Messager, Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui transmit clairement aux gens le Message de la Révélation, les mettant en garde contre le chemin du diable et les guidant vers la vraie voie d'Allah.

Allah, Exalté et Loué, enseigna à Son Messager une partie de la connaissance de l'Invisible, ce qui confirma sa prophétie et aida à établir le Message de l'Islam.
En effet, celui qui suit Cette Voie est correctement guidé, mais celui qui la refuse est vraiment égaré. Qu'Allah fasse miséricorde à tous les adeptes de Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Ceci est la deuxième édition révisée du livre Al-Mahdi : *Vérité pas Fiction*. La première édition fut publiée à la hâte, à la suite des terribles événements survenus à l'intérieur de la Vénérable Mosquée de La Mecque en l'an 1400 de l'Hégire (1979)[1].
Depuis lors, le cas du Mahdi dans l'Islam refit surface et devint un sujet de discussion parmi les intellectuels et les masses.

Certains groupes de savants dévièrent sur cette question ; ils allèrent à l'extrême et nièrent alors complètement l'apparence future du Mahdi, rejetant de nombreux Ahadith authentiques. À l'inverse, d'autres intellectuels adoptèrent un autre point de vue radical et exagérèrent leur confirmation de l'apparition du Mahdi, approuvant tous les Ahadith fabriqués à son sujet.

[1] Jouhayman, un militant se rebella contre le régime saoudien et dirigea la prise de contrôle d'al-Masjid al-Haram de La Mecque en novembre 1979. Il y eut des allégations contre lui selon lesquelles il avait annoncé l'apparition du Mahdi. C'est le GIGN français qui donna l'assaut sur la Mecque, après une shahada partielle, obligatoire à l'époque pour les mécréants, afin de pouvoir entrer dans l'enceinte du Masjid al-Haram.

Quant à la population générale, elle est largement dans un état de confusion à ce sujet. Certains acceptent les traditions authentiques tandis que d'autres s'y opposent. Cette perplexité s'est largement répandue à travers les articles de journaux et les livres qui furent publiés sur ce sujet. En effet, si les personnes moins savantes s'étaient tues, il y aurait eu moins de controverse et d'incertitude à ce sujet.

L'une des obligations du deuxième témoignage de foi (Muhammad Rassouloullah / Muhammad est le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam)) est de lui obéir dans tout ce qu'il a commandé, d'éviter tout ce qu'il a interdit, et d'adorer Allah avec ce que Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a légiféré. Cela nécessite également de croire chaque mot qu'il a dit, y compris les nouvelles et les prédictions, à condition qu'il nous soit rapporté de manière authentique.

Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous a parlé de nombreuses personnes dans de nombreuses histoires trouvées dans les livres d'Ahadith, telles que :

• Les trois hommes piégés dans une grotte qui implorèrent Allah avec leurs bonnes actions et Il les libéra. *Sahih al-Boukhari*, sur l'autorité de 'Abdallah Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum).

• L'homme qui acheta un lopin de terre à un autre homme et y trouva une jarre remplie d'or. *Sahih al-Boukhari*, sur l'autorité d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou).

• Celui qui tua quatre-vingt-dix-neuf personnes et demanda ensuite s'il y avait un moyen pour lui de se repentir auprès d'Allah, Exalté et Loué soit-Il. *Sahih al-Boukhari*, sur l'autorité d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou).

• L'homme qui, alors qu'il conduisait une vache avec une charge dessus, se tourna vers lui et parla en disant : « Je n'ai pas été créé pour cela, mais pour labourer. » *Sahih al-Boukhari*, sur l'autorité d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou).

Il y a beaucoup d'Ahadith qui peuvent sembler surréalistes, mais qui sont bien confirmés comme étant authentiques dans les deux *Sahih* d'al-Boukhari et de Mouslim. Il y a aussi beaucoup d'Ahadith dans lesquels le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a prédit des événements qui auraient lieu dans le futur, tels qu'ils lui ont été révélés par Allah Exalté et Loué soit-Il, et il ne devrait y avoir aucun doute dans nos esprits quant à leur occurrence, exactement comme il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) l'a prédit.

En effet, les prophéties sont une grande partie des Signes de la Prophétie de tous les Messagers d'Allah (paix sur eux). Notre Seigneur dit :
« **[C'est Lui] qui connaît le mystère. Il ne dévoile Son mystère à personne, sauf à celui qu'Il agrée comme Messager et qu'Il fait précéder et suivre de gardiens vigilants**. » Sourate al-Jinn, Versets 26-27.

Le Messager d'Allah, Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) n'a pas parlé de son propre désir :
« **Ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée**. » Sourate an-Najm, Verset 4.

La connaissance de ces mystères a également soutenu la véracité de son Messager et du Message qu'il a délivré. Par exemple lorsque :
'Amrou Ibn Akhtab al-Ansari déclara : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous conduisit dans la prière de l'aube, puis monta en chaire et s'adressa à nous jusqu'à l'arrivée (l'heure) de la prière de midi. Sur-ce, il descendit de la chaire et fit la prière puis, monta sur la chaire et s'adressa de nouveau à nous jusqu'à ce l'heure de la prière 'Asr. Ensuite, il descendit et guida la prière et de nouveau monta en chaire et s'adressa à nous jusqu'à ce que le soleil se soit couché. Il nous informa (sur) tout (concernant les troubles) qui se cachait dans le passé et ce qui se cache dans (le ventre du) le futur, et le plus érudit d'entre nous est celui qui se souvient bien d'eux. » Mouslim (2892) *Chapitre al-Fitan* (Les Tribulations).

Houdayfah (radhiyallahou 'anhou) rappela : « Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) prononça une fois devant nous un discours dans lequel il ne laissa rien de côté mais mentionna tout ce qui aurait lieu jusqu'à l'Heure. Certains d'entre nous mémorisèrent cela dans leur esprit, et d'autres l'oublièrent. (Après ce discours) J'avais l'habitude de voir des événements se dérouler (qui avaient été mentionnés dans ce discours), mais je les avais oubliés (avant leur occurrence). Alors je reconnaissais de tels événements comme un homme reconnaît un autre homme qui avait été absent. » Rapporté par al-Boukhari (6604/11/433); Mouslim (2891) dans le *Chapitre al-Fitan* et Abou Daoud (4240).

‘Umar Ibn al-Khattab (radhiyallahou ‘anhou) rappela : « Un jour, le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) se tint parmi nous pendant une longue période et nous informa du début de la création (et parla de tout en détail) jusqu’à ce qu’il mentionne comment les gens du Paradis entreront dans leur lieux et les gens de l’Enfer dans les leurs. Certains se souvinrent de ce qu’il avait dit, et d’autres l’oublièrent. » Rapporté par al-Boukhari (6/207) dans La chapitre *Le Début de la création*.

En fait, les Compagnons (radhiyallahou ‘anhoum) rapportèrent une multitude de récits du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), qui comprenaient de nombreuses prophéties qu’Allah fit se produire pour soutenir la Vérité au sujet de sa Prophétie.

Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) avait prévu l’émergence d’ad-Dajjal (l’Antéchrist) et décrivit son apparition en détail. Il nous informa également que ‘Issa (Jésus, ‘aleyhi salam) descendrait à ce moment-là des cieux pour tuer le Dajjal.

Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) rapporta : « Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *L’Heure ne sera pas établie avant que deux grands groupes ne s’affronteront, après quoi il y aura un grand nombre de victimes des deux côtés bien qu’ils suivront une seule et même doctrine religieuse*. » Rapporté par al-Boukhari (3/72) *Chapitre al-Fitan* et Mouslim (157) *Chapitre al-Iman*.

Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) rapporta également que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *L’Heure ne sera pas établie avant qu’une trentaine de Dajjal (menteurs/imposteurs) n’apparaissent, et chacun d’eux prétendra qu’il est un messager d’Allah*. » Rapporté par al-Boukhari (4/234), Mouslim (4/2240), Abou Daoud (4/171), at-Tirmidi (6/465) et Imam Ahmad (2/439).

Asma Bint Abou Bakr (radhiyallahou ‘anhoum) dit à al-Hajjaj Ibn Youssouf : « J’ai entendu le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) déclarer qu’un grand menteur et un meurtrier naitront à Thaqif. Quant au menteur, nous l’avons vu, mais en ce qui concerne le meurtrier, je ne trouve personne d’autre que toi. » Rapporté par Mouslim (2545) dans le Chapitre *des Mérites des Compagnons*.

Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Allah élèvera pour cette communauté, à la fin de siècle, une personne pour faire revivre sa religion pour elle*. » Rapporté par Abou Daoud (4291), al-Hakim dans *al-Moustadrak* (4/522).

Oussayr Ibn Jabir (radhiyallahou ‘anhou) rapporta que certaines personnes d’al-Koufa vinrent trouver ‘Umar (radhiyallahou ‘anhou) et qu’il y avait parmi elles un homme qui avait l’habitude de ridiculiser Ouways ; alors ‘Umar leur dit : « Y a-t-il parmi vous un homme de la tribu de Qaran ? » L’homme s’avança et ‘Umar dit : « Es-tu Ouways Ibn ‘Amir ? » Il dit : « Oui. » ‘Umar dit : « Es-tu de la tribu de Qaran ? » Il dit : « Oui. » ‘Umar demanda : « As-tu souffert de la lèpre et ensuite en a été guéri à l’exception d’un patch de la taille d’un dirham? » Il dit : « Certes » ‘Umar demanda : « Ta mère est-elle toujours en vie ? » Il dit : « Oui. » ‘Umar dit alors : « J’ai entendu le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dire : « *Il viendra à vous Ouways Ibn ‘Amr avec les renforts du peuple du Yémen et il sera de Qaran, la branche de Mourad. Il souffrait de la lèpre, dont il a été guéri, à l’exception d’une plaque de la taille d’un dirham. Le traitement qu’il réserve à sa mère est excellent. S’il prêtait serment au nom d’Allah, Allah l’honorera. Si cela vous est possible, alors demandez-lui de demander pardon pour vous (de votre Seigneur)* », alors il (Ouways) implora le pardon pour lui. » Rapporté par Mouslim (2543) dans *Les mérites des Compagnons*.

Dans ce Hadith, le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) prédit l’apparition d’un homme pieux après son existence. Il mentionna même son nom et sa lignée et quelques détails le concernant. Tout se déroula exactement comme prédit par le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam).

Alors, qu’y a-t-il de si étrange dans le fait que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) ait prévu l’apparition d’un autre homme juste de sa Oummah (nation islamique), qui serait un Calife Bien Guidé de sa famille et qui répandra la justice sur terre après qu’elle ait été remplie de cruauté et d’oppression ?

Le Mahdi anticipé ne revendiquera pas la prophétie ; il est plutôt un disciple du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). Il est un Calife Bien Guidé parmi ceux à propos desquels le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Vous devriez suivre ma Sounnah et la Sounnah des Califes Bien Guidés après moi*. » Partie d’un Hadith rapporté par Abou Daoud

(4607), at-Tirmidi (2676), Imam Ahmad (4/126-127), Ibn Majah (42) et Ibn Majah a dit : « Ce Hadith est sain et authentique. »

Selon les gens d'Ahl as-Sounnah (les Musulmans Sounnites), le Mahdi est un être humain, un descendant mâle de la Famille du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ; il n'est pas prophète et il n'est pas infaillible. C'est un dirigeant juste, qui répandra la justice sur terre. Il apparaitra à une époque où la Oummah Islamique aurait grand besoin de lui ; il fera revivre la pratique de la Sounnah du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ; il supprimera tous les aspects de la tyrannie et établira la justice.

Pourquoi certaines personnes créent-elles des controverses sur les Ahadith concernant le Mahdi et prétendent-elles que ces traditions s'opposent à la ferme croyance de la fin de la prophétie avec le Dernier Message de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ?
Ces personnes manquent tout simplement de compréhension véritable et font des déclarations sans aucune preuve ni authentification.

Nous leur disons : « Si le Prophète 'Issa (Jésus, que la paix soit sur lui et sur notre Prophète Muhammad), qui descendra vers la fin des temps, régnera avec le Qur'an et la Sounnah du Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ne viendra pas avec une nouvelle religion ou un nouveau livre divin, alors il est plus probable que d'autres personnes ne viendront pas avec un nouveau livre divin, après qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, ait révélé le verset :
« **Aujourd'hui, j'ai perfectionné votre religion pour vous, achevé Ma faveur sur vous et choisi pour vous l'Islam comme religion**. » Sourate al-Ma'idah, Verset 3.

Ces personnes qui font des déclarations infondées doivent craindre Allah ; ils devraient être sincères avec Allah dans leur recherche de la Vérité ; car la Vérité est accessible à quiconque est véridique dans sa quête. Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Et quant à ceux qui luttent pour Notre cause, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers. Allah est en vérité avec les bienfaisants**. » Sourate al-'Ankabout, Verset 69.

Tout comme s'est déjà produit un très grand nombre de prédictions, il est inévitable qu'un jour viendra où tout ce qui n'est pas encore arrivé de ce que prédit le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) se produira sans aucun doute, et les croyants diront :
« **Voilà ce qu'Allah et Son Messager nous avaient promis ; et Allah et Son Messager disaient la vérité**. » Sourate al-Ahzab, Verset 22.
« **Et certainement vous en aurez des nouvelles bientôt** ! » Sourate Sad, Verset 88.

Toute les Louange sont à Allah, le Seigneur des mondes. »

Notes Générales

Premièrement : Vous devez savoir, qu'Allah vous fasse miséricorde, que le credo de l'Islam est divisé en croyance et action.
La croyance est centrée sur la science du Tawhid (Unicité d'Allah), la science des Attributs d'Allah et la science des Fondements de la Religion. Ces sciences sont les bases.

Quant à la notion d'« action », elle concerne l'accomplissement physique d'actes de culte, qui recouvre les législations et les lois, et elles sont désignées dans les cercles savants sous le nom de « Branches ».

La science du Tawhid est « la connaissance des croyances religieuses avec des preuves certifiées. » Par conséquent, tous les aspects de la croyance représentent le noyau de l'Islam et sa base la plus essentielle. C'est par ce principe que le croyant se distingue de l'incroyant, et les gens du Paradis des gens de l'Enfer.

Lorsque tu apprendras ce fait, ne te laisse pas tromper par les déclarations de ceux qui s'opposent aux gens de la Sounnah et de la Oummah dans leurs croyances, et se sont écartés du Consensus des Musulmans (Sounnah wal-Jama'ah), affirmant que ce sont des questions purement théoriques, qui sont insignifiantes pour le Musulman.

Deuxièmement : Les aspects des prophéties et de la connaissance sont des questions avec lesquels Allah a mis Ses serviteurs vertueux à l'épreuve afin de tester leur foi et distinguer le bien du mal, et le véridique du menteur.

Si les gens disent : « Ne vous engagez pas dans de telles affaires, car les Compagnons du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) n’ont pas accordé beaucoup d’attention à ces sujets et ce qui leur a suffi devrait vous suffire. » Nous leur répondons en disant : « Oui, c’est assez pour nous ce qui leur suffisait, tant que nous ne sommes pas éprouvés par ceux qui lancent des arguments sournois pour confondre les masses au sujet de leur religion. »

Troisièmement : Les Ancêtres Bien Guidés ont contesté de nombreuses questions législatives, mais n’ont jamais contesté les questions du Tawhid ; ils les ont plutôt confirmés et y ont cru sans aucune restructuration ni altération. Ils étaient dûment appelés « Ahl Sounnah wal Jama’ah » (les gens de la Sounnah et de la compréhension collective) par opposition aux gens de l’innovation (Bid’ah) et de la séparation ; car toute divergence d’opinion dans les branches est susceptible d’être vraie ou fausse, mais son propriétaire est récompensé dans les deux cas. Quant au désaccord sur les fondements de la religion, il s’agit d’un conflit entre la vérité et le mensonge. Le possesseur erre entre la croyance et l’incrédulité, la destruction et le salut, et il n’y a aucune issue, sauf de suivre la voie des Ancêtres Bien Guidés, tels que les Compagnons du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), leurs Disciples et les grands savants de l’Islam, et non pas ceux attribués à des groupes hérétiques tels que les chiites, les khawarije, les qadariyah, les mourji’a et autres.

Quatrièmement : La source de la corruption des religions et des nations provient de leur préférence d’opinions personnelles par opposition à la Révélation Divine ; ils donnaient la priorité à l’intellect sur les commandements et les enseignements du Seigneur. Lorsque ces interprétations faillibles prévalent dans une société, elles la conduisent à sa propre destruction.

La base de la déviation de nombreux groupes est leurs inventions de principes qui plaisent à leurs propres désirs, même s’ils sont en contradiction avec les Commandements Divins, auxquels il leur a été ordonné d’adhérer. Ils rejettent les Ahadith du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), interprètent faussement les Ayat (Versets) du Qur’an et supplantent les mots de leur juste place afin de changer le sens en fonction de leurs préférences.

Cinquièmement : Quiconque ne se soumet pas à la Révélation Divine (le Qur’an et la Sounnah) et interprète plutôt les questions religieuses seules est en effet un sot malavisé. At-

Tahawi a dit : « Nul n'est en sécurité en ce qui concerne sa religion, sauf celui qui se soumet à Allah en paroles et en actions, aux enseignements authentiques de Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et consulte les savants pour tout ce qui concerne sa religion. » C'était le chemin des Ancêtres Bien Guidés, qu'Allah soit satisfait d'eux.

Le grand érudit Muhammad Habiboullah ash-Shanqiti, que la miséricorde d'Allah soit sur lui, a dit : « Un Musulman avec une foi solide devrait croire fermement en tous les Ahadith authentiques dans les traditions du Prophète car il n'y a pas de place pour l'intellect dans leur interprétation, à l'exception de ce qui est confirmé par la révélation divine. »

Sixièmement : Le groupe sauvé est celui qui suit le chemin des prédécesseurs bien guidés et restera sur terre à chaque époque jusqu'à l'arrivée de l'Heure (Dernier Jour). On demanda au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de le décrire et il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *C'est (le groupe sauvé) celui auquel moi et mes Compagnons appartenons*. » Rapporté par at-Tirmidi (2641), al-Hakim (1/128-129) et al-Ajouri dans *Kitab ash-Shari'ah* (p.15)[1].

Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit également : « *Il restera un groupe de ma Oummah qui prévaudra sur la vérité jusqu'au lever de l'Heure*. » Hadith authentique, rapporté par un groupe de Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux. Il a été rapporté par les Imam Ahmad, al-Boukhari et Mouslim, sur l'autorité de Mou'awiyah et al-Moughirah Ibn Shou'bah (radhiyallahou 'anhoum) ; Mouslim sur l'autorité de 'Ouqbah Ibn Nafi' ; Abou Daoud et al-Hakim sur l'autorité de 'Imran Ibn Houssayn (radhiyallahou 'anhou) et al-Hakim dans *al-Moustadrak* sous l'autorité de 'Umar Ibn al-Khattab (radhiyallahou 'anhou).

Le groupe sauvé en ces temps n'est pas la majorité globale ; en effet, la grande quantité en nombre n'a aucun effet sur l'échelle de la Vérité ; Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Et la plupart des gens ne sont pas croyants malgré ton désir ardent**. » Sourate Youssouf, Verset 103.
Et Il, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Et si tu obéis à la majorité de ceux qui sont sur la terre, ils t'égareront du sentier d'Allah : ils ne suivent que la conjecture et ne font que fabriquer des mensonges**. » Sourate al-An'am, Verset 116.

[1] J'ai l'intention de traduire ce livre in shaa Allah après l'Abrégé de la Conquête de l'Inde.

Le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) a dit : « *Ma Oummah se scindera en soixante-treize sectes ; tous seront dans l'Enfer sauf une*. » Ibn Majah (3993), Ibn Abi 'Assim dans Sounnah (1/32) et voir *Silsilah Sahiha* (Série Authentique) du Cheikh al-Albani (203 et 1492).

De nombreux érudits ont défini le groupe sauvé comme « Ahl al-Hadith » (savants qui mettent en œuvre la connaissance du Qur'an et des Ahadith, en paroles et en actions) ; parce qu'ils agissent de la manière la plus similaire aux Ancêtres Bien Guidés et à leurs plus grands disciples.

'Abdallah Ibn al-Moubarak déclara dans sa définition du groupe mentionné dans le Hadith ci-dessus : « À ma connaissance, ce sont les gens du Hadith. »

Le savant 'Ali Ibn al-Madini a mentionné : « Ce sont les gens du Hadith »

Ahmad Ibn Hanbal appuya : « Si ce groupe n'est pas les gens du Hadith, alors je ne sais pas qui d'autre l'est ! »

L'Imam Muhammad Ibn Isma'il al-Boukhari admit quelque chose de similaire et Ahmad Ibn Sinan déclara : « Ce sont les savants du Qur'an et du Hadith. » Voir *Les Mérites des Gens du Hadith* d'al-Khatib al-Baghdadi (p.25-27).

L'Imam Abou al-Mouzaffar Mansour Ibn Muhammad as-Sam'ani, qu'Allah lui fasse miséricorde, déclara : « Quand le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) fut interrogé sur l'identité du « groupe sauvé », il répondit : « C'est celui auquel moi et mes Compagnons appartenons. »

Par conséquent, il est nécessaire de connaître et de comprendre la voie à suivre sur laquelle était le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ses Compagnons (radhiyallahou 'anhoum) et la seule façon d'acquérir une telle connaissance est de se référer à la Révélation Divine (le Qur'an et le Hadith) ainsi que d'adhérer au commandement du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « *Ne contestez pas un problème avec ses personnes adéquates (les personnes qui*

en ont la charge). » La source du Hadith a été rapporté par al-Boukhari (13/167), Mouslim (1709), *al-Mouwatta'* (2/445), an-Nassa'i (7/137-138), Ibn Majah (2866), sur l'autorité de 'Oubadah Ibn as-Samit (radhiyallahou 'anhou), qui a dit : « Nous avons donné notre serment d'allégeance au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pour l'écouter et lui obéir à la fois dans les moments difficiles et faciles... »

Septièmement : C'est une obligation pour chaque Musulman de croire en chaque Hadith qui s'avère être authentiquement lié au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et qui est également la mise en œuvre du témoignage que « Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ». Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *J'ai reçu l'ordre de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a de Divinité qu'Allah (que nul n'est digne d'être adoré sauf Allah) et qu'ils croient en moi et en ce que j'ai apporté. Quand ils font cela, leur sang et leurs biens sont protégés contre moi, à l'exception d'un droit (qu'ils doivent) et leur compte est auprès d'Allah.* » Rapporté par al-Boukhari (3/211) dans le *Chapitre de la Zakat*, (12/233) et dans le *Chapitre de la Période de repentance pour les renégats* ; Mouslim (21) dans le *Chapitre al-Iman*.

L'Imam ash-Shafi'i, que la Miséricorde d'Allah soit sur lui, a dit : « Lorsqu'un narrateur digne de confiance rapporte d'un autre narrateur digne de confiance à la narration du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), alors la narration est authentique et confirmée... » *Chapitre La bonne réponse contre le pécheur criminel* (p.2-3).

L'Imam Ahmad a dit : « Tout ce qui a été rapporté du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) avec une chaîne de narration authentique est approuvé par nous, sinon, nous aurions rejeté le Commandement d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, qui dit :
« **Prenez ce que le Messager vous donne ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en ; et craignez Allah car Allah est dur en punition**. » Sourate al-Hashr, Verset7.

Al-Qadi Abou al-Houssayn a rapporté que l'Imam Ahmad Ibn Hanbal a déclaré : « Quiconque rejette un Hadith authentique du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est en effet au bord de l'autodestruction. » *Tabaqaat al-Hanabilah* (2/25).

Al-Qadi Abou al-Houssayn a également écrit dans la biographie d'al-Hassan Ibn 'Ali Ibn Khalaf, le grand Imam Abou Muhammad al-Barbahari, que ce dernier a dit : « Quand vous entendez un homme nier et discréditer les traditions du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) alors n'hésitez pas à douter de son Islam et sachez qu'il n'est qu'un homme suivant ses propres caprices et désirs. »

Cheikh Hammoud at-Touwayjiri a déclaré : « Quiconque rejette les traditions authentiques du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a en fait rejeté l'Islam, parce que l'Islam et ses Lois nous ont été rapportés dans ces traditions.

Al-Mouwaffaq Abou Muhammad al-Maqdisi a déclaré : « C'est une obligation de croire en tout ce qui est rapporté authentiquement du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Nous croyons que c'est vrai, que nous en ayons perçu le sens et la manière ou non, comme le Hadith d'al-Isra' (qui rapporte le Voyage Nocturne du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) à Masjid al-Aqsa (La Mosquée à Jérusalem qui fut la première direction de prière (Qibla de Salah)) et aux Cieux) et aussi les traditions relatant les prophéties, telles que les Signes de l'Heure, comme l'apparition d'ad-Dajjal, la descente de 'Issa (Jésus, paix sur lui) fils de Maryam pour tuer le Dajjal ; l'émergence de Gog et Magog... et le lever du Soleil de l'Ouest... » *Lam'at al-I'tiqad* (p.20-21).

Cheikh al-Islam Ibn Taymiyyah, que la miséricorde d'Allah soit sur lui, a dit : « La parole du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est vraie et personne n'est plus au courant d'Allah, Soubhanahou wa Ta'ala, que Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Il n'y a personne de plus éloquent dans son discours et de plus sincère envers sa Oummah que lui. Si tel est le cas, alors le négateur de ses traditions est le plus égaré, le plus ignorant et le plus mal élevé de tous. Il devrait plutôt être discipliné et blâmé ; et le discours du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) doit être protégé de toutes les fausses croyances et mauvaises pensées. » Rapporté par Cheikh Zakariyyah 'Ali Youssouf, que la miséricorde d'Allah soit sur lui, dans *Les problèmes des Ahadith* (p.159-160).

Première Partie

Chapitre Un
Ahadith concernant al-Mahdi

Première démarche : Certaines traditions rapportant le titre « al-Mahdi »

Premier Hadith. Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Mahdi apparaîtra à la fin des temps de ma Oummah ; Allah enverra de la pluie sur la terre pour faire pousser ses plantes ; il y aura une abondance de bétail et de nourriture et la Oummah sera forte. Il apparaitra pour une période de sept ou neuf ans.* »
Rapporté al-Hakim dans *al-Moustadrak* (4/557-558) ; Et il a dit : « J'ai été informé par Abou al-'Abbas Muhammad Ibn Ahmad al-Mahboubi, d'an-Nadr Ibn Shamil, de Souleyman Ibn 'Oubayd, d'Abou as-Siddiq an-Naji (Bikr Ibn 'Amrou), d'Abou Sa'id al- Khoudri (radhiyallahou 'anhou).
Cheikh al-Albani a déclaré dans la *Série Authentique* : « C'est une chaîne de narration solide car tous les narrateurs étaient dignes de confiance ».
Ce qui est mentionné dans la tradition ci-dessus comme sept ans ou plus est la durée pendant laquelle le Mahdi se battra pour conquérir le monde à partir du moment où il commencera sa mission.

Deuxième Hadith : L'Imam Ahmad a rapporté dans son *Mousnad* : « Muhammad Ibn Ja'far nous a raconté de 'Awf, d'Abou as-Siddiq an-Naji, d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) que le Prophète a prophétisé : « *L'Heure ne se lèvera pas tant que la terre ne sera pas remplie de tyrannie et d'injustice. Alors un homme apparaîtra de ma progéniture, ou d'Ahl al-Bayt (ma famille), qui remplira la terre de justice comme elle était remplie d'injustice.* » »
Rapporté par l'Imam Ahmad (3/36) ; Ibn Hibban (1880) ; al-Hakim (4/557) qui a dit : « Ceci est un Hadith authentique selon les conditions des deux Cheikhs » ; L'Imam adh-Dahhabi ; Abou Nou'aym a agréé cela dans *al-Hilyah* (3/101) ; Muhammad Ibn Ja'far, connu sous le nom de Ghoundar, était un narrateur digne de confiance mentionné par tous les savants. 'Awf

et Abou as-Siddiq an-Naji étaient tous les deux des narrateurs dignes de confiance et ont également été mentionnés par tous les savants. Voir le livre *Tahdhib* 1/486.
Cheikh al-Albani déclara, dans *La Série Authentique* numéro (1529) page 39, qu'Abou as-Siddiq rapporta directement d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) et a rapporté qu'Abou Na'im a dit : « Le Hadith est célèbre du narrateur Abou as-Siddiq d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou). » Il dit ensuite : « Quand Abou Na'im utilisa le terme « célèbre, » il souligna les nombreuses chaînes de narration d'Abou as-Siddiq et le nom de ce dernier était Bakr Ibn 'Amrou, et qu'il était un narrateur de confiance mentionné par les deux Cheikhs, al-Boukhari et Mouslim, et tous les autres savants du Hadith. Celui qui, parmi les savants postérieurs et contemporains, discrédite son Hadith s'est en effet opposé à la voie des croyants. C'est pour cette raison qu'Ibn Khaldoun ne put le discréditer malgré le fait qu'il déclara la plupart des Hadiths sur al-Mahdi comme faibles.

Troisième Hadith : Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Mahdi sera de ma famille ; il a un front large et un nez proéminent. Il remplira la terre de paix et de justice comme elle aurait été remplie d'injustice et de tyrannie et il régnera pendant sept ans*. »
Rapporté par Abou Daoud (4/107) Numéro (2485) et qui dit dans son Extraction de son *Sounan* (6/161) : « La chaîne de narration comprend 'Imran al-Qattan al-Basri, qui a été mentionné comme un narrateur authentique par al-Boukhari et était considéré comme un narrateur de confiance par 'Affan Ibn Mouslim. Il a été loué par Yahya al-Qattan mais a été considéré comme faible par Ibn Mou'in et an-Nassa'i. »
Ibn al-Qayyim a dit dans *al-Manar al-Mounif*, p.74 : « Sa chaîne de narration est solide. »
Le Hadith a été mentionné par al-Baghawi dans *Massabih as-Sounnah* dans *Fasl al-Hissan*.
As-Souyouti fit référence à son authenticité dans *al-Jami' as-Saghir*.

Quatrième Hadith : Dans le récit d'at-Tirmidi, Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit au fil du récit à propos du Mahdi, qu'un homme viendrait à lui et lui dira : « Donne-moi, donne-moi, ô Mahdi, » et qu'il versera dans son vêtement autant qu'il est capable de porter.
Rapporté par at-Tirmidi numéro 2233 dans le *Chapitre al-Fitan* ; L'Imam Ahmad dans son *Mousnad* (3/21-22) et Ibn Majah (2/518). Dans sa chaîne de narration, il y a Zayd Ibn al-Hawari qui est faible. At-Tirmidi a déclaré : « Ceci est un Hadith sain et il a été rapporté à

travers de nombreuses chaînes de narration, sous l'autorité d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou). » Cheikh al-Albani l'a déclaré comme solide dans le numéro 1820 de *Sahih Sounan at-Tirmidi*.

Cinquième Hadith : 'Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « Le Mahdi sera de ma famille ; Allah le réformera en une nuit. »
Rapporté par Ibn Majah (2/519) Numéro 4151 ; L'Imam Ahmad dans son *Mousnad* (1/84). Sa chaîne d'autorité est authentique selon le Cheikh Ahmad Shakir dans son commentaire d'*al-Mousnad* et le Cheikh al-Albani a dit qu'elle était authentique dans *Sahih al-Jami'*, Numéro 6611.

Le mot « réforme » a deux sens possibles :
Premièrement : Cela pourrait signifier qu'Allah le réformera pour le qualifier pour le Califat.
Deuxièmement : Qu'il pourrait être porteur de quelques défauts et qu'Allah le réformera et acceptera son repentir ; et c'est l'interprétation approuvée par al-Hafiz Ibn Kathir, quand il a dit : « Le sens de (Allah le réformera en une nuit) est : Allah acceptera son repentir, lui pardonnera et l'aidera à réussir sa mission. » *Al-Bidayah wan-Nihayah* (1/43).

Al-Qari a dit : « (Allah le réformera en une nuit) signifie qu'Allah le réformera et élèvera son statut en une nuit ou en une heure de la nuit, afin qu'il y ait un accord sur sa nomination comme Calife par le conseil d'ahl al-hal wal-'aqd (Le terme ahl al-hal wal-'aqd fait référence à ceux qui ont le pouvoir et sont influents en termes de prise de décision dans l'état musulman. Ils ont le pouvoir et l'autorité d'élire le dirigeant et de le déposer.)

Ibn Taymiyah (décédé en l'an 728 de l'Hégire, puisse Allah Exalté lui faire miséricorde) les décrit comme « les personnes influentes qui peuvent motiver et diriger les masses. Ils peuvent être de deux catégories : (1) Ceux qui ont le pouvoir et l'autorité ; (2) Ceux qui ont la connaissance. Par conséquent, les ahl al-hal wal-'aqd sont soit des érudits, soit des dirigeants politiques et militaires. ». *Miqat al-Mafatih* (5/180).
Note:
Certains penseurs contemporains ont rejeté ce Hadith pour réfuter son sens !

En quoi sa signification est-elle surprenante ? Ne savent-ils pas qu'Allah est Omnipotent sur toutes choses ; Il fait tout ce qu'Il désire. Celui qu'Allah guide est bien guidé mais celui qu'Allah laisse errer, vous ne trouverez, pour lui, aucun Protecteur pour le conduire dans le Droit Chemin.
L'un des exemples les plus clairs de cela est ce qui est arrivé à quelqu'un, qui est meilleur que le Mahdi et encore plus dans la Oummah, 'Umar Ibn al-Khattab, qui était le plus ferme contre les Musulmans mais qui changea avec le Pouvoir d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, avec sa conversion à l'Islam pour être le plus féroce contre les incroyants.

Sixième Hadith : Oumm Salamah (radhiyallahou 'anha) a dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « *Le Mahdi sera de ma famille, des descendants de Fatimah*. » »
Rapporté par Abou Daoud (4/107) dans le livre *al-Mahdi* Numéro (4284) et il ne l'a pas commenté. La chaîne de narration comprend Zayyad Ibn Bayan, sur qui Ibn 'Ouday a déclaré: « Zayyad a entendu parler d'Ibn Nafil le grand-père d'an-Nafili. Ibn Hammad l'a mentionné comme étant cité par al-Boukhari mais a déclaré qu'al-Boukhari rejeta seulement ce Hadith de tous les Ahadith rapportés par Zayyad, même s'il était connu par lui.
Al-Hafiz a dit à propos de Zayyad Ibn Bayan : « Véridique et fervent adorateur » dans *At-Taqrib* 1/265.

Septième Hadith : Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Mahdi apparaîtra dans ma Oummah. Il apparaitra pour un minimum de sept ans ou un maximum de neuf ans ; à ce moment-là, ma Oummah connaîtra une faveur abondante comme jamais auparavant. Il aura une grande abondance de nourriture, sans qu'il n'a besoin d'économiser quoi que ce soit, et la richesse à ce moment-là sera en grande quantité, telle que si un homme demandait au Mahdi de lui en donner, le Mahdi dira : Tiens ! Prend* ! »
Al-Haythami a dit : « At-Tabarani a rapporté (consigné, enregistré) ce Hadith dans *al-Awsat* et ses narrateurs étaient dignes de confiance. *Moujma' az-Zawa'id* (7/317). L'Imam Shawkani a déclaré : « Cela a été rapporté par al-Bazzar et ses narrateurs étaient dignes de confiance. Il a également été rapporté par Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) tel qu'enregistré par Ibn Majah (2/518) Numéro (4149) et al-Hakim dans *al-Moustadrak* (4/558).

Huitième Hadith : Ibn al-Qayyim al-Jawziya, que la miséricorde d'Allah soit sur lui a dit : « Al-Harith Ibn Abi Oussamah a écrit dans son *Mousnad* : « 'Isma'il Ibn 'Abd al-Karim nous a rapporté qu'Ibrahim Ibn 'Aqil a rapporté de son père de Wahb Ibn Mounabih de Jabir Ibn 'Abdillah qui a dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) décrivit : *Un groupe de ma Oummah se battra pour la vérité jusqu'au Jour du Jugement quand 'Issa Ibn Maryam descendra et le chef d'entre eux lui demandera de diriger la prière, mais 'Issa déclinera, disant : « Non, en vérité, Allah a fait parmi vous des chefs pour les autres et Il, Exalté et Loué soit-Il, leur a accordé Sa générosité*. »
Tous les narrateurs de ce Hadith étaient dignes de confiance, comme l'ont déclaré tous les savants et la chaîne de narration est bien liée du premier au dernier narrateur :
Isma'il Ibn 'Abd al-Karim a été défini par al-Hafiz dans *at-Taqrib* comme « digne de confiance dès l'âge de neuf ans » (1/72).

Dans *at-Tahdhib*, il était mentionné qu'il rapportait de son oncle Ibrahim Ibn 'Ouqayl comme c'est le cas dans le Hadith (1/315). Il a également été mentionné qu'un groupe de narrateurs, dont l'Imam Ahmad Ibn Hanbal et al-Harith Ibn Abi Oussamah, ont rapporté depuis Isma'il.

Il a également été mentionné par Ibn Hibban parmi les narrateurs dignes de confiance.

Ibn Mou'ayn a dit : « Un narrateur digne de confiance et véridique. »

Ibn Sa'd a dit : « Il est mort en l'an 210 de l'Hégire et il était l'un des narrateurs mentionnés par Ibn Daoud dans son *Sounan* et Ibn Majah dans *Tafsir*.

Quant à Ibrahim Ibn 'Aqil Ibn Ma'qil as-San'ani, il était le cousin de l'Isma'il mentionné ci-dessus.

Al-Hafiz a dit dans *at-Taqrib* (1/40) : « Digne de confiance dès l'âge de huit ans » et il était l'un des narrateurs cités par Abou Daoud.

Ibn Hajar a dit dans *Tahdhib at-Tahdhib* (1/146) : « Il a rapporté de son père, d'Ahmad Ibn Hanbal et de son cousin Isma'il Ibn 'Abd al-Karim et d'autres. »

Ibn Mou’in a dit : « Il n’y avait aucun problème avec lui. »

Al-‘Ajli a dit : « Il était digne de confiance. »

Al-Hafiz a dit : « Il était digne de confiance et rapporta de l’oncle de son père, Wahb Ibn Mounabbih. » (1/146)

Quant à ‘Aqil Ibn Ma’qil, al-Hafiz a dit dans son *at-Taqrib* : « C’était le cousin de Wahb et il était digne de confiance depuis l’âge de 7 ans. Il était considéré comme un narrateur authentique par Ahmad Ibn Hanbal et Ibn Mou’in. Il fut mentionné par Ibn Hibban comme faisant partie des narrateurs dignes de confiance.

Quant à Wahb Ibn Mounabbih Ibn Kamil al-Yamani, il a été cité dans *at-Taqrib* comme étant un narrateur digne de confiance depuis l’âge de 3 ans, et qu’il était un narrateur mentionné dans les deux *Sahih*, al-Boukhari et Mouslim, Abou Daoud, at-Tirmidi, an-Nassa'i et Ibn Majah dans *Tafsir* (2/339).

Al-Hafiz a dit dans *Tahdhib at-Tahdhib* : « Il a rapporté d’Abou Hourayrah, d’Abou Sa’id al-Khoudri, d’Ibn ‘Abbas, d’Ibn ‘Umar, d’Ibn ‘Amr Ibn al-‘As, de Jabir Ibn Abdillah, d’Anas Ibn Malik, de ‘Amr Ibn Shou’ayb, d’Abou Khalifah al-Basri et de son frère Hammam Ibn Mounabih et d’autres. » Il a mentionné que certaines personnes ont rapporté de lui, comme ses deux fils ‘Abdallah et ‘Abd ar-Rahman et son neveux de son frère ‘Abd as-Samad et de ‘Aqil Ibn Ma’qil Ibn Mounabih.

‘Abdallah Ibn Ahmad Ibn Hanbal a rapporté que son père a déclaré que Wahb était originaire de Perse. Al-‘Ajli a déclaré qu’il était un disciple de confiance, qui était en charge des affaires judiciaires à San’a au Yémen.

Quant à al-Harith Ibn Oussamah, l’auteur d’*al-Mousnad*, il a été cité par adh-Dahhabi dans *al-Mizan* et il a dit à son sujet : « C’était un homme instruit avec la connaissance du Hadith. Sa chaîne d’autorité était excellente. Les gens doutaient de ses récits mais sans aucune preuve. »

Ad-Daraqoutni a déclaré : « Il y avait différentes opinions à son sujet, mais selon moi, il était véridique. »

Ibn Hazm a dit qu'il était « faible ».

Ad-Dahhabi a déclaré : « Il était considéré comme un narrateur de confiance par Ibrahim al-Harbi, même s'il savait qu'il avait l'habitude de demander un paiement pour ses narrations, ainqi qu'Ibn Hatim et Ibn Hibban. »

Ad-Daraqoutni a déclaré : « Il était véridique ; quant à sa demande de paiement pour ses récits, elle était due à son dénuement et il était père de nombreuses filles. »

Deuxième démarche : Quelques Ahadith décrivant les caractéristiques d'al-Mahdi et quelques-unes de ses conditions

Neuvième Hadith : Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Même s'il ne restait qu'un jour dans la vie du monde, Allah, Exalté et Loué soit-Il, allongera ce jour pour faire sortir de homme de ma famille et dont le nom correspond à mon nom* [Ceci est une réplique contre les chiites qui prétendent que le nom d'al-Mahdi est Muhammad Ibn al-Hassan al-'Askari !] *et le nom de son père correspond au nom de mon père ; il répandra sur cette terre, la justice et l'équité ; et éradiquera la tyrannie et l'oppression*. »
Rapporté par Abou Daoud (4282), at-Tirmidi (2231-2232) dans *al-Fitan*. At-Tirmidi a dit : « Le Hadith est sain et authentique ».

Il a été authentifié par Cheikh al-Islam, Ibn Taymiyyah dans *Minhaj as-Sounnah* (4/211), et il a également été enregistré par al-Baghawi dans *Massabih as-Sounnah* dans (*Fasl al-Hissan*).

Le Hadith a également été déclaré sain par al-Albani dans *Takhrij Ahadith al-Mishkat*.
La chaîne de narration est centrée sur 'Assim Ibn Abi an-Noujoud et l'opinion générale à son sujet est qu'il était un narrateur digne de confiance selon Ahmad et Abi Zar'ah.

Al-Hakim a dit dans *al-Moustadrak* (4/557) : « Toutes les chaînes de narration de ‘Assim de Zar de ‘Abdallah sont authentiques, parce que ‘Assim était un éminent Imam des Musulmans. » Il était l’un des les sept savants récitants.

Al-Hafiz Ibn Hajar a dit à son sujet : « Un narrateur véridique qui n’avait que peu de narrations de Hadith, et il n’y a rien à son sujet pour suggérer de rejeter ses récits. » *At-Taqrib* 1/4.

Dixième Hadith : L’Imam Ahmad a dit : « Soufyan Ibn ‘Ouyaynah a rapporté de ‘Assim Ibn Zar de ‘Abdallah (radhiyallahou ‘anhou) que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *L’heure ne se lèvera pas tant qu’un homme de ma famille apparaîtra et son nom correspond à mon nom.* »
Il a également été rapporté de Yahya at-Thawri de ‘Umar Ibn ‘Oubayd at-Tanafisi de ‘Assim, *al-Mousnad* (1/376).
Ces chaînes de narrations sont toutes authentiques et ses narrateurs ont tous été mentionnés dans les deux *Sahih* al-Boukhari et Mouslim car ‘Assim était un narrateur digne de confiance, cité par al-Boukhari et Mouslim. Le Hadith a été authentifié par le grand érudit Ahmad Shakir dans *at-Tahqiq al-Mousnad*, (5/196).

Onzième Hadith : Il a été rapporté par l’Imam Ahmad de ‘Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou ‘anhou) que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Même s’il ne reste qu’un jour avant la fin du monde, Allah enverra un homme de ma famille pour répandre la justice sur terre après qu’elle ait été remplie d’oppression.* »
Mousnad Ahmad (1/99), Abou Daoud (4/107), Numéro 4283.
Shams al-Haqq a dit : « Sa chaîne de narration est solide. Voir *Awn al-Ma’boud* (11/372-373), *Fayd al-Qadir* (5/331), *al-Ihtijaj bil-Athar* d’at-Touwayjiri (13-15) (135-136).
Sa chaîne d’autorité a été authentifiée par le récent érudit Ahmad Shakir dans *Tahqiq al-Mousnad* (2/117) Numéro 733 et a également été authentifiée par al-Albani dans *Sahih al-Jami’* (5/71), Numéro 5181.

La troisième démarche: Certains Ahadith qui font vraisemblablement référence au Mahdi

Douzième Hadith : Abou Nadrah a rapporté : « Nous étions en compagnie de Jabir Ibn Abdallah (radhiyallahou ‘anhou) qui prédit : « Il pourrait arriver que le peuple irakien n’envoie pas ses qafiz et ses dirhams (leurs mesures de vivres et leur argent). Nous avons dit : « Qui en serait responsable ? Il dit : « Les non-Arabes les empêcheront. » Il déclara de nouveau : « Il est possible que le peuple syrien n’envoie pas leur dinars et leurs moud (unité de mesure utilisée par les Syriens). » Nous avons dit : « Qui en serait responsable ? Il dit : « Cette prévention serait faite par les Romains. Jabir (radhiyallahou ‘anhou) se tut pendant un moment puis rapporta que le Messager d'Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Il y aurait un Calife dans la dernière (période) de ma Oummah qui donnerait librement des poignées de richesse au peuple sans compter* » Abou al-Jarir dit : « J’ai demandé à Abou Nadrah et Aboul-Ala : « Tu veux dire ‘Omar Ibn ‘Abd al-‘Aziz ? » Ils dirent : «Non. » Rapporté par Mouslim n° 2913 dans *al-Fitan* et l’Imam Ahmad dans son *Mousnad* (3/38, 317, 333).

Treizième Hadith : ‘Aishah (radhiyallahou ‘anha) rappela : « Le corps du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) trembla pendant son sommeil, alors nous avons dit : « Ô Messager d’Allah, tu as bougé pendant ton sommeil d’une manière que tu n’as pas fait auparavant. » Il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *Il est étrange qu’un groupe de ma Oummah se dirigera vers la Mosquée Sacrée de La Mecque (la Ka ‘bah) mais quand ils atteindront le désert d’al-Bayda, tout le terrain s’effondrera et les engloutira*. » Je répondis : « Ô Messager d’Allah ! Mais il y aura beaucoup de monde sur les routes. » Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) répondit : « *Tous ces gens sombreront mais ils seront ressuscités et jugés selon leurs intentions*. » Rapporté par al-Boukhari (4/284, 285) dans le *Livre des Ventes* et Mouslim (4/2210) n°2884 dans le *Livre al-Fitan*.

Quatorzième Hadith : ‘Oubaydah Ibn al-Qoubtiyah dit : « Harith Ibn Abou Rabi’ah et ‘Abdallah Ibn Safwan (radhiyallahou ‘anhoum) allèrent tous deux chez Oumm Salamah, la Mère des Croyants, (radhiyallahou ‘anha). Ils l’interrogèrent sur l’armée qui sera engloutie dans la terre. C’était à l’époque du règne de ‘Abdallah Ibn az-Zoubayr (radhiyallahou ‘anhoum). Oumm Salamah (radhiyallahou ‘anha) mentionna : « *Le Messager d’Allah*

(sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit qu’un demandeur d’asile cherchera refuge dans la Maison Sacrée et qu’une armée lui sera envoyée (afin de le tuer) et quand elle entrera dans une plaine, on la ferait engloutir. » (Na’im a rapporté de ‘Amr Ibn al-‘As (radhiyallahou ‘anhou) qui a dit : « Le signe de l’apparition d’al-Mahdi est l’engloutissement de l’armée d’invasion qui se dirigera vers La Mecque pour combattre al-Mahdi. » (Extrait de la Revue du Rappel d’al-Qourtoubi, page 142.) J’ai dit : « Ô Messager d’Allah ! Qu’en est-il de celui qui serait obligé d’accompagner cette armée contre son gré ? » Sur quoi il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *On le fera engloutir avec eux mais il serait ressuscité le Jour de la Résurrection sur la base son intention*. »
Abou Ja’far a dit: « Cette étendue de terre plane signifie le sol plat de Médine. » Rapporté par Mouslim (2882) dans *al-Fitan* ; at-Tirmidi (1272) qui a dit « un Hadith solide et singulier avec cette chaîne » ; al-Hakim dans *al-Moustadrak* (4/429-430) et Ibn Abi Shaybah (15/44) n°19066.
At-Taybi a dit : « C’est le Mahdi, et la preuve est l’enregistrement de ce Hadith par Abou Daoud dans le *Chapitre d’al-Mahdi*. » Voir *‘Awn al-Ma’boud* (11/380) et *Touhfat al-Ahwadhi* (6/417).

Quinzième Hadith : ‘Abdallah Ibn Safwan (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté que la Mère des Croyants, Oumm Salamah (radhiyallahou ‘anha) a raconté : « Une armée lui serait envoyée (afin de le tuer) et quand elle entrera dans un terrain plat, on la ferait engloutir. » Rapporté par Mouslim n°2883 dans le *Chapitre al-Fitan*.

Seizième Hadith : La mère des croyants, Hafsah (radhiyallahou ‘anha) a entendu le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dire : « *Une armée attaquera cette Maison (la Ka’bah) afin de combattre ses habitants mais quand elle atteindra la plaine, les rangs au centre de l’armée seront engloutis. L’avant-garde appellera alors l’arrière garde de l’armée mais ils le seront également et aucun flanc n’échappera exceptés quelques individus qui iront les informer (leurs amis et parents)*. »
Rapporté par l’Imam Ahmad (6/286) ; Mouslim, comme mentionné dans le précédent Hadith ; an-Nassa'i (5/207) dans le *Livre d’al-Hajj, Chapitre de l’inviolabilité de la Ka’bah* ; Ibn Majah dans le *Livre d’al-Fitan*.

Une personne (qui écouta ce Hadith de ‘Abdallah Ibn Safwan) dit : « Je témoigne à ton égard que tu n’as pas imputé un mensonge à Hafsah et je témoigne du fait que Hafsah ne dit pas de mensonge au sujet du Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam).

Dix-Septième Hadith : La Mère des Croyants, Oumm Salamah, (radhiyallahou ‘anha), a dit : « Après la mort d’un souverain, il y aura une dispute entre les gens. À ce moment-là, un citoyen de Médine s’enfuira (de Médine) et se rendra à La Mecque. Pendant son séjour à La Mecque, certaines personnes s’approcheront de lui entre Hajr-al-Aswad (la pierre noire sacrée de la Ka’bah) et le Maqam Ibrahim (la Station d’Ibrahim), et lui prêteront allégeance de force. Par la suite, une énorme armée quittera la Syrie pour l’attaquer mais quand elle sera dans le désert de Baydah, qui se trouve entre La Mecque et Médine ; ils seront engloutis dans le sol. En voyant cela, les Abdal (le peuple juste et pieux) de Sham (Grande Syrie) ainsi qu’un grand nombre de personnes d’Irak viendront à lui et lui prêteront allégeance. Ensuite, une personne des Qouraysh, dont l’oncle sera de la tribu des Bani Kalb, enverra une armée pour l’attaquer, seulement pour être maîtrisée, par la volonté d’Allah. Cette armée (vaincue) sera celle des Bani Kalb. Malheureux en effet celui qui ne recevra pas une part du butin des Kalb. Cette personne (le Mahdi) distribuera le butin de guerre après la bataille. Il conduira le peuple selon la voie du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et pendant son règne, l’Islam se répandra dans le monde entier. Il restera sept ans (à compter de son émergence) puis il décèdera et les Musulmans accompliront sa Janazah (la prière funéraire).
Rapporté par Ahmad (6/316) ; Abou Daoud (4286) sur l’autorité de Hisham, de Qatadah, d’Abi al-Khalil, de son compagnon, d’Oumm Salamah (radhiyallahou ‘anha).
Rapporté également par Abou Daoud (4288) ; Ibn Abi Shaybah dans *al-Moussanaf* (14/45, 46) ; at-Tabarani dans *al-Awsa’* (9613) sous l’autorité d’Abou al-‘Awwam ‘Imran Ibn Daoud al-Qattan. Al-Haythami a dit dans *Moujma’ az-Zawa'id* » : « Tous ses narrateurs sont dignes de confiance. » (7/315)

Dix-Huitième Hadith : Safiyyah, la Mère des Croyants (radhiyallahou ‘anha) a dit : « Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a prédit : « *Les gens ne cesseront d’envahir cette maison (la Ka’bah) jusqu’à ce qu’elle soit envahie par une armée qui, une fois qu’elle atteindra les vastes plaines, les engloutira tous et aucun d’entre eux n’échappera*. » J’ai demandé : « Ô Messager d’Allah, qu’en est-il de ceux qui seront là contre leur gré ? » Il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) répondit : « *Allah les jugera selon leurs intentions*. »

Rapporté par l'Imam Ahmad (6/337) ; at-Tirmidi dans *al-Fitan* (2184) qui a dit : « Un Hadith sain et authentique » ; Ibn Abi Shaybah dans *al-Moussanaf*, le *Livre d'al-Fitan* (19071) (15/460).

Dix-Neuvième Hadith : Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anha) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Personne ne violera la Sainteté de la Ka'bah, sauf son peuple. Ensuite, les gens d'al-Habasha (Éthiopie) la détruiront au point qu'elle ne sera plus jamais visitée, et ce sont eux qui en extrairont le trésor.* »
Enregistré par l'Imam Ahmad dans son *Mousnad* (2/291), (312), (328), (351) ; Abou Daoud at-Tiyalissi dans son *Mousnad* ; al-Hakim dans *al-Moustadrak*. Al-Haythami a déclaré : « Ses narrateurs sont dignes de confiance. » Le récent érudit Ahmad Shakir a déclaré dans *Tahqiq al-Mousnad* que sa chaîne de narrations est authentique (5/196-197). Cheikh al-Albani a déclaré dans sa *Série authentique* : « Cette chaîne d'autorité est authentique car ses narrateurs sont dignes de confiance ; Rapporté par al-Boukhari et Mouslim. (2/120) (579).

Al-Hafiz Ibn Hajar a dit dans *Fath al-Bari* : « Certaines personnes pourraient dire : « Ce Hadith s'oppose au verset d'Allah : « **Ne voient-ils pas que vraiment Nous avons fait un sanctuaire sûr [la Mecque]** » Sourate al-'Ankabout : 67. Et aussi parce qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, empêcha les éléphants du roi Abraha d'entrer à La Mecque pour la détruire, même si la Ka'bah n'était pas encore la Qiblah pour la prière des Musulmans ; alors comment Allah laissera-t-il le peuple Habashi attaquer la Ka'bah après qu'elle soit devenue la Qiblah de Salat (direction de la prière) ?
Ma réponse est que la violation de la Ka'bah aura très probablement lieu vers la fin des temps, juste avant le Lever de l'Heure, quand il n'y aura plus de Musulmans, comme il est dit dans le Hadith : « L'Heure ne sera pas établi tant que personne sur terre n'adore Allah. » Rapporté par Mouslim.
En fait, de nombreux événements de nature similaire ont déjà eu lieu à la Ka'bah, tels que les combats et l'invasion des gens d'ash-Sham à l'époque de Yazid Ibn Mou'awiyah, puis après lui, il y eut de nombreux incidents importants comme l'invasion des qarmates, trois cents ans plus tard, lorsqu'ils tuèrent des milliers de Musulmans effectuant le tawaf (circumambulation) autour de la Ka'bah et emmenèrent la pierre noire dans leur pays

d'origine, ne la ramenant à sa place qu'après une longue période (dix-huit ans)[1]. Tous ces incidents qui violèrent le caractère sacré de la Ka'bah ne contredisent pas les paroles d'Allah : En fait, cela ne fait que conforter davantage la parole du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « Cette maison ne sera violée que par ses habitants (c'est-à-dire les Musulmans eux-mêmes). Tout s'est passé exactement comme cela avait été prophétisé par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ce qui en a fait l'un des signes de sa prophétie ; et Allah est Plus Savant.

Vingtième Hadith : Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anha) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *La Dernière Heure ne sera pas établie tant que d'énormes armées romaines se rassembleront à un endroit connu sous le nom d'al-A'maq ou Dabiq (quelque part près de Halab (Alep) en Syrie et la frontière turque), très clairement pour anéantir les Musulmans. Une armée composée des meilleurs (soldats) des gens sur terre à ce moment-là viendra de Médine pour s'opposer à eux. Lorsque les deux groupes se rencontreront face à face, les Romains demanderont que les Musulmans leur livrent ceux qui avaient combattu et capturé leurs frères romains. Les Musulmans refuseront en disant : « Par Allah, nous ne livrerons jamais nos frères musulmans », déclenchant ainsi une bataille acharnée. Un tiers de l'armée musulmane fuira et Allah ne leur accordera jamais la Tawbah (repentir). Un tiers sera tué, et ils seront les plus nobles martyrs aux yeux d'Allah. Le tiers survivant sera victorieux, pour ne jamais subir de défaite par la suite. Cette bataille durera quatre jours. Chaque jour, les troupes musulmanes décideront sous serment qu'elles ne reviendront qu'en vainqueurs. Pendant trois jours, ils échoueront à écraser l'ennemi, de nombreux hommes devenant des martyrs. Le quatrième jour, les chrétiens vacilleront et succomberont à un terrible assaut des troupes musulmanes restantes. Le massacre qui s'ensuivra sera sans précédent dans l'histoire. Cette décimation brisera totalement le moral des Romains.*

Ainsi, le Mahdi écrasera la puissance des forces non-musulmanes de cette période, des forces qui s'étaient rassemblées de toutes les parties du monde.

Poursuivant son avance, la prochaine destination sera la Turquie. Depuis la côte syrienne, le Mahdi enverra soixante-dix mille soldats de la tribu Banu Ishaq pour reconquérir Istanbul, la libérant de la domination romaine. Ils traverseront la Mer Méditerranée, à destination de

[1] Nous avons rapporté en détail ces funestes évènements dans Notre Abrégé de l'Histoire des Abbassides.

la Turquie et conquerront Istanbul sans l'utilisation d'une seule arme. Des parties de la ville s'effondreront sur les Takbir et Tahlil de ces guerriers, récitant « Allahou Akbar, La ilaha illallah » alors qu'ils la traversent simplement. Les Muezzins des Musulmans établiront ensuite l'Adhan cinq fois par jour dans toute la ville.
Cela se produira environ six ans après l'arrivée du Mahdi au pouvoir.

Il se rendra également à Istanbul et mettra en place l'infrastructure de son gouvernement, nommera des personnes pour y gouverner et, surtout, prendra des dispositions pour la mise en œuvre de la Loi Islamique.

Cette conquête livrera des fortunes incalculables aux Musulmans. Alors que lui et ses hommes s'affairent à capturer et à rassembler ces immenses richesses, une rumeur se répandra que le Dajjal s'est déchaîné en Syrie et fait des ravages. Cette nouvelle sera très inquiétante pour le Mahdi, et par conséquent, il partira rapidement pour la Syrie. En même temps, dix hommes seront envoyés en avant pour découvrir la vérité. A propos de ces dix personnes, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Je connais leurs noms et les noms de leurs pères ; ils seront parmi les meilleurs guerriers de cette époque.* » Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) connaissait même la couleur de leurs chevaux.
L'un d'eux rapportera que toute l'histoire est fausse, que le Dajjal n'a pas encore émergé et que ce sont des mensonges fabriqués par Satan pour tenter de perturber le progrès des Musulmans. Le Mahdi reprendra son voyage de retour en Syrie avec plus de facilité et de confort une fois qu'il aura appris que le Dajjal n'est pas encore en liberté.

Il s'arrêtera dans toutes les villes le long de la route pour étudier la situation et prendre les dispositions nécessaires pour le gouvernement.

Pendant ce temps, les conquérants d'Istanbul marcheront et envahiront des parties de l'Europe occidentale (Grèce, Italie, etc.) de la même manière, avec le Takbir et le Tahlil. Toute cette zone tombera sous la domination du Mahdi.

Quelques semaines après l'arrivée du Mahdi à Damas, le grand imposteur, Dajjal, émergera véritablement et entamera sa campagne de méfaits et de corruption entre la Syrie et l'Irak.

Le Dajjal rassemblera une large foule composée principalement de Juifs et de personnes illégitimes (nées hors mariage (de la zina, des bâtards)), tandis que les Musulmans sous l'Imam Mahdi reprendront les préparatifs de guerre. Alors qu'un jour, ils seront occupés à organiser la formation de leurs troupes à l'heure du Fajr (prière de l'aube) et que la Salat de congrégation sera presque sur le point de commencer, le Prophète 'Issa fils de Maryam ('aleyhi salam) descendra soudain des cieux et rejoindra les rangs des Musulmans pour la Salat. L'Imam Mahdi dirigera la Salat de Fajr et le Prophète 'Issa ('aleyhi salam) offrira la Salat derrière lui. »
Rapporté par Mouslim (18/21-22) et al-Hakim dans *al-Moustadrak*.

Vingt et Unième Hadith : Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anha) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Comment serez-vous lorsque le fils de Marie ('Issa, aleyhi salam) descendra parmi vous et que votre Imam sera l'un d'entre vous*. »
Rapporté par al-Boukhari dans son *Sahih* ; (6/358), Mouslim dans son *Sahih* (2/193) et Imam Ahmad dans son *Mousnad* (1/336).

Dans un autre récit, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) demanda : « *Comment serez-vous quand le fils de Marie ('Issa, aleyhi salam) descendra parmi vous et qu'il jugera les gens par la Loi du Qur'an et non par la loi de l'Injil* ? »
Fath al-Bari, pages 304 et 305, Vol. 7.

Néanmoins, il existe d'autres récits similaires qui déclarent tous que le fils de Marie effectuera sa prière, lorsqu'il descendra pour la première fois, derrière l'Imam des Musulmans (c'est-à-dire que 'Issa se tiendra dans les rangs parmi les Musulmans derrière leur Imam).

Vingt Deuxième Hadith : Jabir Ibn 'Abdillah (radhiyallahou 'anhou) a rapporté avoir entendu le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « *Une partie de ma Oummah ne cessera de se battre pour la vérité et prévaudra jusqu'au Jour de la Résurrection*. » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *'Issa Ibn Maryam descendra alors et leur commandant (des Musulmans) l'invitera ('Issa, 'aleyhi salam) à les conduire dans la prière, mais il dira :*

« Non, certains d'entre vous sont des leaders sur les autres (parmi vous). » C'est l'honneur d'Allah pour cette Oummah. »

Dans la narration rapporté par l'Imam Ahmad, Jabir Ibn Abdillah (radhiyallahou 'anhou) a dit : « … et 'Issa Ibn Maryam descendra alors et il sera invité à les conduire dans la prière, mais il dira : « Non, vos commandants devraient s'avancer et nous diriger dans la prière. » » *Mousnad* Imam Ahmad (3/368).

Le grand érudit Muhammad Habiboullah Shanqiti a déclaré : « L'Imam n'est pas nommé dans ce Hadith mais fut nommé comme al-Mahdi dans d'autres Ahadith, comme celui enregistré par Abou Na'im sur l'autorité d'Abou Sa'id et Harith Ibn Abi Oussamah dans son *Mousnad* que Jabir Ibn Abdillah (radhiyallahou 'anhou) a dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) prédit : « *'Issa descendra et le commandant des Musulmans, al-Mahdi, lui dira : « Avance et conduis-nous dans la prière », 'Issa ('aleyhi salam) répondra : « Non, certains parmi vous sont des commandants sur d'autres parmi vous. C'est l'honneur d'Allah pour cette Oummah.* » » »

Ibn al-Qayyim a dit, après avoir mentionné le Hadith d'al-Harith : « Sa chaîne d'autorité est bonne. » Extrait de *Naqd al-Manqoul* (p. 87).

L'Imam Abou al-Hassan al-Abadi a déclaré dans *Manaqib ash-Shafi'i* : « De nombreuses traditions ont répétées qu'al-Mahdi sera de cette Oummah et que 'Issa priera derrière lui. »

Al-Hafiz Ibn Kathir : « Je crois que son apparition (al-Mahdi) aura lieu avant la venue de 'Issa Ibn Maryam comme le confirment les traditions du Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). » *An-Nihayah wal-Bidayah* (6/494).

Al-Hafiz Ibn Hajar a dit : « L'apparition d'al-Mahdi aura lieu avant la venue de 'Issa ('aleyhi salam. » *Fath al-Bari* (13/81).

Al-Hafiz as-Souyouti a déclaré : « La prière de 'Issa derrière le Mahdi est confirmée par les traditions authentiques du Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui était le

véridique et digne de confiance. » Al-Hafiz as-Souyouti, *La Descente de ‘Issa à la fin des temps* p. 56.

Al-Barnazaji a dit : « L’un des signes d’al-Mahdi est que ‘Issa (‘aleyhi salam) apparaîtra en son temps et il (‘Issa, ‘aleyhi salam) priera derrière lui. *Al-Isha’ah* (91).

Rejeter les arguments suspects

Certaines personnes ont rejeté la déclaration selon laquelle ‘Issa, ‘aleyhi salam, priera derrière al-Mahdi dans la prière de l’aube, en disant : « Un Prophète est d’un statut et d’un honneur supérieur ; il ne lui convient donc pas de prier derrière quelqu’un qui n’est pas Prophète ! »

La réponse à cet argument sans fondement est discutée dans les points suivants :
La première : La prière susmentionnée de ‘Issa derrière al-Mahdi est confirmée dans de nombreuses paroles authentiques du Prophète Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) qui n’a pas parlé de son désir, mais plutôt :
« **Ce n’est rien d’autre qu’une révélation inspirée**. » Sourate an-Najm, Verset 4.

La seconde : La sagesse derrière cela, telle que rapportée par Ibn al-Jawzi, est de protéger ‘Issa de la poussière du soupçon ; car si ‘Issa s’avance en tant qu’Imam, il y aura de la confusion dans l’esprit des gens car ils se demanderont : « Est-il un émissaire ou un nouveau leader ? »

Le troisième : Il ne fait aucun doute que ‘Issa est plus accompli qu’al-Mahdi, parce qu’il est un Prophète d’Allah ; cependant, il est confirmé dans l’Islam la licéité du leadership d’al-mafdoul (le plus bas de rang) sur al-fadil (le supérieur, l’éminent). Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), qui a le statut le plus élevé parmi tous les Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) effectua la prière, lors de l’invasion de Tabouk, derrière ‘Abd ar-Rahman Ibn ‘Awf (radhiyallahou ‘anhou). Al-Moughirah Ibn Shou’bah (radhiyallahou ‘anhou) a dit : « Je suis arrivé avec le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) à l’endroit et nous avons trouvé des personnes debout en prière, dirigées par ‘Abd ar-Rahman Ibn ‘Awf. Le Prophète (sallallahou

‘aleyhi wa sallam) réussit à prier une rak’ah avec la congrégation. Quand ‘Abd ar-Rahman fit le Taslim, le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) se leva pour accomplir la rak’ah restante pour terminer sa propre prière. Les Musulmans commencèrent à appeler de manière alarmante Soubhanallah ; mais quand le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) eut terminé, il se tourna vers eux et dit : « *Vous avez bien fait*, » pour les féliciter d’avoir accompli la prière à temps. »
Rapporté par ash-Shafi’i dans son *Mousnad* (1/28, 29, 32) et Mouslim (274), (1/317) dans le *Chapitre de la Salat* : « La congrégation choisit qui les dirige dans la prière quand l’Imam est en retard (ou absent) ».

Chapitre Deux

L’intérêt des savants pour les Ahadith à propos d’al-Mahdi

Première Démarche : Liste des noms des Compagnons qui rapportèrent du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) les Ahadith à propos d’al-Mahdi :
Comme analysé par Cheikh al-Abbad dans son livre *Réponse*, p. 166-168, dans les Ahadith enregistrés par al-Boukhari et Mouslim, il n’y a aucune mention claire du terme al-Mahdi ; il n’y a que sa description, qui se réfère à lui comme indiqué par de nombreux savants érudits (par exemple : Hadith 21 et Hadith 22).

1- ‘Uthman Ibn ‘Affan.
2- ‘Ali Ibn Abi Talib.
3- Talhah Ibn ‘Oubaydallah.
4- ‘Abd ar-Rahman Ibn ‘Awf.
5- Al-Houssayn Ibn ‘Ali.
6- Oumm Salamah.
7- Oumm Habibah.
8- ‘Abdallah Ibn ‘Abbas.
9- ‘Abdallah Ibn Mas’oud.
10- ‘Abdallah Ibn ‘Umar Ibn al-Khattab.
11- ‘Abdallah Ibn ‘Amr Ibn al-‘As.

12- Abou Sa’id al-Khoudri.

13- Jabir Ibn ‘Abdillah al-Ansari.

14- Abou Hourayrah.

15- Anas Ibn Malik.

16- ‘Ammar Ibn Yassar.

17- ‘Awf Ibn Malik.

18- Thawban, le serviteur du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam).

19- Qourrah Ibn Iyas.

20- ‘Ali al-Hilali.

21- Houdayfah Ibn al-Yaman.

22- ‘Abdallah Ibn al-Harith Ibn Jaz’ az-Zoubaydi.

23- ‘Imran Ibn Houssayn.

24- Abou at-Toufayl.

25- Jabir Ibn Muhammad as-Sadafi.

26- Abou Ayyoub al-Ansari.

27- Abou Oumamah al-Bahili.

28- Al-‘Abbas Ibn Abd al-Mouttalib.

29- Tamim ad-Dari.

30- ‘Ayshah Bint Abou Bakr.

31- ‘Amr Ibn Mourrah al-Jouhani.

Deuxième démarche : Liste des noms des érudits qui enregistrèrent les Ahadith sur al-Mahdi dans leurs livres :

1- Abou Daoud dans son *Sounan*.

2- At-Tirmidi dans son *Jami’*.

3- Ibn Majah dans son *Sounan*.

4- An-Nassa'i dans son *Sounan*.

5- Ahmad dans son Mousnad.

6- Ibn Hibban dans son *Sahih*.

7- Al-Hakim dans *al-Moustadrak*.

8- Abou Bakr Ibn Abi Shaybah dans *al-Moussanaf*.

9- Na’im Ibn Hammad dans le *Livre d’al-Fitan*.

10- Al-Hafiz Abou Na’im dans le *Livre d’al-Mahdi*.

11- At-Tabarani dans ses trois livres, *al-Kabir*, *al-Awsat*, *as-Saghir*.

12- Ad-Daraqoutni dans *al-Ifrad*.

13- Al-Baroudi dans *Ma'rifat as-Sahabah*.

14- Abou Ya'la al-Mawsili dans son *Mousnad*.

15- Al-Bazzar dans son *Mousnad*.

16- al-Harith Ibn Abi Oussamah dans son *Mousnad*.

17- Al-Khatib dans son *Livre de synthèse*.

Troisième démarche : Liste des savants qui jugèrent comme authentique ou solides les Ahadith sur al-Mahdi :

1- Imam Abou Daoud, auteur du *Sounan* (décédé en 275A.H).

2- Imam Abou 'Issa at-Tirmidi, auteur d'*al-Jami'* (décédé en 279).

3- Al-Hafiz Abou Ja'far al-'Ouqayli, auteur d'*ad-Douafa'* (décédé en 323).

4- Imam al-Hassan Abou Muhammad al-Barbahari, auteur de *Sharh as-Sounnah* (décédé en 329).

5- Imam Abou al-Houssayn Ahmad Ibn Ja'far Ibn al-Mounadi (décédé en 336).

6- Imam Ibn Hibban al-Basti, auteur du *Sahih* (décédé en 354).

7- Al-Hafiz Abou al-Hassan Muhammad Ibn al-Houssayn al-Abiri as-Sajzi, auteur de *Manaqib ash-Shafi'i* (décédé en 363).

8- Imam Abou Souleyman al-Khattabi, auteur de *Ma'alim as-Sounan* (décédé en 388).

9- Imam al-Bayhaqi, auteur d'*as-Sounan al-Koubra* (décédé en 458).

10- Al-Qadi Abou Bakr Ibn al-'Arabi, auteur d'*Aaridat al-Ahwadi* (décédé en 543).

11- Al-Qadi 'Ayyad, auteur d'*ash-Shifa'* (décédé en 544).

12- Imam as-Souhayli, auteur de *'ar-Rawd al-Ounouf fi Tafsir as-Sirah* (décédé en 581).

13- Imam Abou al-Faraj Ibn al-Jawzi, auteur de *Kashf al-Moushkil* (décédé en 596).

14- Imam Ibn al-Athir, auteur d'*an-Nihayah* et *Jami' al-Oussoul* (décédé en 606).

15- al-Hafiz Zaki ad-Din 'Abd al-'Azim Ibn 'Abd al-Qawiy al-Moundhiri (décédé en 656).

16- Imam al-Qourtoubi, auteur d'*at-Tadhkirah* (décédé en 671).

17- Le savant Muhammad Ibn Ahmad Ibn 'Ali al-Qastalani (décédé en 686).

18- Cheikh al-Islam Abou al-'Abbas Ibn Taymiyyah, auteur de *Minhaj as-Sounnah* (décédé en 728).

19- Imam Abou al-Hajjaj al-Mizzi, auteur de *Tahdhib al-Kamal* (décédé en 742).

20- Imam ad-Dahhabi, auteur d'*al-Mountaqa min Minhaj al-i'tidal* (décédé en 748)

21- Imam Ibn Qayyim al-Jouziyah, auteur d'*al-Manar al-Mounif fi Sahih wa Da'if* (décédé en 751).

22- Al-Hafiz 'Imad-Din Ibn Kathir al-Qourayshi ad-Dimashqi, auteur de *Nihayah al-Bidayah wan-Nihayah* (décédé en 774).

23- Al-Hafiz Nour ad-Din al-Haythami, auteur de *Mawarid ad-Dam'an* et *Moujma' az-Zawa'id* (décédé en 807).

24- Imam Shihab ad-Din Ahmad al-Kinani al-Boussiri, auteur de *Misbah az-Zoujajah fi Zawa'id Ibn Majah* (décédé en 840).

25- Al-Hafiz Ibn Hajar al-'Asqalani, auteur de *Fath al-Bari*, *Tahdhib at-Tahdhib* et *al-Matalib al-'Aliyah* (décédé en 852).

26- Al-Hafiz as-Sakhawi, auteur de *Fath al-Moughit* (décédé en 902).

27- Al-Hafiz as-Souyouti, auteur d'*al-'Ourf al-Wardi fi Akhbar al-Mahdi* (décédé en 911).

28- Le Savant Abou al-Hassan as-Samhoudi (décédé en 911).

29- Le Savant Ibn Hajar al-Haytami, auteur d'*al-Qawl al-Moukhtassar fi 'Alamat al-Mahdi al-Mountadhar* (décédé en 974).

30- L'érudit Moullah 'Ali al-Qari, auteur de *Mirqat*, un grand commentaire de *Mishkat al-Massabih* (décédé en 1014).

31- Le Savant 'Abd ar-Ra'ouf al-Manawi, auteur de *Fayd al-Qadir* (décédé en 1031).

32- Le Savant al-Barzanaji, auteur d'*al-Isha'ah fi Ashrat as-Sa'ah* (décédé en 1103).

33- L'érudit Abou al-Hassan Muhammad Ibn 'Abd al-Hadi as-Sindi (décédé en 1138).

34- L'érudit Isma'il Ibn Muhammad al-Ajlouni al-Jirahi, auteur de *Kashf al-Khafa* (décédé en 1162).

35- Le Savant et Prince Muhammad Ibn Isma'il as-Sana'ani (décédé en 1182).

36- Le savant Muhammad Ibn Ahmad as-Safarini, auteur de *Lawami al-Anwar al-Bahiyah* (décédé en 1188).

37- Le Rénovateur au XIIe siècle, Cheikh al-Islam Muhammad Ibn 'Abd al-Wahhab, auteur d'*ar-Rad 'ala ar-Rafidah* (décédé en 1206).

38- Le Savant al-Qadi Muhammad Ibn 'Ali ash-Shawkani, auteur d'*at-Tawdih* (décédé en 1250).

39- Le savant Muhammad Siddiq Hassan Khan, auteur d'*al-Idha'ah* (décédé en 1307).

40- Le savant Muhammad Bashir as-Sahsawani, auteur de *Siyanat al-Insan* (décédé en 1326).

41- Le savant Shams al-Haq Abadi, auteur de *'Awn al-Ma'boud* (décédé en 1329).

42- L’érudit Mar’i Ibn Youssouf al-Hanbali.

43- Le savant Muhammad Ibn Ja’far al-Kattani (décédé en 1345).

44- Le Savant Muhammad Anwar Shah al-Kashmiri (décédé en 1352).

45- Le savant Muhammad Ibn ‘Abd al-Baqi az-Zourqani.

46- Le savant ‘Abd ar-Rahman al-Moubarakfouri (décédé en 1353).

Parmi les savants contemporains, il y a :

47- Abou as-Sa’oud Idris al-Iraki.

48- Muhammad ash-Shahrouzi.

49- Muhammad al-‘Arabi al-Fasi.

50- Abou Zayd ‘Abd ar-Rahman al-Fasi.

51- Abou ‘Abd ar-Rahman Muhammad Guessous.

52- ‘Abd al-Ghafir al-Farissi.

53- ‘Abd al-Qadir Ibn Muhammad Salim ash-Shanqiti.

54- Muhammad Habiboullah ash-Shanqiti.

55- Mansour ‘Ali Nassif.

56- Muhammad al-Amin ash-Shanqiti.

57- Jalal-Din Yousouf ad-Dimashqi.

58- Ahmad Muhammad Shakir.

59- Muhammad Nasir ad-Din al-Albani.

60- ‘Abd al-‘Aziz Ibn ‘Abdallah Ibn Baz.

61- Muhammad Muhammad Abou Shouhba.

62- Hammoud Ibn ‘Abdillah at-Touwayjiri.

63- ‘Abd al-Mouhsin Ibn Hamd al-‘Abbad.

Et bien d’autres, qu’Allah agrée tous les Compagnons, hommes et femmes et que la miséricorde d’Allah soit sur tous les Tabi’in et savants.

Quatrième Démarche : Les érudits qui classèrent les Ahadith sur al-Mahdi en différentes catégories

L’attention des érudits aux Ahadith sur al-Mahdi ne s’est pas limitée à leur classification comme authentique, solide ou faible. En effet, il y a des savants qui les ont compilés pour les discuter en détail :

1- Abou Bakr Ibn Abi Khaythama : Le savant as-Souhayli a dit : « Les Ahadith sur al-Mahdi sont nombreux et ils ont été compilés par Abou Bakr Ibn Abi Khaythama. *Ar-Rawd al-Anif* (1/280).

2- L’Imam Na’im Ibn Hammad, le Cheikh d’al-Boukhari, en compila plusieurs dans son livre *al-Fitan*. Le manuscrit original de ce livre se trouve à l’Institut des Écrits Arabe.

3- Abou Daoud as-Sijistani, qui a détaillé un chapitre d’al-Mahdi dans son *Sounan*. *Sounan Abou Daoud* (4/106-109).

4- Al-Hafiz Abou Nou’aym, qui a consacré un chapitre contenant une quarantaine de Hadiths sur al-Mahdi, intitulé : *Attributs d’al-Mahdi*, résumé par as-Souyouti dans *al-‘Ourf al-Wardi*.

5- Imam Abou al-Houssayn Ibn al-Mounadi qui a également rédigé un chapitre sur le Mahdi. Fath al-Bari (13/212).

6- Le savant Ibn Kajj Ash-Shafi’i dans son livre *al-Bayan fi Akhbar Sahib az-Zaman*.

7- L’Imam Jalal ad-Din Youssouf Ibn Yahya Ibn ‘Ali al-Maqdisi ash-Shafi’i dans son livre *‘Aqd ad-Dourar fi Akhbar al-Mountadhar*.

8- Al-Hafiz Wali ad-Din Abou Zar’ah al-‘Iraqi ; il compila les chaînes d’autorités pour les récits sur al-Mahdi. Ibn Fahd l’a mentionné dans ses écrits.

9- Al-Hafiz Ibn Kathir qui a dit dans son livre *al-Fitan wal-Malahim* : « J’ai classé toute une section sur le Mahdi. » *Nihayah al-Bidayah wan-Nihayah* (1/43).

10- Al-Hafiz as-Sakhawi dans son livre : *Irtiqa’ al-Ghouraf*. Al-Ajlouni dans *Kashf al-Khafa* (p. 75).

11- Le savant Ibn Bouraydah dans son livre : *Al-‘Awassim ‘an al-Fitan al-Qawassim*. *Fayd al-Qadir* (1/363).

12- Al-Hafiz Jalal-Din as-Souyouti dans son livre : *Al-‘Ourf al-Wardi fi Akhbar al-Mahdi*. Publié dans son livre *al-Hawi lil-Fatawi* (2/57-86) et il a été publié récemment *Nouzoul ‘Issa Ibn Maryam Akhir az-Zaman* ; voir aussi l’Introduction de *‘Aqd Ad-Dourar* » p. 9.

13- Le savant Ibn Hajar al-Haytami al-Makki dans son livre : *Al-Qawl al-Moukhtassar fi al-Mahdi al-Mountadhar*. Il a été publié récemment par Maktabat al-Qur’an - Le Caire.

14- Al-Mollah ‘Ali al-Mouttaqi, auteur de *Kanz al-‘Oummal* et ses deux livres *al-Bourhan fi ‘Alamat Mahdi Akhir Az-Zaman* et *Talkhis al-Bayan fi ‘Alamat Mahdi Akhir Az-Zaman*. Il a été mentionné par al-Barzakhi dans *Al-Isha’ah* et mentionné plus tôt par Mollah ‘Ali Qari dans *Al-Mirqat* (5/182).

15- Al-Mollah ‘Ali al-Qari al-Harwi dans son livre *Al-Mashrab al-Wardi fi Madhab al-Mahdi*. *Al-Idha’ah* (p.163) ; Un livre se trouvant dans Dar al-Koutoub al-Masriyah (b. 2323).

16- Cheikh Mar’i Ibn Youssouf al-Hanbali dans son livre *Fara'id Fawa'id al-Fikr fi al-Imam al-Mahdi al-Mountadhar*. *Al-Idha’ah al-Idha’ah* (p.163) ; Livre se trouvant dans al-Maktab al-Hindi à Londres.

17- Cheikh al-Barzakhi dans son livre *al-Isha’ah li Ashrat as-Sa’ah*.

18- Le savant Muhammad Ahmad Assafarini dans son livre *Al-Bouhour az-Zakhirah min ‘Ouloum al-Akhirah*. *Al-Idha’ah al-Idha’ah* (p. 163,110).

19- Al-Qadi Muhammad Ibn ‘Ali ash-Shawkani dans son livre *At-Tawdih fi Tawatour ma Ja’a fi al-Mahdi al-Mountadhar wa Dajjal wal-Massih*. *Al-Idha’ah al-Idha’ah* (p.113).

20- Le savant Muhammad Siddiq Hassan Khan dans ses livres *Houjaj al-karama fi Athar al-Qiyama, al-Idha’ah al-Idha’ah* (p.114) ; et *Al-Idha’ah lima kana wama yakounou bayna yaday as-sa’ah*.

21- Le savant Muhammad Ibn Isma'il as-San'ani qui compila les Ahadith sur l'apparition d'al-Mahdi, tel que rapporté par Cheikh Siddiq Hassan Khan dans *al-Idha'ah*.

22- Le savant Muhammad Habiboullah ash-Shanqiti dans son livre *Al-Jawab al-Mouqni' al-Mouharrar fi Akhbar 'Issa wal-Mahdi al-Mountadhar*. *Zad al-Mouslim* (2/41).

23- al-Mouhaddith Abou al-'Ala' Sayyid Idris Ibn Muhammad Ibn Idris al-'Iraqi al-Houssayni. *Al-Mahdi al-Mountadhar* d'al-Ghamari (p.5).

24- Cheikh Mansour 'Ali Nassif dans son livre *at-Taj*.

25- Cheikh Muhammad Ibn 'Abd al-'Aziz Ibn Mani' dans son livre *Tahdiq an-Nazar fi Akhbar al-Mountadhar*. Mentionné par Cheikh 'Abd al-Mouhsin al-'Abbad en réponse à ceux qui nient les Ahadith sur al-Mahdi (p. 38).

26- Cheikh 'Abd al-Mouhsin al-'Abbad dans ses livres *La réponse contre ceux qui nient les authentiques Ahadith sur al-Mahdi* et *'Aqidat Ahl as-Sounnah wal-Athar fi al-Mahdi al-Mountadhar*.

27- Cheikh Hammoud Ibn 'Abdillah at-Touwayjiri dans son livre *Al-ihtijaj bil-Athar 'Ala man Ankara al-Mahdi al-Mountadhar*.

28- Cheikh 'Abd al-'Alim Ibn 'Abd al-'Adim al-Bastawi dans son livre *Al-Ahadith al-Waridah fi Sha'n al-Mahdi fi Mizan al-Jourh wa Ta'dil* ; Ou sa thèse de maîtrise sous la direction du Dr Muhammad Abou Shouhbah, que la miséricorde d'Allah soit sur lui.

29- Cheikh Abou al-Fadl al-Ghamari dans son livre *al-Mahdi al-Mountadhar*.

30- Cheikh Hamid Mahmoud Limoud dans son livre *Sayyid al-Bashar yatadatou 'an al-Mahdi al-Mountadhar*.

31- Le professeur Salah ad-Din ‘Abd al-Hamid al-Hadi dans son livre *Haqiqat al-Khabar ‘an al-Mahdi al-Mountadhar*.

Chapitre Trois

Les textes des savants confirmant la vérité sur al-Mahdi

Al-Hafiz Abou Ja'far al-'Ouqayli (décédé en 323) a dit dans son livre *Ad-Dou'afa'*, une biographie de 'Ali Ibn Noufayl an-Nahdi : « Il est connu pour ses Ahadith concernant le Mahdi, qui ne sont mis en doute par personne. » Il a également écrit dans la biographie de Ziyyad Ibn Arriqi : « Il y a des Ahadith sur al-Mahdi avec une bonne chaîne d'autorités, comme celui dans lequel le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Un homme apparaîtra de ma progéniture, de ma famille, dont le nom est le même que mon nom et le nom de son père est le même que le nom de mon père*. » *Ad-Dou'afa'* (p. 139-140).

Le savant al-Barbahari (décédé en 329), qui était à son époque un Cheikh de l'école juridique Hanbali (madhhab), a écrit dans son livre *Sharh Sounnah* : « Il y a foi (avec certitude) dans la descendance de 'Issa Ibn Maryam, 'aleyhi salam, qui tuera ensuite le Dajjal, se mariera et priera derrière le chef désigné de la Oummah de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). » *Tabaqat al-Hanabilah* (2/20).

L'Imam Abou Hatim Ibn Hibban al-Basti (décédé en 354) a cité de nombreux Ahadith, se référant au Mahdi, qui clarifient ce qui suit :

• L'apparition du Mahdi aura lieu après la prédominance de l'oppression et de l'injustice sur terre. *Al-Ihsan fi Taqrib Sahih Ibn Hibban* (8/293).

• La description du Mahdi et le nom de son père, qui clarifie la déclaration qui prétend que le père du Mahdi est 'Issa Ibn Maryam est sans fondement. *Idem* (8/293).

• La description de la période de temps pendant laquelle le Mahdi apparaîtra. *Idem* (8/294).

• Le lieu où le Mahdi recevra le serment d'allégeance. *Idem* (8/293).

• Les personnes qui seront englouties dans la terre sont celles qui sortirent pour attaquer al-Mahdi. *Idem* (8/266).

L'Imam Abou al-Hassan Muhammad Ibn al-Houssayn al-Abourri a mentionné dans son livre *Manaqib ash-Shafi'i*, qu'il régnera pendant sept ans ; qu'il remplira la terre de justice ; que 'Issa, 'aleyhi salam, viendra l'aider à tuer le Dajjal et qu'il dirigera cette Oummah comme leur Imam, et 'Issa (paix sur lui) priera derrière lui.

Les grands savants de la Oummah ont tous rapporté et approuvé cette déclaration d'al-Abourri, et parmi eux se trouvaient : L'Imam Ibn Qayyim al-Jawziyah dans *al-Manar al-Mounif* ; Al-Hafiz Ibn Hajar dans *Fath al-Bari* et *at-Tahdhib* ; al-Hafiz Abou al-Hajjaj al-Mazi dans *Tahdhib al-Kamal* ; Al-Qourtoubi dans *at-Tadzkirah* ; As-Sakhawi dans *Fath al-Moughit* ; As-Souyouti dans *Akhbar al-Mahdi* ; Cheikh Muhammad Ibn 'Abd al-Baqi az-Zarqani et Mar'i Ibn Yousouf al-Hanbali, etc.

L'Imam Abou Souleyman al-Khattabi (décédé en 388) a déclaré lors de la discussion du Hadith rapporté par Anas Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou) : « L'Heure ne se lèvera pas avant que les intervalles de temps se rapprochent ; l'année passera comme un mois et le mois passera comme une semaine » et il (al-Khattabi) dit : « Ce sera au temps d'al-Mahdi et de 'Issa. »
Rapporté par al-Moubarakfouri dans *Touhfat al-Ahwadhi* (6/625)

L'Imam al-Bayhaqi (décédé en 458) a dit : « Les Ahadith affirmant l'apparition du Mahdi sont authentiques dans leurs chaînes de narrations ; ils annoncent qu'il est de la famille du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). »
Enregistré par al-Mazi dans *Tahdhib al-Kamal* (6/597A) et Ibn al-Qayyim dans *Al-Manar al-Mounif* p. 83-84.

Le Qadi Ayyad (décédé en 544) mentionna dans son livre *Ash-Shifa'* (dans la section 4, chapitre 23) : « « Il y a beaucoup de prophéties du Prophète et parmi elles, celles concernant l'apparition du Mahdi. » *Ash-Shifa'* (1/223).

L'Imam as-Souhayli a dit en parlant des qualités de Fatimah (radhiyallahou 'anha) : « L'un de ses grands mérites est le fait que le Mahdi, qui apparaîtra à la fin des temps, sera de sa progéniture ; les Ahadith concernant la question du Mahdi sont nombreux et ils ont été compilés par Abou Bakr Ibn Abi Khaythama. » *Ar-Rawd al-Anif* (1/280).

L'Imam Ibn al-Athir al-Jazri a dit dans *An-Nihayah* : « Al-Mahdi est celui qui est guidé par Allah vers la Vérité. Ce nom a été utilisé par les gens et est devenu très courant. Cependant, le titre d'al-Mahdi est celui dont le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous a informés,

concernant son apparition proche de la fin des temps. » *An-Nihayah fi Gharib al-Hadith wal-Athar* (5/254).
Il a également enregistré un chapitre sur al-Massih (le Messie) et al-Mahdi où il fit référence à un ensemble d'Ahadith sur al-Mahdi. *Jami' al-Oussoul fi Ahadith ar-Rassoul* (10-327-332).

L'Imam Muhammad al-Qourtoubi, le célèbre interprète des significations du Qur'an (décédé en 671) a dit dans *Un rappel sur les conditions des décédés et les enjeux de l'Au-delà*, au cours de sa critique d'un Hadith, qui déclare qu'il n'y a pas de Mahdi à l'exception de 'Issa, Ibn Maryam, 'aleyhi salam : « Ce Hadith est rompu en termes de sa chaîne de narration (c'est-à-dire qu'il ne peut pas être directement retracé jusqu'au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam)), cependant, l'autre Hadith concernant l'apparition du Mahdi de la progéniture de Fatimah (radhiyallahou 'anha) est plus authentique et plus fort en comparaison. »
Un rappel sur les conditions des morts et les enjeux de l'Au-delà (2/723).

Cheikh al-Islam, Ibn Taymiyyah, dans *Minhaj as-Sounnah an-Nabawiyyah* a déclaré : « Les Ahadith qui sont utilisés pour argumenter sur l'apparition du Mahdi sont tous authentiques (Ils ont été également authentifiés par al-Hafiz ad-Dahhabi dans *Al-Mountaqa min Minhaj al-I'tidal* p.534.) ; ils ont été rapportés par Abou Daoud, at-Tirmidi, Ahmad et d'autres sur l'autorité d'Ibn Mas'oud et d'autres. Le Cheikh mentionna ensuite les récits d'Ibn Mas'oud, Oumm Salamah, Abou Sa'id al-Khoudri et 'Ali Ibn Abi Talib, radhiyallahou 'anhoum ajma'in. *Minhaj as-Sounnah an-Nabawiyyah* (4/211).
Il poursuivit : « Ces Ahadith ont été niés à tort par divers groupes de personnes ; certains d'entre eux les ont niés, utilisant comme argument le Hadith enregistré par Ibn Majah, dans lequel il est affirmé que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « Il n'y a pas de Mahdi après 'Issa Ibn Maryam. » Cependant ce Hadith est faible (da'if) ; cela a été rapporté par Ibn Majah de Younous d'ash-Shafi'i, qui l'a rapporté d'un homme du Yémen appelé Muhammad Ibn Khalid al-Joundi dont les récits ne doivent pas être utilisés comme preuve à l'appui. De plus, cela n'est pas enregistré dans le *Mousnad* d'ash-Shafi'i et il a été dit qu'il ne l'a pas entendu d'al-Joundi ni Younous ne l'a entendu d'ash-Shafi'i.

La secte des duodécimains chiite (ithna 'ashariyah) prétend que ce sera leur « douzième imam » qui apparaîtra à la fin des temps ; Cependant, le nom de leur « imam » est Muhammad Ibn al-Hassan, mais le nom de celui décrit par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa

sallam) Muhammad Ibn Abdallah. Par conséquent, un groupe chiite a supprimé la référence du père du Hadith afin qu'il ne s'oppose pas à leur fausse affirmation ; et un autre groupe a falsifié le Hadith pour prétendre qu'al-Houssayn est le grand-père d'al-Mahdi et que son surnom est Abou 'Abdallah.

Cheikh al-Islam (Ibn Taymiyyah) a résumé ce problème en disant : « De nombreux groupes ont prétendu leurs chefs être al-Mahdi prophétisé par le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), comme les qarmates, Ibn Toumart (le fondateur de la dynastie des Mouwahhidine) et d'autres qui ont fait des déclarations similaires. Beaucoup d'entre eux ont affirmé que le Mahdi était l'un d'entre eux (c'est-à-dire leur chef !). Il est possible qu'ils aient engendré des bénéfices pour certaines personnes mais aussi des dommages pour d'autres, comme dans le cas d'Ibn Toumart au Maroc. Il y eut des éloges pour ses actions ainsi que des reproches ; néanmoins, il était bien meilleur qu'al-Mahdi (al-'Oubaydi, voir notre *Abrégé de l'Histoire du Maghreb et de l'Andalousie*) des rafidi chiites, qui n'a aucun signe (attribut) ou lignée et personne ne sait rien de son sort. Personne n'a bénéficié de lui en matière de vie ou de religion, au contraire, son existence a causé beaucoup de mal qui ne peut être vraiment comptabilisé que par Allah, Exalté et Loué soit-Il. Je connais des Cheikhs de notre temps qui sont très ascétiques envers cette vie mondaine et dévoués à leur culte, chacun d'eux se croit le Mahdi. Ils peuvent même être appelés à plusieurs reprises al-Mahdi, et celui qui s'adresse à eux comme tel ne serait autre que le Shaytan (Diable). Le nom de l'un d'eux est Ahmad Ibn Ibrahim, ses partisans lui disent : « Muhammad est comme Ahmad ; quant à Ibrahim, c'est le nom d'Ibrahim al-Khalil, le grand-père du Prophète (sallallahou 'aleyhim wa sallam), tandis que le nom de ton père est Ibrahim. Par conséquent, ton nom est similaire à celui du Mahdi et le nom de ton père est similaire à celui de son père. » Cependant, malgré leur ignorance et leurs erreurs, ils sont bien meilleurs que le soi-disant « al-Mahdi » des rafidi chiites, qui ont causé beaucoup de mal et de dommages à toute la Oummah. » *Minhaj as-Sounnah an-Nabawiyyah* (195).

Ibn Qayyim al-Jawziyah dans *al-Manar*, après avoir énuméré quelques Ahadith sur al-Mahdi, écrivit : « Ces Ahadith sont divisés en quatre catégories : authentiques, solides, étranges et fabriqués » ; il a également dit : « Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Vous devez suivre ma Sounnah et la Sounnah des Califes Bien Guidés après moi*. » ; L'Imam Ahmad a mentionné dans l'une de ses deux narrations que le Calife 'Umar Ibn 'Abd

al-‘Aziz était sans aucun doute l’un d’entre eux (à juste titre guidé), mais pas le Mahdi qui apparaîtra à la fin des temps.
Il a également dit dans *al-Manar* : « La plupart des Ahadith indiquent que le Mahdi viendra de la progéniture d’al-Hassan Ibn ‘Ali (radhiyallahou ‘anhoum) et dans sa lignée à al-Hassan, il y a un secret agréable : al-Hassan abandonna le Califat pour l’amour d’Allah, ainsi Allah produira de sa progéniture quelqu’un qui assumera à la fin des temps le Califat pour imposer la justice sur terre ; et c’est la Sounnah d’Allah dans sa Création ; quiconque s’abstient de quelque chose pour l’amour d’Allah, Allah lui donne, à lui ou à sa progéniture, mieux que cela. Ceci est en contraste avec al-Houssayn (radhiyallahou ‘anhou) qui a insisté pour le prendre mais ne l’a pas atteint, et Allah sait mieux » (p. 88).

Il a dit également : « Et parmi les tromperies et les stratagèmes de Satan avec les Juifs, il leur fait anticiper leur sauveur de la progéniture du Prophète Daoud (paix sur lui) ; ils croient que s’il fait une supplication, toutes les nations périront, et que ce sauveur attendu est, selon leur prétention, le Messie qui leur a été promis. Mais en réalité, ils n’attendent que le faux messie, l’Antéchrist (al-Massih ad-Dajjal). Ils sont la majorité de ses disciples ; quant au Messie de la Direction, ‘Issa Ibn Maryam (paix sur lui), il les tuera tous avant de mourir. »

Il déclara ensuite : « Les Musulmans attendent la descente du ciel de ‘Issa qui brisera la croix, tuera les porcs et tous ses ennemis parmi les Juifs et les Chrétiens ; ils (les Musulmans) attendent l’apparition du Mahdi de la famille du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) qui remplira la terre de justice après qu’elle ait été remplie d’oppression. *Ighatat al-Lahfan* (2/332).

Al-Hafiz Ibn Kathir a déclaré : « Ceci est un chapitre sur le Mahdi qui apparaîtra à la fin des temps. Il fait partie des Califes Bien Guidés et non « al-Mountadhar » (l’attendu) par les rafidi chiites, qui prétendent et croient qu’il est caché dans une « cave ! » C’est leur affirmation sans fondement ; c’est faux et sans fondement. Quant aux informations que nous fournissons sur le Mahdi ; ils sont dérivés des authentique Ahadith du Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). » *Al-Bidayah wan-Nihayah* (1/37).

Le Cheikh et savant Ibn Hajar, qu’Allah lui fasse miséricorde, a dit : « Ce qu’il faut croire, c’est ce qui a été indiqué par les Ahadith authentiques concernant l’apparition d’al-Mahdi al-

Mountadhar dont l'époque verra l'émergence du Dajjal puis la descente de 'Issa pour le tuer (le Dajjal). 'Issa priera derrière le Mahdi qui sera l'Imam des Musulmans à cette époque. *Al-Qawl al-Moukhtassar fi 'Alamat al-Mahdi al-Mountadhar* (p.74).

Cheikh 'Ali Ibn Sultan Muhammad al-Qari' déclara, dans une recherche sur le Mahdi (Il s'agit d'une recherche sur al-Mahdi, publiée à la bibliothèque publique d'Alexandrie, en Égypte) : « De nombreux Ahadith du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et des récits célèbres ont confirmé son statut élevé et sa mission sublime. »
Il déclara également : « La séquence des événements est la suivante : le Mahdi apparaîtra d'abord dans le pays de la péninsule arabique ; puis il ira à al-Qouds (Palestine). Le Dajjal (faux messie) viendra en Palestine et l'encerclera dans cet état. Ensuite, 'Issa ('aleyhi salam) descendra sur le Minaret Oriental à Damas et ira de l'avant pour combattre et tuer le Dajjal d'un seul coup. » Imam Abou Hanifah, *Sharh al-Fiqh al-Akbar* (p.112).

Cheikh Muhammad al-Barzanji (décédé en 1103) a dit : « Il y a beaucoup de grands Signes qui précéderont le lever de la Dernière Heure, tels que : l'apparition d'al-Mahdi et ce serait le premier (Signe). Je sais que les Ahadith à son sujet sont nombreux avec des récits variés et illimités... J'ai étudié les Ahadith sur le Mahdi et son apparition à la fin des temps, et qu'il est de la famille du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) (de la descendance de Fatimah), il n'y a donc aucune place pour le doute ou le déni sur ces points. » *Al-Isha'ah* (p. 87, 112)

Cheikh al-Shablanji a déclaré, dans sa réponse aux fausses déclarations faites par les chiites au sujet du Mahdi : « Al-Mahdi al-Mountadhar est Muhammad Ibn 'Abdallah, le souverain bien guidé à la fin des temps ; il naîtra à Médine parce qu'il sera de son peuple ; c'est l'un de ses signes comme prophétisé par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui ne parle pas selon ses propres désirs ; ce n'est qu'une révélation qui lui est révélée. » *Nour al-Absar fi Manaqib Ahl bayt an-Nabi al Moukhtar*, p. 140.

Cheikh Siddiq Hassan Khan a dit : « Le grand érudit Muhammad Ibn Isma'il al-Amir al-Yamani a compilé les Ahadith sur la venue du Mahdi, qu'il est de la famille du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qu'il apparaîtra à la fin des temps, puis il dit : « L'heure exacte de son apparition n'a pas été définie, mais il viendra avant l'apparition du Dajjal. » » *Al-Idha'ah, al-Idha'ah* (p). 114.

L’Imam as-Safarini a déclaré : « Il y a eu de nombreuses déclarations au sujet du Mahdi ; certaines personnes ont même dit qu’il n’y aurait pas de Mahdi après ‘Issa, mais la vérité est qu’al-Mahdi n’est pas ‘Issa (‘aleyhi salam), et qu’il apparaîtra avant la venue de ‘Issa. De nombreux récits ont été rapportés concernant son apparition jusqu’à ce qu’il atteigne le degré d’être successivement raconté et répandu parmi la génération d’érudits sounnites et est devenu une partie de leur croyance. » Il mentionna ensuite quelques Ahadith sous l’autorité de certains Compagnons du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et a dit : « La croyance en l’apparition du Mahdi est une obligation telle qu’elle est déclarée par des gens de connaissance et enregistrée dans le credo d’Ahl as-Sounnah wal Jama’ah. » Voir *Moukhtassar Lawami’ al-Anwar al-Bahiyah wa Sawati’ al-Asrar al-Athariyah* (p. 334-344).

L’Imam Muhammad ‘Abd al-Wahhab a déclaré : « Il a été indiqué dans les récits que le Mahdi est de la descendance d’al-Hassan, qu’Allah l’agrée, comme l’ont rapporté Abou Daoud et d’autres. » *Rissalah fi Rad ‘ala ar-Rafidah* (p. 29).

L’Imam ash-Shawkani a dit : « Les Ahadith se référant au Mahdi que nous avons rencontrés sont au nombre de cinquante et ils incluent l’authentique, le solide et le faible. Ils sont sans doute rapportés par des narrateurs successifs. Quant aux traditions des Compagnons sur le Mahdi, elles sont nombreuses, et l’une classée comme directement liée au Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). » Un livre dans lequel il expliquait les rapports et les récits sur al-Mahdi, ‘Issa et al-Dajjal.
Il a dit également : « Il y avait cinquante Ahadith sur le Mahdi que j’ai pu étudier et analyser et environ vingt-huit autres récits des Compagnons. » Il les énuméra tous avec des analyses détaillées puis il dit : « Tous ces Ahadith et récits sont définis comme étant successivement transmis d’un narrateur à un autre, comme il est clair pour les gens de connaissance. » *Al-Fath ar-Rabbani* transmis par al-Moubarakfouri dans *Touhfat al-Ahwadi* (6/484-485).

L’érudit Abou Tayyib Shams al-Haq al-‘Adim Abadi a dit : « Vous devez savoir qu’il est de notoriété publique parmi tous les Musulmans à travers tous les âges qu’un homme apparaîtra à la fin des temps de la famille du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), qui répandra la justice au nom de l’Islam et sera le leader de tous les Musulmans du monde. Son nom est al-Mahdi (le Bien Guidé). Il y aura l’apparition du faux messie (ad-Dajjal) et d’autres Grands

Signes, confirmés dans les textes authentiques ; Puis Jésus (‘aleyhi salam) descendra sur terre pour tuer le Dajjal et prier derrière le Mahdi. » *‘Awn al-Ma’boud* (11/361-362).

L’érudit ‘Abd al-‘Aziz Ibn Baz a déclaré : « Ceux qui nient l’apparition du Mahdi à la fin des temps ont tort, car les Hadiths rapportant son apparition, qu’il remplira la terre de justice après qu’elle ait été remplie d’oppression, ont été successivement et largement transmis, comme l’ont déclaré un groupe de savants, tels qu’Abou al-Hassan al-‘Abiri Sijistani (un savant du IVe siècle), le savant as-Safarini, le savant ash-Shawkani, etc. C’est comme un consensus du peuple de connaissance. Cependant, il n’est pas permis de déclarer que tel ou tel est « al-Mahdi, » jusqu’à ce que tous les signes et descriptions, énoncés par le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dans les Ahadith authentiques, existent dans l’homme, et le plus grand des de tels signes, c’est qu’il remplira la terre de justice après qu’elle ait été remplie d’oppression. » *Journal ‘Oukadh*, 18 Mouharram 1400.

Cheikh Houssayn Muhammad Makhlouf, l’ex-mufti d’Egypte a déclaré : « Nous conseillons aux Musulmans d’accepter les Ahadith authentiques avec un cœur rassuré, de croire vraiment à l’apparition du Mahdi d’ici la fin des temps, et d’ignorer toute déclaration qui s’oppose à l’authentique Ahadith du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), parce que de telles déclarations sont venues de personnes qui manquent de connaissance et de foi. » Dans son Introduction au livre : *Sayyid al-Bashar Yatahadatu ‘ani al-Mahdi al-Mountadhar* (Le maître de l’humanité (le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) parle d’al-Mahdi l’attendu) (p .3-4).

Ce sont les savants biens guidés de notre Oummah dans le domaine des Hadith et de la Sounnah ; qu’Allah augmente leur nombre et élève leur statut. Ils ont en effet clarifié la question du Mahdi avec les traditions authentiques du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et ses Compagnons, qu’Allah soit satisfait d’eux.
Par conséquent, il est nécessaire et plus important de renvoyer le jugement d’un Hadith, qu’il soit authentique ou faible, aux personnes les plus savantes dans le domaine du Hadith, et non à ceux qui n’ont jamais étudié la science.

Al-Hafiz al-‘Iraqi a dit, se référant à la science du Hadith :

« Vous devez savoir, que la miséricorde d'Allah soit sur vous, que les gens ne se laissent jamais égarer par leurs pieux savants, ils sont souvent déconseillés par ceux qui prétendent avoir des connaissances. 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) a rapporté que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Allah ne vous privera pas de la connaissance après qu'Il vous l'a donnée, mais elle sera enlevée par le décès des érudits religieux avec leur connaissance. Alors il restera des gens ignorants qui, consultés, rendront des verdicts selon leurs opinions par lesquels ils tromperont les autres et s'égareront*. » Rapporté par al-Boukhari (1/174-175) ; Mouslim (2673) et at-Tirmidi (2654).

C'est ce qui s'est passé dans la question d'al-Mahdi ; un petit groupe de quelques « savants » tardifs qui ne sont pas comparables aux grands savants du Hadith de la Oummah, dans les temps présents et passés, n'ont pas hésité à donner de faux verdicts sur un sujet qu'ils ne connaissent pas. Ils ont fait passer leurs propres opinions avant les paroles bien établies du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ont ignoré les grandes œuvres des savants du Hadith.

Deuxième Partie

(Arguments douteux et leurs réponses)

Chapitre Un
Arguments douteux fabriqués

Premier argument douteux

C'est l'argument invalide du groupe égaré appelé les « Qur'anistes » ; ils disent : « Il n'y a aucune référence dans le Qur'an au Mahdi, et il n'y a aucune preuve en dehors du Qur'an. »

La réponse : L'affirmation selon laquelle « il n'y a aucune preuve en dehors du Qur'an » ne vient pas de quelqu'un qui croit en Allah et en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ; c'est l'excitation maléfique des athées et le stratagème des hérétiques, qui s'efforcent de répandre le mal et de nuire à l'Islam en perturbant l'esprit des Musulmans faibles, qui manquent de connaissance.

L'utilisation de la Sounnah est une nécessité dans la connaissance de l'Islam ; Elle est connue du particulier et du commun, des savants et des ignorants parmi les masses. Cela nous suffit largement pour répondre à un tel mensonge. La Sounnah du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a toujours été attaquée par ses ennemis qui sont en fait les ennemis du Qur'an. Ils jettent des doutes sur l'exigence et l'adhésion à la Sounnah et s'efforcent de l'éloigner du Qur'an. Mais Allah a préparé de nombreuses personnes savantes qui se consacrent à protéger la Sounnah et réfuter tous les arguments suspects de ses ennemis contre elle. Al-Hafiz as-Souyouti, que la miséricorde d'Allah soit sur lui, était parmi ces savants ; il écrivit un livre agréable qu'il appela *Miftah al-Jannah fi al-Ihtijaj bi Sounnah*. Il l'introduisit en louant Allah et dit ensuite : « Tu dois savoir, que la miséricorde d'Allah soit sur toi, que la connaissance peut prendre la forme d'un remède, tandis que les opinions de soi, sans aucune preuve, peuvent prendre la forme du mal. Un hérétique rafidi (chiite) accru son attaque contre la Sounnah du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qu'Allah élève son degré, affirmant qu'elle ne devrait pas être utilisée comme preuve pour étayer un argument religieux et que l'argument est dans le Qur'an seul. Tu dois savoir, que la miséricorde d'Allah soit sur toi, que

quiconque nie, en paroles ou en actes, le fait que le Hadith du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) avec sa condition connue dans les Bases du Hadith, est une preuve légitime en Islam, est en effet devenu un incroyant qui est en dehors du giron de l’Islam ; une telle personne se rassemblera dans l’au-delà avec les Juifs et les Chrétiens ou avec n’importe quel groupe de mécréants qu’Allah, Exalté et Loué soit-Il, veut. L’Imam ash-Shafi’i, qu’Allah lui fasse miséricorde, rapporta un jour un Hadith et dit : « Il est authentique. » Un homme lui demanda : « Appelles-tu les gens à suivre ce Hadith, ô Abou ‘Abdallah ? » Ash-Shafi’i se sentit ébranlé par une telle question et rétorqua : « Ô homme ! Suis-je un Chrétien ? M’as-tu vu sortir d’une église ? Est-ce que je porte la ceinture d’un prêtre ? Comment puis-je rapporter un Hadith du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et ne pas approuver qu’il soit suivi ? » *Miftah al-Jannah fi al-Ihtijaj bi Sounnah* (p. 3).

Il existe de nombreuses preuves selon lesquelles la Sounnah est utilisée comme preuve pour tout argument et nous nous référerons aux plus importantes : Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit dans le cas du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) :
« **Et il ne prononce rien sous l’effet de la passion ; Ce n’est rien d’autre qu’une révélation inspirée**. » Sourate an-Najm, Versets 3-4.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit aussi :
« **(Nous les avons envoyés) avec des preuves évidentes et des Livres Sacrés. Et vers toi, Nous avons fait descendre le Qur’an, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu’on a fait descendre pour eux et afin qu’ils réfléchissent**. » Sourate an-Nahl, Verset 44.

L’Imam Abou Ahmad Ibn Hazm, que la miséricorde d’Allah soit sur lui, déclara : « Il est vrai et juste que les paroles du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) font partie de la religion de l’Islam et, sans aucun doute, une révélation d’Allah. » *Al-Ihkam fi Oussoul al-Ahkam* (1/109).

Il a été authentiquement rapporté que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a averti : « *Attention ! On m’a donné le Qur’an et quelque chose du genre* » (rapporté par l’Imam Ahmad (4/131) et Abou Daoud (4604) sous l’autorité d’al-Miqdad Ibn Ma’dikarib (radhiyallahou ‘anhou)) et c’est, sans aucun doute, la Sounnah du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :

« **Allah a fait descendre sur toi le Livre et la Sagesse, et t'a enseigné ce que tu ne savais pas. Et la grâce d'Allah sur toi est immense**. » Sourate an-Nissa, Verset 113
Et
« **Et gardez dans vos mémoires ce qui, dans vos foyers, est récité des versets d'Allah et de la sagesse**. » Sourate al-Ahzab, Verset 34.

Ibn al-Qayyim a dit : « Le Livre est le Qur'an, et al-Hikmah est la Sounnah du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) comme convenu par les Ancêtres Bien Guidés. Quoi que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous a informés au sujet d'Allah, nous devons le croire avec foi exactement comme nous croyons en la révélation du Qur'an par Allah, Exalté et Loué soit-Il, à Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Il s'agit d'une partie fondamentale de la foi établie et approuvée parmi les Musulmans et seul un non-musulman le nie. » *Ar-Rouh* (p.105).

Il a également été rapporté authentiquement que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a mis en garde : « *Attention ! On m'a donné le Qur'an et quelque chose du genre avec mais le temps viendra où un homme repus sur son canapé dira : « Gardez ce Qur'an ; Ce que vous y trouvez comme étant permis, traitez-le comme permis et ce que vous y trouvez comme interdit, traitez-le comme interdit*. » » Rapporté par Abou Daoud (4604) dans le *Chapitre Adhérez à la Sounnah* ; at-Tirmidi (2666) dans le *Chapitre La Connaissance* ; L'Imam Ahmad (4/130-132) et Ibn Majah (12) dans *L'Introduction*.

Al-Irbad Ibn Sariyah (radhiyallahou 'anhou) rapporta que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) prononça un avertissement qui rendit nos cœurs craintifs et nos yeux larmoyants. Nous avons dit : « Ô Messager d'Allah, c'est comme si c'était un sermon d'adieu, alors conseille-nous. » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Je vous enjoins d'avoir la Taqwa (piété et crainte) d'Allah, et que vous écoutiez et obéissiez, même si un esclave est établi sur vous. Celui d'entre vous qui vit assez longtemps verra de nombreuses différences. Par conséquent, observez ma Sounnah et la Sounnah des Successeurs Bien Guidés, tenez-les avec vos molaires*. »

Al-Irbad Ibn Sariyah (radhiyallahou 'anhou) rapporta de même que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) conduisit ses Compagnons dans la prière à Khaybar, puis se leva et dit :

« *Est-ce que l'un de vous, allongé sur sa couche, s'imagine qu'Allah n'a interdit que ce qui se trouve dans le Qur'an ? Par Allah, j'ai prêché, ordonné et interdit diverses choses aussi nombreuses que celle qui se trouve dans le Qur'an, ou plus.* » Une partie du Hadith fut rapporté par Abou Daoud (3050) avec Ash'at Ibn Shou'bah al-Massissi dans sa chaîne de narration ; il n'a été authentifié que par Ibn Hibban tandis que le reste des narrateurs sont dignes de confiance.

Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhoum) a rapporté que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Je vous ai laissé deux choses, si vous y adhérez, vous ne vous égarerez jamais : le Livre d'Allah et la Sounnah de Son Messager* (sallallahou 'aleyhi wa sallam). » Rapporté par al-Hakim dans *al-Moustadrak* (1/93) et il a dit : « Sa chaîne de narration est authentique. »

Abou Rafi' a rapporté que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Que je ne trouve pas l'un de vous allongé sur sa couche lorsqu'une question lui vient, après moi, concernant ce que j'ai commandé ou interdit et qu'il dit : « Nous ne savons pas. Ce que nous avons trouvé dans le Livre d'Allah, nous l'avons suivi.* » Rapporté par al-Hakim dans *al-Moustadrak* (1/158-159).

Ibn Hazm a dit : « Si un homme dit qu'il n'accepte que ce que nous trouvons dans le Qur'an alors il devient mécréant selon l'accord unanime des savants. » *Al-Ihkam fi Oussoul al-Ahkam* (2/80).

'Abdallah Ibn 'Abd al-Barr a rapporté dans son livre, *Jami' Bayan al-'Ilm*, que 'Abd ar-Rahman Ibn Yazid vit un homme accomplir le Hajj dans ses vêtements normaux et quand il l'avertit, l'homme dit : « Cite-moi un verset du Livre d'Allah pour m'interdire de porter des vêtements normaux et je les enlèverai aussitôt. Alors il récita le verset : « **Prenez ce que le Messager vous donne ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en**. » Sourate al-Hashr, Verset 7.

Il a été confirmé par Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) qu'une femme l'approcha et lui demanda : « « N'est-ce pas toi qui a dit : « Allah a maudit la femme qui allonge artificiellement les cheveux (les siens ou ceux de quelqu'un d'autre) et celle qui se fait

allonger les cheveux et celle qui tatoue (elle-même ou quelqu'un d'autre) et celle qui se fait tatouer ? » (Hadith rapporté par al-Boukhari) Il (Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou)) répondit : « Oui. » Elle dit : « J'ai lu le Livre d'Allah du début à la fin et je n'ai pas trouvé ce que tu as dit, » alors il lui dit : « Si tu l'as lu alors tu l'as trouvé. N'as-tu pas lu le verset : « **Prenez ce que le Messager vous donne ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en** ? » Elle répondit : « Oui, je l'ai ! » Il dit : « J'ai entendu Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « *Allah a maudit la femme qui allonge artificiellement*…. » Rapporté par al-Boukhari (10.313, 314) et Mouslim (2125).

C'est comme si ces gens (les Qur'anistes qui prétendent ne croire qu'en ce qui est écrit dans le Qur'an et rejetent la Sounnah du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam)) avaient également nié le Qur'an, parce que le Qur'an nous enjoint d'obéir au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et d'adhérer à sa Sounnah.

'Umar Ibn al-Khattab (radhiyallahou 'anhou) a dit : « Il viendra un peuple qui discutera avec vous de ce qui est allégorique dans le Qur'an ; alors répondez-leur avec la Sounnah du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) car les gens qui possèdent la connaissance de la Sounnah sont plus instruits sur le Livre d'Allah. » Rapporté par ad-Darimi et al-Lalika'i.

Note Utile : Y a-t-il une référence au Mahdi dans le Qur'an ?

L'un des interprètes du Qur'an a rapporté qu'il y a une référence au Mahdi dans le verset : « **Pour eux, ignominie ici-bas ; et dans l'au-delà un énorme châtiment**. » Sourate al-Baqarah, Verset 114.

L'Imam des interprètes, Ibn Jarir at-Tabari, que la miséricorde d'Allah soit sur lui, a rapporté qu'as-Souddiy a dit : « L'humiliation (ignominie) sera l'apparition du Mahdi, la conquête de Constantinople et leur mise à mort. Quant au terrible châtiment, c'est le châtiment en Enfer qui ne sera pas réduit pour ses habitants éternels. » *Jami' al-Bayan* (2/525) avec l'édition de Cheikh Ahmad Shakir.

Al-Qourtoubi a rapporté de Qatadah et d'as-Souddiy : « Leur humiliation dans cette vie est l'apparition du Mahdi, la conquête de Constantinople, de Rome et du reste de leurs villes, comme nous l'avons mentionné dans le livre *at-Tadzkirah* (le Rappel). » *Al-Jami' li Ahkam al-Qur'an* (2/79).

Ibn Kathir a rapporté qu'as-Souddiy, 'Ikrimah et Wa'il Ibn Daoud ont interprété « leur humiliation » comme étant l'apparence du Mahdi et l'ont rectifié en disant que c'est plus général que cela. *Tafsir al-Qur'an al-'Azim* (1/226).

Shawkani a dit dans son interprétation *Fath al-Qadir* : « Leur humiliation dans cette vie aura lieu avec l'apparition du Mahdi qui les tuera après la conquête de Constantinople ; c'est leur humiliation. » *Fath al-Qadir* (1/132).

Cheikh Sayyid ash-Shablanji a dit dans *Nour al-Absar* : « Mouqatil Ibn Souleyman et les interprètes qui l'ont suivi ont dit dans leur analyse du verset « **Il sera un signe au sujet de l'Heure** » (Sourate az-Zoukhrouf, verset 61) : « C'est le Mahdi qui apparaîtra à la fin des temps et après son apparition, il y aura des Signes du Lever de l'Heure du Jugement. »

Notez que la citation de ces deux versets n'est pas destinée à servir de preuve mais comme un moyen de rassembler ce qui a été dit à ce sujet ; c'est pourquoi nous ne les avons pas mentionnés au début de la réponse au premier argument douteux.

Le deuxième argument douteux

Certaines personnes prétendent que les Ahadith sur le Mahdi sont considérés comme « ahad » (c'est-à-dire rapportés uniquement par un seul narrateur).

La réponse : C'est une fausse affirmation. En fait, de nombreux érudits ont déclaré que les Hadiths rapportés sur le Mahdi ont été rapportés dans leur contexte par de nombreux narrateurs successifs et parmi ces érudits figurent : al-'Abiri, Ibn al-Qayyim, Ibn Hajar, al-Mouzzi, al-Haytami, al-Qourtoubi, as-Sakhawi et as-Souyouti.

D’autres érudits qui ont déclaré que ces Hadiths ont été rapportés par des narrateurs successifs sont : az-Zarqani, Mar’i Ibn Youssouf al-Hanbali, a-Shawkani, as-Safarini, Muhammad Siddiq Hassan Khan, al-Barzakhi, Abou Sa’oud Idris, Muhammad Habiboullah Shanqiti et d’autres.

L’existence d’un Hadith dans de nombreux livres avec différentes chaînes de narration renforce sa crédibilité ; à la suite de cela, divers savants ont enregistré les Ahadith sur le Mahdi, sans parler de ceux qui les ont authentifiés et ont jugé en faveur de l’obligation pour tous les Musulmans d’y croire également.

Cheikh ‘Abdallah Ibn Siddiq al-Ghammari a déclaré au cours de sa réponse contre ceux qui doutaient de la succession des Ahadith concernant la descente de ‘Issa et son meurtre du Dajjal : « Il ne fait aucun doute qu’il est définitivement impossible pour un groupe des Compagnons et leurs érudits suivants du Hadith de travailler ensemble, directement ou indirectement, pour une telle erreur. Un groupe d’érudits, dont Ibn Hazm, a déclaré que si un Hadith était rapporté par cinq Compagnons du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), alors il devient Moutawatir. »
Les érudits du Hadith ont classé les Ahadith en deux grandes catégories qui sont appelées Moutawatir et Ahad. **Hadith Moutawatir** est celui qui a été rapporté par un grand nombre de narrateurs et il est donc inconcevable que tous aient pu mentir. Quant aux **Hadith Ahad**, le nombre de narrateurs est inférieur à celui de ceux rapportant le Hadith Moutawatir.

Son opinion à ce sujet est saine et correcte car les Compagnons, qu’Allah soit satisfait d’eux, étaient les meilleurs des gens en termes de justice, d’exactitude et de perfection. Allah, Exalté et Loué soit-Il, les a honorés également de Ses Bénédictions d’éloquence, de bonne perspicacité et de pureté du cœur ; sans parler de leur bonhomie. Les Compagnons (radhiyallahou ‘anhoum) bien sûr, avaient d’autres qualités qui les qualifiaient pour accompagner le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) pour défendre la religion d’Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, et transmettre Son Message. ‘Abdallah Ibn Mas’oud (radhiyallahou ‘anhou) a raconté : « Allah a regardé le cœur de Ses serviteurs et a trouvé le cœur de Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) le meilleur de tous, alors Il l’a choisi et l’a envoyé avec Son Message. Alors Il, Exalté et Loué soit-Il, regarda les cœurs de Ses serviteurs et trouva que les cœurs des Compagnons de Son Messager étaient les meilleurs des

cœurs ; il les fit donc ministres de Son Messager ; ils se sont battus pour Sa religion. Par conséquent, tout ce que les Musulmans (les Compagnons) ont considéré comme sain, est sain aux yeux d'Allah, et tout ce que les Musulmans ont considéré comme mauvais, est mauvais aux yeux d'Allah, Loué soit-Il. » Rapporté par Ahmad (*as-Sounnah*), al-Bazzar et at-Tabarani (*al-Kabir*).

Quand Abou Bakr (radhiyallahou 'anhou) voulut recueillir le Qur'an, lors des combats acharnés de la bataille d'al-Yamamah, il dit à 'Umar et Zayd (radhiyallahou 'anhoum) : « Quiconque apporte deux témoins à propos de quelque chose qu'il a appris du Livre d'Allah, alors écrivez-le. » Zayd Ibn Thabit (radhiyallahou 'anhou) déclara : « J'ai donc commencé à localiser du matériel coranique et à le collecter à partir de parchemins, d'omoplates, de feuilles de palmier dattier et de la mémoire des hommes (qui le connaissaient par cœur). J'ai trouvé avec Khouzaymah deux Versets de Sourah at-Tawba que je n'ai trouvé chez personne d'autre (c'est-à-dire qu'il ne l'a pas trouvé enregistré chez quelqu'un d'autre en dehors de Khouzaymah qui était le seul à l'avoir fait écrire. Sinon, de nombreux Compagnons l'avaient mémorisé et ne l'avaient pas enregistré), (et ils étaient) : « **Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants. Alors, s'ils se détournent dis : « Allah me suffit. Il n'y a de divinité que Lui. En Lui je place ma confiance ; et Il est le Seigneur du Trône immense. »** » (Sourate at-Tawba, Versets 128-129).
Rapporté par al-Boukhari (9/9:13) dans *Les Mérites du Qur'an : Chapitre de la Collection du Qur'an* et at-Tirmidi (3102) dans *Tafsir*.

Abou Khouzaymah al-Ansari est Khouzaymah Ibn Thabit (radhiyallahou 'anhou), dont le témoignage de foi fut déclaré par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) comme celui de deux hommes (Se référer à *al-Issahah fi Tamyyiz as-Sahabah* (2/278-279). Vérifiez son histoire du témoignage dans *Sounan Abou Daoud* (3607) et an-Nassa'i (7/301-302)) ; il était appelé « celui qui a deux témoignages de foi. » As-Siddiq (Abou Bakr (radhiyallahou 'anhoum)) s'est contenté du témoignage de deux hommes concernant le Qur'an, et c'est la règle fondamentale de l'Islam, et la base de la certitude. Celui qui nie quoi que ce soit est un mécréant selon l'accord général des Musulmans, connaissant les précautions, la vigilance et la vigilance des Compagnons, en ce sens que lorsque deux Compagnons s'accordaient sur un

même récit, il n'y avait pas de place pour le doute et l'erreur. Par conséquent, qu'en est-il d'un Hadith rapporté par un groupe de Compagnons qui l'a raconté à un groupe de leurs disciples et ainsi de suite à la génération suivante... Il ne fait aucun doute qu'un tel Hadith devient Moutawatir. » *La Foi des Musulmans dans la descente de Jésus* (p. 8-9).

Le troisième argument douteux

Il est basé sur ses précédents ; c'est leur dire : « Les Hadiths qui sont Ahad (Hadith Ahad est un Hadith isolé qui n'est pas qualifié de Moutawatir. Un Moutawatir est un hadith qui est rapporté par un si grand nombre de personnes qu'on ne peut s'attendre à ce qu'elles soient d'accord sur un mensonge) ne sont pas utiles pour la connaissance ».

La réponse : En supposant que les Ahadith concernant le Mahdi étaient Ahad :
La majorité des Ancêtres Bien Guidés et la plupart des savants de l'Oummah croient qu'une narration venant d'un Compagnon implique connaissance et certitude.
Cela ne devrait pas être soutenu que cela signifie dans sa seule hypothèse de base, parce que le consensus de la Oummah est exempt d'erreur, par conséquent, il est faux de penser que l'infaillible pourrait se tromper. Cette opinion a été approuvée par Ibn as-Salah et a été approuvée par Ibn Kathir, Ibn Hajar, as-Souyouti et d'autres. Voir *'Ouloum al-Hadith* d'Ibn as-Salah.

Le savant ash-Shafi'i a fait également référence dans son grand livre *ar-Rissalah* à un Hadith Ahad pour soutenir une question de la foi ; il a dit : « Je n'ai rien trouvé pour prouver que les érudits musulmans ont été en désaccord sur la narration d'un Hadith Ahad. » *Ar-Rissalah* (p. 457-458).

Cheikh Taqiy ad-Din déclara : « La plupart des érudits de l'Oussoul (les bases/principes) des écoles de pensée Hanbali, Shafi'i, Hanafi et Maliki, disent : « le Hadith Ahad représente la connaissance ; il est considéré comme authentique lorsque l'Oummah l'approuve et le met en œuvre. Une proportion de savants a dit : « Il y a certains Ahadith Ahad qui nécessitent une connaissance avec une certitude absolue (c'est-à-dire sans aucun doute possible), comme le récit de Malik de Nafi' d'Ibn 'Umar. » *Al-Miswaddah* par Ahl Taymiyyah (p. 240, 244)

Malik déclara que les Ahadith Ahad représentent la connaissance, tout comme Ibn Khouwayz Mindad, et c'est l'opinion de tous les savants Maliki, comme mentionné par 'Abd al-Wahhab. *Ibid*, (p. 244) ; *Moukhtassar as-Sawa'iq al-Moursalah* (p. 475, 482).

C'est également l'opinion des disciples d'Abou Hanifah, de Daoud et de ses compagnons ; et elle a été soutenue par Ibn Hazm dans son livre *Al-Ihkam*. *Ar-Rissalah* (p. 369).) Cela a été mentionné par al-Houssayn al-Karabissi et Abou Ishaq ash-Shirazi dans son livre *Al-Oussoul*. Les érudits Hanafi ont déclaré que le Hadith Ahad avec une longue narration est aussi un Hadith de connaissance, comme le Hadith « Il n'y a pas de testament pour un héritier » ; le Hadith d'« imposer al-jizyah (taxe imposée aux non-musulmans vivant sous autorité islamique) à la minorité Majous » et le Hadith de la part (un sixième) de l'héritage de la grand-mère ; ces Ahadith sont tous Ahad. Tous les Ancêtres Bien Guidés s'accordèrent sur leur authenticité et ce consensus fut successivement rapporté par les dirigeants des quatre écoles de fiqh (jurisprudence islamique).

Les preuves des bienfaits des Hadith Ahad dans la connaissance

Les Musulmans croient en l'obligation d'obéir au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) en adhérant à tous ses commandements et en acceptant tout ce qu'il a apporté de son Seigneur.
Al-Hikmah qui est la Sounnah du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a le statut du Qur'an car c'est une révélation d'Allah, comme Il, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Allah a fait descendre sur toi le Livre et la Sagesse (al-Hikmah), et t'a enseigné ce que tu ne savais pas**. » Sourate an-Nissa', Verset 113.

La Sounnah est ce qui est interprété à l'Oummah pour la mettre en œuvre comme le Qur'an, suivant la parole d'Allah :
« **Et gardez dans vos mémoires ce qui, dans vos foyers, est récité des versets d'Allah et de la sagesse**. » Sourate al-Ahzab, verset 34.

La Sounnah est une législation révélée par le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) comme le Qur’an, car il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *J’ai reçu le Qur’an et quelque chose similaire*. »

Ces preuves confirment que les traditions du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) ont la règle de la Législation Divine, sauvegardée par Allah, Exalté et Loué soit-Il, de sorte que la preuve est élevée sur les gens. Car Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **En vérité c’est Nous qui avons fait descendre le Qur’an et c’est Nous qui en sommes gardien**. » Sourate al-Hijr, Verset 9. Par conséquent, il est nécessaire que la Sounnah soit incluse dans le Message, qu’Allah, Exalté et Loué soit-Il, S’est engagé à préserver.
La plupart des Ahadith sont venus renforcer les bases mentionnées dans le Qur’an, dans lesquelles Allah, Exalté et Loué soit-Il, a rassemblé la plupart des règlements. Allah, Exalté et Loué soit-Il, a délégué les explications de toutes les Lois et Réglementations Islamiques à Son Messager (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), en disant :
« **Et vers toi, Nous avons fait descendre le Qur’an, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu’on a fait descendre pour eux et afin qu’ils réfléchissent**. » Sourate an-Nahl, Verset 44.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, a aussi dit :
« **Nous t’avons fait descendre le Livre en vérité, afin que tu juges entre les hommes**. » Sourate an-Nissa', Verset 105.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, a ordonné à Son Messager (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) d’informer de tout ce qui lui a été révélé, en disant :
« **Ô Messager, transmets ce qui t’a été descendu de la part de Ton Seigneur**. » Sourate al-Ma'idah, Verset 67.

Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a répondu avec soumission à l’ordre de Son Seigneur, puisqu’il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) transmit le Message et expliqua tous les règlements révélés dans le Qur’an. Ses Compagnons approuvaient tout ce qui leur était expliqué et ils appliquaient ces règlements dans leur vie avant de les transmettre à la génération suivante.

Ceux qui ont fait de la religion une question d'hypothèse se sont autorisés à induire tout ce qui est faux ou érroné dans l'Islam et ils appellent les gens à l'adopter, malgré les mauvaises pensées dans leur esprit que sa mise en œuvre pourrait être une question d'égarement.

Il ne fait aucun doute que l'abstention d'approuver le Hadith Ahad soulève des doutes sur certaines bases de la religion et de ses branches, qui ont été transmises principalement à travers des récits Ahad ; il ouvre largement la porte à tous ceux qui veulent attaquer et s'opposer aux enseignements de l'Islam, afin de remettre en question la crédibilité de nos Ancêtres Bien Guidés qui croyaient avec une véritable conviction en ces Ahadith et les ont adoptés dans leur vie.

Ils ne croient pas aux rapports transmis par les Ancêtres Bien Guidés, à cause de leur éducation dite rationnelle, reçue des prédicateurs des écoles de pensée jahmi et mou'tazili, qui prétendaient utiliser des preuves fondées sur la raison ; alors qu'en fait, ils ne sont que des illusions et des inventions de leur imagination, en raison de leur confiance aveugle dans leurs cheikhs qui leur ont enseigné de telles théories, bien que la plupart de leurs livres de référence appartiennent à des philosophes et des athées, tels que des penseurs grecs et mages. Ils n'ont jamais donné à de telles théories le « jugement » comme Ahad qu'ils ont donné aux Hadiths du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), concernant le Mahdi, lorsqu'ils ont affirmé qu'ils n'étaient pas confirmés.

Ils adoptent les déclarations et théories de leurs cheikhs comme essentielles dans leur madhhab principal ; ils argumentent contre quiconque essaie de mettre en doute leur authenticité, bien que leurs déclarations aient été rapportées par voie d'Ahad qu'elles comportent toutes sortes de contradictions.

Il est courant chez les Musulmans de rapporter toute déclaration à son narrateur, de l'approuver depuis son émetteur, même si elle n'est rapportée que par une seule personne, puis de louer ou de critiquer son narrateur. C'est au-delà du déni de quiconque, car personne n'a jamais dit : « Une telle déclaration ne fournit aucune connaissance » ou « elle ne peut pas être totalement acceptée comme vraie, » de la même manière que ces ennemis ont traité les informations Ahad dans les Ahadith du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Un disciple apprenant différentes matières s'appuie sur les conférences de son cheikh ; il y croit et les défend vigoureusement, même si son professeur (« cheikh ») en est un, qui les a probablement rapportés d'une seule personne.
S'ils avaient donné aux déclarations de leurs cheikhs la définition d'ahad, qu'ils attribuent avec enthousiasme aux Hadiths du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ils n'auraient pas une telle conviction quant à leurs connaissances acquises, et ainsi ils tomberont donc dans l'une de ces deux conclusions :
1- L'aveu que tout ce qu'ils ont appris et en quoi ils ont cru est basé sur des conjectures.
2- L'affirmation selon laquelle leurs savants étaient meilleurs que les Ancêtres et les Transmetteurs Bien Guidés des Hadiths du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) (c'est-à-dire que les informations publiées par leurs savants représentent une véritable conviction, tandis que les Hadiths du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ne sont que de simples hypothèses !).

Tous les Ahadith dans les deux livres authentiques (*Sahih al-Boukhari* et *Sahih Mouslim*) ont été acceptés par toute l'Oummah avec une véritable conviction. Ce consensus n'inclut pas nécessairement les membres de toutes les sectes attribuées à l'Oummah Islamique. En effet, certains groupes d'innovation, qui s'opposent à la majorité de l'Oummah en matière de croyance, rejettent les Ahadith et déprécient la Sounnah dans son ensemble, par exemple, les rafidi chiites rejettent les Ahadith sur les Mérites des Compagnons (radhiyallahou 'anhoum), le Ahadith d'essuyer les chaussettes lors des ablutions ; tandis que la secte mou'tazili rejette les Ahadith sur la Shafa'ah (Intercession) du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), etc.

L'objection de ces gens n'est pas prise en compte, car ils n'acceptent que ce qui va de pair avec leurs propres caprices. Ils ont accepté de nombreux Ahadith dans les deux livres authentiques et avec beaucoup d'autres qui ne sont pas au même niveau d'authenticité que les Ahadith sur le Mahdi, et les ont approuvés comme preuves fermes et certifiées, bien qu'ils aient été Ahad. Ils choisissent donc quels Hadiths qu'ils acceptent ou rejettent.

Les deux livres authentiques (*as-Sahihayn*) ont été largement utilisés pendant plus de onze siècles dans le monde islamique, de l'est à l'ouest, et les érudits musulmans en font toujours rapport et s'y réfèrent pour régler les différends.

Il est rare de trouver une publication sur le culte et les croyances d'un éminent érudit sans aucune référence aux deux livres authentiques ou à leurs deux auteurs, ou au moins une mention de l'un d'entre eux.

Il n'a jamais été rapporté qu'un érudit bien établi ait jamais tourné en dérision ou douté de la faculté d'apprentissage des deux Cheikhs (auteurs des deux livres authentiques, al-Boukhari wa Mouslim, rahmatoullah 'aleyhim), ou que quoi que ce soit dans leurs écrits n'était pas confirmé.

Le consensus s'était déjà produit du vivant des Compagnons et de leurs successeurs parmi les deux générations précédentes sur l'approbation des récits Ahad, ce qui en confirmait l'authenticité.

Par conséquent, l'opposition des rafidi chiites, des khawarijes et des mou'tazili n'a aucun fondement, tout comme celle des gens qui ne sont pas experts dans la science du Hadith.

Si le consensus est établi par les savants de l'Oummah et leurs disciples, alors notre Oummah est à l'abri des erreurs ou des égarements car il est possible qu'un narrateur puisse se tromper, mais il n'est pas possible que l'ensemble de l'Oummah se trompe.

S'il est dit que l'information ahad pourrait être en soi une supposition, alors son approbation par l'Oummah la rend catégorique, car Allah, Exalté et Loué soit-Il, a garanti l'infaillibilité dans le consensus de toute l'Oummah.

Il y avait un accord général sur l'utilisation de tous les Ahadith dans les deux livres *Sahih* et d'autres traditions authentiques ; par conséquent, cela indique que les informations contenues dans ces Hadiths sont vraies, sinon il y aurait un consensus sur quelque chose d'erroné, ce qui est peu probable.

De plus, il n'est pas permis dans la Shari'ah (Loi Islamique) de confondre la vérité avec le mensonge, sans preuve pour distinguer l'un de l'autre. Allah, Exalté et Loué soit-Il, a fait la lumière sur la vérité, qui est connue de celui qui connaît leur Seigneur, Sa Religion et Sa

Shari'ah. Quant à ceux qui se retournent contre la religion dans leur imitation aveugle des doctrines des autres, il n'est pas surprenant que la vérité ne soit pas claire pour eux, à cause de leur incapacité à comprendre la religion d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, tout comme une personne aveugle qui ne peut pas distinguer entre la nuit et le jour.

Lorsque les cœurs de ces gens ont été assombris par le manque de la Lumière d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, ils ont embrassé de fausses doctrines et ont par conséquent rejeté les Hadiths rapportés par les élites de cette Oummah (les Compagnons et leurs disciples) et ont accepté d'autres concepts qui étaient en accord avec leurs désirs.
Allah, Exalté et Loué soit-Il, condamne les personnes qui suivent des hypothèses et des mensonges, et interdit de parler en matière de religion, sans aucune connaissance :
Il dit :
« **Et ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance**. » Sourate al-Isra', Verset 36.
« **Dis : « Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes (les grands péchés), tant apparentes que secrètes, de même que le péché, l'agression sans droit et d'associer à Allah ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas**. » » Sourate al-A'raf, Verset 33.
« **Dis : « Avez-vous quelque science à nous produire ? Vous ne suivez que la conjecture et ne faites que mentir**. » » Sourah al-An'am, Verset 148.
« **Et si tu obéis à la majorité de ceux qui sont sur la terre, ils t'égareront de la voie d'Allah : ils ne suivent que la conjecture et ne font que fabriquer des mensonges**. » Sourate al-An'am, Verset 116.
« **Ils ne suivent que la conjecture et les passions de [leurs] âmes, alors que la guidée leur est venue de leur Seigneur**. » Sourate an-Najm, Verset 23.
« **Alors qu'ils n'en ont aucune science: ils ne suivent que la conjecture, alors que la conjecture ne sert à rien contre la vérité**. » Sourate-Najm, Verset28.
« **Et la plupart d'entre eux ne suivent que conjecture. Mais, la conjecture ne sert à rien contre la vérité ! Allah sait parfaitement ce qu'ils font**. » Sourate Younous, Verset 36.
Allah, Exalté et Loué soit-Il, condamne les mécréants qui admettent :
« **Nous ne faisions à son sujet que de simples conjectures et nous ne sommes pas convaincus [qu'elle arrivera]**. » Sourate al-Jathiya, Verset 32.

Ces Versets soulignent l'interdiction de dire des choses sur Allah, Exalté et Loué soit-Il, dont on n'a pas connaissance, ou d'adorer Allah, Exalté et Loué soit-Il, suivant ses conjectures et suppositions car la conjecture ne sert à rien contre la vérité.

Les Compagnons, qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, soit satisfait d'eux, étaient connus pour approuver les Ahadith Ahad, tout comme les gens de Qouba étaient connus pour leur changement de direction de Qiblah vers al-Ka'bah dans la prière, en s'appuyant sur un Hadith Ahad car c'était une preuve claire et évidente en laquelle croire, sinon ils n'auraient pas changé leur Qiblah si ce n'était qu'une conjecture ou s'ils avaient un problème à accepter et à agir selon un Hadith Ahad.

Abou Talhah al-Ansari (radhiyallahou 'anhou) s'est appuyé sur un Hadith concernant l'interdiction des boissons alcoolisées, qu'il appliqua immédiatement et détruisit tout alcool en sa possession.

Les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, étaient célèbres pour leurs témoignages sur Allah, Exalté et Loué soit-Il, et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) par ces paroles ahad, et il ne fait aucun doute qu'ils n'ont témoigné que de ce qu'ils croyaient être authentique.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messager sera témoin à vous**. » Sourate al-Baqarah, Verset 143.
Allah, Exalté et Loué soit-Il, les a décrits comme juste équilibrés comme ils ont témoigné sur les nations. Ils ont transmis l'information du Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui leur a ordonné de les confirmer, comme il en est de son Message. Ils lisent le Verset d'Allah, Exalté et Loué « **à l'exception de ceux qui auront témoigné de la vérité en pleine connaissance de cause**. » Sourate az-Zoukhrouf, Verset 86.

Par conséquent, leur témoignage avec cette information de leur Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nécessite leur ferme conviction de ce qu'ils disent, en raison de leur juste équilibre et de leur prudence face à tout ce qui est mis en doute.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Demandez donc aux gens du rappel si vous ne savez pas**. » Sourate an-Nahl, Verset 43.
« **Les croyants n'ont pas à quitter tous leurs foyers. Pourquoi de chaque clan quelques hommes ne viendraient-ils pas s'instruire dans la religion, pour pouvoir à leur retour, avertir leur peuple afin qu'ils soient sur leur garde**. » Sourate at-Tawbah, Verset 122.

Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a envoyé ses messagers à toutes les nations autour de lui pour les informer de son Message Divin et leur enseigner les Lois d'Allah, Exalté et Loué soit-Il. Si les informations des messagers n'avaient fourni aucune connaissance, alors il n'y aurait eu aucune transmission du Message du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Il n'a jamais été rapporté qu'aucun des récepteurs du message n'ait jamais dit au messager que ses informations étaient insuffisantes et qu'elles ne seraient pas prises en compte jusqu'à ce qu'elles leur soient rapportées par plus d'un messager.

Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) s'est contenté de les informer à son sujet et de leur enseigner les Commandements d'Allah, Exalté et Loué soit-Il ; ainsi il a accompli sa tâche, suivant le Commandement d'Allah, Exalté et Loué soit-Il :
« **Ô Messager, transmets ce qui t'a été descendu de la part de Ton Seigneur**. » Sourate al-Ma'idah, Verset 67.

Et ses disciples emboîtèrent le pas, jusqu'à ce que la preuve soit établie pour toute la création (l'humanité et les djinns).

Allah, Exalté et Loué soit-Il, a ordonné que tout différend soit réglé en se référant à Son Livre et à la Sounnah de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), en disant :
« **Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messager**. » Sourate an-Nissa', Verset 59.
« **Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux**. » Sourate an-Nour, Verset 63.

La référence au Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) fait référence à son mode de vie et à ses traditions. Si sa Sounnah n’avait été qu’une simple conjecture, aucun différend ne serait jamais réglé en s’y référant.

On sait que la plupart des Ahadith du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) ont été transmis sous des formes ahad et les bien guidés de l’Oummah s’y sont toujours référés, conformément aux Commandements Divins mentionnés précédemment. Ils considèrent qu’il est décisif pour régler tout différend entre eux et méprisent quiconque le rejette, en l’avertissant du tourment douloureux promis par Allah, Exalté et Loué soit-Il, pour ceux qui s’opposent aux commandements de Son Messager (sallallahou ‘aleyhi wa sallam).

Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) loua ceux qui rapportent ses traditions et condamné ceux qui les rejettent, en disant : « *Qu’Allah, Exalté et Loué soit-Il, illumine un homme qui entend une tradition de moi, l’apprend par cœur et la transmet aux autres. Plus d’un détenteur de la connaissance la transmet à quelqu’un qui est plus savant que lui ; et plus d’un détenteur de la connaissance l’ignore*. » Rapporté par Ahmad (4/80) ; Ibn Majah (230) ; ad-Darimi (1/75) ; Abou Daoud (3660) ; at-Tirmidi (2795), sous l’autorité de Zayd Ibn Thabit (radhiyallahou ‘anhou). Il a également été enregistré sous l’autorité de Joubayr Ibn Mout’im (radhiyallahou ‘anhou) par Ibn Majah (3056), Ahmad (4/80), ad-Darimi (1/74) et d’autres. On peut voir comment le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) ordonna à quiconque entendait quelque chose à son sujet d’en informer les autres.

Le quatrième argument douteux

Il est basé sur ses précédents, qui est leur affirmation selon laquelle les Ahadith Ahad ne devraient pas être considérés en matière d’invisible et de croyance.

La réponse : Aucun des savants n’a jamais prétendu que l’Ahadith Ahad ne devrait pas être invoqué en matière d’invisible. Au contraire, il y a un accord global sur le contraire. Consultez tous les différents livres de la Sounnah, tels que les deux livres authentiques de Hadith (*Sahihayn*), les Sounan, les livres de Tafsir, les biographies, les livres de Signes et Miracles, les livres de Foutouhat et de Batailles, les livres des Signes de l’Heure, etc., vous

les trouverez pleins d'Ahadith Ahad concernant les questions de récompense et de punition, et d'informations sur les événements futurs. Les savants du Hadith et du Tafsir approuvent ces Ahadith et les considèrent parmi les Signes de la prophétie.

Cheikh as-Safarini, que la miséricorde d'Allah, soit sur lui, déclara : « Les Ahadith Ahad sont utilisés dans les bases de la religion et le savant Ibn 'Abd al-Barr a dit qu'il y avait un accord général à ce sujet. » *Lawami' al-Anwar al-Bahiyya*.

Cheikh 'Abdallah Ibn Jibrin a donné une définition détaillée de la signification des traditions Ahad en matière de foi, en disant : « Allah, Exalté et Loué soit-Il, a ordonné à son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de transmettre le message qui lui a été envoyé et d'appeler les gens à remplir le devoir pour lequel ils sont nés (c'est-à-dire adorer Allah, Exalté et Loué soit-Il, Seul). Il a commencé par leur enseigner les bases de leur religion, telles que la connaissance de leur Divinité, Son Monothéisme, Ses Noms et Attributs, Ses Récompenses et Son Décret Divin, etc. Ces sciences sont les fondements sur lesquels l'Islam est basé ; par conséquent, il était nécessaire que les gens les apprennent afin d'avoir une foi correcte. Par conséquent, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a commencé par appeler les gens à se familiariser avec ces bases et principes, en fournissant des preuves et en donnant des exemples afin d'établir une vraie foi dans leurs cœurs, qui étaient les incitations pour qu'ils agissent et accomplissent tous leurs devoirs. »

Les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, ont embrassé tous les enseignements du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) à cœur ouvert puis ils les ont transférés en les transmettant à ceux qui viendront après eux, conformément au Hadith « Transmettez mes enseignements au peuple, même s'il s'agit d'un seul Verset. » Rapporté par al-Boukhari (6/496) sous l'autorité de 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum).

C'est donc une obligation pour tout Musulman d'accepter tout ce qui est renseigné sur le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), que ce soit par des récits successifs ou par des récits ahad, après en avoir vérifié l'authenticité.

Les Ancêtres Bien Guidés ont reçu les traditions du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) concernant toutes les questions du credo de l'Islam, donc ils les ont enregistrées en volumes,

ayant une véritable conviction de leur authenticité, et croyant que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) les a apportées tout comme il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a apporté les traditions de la Salat, de la Zakat et du monothéisme ; et ils incluent les Ahadith de Shafa’ah (l’intercession du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) pour le bénéfice de sa Oummah devant Allah, Exalté et Loué soit-Il, le Jour du Jugement), al-Hawd (le Bassin ou le Réservoir au Paradis), al-Mizan (la balance), le châtiment ou la bénédiction dans la tombe, voir Allah, Exalté et Loué soit-Il, dans l’au-delà, etc.

Les personnes qui sont au courant des conditions des narrateurs et des chaînes d’autorités des Ahadith, obtiennent la conviction de l’authenticité de cette Sounnah (Traditions Ahad) et croient que leur transmission, sans aucun doute, vient directement du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). Ceux qui ont rapporté la Sounnah Ahad sont ceux qui nous ont transmis tous les enseignements de la Shari’ah. Par conséquent, quiconque rejette les traditions Ahad est en fait en train de calomnier la crédibilité de tous les Compagnons (radhiyallahou ‘anhoum) malgré la bonne réputation de dévotion et de piété qu’ils avaient.

Le cinquième argument douteux

Les personnes qui rejettent les Traditions Ahad affirment : « Nous avons vérifié les Ahadith sur le Mahdi mais nous n’avons pas pu trouver un seul Hadith dans les deux (livres) *Sahih* (authentiques) d’al-Boukhari et Mouslim, et il n’est pas acceptable d’utiliser comme preuve à l’appui un Hadith ce qui n’est pas enregistré dans les deux (livres) Sahih.

La réponse :

Premièrement : L’affirmation selon laquelle les deux livres de Sahih sont dépourvus de tout Hadith concernant le Mahdi est fausse ; il y a une référence au Mahdi, sans la mention du nom « al-Mahdi » et il existe de nombreuses narrations authentiques en dehors des deux *Sahih* qui confirment largement ce qui a déjà été mentionné. De nombreux érudits ont interprété l’Ahadith mentionné, enregistré dans les deux *Sahih*, comme étant à propos du Mahdi et parmi ces érudits étaient al-Hafiz Abou al-Hassan al-‘Abiri, al-Hafiz Ibn Hajar, as-Sakhawi, as-Souyouti, az-Zarqani, etc. et de nombreux autres érudits ont souscrit à ces

interprétations, comme Abou Daoud, Ibn Kathir, Ibn al-Qayyim, Ibn Hajar al-Haythami, al-Kashmiri, Muhammad Siddiq Khan et Muhammad Ibn Ja'far al-Kattani.

Deuxièmement : Aucun érudit n'a jamais dit que le non-enregistrement d'un Hadith particulier dans les deux *Sahih* signifiait qu'il était faible selon eux (al-Boukhari et Mouslim). Les érudits, y compris al-Boukhari et Mouslim, ont déclaré que la prétention d'utiliser les deux *Sahih* comme seules sources de référence pour les Ahadith Sahih était sans fondement. En fait, les savants ont divisé le Hadith authentique en sept rangs, selon sa forte crédibilité :
1- Authentique enregistré par al-Boukhari et Mouslim
2- Authentique enregistré uniquement par al-Boukhari (et non par Mouslim)
3- Authentique enregistré uniquement par Mouslim (et non par al-Boukhari)
4- Authentique, suivant les conditions fixées par al-Boukhari et Mouslim (mais ils ne l'ont pas enregistré)
5- Authentique, suivant les conditions posées par al-Boukhari (mais il ne les a pas enregistré)
6- Authentique, suivant les conditions posées par Mouslim (mais il ne les a pas enregistré)
7- Authentique, mais n'a pas été enregistré à la fois par al-Boukhari et par Mouslim car ce n'était pas dans les conditions fixées par les deux ou dans les conditions fixées par l'un d'eux. *Qawa'idat-Tahdith* (p. 82).

Dans les deux *Sahih*, seules les trois premières catégories d'Ahadith authentiques se trouvent, quant aux quatre autres, elles n'existent qu'en dehors des deux *Sahih*. Les savants, à travers les âges, se sont toujours référés aux Ahadith authentiques et solides dans d'autres livres et volumes (un Hadith authentique peut être trouvé à la fois dans les deux *Sahih* et en dehors d'eux dans d'autres livres enregistrant les Ahadith du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), tels qu'*al-Mouwatta*, *Sahih Ibn Khouzaymah*, *Sahih Ibn Hibban*, *al-Moustadrak* d'al-Hakim, *Jami'* at-Tirmidi, *Sounan* Abou Daoud, an-Nassa'i, Ibn Majah, ad-Daraqoutni, al-Bayhaqi, etc.), et à ce jour, les appliquent sans aucune hésitation. Les exemples de tels Ahadith, en matière de foi, sont :
1- Le Hadith concernant les dix qui ont été promis au Paradis (Rapporté par Abou Daoud (4649, 4650) sous l'autorité de Sa'id Ibn Zayd (radhiyallahou 'anhou), at-Tirmidi (3748, 3757), Ibn Majah (134), Imam Ahmad (1/187, 188, 189), Ibn Abi 'Assim (1428, 1431, 1433,1436), al-Hakim (4/440), an-Nassa'i dans *al-Fada'il* (87, 90, 92,106), Abou Nou'aym (1/95). Il a également été enregistré sous l'autorité de 'Abd ar-Rahman Ibn 'Awf

(radhiyallahou ‘anhou), par at-Tirmidi (3748), l’Imam Ahmad (1/193) et al-Baghawi (3925)), qu’Allah leur fasse miséricorde. Il est enregistré dans le *Sounan* et le *Mousnad* d’Ahmad et d’autres et non dans les deux *Sahih* ; l’Oummah croit encore en son authenticité.

2- Le Hadith qui stipule que l’esprit du Mou'min (croyant) est un oiseau qui se repose dans les arbres du Jardin du Paradis, jusqu’à ce qu’Allah, Exalté et Loué soit-Il, le restitue dans son corps le jour où Il, Exalté et Loué soit-Il, le ressuscitera. Ce Hadith n’est pas enregistré dans les deux *Sahih*, pourtant les gens croient en son authenticité. Il a été mentionné par l’interprète de la foi Tahawi et par Ibn Kathir dans le Tafsir (interprétation) du Verset : « **Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d’Allah, soient morts. Au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus**… » Sourate Ali-‘Imran, Verset 169, quand il a dit : « Le Hadith a une grande et authentique chaîne de narration, soulignée par trois des quatre grands savants et dirigeants des célèbres écoles de pensée. En effet, l’Imam Ahmad l’a rapporté de l’Imam ash-Shafi’i, de Malik Ibn Anas, d’az-Zouhri, de ‘Abd ar-Rahman Ibn Ka’b Ibn Malik de son père, qu’Allah soit satisfait d’eux. Nous demandons à Allah, Exalté et Loué soit-Il, Qui les a tous rassemblés dans la chaîne de narration de ce Hadith, de rassembler leurs esprits comme inclus dans son contexte et de nous inclure avec Sa Grâce et Sa Générosité.

3- Le long Hadith d’al-Bara' Ibn ‘Azib, qu’Allah soit satisfait de lui, sur le châtiment et les bénédictions dans la tombe, où le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a décrit les événements qui auront lieu après le décès jusqu’à la Résurrection. C’est rapporté dans le *Mousnad* d’Ahmad et d’autres (Rapporté par l’Imam Ahmad (4/287, 295, 296), Abou Daoud (4753), at-Tiyalissi (753), al-Ajiri dans *Shari’ah* (p. 367-370), Ibn Abou Shaybah (3 / 380-382), ‘Abd ar-Razzaq (6737), Abou Nou’aym dans *al-Hilyah* (9/56), at-Tabari (14614, authentique) et al-Hakim 91/37-40)) et il a été mentionné par l’auteur de *Sharh at-Tahawiyah* qui a dit : « La recommandation de ce Hadith a été approuvée par tous les savants de la Sounnah et du Hadith. » *Sharh at-Tahawiyah édité* par al-Arna'out (2/576).

4- Le Hadith rapporté par l’Imam Ahmad et d’autres sur le poids des actes qui sont mis sur la balance ; n’est pas mentionné dans les deux Sahih mais tous les savants de la Sounnah croient en son authenticité. Il a également été mentionné par l’auteur de *Sharh at-Tahawiyah* comme preuve que la balance des actes à deux côtés.

Troisièmement : Les catégories acceptées de l'Ahadith par les savants de Hadith sont de quatre types : l'authentique par lui-même, l'authentique soutenu par d'autres narrations, le solide par lui-même et le solide soutenu par d'autres narrations. On sait que des Hadiths authentiques existent dans les deux *Sahih* et aussi dans d'autres livres, tandis que des Hadiths solides peuvent être trouvé dans d'autres corps et ne se trouve pas dans les deux *Sahih*. Concernant ces quatre catégories, le savant al-Hafiz, Ibn Hajar dans son interprétation de *Noukhbat al-Fikr*, a dit par lui-même : « L'information ahad est rapportée par un narrateur juste avec une chaîne liée et claire et elle est classée comme étant authentique par elle-même. »

Quatrièmement : Les savants du Hadith ont déclaré que les deux Cheikhs (al-Boukhari et Mouslim auteurs des deux *Sahih*) n'ont pas enregistré tous les Ahadith authentiques. Al-Hakim Abou 'Abdallah a dit dans son livre *al-Moustadrak* : « Allah, Exalté et Loué soit-Il, a destiné pour chaque période de temps des savants qui revendiquent la crédibilité des narrateurs dans la défense de la Révélation. Parmi ces savants figurent : Abou 'Abdillah Muhammad Ibn Isma'il al-Ja'fi et Abou al-Houssayn Mouslim Ibn al-Hajjaj al-Qoushayri, qu'Allah leur fasse miséricorde ; ils ont compilé deux livres sur l'authenticité des Ahadith, qui se sont répandus dans le monde entier, pourtant, aucun d'entre eux n'a jugé que les Ahadith authentiques ne sont que ce qui existe dans leurs deux compilations. Cependant, un groupe d'innovateurs est apparu à notre époque pour accuser la crédibilité des narrateurs de Hadith, affirmant que la compilation authentique par les savants de Hadith était inférieure à dix mille et que les chaînes de narrations d'un millier environ n'étaient pas authentiques. » *Al-Moustadrak* (1/ 2-3).

Ibn al-Athir a rapporté qu'al-Hakim a dit dans *al-Madkhal*, après avoir énuméré les divisions de l'Ahadith authentique (agréé et non-agréé) : « Ce sont les aspects de l'Ahadith authentique, l'agréé et le non-agrée ; nous les avons mentionnés afin que personne ne se fasse une fausse idée que les Ahadith authentiques ne sont que ceux qui ont été enregistrés par al-Boukhari et Mouslim. » *Jami' al-Oussoul* (1/172-174).

Al-Hazimi a déclaré : « Al-Boukhari lui-même n'a pas essayé d'enregistrer tous les Ahadith authentiques qui ont jamais existé. Al-Boukhari a noté : « J'étais à la place d'Ishaq Ibn

Rahawayh et certains de mes compagnons ont dit : « Pourquoi ne fais-tu pas une compilation abrégée sur la Sounnah du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) ? » Cette demande m’a touché, alors j’ai commencé à compiler le livre. » Par conséquent, il semble qu’al-Boukhari n’avait pour intention qu’une compilation abrégée d’Ahadith. Il n’a jamais eu l’intention d’une compilation majeure, que ce soit en ce qui concerne les narrateurs ou les Ahadith. » (*Shourout al-A'immah al-Khamsah* (p. 47-51)) En fait, le titre complet de sa compilation est : *Al-Jami’ as-Sahih al-Mousnad al-Moukhtassar min Oumour Rassouloullah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) wa Sounanihi wa Ayyamihi* » (*La compilation authentique abrégée sur les « actions »* (« affaires » serait plus juste mais le mot peut prêter à confusion pour les tordus, tandis qu’en Arabe, il est parfaitement clair) *du Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) ses traditions et ses jours*), c’était une indication de sa part qu’il ne voulait qu’une compilation condensée qui ne couvrirait pas tout ce qui est authentique des Ahadith du Messager (sallallahou ‘aleyhi wa sallam).

Le sixième argument douteux

Ils argumentent, dans leur négation des Ahadith authentiques concernant le Mahdi, avec un Hadith enregistré par Ibn Majah et al-Hakim, sur l’autorité d’Anas (radhiyallahou ‘anhou) : « ... et il n’y a de Mahdi autre que ‘Issa Ibn Maryam. »

La réponse est que ce Hadith a été enregistré par Ibn Majah (*Sounan Ibn Majah* (2/495)) seul parmi les six autres savants du Hadith ; il a également été rapporté par al-Hakim sur l’autorité d’Anas (radhiyallahou ‘anhou), qui après avoir rapporté le Hadith, a révélé : « J’ai plutôt mentionné ce Hadith comme un signe d’étonnement, sans vouloir argumenter contre al-Boukhari et Mouslim, qu’Allah leur fasse miséricorde. » *Al-Moustadrak* (4/441).

Concernant ce Hadith, ad-Dahhabi a déclaré dans *al-Mizan* : « Il est mounkar (mounkar signifie littéralement « nié, renié, désapprouvé. » (Selon Ibn Hajar, si une narration va à l’encontre d’un autre Hadith authentique rapportée par un narrateur faible, elle est connue sous le nom de mounkar) ; Al-Bayhaqi était d’accord : « Il est faible » ; As-San’ani approuva : « Il est fabriqué. »

L’Imam Ibn al-Qayyim a dit : « Quant au Hadith (Il n’y a de Mahdi autre que ‘Issa Ibn Maryam), il a été rapporté par Ibn Majah dans son *Sounan*, sur l’autorité de Younous Ibn ‘Abd al-A’la d’ash-Shafi’i, de Muhammad Ibn Khalid al-Joundi, d’Aban Ibn Salih, d’al-Hassan, d’Anas Ibn Malik, du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam).
Abou al-Houssayn Muhammad Ibn al-Houssayn al-Abiri a déclaré dans le livre *Manaqib ash-Shafi’i* : « Muhammad Ibn Khalid n’est pas connu des érudits. De nombreuses informations ont été largement rapportées par le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) au sujet du Mahdi ; qu’il est de sa Famille, qu’il régnera pendant sept ans, qu’il remplira la terre de justice, que ‘Issa apparaîtra pour l’aider à tuer le Dajjal, qu’il conduira cette Oummah dans la Salat et que ‘Issa priera derrière lui. »

Al-Bayhaqi a déclaré : « Ce Hadith a été exclusivement attribué à Muhammad Ibn Khalid, sur qui al-Hakim Abou ‘Abdallah a déclaré : « Il est inconnu ; il y avait un désaccord concernant sa chaîne de narration. Quant aux Ahadith sur le Mahdi, leurs chaînes de narrateurs sont plus authentiques. » *Al-Manar al-Mounif* (p. 83-84).

La faiblesse de ce Hadith est confirmée par l’authenticité d’un autre Hadith, rapporté par al-Irbad Ibn Sariyah (radhiyallahou ‘anhou) : « Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Suivez ma Sounnah et la Sounnah des Califes Bien Guidés après moi. Accrochez-vous à eux...* »

Le Mahdi est celui qu’Allah, Exalté et Loué soit-Il, guide correctement vers la Vérité. Ibn al-Athir a déclaré : « Il voulait dire les Califes Bien Guidés, Abou Bakr, ‘Umar, ‘Uthman et ‘Ali (radhiyallahou ‘anhoum) bien que cela s’applique à tous ceux qui suivent leur chemin. » *An-Nihayah fi Gharib al-Hadith wal-Athar* (5/254).

At-Touwayjiri a déclaré : « Tous les savants ont convenu que ‘Umar Ibn Abd al-‘Aziz est l’un des dirigeants justes et guidés à juste titre. » *Al-Ihtijaj bil-Athar* (p231).

Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) fit une supplication en disant : « *Ô Allah pardonne à Abou Salamah et élève son statut parmi les bien guidés*. » Rapporté par Mouslim (920), at-Tirmidi (977), Abou Daoud (3115, 3118) et an-Nassa'i (4/4-5).

Le mieux guidé à juste titre après notre Prophète Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) est le Prophète ‘Issa (‘aleyhi salam) et les mieux guidés à juste titre après lui sont les quatre Califes Bien Guidés.

Ibn al-Qayyim a dit : «‘Issa (‘aleyhi sallam) est le plus grand correctement guidé entre le temps du Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et l’Heure. L’authentique Sounnah du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a confirmé ‘Issa Ibn Maryam qui descendra sur le minaret blanc à l’est de Damas, régnera selon le Livre d’Allah, Exalté et Loué soit-Il, tuera les ennemis juifs et chrétiens, fera respecter la jizyah (impôt sur les non-musulmans) et par conséquent, il est juste de dire qu’il n’y a pas de Mahdi en réalité sauf lui, même s’il y en a d’autres aussi bien guidés. Il est juste de dire : « Plutôt ‘Issa (‘aleyhi salam) est le Mahdi, signifiant le Mahdi parfait et infaillible. » Rapporté par Cheikh al-Abbad dans *ar-Rad* (192).

As-Souyouti a dit dans *al-‘Ourf al-Wardi*, que nous avons traduit dans ce même ouvrage : « Ce Hadith a été enregistré par Ibn Majah sur l’autorité d’Anas Ibn Malik (radhiyallahou ‘anhou) et al-Qourtoubi a dit dans *at-Tadzkirah* : « Sa chaîne de narrateurs est faible et les Ahadith, concernant la lignée du Mahdi de la progéniture de la fille du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) Fatimah (radhiyallahou ‘anha), sont bien établis et plus authentiques que ce Hadith... »

Ibn Kathir a dit que ce Hadith s’oppose aux autres Ahadith qui confirment l’existence du Mahdi en dehors de ‘Issa Ibn Maryam (‘aleyhi salam) ; et nous contemplons son contexte, nous découvrons que ce Hadith entend seulement souligner que ‘Issa Ibn Maryam est en fait le vrai et le plus complet de tous les Bien Guidés.

Le septième argument douteux

Certains prétendent que parmi les savants qui avaient déclaré que tous les Hadiths sur le Mahdi étaient faibles, il y avait Ibn Khaldoun.

La réponse : Cette affirmation d'Ibn Khaldoun, que la miséricorde d'Allah soit sur lui, est clairement fausse. En effet, de nombreux érudits ont compilé des livres en réponse à sa demande.
Cheikh Muhammad Siddiq Hassan Khan a déclaré dans sa réponse contre la déclaration d'Ibn Khaldoun : « Il ne fait aucun doute que le Mahdi apparaîtra d'ici la fin des temps sans préciser de date particulière. Tous les savants, passés et présents, sont d'accord à ce sujet, sauf celui dont l'objection à ce sujet n'est pas prise en considération. Nous ne disons pas qu'il apparaîtra conformément aux déclarations incorrectes des soufis, des astrologues ou des soi-disant « libres penseurs ». Au contraire, nous confirmons son apparition future en suivant les paroles authentiques du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

La conjecture, émise par Ibn Khaldoun et ceux qui ont approuvé son opinion, n'est pas crédible pour rejeter les Ahadith du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) sur le Mahdi. C'était un « faux pas » d'Ibn Khaldoun, qu'Allah lui fasse miséricorde. Ne vous y trompez pas et suivez ce qui vous a été apporté du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et vous serez bien conscient des questions de votre religion. *Al-Idha'ah* p (145-146).

Le savant Shams al-Haq al-'Adim al-Abadi a dit dans *'Awn al-Ma'boud* (un livre qui aborde l'interprétation du Sounan Abou Daoud) : « L'Imam et l'historien 'Abd ar-Rahman Ibn Khaldoun a exagéré dans son livre d'histoire en affaiblissant le Hadith sur le Mahdi mais il avait tort. » *'Awn al-Ma'boud* (11/362).

Cheikh Muhammad Shanqiti, que la miséricorde d'Allah soit sur lui, a déclaré : « J'ai compilé un livre exclusivement sur les Ahadith concernant 'Issa et al-Mahdi que j'ai intitulé : *Al-Jawab al-Mouqni' fi akhbar 'Issa wa al-Mahdi al-Mountadhar*. J'ai répondu contre Ibn Khaldoun et sa manière de réfuter les Ahadith sur le Mahdi dans son livre d'histoire *al-Mouqaddimah* (*Mouqaddimat Ibn Khaldoun*). » *Fath al-Moun'im* (1/331).

Le grand érudit Ahmad Shakir a authentifié certains des Ahadith sur le Mahdi dans son édition du *Mousnad de l'Imam Ahmad* et a lancé une attaque sévère contre Ibn Khaldoun, en disant : « Quant à Ibn Khaldoun, il a tenté de s'attaquer à ce dans lequel il n'a eu aucune connaissance et est entré dans un monde qui n'est pas le sien. Il était accablé par ses intérêts politiques et ses services aux rois et aux princes ; puis il a prétendu que la question du Mahdi

était une croyance chiite... » Cheikh Ahmad Shakir donna ensuite quelques conseils au lecteur, en disant : « Le chapitre sur le Mahdi dans *al-Mouqaddimah d'Ibn Khaldoun* est plein d'erreurs concernant l'identité des narrateurs, il ne faut donc pas s'y fier pour rapporter les Ahadith. Je ne pense pas qu'Ibn Khaldoun était du statut pour commettre de telles erreurs ! Cependant, je pense que cela était dû à la confusion des enregistreurs et à la négligence de la recherche. » Al-Mousnad (5/3570-3571).

Cheikh Muhammad Ibn Ja'far al-Kattani a déclaré, après avoir rapporté le jugement sur le Tawatour[1] des Ahadith du Mahdi par un groupe de savants : « Si ce n'était par peur de trop allonger, j'aurais produit ici tous les Ahadith que j'ai analysés concernant le Mahdi parce que j'ai remarqué de nombreuses personnes à l'heure actuelle, doutant du cas du Mahdi, se demandant si les Ahadith à son sujet sont définitifs ou non. Beaucoup d'entre eux reprennent les propos d'Ibn Khaldoun, bien qu'il ne fût pas un homme d'expérience dans ce domaine (*La science du Hadith et de la narration*). La vérité est que tout doit être consulté par ses propres personnes d'expérience et Allah, Exalté et Loué soit-Il, sait mieux. » Al-Ghammari : *Al-Mahdi al-Mountadhar* p. 7.

Cheikh 'Abd al-Mouhsin al-'Abbad a déclaré : « Ibn Khaldoun était un historien et non un savant du Hadith ; par conséquent, son opinion ne doit pas être prise en compte pour affaiblir ou authentifier un Hadith. On devrait plutôt consulter les opinions de gens comme al-Bayhaqi, al-'Ouqayli, al-Khattabi, Ad-Dahhabi, Ibn Taymiyyah, Ibn al-Qayyim, et d'autres experts dans le domaine de la narration, qui ont exprimé leur approbation de l'authenticité de la majorité des Ahadith sur le Mahdi... » *Ar-Rad 'ala man Kaddaba bil-ahadith al-Sahiha al-Waridah fi al-Mahdi* (p. 29-31).

---

[1] Comme nous le savons, la tradition ou Hadith du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) enregistrée dans les livres des traditionalistes musulmans, commence par des chaînes d'émetteurs sur l'autorité desquels le traditionaliste rapporte les actes ou déclarations du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Les experts du Hadith parmi les Musulmans ont développé certains critères pour évaluer la fiabilité des différentes chaînes de transmission et s'assurer de l'authenticité du contenu des traditions. Ils ont développé une terminologie avec des termes désignant diverses classifications d'Ahadith en fonction du caractère, de la force ou de la faiblesse des narrateurs et d'autres facteurs, tels que Moutawatir, Ahad, Sahih, Hassan (solide), Qawi (fort), Da'if (faible), etc. La classification Tawatour signifie la multiplicité des sources d'un certain rapport qui conduit à la certitude que le rapport est bien vrai. Un Hadith Moutawatir est un hadith qui a été rapporté par tant de chaînes de transmission différentes et un tel nombre de narrateurs à chaque génération qui ne pourraient normalement pas accepter de fabriquer une tradition sans que le fait de sa fabrication ne devienne connu ; il a donc la plus haute classification d'authenticité.

Troisième Partie

Pauvres arguments rationnels douteux

Le premier argument douteux

Certains disent : « Croire à l'apparition du Mahdi fait partie des enjeux théoriques de la religion et ne nécessite aucune obligation de croyance ! Comment vais-je bénéficier d'y croire ? Que vais-je perdre si je le nie ?
La Réponse, avec l'aide d'Allah, Exalté et Loué soit-Il :

Un : Ces questions scientifiques informatives, qu'ils appellent « le côté théorique de la religion, » ont été évoquées à travers la Révélation Divine, sont donc à croire par obligation car elles font partie et forment les bases du Din, le noyau de L'Islam et l'essence du Tawhid (Unicité d'Allah, Exalté et Loué soit-Il). C'est pour cette raison que l'Imam Abou ±anifah, que la Miséricorde d'Allah soit sur lui, a appelé la recherche qu'il a compilée sur le Tawhid « Le Fiqh Suprême. » Ces problèmes sont en réalité pratiquement liés au cœur, car la fonction du cœur est d'y croire, pas de les nier.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Ce n'est pas pour les expressions gratuites dans vos serments qu'Allah vous saisit : Il vous saisit pour ce que vos cœurs ont acquis**. » Sourate al-Baqarah, Verset 225.

Deux : La croyance en ces questions est requise par la deuxième partie de la Shahada (témoignage) qui déclare que Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) car cela exige d'obéir à ses ordres, de croire ses déclarations et ses prophéties et d'éviter ses interdictions.

'Abdallah Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) a rapporté que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *J'ai reçu l'ordre de lutter contre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, et jusqu'à ce qu'ils accomplissent les prières et paient la Zakat (la charité obligatoire), et s'ils le font ainsi, ils ont obtenu de moi la protection de leurs vies et de leurs biens, à moins (qu'ils*

fassent des actes qui sont punissables) conformément à l'Islam et leur compte sera auprès d'Allah le Tout-Puissant. » Rapporté par al-Boukhari et Mouslim.

Trois : La croyance en cette question fait partie des prérequis de la croyance au Jour Dernier car parmi les Signes de l'Heure se trouve l'apparition du Mahdi. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a considéré la croyance dans les Signes de l'Heure comme l'un des principes de l'Iman (croyance) dans le Hadith de Jibril ('aleyhi salam) quand il est venu l'interroger sur l'Islam, l'Iman, l'Ihsan et les Signes de l'Heure ; après avoir répondu aux questions, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit alors : « *C'était Jibril ; il est venu vous enseigner votre religion*. » Rapporté par Mouslim dans le livre de l'Iman, Chapitre de la description de Jibril No.8 ; at-Tirmidi (2738), Abou Daoud (4695) et an-Nassa'i (8/97).

Quatre : La croyance en l'apparition du Mahdi est incluse dans la croyance en le Décret Divin. Il y a deux façons pour les gens d'apprendre ce qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, a décrété :
Un : L'occurrence de l'événement. Nous savons que tout ce qui s'est passé était conforme à la Volonté d'Allah, Exalté et Loué soit-Il ; car rien ne se passe sauf s'Il, Exalté et Loué soit-Il, veut que (cela arrive). Tout ce qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, désire sera et tout ce qu'Il, Exalté et Loué soit-Il, ne désire pas, ne sera pas.
Deux : Les informations du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) sur les événements passés et futurs à travers la Révélation Divine, parce qu' : « **il ne prononce rien sous l'effet de la passion ; ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée**. » Sourate an-Najm 6-7.

Par conséquent, tout ce que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous a informés au fur et à mesure que les événements passés et futurs se déroulent selon la Volonté d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, tels que la descente de 'Issa ('Aleyhi salam), l'apparition du Mahdi et l'apparition du Dajjal, etc.

Cinq : La croyance aux Signes de l'Heure fait partie des prérequis de la croyance à l'Invisible (al-Ghayb). Par conséquent, il est nécessaire de croire à l'information du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) selon laquelle le Mahdi apparaîtra vers la fin des temps car il s'agit également d'une question d'Invisible.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Prenez ce que le Messager vous donne ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en**. » Sourate al-Hashr, Verset 7.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, a fait de la croyance dans les questions de l'Invisible une épreuve pour les croyants afin de distinguer le bien du mal ; Il dit :
« **Alif, Lām, Mīm. Est-ce que les gens pensent qu'on les laissera dire : « Nous croyons ! » sans les éprouver** ? » Sourate al-'Ankabout, Versets 1-2.
« **Quant à la vision que Nous t'avons montrée, Nous ne l'avons faite que pour éprouver les gens, tout comme l'arbre maudit mentionné dans le Qur'an**. » Sourate al-Isra', Verset 60.
« **Nous n'avons assigné comme gardiens du Feu que des Anges. Cependant, Nous n'en avons fixé le nombre que pour éprouver les mécréants, et aussi afin que ceux à qui le Livre a été apporté soient convaincus, et que croisse la foi de ceux qui croient, et que ceux à qui le Livre a été apporté et les croyants n'aient point de doute ; et pour que ceux qui ont au cœur quelque maladie ainsi que les mécréants disent : « Qu'a donc voulu Allah par cette parabole ? » C'est ainsi qu'Allah égare qui Il veut et guide qui Il veut. Nul ne connaît les armées de ton Seigneur, à part Lui. Et ce n'est là qu'un rappel pour les humains**. » Sourate al-Mouddaththir, Verset 31.

Ibn al-Qayyim a dit : « Ceci est une représentation de l'état des cœurs lorsqu'ils reçoivent la Vérité de l'Apocalypse, qui se traduit par : un cœur éprouvé qui reste dans un état de déni et d'incrédulité ; un cœur qui grandit dans la foi ; un cœur vraiment convaincu avec une preuve en elle et un cœur confus qui ne sait pas ce qu'on attend de lui. » *Ighatat al-Lahfan min Ma Sayad ash-Shaytan* (1/21).

Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Et quel pire injuste que celui qui invente un mensonge contre Allah, ou qui dément la Vérité quand elle lui parvient** ? » Sourate al-'Ankabout, Verset 68.

« **Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux**. » Sourate an-Nour, Verset 63.

Le deuxième argument douteux

Certaines personnes demandent : « Comment le Mahdi remplira-t-il la terre de justice en moins de sept ans après qu'elle ait été remplie d'oppression ? Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a passé une période de vingt-trois ans à lutter durement et à appeler les gens à Allah, Exalté et Loué soit-Il, et pourtant il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) n'a pas rempli toute la terre de justice ! »

La réponse, avec l'aide d'Allah, Exalté et Loué soit-Il :

Un : Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Ô vous qui avez cru ! Ne devancez pas Allah et Son Messager**. » Sourate al-Houjourat, Verset 1.
« **Il ne prononce rien sous l'effet de la passion ; ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée**. » Sourate an-Najm 6-7.

Il est impératif de croire en tout ce qui a été confirmé avoir été rapporté par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et un Musulman ne devrait trouver dans son âme aucune résistance contre l'acceptation des informations du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Non !... Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence].** » Sourate an-Nissa, Verset 65.

Deux : Quand Allah, Exalté et Loué soit-Il, décide une affaire, Il, à Lui les Louanges et la Gloire, prépare un motif pour cela et facilite le chemin pour y parvenir. Le Commandant des Croyants, 'Umar Ibn al-Khattab (radhiyallahou 'anhou) remplit la terre de justice pendant son règne de ses dix ans. Le calife 'Umar Ibn 'Abd al-'Aziz, qu'Allah lui fasse miséricorde, remplit également la terre de justice pendant son règne de deux ans et cinq mois. Le Prophète

(sallallahou ‘aleyhi wa sallam) nous a informés que le Mahdi remplira la terre de justice et de règne en sept ans et sa prophétie se réalisera sans aucun doute et inévitablement. Seul celui qui doute de la Souveraineté et de l’Omnipotence d’Allah, Exalté et Loué soit-Il, ne croit pas aux enseignements du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam).

Trois : Allah, Exalté et Loué soit-Il, préparera le Mahdi et lui permettra de se métamorphoser à l’aide de quelques miracles : Allah, Exalté et Loué soit-Il, empêchera une armée d’invasion de l’attaquer dans la Ka’bah du Masjid al-Haram à La Mecque ; l’aidant ainsi à établir sa domination sur la terre et donnant aux gens la preuve qu’il est bien le Mahdi qui a été prophétisé par le Messager d’Allah, Exalté et Loué soit-Il, (sallallahou ‘aleyhi wa sallam).

Le troisième argument douteux

Lorsque les érudits du Hadith ont fermé toutes les échappatoires contre les négateurs des Ahadith sur le Mahdi, en fournissant des preuves claires de tous les Ahadith Moutawatir (narration successive[1]) authentiques sur le sujet, l’arrogance des négateurs les a amenés à créer une autre voie de réfuter ces Ahadith authentiques ; ils ont commencé à donner des interprétations fausses et infondées pour détourner les gens de leurs véritables significations. Ils ont dit : « Oui, les Hadiths sur le Mahdi sont authentiques, mais nous pensons que le Mahdi n’est qu’un symbole de bonté, de droiture et de vertu. »

La réponse : Ceux qui sont derrière une telle déclaration nient en fait ces Hadiths et ne les confirment pas car ils ne fournissent que de fausses interprétations qui ne causeront que corruption et égarement dans la foi des gens ; parce que cela amènera beaucoup de gens à prétendre être le juste Mahdi et certains les croiront !

[1] Une narration successive est une narration véhiculée par des narrateurs si nombreux qu’il n’est pas concevable qu’ils se soient mis d’accord sur une contrevérité étant ainsi acceptée comme indiscutable dans sa véracité. Le nombre de narrateurs n’est pas précisé. Un Hadith est dit Moutawatir s’il a été rapporté par un nombre important, bien que non spécifié, de narrateurs à chaque niveau de la chaîne de narration, atteignant ainsi la génération suivante à travers de multiples chaînes de narration remontant à sa source. Cela confirme que le Hadith est authentiquement attribué à sa source à un niveau au-dessus de tout doute raisonnable.

At-Ta'wil est l’ennemi du Message Divin

At-Ta'wil, Interprétation fondée sur un raisonnement personnel, des textes divins est la principale cause des épreuves qui ont frappé l’Oummah Islamique à travers les âges. Le mal de Ta'wil est celui qui a divisé l’Oummah en soixante-treize partis, en sortant les textes divins de leurs contextes initiaux sans aucun facteur de justification. L’Oummah s’est divisée parce que les dirigeants de chaque parti ont utilisé leur propre interprétation des textes divins pour justifier leurs revendications en fonction de leurs propres désirs ; le fait qui a conduit à l’effusion de sang et à la violation des droits et des droits sacrés des Musulmans.

At-Ta'wil est le principal facteur derrière tout égarement et toute incrédulité. Si vous enquêtez sur les cas de groupes tels que les mou’tazilah, les mourji'à, les qaramita, les batiniyya, les baha'iya, les qadianiya, etc., vous constaterez qu’ils ont tous franchi la porte de l’égarement par le Ta'wil malgré la diversité de leurs envies et de leurs penchants.

Par conséquent, Ahl as-Sounnah wal-Jama’ah ont effectivement eu du succès et de la sagesse lorsqu’ils ont resserré le cercle de « l’interprétation » et l’ont restreint à la limite de la nécessité car cela équivaut à une autorisation légale. Alors ils ont suggéré que tout ce qui est approuvé par l’intellect et lié à un texte (une prophétie), alors il est nécessaire de l’interpréter mais seulement dans sa signification apparente de surface, comme l’a déclaré Ibn al-Mounir. Sans cette méthodologie, la croyance aux miracles n’aurait pas été valable.

Une « interprétation » correcte est celle qui est conforme à la Sounnah authentique et à tout autre élément prévu dans le texte divin (le Qur’an), qui est clair et sans ambiguïté.

At-Ta'wil renseigne sur l’intention du locuteur

Beaucoup de gens se trompent sur cette question. Le but de l’interprétation est de comprendre l’intention du locuteur avec ses propres mots.

Le sens voulu du locuteur est identifié par différentes méthodes, telles qu’une expression explicite qui dénote clairement un message particulier ; et dans le cas du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), qui a reçu l’exhaustivité et la clarté du discours, il

(sallallahou ‘aleyhi wa sallam) s’est explicitement référé au Mahdi, en mentionnant son nom et sa lignée et en décrivant ses traits pour indiquer clairement à l’auditeur ou au lecteur une intention évidente, qu’il voulait dire que le Mahdi était une personne spécifique, pas un concept, un symbole ou quoi que ce soit d’autre.

Le quatrième argument douteux

Certains disent : « La croyance en l’apparition du Mahdi est un conte de fées, qui s’est glissé dans les cercles des Sounnites à travers leur rassemblement et leur mélange avec les chiites, sans avoir de fondement réel dans leur foi. »

La réponse :
Un : Nous avons mentionné précédemment la description du Mahdi et ses conditions (la manière dont il sera reconnu, les caractéristiques du temps où il viendra et les choses qu’il fera) selon la foi des Sounnites ; par conséquent, nous devons nous familiariser avec la croyance des chiites dans le Mahdi :
« Ils croient qu’il est le dernier de leurs douze imams, cité dans leur littérature. Ils croient que l’Imamat est une position divine qui est une obligation pour Allah, Exalté et Loué soit-Il, qu’Allah nous en préserve, dans cette vie et non une obligation pour les gens. C’est l’un des principes essentiels de la foi chiite. La foi d’une personne n’est valable que si elle croit au Mahdi selon sa déclaration à son sujet. Car c’est l’aboutissement de leur croyance, le fondement de leur « islam » et la pierre angulaire fondamentale de leurs lois.

Ils dépassent les limites concernant leur croyance en leurs imams ; ils se croient infaillibles et à l’abri de l’erreur et de la distraction depuis leur naissance jusqu’à leur mort. Ils croient que leurs imams sont nés avec la connaissance divine et qu’ils n’ont besoin d’apprendre de personne. Ils croient que leur commandement est aussi Divin que celui d’Allah, Exalté et Loué soit-Il ; leur interdiction est l’interdiction d’Allah, Exalté et Loué soit-Il ; leur obéir c’est obéir à Allah, Exalté et Loué soit-Il et leur désobéir c’est désobéir à Allah, Exalté et Loué soit-Il. Ils considèrent leur partisan comme le partisan d’Allah, Exalté et Loué soit-Il et leur ennemi est l’ennemi d’Allah, Exalté et Loué soit-Il ; et par conséquent, il n’est pas permis de s’y opposer ou de les remettre en question. En fait, celui qui argumente contre eux

argumente contre le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), et celui qui argumente contre le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) argumente en fait contre le Commandement d’Allah, Exalté et Loué soit-Il. Il faut donc se soumettre à eux et adhérer totalement à leurs commandements.

Par conséquent, ils croient que les lois et règlements juridiques divins doivent être recherchés auprès de leurs imams et de leurs imams seuls. En effet, le cœur de l’individu chiite ne se repose pas sur la mise en œuvre des obligations religieuses, jusqu’à ce qu’il les accomplisse conformément aux directives de son imam. » Muhammad Rida al-Mouzaffar, *Les croyances de l’Imamiyah* (p. 70).

L’Imam de l’égarement (al-Khomeni) a admis : « C’est une question de nécessité dans notre tendance que nos imams aient un statut qui n’est pas atteint même par un Ange proche de Dieu ou un Prophète envoyé comme Messager de Dieu. Selon les rapports et Ahadith entre nos mains, le grand Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et les imams, que la paix soit sur eux tous, étaient sous la forme de lumières avant la création de ce monde... » *Le gouvernement islamique* (p. 52).
Si le calife bien guidé ‘Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou ‘anhou) a dit : « Je ne veux pas voir quelqu’un qui me préfère à Abou Bakr, ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) ou je le fouetterai avec le châtiment du menteur, » alors qu’aurait-il dit s’il lui avait été rapporté quelqu’un qui le préfère même aux Anges plus proches d’Allah et aussi aux Prophètes et Messagers ?

Il poursuivit en disant : « L’imam a un rang loué et un statut élevé ; il a un califat universel auquel toutes les espèces de cet univers se soumettent. » *Le gouvernement islamique* » (p. 52).

Il déclara : « Nous pensons que les imams ne sont jamais oublieux ou négligents. » *Le gouvernement islamique* » (p. 91).

Il dit également : « Les enseignements des imams sont comme les enseignements du Qur’an ; ils doivent être exécutés et respectés. » *Le gouvernement islamique* » (p. 113).

Cheikh Ihsan Illahi Dahir, que la miséricorde d'Allah soit sur lui, a dit : « Quant à leur douzième prétendu imam, il suffit de dire qu'ils ont eux-mêmes déclaré dans leurs livres qu'il n'était pas encore né, qu'il était introuvable car il n'a jamais été vu ; ils ont inventé des histoires sur sa naissance et ses traits, mais se contredisent avec leurs affirmations sur son existence et son inexistence ! » *Ahl-Shi'a et Ahl al-Bayt* (p. 294-295).

L'Imam Ibn Hazm a rapporté leur forte confusion au sujet de l'enfant qui n'est pas né du tout et a déclaré : « Tout n'est que fantasme. Personne ne succéda à al-Hassan ; ni mâle ni femelle. C'est la première sottise des chiites et la clé de leur destruction. » *Al-Fial fil Mihal wa Nihal* (4/181). Voir *al-Shi'a wa Tashayou' : Firaq wa Tarikh* de Cheikh Ihsan Illahi Dahir.

L'Imam Ibn Qayyim al-Jawziya, que la miséricorde d'Allah soit sur lui, a déclaré à propos du (leur) soit disant « Mahdi » qui n'existe que dans leur fantasme : « Ils prétendent qu'il existe dans ce monde mais qu'il est caché. Il a hérité du leadership et a été choisi pour être le dernier imam. Il est entré dans une cave, il y a plus de cinq cents ans alors qu'il était petit garçon, et personne ne l'a jamais revu depuis. Ils l'attendent tous les jours, debout près de la cave, en lui criant : « Sors, ô notre imam ! » puis ils reviennent déçus. Ils sont devenus une honte pour toute l'humanité et une humiliation pour toute personne raisonnable à voir. » Rapporté par Cheikh al-Abbad dans *ar-Rad* (p.194)

Deux : L'affirmation selon laquelle certains Sounnites croient que le Mahdi apparaîtra parmi les rafidi (chiites) n'est fondée sur aucune preuve, et n'est que conjecture. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Méfiez-vous des conjectures car c'est le pire des faux contes*. » Rapporté par al-Boukhari (9/171), Mouslim (2563), Abou Daoud (4882) et at-Tirmidi (1928).

Les Ahadith sur le Mahdi sont enregistrés dans les livres de la Sounnah avec des chaînes de récits remontant au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), par l'intermédiaire des nobles Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux. Quant aux chiites, leurs récits remontent à leurs imams « infaillibles, » qui les attribuent au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) mais ce n'est clairement pas le cas. De plus, les Ahadith authentiques sur le Mahdi ne sont pas enregistrés dans les livres des chiites.

Le Mahdi selon les chiites est Muhammad Ibn al-Hassan al-‘Askari, le propriétaire de la fameuse « cave » ; tandis que le Mahdi pour les Sounnites est Muhammad Ibn ‘Abdallah, qui est mentionné dans les Ahadith authentiques.

Trois : Le fait que les rafidi aient menti dans leur affirmation au sujet de leur prétendu Mahdi ne devrait pas nous amener à rejeter les Ahadith authentiques dans la Sounnah concernant le Mahdi et à confirmer qu’il est un signe de Vérité et non de fiction. Beaucoup d’imposteurs ont prétendu être des Prophète ; cela doit-il nous conduire à rejeter la croyance en la prophétie des Messagers d’Allah (‘aleyhim salam) ?

Beaucoup de gens ont dévié de la Vérité concernant les Noms et Attributs d’Allah, Exalté et Loué soit-Il, dans la mesure où ils ont commencé à personnaliser et à comparer Allah, Exalté et Loué soit-Il, à Sa Création ; alors cela nous permet-il de nier les attributs d’Allah, Exalté et Loué soit-Il et de faire des comparaisons avec eux ou de les rejeter complètement ?

Les Chrétiens se sont éloignés de la Vérité dans le cas de ‘Issa, ‘aleyhi salam, lorsqu’ils l’ont élevé au statut de divinité ; cette doctrine polythéiste suggère-t-elle d’insulter ‘Issa, ‘aleyhi salam, de cette manière ou de nier sa prophétie ?

Par conséquent, la vérité sur le Mahdi est l’information donnée par le dernier Prophète Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) sincère et véridique et cela se produira comme révélé dans la Révélation divine.

Note :

Il s’agit d’une note expliquant le Hadith du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) : « *Il y aura douze Califes…* » ; Ce n’est pas lié au vrai Mahdi et encore moins au prétendu Mahdi des rafidi.

Jabir Ibn Samourah (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Il y aura douze Califes, tous issus des Qouraysh* » (Rapporté par al-Boukhari (13/181), Mouslim (1821), at-Tirmidi (2224), Imam Ahmad (5/87, 90, 92, 95, 87, 99, 101,

107, 108)) et dans un récit d'Abou Daoud : « La religion continuera à être établie jusqu'à ce qu'il y ait douze Califes sur vous et toute la communauté sera d'accord sur chacun d'eux. J'ai alors entendu du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) quelques remarques que je ne pouvais pas comprendre. J'ai demandé à mon père : « Que dit-il ? » Il répondit : « Tous appartiendront aux Qurayshites. » Abou Daoud (4279), (4/106) *le Livre d'al-Mahdi*.

Al-Hafiz Ibn Kathir a déclaré : « Ceux qui sont mentionnés dans le Hadith ne sont pas les douze que les rafidi prétendent être leurs imams infaillibles car la plupart d'entre eux n'ont jamais assumé la direction du Califat, à l'exception de 'Ali et de son fils al-Hassan (radhiyallahou 'anhoum).

Les douze mentionnés dans le Hadith ne sont pas les Califes qui ont succédé au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) jusqu'à l'état des Banou Oumayyah, parce que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) aurait dit dans le Hadith de Safinah (radhiyallahou 'anha) : « Le Califat durera trente ans après moi puis il sera assumé comme royauté[1]. » Mais il en vint (les douze bien guidés) : Abou Bakr, 'Umar, 'Uthman, 'Ali et son fils al-Hassan et les savants ont tous accepté d'ajouter à la liste 'Umar Ibn 'Abd al-'Aziz, qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, soit satisfait d'eux tous.

Certains d'entre eux (les douze correctement guidés) étaient également des Banou al-'Abbas, et les autres devraient apparaître dans un futur proche, et parmi eux se trouvera le Mahdi, comme indiqué dans les Ahadith. » *Nihayah al-Bidayah wa Nihayah* (1/17-18). Voir *aussi al-Bidayah wa Nihayah* (6/1980

Cheikh 'Abd al-Mouhsin al-Abbad a déclaré à propos de la déclaration d'Ibn Kathir que le Mahdi pourrait être l'un des douze Califes :
« Cela est sujet à analyse car le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a prophétisé : « *La question de cette Oummah (Religion) continuera d'être établie jusqu'à ce qu'il y ait douze Califes au-dessus de vous, tous issus des Qouraysh*. » Cela indique que la religion sera établie

[1] Rapporté par at-Tirmidi (2227), Abou Daoud avec une narration (le Califat restera pendant trente ans après moi, puis Allah le remettra comme royauté à qui Il désire. Sa'id a dit : Safinah m'a dit : « Abou Bakr l'a détenu pendant deux ans, puis 'Umar pendant dix ans, puis 'Uthman pendant douze ans, et ensuite 'Ali pendant six ans. » (4646), (4647). Al-Hafiz Ibn Hajar a dit dans *al-Fath* : « Il a été enregistré par les auteurs des Sounan et a été authentifié par Ibn Hibban. » (13/212).

à leur époque, et on sait que cela eut lieu avant la fin du règne de Banou Oumayyah, lorsqu'il y eut des conflits qui divisèrent les Musulmans et causèrent des calamités entre eux puisqu'ils se sont terminés par deux Califats distincts : un Califat en Andalousie et un Califat en Irak. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *La question de cette Oummah continuera d'être établie*, » puis de grands événements se sont produits qui perturbèrent le système du Califat et entraîna l'émergence de nombreux états avec leurs propres dirigeants. A notre époque, la situation est pire encore et le Mahdi n'est toujours pas apparu, alors comment peut-on dire que l'affaire continuera à être établie jusqu'à l'apparition du Mahdi ? Cela ne peut pas être dit par quelqu'un qui considère la question avec une analyse sincère.

La meilleure réponse à cette question est comme indiqué par un groupe d'érudits : Dans ce Hadith, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) signifiait les quatre Califes, Mou'awiyah (radhiyallahou 'anhou), son fils Yazid, puis 'Abd al-Malik Ibn Marwan et ses quatre fils[1], et 'Umar Ibn 'Abd al-'Aziz. C'étaient douze califes. Les douze Imams prévus se sont probablement terminés avec Hisham Ibn 'Abd al-Malik ; car la religion était bien établie à leur époque, l'Islam était répandu, la vérité régnait et le Jihad continuait. Quelles que soient la diversité et les conflits qui eurent lieu après le décès de Yazid, le règne de Marwan à ash-Sham (Syrie) et d'Ibn al-Zoubayr (radhiyallahou 'anhoum) en Arabie n'affecta pas les Musulmans dans la prédominance de leur religion car leur jihad était établi et leur l'ennemi était bien vaincu. Il y eut un conflit concernant le leadership qui aboutit finalement, grâce à Allah, Exalté et Loué soit-Il, à l'allégeance à 'Abd al-Malik puis les gens se sont rassemblés à nouveau après la tribulation d'al-Hajjaj et d'autres. Par conséquent, il est clair que les douze Imams mentionnés par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) sont déjà passés et l'affaire du Mahdi aura lieu à la fin des temps sans aucun rapport avec le Hadith de Jabir Ibn Samorah, (radhiyallahou 'anhou). » Rapporté par Cheikh al-Abbad dans *ar-Rad* (p.159-160) voir aussi *Fath al-Bari* (13/211-215).

Le cinquième argument douteux

[1] Ce sont : Al-Walid, Souleyman, Yazid, Hisham, et entre Souleyman et Yazid, il y eut 'Umar Ibn 'Abd al-'Aziz.

Certaines personnes prétendent que l'apparition du Mahdi entraînera par conséquent de nombreuses calamités et tribulations jamais vues auparavant dans l'histoire. Mais si nous ne croyons pas à de telles prophéties, nous resterons à l'abri de l'inquiétude et de l'anxiété et vivrons dans la paix et la tranquillité.

La réponse :
Un : C'est une obligation de croire aux prophéties du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) en ce qui concerne l'invisible, le passé, le présent et le futur. Ce sont les grands savants et les experts traditionalistes du Hadith qui ont authentifié les Hadith du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) sur le Mahdi. Par conséquent, il n'y a aucune excuse pour que les autres rejettent cette authenticité avec leur ignorance.

Deux : Ahl as-Sounnah wal Jama'ah pense que le Mahdi établira la justice et éliminera l'oppression. Quant aux épreuves et tribulations, elles seront causées par les menteurs et les imposteurs qui prétendent être le Mahdi bien guidé.

Trois : Les calamités résultent de l'incrédulité dans l'Ahadith authentique qui s'oppose à la vraie foi. Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Non !... Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence]**. » Sourate an-Nissa, Verset 65.
« **Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux**. » Sourate an-Nour, Verset 63.

L'Imam Ahmad a dit : « Quiconque rejette un Hadith du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est au bord de la destruction. »

Quatre : L'apparition du Mahdi vers la fin des temps n'empêchera pas les tribulations d'avoir lieu et n'apportera pas la paix de l'esprit, car Allah, Exalté et Loué soit-Il dit :
« **Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes mais le Messager d'Allah et le dernier des Prophètes**. » Sourate al-Ahzab, Verset 40.

Et le Messager d'Allah, Exalté et Loué soit-Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Je suis le sceau des Prophète, il n'y a pas de Prophète après moi* » (Voir *al-Fissal* d'Ibn Hazm (1/77)), pourtant il y eut beaucoup de gens qui prétendirent être des prophète et beaucoup de mal arriva aux Musulmans parce que ceux qui prétendaient être des prophètes se battirent farouchement pour leur fausse prophétie contre les Musulmans et versèrent beaucoup de leur sang comme ce fut le cas avec Moussaylimah le menteur, al-Aswad al-'Ansi, Toulayhah al-Asdi, Sajjaj, al-Moukhtar Ibn Abi 'Oubayd, et d'autres menteurs qui avaient du pouvoir et des adeptes.

Tout comme un Musulman ne dirait pas que la revendication de prophétie par ces imposteurs n'affecte pas l'authenticité des preuves de la prophétie de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et qu'il est, en effet, le sceau des Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), un ne dirait pas non plus que la revendication de ceux qui ont déclaré être le Mahdi annule l'authenticité des Ahadith sur le Mahdi.

La vraie clé pour rester à l'abri des épreuves et des tribulations dans cette affaire est d'adhérer au Livre d'Allah, Exalté et Loué soit-Il et à la Sounnah de Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit à propos des vrais croyants : « **Ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur terre, accomplissent la Ṣalāt, acquittent la Zakāt, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable. Cependant, l'issue finale de toute chose appartient à Allah**. » Sourate al-Hajj, Verset 41.

« **Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien et celui qui mécroit par la suite, ce sont ceux-là les pervers**. » Sourate an-Nour, Verset 55.

Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Souvenez-vous d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, vous le trouverez devant vous. Apprenez à connaître Allah, Exalté et Loué soit-Il, dans la prospérité et Il vous connaîtra dans l'adversité. Sachez que ce qui vous a échappé n'allait pas vous arriver ; et que ce qui vous est arrivé n'allait pas vous échapper. Et sachez*

que la victoire vient avec la patience, le soulagement avec l'affliction et la facilité avec les difficultés. » Rapporté par at-Tirmidi (2518) (Hadith solide) et Imam Ahmad (2669), (2763), (2804).

Cinq : Quant à l'affirmation selon laquelle nier les Ahadith sur le Mahdi apportera la paix et la tranquillité de toutes sortes de troubles, c'est faux, car ce n'est que la foi en tout ce qui a été révélé par Allah, Exalté et Loué soit-Il, et la croyance en tout ce qui est authentique apporté par le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui apporte vraiment la paix et la tranquillité.

Troisième Partie

Chapitre Un

Diverses opinions sur le Mahdi

Les personnes les plus célèbres qui prétendirent être le Mahdi

1- Les savants d'Ahl as-Sounnah wal-Jama'ah disent : « Le Mahdi est de la famille du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et plus précisément de la descendance d'al-Hassan Ibn 'Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou 'anhoum). Il apparaîtra vers la fin des temps pour remplir la terre de justice après qu'elle ait été remplie d'oppression. C'est la compréhension correcte qui est attestée par les Ahadith authentiques du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et confirmée par les grands traditionalistes et érudits des Hadiths à travers les âges, à l'exception de ceux qui ont des opinions déviantes ou erronées qui ne sont pas pris en compte, comme Ibn Khaldoun et ceux qui l'ont suivi parmi les théoriciens contemporains.

2- Certaines personnes ont dit : « Le Mahdi est 'Issa Ibn Maryam, aleyhi salam, suivant le Hadith douteux et rejeté (Il n'y a pas de Mahdi après 'Issa Ibn Maryam). Nous avons déjà répondu contre cette affirmation et prouvé qu'il y a une faiblesse dans sa chaîne de narrateurs.

3- Certaines personnes ont affirmé que Muhammad Ibn al-Hanafiyah, que la miséricorde d'Allah soit sur lui, était le Mahdi.

Al-Hafiz Ibn Hajar a déclaré : « Le premier devoir d'al-Moukhtar fut son envoi par Ibn az-Zoubayr (radhiyallahou 'anhoum) à Koufah pour y confirmer son serment d'allégeance. Mais al-Moukhtar allégua qu'Ibn az-Zoubayr appela secrètement à venger le meurtre d'al-Houssayn et affirma que Muhammad Ibn al-Hanafiyah était le Mahdi qui apparaîtra vers la fin des temps et qu'il lui ordonna d'appeler les gens à lui porter allégeance en leur faisant un faux discours. Beaucoup de gens se s'engagèrent à lui obéir, et avec leur force, il s'engagea à retrouver les assassins d'al-Houssayn et les tua... » Rapporté par at-Touwayjiri dans *al-Ihtijaj bil-Athar* (p. 123)

Ash-Shahrastani a déclaré qu'al-Moukhtar affirma que Muhammad Ibn al-Hanafiyah devrait être l'Imam après 'Ali (radhiyallahou 'anhou) mais lorsque Muhammad Ibn al-Hanafiyah reçut la nouvelle, il la nia et rejeta cette déclaration d'al-Moukhtar. *Al-Milal wa Nihal* (1/148). Nous avons également rapporté cela dans notre *Abrégé de l'Histoire des Omeyyades*.

Al-Hafiz Ibn Kathir a déclaré : « Un groupe de rafidi (chiites) a déclaré son imamat et qu'il devrait apparaître à la fin des temps, tout comme une autre secte attend la venue d'al-Hassan Ibn Muhammad al-'Askari sorte prétendument d'une cave à Samara (en Irak). Ce sont leurs contes de fées, leurs fausses croyances, leur ignorance et leur égarement. *Al-Bidayah wan-Nihayah* (9/39).

4- Muhammad Ibn 'Abdallah Ibn al-Hassan Ibn 'Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou 'anhoum) était connu pour son savoir et sa piété et était surnommé « l'âme pure, an-Nafs az-Zakiyyah ». Il était l'un des maîtres des Banou Hashim, réputé pour son savoir, sa bravoure et sa noblesse. Sa famille le nomma « al-Mahdi » (le bien guidé) ; il aurait pu être convaincu qu'il était le Mahdi et qu'il était de la descendance de Fatimah (radhiyallahou 'anha). Il fut témoin de l'oppression des dirigeants des Omeyyades et de la tyrannie d'Abou Ja'far al-Mansour, il lui vint donc venu à l'esprit qu'il était probablement le Mahdi. De nombreuses personnes lui prêtèrent allégeance et il disparut donc de la vue des gens parce que le calife al-Mansour insista fortement sur son arrestation, ce qui a abouti à son assassinat avec son frère Ibrahim, que la miséricorde d'Allah soit sur eux ; cela se produisit après de longues batailles qui auraient pu changer le cours de l'histoire.

5- Certaines personnes ont dit : Le Mahdi était en fait le troisième calife des Abbassides, al-Mahdi Ibn al-Mansour et son temps est révolu. Ils ont soutenu leur opinion avec des Hadiths fabriqués. Mais si jamais nous considérons ces Ahadith comme authentiques, nous concluons qu'ils ne se réfèrent pas au Mahdi qui apparaîtra à la fin des temps ; Ibn al-Mansour était plutôt l'une des personnes bien guidées mentionnées dans le Hadith du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) « *Suivez ma Sounnah et celle des Califes bien guidés après moi* », qui incluent 'Umar Ibn 'Abd al-'Aziz, qu'Allah lui fasse miséricorde, qui y a plus droit (la

revendication d'être le bien guidé) que le calife abbasside. *Al-Bidayah wa-Niyahah* (6/247-248).

6- La secte chiite des duodécimains a déclaré que le Mahdi est Muhammad Ibn al-Hassan al-'Askari. Ils ont affirmé qu'il disparut autrefois dans la cave de la maison de son père et qu'il réapparaîtra un jour pour remplir la terre de justice après qu'elle ait été remplie d'oppression. Il s'agit d'une affirmation fausse et sans fondement comme nous l'avons expliqué précédemment.

7- Certains érudits indiens ont affirmé que « le Mahdi est l'Imam al-Ghazi Sayyid Ahmad al-Barailwih (Ahmad 'Irfan) ; qu'il n'a jamais été martyrisé dans la bataille de « l'invasion,» mais qu'il s'est soustrait à la vue des gens ; il est toujours vivant et il existe dans notre monde maintenant. Ils prétendent qu'il réapparaîtra un jour pour remplir la terre de justice après qu'elle ait été remplie d'injustice ; mais toutes leurs affirmations sont des histoires fausses et fabriquées qui ont été transmises d'une génération à l'autre. L'Imam al-Ghazi était un homme juste qui accomplit le Hajj et se battit dans la voie d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, ou il rencontra le martyr lors de la bataille de Metikot[1] (Kashmir, le 23 Dzoul Qi'dah 1246 (1831)) mais il n'a jamais déclaré qu'il était le Mahdi. » *Awn al-Ma'boud* (11/368), *al-Idha'ah* (p. 123).

8- Muhammad Ibn Toumart, le dirigeant oppresseur qui prétendit être le Mahdi infaillible. Il fut impitoyable dans l'établissement de son royaume d'une manière dont les Musulmans ne furent pas témoins même à l'époque d'al-Hajjaj Ibn Youssouf[2]. Il avait l'habitude d'enterrer à moitié dans le sol un groupe d'érudits et de leur ordonner de déclarer aux gens qu'il était le Mahdi mentionné par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) puis il les enterrait complètement afin qu'ils n'aient jamais l'occasion dire aux gens la vérité à son sujet. Il appela son groupe[3] les Monothéistes (al-Mouwahhidine) et tua tous les savants qui avaient des opinions différentes des siennes.

---

[1] Livre en Anglais téléchargeable à cette adresse : https://ia803107.us.archive.org/23/items/sayyidahmadbarailvihismovementandlagacyfromthepukhtunperspectivebydr.altafqadir/Sayyid_Ahmad_Barailvi_His_Movement_and_Lagacy_from_the_Pukhtun_Perspective_By_Dr._Altaf_Qadir.pdf

[2] Voir notre *Abrégé de l'Histoire du Maghreb et de l'Andalousie*, Volume Un.

[3] Les jahmi portent le nom de Jahm Ibn Safwan. Leurs croyances comprenaient : que l'Enfer n'est pas éternel ; que les êtres humains sont contraints et la négation des Attributs Divins. Qu'Allah nous préserve de la déchéance et des khouroufate des égarés.

9- L’athée, ‘Oubaydallah Ibn Maymoun al-Qaddah. Son grand-père était un juif d’éducation majous (mages). Il s’est apparenté de manière trompeuse à la famille du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et affirma qu’il était le Mahdi mentionné par le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). Il établit son royaume d’oppression et ses fils, les hypocrites et les athées qui étaient malveillants envers les Musulmans et les plus grands ennemis d’Allah, Exalté et Loué soit-Il, et de Son Messager (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). Ses suivants, les ‘oubaydi, occupèrent les terres du Maghreb (Maroc, Algérie et Tunisie), l’Egypte, l’Arabie et ash-Sham (Grande Syrie). Au cours de leur règne maléfique, ils causèrent toutes sortes de méfaits dans le pays. Ils prétendirent avoir des pouvoirs divins et alléguèrent que le contexte intérieur de la Shari’ah s’oppose à sa signification extérieure. Ils étaient les rois des qarmates, les ennemis d’Allah, Exalté et Loué soit-Il, qui se sont faussement liés à la famille du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) pour exécuter leurs désirs sataniques. Ils continuèrent à régner sur l’Oummah Islamique jusqu’à ce qu’ils furent dominés par le sauveur de l’Islam, Salah ad-Din Youssouf Ibn Ayyoub (Salah ad-Din al-Ayyoubi), que la miséricorde d’Allah soit sur lui. Puis l’Egypte redevint une terre d’Islam après avoir été une terre d’hypocrisie et d’athéisme pendant le règne oppressif des qarmates. *Sayyid al-Bashar* (p. 71). Cependant, leur suivants demeurent encore en Egypte et ailleurs.

10- Un homme kurde nommé ‘Abdallah, originaire des montagnes de ‘Aqar ou al-‘Imadiyah au Kurdistan, prétendit être de la descendance d’al-Houssayn. Il avait un fils de douze ans qu’il nomma Muhammad et le surnomma « le Mahdi promis » ; donc beaucoup de tribus lui prêtèrent allégeance et ils réussirent à conquérir de nombreux forts. Mais le gouverneur de Mossoul (une ville du nord de l’Irak) sortit avec son armée pour les combattre et réussit à tuer la plupart de leurs combattants. Le vieil homme et son fils furent emmenés à Istanbul où le Sultan leur accorda son pardon mais il leur fut interdit de retourner dans leur pays et ils moururent ensemble en Turquie. *Al-Isha’ah* (p. 121-122).

11- Muhammad Ibn Ahmad Ibn ‘Abdallah al-Mahdi as-Soudani (le Soudanais) (1259 - 1302).
C’était un révolutionnaire et son mouvement eut un grand impact sur la scène politique soudanaise. Il naquit dans l’île de Labab, au sud de la ville de Danqala, d’une famille connue pour être apparentée à al-Houssayn (radhiyallahou ‘anhou). Son père était un homme de

connaissance islamique ; alors il apprit de lui à lire et à écrire. Il apprit (mémorisa) le Qur'an à l'âge de douze ans. Son père décéda alors qu'il était jeune et il travailla donc avec son oncle dans la construction navale pendant une courte période puis il déménagea ensuite à Khartoum pour étudier la Jurisprudence Islamique et le Tafsir avant d'adopter l'ascétisme comme mode de vie. Sa famille lui envoyait une petite somme d'argent pour subvenir à ses besoins mais il dépensait un peu pour ses besoins et donnait le reste en charité ; et chaque fois qu'il se trouvait à court de bois, il ramassait du bois dans la forêt et le vendait, ou allait pêcher dans le Nil pour satisfaire ses besoins nutritifs.

Il était un disciple du Cheikh Mahmoud Shanqiti et un adepte de la secte soufi samaniya qadariyah où il reçut la connaissance de son Cheikh Muhammad Sharif Nour Da'im.

Muhammad quitta le cheikh après avoir remarqué sa négligence dans certaines questions et s'installa dans la Péninsule Arabique pour prêter allégeance au Cheikh al-Qourashi Wad al-Zayn. En 1870, il se retira dans l'île d'Aba (l'île d'Aba se trouve sur le Nil Blanc au sud de Khartoum, au Soudan) où sa famille était établie. Il prit, là-bas, l'une des grottes comme lieu de contemplation et de réflexion. Il s'engagea également dans le domaine de l'enseignement alors que ses disciples augmentaient en nombre à cause de sa droiture.

En 1880, son Cheikh Qourashi mourut et il prit donc la tête de la secte. Il se rendit ensuite au Qourdoufan, l'un des 26 états du Soudan, où il publia son livre, dans lequel il appelait à nettoyer la terre de la corruption des dirigeants. Puis vint 'Abdallah Ibn at-Ta'ayoushi qui lui prêta allégeance, qui fut encore renforcée par l'alliance de la tribu arabe d'al-Baqqarah.

En 1881, il publia sa Fatwa, déclarant le Jihad contre les occupants britanniques et il commença à renforcer sa présence et son contrôle dans toutes les régions du Soudan occidental.
Il se retira dans l'isolement pendant quarante jours dans une grotte de l'île d'Aba et au mois de Sha'ban 1298 (29 juin 1881), il déclara aux savants locaux et aux Cheikhs qu'il était le « Mahdi attendu » qui remplirait la terre avec justice après qu'elle ait été remplie d'oppression et reçut le serment d'allégeance pour cela. Alors il écrivit à tous les savants du Soudan pour soutenir son appel, alors qu'il louait la décision de la Shari'ah et l'établissement de la justice.

La version de son appel était la suivante : « Nous prêtons allégeance à Allah, Exalté et Loué soit-Il, et à Son Messager (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). Nous te donnons notre serment dans l’obéissance à Allah, Exalté et Loué soit-Il ; nous ne volerons pas et nous ne commettrons pas d’adultère. Nous ne te désobéirons pas en ordonnant le bien et en interdisant le mal. Nous te promettons de s’abstenir de rechercher les désirs de ce monde et nous promettons de ne jamais fuir le Jihad. »

Ra'ouf Basha al-Masri, le chef général du Soudan, entendit parler de lui et lui demanda de venir à Khartoum mais il refusa. Ra'ouf envoya ensuite une armée pour l’amener dans la capitale mais ses partisans les attaquèrent sur leur chemin et détruisirent tout le convoi. Le gouvernement égyptien envoya une armée, dirigée par Basha al-Bavari, mais elle fut attaquée par quelque cinquante mille Soudanais qui les vainquirent avec des épées et des bâtons. Cette victoire eut une grande influence et augmenta le nombre d’adeptes du « Mahdi » soudanais, qui parvint à s’emparer de la ville d’al-Oubayyid en 1300.

En réponse, la Grande-Bretagne lanca une campagne militaire et envoya une grande armée dirigée par le commandant anglais Hicks pour anéantir le mouvement du Mahdi ; mais la campagne vouée à l’échec se solda par un revers avec la destruction de toute l’armée et le meurtre de Hicks.

Al-Khaddiwi, le souverain égyptien, envoya un autre commandant britannique, le général Gordon, au Soudan. Il tenta de plaire au Mahdi soudanais avec la mise en œuvre de certaines réformes et proposa de le nommer gouverneur dans certaines provinces. Il décida également d’ouvrir la voie aux Musulmans pour se rendre au Hajj et lui offrit des cadeaux (le plan classique des mécréants pour corrompre les Musulmans). Le Mahdi consulta ses compagnons puis décida de rejeter les cadeaux et les offres de Gordon. Il annonça qu’il ne recherchait ni statut ni richesse ; qu’il voulait seulement que les gens retournent à leur religion et se tiennent fermement contre toutes sortes d’oppression et de corruption. Il appela également le général Gordon à l’Islam.
Il dit dans sa réponse à Gordon : « Quant à ouvrir la voie aux Musulmans pour aller au Hajj, c’est une ruse de ta part, prétendant protéger la religion de l’Islam, alors que tu n’y crois pas un mot. Tu es aussi connu pour ta haine envers elle. Si tu penses ressentir de la compassion pour les Musulmans, alors il est plus approprié que tu ressentes de la compassion pour toi-

même et que tu te sauves de la malédiction de son créateur, en suivant la vraie religion : l'Islam. »

Gordon sentit le danger du mouvement du Mahdi, alors il demanda le déploiement d'une forte campagne militaire pour le détruire. La Grande-Bretagne prépara une expédition militaire et l'envoya au Soudan mais avant l'arrivée de l'expédition, le Mahdi ne tarda pas à attaquer Khartoum et s'en empara après que ses partisans eurent tué Gordon ; ils le décapitèrent et élevèrent la tête sur une lance, qu'ils envoyèrent au Mahdi. Le Mahdi souhaitait plutôt que Gordon soit arrêté vivant afin de l'échanger avec Ahmad 'Arabi qui avait été exilé d'Egypte. La chute de Khartoum aux mains du Mahdi fut un signe de la fin de la domination ottomane au Soudan. Le pays tout entier se soumis au Mahdi qui fut sans égal dans l'établissement de son état, à commencer par la construction de sa mosquée le 17 Joumadah al-Awwal1305 (Fin janvier 1888).

Le Mahdi continua à poser les bases principales de son état nouveau-né ; il établit donc un système islamique basé sur les enseignements islamiques couvrant tous les domaines de la vie. Il nomma des juges parmi les érudits les plus pieux et des gouverneurs connus pour leur justice pour le représenter dans d'autres provinces lorsqu'il s'occupa des affaires du peuple. Il réglementa le système financier, en nommant des collecteurs de la Zakat (charité obligatoire) et en faisant du Bayt al-Mal (le bureau du trésor) la source d'approvisionnement des Musulmans, soutenant chacun selon ses besoins. Il ne s'est pas limité à une école juridique particulière du fiqh ; il décida de se référer aux quatre grandes écoles de jurisprudence islamique, déclarant que sa tendance était la référence au Livre d'Allah, Exalté et Loué soit-Il et à la Sounnah de Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et la confiance en Allah, Exalté et Loué soit-Il.

Il envoya un message à al-Khaddiwi (le souverain égyptien), l'appelant à gouverner par la Shari'ah et à ne pas prendre les mécréants comme amis et partisans contre les Musulmans. Il dit à al-Khaddiwi : « Quel bien y-a-t-il pour toi quand tu prends les mécréants pour amis et que tu cherches leur soutien pour verser le sang de l'Oummah du Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). N'as-tu pas entendu les paroles d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire :

« **Ô vous qui avez cru ! Ne prenez pas pour alliés Mon ennemi et le vôtre, leur offrant l'amitié, alors qu'ils ont nié ce qui vous est parvenu de la vérité**. » Al-Moumtahanah, Verset 1.
Pourquoi cette obéissance aux ennemis, alors qu'Allah, Exalté et Loué, dit :
« **Ô les croyants ! Si vous obéissez à un groupe de ceux auxquels on a donné le Livre, il vous rendra mécréants après que vous ayez eu la foi**. » » Al-'Imran, Verset 100. Extrait du livre *Al-Mahdiyah fi al-Islam* de Sa'd Muhammad Hassan p. 217.

Son successeur 'Abdallah al-Ta'ayoushi suivit son système et écrivit donc au calife, le Sultan 'Abd al-Hamid (à Istanbul), au peuple du Najd (Arabie) et aux dirigeants de l'ouest du Soudan. Le Mahdi fut atteint de fièvre et mourut le 9 Ramadan 1303 (juin 1885) à l'âge de quarante et un ans.

Les fondamentaux du succès du mouvement du Mahdi au Soudan

1- **La personnalité du prédicateur**

Les attributs d'un leader existaient dans le Mahdi soudanais, avec sa noble lignée et son ascétisme. Il s'abstint de tous les désirs de ce monde et vécut une vie modeste en ce qui concerne sa nourriture et ses vêtements même après l'abondance du butin de guerre. Il avait l'habitude de se garder de tendre la main à de l'argent suspectant sa légalité. Sa réaction fut admirée par son Cheikh qui lui dit : « Ô fils, j'ai hérité de mes pères cette terre et cette source d'eau, et je m'en nourris ainsi que ma famille. Je serais donc ravi si tu partageais ce petit aliment avec moi. »

Il avait l'habitude de montrer sa désapprobation de tous les actes immoraux dont il aurait été témoin, quel que soit le statut de la personne concernée. Il exprima une fois son mécontentement pour un spectacle de divertissement extravagant qui comprenait des chants et des danses et la célébration de la circoncision de l'un des fils de son Cheikh. Il quitta donc ce Cheikh.

Il avait l'habitude d'être très généreux et sincère dans sa Da'wa. Il avait une forte foi en Allah, Exalté et Loué soit-Il, et ne s'est jamais inquiété de mourir pour sa foi. C'est avec cet

Iman fort qu'il réussit, malgré le petit nombre de ses partisans, à vaincre les armées bien équipées dans de nombreuses batailles.

Il purifiait son âme en s'isolant fréquemment des gens et pourtant, il était toujours capable de se mêler aux autres pour partager leurs soucis et les éduquer d'une manière qui lui valut la popularité.

2- Son mouvement constant à travers le pays du Soudan appelant les gens à Allah, Exalté et Loué soit-Il, consolida ses liens avec de nombreuses tribus de soutien. Ses voyages l'aidèrent également à découvrir les conditions de vie de tous les peuples et l'oppression qu'ils subissaient de la part de leurs dirigeants.

3- Il se concentra sur l'éducation de ses disciples et la purification de leurs âmes. Il implanta dans leurs esprits l'amour de l'au-delà, l'abstention des désirs de ce monde, la volonté de se sacrifier pour l'amour d'Allah, Exalté et Loué soit-Il et de s'abstenir de tous les aspects de l'immoralité. Il n'y avait pas de consommation d'alcool, pas d'actes trompeurs, pas de jalousie entre les gens et pas de perte de temps. Il donna le meilleur exemple dans ses manières et son mode de vie. Il appela tout le monde à être égaux les uns aux autres en matière de logement et de nourriture, y compris les gouverneurs.

4- Son message fut établi par le Jihad, le pouvoir et la jeunesse. Il créa son état en construisant d'abord une mosquée et une usine d'armes et de munitions ainsi que toutes les institutions de l'état puis, commença les réformes générales.

5- Il avait une vision claire du concept de l'État Islamique. Il comprit que l'Islam ne faisait pas de distinction entre la religion et l'état et que le devoir de l'État Islamique était de protéger la religion et de régler les affaires de l'état avec la religion.

6- Il était conscient des stratagèmes vicieux des ennemis de l'Islam. Il n'est jamais tombé pour leurs promesses trompeuses et sa position avec Gordon fut un bon exemple de sa vigilance.

7- La question d’al-Wala' wal-Bara (Aimer pour l’amour d'Allah et détester pour l’amour d’Allah. Faire preuve de fraternité envers les croyants et ne jamais prendre les mécréants comme amis ou partisans), était claire dans sa foi. Il l’expliqua de façon sublime dans sa lettre à al-Khaddiwi, l’avertissant de ne pas prendre les Britanniques pour amis contre les Musulmans.

Dans certaines de ses lettres, il rappelait à ses partisans : « N’abandonnez pas le Jihad et ne commettez aucun acte maléfique. »

Les failles les plus importantes dans le mouvement du Mahdi soudanais sont :

1- Il prétendit être al-Mahdi, bien qu’il n’ait pas les attributs du vrai Mahdi comme nous l’avons vu dans la première partie.

2- Il fut rapporté qu’il approuvait la théorie de la « figure universelle » que les soufis prétendent être le noyau de l’univers et la base du bonheur.

3- Il affirma que Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) vint à lui en compagnie des quatre Califes, les chefs pieux et al-Khidr et qu’il (le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) lui tint la main, l’assis sur une chaise, et lui dit : « Tu es le Mahdi attendu et quiconque doute de ton statut de Mahdi est en effet devenu un incroyant » !

4- Il fut rapporté qu’il prétendit l’infaillibilité ; il déclara qu’il était sacro-saint à cause de l’extension de la Lumière Divine en lui avant la création de l’univers et jusqu’au Jour de la Résurrection.

5- Il avait quelques interprétations personnelles dans la Jurisprudence Islamique (fiqh) qui étaient discutables.

6- Certaines idées et théories profondes du soufisme lui furent inculquées au fur et à mesure de son éducation.

Chapitre Deux

Quelques remarques

Un : La mauvaise interprétation des gens ordinaires

Certaines personnes considèrent leur compréhension personnelle de la question du Mahdi comme une excuse et une justification pour se détourner de la Da'wa (appel) à l'Islam et enjoindre le bien et interdire le mal ou même abandonner certaines obligations religieuses, affirmant qu'elles attendent pour l'apparition du Mahdi qui changera la face du monde. Nous disons à ces gens : Les choses universelles prédestinées énoncées dans la Révélation vont inévitablement se produire et l'étendue de notre obligation envers eux est de croire en leur occurrence avant qu'elles n'aient lieu[1]. Nous ne sommes pas chargés de les faire advenir et nous ne pouvons pas non plus les provoquer car ils sont prédestinés à se produire à un moment fixé ; en effet, il existe de nombreux articles de foi confirmés qui sont mal compris par les masses qui, par conséquent, s'écartent du droit chemin.

La croyance en l'apparition du Mahdi et la descente de 'Issa, 'aleyhi salam, est tout simplement comme la croyance en le Décret Divin mais beaucoup de gens comprennent mal cet article de foi. Au lieu d'en faire une incitation à accroître leurs efforts pour obéir à Allah, Exalté et Loué soit-Il et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ils y sont indifférents et il y a même des gens qui se permettent de commettre des actes illégaux, prétendant que ce sont des temps de vice et d'oppression mentionnés par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ils attendent que le Mahdi vienne remplir la terre de justice. C'est l'état des mécréants qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, mentionne dans le Qur'an :
« **Si Allah avait voulu, nous ne Lui aurions pas donné des associés, nos ancêtres non plus et nous n'aurions rien déclaré interdit**. » Sourate al-An'am, Verset 148.

[1] Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous ordonne, par exemple, de rester à l'écart du Dajjal lorsque nous entendrons parler de sa présence ; et il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Celui qui parmi vous survivra pour le voir devrait réciter sur lui les premiers versets de la Sourate al-Kahf...* » (Mouslim). Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a également averti : « *Bientôt le fleuve Euphrate dévoilera le trésor (la montagne) d'or donc, quiconque sera présent à ce moment-là ne doit rien en prendre*. » (al-Boukhari).

« **Et quand on leur dit : « Dépensez de ce qu'Allah vous a attribué, » ceux qui ont mécru disent à ceux qui ont cru : « Nourrirons-nous quelqu'un qu'Allah aurait nourri s'Il l'avait voulu ? Vous n'êtes que dans un égarement évident**. » » Sourate Ya Sin, Verset 47. Allah Exalté et Loué soit-Il, rejeta leurs prétentions et leurs excuses insensées.

La compréhension correcte pour voir cet important article de foi est de croire en tout ce qui est annoncé par le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui est digne de confiance ; nous ne nions pas ce qu'il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a confirmé et nous ne confirmons pas ce qu'il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a nié. Nous ne mentons pas en son nom en rapportant des Hadiths fabriqués et nous n'abusons pas de sa Sounnah.

Deux : Anticiper un événement à partir des Signes de l'Heure n'est pas désapprouvé tant qu'il n'affecte pas ses obligations religieuses

La preuve de cette opinion est que les Compagnons (radhiyallahou 'anhoum) du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) croyaient à l'occurrence de ces Signes mais ils n'ont jamais négligé leurs obligations religieuses, telles que rechercher la connaissance, appeler les gens à Allah, Exalté et Loué soit-Il et participer au Jihad, alors qu'ils anticipaient encore leur apparition. En fait, c'est leur croyance en ces Signes qui les a encouragés à rivaliser les uns avec les autres dans leur obéissance à Allah, Exalté et Loué soit-Il et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Qu'est-ce qu'ils attendent sinon que l'Heure leur vienne à l'improviste ? Or ses signes avant-coureurs sont certes déjà venus**. » Sourate Muhammad, Verset 18.
« **Et qu'en sais-tu? Peut-être que l'Heure est proche ? Ceux qui n'y croient pas cherchent à la hâter; tandis que ceux qui croient en sont craintifs et savent qu'elle est la pure vérité**. » Sourate ash-Shourah, Versets 17-18.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, a loué les Compagnons (radhiyallahou 'anhoum) et a loué ceux qui les suivaient avec justice ; ainsi quiconque s'oppose à leur direction s'est en effet éloigné de la Vérité et n'a pas suivi le chemin des croyants.

Les Compagnons, qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, soit satisfait d'eux, suivaient les enseignements du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et attendaient les événements des Signes de l'Heure. Quand il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) les informa des Signes du Dajjal, ils pensèrent qu'il existait en la personne d'un fils de chasseur, comme rapporté dans certains Ahadith authentiques sur l'autorité de 'Umar et Jabir (radhiyallahou 'anhoum) (Voir *Jami' al-Oussoul* (10/362-375)). Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ne leur a pas reproché de penser cela ; il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) leur dit : « *S'il (le Dajjal) sort pendant que je suis parmi vous, alors je m'occuperai de lui*. »

Muhammad Siddiq Hassan Khan a déclaré : « La plupart des Signes de l'Heure ont eu lieu successivement, sinon tous, et nous attendons que les principaux signes se produisent maintenant, avec l'apparition du Mahdi, 'aleyhi salam, comme le premier. » Al-Idha'ah (110-111).

Trois : Les signes qui précéderont l'apparition du Mahdi

Al-Barzakhi a déclaré : « Parmi les épreuves qui auront lieu avant l'apparition du Mahdi, il y a celui de l'Euphrate qui dévoilera une montagne d'or ; quand les gens en entendront parler, ils se dirigeront vers lui et il y aura des combats pour cela. » *Al-Isha'ah* (91-92).

Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Bientôt, le fleuve Euphrate révélera le trésor (la montagne) d'or, quiconque sera donc présent à ce moment-là ne devrait rien en prendre*. » Rapporté par al-Boukhari (13/70), Mouslim (2894), (4313), (4314) et at-Tirmidi (2572), (2573).

Dans un récit d'Oubay Ibn Ka'b (radhiyallahou 'anhou), le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *L'Euphrate découvrira bientôt une montagne d'or et quand les gens en entendra parler, ils afflueront vers elle, mais ceux qui possèdent ce (trésor) diront : « Si nous permettons à ces gens d'en prendre, ils emporteront le tout. » Alors ils se battront et quatre-vingt-dix-neuf sur cent seront tués*. » Rapporté par Mouslim (6922).

Chapitre Trois

Le vrai monde... et l'attente du Mahdi

Certaines personnes ont lié les Ahadith sur les conditions de la fin du monde et les Signes de l'Heure avec l'état du monde actuel ; ils ont même établi des directives sur ces Ahadith qui ont abouti à de grandes calamités et à la violation des saintetés.

Le seul moyen de sortir de cette tourmente est de laisser le monde réel nous expliquer ces Hadiths, afin que nous ne revendiquions pas ce dont nous n'avons aucune connaissance, en prenant comme exemple nos savants biens guidés.

S'il y a une quelconque hésitation de notre part concernant la question du Mahdi, cela ne devrait pas enlever le fait que, que ce soit le moment de sa comparution ou non, nous devons nous engager à remplir toutes nos obligations religieuses : Obéissance à Allah, Exalté et Loué soit-Il, Jihad dans Sa voie, rechercher la connaissance islamique, appeler les gens à Allah, Exalté et Loué soit-Il, enjoindre le bien et interdire le mal et être déterminé à remplir ces obligations. Certaines personnes semblent vivre dans un monde imaginaire car elles pensent que la venue du Mahdi commencera une nouvelle phase de confort et de détente pour elles. La période du Mahdi sera plutôt une période de conquêtes, de Jihad et de lutte pour l'élévation de la Parole d'Allah, Exalté et Loué soit-Il.

La question qui s'impose est : Comment sera l'état de l'Oummah avant l'apparition du Mahdi ? Y aura-t-il un nouveau Califat Islamique avant son apparition ?
Puisque la réponse est une question d'avenir, elle ne doit pas être prévue sans connaissance en dehors de la Révélation d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, à Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam)

Dans ce chapitre, nous présentons deux approches des savants dans leur réponse à cette question, basées sur les Hadiths du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

La première approche :

L'étrangeté de l'Islam va augmenter jusqu'à l'apparition d'al-Mahdi, par la Volonté d'Allah, Exalté et Loué soit-Il.

1- Cheikh Muhammad Bashir al-Sahsawani al-Hindi, que la miséricorde d'Allah soit sur lui, a déclaré : « Un siècle après la génération qui a succédé aux Tabi'in, les conditions des Musulmans ont changé pour le pire, alors que les innovations dans la Religion ont prévalu dans tous les aspects de leur vie. Les gens ont adopté les innovations comme la Sounnah dans leur mode de vie et donc la Sounnah restera étrange à l'avenir sauf à l'époque du Mahdi (radhiyallahou 'anhou) et 'Issa ('aleyhi salam) jusqu'à ce que l'Heure arrive sur les malveillants. » *Siyanat al-Insan 'an Waswasat Sheikh Dahlan* (329).

2- On a demandé au Cheikh 'Abdallah Ibn Siddiq : « Si l'Heure vient à l'époque de 'Issa et du Mahdi, alors quel est le sens de la parole du Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « *L'Islam a commencé étrange et il reviendra comme il est arrivé* ? »
Il a répondu : « Il a été successivement rapporté que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *L'Islam a commencé étrange et il reviendra étrange comme il a commencé* » et il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pointait vers notre temps dans lequel l'Islam est littéralement étrange. Il restera dans cet état ou augmentera en étrangeté jusqu'à l'apparition du Mahdi, qui établira l'Islam et la justice, et il n'y aura pas de tribulations ou d'épreuves parmi les Musulmans. La situation restera comme cela durant l'ère du Mahdi et la période de 'Issa ('aleyhi salam) ; alors un bon vent emportera la vie de chaque croyant et il ne restera sur terre que ceux qui n'adorent pas Allah, Exalté et Loué soit-Il, comme rapporté dans *Sahih Mouslim*. » *Al-Mahdi al-Mountadhar* p. 51 -52.

Cette approche peut être argumentée avec le Hadith du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « *Aucune période de temps ne viendra à vous sans que le temps qui lui succédera sera encore plus pire, jusqu'à ce que vous rencontriez votre Seigneur*. » Rapporté par al-Boukhari sur l'autorité d'Anas Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou) (13/19-20), at-Tirmidi (2207), *Fath al-Bari* (13/20-22)

Cheikh al-Albani a répondu à ce sujet en disant : « Ce Hadith doit être compris à la lumière des Ahadith qui annoncent de bonnes nouvelles sur l'Islam à l'avenir, comme les Ahadith sur le Mahdi et la descente de 'Issa ('aleyhi salam). Ces Hadith indiquent que ce Hadith

particulier (étrangeté de l'Islam) est dans un contexte général. Il est interdit d'en transmettre le sens d'une manière générale aux gens pour les décourager de l'Islam, un attribut qui ne convient pas à un croyant, qui récite :
« **Et ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Ce sont seulement les gens mécréants qui désespèrent de la miséricorde d'Allah**. » Sourate Youssouf, Verset 87.

La deuxième approche :

Un Califat dans le modèle de la prophétie s'élèvera, par la Volonté d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, avant l'apparition du Mahdi, ou du moins il y aura une résurgence totale de l'Oummah et il ne restera que l'apparition d'un chef.

Cheikh al-Albani a répondu à ceux qui prétendent que l'état du Califat Islamique ne reviendra pas avant l'apparition du Mahdi, en disant : « De nombreux Musulmans aujourd'hui se sont écartés de la bonne réponse sur ce sujet. Il a été établi dans l'esprit de certains d'entre eux qu'un État islamique ne s'élèvera qu'avec l'apparition du Mahdi ! C'est un conte de fée et un égarement planté par le diable dans le cœur des masses, en particulier les soufis parmi eux. Il n'y a absolument rien dans les Ahadith sur le Mahdi pour suggérer cela ; ces Ahadith rapportent les bonnes nouvelles du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) concernant la lignée du Mahdi, sa description et ses attributs et qu'il gouvernera par la loi d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, répandant la justice. Le Mahdi est en effet l'un des rénovateurs qui feront revivre la Religion de l'Islam comme l'a mentionné le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « *Allah, Exalté et Loué soit-Il, dépêche pour cette Oummah, une fois par siècle, quelqu'un qui fera revivre la Religion* » (Rapporté par Abou Daoud, sur l'autorité d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) (4278). De même, les Musulmans ne devraient pas annuler leurs obligations et simplement attendre l'apparition du Mahdi, négligeant leur devoir de s'efforcer d'établir la Règne d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, sur terre.
Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Et dis : « Œuvrez, car Allah va voir votre œuvre, de même que Son Messager et les croyants**. » Sourate at-Tawbah, Verset 105. *La Série Authentique* (4/42-43).

2- Le grand maître Sa'id Hawa, que la Miséricorde d'Allah soit sur lui, a déclaré dans son discours sur les Signes de l'Heure : « Certaines personnes soutiennent beaucoup de malentendus concernant ces Signes ou dans leur évaluation de leurs moments d'occurrence. Il y a des Signes qui auront lieu près du Levé de l'Heure, à quelques années de la descente de 'Issa ('aleyhi salam) ou avec lui ; et il y en a d'autres qui précéderont de tels événements bien avant ; les gens deviennent confus lorsqu'ils combinent ces événements.

Certains pensent que la Religion de l'Islam continuera à s'effondrer jusqu'à l'apparition du Mahdi mais ils ne comprennent pas que le Mahdi apparaîtra juste avant la descente de 'Issa ('aleyhi salam) et avant cette période, l'Islam se sera répandu partout dans le monde puisque Rome[1] sera alors conquise, tandis que Constantinople est aujourd'hui un pays musulman, mais qui avait été sous les mécréants avant que les Musulmans ne la conquiert. »

Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous a informés de la première conquête et il semble donc que Constantinople redeviendra une ville de mécréants puis sera à nouveau conquise par les Musulmans. Sa seconde conquête aura lieu juste avant la descente de 'Issa ('aleyhi salam) et les gens ne font toujours pas de distinction entre la première et la seconde conquête.

Tout comme de nombreuses civilisations ont disparu à travers les âges, notre civilisation ne continuera pas éternellement. En effet, de nombreux textes divins informent qu'avant l'Avènement de l'Heure, les gens seront dépourvus de toute connaissance (Voir *Al-Qiyamah as-Soughra* du Dr 'Umar al-Ashqar (p. 274-275)). Cela confirme qu'il y a un certain espace entre nous et le Jour de la Résurrection et Allah, Exalté et Loué soit-Il, est plus informé.

Cependant, les Signes mentionnés dans les Ahadith authentiques n'ont pas encore eu lieu et il semble que leur réalisation ait encore besoin de temps.

---

[1] Se référant au Hadith rapporté par l'Imam Ahmad (2/176), ad-Darimi (1/126), al-Hakim (3.422), (4/805) et qui a été authentifié par ad-Dahhabi, sur l'autorité d'Abi Qabil, qui a dit : « Nous étions avec 'Abdallah Ibn 'Amr Ibn al-'As (radhiyallahou 'anhoum) et il a demandé : « Laquelle des deux villes sera conquise en premier ? Constantinople ou Rome ? Il répondit : « Alors que nous étions assis autour du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) en train d'écrire, on lui demanda : « Laquelle des deux villes sera conquise en premier ? Constantinople ou Rome ? » Alors il répondit : « *La ville d'Héraclès sera la première à être conquise*, » c'est-à-dire Constantinople. (Rome est la capitale de l'Italie, tandis que Constantinople était byzantine dans le passé et est aujourd'hui Istanbul). » »

Par conséquent, l'Heure ne se lèvera pas tant que tous les Signes n'auront pas eu lieu comme mentionné dans le Livre d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, et la Sounnah de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).
Notre monde réel d'aujourd'hui ne devrait pas nous inciter à interpréter aucun des Signes de l'Heure qui n'ont pas encore eu lieu car notre monde pourrait se terminer par une guerre nucléaire qui ramènera l'humanité à son état antérieur et personne d'autre que l'ignorant n'y restera. » *Al-Islam* (4/85).

Le retour d'un Califat Bien Guidé et la libération d'al-Qouds (Jérusalem) est nécessaire avant l'apparition du Mahdi

Ce point a été longuement discuté par les auteurs des *Groupes Islamiques à la Lumière du Livre et de la Sounnah* ; ce qui suit est un bref résumé de ses principaux points :

A- Certains Hadiths indiquent que l'état des gens est en perpétuelle chute mais c'est une chute à une échelle générale et non pas individuelle ; son exemple est illustré dans le Hadith du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « *Mon peuple est comme la pluie, on ne sait pas si la première ou la dernière est meilleure*. » Rapporté par at-Tirmidi (2873), l'Imam Ahmad dans son *Mousnad* (3/130, 143) sur l'autorité d'Anas (radhiyallahou 'anhou) et (4/319) sous l'autorité de 'Ammar Ibn Yassir (radhiyallahou 'anhoum).

Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit également :
« *Un groupe de mon peuple continuera à se battre pour la Vérité jusqu'à ce que l'Heure soit établie*. » Rapporté par Mouslim sur l'autorité de Jabir Ibn Samourah (radhiyallahou 'anhou) (4717).

« *Un groupe de personnes de ma Oummah restera toujours triomphant et sur le Droit Chemin et continuera à être triomphant (contre leurs adversaires). Celui qui les abandonne ne pourra leur faire aucun mal. Ils resteront dans cette position jusqu'à ce que le commandement d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, soit exécuté (c'est-à-dire que Qiyamah soit établi)*. » Rapporté par Mouslim sur l'autorité de Thawban (radhiyallahou 'anhou) (4715).

Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a confirmé la prévalence et la domination de l’Islam, lorsqu’il a dit : « *Allah, Exalté et Loué soit-Il, a rapproché pour moi les extrémités du monde. J’ai vu ses extrémités est et ouest. La domination de ma Oummah atteindra ces extrémités qui ont été rassemblées près de moi*. » Rapporté par Mouslim sur l’autorité de Thawban (radhiyallahou ‘anhou) (6904).

Il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a également dit : « *Il ne restera pas sur la surface de la terre une maison en briques ou une tente en poils de chameau sans qu’Allah, Exalté et Loué soit-Il, y insufflera la parole de l’Islam, apportant à la fois un grand honneur et une abjecte humiliation. Soit Allah, Exalté et Loué soit-Il, les honorera en les rendant dignes soit Il les humiliera et ils devront se soumettre*. » Rapporté Par l’Imam Ahmad, at-Tabarani dans *al-Mou’jam al-Kabir*, Ibn Moundir dans *Le Livre de l’Iman*, al-Hafiz ‘Abd al-Ghani al-Maqdisi dans *Dikr al-Islam* et il a dit : C’est un Hadith solide et authentique ». Il a également été enregistré par Ibn Hibban et Ibn ‘Ouroubah.

B- Ceci confirme l’inéluctabilité du retour du Califat Islamique et sa souveraineté sur le monde entier. Cependant, le Califat tombera sur les Musulmans comme un cadeau du ciel mais la victoire a certainement ses causes et ses motivations. Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a annoncé la bonne nouvelle de la conquête de Rome et cette conquête n’aura pas lieu sans le Jihad dans la Voie d’Allah, Exalté et Loué soit-Il, et sans être déterminé à lutter avec sa richesse et sa vie. Le Califat établit avec ce Jihad est un Califat correctement guidé conformément à la voie du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). Par conséquent, ce groupe devrait suivre le chemin du salut dans ce monde et dans l’au-delà, loin de toutes les disputes et désaccords dont nous avons été mis en garde par le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) quand il a dit : « *Celui d’entre vous qui vit assez longtemps verra beaucoup de différences. Pour vous donc d’observer ma Sounnah et la Sounnah des successeurs aux principes et conseils justes en vous y accrochant avec vos molaires. Méfiez-vous des questions nouvellement introduites, car chaque innovation (bid’ah) est une erreur*. » Une partie d’un Hadith enregistré par Abou Daoud (4607), at-Tirmidi (2676), Imam Ahmad (4/126-127), Ibn Majah (42) et Ibn Majah a dit : « Ce Hadith est solide et authentique. »

La voie d'at-Ta'ifa al-Mansoura (le groupe victorieux) doit être conforme à celle du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui était aussi la voie des Ancêtres Bien Guidés, la première génération à accompagner le Messager de Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ; car c'est le seul moyen de ramener le Califat Islamique sur terre.

C- Le temps est comme un livre ouvert qui explique le Livre d'Allah, Exalté et Loué soit-Il. Les Versets de la Sourate al-Isra se réfèrent à la campagne imminente entre les Musulmans et les juifs. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *L'Heure ne sera établie que lorsque vous combattrez les juifs et la pierre derrière laquelle un juif se cachera dira : « Ô Musulman ! Il y a un juif qui se cache derrière moi, alors tue-le*. » Rapporté par al-Boukhari (6/75) dans *al-Jihad, Chapitre Combattre les Juifs* ; Mouslim (2922) dans le *Chapitre al-Fitan*.

Lorsque l'État du Califat est tombé, la plupart des Musulmans se sont éloignés du Qur'an et ont suivi des chemins différents. Ils se sont plongés dans le monde des disputes et des conflits et sont restés confus au sujet de leur état. Ils ont fini par se mélanger à d'autres cultures, à tel point qu'on ne peut distinguer un Musulman d'un kafir (un mécréant), non seulement en apparence mais aussi dans leurs manières et leur façon de penser.

Les Ahadith authentiques nous informent de l'apparition d'une figure juste vers la fin des temps, qui régnera selon le Livre d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, et la Sounnah de Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et remplira la terre de justice après qu'elle ait été rempli de tyrannie et d'oppression. Il recevra le serment d'allégeance et régnera pendant sept ou huit ans. Son nom est Muhammad Ibn 'Abdallah et il est de la famille du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), une descendance de Fatimah (radhiyallahou 'anha). C'est un leader juste et droit.

Il y aura un Califat juste établi par les Musulmans avant l'apparition du Mahdi puisqu'ils libéreront al-Qouds, avant l'apparition du Mahdi. Ceci est tiré du long Hadith d'Abou Oumamah (radhiyallahou 'anhou) sur le Dajjal, dans lequel le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Ils (les Musulmans) seront à al-Qouds et leur Imam est un homme juste qui les conduira dans la prière quand 'Issa descendra...* »

La Mosquée al-Aqsa est aujourd'hui aux mains des sionistes ; par conséquent, il est nécessaire qu'un Califat soit établi car c'est le seul moyen de ramener la gloire de l'Islam.
Salim al-Hilali et Ziyyad al-Dabij : *Al-Jama'ah al-Islamiyah à la lumière du Livre d'Allah et de la Sounnah de son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam)* p. 41-58.

Conclusion

Nous demandons à Allah, Exalté et Loué soit-Il, de nous accorder une bonne fin.
Cher frère et sœur musulmanes, je n'ai ménagé aucun effort pour rassembler et organiser cette compilation. Il vous est présenté de la meilleure manière avec une bonne sélection d'Ahadith authentiques et une bonne analyse pour révéler ceux fabriqués.
Que la miséricorde d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, soit sur celui qui reçoit la vérité et s'y soumet ; car :
« **Je ne veux que la réforme, autant que je le puis. Et ma réussite ne dépend que d'Allah. En Lui je place ma confiance, et c'est vers Lui que je reviens repentant**. » Sourate Houd, Verset 88.

Ô Allah, fais que mon travail soit bon, et fais-le purement pour Ta Face.
Ô Allah, fais le meilleur de mon âge sa fin, le meilleur de mon travail sa conclusion et le meilleur de mes jours le jour où je Te rencontrerai.
Ô Allah, accorde à cette Oummah un état bien guidé où les gens qui T'obéissent sont dignes, et les gens qui te désobéissent sont déshonorés.
Ô Allah, nul n'a le droit d'être adoré sauf Toi, Seul sans associés. A Toi appartiennent toute souveraineté et toute louange car il n'y a de force ni de puissance qu'en Toi ; le Très-Haut, le Suprême. Je Te demande de nous préserver de toutes les épreuves et difficultés, de nous pardonner nos péchés que nous avons commis en public et en secret, car Tu es Proche, et Tu réponds aux prières de tes esclaves croyants.
Je demande le pardon d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, de tous les défauts dans mes paroles et mes action, et aussi pour mes parents et tous les Musulmans.
Que la paix et la prière d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, soient sur son Serviteur et Messager, Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), la famille de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et tous les Compagnons de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Amin.

Alexandrie le mardi 9 Dzoul-Hijjah, 1404 / 4 décembre 1984.
Et toutes les Louanges sont à Allah, Exalté et loué soit-Il, le Seigneur des mondes.

Lecture Complémentaire Utile
L'origine et le développement du Hadith

Hadith est un nom verbal dérivé de la racine du verbe arabe hadatha qui signifie se produire, se rapporter, parler et rapporter. Ainsi, le terme Hadith signifie littéralement « communication, histoire, conversation : religieuse ou laïque, historique ou récente ». Le terme Hadith dans son sens littéral apparaît à la fois dans les textes Qur'aniques et dans la littérature des Hadith. Par exemple, dans le Qur'an, nous rencontrons cette citation : « **Le récit de Moussa t'est-il parvenu** ? » Sourate Ta-Ha : 9.

Dans la littérature du Hadith, il est rapporté que le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le meilleur Hadith (communication) est le Livre d'Allah, Exalté et Loué soit-Il*. »

Il peut être approprié de souligner que le terme Hadith a également la connotation de « nouveau » étant utilisé comme antonyme d'« ancien » (qadim). Le sens technique du terme Hadith a été défini par les fouqaha (juristes musulmans) comme « les paroles et les actes du Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) », tandis que les Mouhaddithoun (érudits du Hadith) le définissent comme « les mots, pratiques, approbation tacite du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ou description de ses Sifat (caractéristiques) signifiant son apparence physique. »

Hadith et Sounnah

La Sounnah est étroitement liée au terme Hadith. Sounnah (pluriel de Sounan) est un nom verbal dérivé du verbe racine arabe Sanna qui signifie introduire, prescrire ou établir. La signification technique du terme Sounnah est le mode de vie du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Les deux termes, Hadith et Sounnah, sont traduits par Traditions du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). Ils sont souvent utilisés de manière interchangeable mais il existe néanmoins une différence subtile entre les deux. En bref, la Sounnah représente ce qui a été pratiqué par le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) tandis que le Hadith est le compte rendu de ce que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit et pratiqué. Ainsi, un Hadith ne peut contenir aucune Sounnah comme dans l’exemple suivant :
« *Le meilleur d’entre vous est celui qui étudie le Qur’an et l’enseigne*. »

Ou, d’autre part, il peut contenir une ou plusieurs Sounnah comme, par exemple, dans les Ahadith (pluriel de Hadith) traitant des questions relatives au mode de ‘Ibadah (culte) comme la Sounnah de la Salah (prières), les rites du Hajj (pèlerinage), l’étiquette de Siyam (jeûne) etc.
Les juristes musulmans définissent la Sounnah comme « ce qui a été transmis sous l’autorité du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), ce qui inclut ses paroles, sa pratique et son approbation tacite ». Les Mouhaddithoun (érudits du Hadith) définissent ce terme comme « ce qui a été rapporté sous l’autorité du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et comprend sa parole, sa pratique et son approbation tacite, et, entre autres, la description de l’apparence de son état physique, le caractère moral et le mode de vie, avant que la prophétie ne lui soit confirmée ou après cela.

En effet, la Sounnah est principalement de trois sortes :
1. **Al-Qawl** : C’est-à-dire l’enseignement verbal du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). Par exemple, Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *La meilleure maison, au sein de la communauté musulmane, est celle dans laquelle un orphelin est bien traité, et la pire maison est celle dans laquelle un orphelin est maltraité.* »

2. **Al-fi’l** : C’est-à-dire l’enseignement pratique fait par le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) à travers une démonstration pratique comme la méthode d’exécution du Woudou (ablution), Salah (prières), le mode de Siyam (jeûne) et la performance du Hajj (pèlerinage).

3. **Al-Taqrir** : C’est-à-dire une approbation tacite qui peut être expliquée comme un acte accompli en présence du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et il l’a soit approuvé, soit

l’a censuré. Par exemple, le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a interdit à ses Compagnons (radhiyallahou ‘anhoum) de porter des bagues en or et des vêtements en soie et.

Préservation des Hadiths

1. **Du vivant du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam)**

Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a encouragé ses Compagnons à acquérir et à enseigner ses Hadith et Sounnah aux autres. Cela les a amenés à s’intéresser vivement à la vie du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et ainsi ils ont mémorisé tout ce qu’ils ont entendu de lui et l’ont vu faire.

Le programme d’études que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a prescrit pour les Ashab as-Souffah (les Compagnons de la Plate-forme) comprenait, entre autres, l’étude du Qur’an, de sa Sounnah et de l’art d’écrire. Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) lors de la nomination des fonctionnaires a donné la préférence à ceux qui étaient instruits dans le Qur’an ainsi que dans le Hadith.

Les Compagnons (radhiyallahou ‘anhoum) n’ont pas seulement mémorisé de nombreux Ahadith mais certains d’entre eux sont allés plus loin et les ont enregistrés par écrit sur des tablettes de pierre, de la peau, des os et sur une forme de papier également. Chacun de ces documents écrits est devenu connu sous le nom de Sahifah.

Les documents écrits du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) sous forme de lettres invitant les chefs et les rois à l’Islam, les traités et accords qu’il a conclus avec les différentes tribus arabes, juives et chrétiennes d’Arabie ; les lettres adressées aux gouverneurs musulmans détaillant les règles de la Zakat (la charité obligatoire) et d’autres questions juridiques, relèvent toutes de la catégorie de l’enseignement de sa Sounnah par écrit. Certains des Compagnons ont écrit les Ahadith. Les scribes du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) par exemple, ‘Abd Rafi’i, ‘Abdallah Ibn ‘Amr Ibn al-‘As et Zayd ibn Thabit (radhiyallahou ‘anhoum) ont été chargés de la rédaction des Ahadith, traités du Prophète

(sallallahou ‘aleyhi wa sallam), les lois et les lettres, etc. Après la disparition du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), l’importance des Hadiths a encore augmenté.

2. Après le décès du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam)

Dès le début, les Musulmans se sont intéressés à ce que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit et fait. Ses Ahadith ont commencé à être diffusés avec la propagation de l’Islam au-delà des confins de l’Arabie. Les nouveaux venus dans le giron de l’Islam étaient impatients d’entendre et d’apprendre à son sujet. Les Sahabah (ses Compagnons (radhiyallahou ‘anhoum)) ont été écoutés avec empressement alors qu’ils parlaient du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). C’est ainsi qu’un grand nombre d’Ahadith est venu à se diffuser.

À ce stade, il convient de noter que les Ahadith étaient constamment mémorisés et rapportés à plusieurs reprises par les Compagnons (radhiyallahou ‘anhoum). Dans ce domaine, les Ashab as-Souffah jouèrent un rôle vital. Le plus célèbre d’entre eux était Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) qui choisit de rester avec le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) afin d’apprendre tout ce que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a fait ou dit. Cependant, il n’a pas écrit les Ahadith mais il est noté qu’il a transmis le plus grand nombre d’Ahadith.

Il convient de souligner ici que la rédaction des Hadiths n’a pas été encouragée de peur que les Compagnons (radhiyallahou ‘anhoum) confondent les Hadiths avec le texte Qur’anique. Cependant, malgré la réticence de certains Compagnons (radhiyallahou ‘anhoum) à prendre part au processus d’écriture des Ahadith, il y en a qui les ont écrits, même du vivant du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam).

Par exemple, ‘Abdallah Ibn ‘Amr (radhiyallahou ‘anhoum) s’est plaint au Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) qu’il avait du mal à mémoriser ce qu’il avait entendu de lui, alors le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) lui dit qu’il devrait demander l’aide de sa main droite, suggérant qu’il devrait les écrire. Il appela sa collection *as-Sahifah al-Sidiqah* (Le feuillet véridique).

Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) qui n’a pas écrit les Hadiths mais a néanmoins choisi 138 hadiths traitant d’al-Akhlaq (éthique et moralité) parmi le grand nombre d’Ahadith qu’il avait mémorisés et les dicta à son élève Hammam Ibn Mounabbih. Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) a intitulé ce recueil *as-Sahifah al-Sahihah* (le Feuillet véridique). Cette *Sahifah* a été édité par le Dr Muhammad Hamidoullah de Paris.

3. Après les compagnons

En l’an 101 (719), le Calife ‘Umar Ibn ‘Abd al-‘Aziz, qu’Allah Exalté lui fasse miséricorde, craignant la perte des Ahadith, nomma des érudits comme l’Imam Muhammad Ibn Mouslim Ibn Shihab az-Zouhri (m.124/742) pour compiler la littérature de Hadith. Az-Zouhri était une autorité renommée sur le Hadith. Il est rapporté par Ibn Sa’d qu’az-Zouhri rassembla un nombre considérable d’Ahadith, de sorte qu’après son décès, plusieurs chevaux furent nécessaires pour transporter ses manuscrits.

‘Umar Ibn ‘Abd al-‘Aziz écrivit également des lettres aux érudits des Hadiths dans tout le Monde Islamique de l’époque et leur demanda de se lancer dans la compilation des Hadiths qui étaient alors disponibles sous forme de livres. Ainsi, grâce à son initiative, les Hadiths dispersés dans tout le domaine musulman en vinrent à être systématiquement collectés et conservés.
Cependant, la première compilation complète et systématique de Hadith fut entreprise par l’Imam Malik Ibn Anas (d.179/795). Sa compilation s’intitule *Al-Mouwatta* (Le Chemin parcouru) et contient des Hadiths traitant de différents sujets juridiques. Par la suite, d’autres compilations de Hadith virent le jour sous la forme de collections *Mousnad* ou *Moussanaf*.

Types de compilations

Il existe deux types de compilation de Hadith. La collection Mousnad est celle dans laquelle les Ahadith sont classés par ordre alphabétique sous les noms des Sahabah (Compagnons (radhiyallahou ‘anhoum)) sur l’autorité desquels ceux-ci ont été rapportés. Parmi les premières collections de Mousnad qui existent encore ou en version imprimée sont les Mousnad d’Ahmad Ibn Hanbal (d.164-241/780-855) et le Mousnad d’Abou Daoud al-Tiyalissi (d.203/818).

Quant aux collections Moussanaf, les Ahadith sont répertoriés sous diverses rubriques traitant de sujets juridiques. Les collections célèbres appartenant à cette catégorie sont *As-Sihah as-Sittah* (Les six livres authentiques de Hadith), à savoir les compilations des Imams Abou ‘Abdallah Muhammad Ibn Isma’il al-Boukhari (d.256/870), Mouslim Ibn al-Hajjaj (d.261/874), Ahmad Ibn Shou’ayb an-Nassa'i (d.302/914), Abou Daoud as-Sijistani (d.200/835), Abou ‘Issa Muhammad Ibn ‘Issa at-Tirmidi (d.279/892) et Abou ‘Abdallah Muhammad Ibn Yazid Ibn Majah al-Qazwini (d.273/886), qu’Allah Exalté leur fasse miséricorde.

Fabrication de Hadith

Quarante ans après la Hijrah, on peut dire que c’est le moment où la fabrication du Hadith vit le jour. La revendication faite au Khilafat (Califat) par ‘Ali (radhiyallahou ‘anhou) et Mou’awiyah (radhiyallahou ‘anhou), après l’assassinat de ‘Uthman (radhiyallahou ‘anhou), entraîna une guerre et des effusions de sang. L’Oummah (communauté) musulmane à partir de ce moment-là se divisa en factions. Chaque faction commença à fabriquer des Hadiths afin de renforcer leur revendication.
Il peut être approprié de discuter, à ce stade, de certaines des voies par lesquelles la fabrication du Hadith est venue :

A. Différences politiques

Les chiites pensaient fermement que le Califat devait être dévolu aux Ahl al-Bayt (Famille du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam)) et considéraient donc que ‘Ali (radhiyallahou ‘anhou) était le successeur légitime du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). Ils ont donc fabriqué des Hadiths, c’est-à-dire qu’ils ont attribué au Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) de nombreuses paroles dans lesquelles il était mentionné que ‘Ali (radhiyallahou ‘anhou) devrait lui succéder. D’autres qui ont soutenu la revendication de Mou’awiyah (radhiyallahou ‘anhou) au Califat étaient également coupables de telles fabrications.

B. Différences philosophiques/religieuses

Au cours de la dernière partie du Khilafah Omeyyade et tout au long de la période abbasside, un certain nombre de problèmes philosophiques ont surgi qui étaient liés à l'Iman (Foi) et Sifat (Attributs d'Allah, Exalté et Loué soit-Il). Cela a abouti à la création de diverses sectes philosophiques telles que les qadariyah, jabriyya, mou'tazilah, etc. Les érudits appartenant à ces différentes sectes ont délibérément modifié les textes ou Isnad (chaîne de narrateurs) de certains Hadiths, et ont fabriqué d'autres Hadith soutenir leurs points de vue.

C. Al-Qoussas (conteurs)

Au début de l'Islam, il était de pratique courante que les gens soient divertis par des conteurs. Ces Qoussas racontaient leurs histoires aux gens du commun, qui aimaient les histoires amusantes. Ainsi, leur objectif principal était de plaire au public qui les récompensait généreusement. À cette fin, ils inventèrent de nombreuses anecdotes amusantes qui séduisirent les masses et, ce faisant, fabriquèrent des Hadiths.

D. Al-Wa'izoun (Les Prêcheurs)

Les Wa'izoun étaient alarmés par la banqueroute spirituelle des masses. Afin de rectifier cela, ils fabriquèrent des Hadiths relatifs à la moralité afin d'encourager les gens à faire de bonnes actions.
Les Compagnons (radhiyallahou 'anhoum) s'alarmèrent du taux de fabrication des Hadiths et établirent des règles strictes pour le transmission des Hadiths, fondant les bases du développement de la Science de la critique des Hadiths.
Ainsi, un effort concerté fut fait, au début de la diffusion des Hadiths, pour freiner la fabrication des Hadiths.

Au IIe siècle Hijri, la science était pleinement développée. Chaque Hadith se compose de deux sections : l'Isnad, chaîne de narrateurs, et le Matn, texte du Hadith. Des règles spécifiques furent établies par les Mouhaddithoun (érudits des Hadith) afin d'examiner la fiabilité des Rouwat (narrateurs des Ahadith) et cela conduisit à la compilation de leurs données biographiques. Une enquête spéciale fut également menée afin d'établir s'ils étaient influencés par des points de vue religieux particulier. En outre, une méthode fut conçue pour scruter le Matn (texte) du Hadith. Les Mouhaddithoun conçurent également un système

permettant de vérifier l'authenticité des Ahadith et établirent des critères spécifiques pour leur acceptation.

'Ilm Asma' al-Rijal (litt. la science des noms des hommes)

Cette science traite des détails personnels des transmetteurs des Hadiths. La chaîne d'autorité, Isnad, de chaque Hadith est examinée de près afin d'établir leur intégrité et leur fiabilité en tant que transmetteurs des paroles du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) la paix soit sur lui).
À cette fin, les principes suivants furent énoncés :
1. Chaque Hadith doit remonter au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) à travers une chaîne de narrateurs digne de confiance. Ainsi leurs biographies furent soigneusement examinées.
2. Le caractère de chaque rapporteur fut soigneusement étudié afin de s'assurer de sa véracité.
3. S'il s'avérait que le rapporteur avait une mémoire faible ou avait menti, son rapport n'était pas accepté.
4. Chaque rapporteur devait fournir une chaîne complète de narrateurs qui remontaient tous au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).
5. Le rapporteur devait être un éducateur réputé ainsi qu'un Mouhaddith. C'était pour s'assurer qu'il comprenait l'implication correcte du Hadith.

Ainsi, des œuvres biographiques dans lesquelles les moindres détails de chaque narrateur furent enregistrés virent le jour. Un ouvrage important dans ce domaine est celui d'Ibn Hatim ar-Razi (d.327/938) intitulé *Kitab al-Jarh wa al-Ta'dil*.

'Ilm al-Jarh wa al-Ta'dil (La connaissance de la critique et de la justification)

'Ilm al-Jarh wa al-Ta'dil fut développé pour examiner la véracité du Matn, texte, du Hadith. Plusieurs principes furent posés par les Mouhaddithoun à cet égard. Certains de ces principes sont énumérés ci-dessous :
1. Le rapport doit être établi. Cela signifie qu'il faut vérifier si cela a été dit ou fait par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).
2. Tout Hadith qui était contraire aux enseignements du Qur'an ou de la Sounnah fut rejeté.

3. Tout Hadith qui contredisait *as-Sounnah al-Moutawatira* (pratique acceptée et authentique du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam)) fut rejeté.
4. Dans le cas où un Hadith particulier était conforme à la doctrine d’une autre secte autre que celle d’Ahl al-Sounnah wal-Jama’ah (c’est-à-dire les écoles sounnites), n’était pas accepté.

Classification des Ahadith

Les érudits des Hadiths ont classé les Hadiths en deux grandes catégories appelées « Moutawatir » et « Ahad ».

Le Hadith Moutawatir est celui qui fut rapporté par un grand nombre de narrateurs et il est donc inconcevable que tous aient pu mentir.

Quant au Hadith Ahad, le nombre de narrateurs est inférieur à celui de ceux rapportant le Hadith Moutawatir. Les Hadith Ahad sont divisés en catégories suivantes :
Al-Mash'our (bien connu). Ce type de Hadith fut transmis par deux ou plusieurs rapporteurs à chaque étape.
Al-‘Aziz (fort) : Un Hadith est dit ‘Aziz s’il se trouve qu’il a été transmis par au moins deux reporters à chaque génération.
Al-Gharib (Étrange). Un Hadith Gharib est celui dans l’Isnad duquel il n’existe qu’un seul narrateur après le Sahabi (Compagnon).

Les Mouhaddithoun classèrent en outre le Hadith en deux groupes, à savoir Maqboul (accepté) et Mardoud (rejeté). Le Hadith Maqboul est divisé en deux groupes :

As-Sahih (Authentique)

Un Hadith Sahih est celui dont les rapporteurs dans son Isnad sont tous considérés comme authentiques, forts en mémoire et sont tous au-dessus de toute forme de critique. Les Ahadith qui appartiennent à cette catégorie sont inclus dans les compilations des Imams al-Boukhari et Mouslim.

Hassan (acceptable)

Un Hadith est dit Hassan s'il fut rapporté par de tels transmetteurs dont la véracité et la fiabilité ne correspondent pas à celles de ceux qui ont rapporté le Hadith Sahih. La plupart des Ahadith qui furent inclus dans la compilation de l'Imam al-Tirmidi sont considérés comme appartenant à cette catégorie.

Le Hadith Mardoud est ce type de Hadith qui ne répond pas aux critères de Hadith Sahih et Hassan. Le Hadith Mardoud est appelé Da'if (c'est-à-dire faible). Le Hadith Da'if est classé selon les divisions suivantes :

Al-Marfou' est ce type de Hadith dont l'Isnad remonte directement au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) mais il y a un lien rompu entre les deux.

Al-Mawqouf est que son Isnad ne s'arrête qu'au Sahabi et ne retourne pas au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Al-Maqtou' est un Hadith qui ne remonte qu'au Tabi'i (successeur des Compagnons).

Al-Mou'allaq (suspendu) est que l'un des transmetteurs au début de son Isnad est Maj'oul (inconnu).

Al-Moursal (chaîne incomplète) est un Hadith dans l'Isnad duquel l'un des reporters est inconnu à la fin.

AL-‘ARF AL-WARDI FI AKHBAR AL-MAHDI

(Le parfum de rose Sur les rapports du Mahdi)

Al-Hafiz Jalal ad-Din as-Souyouti

Préface du traducteur

Louange à Allah.

Ceci est la traduction d’al-‘Arf al-Wardi fi Akhbar al-Mahdi (Le Parfum de Rose sur les Nouvelles du Mahdi) par al-Hafiz Jalal ad-Din as-Souyouti (rahimahoullah).

Dans ce document, le Hafiz présenta plus de deux cents Ahadith et Athar concernant le Mahdi. En général, il les classa par ordre d’authenticité en commençant par ceux des sources les plus authentiques. Il conclut le livre par une section dans laquelle il traite d’un certain nombre de narrations contestées.

En traduisant ce livre, j’ai essayé autant que possible d’adhérer à une traduction littérale du texte original, sauf là où cela entraînerait une illisibilité. J’ai inséré des clarifications entre parenthèses ().

Et Allah est Celui qui accorde le succès.

Muhammad at-Tayyib Ibn Gary
(Traducteur de la version anglaise)
26 Safar, 1427 H

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Al-Hafiz Jalal ad-Din as-Souyouti dit :

Louange à Allah et que la paix soit sur Ses serviteurs qu'Il a choisis.

Ceci est un livret dans lequel j'ai compilé les Ahadith et les Athar qui ont été rapportés concernant le Mahdi. J'ai inclus les « Quarante » qui ont été compilés par al-Hafiz Abou Nou'aym, et j'ai ajouté ce qu'il a omis.

[1] Ibn Jarir a rapporté d'as-Souddiy dans son Tafsir concernant Sa Parole [ta'ala] : {**Qui est plus injuste que celui qui empêche que dans les mosquées d'Allah, on mentionne Son Nom, et qui s'efforce à les détruire** ?} Al-Baqarah : 114, qu'il dit :

« Ce sont ar-Roum (les Romains) ; ils aidèrent Bakhtanazar ou Boukhtanazar (Nabuchodonosor) à saccager Bayt al-Maqdis (Jérusalem) jusqu'à ce qu'il l'ait dévasté ; il ordonna que tous les cadavres y soient jetés. La seule raison pour laquelle les Romains l'aidèrent à la ravager fut à cause du meurtre de Yahya Ibn Zakariyyah par les Banou Isra'il. »

(Note : la référence d'Ibn Jarir à Nabuchodonosor est incorrecte car Nabuchodonosor vécut environ six siècles avant le meurtre de Yahya Ibn Zakariyyah ('aleyhim salam) et le saccage de Bayt al-Maqdis par les Romains. Bayt al-Maqdis fut saccagée deux fois, d'abord par Nabuchodonosor, roi de Babylone, et de nouveau six siècles plus tard par l'empereur romain Titus. Il semble qu'Ibn Jarir ait confondu l'identité de Nabuchodonosor avec celle de Titus, et Allah sait mieux.)

[2] Et concernant Sa Parole [ta'ala] : {**De tels gens ne devraient y entrer qu'apeurés**.} Al-Baqarah : 114, il dit :

« Donc, il n'y a pas un seul Romain (se référant aux Romains byzantins et aux Chrétiens Européens en général) sur la terre aujourd'hui qui y pénètre [c'est-à-dire Bayt al-Maqdis] sans qu'il n'ait peur d'être frappé au cou ou qui est dans la crainte des conséquences de la retenue de la jizyah, alors il la paie. »

[3] Et concernant Sa Parole [ta'ala] : {**Pour eux, ignominie ici-bas ; et dans l'au-delà un énorme châtiment**.} Al-Baqarah : 114, il dit :

« Quant à leur humiliation dans cette vie, ce sera quand le Mahdi se lèvera et conquerra Constantinople ; il les tuera. C'est donc l'humiliation. Et quant au châtiment terrible, c'est le châtiment de l'Enfer, qui ne sera pas allégé pour ses habitants ni n'y mourront pas pour que cela se termine. »

[4] Ahmad, Ibn Abi Shaybah, Ibn Majah et Nou'aym Ibn Hammad dans *al-Fitan* rapportèrent d'après 'Ali (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Le Mahdi est de nous, Ahl al-Bayt. Allah le rectifiera en une nuit*. »

[5] Et Abou Daoud, Nou'aym Ibn Hammad et al-Hakim rapportèrent d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Le Mahdi est de moi, le front haut avec un nez proéminent. Il remplira la terre d'équité et de justice comme elle avait été remplie de tyrannie et d'oppression. Il régnera pendant sept ans*. »

[6] Et Abou Nou'aym rapporta d'Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou), du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) qu'il a dit : « *Le Mahdi est de nous, Ahl al-Bayt, un homme de ma Oummah au nez proéminent, qui remplira la terre de justice comme elle était remplie de tyrannie*. »

[7] Et Abou Daoud, Ibn Majah, at-Tabarani et al-Hakim rapportèrent d'Oumm Salamah (radhiyallahou 'anha) qu'elle entendit le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) dire : « *Le Mahdi est de mes descendants, des enfants de Fatimah*. »

[8] Et Ibn Majah et Abou Nou'aym rapportèrent d'Anas Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) dire : « *Nous, les enfants de 'Abd al-Mouttalib, sommes les chefs du peuple du Paradis : moi-même, Hamzah, 'Ali, Ja'far, al-Hassan, al-Houssayn et al-Mahdi*. » »

[9] Et Ahmad, al-Baroudi dans *al-Ma'rifah*, et Abou Nou'aym rapportèrent d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Je vous annonce la bonne nouvelle du Mahdi, un homme de Qouraysh, de mes descendants, qui sera envoyé parmi ma Oummah à un moment de conflit entre les hommes et de tremblements de terre. Alors il remplira la terre d'équité et de justice, comme elle l'avait été remplie de tyrannie et d'oppression. Les habitants des cieux et de la terre seront satisfaits de lui et il distribuera la richesse sihahan.* » Alors un homme lui dit : « Quelle est la signification de sihahan ? » Il dit : « *Équitablement entre les hommes* ». Il dit ensuite : « *Et Allah remplira les cœurs de la Oummah de Muhammad de contentement. Sa justice les couvrira tous, jusqu'à ce qu'il ordonne à un annonceur d'appeler : « Qui a besoin de moi ? » Et personne ne viendra sauf un homme, alors il dira : « Va voir le trésorier et il te donnera ce dont tu as besoin. » Alors il ira vers lui et lui dira : « Je t'ai été envoyé par le Mahdi pour que tu me donnes de la richesse. » Alors il dira : « Prends ! » Alors il prendra jusqu'à ce qu'il ne puisse pas tout porter puis il en rejettera une partie jusqu'à ce qu'il lui puisse la porter ensuite, il sortira avec et le regrettera en disant : « J'étais le plus avide de la Oummah de Muhammad ; tous ont été appelés à cette richesse et ils l'ont tous laissé sauf moi ! » Alors il la lui rendra mais il dira : « Nous ne reprenons rien de ce que nous avons donné. » Alors il (c'est-à-dire le Mahdi) restera ainsi pendant six, sept, huit ou neuf ans et alors il ne servira à rien de vivre après lui.* »

[10] Et Abou Daoud et at-Tabarani rapportèrent de 'Abdallah Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) qu'il a dit : « « *S'il ne restait qu'un seul jour pour ce monde, Allah prolongerait ce jour jusqu'à ce qu'Il y envoie un homme de ma maison, dont le nom est comme mon nom et dont le nom du père est comme le nom de mon père et il remplira le terre avec équité et justice, comme elle avait été remplie de tyrannie et d'oppression.* »

[11] Et Ahmad, Abou Daoud et at-Tirmidi, qui la qualifié Hassan Sahih (bon et authentique) rapportèrent d'Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) : « *Le monde ne passera pas tant que les Arabes ne seront pas gouvernés par un homme de ma maison, dont le nom est comme mon nom.* »

[12] Et Ibn Abi Shaybah, at-Tabarani, ad-Daraqoutni dans *al-Afrad*, Abou Nou'aym et al-Hakim rapportèrent d'Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Le monde ne passera pas jusqu'à ce qu'Allah envoie un homme de ma maison, dont le nom est comme mon nom, et dont le nom du père est comme le nom de mon père, et il remplira la terre d'équité et de justice, comme elle avait été remplie de tyrannie et oppression.* » »

[13] Et at-Tabarani rapporta dans *al-Kabir* d'Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) qu'il a dit : « *S'il ne restait qu'une seule nuit pour ce monde, un homme y régnera de ma maison.* »

[14] Et Ahmad, Ibn Abi Shaybah et Abou Daoud rapportèrent de 'Ali (radhiyallahou 'anhou) du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) qu'il a dit : « *S'il ne restait qu'un seul jour de temps, Allah enverra un homme de ma maison, qui la remplira (c'est-à-dire la terre) de justice, comme elle avait été remplie d'oppression.* »

[15] Et Abou Daoud et Nou'aym Ibn Hammad dans *al-Fitan*, rapportèrent de 'Ali (radhiyallahou 'anhou) qu'il regarda son fils al-Hassan (radhiyallahou 'anhou) et dit : « Ce fils à moi est un Sayyid (chef), comme le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) l'a appelé, et de ses reins sortira un homme du même nom que votre Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam), qui lui ressemble par son comportement mais pas par son apparence. » Puis il mentionna un récit et ajouta : « Il remplira la terre de justice. »

[16] Et Ibn Abi Shaybah, Ahmad, Abou Daoud, Abou Ya'la et at-Tabarani dans *al-Kabir*, d'Oumm Salamah (radhiyallahou 'anha), du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) : « *Il y aura un conflit avec la mort d'un khalifah. Alors un homme des gens d'al-Madinah sortira et s'enfuira à La Mecque. Un groupe d'hommes des gens de La Mecque viendra à lui, le fera sortir de force et lui donnera la bay'ah (allégeance) entre ar-Roukn et al-Maqam (Ibrahim). Une armée sera envoyée contre lui d'ash-Sham mais elle sera engloutie par la terre al-Bayda' entre Makkah et al-Madinah. Quand les gens verront cela, al-Abdal (les grands hommes justes) d'ash-Sham et al-'Asa'ib (les groupes) du peuple d'al-'Iraq viendront à lui et lui donneront la bay'ah entre ar-Roukn et al-Maqam. Alors un homme de Qouraysh et ses parents maternels de Kalb viendront et enverront une armée contre eux, et ils (c'est-à-dire*

les hommes du Mahdi) seront victorieux sur eux. Ce sera la bataille de Kalb et quelle perte pour celui qui n'a pas été témoin du butin de Kalb ! Ainsi il (c'est-à-dire le Mahdi) distribuera la richesse et il dirigera le peuple selon la Sounnah de leur Prophète, et al-Islam se répandra sur toute la terre. Il restera sept ans puis il mourra et les Musulmans prieront sur lui. »
Abou Daoud dit : « Certains d'entre eux rapportèrent depuis Hisham « neuf ans » et certains d'entre eux dirent « sept ans. »

[17] Et Abou Daoud rapporta de 'Ali (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Un homme sortira de Ma Wara' an-Nahr (Transoxiane) appelé al-Harith Ibn Harrath. A la tête de son armée sera un homme appelé Mansour. Il établira le règne de la famille de Muhammad, comme Qouraysh établit celui du Messager d'Allah* (sallallahou 'aleyhi wa-sallam). *Ce sera une obligation pour chaque croyant de l'aider* » ou il dit : « *de lui répondre*. »
C'est le dernier Hadith de ce qu'Abou Daoud rapporta dans le Chapitre du Mahdi de son *Sounan*.

[18] Et at-Tirmidi rapporta d'Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) : « *Un homme de ma maison gouvernera, dont le nom sera comme mon nom*. »

[19] Et at-Tirmidi rapporta d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) et le déclara sahih (c'est-à-dire Authentique), qu'il dit : « S'il ne restait qu'un seul jour au monde, Allah le prolongerait jusqu'à ce qu'il (c'est-à-dire le Mahdi) règne. »

[20] Et at-Tirmidi rapporta d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) et le déclara hassan (bon), qu'il dit : « Nous craignions que des innovations ne se produisent après la mort de notre Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) alors nous avons questionné le Prophète d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) et il dit : « *De ma Oummah viendra le Mahdi ; il vivra cinq, sept ou neuf ans*. » Zayd (l'un des narrateurs) est celui qui n'était pas sûr.
Il (c'est-à-dire Abou Sa'id) dit : « Nous avons dit : « De quoi s'agit-il ? » Il dit : Des années. »

Il dit : « *Alors un homme viendra à lui et lui dira : « Ô Mahdi, donne-moi, donne-moi ! » Il dit : « Alors il rassemblera dans son vêtement tout ce qu'il sera capable de porter*. » »

[21] Et Nou'aym Ibn Hammad et Ibn Majah rapportèrent d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Dans ma Oummah sera le Mahdi pendant au moins sept (ans), sinon neuf. Et durant ce temps, ma Oummah jouira d'une générosité telle qu'elle n'en a jamais joui auparavant. Elle recevra sa provision en abondance et elle n'aura pas besoin d'en stocker. Ce jour-là, la richesse jaillira de la terre et un homme viendra et dira : « Ô Mahdi, donne-moi ! » Et il dira : « Prends* ! »

[22] Et Ibn Abi Shaybah, Nou'aym Ibn Hammad dans *al-Fitan*, Ibn Majah et Abou Nou'aym rapportèrent d'Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Une fois, nous étions avec le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam), lorsqu'un groupe de jeunes des Banou Hashim s'approcha. Lorsque le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) les vit, ses yeux se remplirent de larmes et sa couleur changea.
Il (c'est-à-dire Ibn Mas'oud) dit : « Je dis : « Nous voyons sur ton visage quelque chose qui nous inquiète. » Alors il dit : « *Nous, les Ahl al-Bayt, sommes des gens pour lesquels Allah a choisi l'au-delà sur ce monde. Et ma famille après moi sera confrontée à des épreuves, au bannissement et à la poursuite, jusqu'à ce que des gens viennent de l'orient (est) avec des bannières noires et ils demanderont ce qui est dû mais ne le recevront pas. Alors ils se battront et seront victorieux et recevront ce qu'ils ont demandé. Mais ils ne l'accepteront pas d'eux jusqu'à ce qu'ils le remettent à un homme de ma maison, qui la remplira (c'est-à-dire. la terre) avec équité comme ils l'avaient remplie de tyrannie. Alors, quiconque parmi vous atteint ce moment, qu'il aille alors vers eux même s'il doit ramper sur la glace car il est le Mahdi*. »

Al-Hafiz 'Imad ad-Din Ibn Kathir dit : « Ceci est une indication du règne des Banou al-'Abbas et c'est une preuve que le Mahdi sera après l'état de Banou al-'Abbas et qu'il sera des Ahl al-Bayt, des descendants de Fatimah, la fille du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) puis des enfants d'al-Hassan et d'al-Houssayn. »

[23] Et Ibn Majah, al-Hakim et Abou Nou'aym rapportèrent de Thawban (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Trois*

combattront là où est votre trésor, chacun fils d'un khalifah. Mais cela n'ira à aucun d'entre eux. Alors, les bannières noires sortiront de l'est et vous tueront comme personne n'a jamais été tué. Ensuite, le khilafah d'Allah, le Mahdi, viendra, alors quand vous entendrez parler de lui, allez vers lui et donnez-lui la bay'ah même si vous devez ramper sur la glace car il est le Khalifah d'Allah, le Mahdi. »

[24] Et Ibn Majah et at-Tabarani rapportèrent de 'Abdallah Ibn al-Harith Ibn Jouzz az-Zoubaydi (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Un peuple viendra de l'est qui préparera la voie au Mahdi*. » »

Signification sur le règne du Mahdi

[25] Et Ahmad, at-Tirmidi et Nou'aym Ibn Hammad rapportèrent d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Des bannières noires sortiront du Khourassan et rien ne les arrêtera, jusqu'à ce qu'elles soient érigées à Aliyah* (c'est-à-dire Bayt al-Maqdis/Jérusalem). » »

Ibn Kathir déclara : « Ces bannières ne sont pas celles d'Abou Mouslim al-Khourassani qui vint et renversa l'État de Banou Oumayyah en l'an 132. Ce sont plutôt d'autres bannières qui viendront dans le futur, accompagnées du Mahdi[1]. »

[26] Et al-Bazzar, al-Harith Ibn Abi Salamah et at-Tabarani rapportèrent de Qourrah Ibn Iyas al-Mouzani (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *La terre sera remplie de tyrannie et d'oppression, et quand elle sera remplie de tyrannie et d'oppression, Allah enverra un homme de ma part, son nom est mon nom et le nom de son père est le nom de mon père, et il la remplira de justice et l'équité comme elle avait été remplie de tyrannie et d'oppression. Le ciel ne retiendra pas une goutte de sa pluie, ni la terre aucune de ses récoltes. Il restera sept ou huit, et tout au plus neuf [ans]*. »

[27] Et al-Bazzar rapporta d'Anas (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) dormait dans la maison d'Oumm Salamah et il se réveilla en

[1] Voir nos Abrégés de l'Histoire des Omeyyades et des Abbassides.

disant : « *Inna lillahi wa-inna ilayhi raji'oun* (à Allah nous appartenons, et à Lui nous retournerons). Alors je dis : « Ô Messager d'Allah, pourquoi dis-tu cela *? Il dit : « À cause d'une armée qui viendra de la direction d'al-'Iraq à la poursuite d'un homme d'al-Madinah, qu'Allah protégera d'eux. Ainsi, quand ils arriveront à al-Bayda' de Dzoul-Houlayfah, ils seront engloutis par la terre. Ceux d'en haut n'atteindront pas ceux d'en bas et ceux d'en bas n'atteindront pas ceux d'en haut, jusqu'au Jour de la Résurrection*. »
Il fut dit : « Ô Messager d'Allah, seront-ils tous engloutis même si leurs origines sont différentes ? » Il dit : « *D'eux, ou parmi eux, sont ceux qui ont été forcés*. »

[28] Et al-Bazzar rapporta de Jabir (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Dans ma Oummah sera un Khalifah qui distribuera des tas de richesses parmi le peuple sans les compter*. »
Alors il dit : « *Par celui dans la main de qui est mon âme, en vérité vous les compterez* ! »

[29] Et Ahmad rapporta d'Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou) : « J'ai entendu le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) dire : *« De votre 'Oumara sera un émir qui distribuera des tas de richesses sans les compter. Un homme viendra à lui et lui demandera, alors il dira : « Prends ! » Alors l'homme étendra son vêtement et y empilera la richesse* » et le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) étendit un châle en fin tissu réfléchissant sur laquelle il était assis, montrant l'action de l'homme, puis il rassembla ses extrémités et dit : « *Alors il le prendra et partira*. »

[30] Et at-Tabarani rapporta dans *al-Awsat* de Talhah Ibn 'Oubaydillah (radhiyallahou 'anhou) du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) qu'il a dit : « *Il y aura une épreuve qui ne se calmera pas d'un côté sans qu'elle s'embrasera à nouveau d'un autre, jusqu'à ce qu'un interlocuteur annonce du ciel : « Votre émir est un tel* ! »

[31] Et Abou Nou'aym rapporta d'Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Le Mahdi viendra avec un turban sur la tête et un héraut annoncera : « C'est le Mahdi, le Khalifah d'Allah, alors suivez-le* ! »

[32] Et Abou Nou'aym et al-Khatib dans *Talkhis al-Moutashabih*, rapportèrent d'Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a

dit *: « Le Mahdi viendra, et un ange au-dessus de sa tête annoncera : « C'est le Mahdi, alors suivez-le* ! »

[33] Et Ibn Abi Shaybah rapporta d'après 'Assim Ibn 'Amr al-Bajli qu'Abou Oumamah (radhiyallahou 'anhou) dit : « Une annonce au nom d'un homme sera faite du ciel ; aucune personne basse ne la rejettera et aucune personne élevée ne la niera. »

[34] Et at-Tabarani rapporta de 'Ali (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) : « Le Mahdi est-il de nous, ou d'un autre que nous, ô Messager d'Allah ? » Il dit : « *Plutôt de nous. Allah parachèvera l'affaire avec nous comme Il la commença avec nous. Avec nous, ils seront sauvés du shirk (polythéisme) et avec nous, Allah unira leurs cœurs après une inimitié ouverte, comme avec nous, Allah unit leurs cœurs après l'inimitié du shirk.* »
'Ali dit : « Seront-ils croyants ou infidèles ? Il dit : « *Il y aura ceux qui seront éprouvés et il y aura des infidèles*. »

[35] Et Nou'aym Ibn Hammad et Abou Nou'aym rapportèrent via Makhoul de 'Ali (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « J'ai dit : « Ô Messager d'Allah, le Mahdi est-il de nous, la famille de Muhammad ? Ou d'un autre que nous ? »
Il dit : « *Non, il est plutôt de nous. Allah achèvera la religion avec lui, comme Il la commença avec nous. Avec nous, ils seront sauvés des épreuves, comme ceux-ci furent été sauvés du shirk. Et avec nous, Allah unira leurs cœurs après l'inimitié des épreuves comme Il unira les cœurs de ceux-ci après l'inimitié du shirk dans leur religion*. »

[36] Et at-Tabarani rapporta dans *al-Awsat*, et al-Hakim, d'Oumm Salamah (radhiyallahou 'anha) qu'elle dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Une bay'ah sera donnée à un homme entre ar-Roukn (coin de la Ka'bah) et al-Maqam par un nombre égal au gens de Badr. Puis al-'Asa'ib des gens d'al-'Iraq et al-Abdal des gens d'ash-Sham viendront à lui. Une armée du peuple d'ash-Sham ira les attaquer jusqu'à ce qu'ils arrivent à al-Bayda' ou ils seront engloutis par la terre. Ensuite, un homme de Qouraysh dont les parents maternels sont de Kalb lancera un assaut contre eux. Ils se rencontreront au combat et Allah les vaincra et le perdant ce jour-là est celui qui manquera le butin de Kalb*. » »

[37] Et at-Tabarani dans *al-Awsat* rapporta d'elle qu'elle dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Le roi d'Occident se rendra auprès du roi de l'Orient et le tuera. Il enverra une armée à Médine et ils seront engloutis par la terre. Puis il enverra une armée et un groupe des gens d'al-Madinah sortira tandis qu'un demandeur d'asile se réfugiera dans le Haram. Les gens se rassemblera autour de lui comme un troupeau d'oiseaux jusqu'à ce que trois cent quatorze se soient rassemblés autour de lui, parmi eux des hommes et des femmes. Il sera victorieux de tout tyran et fils de tyran et il fera preuve d'une telle justice que les vivants souhaiteront que les morts revivent (pour en être témoin). Il vivra sept ans et après cela, sous la terre sera mieux qu'au-dessus*. »

[38] Et at-Tabarani dans *al-Awsat* rapporta d'Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) était assis avec un groupe de Mouhajiroun et d'Ansar. 'Ali Ibn Abi Talib était à sa gauche et al-'Abbas était à sa droite, lorsqu'une dispute éclata entre al-'Abbas et un homme des Ansar et les Ansari parlèrent durement à al-'Abbas. Alors le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) saisit la main d'al-'Abbas et la main de 'Ali, et dit : « *Il viendra des reins de celui-ci (al-'Abbas) une tribu qui remplira la terre de tyrannie et d'oppression. Et il viendra des reins de celui-ci ('Ali) une tribu qui remplira la terre avec équité et justice. Alors, quand vous verrez cela, alors vous devrez rejoindre le jeune Tamimi. Car il viendra de l'est et il sera le porteur de la bannière du Mahdi*. »

[39] Et at-Tabarani dans *al-Awsat* rapporta d'Oumm Habibah (radhiyallahou 'anha) qu'elle dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) dire : *« Un peuple viendra de l'orient à la recherche d'un homme des Ahl al-Bayt jusqu'à ce qu'il arrive dans une partie désertique du pays où il sera englouti par la terre. Ceux qui les suivront connaîtront le même sort qu'eux*. »
Je dis : « Ô Messager d'Allah, qu'en est-il de celui qui a été emmené de force avec eux ? » Il dit : « *Ils connaîtront le même sort que tout le monde puis Allah ressuscitera chaque homme selon son intention*. »

[40] Et at-Tabarani dans *al-Awsat*, Nou'aym et Ibn 'Assakir rapportèrent d'après 'Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit :

« *Il y aura à la fin des temps une épreuve qui triera les hommes comme l'or est trié du métal. Ainsi, ne vilipendez pas le peuple d'ash-Sham mais invectivez leurs mauvais car parmi eux se trouve al-Abdal. Un déluge est sur le point d'être déversé sur le peuple d'ash-Sham qui divisera leur unité, de sorte que même si les renards les attaquaient, ils les vaincront. A ce moment-là, un homme de ma maison sortira avec trois bannières. Celui qui estimera haut dira : « Ils sont quinze mille. » Et celui qui estimera bas dira : « Ils sont douze mille. » Leur signe sera : « Amit, amit (meurt, meurt). » Sept bannières se rencontreront dans la bataille et sous chacune de ces bannières sera un homme cherchant le royaume. Allah les tuera tous et rendra aux Musulmans leur unité, leur générosité et leurs lointains et proches*. »

[41] Et Nou'aym Ibn Hammad et al-Hakim rapportèrent de 'Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Il y aura une épreuve dans laquelle les hommes seront triés comme l'or est trié du métal. Ainsi, n'insultez pas les gens d'ash-Sham mais invectivez leurs oppresseurs, car parmi eux (les gens d'ash-Sham) se trouve al-Abdal. Allah enverra sur eux un déluge du ciel qui les noiera de sorte que même si les renards les attaquaient, ils les vaincront. Alors, à ce moment-là, Allah enverra un homme parmi les descendants du Messager (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) parmi au moins douze mille et au plus quinze mille, leur signe ou leur marque sera : « Amit, amit (meurt, meurt), » sous trois bannières. Ils combattront un peuple sous sept bannières et sous chacune de ces bannières sera un homme cherchant le royaume. Alors ils combattront et seront vaincus et alors les Hashimi seront victorieux. Alors Allah restituera au peuple son unité et sa générosité et ils resteront ainsi jusqu'à l'émergence du Dajjal. »

[42] Et at-Tabarani dans *al-Awsat* et Abou Nou'aym rapportèrent d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) qui dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) dire : « *Un homme viendra de ma Oummah qui parlera selon ma Sounnah. Allah ('Azza wa-Jalla) fera tomber la pluie pour lui et la terre apportera ses bénédictions. Par lui la terre sera remplie d'équité et de justice car elle était remplie de tyrannie et d'oppression. Il régnera sur cette Oummah pendant sept ans et s'installera à Bayt al-Maqdis*. » »

[43] Et ad-Daraqoutni dans *al-Afrad* et at-Tabarani dans *al-Awsat* rapportèrent d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou), du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) qu'il dit : « *Il y aura dans ma Oummah le Mahdi pendant au moins sept (années), sinon huit, sinon neuf.*

Pendant ce temps, ma Oummah profitera d'une générosité telle qu'elle n'en a jamais profité auparavant. Allah enverra sur eux des averses de pluie, la terre ne retiendra aucune de ses récoltes et la richesse se déversera de la terre. Un homme viendra et dira : « Ô Mahdi, donne-moi ! Et il dira : « Prends ! » »

[44] Et Abou Ya'la rapporta de lui (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Mon ami proche Aboul-Qasim (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) m'a dit : « *L'Heure ne viendra pas tant qu'un homme de ma maison ne sortira pas contre eux, les frappant jusqu'à ce qu'ils reviennent à la vérité*. »
Il (Abou Hourayrah) dit : « J'ai dit : « Et combien de temps régnera-t-il ? » Il dit : « *Cinq et deux*. » »

[45] Et Abou Ya'la et Ibn 'Assakir rapportèrent d'Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Il y aura à la fin des temps, quand les épreuves seront fréquentes et que le temps passera vite, un émir dont le premier cadeau au peuple est qu'un homme viendra à lui pour qu'il amoncelle des richesses pour lui dans son manteau. Il s'inquiétera à qui donner la charité de cette richesse en raison de la grande abondance que les gens auront acquise.* » »

[46] Et Ahmad et Mouslim rapportèrent d'Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou) du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) qu'il dit : « *Il y aura à la fin de ma Oummah un Khalifah qui donnera des richesses par tas sans les compter*. »

[47] Et Ahmad et Mouslim rapportèrent d'Abou Sa'id et de Jabir (radhiyallahou 'anhoum) du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) qu'il dit : « *Il y aura à la fin des temps un Khalifah qui distribuera les richesses sans les compter*. »

[48] Et Abou Nou'aym rapporta d'Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou) du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) qu'il dit : « *Il y aura dans ma Oummah le Mahdi ; si sa vie est courte, alors pendant sept ans ; autrement huit, sinon neuf. Pendant son époque, ma Oummah, les justes et les mauvais jouiront de la générosité telle jamais apprécié auparavant. Allah enverra une pluie abondante sur eux et la terre ne retiendra aucune de ses cultures*. »

[49] Et Abou Nou'aym rapporta d'Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou) du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) : « *La terre sera remplie d'oppression et de tyrannie alors un homme de mes descendants se lèvera et la remplira d'équité et de justice. Il régnera pendant sept ou neuf (ans).* »

[50] Et Ahmad et Abou Nou'aym rapportèrent d'Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Le monde ne prendra pas fin tant qu'un homme de ma maison ne gouvernera pas la terre. Il remplira la terre de justice, comme elle avait été remplie avant lui de tyrannie. Il régnera pendant sept ans*. » »

[51] Et Abou Nou'aym et al-Hakim rapportèrent d'Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Le Mahdi viendra de ma Oummah. Allah l'enverra comme sauveur pour le peuple. L'Oummah jouira de la générosité, le bétail augmentera, la terre produira ses récoltes et il distribuera la richesse équitablement*. »

[52] Et Abou Nou'aym rapporta d'après 'Abd ar-Rahman Ibn 'Awf (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Allah enverra un homme de ma descendance, avec des dents régulièrement espacées et un front haut, qui remplira la terre de justice et distribuera la richesse en abondance*. »

[53] Et Abou Nou'aym rapporta de Houdayfah (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *S'il ne restait qu'un jour pour ce monde, Allah enverra un homme dont le nom est mon nom et dont le comportement est mon comportement, dont la kounyah* (patronyme) *est Abou 'Abdallah. Il recevra la bay'ah entre ar-Roukn et al-Maqam. Allah restaurera par lui la religion et lui accordera de nombreuses conquêtes afin qu'il n'y ait plus personne sur la terre sauf qu'il dise: « La ilaha illallah* (il n'y a de dieu qu'Allah). »
Alors Salman se leva et dit : « Ô Messager d'Allah, de qui de tes enfants est-il ? » Il dit : « *Des descendants de mon fils* » et il posa la main sur al-Houssayn.

[54] Et al-Harith Ibn Abi Oussamah et Abou Nou'aym rapportèrent d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *La terre sera remplie d'oppression et de transgression alors Allah enverra un homme de*

ma maison qui la remplira d'équité et de justice comme elle avait été remplie d'oppression et de transgression. » »

[55] Et at-Tabarani dans *al-Kabir* et Abou Nou'aym rapportèrent d'Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Un homme viendra de ma maison dont le nom sera comme mon nom, et dont le comportement sera comme mon comportement. Il la remplira (la terre) d'équité et de justice comme elle avait été remplie d'oppression et de tyrannie*. » »

[56] Et Nou'aym (Ibn Hammad) et Abou Nou'aym rapportèrent d'Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Il y aura, quand le temps passera vite et que les épreuves seront répandues, un homme appelé le Mahdi. Il donnera généreusement*. »

[57] Et Ahmad, Nou'aym Ibn Hammad, al-Hakim et Abou Nou'aym rapportèrent de Thawban (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : *« Quand vous verrez que les bannières noires sont sorties du Khourassan alors allez vers elles même si vous devez ramper sur la glace car parmi elles, se trouve le Khalifah d'Allah, le Mahdi*. »

[58] Et Abou Nou'aym rapporta de Houdayfah (radhiyallahou 'anhou) : « J'entendis le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) dire : « *Malheur à cette Oummah de la part des rois tyranniques ! Pourquoi tuent-ils et terrorisent-ils ceux qui sont obéissants (à Allah), à l'exception de ceux qui leur obéissent, de sorte que le pieux croyant transige avec eux par sa langue et leur résiste dans son cœur ? Quand Allah voudra restaurer al-Islam dans sa dignité et sa puissance, Il écrasera tout tyran têtu et Il est capable, de toutes les manières qu'Il souhaite, de réparer une nation après sa corruption. Ô Houdayfah, s'il restait pour ce monde qu'un seul jour, Allah prolongera ce jour jusqu'à ce qu'un homme de ma maison règne. Al-Malahim (le grand carnage) sera entre ses mains et al-Islam sera victorieux. Il (Allah) ne retourne pas sur Sa promesse et Il est rapide dans Ses comptes*. » »

[59] Et al-Hassan Ibn Soufyan et Abou Nou'aym rapportèrent d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *S'il ne restait dans ce monde qu'une nuit, un homme de ma maison y régnera*. »

[60] Et al-Hassan Ibn Soufyan et Abou Nou'aym rapportèrent de Thawban (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit *: « Les bannières noires viendront de l'orient (l'est) avec des cœurs comme des barres de fer. Alors, quiconque en entend parler, qu'il aille vers elles et leur donne la bay'ah, même s'il doit ramper sur la glace*. »

[61] Et Abou Nou'aym rapporta d'Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *S'il ne restait dans ce monde qu'une nuit, Allah prolongera cette nuit jusqu'à ce qu'un homme de ma maison règne, dont le nom est comme mon nom et dont le nom du père est comme le nom de mon père. Il la remplira (la terre) avec équité et justice, comme elle était remplie d'oppression et de tyrannie. Il distribuera la richesse équitablement et Allah remplira les cœurs de cette Oummah de contentement. Il restera pendant sept ou neuf (ans), alors il n'y aura aucun bien de vivre après le Mahdi*. »

[62] Et Ibn Majah et Abou Nou'aym rapportèrent d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) qu'il dit : « *S'il ne restait dans ce monde qu'un jour, Allah le prolongera jusqu'à ce qu'un homme de ma maison règne, qui conquerra Constantinople et la montagne d'ad-Daylam*. »

[63] Et at-Tabarani dans *al-Kabir*, Ibn Mandah, Abou Nou'aym et Ibn 'Assakir rapportèrent de Qays Ibn Jabir, de son père, de son grand-père, que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Il y aura, après moi, des khoulafah. Après les khoulafah, il y aura des oumarah et après les oumarah, il y aura des rois et après les rois, il y aura des tyrans. Alors viendra un homme de ma maison qui remplira la terre de justice comme elle était remplie de tyrannie. Après lui, le Qahtani sera fait émir et par Celui qui m'a envoyé avec la Vérité, il ne sera pas moindre que lui*. »

[64] Et Abou Nou'aym rapporta d'Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *De nous est celui derrière qui 'Issa Ibn Maryam priera*. »

[65] Et Abou Nou'aym rapporta d'Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *'Issa Ibn Maryam descendra et leur émir le Mahdi dira : « Viens, conduis-nous dans la prière. » Alors il dira : « En effet, certains d'entre vous sont oumarah sur les autres, un honneur pour cette Oummah*. »

[66] Et Abou Nou'aym rapporta d'Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Cette Oummah ne périra pas si je suis à son début, 'Issa à sa fin et le Mahdi en son milieu*. » »

[67] Et Ibn Abi Shaybah rapporta d'Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou) du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) qu'il dit : « *A la fin des temps viendra un khalifah qui donnera ce qui est dû sans compter*. »

[68] Et Ibn Abi Shaybah rapporta d'Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Il viendra un homme de ma maison à la fin des temps, quand les épreuves seront répandues et le temps passera vite, qui donnera des richesses en tas*. » »

[69] Et al-Hakim rapporta d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) dit : « *Un homme appelé le Soufyani sortira des profondeurs de Damas. La plupart de ceux qui le suivront seront de Kalb. Il tuera jusqu'à ce qu'il éventre des femmes et tue des enfants. Qays se rassemblera contre lui mais il les tuera jusqu'à ce qu'il n'en reste presque plus. Un homme de ma maison sortira à al-Harrah et la nouvelle parviendra au Soufyani qui lui enverra une de ses armées et il les vaincra. Ensuite, les hommes du Soufyani iront vers lui, jusqu'à ce qu'ils arrivent dans une partie déserte du pays, où ils seront engloutis par la terre, et aucun d'entre eux n'échappera à l'exception de celui qui rapportera leur nouvelle*. »

[70] Et al-Hakim rapporta d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) dit : « *A la fin des temps, une tribulation sévère s'abattra sur ma Oummah de leur chef. On n'aura jamais entendu parler d'une pire tribulation avant, jusqu'à ce que l'étendue de la terre soit resserrée sur eux et jusqu'à ce que la terre soit remplie de tyrannie et d'oppression, si bien que le croyant ne trouvera aucun refuge contre l'oppression. Alors, Allah ('Azza wa-Jalla) enverra un homme de ma descendance qui remplira la terre d'équité et de justice comme elle avait été remplie d'oppression et de tyrannie. Les habitants des cieux et la terre seront satisfait de lui. La terre ne retiendra aucune de sa croissance sans la faire sortir et le ciel ne retiendra pas une goutte sans qu'Allah versera sur eux en averses. Il vivra parmi eux pendant sept ans, ou huit, ou neuf. Les vivants souhaiteront que les morts soient ramenés à la vie pour témoigner du grand bien qu'Allah a apporté pour les gens de la terre*. »

[71] Et Ibn Majah, ar-Rouwayyani, Ibn Khouzaymah, Abou 'Awanah, al-Hakim et Abou Nou'aym, et c'est sa formulation, rapporta d'Abou Oumamah (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) nous a fait un sermon dans lequel il mentionna le Dajjal, et il dit : « *Al-Madinah expulsera sa souillure comme la fournaise expulse la souillure du fer et ce jour sera appelé le Jour de la Purification*. »
Alors Oumm Shourayk dit : « Ô Messager d'Allah, où seront les Arabes ce jour-là ?
Il dit : « *Ils seront peu nombreux ce jour-là. La plupart d'entre eux seront à Bayt al-Maqdis et leur Imam, le Mahdi, sera un homme juste. Quand leur Imam se sera avancé pour les guider dans la prière de Soubh, 'Issa Ibn Maryam descendra sur eux, et cet Imam reculera pour que 'Issa puisse s'avancer. 'Issa mettra alors sa main entre ses épaules et lui dira : « Avance et prie car elle a été établi pour vous « Alors, leur Imam les conduira dans la prière*. » »

[72] Et Ibn Abi Shaybah rapporta d'Ibn Sirin qu'il dit : « Le Mahdi est de cette Oummah et c'est lui qui dirigera 'Issa Ibn Maryam dans la prière. »

[73] Et Ibn Abi Shaybah rapporta : Moujahid me rapporta, disant : « Untel, un homme des Compagnons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) me rapporta que : « Le Mahdi ne sortira pas tant qu'an-Nafs az-Zakiyyah (l'âme pure) ne sera pas tué. Et quand an-Nafs az-Zakiyyah sera tué, ceux qui sont dans les cieux seront en colère contre eux, tout comme ceux

sur terre. Alors le peuple viendra au Mahdi et le préparera (pour sa tâche) comme la mariée est préparée pour son mari la nuit de ses noces. Et il remplira la terre d'équité et de justice, la terre produira ses cultures, le ciel enverra sa pluie et ma Oumma jouira de bénédictions pendant son règne qu'elle n'a jamais appréciées auparavant. »

[74] Et Ibn Abi Shaybah rapporta d'Aboul-Jild qu'il dit : « Il y aura un procès suivi d'un autre procès. Le premier comparé au second sera comme un coup de fouet suivi d'un coup d'épée. Puis il y aura un autre procès dans lequel toutes les interdictions seront violées. Alors viendra le khilafah du meilleur des peuples de la terre pendant qu'il est assis dans sa maison. »

[75] Et Nou'aym Ibn Hammad, et Aboul-Hassan al-Harbi dans la première section d'*al-Harbiyyat*, rapportèrent de 'Ali Ibn 'Abdillah Ibn 'Abbas qu'il dit : « Le Mahdi ne viendra pas tant que le soleil ne se lèvera pas avec un signe (ayah). »

[76] Et ad-Daraqoutni rapporta dans son *Sounan* de Muhammad Ibn 'Ali qu'il dit : « Pour notre Mahdi, il y aura deux signes qui ne se sont jamais produits depuis la création des cieux et de la terre : La lune s'éclipsera la première nuit de Ramadan et le soleil à moitié à travers elle. Cela ne s'est jamais produit depuis qu'Allah a créé les cieux et la terre. »

[77] Et Nou'aym Ibn Hammad et 'Umar Ibn Shaybah rapportèrent de 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Lorsque l'armée sera engloutie par la terre à al-Bayda' alors c'est le signe de la venue du Mahdi. »

[78] Et Nou'aym Ibn Hammad, Ibn 'Assakir, et Tammam dans son *Fawa'id*, rapportèrent d'Abou Qoubayl, de 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Un homme viendra des descendants d'al-Hassan. Si les montagnes fermes lui faisaient face, il les détruira et créera des chemins à travers elles. »

[79] Et Abou Nou'aym rapporta d'Abou Oumamah (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Il y aura quatre traités de paix entre vous et ar-Roum* (c'est-à-dire les Chrétiens d'Europe). *Le quatrième entre les mains d'un homme du peuple d'Héraclius qui durera sept ans.* »

Ainsi un homme des ‘Abd al-Qays nommé al-Moustawrid Ibn Khaylan dit : « Ô Messager d’Allah, qui sera l’Imam des Musulmans ce jour-là ? »
Il dit : « *Le Mahdi, de mes descendants ; un homme de quarante ans, le visage comme une étoile brillante, sur sa joue droite un grain de beauté noir, portant deux manteaux à franges, comme s’il était des hommes de Banou Isra'il. Il régnera pendant vingt ans, fera ressortir les trésors et conquerra les villes du shirk* (polythéisme). »

[80] Et Nou’aym Ibn Hammad et al-Hakim rapportèrent de ‘Amr Ibn Shou’ayb de son père, de son grand-père, qu’il dit : « Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) a dit : « *En Dzoul-Qi’dah, les tribus s’opposeront. Cette année-là, les personnes accomplissant le Hajj seront pillées et la bataille de Mina aura lieu. De nombreuses personnes seront tuées et beaucoup de sang se répandra, jusqu’à ce que le sang coule sur Jamarat al-‘Aqabah ; et jusqu’à ce que leur chef s’enfuit et qu’ils viennent à lui entre ar-Roukn et al-Maqam, où ils lui donneront bay’ah, mais il ne voudra pas. » Si tu refuses, nous te trancherons la tête. » Ainsi, un nombre égal à celui des gens* (qui participèrent à la bataille de Badr, soit environ 360) *de Badr lui donneront la bay’ah* (lui porteront allégeance). *Les habitants des cieux et de la terre seront satisfaits de lui*. »

[81] Et ar-Rouwayyani, dans son *Mousnad*, et Abou Nou’aym rapportèrent de Houdayfah (radhiyallahou ‘anhou) qu’il dit : « Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) a dit : « *Le Mahdi est un homme de ma descendance ; son visage est comme une étoile brillante*. »

[82] Et ar-Rouwayyani, dans son *Mousnad*, et Abou Nou’aym rapportèrent de Houdayfah (radhiyallahou ‘anhou) qu’il dit : « Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) a dit : « *Le Mahdi est un homme de ma descendance ; son teint est celui d’un Arabe, et sa carrure celle d’un Isra'ili. Sur sa joue droite se trouve un grain de beauté comme une étoile brillante. Il remplira la terre de justice comme elle était remplie de tyrannie et pendant son khilafah, les habitants de la terre, les habitants des cieux et les oiseaux du ciel seront satisfaits*. »

[83] Et Ibn Jarir rapporta dans *Tahdhib al-Athar* ce qui suit : « Votre souverain al-Jabir sera le meilleur de la Oummah de Muhammad. Allez le rejoindre à La Mecque car il est le Mahdi et son nom est Muhammad Ibn ‘Abdallah. Al-Abdal d’ash-Sham et les ‘Oussab (des groupes)

des gens de l'Est iront vers lui, avec des cœurs comme des barres de fer, des adorateurs la nuit et des lions le jour. »

[84] Et Abou Nou'aym et Abou Bakr al-Mouqri' dans son *Mou'jam*, rapportèrent d'Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : *« Le Mahdi viendra d'un village appelé Kour'ah*. »

[85] Et Abou Nou'aym rapporta d'al-Houssayn (radhiyallahou 'anhou) que : Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) dit à Fatimah : « *Le Mahdi est de ta descendance*. »

[86] Et Ibn 'Assakir rapporta d'al-Walid Ibn Muhammad al-Mouqiri qu'il dit : « Nous étions à la porte d'az-Zouhri quand il entendit un bruit et dit : « Qu'est-ce que ceci, ô Walid ? J'ai regardé et il y avait la tête coupée de Zayd Ibn 'Ali qui était portée dans les mains des sots. Alors je l'ai informé et az-Zouhri pleura et dit : « Les gens de cette maison ont été détruits par précipitation ! » J'ai dit : « Règneront-ils ? » Il dit : « Oui ! 'Ali Ibn al-Houssayn m'a raconté de son père al-Houssayn (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) dit : « *Reçois de bonnes nouvelles, ô Fatimah ! Le Mahdi est de toi*. »

[87] Et at-Tabarani, dans à *al-Kabir*, et Abou Nou'aym rapportèrent de 'Ali Ibn 'Ali al-Hilali, de son père, qui dit : « Je suis entré chez le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) au cours de sa dernière maladie dont il est décéda et il y avait Fatimah (radhiyallahou 'anha) près de sa tête. »
Il ('Ali al-Hilali) dit : « Alors elle pleura jusqu'à ce que sa voix s'élève. Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) leva la main vers elle et dit : « *Ma bien-aimée Fatimah, pourquoi pleures-tu* ? » Elle dit : « Je crains la perte après toi. » Alors il dit : « *Ô ma bien-aimé, ne sais-tu pas qu'Allah ('Azza wa-Jalla) regarda la terre et choisit d'elle ton père et l'a envoyé avec Son Message. Puis, Il regarda la terre et choisi d'elle ton mari et Il m'a révélé que je devrais te marier à lui, ô Fatimah ! Et nous, les Ahl al-Bayt, avons sept qualités données à personne avant nous et qui ne sera donnée à personne après nous : Je suis le Sceau des Prophètes, le plus noble des Prophètes devant Allah, le plus aimé de la création à Allah ('Azza wa-Jalla) et je suis ton père. Et mon héritier (wasiyy) est le meilleur des héritiers et le plus aimé d'entre eux à Allah et il est ton mari. Et notre martyr est le meilleur des martyrs et le plus aimé d'entre eux à Allah et c'est ton oncle Hamzah Ibn 'Abd al-*

Mouttalib et l'oncle de ton mari. Et de nous est celui qui a deux ailes vertes, avec lesquelles il vole avec les anges au Paradis où il le souhaite (Ja'far Ibn Abi Talib) et il est le cousin de ton père et le frère de ton mari. Et de nous sont les deux petits-fils de cette Oummah, tes deux fils al-Hassan et al-Houssayn, qui sont les chefs des jeunes des gens du Paradis. Et leur père, par Celui qui m'a envoyé avec la Vérité, est meilleur qu'eux, ô Fatimah ! Par Celui qui m'a envoyé avec la Vérité, d'eux (d'al-Hassan et d'al-Houssayn) sera le Mahdi de cette Oummah, lorsque le monde sombrera dans le massacre et le chaos, des épreuves apparaîtront et les voies seront bloquées, et tout le monde tombera les uns sur les autres, de sorte que les anciens n'auront pas pitié des jeunes et les jeunes ne montreront pas de respect envers les vieux. Alors à ce moment-là Allah enverra d'eux celui qui ouvrira les forteresses de l'égarement et les cœurs fermés. Il établira la religion à la fin des temps comme je l'avais établie au commencement, et il remplira le monde de justice comme il avait été rempli de tyrannie. Ô Fatimah ! Ne sois pas triste et ne pleure pas, car Allah ('Azza wa-Jalla) est plus Miséricordieux et plus Compatissant envers toi que moi et c'est à cause de la place que tu as dans mon cœur. Et Allah t'a marié à un mari qui est le plus noble de ta famille en lignée, le meilleur d'entre eux en ascendance, le plus miséricordieux d'entre eux envers ses sujets, le plus juste en traitant équitablement, et le plus perspicace d'entre eux en jugement. Et j'ai demandé à mon Seigneur ('Azza wa-Jalla) que tu sois la première à me rejoindre de ma maison. »

'Ali dit : « Ainsi, lorsque le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) fut emmené, Fatimah (radhiyallahou 'anha) ne vécut que soixante-quinze jours, puis Allah ('Azza wa-Jalla) l'a prise et la rejoignit avec lui (sallallahou 'aleyhi wa-sallam). »

[88] Et at-Tabarani rapporta de 'Awf Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou) que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « Comment seras-tu, ô 'Awf, quand cette Oummah se divisera en soixante-treize groupes, l'un au Paradis et le reste dans le Feu ? »

Je dis : « Et quand cela arrivera-t-il, ô Messager d'Allah ? »

Il dit : « *Quand les policiers seront endettés, que les femmes esclaves règneront, que les obèses seront assis sur le minbar, le Qur'an chanté comme de la musique, que les masajid seront décorés, les manabir élevés, que le fay n'ira qu'aux riches et la zakat traitée comme une dette, le dépôt comme un butin, que la religion sera apprise pour un autre qu'Allah, que l'homme obéit à sa femme, qu'il déshonorera sa mère et se détournera de son père, que les derniers de cette Oummah maudissent les premiers, que le chef de la tribu est le plus*

méchant d'entre eux, que le chef du peuple est le plus ignoble d'entre eux et qu'un homme sera honoré par crainte de son mal. Ce jour-là arrivera et le peuple se déplacera ce jour-là à ash-Sham, où il sera protégé de son ennemi. »
J'ai dit : « Et ash-Sham sera-t-elle conquise ? » Il dit : « *Oui, très bientôt. Ensuite, des épreuves suivront après sa conquête suivit d'une épreuve sombre et obscure. Ensuite, d'autres épreuves se succèderont jusqu'à ce qu'un homme de ma maison vienne, le Mahdi. Donc, si vous l'atteignez, suivez-le et soyez des biens guidés.* »

[89] Et al-Khatib rapporta dans al-*Mouttafaq wal-Mouftaraq* d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Les Romains assiégeront un souverain de mes descendants, dont le nom est comme mon nom et ils combattront à un endroit appelé al-A'maq. Alors ils combattront et un tiers des Musulmans ou à peu près seront tués. Ensuite, ils se battront le lendemain et un nombre similaire sera tué. Ensuite, ils se battront le troisième jour, et les Romains seront vaincus et cela continuera jusqu'à ce qu'ils (les Musulmans) conquièrent Constantinople. Puis, pendant qu'ils se partagent le butin dans leurs boucliers, un visiteur viendra leur dire : « Le Dajjal a pris ta place parmi vos familles.* » »

[90] Et Ibn Sa'd et Ibn Abi Shaybah rapportèrent de 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Ô peuple d'al-Koufa, vous êtes les plus chanceux des gens en ce qui concerne le Mahdi. »

[91] Et Nou'aym Ibn Hammad rapporta, avec une chaîne authentique selon les conditions de Mouslim, de 'Ali (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Les épreuves sont au nombre de quatre : Fitna as-Sarra' (l'épreuve de la facilité et du luxe), Fitna adh-Dharra' (l'épreuve de la misère), et une épreuve comme celle-ci, et il mentionna la mine d'or. Alors un homme viendra des descendants du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) par les mains duquel Allah rectifiera leur affaire. »

[92] Et Nou'aym Ibn Hammad rapporta d'Artah qu'il dit : « Le Soufyani entrera dans al-Koufa, la pillera pendant trois jours et tuera soixante mille de ses habitants. Puis il y restera dix-huit nuits se partageant ses richesses. Son entrée à La Mecque se fera après avoir combattu les Turcs et les Romains à Qarqissiyah. Ensuite, il sera attaqué sur ses arrières,

donc un groupe d'entre eux (son armée) retournera au Khourassan où la cavalerie du Soufyani sera tuée et leurs forteresses démolies jusqu'à ce que le Soufyani entre dans al-Koufa et poursuit les gens du Khourassan. Et au Khourassan apparaîtra un peuple appelant au Mahdi. Ensuite, le Soufyani enverra une armée à al-Madinah, où il saisira un groupe de personnes de la famille de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa- sallam) et les emprisonnera à al-Koufa. Ensuite, le Mahdi viendra, avec Mansour, s'enfuyant d'al-Koufa et le Soufyani enverra une armée à leur poursuite. Lorsque le Mahdi et Mansour atteindront La Mecque, l'armée du Soufyani campera à al-Bayda' où ils seront engloutis par la terre.
Ensuite, le Mahdi sortira, jusqu'à ce qu'il passe par al-Madinah où il sauvera les gens des Banou Hashim là-bas. Et les bannières noires s'avanceront jusqu'à ce qu'ils campent au bord de l'eau tandis que la nouvelle de leur venue atteindra les compagnons des Soufyani à al-Koufa, alors ils s'enfuiront. Ensuite, il (le Mahdi) viendra à al-Koufa et y sauvera les Banou Hashim. Un groupe du peuple d'al-Koufa viendra, appelé al-'Oussab, qui n'a que quelques armes, et parmi eux se trouvera un groupe des gens d'al-Basra. Alors ils rattraperont les compagnons des Soufyani et sauveront de leurs mains les captifs d'al-Koufa, et les bannières noires enverront la bay'ah au Mahdi. »

[93] Et Nou'aym Ibn Hammad rapporta de Muhammad Ibn al-Hanafiyyah qu'il dit : « Une bannière noire viendra, appartenant au Banou al-'Abbas. Puis, du Khourassan viendra une autre, également noire. Leurs turbans seront noirs et leurs vêtements blancs. A la tête de leur armée sera un homme appelé Shou'ayb Ibn Salih Ibn Shou'ayb, de Tamim. Ils battront les compagnons du Soufyani jusqu'à ce qu'il (Shou'ayb Ibn Salih) s'installe à Bayt al-Maqdis, préparant la voie pour le règne du Mahdi. Trois cents hommes d'ash-Sham l'aideront. Entre sa venue et la remise du pouvoir (autorité) au Mahdi, il y aura soixante-dix mois.

[94] Et Nou'aym Ibn Hammad rapporta d'al-Hassan qu'il dit : « Un homme sortira d'ar-Rayy, robuste et de teint brun clair, un mawlah (un Musulman non arabe qui est soit un esclave affranchi soit l'un de leurs descendants) des Banou Tamim, un homme à la barbe fine ne poussant que sur son menton, appelé Shou'ayb Ibn Salih, parmi quatre mille avec des vêtements blancs et des bannières noires. A la tête de son armée sera le Mahdi. Tous ceux qui le rencontreront au combat seront abattus par lui. »

[95] Et Nou’aym rapporta de ‘Ali (radhiyallahou ‘anhou) qu’il dit : « Le Mahdi ne viendra pas avant qu’un tiers ne meurt, qu’un tiers soit tué et qu’un tiers reste. »

[96] Et Nou’aym rapporta de ‘Ali (radhiyallahou ‘anhou) qu’il dit : « Le Mahdi ne viendra pas tant que vous ne vous cracherez pas au visage. »

[97] Et Nou’aym rapporta de ‘Abdallah Ibn ‘Amr Ibn al-‘As (radhiyallahou ‘anhoum) qu’il dit : « Le signe de la venue du Mahdi est qu’une armée sera engloutie par la terre à al-Bayda'. Lorsque cela se produira, c’est le signe de la venue du Mahdi. »

[98] Et Nou’aym rapporta d’Abou Qoubayl qu’il dit : « Le peuple s’unira autour du Mahdi en l’an deux cent quatre. »

[99] Et Nou’aym rapporta de ‘Ammar Ibn Yassir (radhiyallahou ‘anhoum) qu’il dit : « Le signe du Mahdi est que les Turcs vont déferler sur vous et votre khalifah qui amasse des richesses mourra et sera remplacé par un homme faible qui sera déposé deux ans après sa bay’ah. Puis, la partie ouest du Masjid de Damas s’effondrera ; trois hommes (des dirigeants ou des chefs) se lèveront à ash-Sham ; le peuple d’al-Maghrib sortira pour l’Égypte. Tous ceci sont le signe du Soufyani. »

[100] Et Nou’aym rapporta de ‘Ali (radhiyallahou ‘anhou) qu’il dit : « Quand un visiteur annoncera du ciel que le droit est avec la famille de Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) à ce moment-là le Mahdi sera sur toutes les lèvres. Ils seront remplis d’amour pour lui et ils ne mentionneront rien d’autre que lui.

[101] Et Nou’aym Ibn Hammad rapporta d’après ‘Ammar Ibn Yassir (radhiyallahou ‘anhoum) qu’il dit : « Sous la bannière du Mahdi sera Shou’ayb Ibn Salih. »

[102] Et Nou’aym rapporta d’Abou Ja’far qu’il dit : « Un jeune des Banou Hashim, avec une taupe sur sa main droite, viendra du Khourassan avec des bannières noires. Avant lui sera Shou’ayb Ibn Salih, qui combattra les compagnons du Soufyani et les vaincra. »

[103] Et Nou'aym rapporta de Ka'b Ibn 'Alqamah, de Soufyan al-Kalbi qu'il dit : « Sous la bannière du Mahdi sera un jeune, jeune d'âge, avec une barbe clairsemée, le teint jaune. S'il devait combattre les montagnes, il les détruira jusqu'à ce qu'il s'installe à Aliyah (Bayt al-Maqdis).

[104] Et il rapporté aussi de Ka'b qu'il dit : « Quand un homme règnera sur ash-Sham et un autre sur l'Egypte et que les Chami et les Egyptiens se combattent, que le peuple d'ash-Sham prendra en captivité quelques-unes des tribus d'Egypte et qu'un homme s'avancera de l'est avec de petites bannières noires vers le souverain d'ash-Sham, alors c'est lui qui remettra le règne au Mahdi. »

[105] Et il rapporta aussi d'Abou Qoubayl : « Il y aura un émir en Afrique du Nord pendant douze ans, puis après lui il y aura des tribulations. Alors un homme au teint brun clair régnera et remplira la terre de justice, puis il se rendra au Mahdi et lui remettra le règne et combattra en son nom. »

[106] Et il rapporta également d'al-Hassan, que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a mentionné une tribulation que sa maison rencontrera : « Jusqu'à ce qu'Allah envoie une bannière noire de l'est ; quiconque les aidera, Allah l'aidera, et quiconque les laissera tomber, Allah le laissera tomber ; jusqu'à ce qu'ils viennent à un homme dont le nom est comme mon nom, alors Il le fera leur chef, et Allah l'aidera et lui accordera la victoire. »

[107] Et il rapporta également de Sa'id Ibn al-Mousayyab qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *De l'est viendront des bannières noires appartenant au Banou al-'Abbas puis, elles resteront aussi longtemps qu'Allah le voudra, puis de petites bannières noires sortiront contre un homme des descendants d'Abou Soufyan et ses compagnons de l'est. Puis, ils se soumettront au Mahdi*. »

[108] Et il rapporta également de 'Ali (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Des bannières noires sortiront, dont un jeune de Banou Hashim avec une taupe sur l'épaule gauche, et combattront le Soufyani. A la tête de son armée se trouvera un homme de Banou Tamim appelé Shou'ayb Ibn Salih, qui vaincra ses (du Soufyani) compagnons. »

[109] Et il rapporta également de ‘Ammar Ibn Yassir (radhiyallahou ‘anhoum) qu’il dit : « Quand le Soufyani atteindra al-Koufa et tuera les partisans de la famille de Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam), le Mahdi sortira avec Shou’ayb Ibn Salih sous sa bannière. »

[110] Et il rapporta également d’Abou Ja’far qu’il dit : « Les bannières noires qui sortiront du Khourassan s’installeront à al-Koufa. Lorsque le Mahdi apparaîtra à La Mecque, ils lui enverront la bay’ah. »

[111] Et il rapporta aussi de Ka’b qu’il dit : « Quand viendra le tour des Banou al-‘Abbas et que les gens des bannières noires attacheront leurs chevaux aux oliviers d’ash-Sham et qu’Allah détruira pour eux al-As’hab (l’homme aux cheveux roux gris) et la majorité de sa maison entre leurs mains, jusqu’à ce qu’il ne reste plus d’Amawi parmi eux excepté celui qui fuit ou se cache ; et lorsque les deux branches des Banou Ja’far et Banou al-‘Abbas tomberont, et le fils de la mangeuse de foie (Hind Bint ‘Outbah, la femme d’Abou Soufyan) est assis sur le minbar de Damas ; et les Berbères se rendent au centre d’ash-Sham, c’est alors le signe de la venue du Mahdi. »

[112] Et il rapporta également de ‘Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou ‘anhou) qu’il dit : « Lorsque la cavalerie du Soufyani viendra à al-Koufa, il les enverra à la poursuite des habitants du Khourassan. Les habitants de Khourassan sortiront à la recherche du Mahdi. Ensuite, lui et les Hashimi rencontreront un groupe de personnes avec des bannières noires, à leur tête Shou’ayb Ibn Salih. Alors lui et les compagnons du Soufyani se rencontreront dans la bataille à la porte d’Istakhar et une terrible bataille sera livrée entre eux. Les bannières noires seront victorieuses et la cavalerie du Soufyani s’enfuira. Quand cela arrivera, le peuple souhaitera le Mahdi et le cherchera.

[113] Et il rapporta également d’Abou Ja’far qu’il dit : « Le Soufyani enverra ses troupes dans les terres lointaines après son entrée dans al-Koufa et Bagdad. Il y aura une attaque contre eux au-delà de la rivière (la rivière Oxus) par les gens du Khourassan. Le peuple de l’est avancera sur eux, les tuant jusqu’à ce que l’armée soit chassée. Lorsque la nouvelle lui parviendra (le Soufyani), il enverra une grande armée à Istakhar, sous le commandement d’un homme des Banou Oumayyah, et ils livreront une bataille à Qoumis, une bataille à la périphérie d’ar-Rayy, et une bataille aux frontières de Zarih. A ce moment-là, le Soufyani

ordonnera la mise à mort des habitants d'al-Koufa et des habitants d'al-Madinah. Des bannières avanceront du Khourassan, tous menés par un jeune des Banou Hashim avec une taupe sur sa main droite. Allah facilitera son affaire et son chemin. Puis il mènera une bataille aux frontières de Khourassan tandis que les Hashimi voyageront sur le chemin d'ar-Rayy. Un homme des mawali des Banou Tamim appelé Shou'ayb Ibn Salih ira à Istakhar affronter les Amawi. Alors ils (les Amawi) rencontreront le Mahdi et les Hashimi à l'extérieur d'Istakhar, et une terrible bataille aura lieu entre eux, jusqu'à ce que les chevaux soient couverts de sang jusqu'aux genoux. Alors un grand nombre de troupes viendront à lui (les Hashimi) du Sijistan, sous le commandement d'un homme des Banou 'Adiyy, afin qu'Allah accorde la victoire à ses aides et à ses troupes. Ensuite, il y aura une bataille à al-Mada'in après les deux batailles à ar-Rayy. À 'Aqir-Qoufa, il y aura la bataille de Saylimah, dont tous ceux qui y survivront la raconteront. Ensuite, il y aura un grand massacre à Babylone et une bataille dans l'une des terres de Nissibin. Ensuite, un groupe de leurs masses sortira contre al-Ahwas (un homme avec un défaut à l'œil) ; ils sont al-'Oussab. La plupart d'entre eux viendront d'al-Koufa et d'al-Basra. Ils sauveront de ses mains les captifs d'al-Koufa. »

[114] Et il rapporta également de Shourayh Ibn 'Oubayd, Rashid Ibn Sa'd et Damrah Ibn Habib, de leur Masha'ikh, qu'ils dirent : « Le Soufyani enverra sa cavalerie et ses troupes et ils atteindront la plupart des terres orientales du Khourassan et de la Perse. Les gens de l'orient se lèveront contre eux et les combattront, et il y aura un certain nombre de batailles entre eux. Après l'avoir longtemps combattu, ils donneront la bay'ah à un homme des Banou Hashim qui sera, ce jour-là, en Extrême-Orient. Il sortira donc avec le peuple de Khourassan, à la tête de son armée un homme des Banou Tamim, un de leurs mawali appelé Shou'ayb Ibn Salih, avec un teint jaune et une barbe clairsemée, et lui donneront la bay'ah. Ainsi il (le Hashimi) le placera à la tête de son armée ; si les montagnes fermes avaient à lui faire face, il les détruira. Il rencontrera la cavalerie du Soufyani dans la bataille et les vaincra, tuant beaucoup d'entre eux et continuera à les vaincre de pays en pays jusqu'à ce qu'il les batte jusqu'en 'Irak. Ensuite, ils livreront une bataille avec la cavalerie du Soufyani, dans laquelle la victoire ira au Soufyani. Les Hashimi s'enfuiront et Shou'ayb Ibn Salih ira se cacher à Bayt al-Maqdis où il préparera le terrain pour le Mahdi lorsqu'il apprendra sa venue à ash-Sham. »

Al-Walid déclara : « Il m’est parvenu que ce Hashimi est le demi-frère paternel du Mahdi. » D’autres dirent : « C’est le fils de son oncle paternel. » D’autres dirent aussi : « Il ne mourra pas mais après la défaite, il ira à La Mecque et quand le Mahdi apparaîtra, il sortira avec lui. »

[115] Et il rapporta également de ‘Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou ‘anhou) qu’il dit : « Un homme viendra avant le Mahdi, de sa maison, à l’est. Il portera l’épée sur son épaule pendant huit mois, tuant et mutilant et se dirigera vers Bayt al-Maqdis mais il ne l’atteindra pas avant de mourir. »

[116] Et il rapporta également de ‘Ali (radhiyallahou ‘anhou) qu’il dit : « Une armée sera envoyée à al-Madinah, ils saisiront tous ceux qu’ils peuvent de la famille de Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et beaucoup de Banou Hashim, hommes et femmes, seront tués. A ce moment-là, le Mahdi et al-Moubayyadh s’enfuiront d’al-Madinah à La Mecque. Des gens seront donc envoyés pour les chercher mais ils auront tous deux atteint le Haram (sanctuaire) d’Allah et sa protection.

[117] Et il rapporta également de Youssouf Ibn Dzi Qouroubat qu’il dit : « Il y aura un khalifah à ash-Sham qui envahira al-Madinah. Lorsque les habitants d’al-Madinah entendront que l’armée est sortie vers eux, sept d’entre eux iront à La Mecque et s’y cacheront. Alors le gouverneur d’al-Médine écrira au gouverneur de La Mecque : « Quand un tel et un tel, en les mentionnant tous par leur nom, arriveront chez toi, tue-les. »
Cependant, le gouverneur de La Mecque aura peur de commettre un tel acte. Ensuite, ils (les sept médinois) se consulteront et décideront de lui rendre visite (le gouverneur de La Mecque] de nuit et demander sa protection. Alors il dira : « Allez en sécurité. » Alors ils s’en iront. Alors il enverra chercher deux hommes parmi eux. L’un d’eux sera tué et l’autre détenu puis rendu à ses compagnons. Alors ils iront jusqu’à ce qu’ils s’installent dans l’une des montagnes d’at-Ta'if, où ils résideront et où ils enverront des messages aux gens. Alors les gens viendront les rejoindre en grand nombre.
Lorsque cela se produira, les habitants de La Mecque les envahiront mais ils les vaincront, entreront à La Mecque et tueront son émir. Ils y resteront jusqu’au moment où l’armée sera engloutie par la terre. Ensuite, il (le Mahdi) se préparera pour sa tâche et sortira. »

[118] Et il rapporta également d'Abou Qoubayl qu'il dit : « Le Soufyani enverra une armée à al-Madinah, ordonnant de tuer tout le monde des Banou Hashim, même les femmes enceintes, et ce sera à cause des défaites que les Hashimi, qui ont combattu contre ses hommes à l'est, leur ont infligées. Il dira : « Toutes ces tribulations et le meurtre de mes hommes n'ont été qu'à cause d'eux (des Banou Hashim). »
Alors il ordonnera leur mise à mort et ils seront tués jusqu'à ce qu'aucun d'entre eux ne soit connu pour être laissé à al-Madinah. Et ils (les membres survivants des Banou Hashim) partiront de là, fuyant dans les vallées et les montagnes, et à La Mecque. Même leurs femmes seront passées au fil de l'épée par son armée pendant des jours. Alors il les laissera tranquilles et aucun d'eux ne sortira sauf qu'il est terrorisé, jusqu'à ce que l'affaire du Mahdi devienne apparente à La Mecque. Ainsi, quand il apparaîtra, tous ceux qui s'étaient dispersés s'uniront à lui à La Mecque. »

[119] Et il rapporta également d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Il y aura une bataille à al-Madinah dans laquelle Ahjar az-Zayt sera couvert de sang. La bataille d'al-Harrah, comparée à elle, aura été comme un simple coup de fouet. Ils se disperseront d'al-Médine à la distance de deux barid, alors la bay'ah sera donnée au Mahdi. »

[120] Et il rapporta aussi d'Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Le souverain d'ash-Sham enverra une armée contre les deux Hashimi à La Mecque, qui sera vaincus par eux. Ainsi, le khalifah d'ash-Sham entendra parler de cela et enverra une grande armée, comprenant six cents nobles, contre eux. Quand ils arriveront à al-Bayda' et y camperont pendant une nuit au clair de lune, un berger viendra, les regardera, s'étonnera et dira : « Malheur aux gens de La Mecque de ce qui leur arrive ! » Puis il se tournera vers ses moutons et rebroussera chemin et ne verras pas l'un d'entre eux (de l'armée) car la terre les aura engloutis. Alors il dira : « Gloire à Allah ! Ils sont partis en un instant ! »
Alors il viendra dans leur camp et trouvera un manteau à moitié enterré dans le sol. Il essaiera de le retirer mais n'y parviendra pas, alors il se rendra compte qu'ils ont été engloutis. Il ira voir le chef de La Mecque, porteur de la bonne nouvelle, alors le chef de La Mecque dira : « Louange à Allah ! C'est le signe dont vous avez été informé. » Alors ils se rendront à ash-Sham. »

[121] Et il rapporta également d'Abou Qoubayl qu'il dit : « Aucun d'entre eux ne s'échappera sauf un apportant une bonne nouvelle et un autre apportant un avertissement. Quant au porteur de bonnes nouvelles, il ira trouver le Mahdi et ses compagnons à La Mecque et les informera de ce qui s'est passé. Et la preuve sera dans son visage, qui aura été tourné vers l'arrière de sa tête. Ainsi ils le croiront à cause du déplacement de son visage et se rendront compte que les gens ont été engloutis par la terre.
Et l'autre sera de même, son visage étant tourné vers l'arrière de sa tête. Il se rendra chez le Soufyani, l'informant de ce qui est arrivé à ses compagnons, et il croira sa véracité en raison du signe qu'il voit sur lui. Ces deux hommes seront de Kalb. »

[122] Et il rapporta aussi de Ka'b qu'il dit : « Le signe que la venue du Mahdi est imminente est que les drapeaux viendront de l'ouest, sous le commandement d'un homme de Kindah. »

[123] Et il rapporta également d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Soufyani et le Mahdi sortiront comme des chevaux de course, le Soufyani défaisant les plus proches de lui et le Mahdi de même (vainquant les plus proches de lui). »

[124] Et il rapporta aussi d'Abou Ja'far : « Le Mahdi se lèvera en l'an deux cents. »

[125] Et il rapporta aussi d'Abou Ja'far qu'il dit : « Puis le Mahdi apparaîtra à La Mecque à la prière 'Isha', portant avec lui la bannière du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam), son manteau et son épée et avec des signes clairs, de la lumière et des preuves. Quand il aura prié 'Isha', il criera à tue-tête en disant :
« Je vous rappelle Allah, ô peuple, et votre position devant votre Seigneur. Car Il a rendu clair l'évidence, envoyé les Prophètes, révélé le Livre et vous a ordonné de ne rien associer avec Lui, d'observer Son obéissance et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa-sallam), pour faire revivre ce que le Qur'an a ravivé et abolir ce qu'il a aboli et être des aides à la bonne orientation et des conseillers mutuels à la piété. Pour la fin de ce monde s'est approché et il a commencé à annoncer ses adieux. Je vous appelle donc à Allah et à Son Messager, à agir selon Son Livre, à abolir le mensonge et à faire revivre Sa Sounnah.
Ainsi apparaîtra-t-il parmi trois cent treize hommes, le nombre des gens de Badr, sans aucun rendez-vous préalable, comme des nuages épars d'automne se rassemblant, adorateurs la nuit, lions le jour.

Alors Allah ouvrira pour le Mahdi le pays d'al-Hijaz et il fera sortir tous ceux qui avaient été emprisonnés parmi les Banou Hashim. Et les bannières noires s'installeront à al-Koufa d'où ils enverront leur bay'ah au Mahdi. Le Mahdi enverra ses troupes vers des terres lointaines, mettant fin à la tyrannie et à ses gens (les tyrans). Les terres seront redressées par lui et Allah fera conquérir Constantinople par ses mains. »

[126] Et il rapporta également de 'Abdallah Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Lorsque le commerce et les routes seront bloqués et que les épreuves seront généralisées, sept hommes de connaissance de différents pays sortiront, sans rendez-vous préalable (entre eux). Plus de trois cent dix hommes donneront la bay'ah à chacun d'eux, jusqu'à ce qu'ils se réunissent tous à La Mecque.
Les sept se rencontreront. L'un d'eux dira à l'autre : « Qu'est-ce qui vous a amené ici ? Ils diront : « Nous sommes venus chercher cet homme aux mains duquel ces épreuves seront réglées et qui va conquérir Constantinople. Nous connaissons son nom, et les noms de son père et de sa mère, et ses caractéristiques.
Alors les sept seront d'accord là-dessus, et ils le chercheront et le trouveront à La Mecque. Ils lui diront : « Es-tu un tel, le fils d'un tel ? Alors il dira : « Non, je suis plutôt un homme des Ansar. Alors il leur échappera et ils le décriront à ceux qui ont conscience de lui et le connaissance et il sera dit : « C'est l'homme que vous cherchez, et il est allé à Médine. »
Ils le chercheront donc à Médine mais il sera déjà parti pour La Mecque. Alors ils le chercheront à La Mecque et le trouveront en lui disant : « Tu es un tel, le fils d'un tel, et ta mère est un tel, la fille d'un tel et tu as tel signe sur toi. Tu nous as déjà échappé une fois, donne-nous la main pour que nous puissions te donner notre bay'ah. » Alors il dira : « Je ne suis pas votre homme ! Je suis un tel, le fils d'un tel, l'Ansari. Si vous le souhaitez, je vous dirigerai vers votre homme.
Alors il leur échappera et ils le chercheront à Médine mais il sera déjà repartit à La Mecque, où ils le trouveront au ar-Roukn ou ils diront : « Notre péché est sur toi et notre sang est sur ton cou, si tu ne nous donne pas la main pour que nous te portons allégeance. Il y a l'armée des Soufyani qui nous poursuit sous le commandement d'un homme de Jourm. »
Alors il s'assiéra entre ar-Roukn et al-Maqam, étendant la main et la bay'ah lui sera donnée. Allah remplira le cœur des gens d'amour pour lui et il sortira avec des gens qui sont des lions le jour et des adorateurs la nuit. »

[127] Et il rapporta également d'al-Walid Ibn Mouslim qu'il dit : « Un mouhaddith m'a raconté que le Mahdi, le Soufyani et Kalb se battront à Bayt al-Maqdis quand il (le Soufyani) rétractera sa bay'ah. Le Soufyani lui sera alors amené (au Mahdi) en tant que captif et il ordonnera de le prendre et de l'abattre à la porte de la Miséricorde. Alors leurs femmes et leurs dépouilles seront vendues sur les marches de Damas.

[128] Et il rapporta également d'al-Walid Ibn Mouslim et Roushdin, d'Ibn Lahi'ah qu'il dit : « Abou Zour'ah me rapporta de Muhammad Ibn 'Ali qu'il dit : « Quand le chercheur de refuge qui est à La Mecque entendra parler de l'engloutissement (de l'armée de Soufyani par la terre), il sortira avec douze mille hommes, parmi lesquels al-Abdal, jusqu'à ce qu'ils s'installent à Aliyah. Ainsi celui qui envoya l'armée dira, lorsqu'il apprendra la nouvelle à Aliyah : « Par Allah, Allah a mis en cet homme une leçon. Je lui ai envoyé l'armée que j'ai envoyée et ils ont été engloutis par la terre. C'est en effet une leçon et un signe clair. »
Alors le Soufyani lui déclarera son obéissance puis il sortira jusqu'à ce qu'il rencontre Kalb, ses oncles maternels, et ils lui reprocheront ce qu'il a fait, en disant : « Allah t'a revêtu d'un vêtement, puis tu l'as enlevé. » Alors il dira : « Qu'en pensez-vous, dois-je retirer ma bay'ah ? » Alors ils diront : « Oui. »
Alors il ira le voir à Aliyah et lui dira : « Rétracte (ma bay'ah). » Alors il dira : « Je ne le ferai pas. » Alors il dira : « Tu dois en effet. » Alors il lui dira : « Voudrais-tu que je la rétracte ? » Alors il dira : « Oui. »
Alors il la fera rétracter, puis il dira : « Cet homme a rejeté mon obéissance. Puis il ordonnera de le prendre et de l'abattre sur la place d'Aliyah. Ensuite, il se rendra chez les Kalb et saisira leurs biens ; et le perdant sera celui qui manquera le jour où les biens de Kalb seront saisis.

[129] Et il rapporta également de 'Ali (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Lorsque le Soufyani enverra une armée au Mahdi et qu'elle sera engloutie à al-Bayda' et que la nouvelle parviendra aux habitants d'ash-Sham, ils diront à leur khalifah : « Le Mahdi est arrivé alors donne-lui la bay'ah et soumets toi à lui sinon nous te tuerons. »
Alors il lui enverra sa bay'ah et le Mahdi voyagera jusqu'à ce qu'il s'installe à Bayt al-Maqdis. Les trésors lui seront apportés puis les Arabes, les non-Arabes, les gens de guerre, les Romains et les autres entreront tous dans son obéissance sans combattre, jusqu'à ce que des masajid soient construits à Constantinople et dans d'autres villes.

Et avant lui viendra un homme de sa maison avec les gens de l'Est, portant une épée sur son épaule pendant huit mois, tuant et mutilant. Il se dirigera vers Bayt al-Maqdis, mais il ne l'atteindra qu'à sa mort. »

[130] Et il rapporta également de 'Ali (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Allah apportera un soulagement des épreuves à travers un homme de nous. Il leur infligera une grande effusion de sang et le leur donnera que l'épée. Il portera l'épée sur son épaule pendant huit mois, les massacrant jusqu'à ce qu'ils disent : « Par Allah, celui-ci n'est pas des enfants de Fatimah ; s'il était de ses enfants, il aurait eu pitié de nous ! » Allah le fera combattre contre les Banou al-'Abbas et les Banu Oumayyah. »

[131] Et il rapporta aussi d'Abou Ja'far qu'il dit : « Le Soufyani ne viendra pas tant que les oppresseurs ne monteront pas (sur le minbar). »

[132] Et il rapporta également de Matar al-Warraq qu'il dit : « Le Mahdi ne viendra pas tant que le koufr en Allah ne sera pas ouvertement commis. »

[133] Et il rapporta aussi d'Ibn Sirin qu'il dit : « Le Mahdi ne viendra pas tant que sept sur neuf ne seront pas tués. »

[134] Et il rapporta aussi de Ka'b qu'il dit : « Le Mahdi sera immobile et tranquille dans sa dévotion devant Allah comme un aigle déployant ses ailes. »

[135] Et il rapporta également d'après 'Abdallah Ibn al-Harith qu'il dit : « Le Mahdi viendra quand il aura quarante ans, comme un homme des Banou Isra'il. »

[136] Et il rapporta également d'Abou at-Toufayl (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) décrivit le Mahdi et mentionna qu'il sera gêné dans son discours et qu'il frappera sa cuisse gauche avec sa main droite quand son discours devient difficile (et il dit) : « *Son nom est mon nom et le nom de son père est le nom de mon père*. »

[137] Et il rapporta aussi de Muhammad Ibn Houmayr, d'as-Saqr Ibn Roustoum, de son père, qu'il dit : « Le Mahdi est un homme aux yeux clairs et brillants qui viendra d'al-Hijaz jusqu'à ce qu'il se dresse sur le minbar de Damas lorsqu'il aura dix-huit ans. »

[138] Et il rapporta également de 'Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Mahdi naîtra à Médine, de la maison du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam). (Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) dit) « *Son nom est mon nom et le nom de son père est le nom de mon père*. »)
Il émigrera à Bayt al-Maqdis. Il aura une barbe épaisse, des paupières sombres, des dents brillantes avec un grain de beauté sur le visage. Il aura un front haut et sur son épaule sera la marque du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam).
Il sortira avec la bannière du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam), faite d'un rectangle de tissu noir plié qui n'aura pas été déplié depuis le décès du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) et qui ne se déroulera pas avant la venue du Mahdi. Allah le soutiendra avec trois mille anges, frappant le visage et le dos de ceux qui s'opposent à eux. Et il aura entre trente et quarante (ans). »

[139] Et il rapporta également de 'Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « C'est un jeune homme de Qouraysh, à la peau claire, d'apparence ordinaire. »

[140] Et il rapporta aussi d'Artah qu'il dit : « Le Mahdi aura soixante ans. »

[141] Et il rapporta également de 'Abdallah (radhiyallahou 'anhou) du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) qu'il dit : « *Le nom du Mahdi sera comme mon nom et le nom de son père comme le nom de mon père*. »

[142] Et il rapporta aussi de Ka'b : « Le nom du Mahdi est Muhammad ou il dit : « Le nom d'un Prophète. »

[143] Et il rapporta également d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) qu'il dit : « *Le nom du Mahdi est mon nom*. »

[144] Et il rapporta aussi de Qatada qu'il dit : « J'ai dit à Sa'id Ibn al-Mousayyab : « Le Mahdi, est-il vrai ? » Il dit : « Il est vrai. » J'ai dit : « De qui viendra-t-il ? » Il dit : « De Qouraysh. » Je dis : « De qui de Qouraysh ? » Il dit : « Des Banou Hashim. » J'ai dit : « De qui des Banou Hashim ? » Il dit : « De Banou 'Abd al-Mouttalib. » J'ai dit : « De qui des 'Abd al-Mouttalib ? » Il dit : « Des enfants de Fatimah. »

[145] Et il rapporta également d'Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Le Mahdi est un jeune de nous, les Ahl al-Bayt. »
Il fut dit : « Vos vieillards ont échoué en cela, pourtant vos jeunes l'espèrent ? Il dit : « Allah fait ce qu'Il veut. »

[146] Et il rapporta aussi d'Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Le Mahdi est de nous ; il remettra le règne à 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam). »

[147] Et il rapporta également de 'Aishah (radhiyallahou 'anha), du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) qu'il dit : « *C'est un homme de ma descendance, qui combattra selon ma Sounnah, comme j'ai combattu selon le Révélation*. »

[148] Et il rapporta aussi d'az-Zouhri qu'il dit : « Le Mahdi sortira de La Mecque, après l'engloutissement (de l'armée du Soufyani), accompagné de trois cent quatorze hommes, le nombre des gens de Badr. Il rencontrera le chef de l'armée du Soufyani et l'armure des compagnons du Mahdi ce jour-là seront faits de selles de cuir. Avant cela, le jour de leur apparition aura été connu comme le jour des selles de cuirs.
Et il est dit que ce jour-là, une voix se fera entendre du ciel criant : « En vérité, les alliés d'Allah sont les compagnons d'un tel » c'est-à-dire du Mahdi. Les compagnons des Soufyani seront vaincus. Ils se battront et aucun d'entre eux ne restera en vie sauf ceux qui fuiront. Ils s'enfuiront chez le Soufyani et l'informeront de ce qui s'est passé.
Le Mahdi sortira vers ash-Sham et le Soufyani le rencontrera et lui donnera la bay'ah. Les gens se précipiteront vers lui (le Mahdi) de toutes parts et il remplira la terre de justice comme elle avait été remplie de tyrannie. »

[149] Et il rapporta également de 'Abdallah Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) : « Sept hommes de science donneront la bay'ah au Mahdi. Ils se seront dirigés vers la Mecque depuis

différents pays lointains sans aucun rendez-vous et à chacun de ces hommes plus de trois cent dix hommes auront donné la bay'ah. Alors ils se réuniront à La Mecque et lui donneront la bay'ah (au Mahdi). Allah remplira le cœur des gens d'amour pour lui. Alors il sortira, accompagné d'eux, et pendant ce temps la cavalerie du Soufyani, conduit par un homme de Jourm, sera sorti vers ceux qui lui ont donné la bay'ah.
Alors, quand il (le Mahdi) sortira de La Mecque, il laissera ses compagnons derrière lui et marchera, vêtu d'un izar (couvre-taille) et d'un rida (vêtement), jusqu'à ce qu'il arrive chez le Jourmi, qui lui donnera alors la bay'ah.
Après cela, Kalb le convaincra de regretter sa bay'ah, alors il se rendra chez lui (le Mahdi) et demander la rétractation de sa bay'ah. Alors il la rétractera puis préparera son armée pour le combattre et ils le vaincront (le jourmi).

Et par ses (mains du Mahdi), Allah fera vaincre les Romains et de ses mains, Allah supprimera les épreuves. Et il s'installera à ash-Sham. »

[150] Et il rapporta aussi d'Artah qu'il dit : « Le Sakhri (le Soufyani) entrera dans Koufa puis la nouvelle de l'apparition du Mahdi à La Mecque lui parviendra. Alors il enverra contre lui une armée d'al-Koufa mais ils seront engloutis par la terre. Aucun d'entre eux ne survivra sauf un qui apportera la bonne nouvelle au Mahdi et un autre qui avertira le Sakhri.
Alors le Mahdi s'avancera de La Mecque et le Sakhri d'al-Koufah vers ash-Sham comme s'il s'agissait de deux chevaux de course. Le Sakhri y arrivera en premier et enverra une autre armée d'ash-Sham contre le Mahdi. Alors ils rencontreront le Mahdi au Hijaz et lui donneront une bay'ah bien guidée. Ils avanceront en l'accompagnant jusqu'à ce qu'ils atteignent la frontière d'ash-Sham qui se trouve entre ash-Sham et al-Hijaz, où il s'arrêtera. On lui dira : « Entre. Mais il ne lui plaira pas de traverser, et il dira : « Écrivez à mon cousin, et s'il refuse de m'obéir, alors je suis votre chef. »
Ainsi, lorsque la lettre atteindra le Sakhri, il le saluera et lui donnera la bay'ah. Le Mahdi voyagera jusqu'à ce qu'il s'installe à Bayt al-Maqdis. Le Mahdi ne laissera pas dans la main d'un seul homme d'ash-Sham un pouce de terre sauf qu'il le rendra aux gens d'ad-Dhimmah et tous les Musulmans retourneront ensemble au Jihad. Les choses resteront ainsi pendant trois ans.
Alors un homme de Kalb, qui a une marque comme une étoile dans l'œil, sortira avec un groupe de son peuple jusqu'à ce qu'il vienne au Sakhri, et dira : « Nous vous avons donné

bay’ah et vous avons aidé mais quand tu es devenu roi, tu as donné la bay’ah à notre ennemi. Tu devrais sortir contre lui et le combattre! »
Alors il dira : « Avec qui sortirai-je contre lui ? » Alors il dira : « Toute la tribu d’Amir, même leurs vieilles femmes, se sont jointes à toi et ils ont avec eux tous leurs chameaux et leur bétail. »
Il partira donc, accompagné de toute la tribu d’Amir, jusqu’à ce qu’ils s’installent à Bayssan. Le Mahdi enverra une bannière (un détachement de troupes) contre eux et le nombre maximum d’hommes au temps du Mahdi sous une bannière sera de cent hommes. Ils s’installeront donc à Fathour Ibrahim où Kalb auront arrangé leur cavalerie, leurs hommes, leurs chameaux et leurs moutons. Lorsque la cavalerie faiblira, Kalb se retournera et s’enfuira.
Le Sakhri sera saisi et abattu sur les rochers qui disposés sur le sol près de l’église au fond de la vallée sur le bord des pentes de la montagne de Zita, au pont sur le côté droit de la vallée. Il y sera abattu, comme un mouton est abattu, et le perdant sera celui qui a manqué le jour de Kalb, jusqu’à ce qu’une esclave vierge soit vendue pour huit dirhams.

[151] Et il rapporta également d’Abou Sadiq qu’il dit : « Le Mahdi ne viendra pas tant que le Soufyani ne gouvernera pas ses forêts (les forêts de frêne d’ash-Sham). »

[152] Et il rapporta aussi de Ka’b qu’il dit : « Le Mahdi sera envoyé pour combattre les Romains. Il recevra le fiqh (la compréhension) de dix hommes. Il fera sortir le Tabout as-Sakinah (l’Arche de l’Alliance) d’une grotte à Antioche, qui contient la Tawrah qu’Allah Ta’ala révéla à Moussa (‘aleyhi salam) et l’Injil qu’Allah, ‘Azza wa-Jalla, révéla à ‘Issa (‘aleyhi salam). Il jugera entre les gens de la Tawrah par leur Tawrah et entre les gens de l’Injil par leur Injil. »

[153] Et il rapporta aussi de Ka’b qu’il dit : « Il s’appelle le Mahdi parce qu’il sera guidé vers quelque chose de caché et fera sortir la Tawrah et l’Injil d’une terre appelée Antioche. »

[154] Et il rapporta aussi d’après ‘Abdallah Ibn Shourayk qu’il dit : « Avec le Mahdi sera la bannière marquée du Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam). Si seulement je pouvais vivre pour le rencontrer alors que je suis encore jeune! »

[155] Et il rapporta également de Nawf al-Boukali qu'il dit : « Sur la bannière du Mahdi, il sera écrit : « Al-bay'atou lillah (l'allégeance est pour Allah). »

[156] Et il rapporta aussi de Tawous qu'il dit : « Le signe du Mahdi est qu'il sera dur avec ses ouvriers, généreux avec les richesses et miséricordieux avec les pauvres. »

[157] Et il rapporta également de 'Ali (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Il y aura des épreuves, suivies d'une unité sous la direction d'un homme de ma maison qui n'aura aucune part d'Allah (dans l'au-delà). Ensuite, il sera tué ou mourra et le Mahdi se lèvera. »

[158] Et il rapporta aussi de Damrah, d'Ibn Shawdhab, d'un de ses compagnons qu'il dit : « Le Mahdi ne viendra pas tant qu'il ne restera plus de chef ou de fils de chef qui ne soit mort. »

[159] Et il rapporta également d'Abou Qoubayl qu'il dit : « Un homme des Banou Hashim régnera, qui tuera les Banou Oumayyah, ne laissant aucun d'entre eux en vie sauf quelques-uns. Il ne tuera personne d'autre qu'eux. Ensuite, un homme viendra des Banou Oumayyah, qui tuera deux hommes pour chacun (c'est-à-dire deux pour chaque personne que le Hashimi avait tué) jusqu'à ce qu'il ne laisse personne en vie à part les femmes. Alors le Mahdi arrivera. »

[160] Et il rapporta également de Sa'id Ibn al-Mousayyab qu'il dit : « Il y aura une épreuve, dont le début sera l'ingérence de jeunes garçons. Chaque fois qu'elle s'apaise d'un côté, elle s'embrasera de l'autre et elle ne se terminera que lorsqu'un héraut annonce du ciel : « En vérité, votre amir est untel ! »
Alors Ibn al-Mousayyab étendit ses mains jusqu'à ce qu'elles tremblent et dit trois fois : « Celui-là est vraiment l'émir ! »

[161] Et il rapporta également d'Abou Ja'far qu'il dit : « Un héraut annoncera du ciel : « En vérité, la Vérité est dans la famille de Muhammad ! Et un héraut annoncera depuis le sol : « En vérité, la Vérité est dans la famille de Issa » ou il dit : « d'al-'Abbas », je ne sais pas lequel « mais la voix des profondeurs viendra de la Shaytan, pour tromper les gens. »

[162] Et il rapporta aussi d'Ishaq, de Yahya at-Taymi, d'al-Moughirah Ibn 'Abd ar-Rahman, qu'il dit, parlant de sa mère qui était une vieille femme : « Je lui ai dit lors de l'épreuve d'Ibn az-Zoubayr : « Cette épreuve est celle qui détruira le peuple. » Alors elle dit : « Non, mon fils ! Au contraire, après cela viendra l'épreuve qui détruira les gens ; leurs affaires ne seront pas réglées jusqu'à ce qu'un héraut annonce du ciel : « Vous devez rejoindre un tel. » »

[163] Et il rapporta également de Shahr Ibn Hawshab qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Durant al-Mouharram, un héraut annoncera du ciel : « En vérité, l'élu d'Allah de Sa création est tel et tel, alors écoutez-le et obéissez-lui. » Cela se produira l'année d'as-Sawt (la voix) et al-ma'ma'ah (l'effusion de sang).* » »

[164] Et il rapporta également de 'Ammar Ibn Yassir (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Quand an-Nafs az-Zakiyyah (l'âme pure) sera tué et que son frère sera tué mystérieusement à La Mecque, un héraut annoncera du ciel : « Votre émir est tel et tel. » C'est le Mahdi qui remplira la terre de vérité et de justice. »

[165] Et il rapporta également de Sa'id Ibn al-Mousayyab qu'il dit : « Il y aura des épreuves et des divisions, jusqu'à ce qu'une main se lève dans le ciel et qu'un interlocuteur annonce : « En vérité, votre émir est un tel. » »

[166] Et il rapporta aussi d'az-Zouhri qu'il dit : « Lorsque le Soufyani et le Mahdi se rencontreront au combat ce jour-là, une voix se fera entendre du ciel : « En vérité, les alliés d'Allah sont les compagnons d'un tel, » c'est-à-dire du Mahdi. »
Az-Zouhri dit : « Et Asma' Bint 'Oumays (radhiyallahou 'anha) dit : « Le signe de ce jour est une main étendue dans le ciel que les gens regarderont. »

[167] Et il rapporta aussi d'al-Hakam Ibn Nafi', d'Artah qu'il dit : « Quand les gens seront à Mina et à 'Arafat, un héraut annoncera après que les tribus se seront divisées : « En vérité, votre émir est untel. » Une autre voix la suivra : « En vérité, il a menti. » Et encore une autre voix le suivra : « En vérité, il dit la vérité. »
Ils livreront donc une bataille acharnée et la plupart de leurs armures seront en cuir de selle. On les appellera l'Armée des Selles de cuirs. Lorsque cela se produira, vous verrez une main marquée dans le ciel. Les combats deviendront plus féroces, jusqu'à ce qu'il reste des

partisans de la Vérité un nombre égal au gens (combattants) de Badr, qui iront alors donner la bay'ah à leur chef (le Mahdi). »

[168] Et il rapporta également de 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Les gens accompliront le Hajj ensemble et se tiendront à 'Arafat ensemble, sans Imam. Pendant qu'ils resteront à Mina, il (le Soufyani, se référant ici à son armée) se jettera sur eux comme un chien. Alors des tribus se lèveront, se combattront jusqu'à ce qu'al-'Aqabah ruissèle de sang. Alors ils se précipiteront vers le meilleur d'entre eux et viendront à lui pendant qu'il appuie son visage contre la Ka'ba et pleure. C'est comme si je peux le voir et ses larmes.
Alors ils diront : « Viens à nous, nous te donnerons la bay'ah. » Alors il dira : « Malheur à toi ! Combien d'alliances tu as rompues, et combien de sang tu as versé ! » Ainsi, il recevra la bay'ah contre son gré. Si vous vivez pour l'atteindre alors portez-lui allégeance car il est le Mahdi sur terre et le Mahdi au ciel. »

[169] Et Nou'aym rapporta d'Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Allah enverra le Mahdi après une période de désespoir jusqu'à ce que les gens disent : « Il n'y a pas de Mahdi. » Ses partisans seront un groupe du peuple d'ash-Sham, au nombre de trois cent quinze, égal aux compagnons de Badr. Ils iront vers lui d'ash-Sham jusqu'à ce qu'ils le fassent sortir du fond de La Mecque, d'une maison près d'as-Safa puis ils lui donneront la bay'ah contre son gré. Il les conduira donc dans deux rak'ah de prière, la prière du voyageur, à al-Maqam. Ensuite, il montera sur le minbar. »

[170] Et il rapporta également d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Mahdi recevra la bay'ah entre ar-Roukn et al-Maqam. Il ne réveillera pas celui qui dort et il ne versera pas de sang. »

[171] Et il rapporta également de Qatadah qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) dit : « *Il sortira d'al-Madinah à Makkah. Alors les gens le feront sortir du milieu d'eux et lui donneront la bay'ah contre sa volonté entre ar-Roukn et al-Maqam.* »

[172] Et il rapporta également de 'Ali (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Lorsque les bannières noires dirigées par Shou'ayb Ibn Salih vaincront la cavalerie de Soufyani, les gens

souhaiteront le Mahdi. Alors ils le chercheront et il sortira de La Mecque avec la bannière du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) et priera deux rak’ah, après que les gens aient désespéré de sa venue à cause des longues épreuves qu’ils ont subies.
Ainsi, lorsqu’il finira sa prière, il se retournera et dira : « Ô gens ! Les épreuves ont lourdement affligé l’Oummah de Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) et en particulier sa famille. Nous avons été conquis et opprimés. »

[173] Et il rapporta aussi de Ka’b qu’il dit : « Les commandants du Mahdi sont les meilleurs des gens, les gens de son soutien et de sa bay’ah, venant des gens d’al-Koufa, du Yémen et les Abdal d’ash-Sham. Devant lui se trouvera Jibril et derrière lui Mika'il. Il sera aimé par toute la création. Allah éteindra al-Fitnah al-‘Amya (l’épreuve aveugle) et la terre sera si sûre qu’une femme pourra accomplir le Hajj en groupe de cinq femmes, non accompagnées d’un homme, ne craignant rien d’autre qu’Allah. La terre apportera sa bonté, et le ciel sa bénédiction. »

[174] Et il rapporta également de Matar que ‘Umar Ibn ‘Abd al-‘Aziz fut mentionné en sa présence, alors il dit : « Il nous est parvenu que le Mahdi fera quelque chose que ‘Umar Ibn ‘Abd al-‘Aziz n’a pas fait. »
Nous (les compagnons de Matar) dirent : « Qu’est-ce que c’est ? Il dit : « Un homme viendra à lui et lui demandera, alors il dira : « Va dans le trésor et prends. » Alors il entrera puis sortira et verra que les gens sont sans aucun besoin. Alors il regrettera ce qu’il a fait et reviendra vers lui (le Mahdi) et dira : « Reprends ce que vous m’as donné. » Mais il refusera et dira : « Nous donnons et nous ne prenons pas. » »

[175] Et il rapporta aussi de Ka’b qu’il dit : « J’ai trouvé le Mahdi mentionné dans les Livres des Prophètes, qu’il n’y aura dans ses actes aucune injustice ou déficience. »

[176] Et il rapporta également via Damrah d’Ibn Shawdhab, de Muhammad Ibn Sirin qu’il mentionna une épreuve qui viendra, et dit : « Quand cela arrivera, alors asseyez-vous dans vos maisons jusqu’à ce que vous entendiez les gens parler de quelqu’un de mieux qu’Abou Bakr et ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum). »
Il fut dit : « Ô Abou Bakr (la kounyah de Muhammad Ibn Sirin) ! Mieux qu’Abou Bakr et ‘Umar ? Il dit : « Certains Prophètes ont été favorisés par rapport à d’autres. »

Je (as-Souyouti) dis : Ceci contient ce qu'il contient de formulation répréhensible. Ibn Abi Shaybah dit dans son *Moussanaf* dans le chapitre du Mahdi : « Abou Oussamah nous rapporta de 'Awf, de Muhammad Ibn Sirin qu'il dit :
[177] « Il y aura dans cette Oummah un khalifah qui ne sera pas moins favorisé qu'Abou Bakr et 'Umar. » »

Je (as-Souyouti) dis : Cet Isnad est plus authentique et il est plus acceptable que le précédent. Je crois qu'il est plus approprié d'interpréter les formulations dans le contexte du hadith : « Plutôt, la récompense de cinquante d'entre vous. » Cela ne sera dû qu'à la sévérité des épreuves à l'époque du Mahdi ainsi qu'à l'union de tous les Romains contre lui et à son siège par le Dajjal. Cela ne signifie pas qu'il (le Mahdi) est meilleur qu'eux (Abou Bakr et 'Umar) mais plutôt qu'il aura un montant accru de récompense et d'élévation devant Allah. Car selon les Hadiths et le consensus authentiques, Abou Bakr et 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) sont les meilleurs de la création après les Prophètes et les Messagers.

[178] Et il rapporta également d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou), du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) qu'il dit : « *Sa Oummah affluera vers lui comme le font les abeilles dans leur ruche. Il remplira la terre de justice comme elle était remplie de tyrannie jusqu'à ce que les gens soient comme ils étaient au commencement. Il ne réveillera pas celui qui est endormi et il ne versera pas non plus de sang*. »

[179] Et il rapporta également d'al-Walid qu'il dit : « J'ai entendu un homme se rapportant à un groupe de personnes, disant : « Il y a trois Mahdis : Mahdi al-Khayr (le Mahdi du bien) et il est 'Umar Ibn 'Abd al-'Aziz. Et al-Mahdi ad-Dam (le Mahdi du sang) et il est celui par qui le sang coulera cesser. Et al-Mahdi ad-Din (le Mahdi de la religion), 'Issa Ibn Maryam, à l'époque duquel sa Oummah sera en paix.

[180] Et il rapporta aussi de Ka'b qu'il dit : « Mahdi al-Khayr viendra après le Soufyani. »

[181] Et il rapporta aussi de Tawous qu'il dit : « Quand le Mahdi viendra, le bienfaiteur sera augmenté dans ses bonnes actions et le repentir du malfaiteur de ses méfaits sera accepté. Il

(le Mahdi) distribuera des richesses, sera strict avec ses ouvriers et miséricordieux envers les pauvres. »

[182] Et il rapporta aussi de Tawous qu'il dit : « Je souhaite que je ne meure pas avant d'avoir atteint l'époque du Mahdi. Le bienfaiteur sera augmenté dans ses bonnes actions et le repentir du malfaiteur sera accepté. »

[183] Et il rapporta également de 'Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Allah Ta'ala rectifiera le Mahdi en une seule nuit*. »

[184] Et il rapporta aussi de Tawous qu'il dit : « 'Umar Ibn al-Khattab (radhiyallahou 'anhou) fit ses adieux à la Maison (la Ka'bah) puis il dit : « Par Allah, je ne sais pas ce que je dois faire avec les trésors de la Maison et ce qu'elle contient d'armes et richesses, dois-je les laisser ou les distribuer dans la cause d'Allah ? »
Alors 'Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou 'anhou) lui dit : « Laisse-les, ô Amir al-Mou'minin, car tu n'es pas celui qui fera cela. Celui qui le fera est de nous, un jeune de Qouraysh, qui le distribuera dans la cause d'Allah à la fin des temps. »

[185] Et il rapporta aussi d'Artah qu'il dit : « Le premier drapeau envoyé par le Mahdi sera contre les Turcs. Il les vaincra et prendra ce qu'ils ont de captifs et de richesses. Alors il ira à ash-Sham et la conquerra puis, il libérera chaque esclave qui est avec lui et paiera à ses compagnons leur valeur. »

[186] Et il rapporta aussi d'Ibn Lahi'ah, d'Abou Zour'ah, de Sabah qu'il dit : « Durant l'époque du Mahdi, l'enfant souhaitera qu'il soit plus âgé et les personnes âgées souhaiteront qu'elles soient plus jeunes. »

[187] Et il rapporta aussi de Sabah qu'il dit : « Le Mahdi restera parmi vous pendant trente-neuf ans. L'enfant dira : « Si seulement j'étais un adulte ! » Et les personnes âgées diront : « Si seulement j'étais jeune ! » »

[188] Et il rapporta également de ‘Abdallah Ibn ‘Amr (radhiyallahou ‘anhoum) qu’il dit : « Le Mahdi est celui sur qui ‘Issa Ibn Maryam descendra et derrière qui ‘Issa (‘aleyhi salam) priera. »

[189] Et il rapporta aussi de Ka’b qu’il dit : « Le Mahdi vient des enfants d’al-‘Abbas. »

[190] Et il rapporta aussi d’az-Zouhri qu’il dit : « Le Mahdi vient des enfants de Fatimah (radhiyallahou ‘anha). »

[191] Et il rapporta aussi de Ka’b qu’il dit : « Le Mahdi est de nul autre que Qouraysh et le khilafah est avec nul autre qu’eux. Cependant, il (le Mahdi) a une origine ancestrale au Yémen. »

[192] Et il rapporta également de ‘Ali (radhiyallahou ‘anhou) qu’il dit : « Le Mahdi est un homme de nous, des enfants de Fatimah (radhiyallahou ‘anha). »

[193] Et il rapporta également d’Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) qu’il dit à Ibn al-Hanafiyyah : « Qu’est-ce que le Mahdi dont tu parles ? »
Il dit : « C’est comme quand il y a un homme juste et les gens disent de lui qu’il est un mahdi (c’est-à-dire un homme bien guidé). » Alors Ibn ‘Umar dit : « Qu’Allah déshonore l’ignorance » comme s’il n’aima pas ses paroles.

[194] Et il rapporta aussi d’Artah qu’il dit : « Le Mahdi restera quarante ans. »

[195] Et il rapporta aussi de Damrah Ibn Habib qu’il dit : « La vie du Mahdi sera de trente ans. »

[196] Et il rapporta aussi de Muhammad Ibn Houmayr, d’as-Saqr Ibn Roustoum, de son père qu’il dit : « Le Mahdi régnera pendant sept ans, deux mois et quelques jours. »

[197] Et il rapporta aussi de Dinar Ibn Dinar qu’il dit : « Le Mahdi restera quarante ans. »

[198] Et il rapporta aussi d'az-Zouhri qu'il dit : « Le Mahdi vivra quatorze ans, puis il mourra d'une mort ordinaire. »

[199] Et il rapporta également de 'Ali (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Mahdi gouvernera les gens pendant trente ou quarante ans. »

[200] Et il rapporta aussi de Ka'b qu'il dit : « Le Mahdi mourra d'une mort normale. Ensuite, les gens seront gouverné après lui par un homme de sa maison qui a à la fois du bien et du mal en lui mais dont le mal est plus élevé que son bien. Il mettra les gens en colère et appellera à se diviser après leur union. Il restera peu de temps, car un homme de sa maison se lèvera contre lui et le tuera. Après lui, les gens se combattront avec acharnement et celui qui l'a tué restera un courte (période) et puis mourra d'une mort normale. Alors ils seront gouvernés par un homme de l'orient, de Moudar. Il fera commettre le koufr aux gens et les fera sortir de leur religion. Il combattra férocement les gens du Yémen, entre les deux fleuves, mais Allah le vaincra lui et ceux qui sont avec lui. »

[201] Et il rapporta aussi d'az-Zouhri qu'il dit : « Le Mahdi mourra d'une mort normale puis après lui le peuple tombera dans des épreuves. Un homme des Banou Makhzoum viendra à eux, recevra la bay'ah et il restera pendant un certain temps. Ensuite, il s'abstiendra de donner et ne trouvera personne qui ose s'opposer.
Il s'installera à Bayt al-Maqdis et lui et ses compagnons seront comme des criminels de mauvaise réputation. Leurs femmes marcheront en sandales ornées d'or et en vêtements qui ne les couvrent pas et personne n'osera s'y opposer.
Il ordonnera l'expulsion des gens du Yémen : Qouda'ah, Madhaj, Hamdan, Himyar, al-Azd, Ghassan et tous ceux qui seront originaires du Yémen. Il les chassera jusqu'à ce qu'ils s'installent dans les bois de Palestine où des groupes de Joudays, Lakhm, Joudam et les gens de ces montagnes leur apporteront à manger et à boire et les soulageront, comme Youssouf était un moyen de soulager ses frères.
Alors un visiteur du ciel, ni humain ni djinn, annoncera : « Donnez la bay'ah à un tel et ne tournez pas les talons après avoir émigré. Alors ils regarderont mais ne connaîtront pas l'homme. Il l'annoncera à nouveau trois fois. Puis ils donneront la bay'ah à al-Mansour qui enverra une délégation de dix hommes au Makhzoumi qui en tuera neuf et en laissera un. Ensuite, il (al-Mansur) en enverra cinq, et il (le Makhzoumi) en tuera quatre et en lâchera un.

Ensuite, il en enverra trois et il en tuera deux et en laissera un. Ensuite, il (al-Mansur) se rendra chez lui (le Makhzoumi) et Allah le rendra victorieux sur lui. Allah le tuera (le Makhzoumi) et ceux avec lui et personne n'échappera sauf ceux qui fuient. Il (al-Mansour) ne laissera pas un seul Qourashi sans le tuer, de sorte que si l'on cherchait un seul Qourashi, il n'en trouvera pas, comme aujourd'hui on pourrait chercher un homme de Jourhoum et de même ne pas le trouver. De même, les Qouraysh seront tués jusqu'à ce qu'aucun d'entre eux ne soit retrouvé par la suite. »

[202] Et il rapporta également de Ka'b qu'il dit : « Il combattra le peuple du Yémen très férocement entre les deux fleuves, mais Allah le vaincra lui et ceux avec lui. Les gens de l'est (les adeptes du Makhzoumi) et ceux qui l'accompagnent seront terrifiés à la vue de tous les cadavres jetés dans la rivière, et ils se rendront compte qu'ils ont été vaincus.
Donc leur (les gens du Yémen) cavalier ira au Yémen, alors qu'ils sont campés entre les deux fleuves et Allah Ta'ala lui donnera la victoire et à ceux avec lui. Ainsi les affaires des gens seront redressées et ils jouiront d'une heureuse harmonie. Puis ils marcheront jusqu'à ce qu'ils s'installent à ash-Sham, où ils resteront longtemps sous une loi juste.
Puis, Qays se lèvera contre eux et les gens du Yémen les tuera jusqu'à ce que l'on pense qu'il ne reste plus personne de Qays en vie, alors un homme des gens du Yémen se lèvera et dira : « Craignez Allah concernant votre reste frères ! »
Ensuite, les survivants de Qays partiront jusqu'à ce qu'ils s'installent entre les deux rivières, où ils se réuniront en grand rassemblement et nommeront comme chef un homme des Banou Makhzoum. Alors le souverain du Yémen mourra et Qays se réjouira de sa mort. Le Makhzoumi ira de l'avant, jusqu'à ce que le dernier d'entre eux ait traversé l'Euphrate puis le Makhzoumi mourra.
Ainsi le Yémen retournera à ses frontières et Qays à ses frontières. Les Mawali seront en colère à ce sujet et ce jour-là, ils seront la majorité des gens. Alors ils diront : « Venez, nommons pour notre chef un homme des gens de la religion. » Alors ils enverront un groupe des gens du Yémen, un groupe de Moudar et un groupe du Mawali à Bayt al-Maqdis où ils réciteront le Livre d'Allah Ta'ala et Lui demanderont de les guider vers le bon choix. Ainsi ce groupe reviendra, ayant nommé comme chef un homme des Mawali, et malheur au peuple d'ash-Sham et de son pays de sa domination !
Il ira donc à Moudar avec l'intention de les combattre. Puis il enverra un homme des gens de l'ouest, costaud avec de larges épaules, qui tuera tous ceux qu'il rencontrera au combat,

jusqu'à ce qu'il entre dans Bayt al-Maqdis. Ensuite, il sera blessé par un cheval et mourra. À ce moment-là, le monde sera dans le pire état qu'il n'ait jamais été.
Alors un homme régnera après lui parmi le peuple de Moudar, qui tuera les justes, les maudits et les mauvais. Ensuite, après le Moudari, le 'Omani Qahtani régnera. Il vivra à l'exemple de son frère le Mahdi et de ses mains la cité des Romains sera conquise. »

[203] Et il rapporta également d'al-Walid, d'Ibn Lahi'ah, de 'Abd ar-Rahman Ibn Qays as-Sadafi qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Le Qahtani n'est pas moins que le Mahdi*. »

[204] Et il rapporta également de 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) : « Après les tyrans, il y a al-Jabir, puis al-Mahdi, puis al-Mansour, puis as-Salam, puis Amir al-'Oussab. Ensuite, quiconque est capable de mourir après cela, alors laissez-le mourir. »

[205] Et il rapporta également de 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Ô gens du Yémen ! Vous dites qu'al-Mansour est de vous. Par Celui dans la Main de qui est mon âme, son père est un Qourayshi et si je voulais le nommer jusqu'à son grand-père le plus éloigné, je pourrais le faire. »

[206] Et il rapporta également de 'Abd ar-Rahman Ibn Qays Ibn Jabir as-Sadafi que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Il y aura, de ma maison, un homme qui remplira la terre de justice comme elle était remplie de tyrannie. Ensuite, après lui, viendra le Qahtani et par Celui qui m'a envoyé avec la vérité, il n'est pas moindre que lui*. »

[207] Et il rapporta aussi d'Artah qu'il dit : « Le Mahdi s'installera à Bayt al-Maqdis, puis après lui les khoulafa seront de sa maison. Ils régneront pendant longtemps et ils deviendront oppressifs jusqu'à ce que les gens louent les Banou al-'Abbas et les Banou Oumayyah en raison de ce qu'ils souffrent. »
Jarrah déclara : « Leur temps durera deux cents ans. »

[208] Et il rapporta aussi d'Abou Qoubayl qu'il dit : « Après le Mahdi, personne de sa maison ne traitera avec justice les gens. Leur tyrannie se poursuivra longtemps après le Mahdi jusqu'à ce que le peuple loue les Banou al-'Abbas en disant : « Si seulement ils étaient

ici à leur place. Ainsi, les gens continueront ainsi, jusqu'à ce qu'ils envahissent Constantinople avec son souverain, qui sera un homme juste, qui remettra le pouvoir à 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam).
Et les gens resteront à l'aise tant que le royaume de Banou al-'Abbas n'aura pas été défait mais quand son royaume sera défait, ils resteront dans les épreuves jusqu'à l'avènement du Mahdi. »

[209] Et il rapporta également de 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Trois oumara viendront consécutivement et toutes les terres seront ouvertes entre leurs mains. Tous seront justes : Al-Jabir, puis al-Moufarrij, puis Dzoul 'Oussab. Ils resteront quarante ans, puis, il n'y aura plus rien de bon dans ce monde après eux. »

[210] Et il rapporta aussi de Souleyman Ibn 'Issa, qui était un homme d'une grande connaissance des épreuves, qu'il dit : « Il m'est parvenu que le Mahdi restera quatorze ans à Bayt al-Maqdis puis il mourra. Ensuite, après lui sera Sharif adh-Dhikr, du peuple de Toubba', appelé Mansour, à Bayt al-Maqdis pendant vingt et un ans. Quinze d'entre eux seront de justice, suivis de trois ans de tyrannie, suivis de trois ans de privation de richesse dans lesquels il ne donnera à personne le moindre dirham. Il répartira le peuple de la Dhimmah parmi ses combattants. C'est lui qui permettra au Mawali de rester dans les profondeurs d'al-A'maq et c'est lui qui piétinera les enfants d'Isma'il comme le bétail piétinera les brindilles et c'est lui contre qui un Mawla se lèvera, dont le nom est le nom d'un Prophète et dont la kounyah est la kounyah d'un Prophète. Il ira à lui d'al-A'maq jusqu'à ce qu'il rencontre Mansour au fond d'Ariha où il le combattra et le tuera
Alors le Mawla régnera et il bannira les enfants de Qahtan et les enfants d'Isma'il dans les deux villes des trésors des Arabes, al-Madinah et San'a. C'est lui qui permettra aux Turcs et aux Romains de sortir jusqu'à ce qu'ils contrôlent toute la zone depuis les profondeurs d'Antioche jusqu'à la montagne d'al-Karmil en Palestine sur le terrain de la ville d'Acre.
Le Mawla régnera pendant trois ans puis il sera tué. Puis après lui, le second Mahdi arrivera au pouvoir et c'est lui qui combattra les Romains et les vaincra, conquérant Constantinople et y restant trois ans, quatre mois et dix jours. Alors 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) descendra et il lui remettra le règne. »

[211] Et il rapporta aussi de Ka'b qu'il dit : « Après le Mahdi, il y aura un khalifah du peuple du Yémen, de Qahtan, le frère du Mahdi dans sa religion, qui agira comme le Mahdi le fit. C'est lui qui conquerra la ville des Romains et prendra son butin. »

[212] Et il rapporta aussi d'Artah qu'il dit : « Il y aura un traité de paix entre le Mahdi et les Romains. Alors le Mahdi mourra puis un homme de sa maison viendra au pouvoir qui régnera avec justice pendant un petit moment puis, il tirera son épée contre le peuple de Palestine qui se dressera contre lui. Alors il cherchera secours auprès du peuple du Jourdain, et restera au milieu d'eux pendant deux mois. Puis il tirera son épée contre eux et ils se soulèveront contre lui. Alors il partira, fuyant, jusqu'à ce qu'il s'installe à Damas. Avez-vous vu les montants de porte à la porte d'al-Jabiyah, au lieu des changeurs (de monnaie), à cinq coudées dont il y a une pierre circulaire ? Là, il sera abattu et la mention de son sang ne cessera pas jusqu'à ce qu'il soit dit : « Les Romains ont envoyé leur armée et débarqué entre Sur et Acre ! » Ce sera le début d'al-Malahim (les grandes batailles).

[213] Et il rapporta également de 'Abd ar-Rahman Ibn Qays as-Sadafi, de son père, de son grand-père, du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) qu'il dit : « *Le Qahtani est après le Mahdi. Par Celui qui m'a envoyé avec la Vérité, il n'est pas moins que lui*. »

[214] Et il rapporta aussi d'Artah qu'il dit : « Il m'est parvenu que le Mahdi vivra quarante ans puis mourra sur son lit. Puis un homme de Qahtan viendra, les oreilles percées, qui vivra à l'exemple du Mahdi. Il restera vingt ans puis il mourra, tué par l'épée. Alors un homme viendra de la maison du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa-sallam), guidé à juste titre (littéralement : un mahdi) et de bon exemple qui conquerra la ville de César. Il sera le dernier émir de la Oumma de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa-sallam). Pendant son temps, le Dajjal sortira et pendant son temps, 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) descendra. »

Tous ces athar (de 91 à 214) que j'ai cité sont du *Kitab al-Fitan* de Nou'aym Ibn Hammad qui fut l'un des Imams Hafiz et l'un des Cheikhs d'al-Boukhari.

[215] Ibn Abi Shaybah rapporta dans *Al-Moussanaf* d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Il y aura*

dans ma Oummah le Mahdi. Qu'il vive longtemps ou peu, il régnera pendant sept ans, huit ans ou neuf ans. Il remplira la terre d'équité et de justice comme elle avait été remplie de tyrannie et d'oppression. Le ciel enverra sa pluie et la terre apportera ses bénédictions. Et ma Oummah prospérera pendant son temps plus qu'elle n'avait jamais prospéré auparavant. »

[216] Et Ibn Abi Shaybah rapporta d'Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Les jours et les nuits ne passeront pas jusqu'à ce qu'arrive au pouvoir, de nous Ahl al-Bayt, un jeune homme qui n'a jamais été touché par les épreuves et qui ne s'y est jamais impliqué. »
Il fut dit : « Ô Abou al-'Abbas ! Vos vieillards n'y sont pas parvenus mais vos jeunes le feront ?
Il dit : « C'est l'affaire d'Allah, qu'Il donne à qui Il veut. »

[217] Et Ibn Abi Shaybah rapporta de Hakim Ibn Sa'd qu'il dit : « « Quand Souleyman (Souleyman Ibn 'Abd al-Malik al-Amawi) st leva et montra ce qu'il a montra (de justice), j'ai dit à Abou Yahya : « Est-ce le Mahdi qui est mentionné ? » Il dit : « Non, et même pas semblable à lui. »

[218] Et Ibn Abi Shaybah rapporta d'Ibrahim Ibn Maysourah qu'il dit : « J'ai dit à Tawous : « Est-ce que 'Umar Ibn 'Abd al-'Aziz est le Mahdi ? » Il dit : « C'était un mahdi, mais (ce n'est) pas lui. Lorsque le Mahdi viendra, le bienfaiteur sera accru dans ses actions de bien et le repentir du malfaiteur de ses méfaits sera accepté. Il (le Mahdi) distribuera des richesses, sera strict avec ses ouvriers et miséricordieux envers les pauvres. » »

[219] Et Abou Nou'aym dans *al-Hilyah* a rapporté d'Ibrahim Ibn Maysourah qu'il dit: « J'ai dit à Tawous : « Est-ce que 'Umar Ibn 'Abd al-'Aziz est le Mahdi ? » Il dit : « C'était un mahdi, mais (ce n'est pas lui). Il n'a pas complètement établi la justice totale. »

[220] Et al-Mouhamili rapporta dans son *Amali* d'Abou Ja'far Muhammad Ibn 'Ali Ibn al-Houssayn qu'il dit : « Ils prétendent que je suis le Mahdi mais je suis vraiment plus proche de ma fin que je ne le suis de ce qu'ils prétendent. »

[221] Et Abou ‘Amr ad-Dani rapporta dans son *Sounan* de Houdayfah (radhiyallahou ‘anhou) qu’il dit : Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) a dit : « *Il y aura une bataille à az-Zawra* » jusqu’à la fin du Hadith et il contient : « *Alors le Mahdi se retournera et il découvrira que ‘Issa Ibn Maryam est descendu du ciel dans deux vêtements et comme si de l’eau coulait de sa tête.* »
Alors Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) dit : « Je me lèverais pour lui, ô Messager d’Allah, et je l’embrasserais ! » Alors il dit : « *Ô Abou Hourayrah, cette fois sa venue ne sera pas comme sa première venue. Il aura une apparence effrayante comme celle de la mort. Il donnera de bonnes nouvelles à certaines personnes de leurs degrés au Paradis. L’Imam lui dira : « Avance et conduis les gens dans la prière. » Alors ‘Issa lui dira : « La prière n’a été établie que pour toi. » Ainsi ‘ Issa priera derrière lui* » jusqu’à la fin du Hadith.

[222] Et Ibn al-Jawzi rapporta dans son *Tarikh* d’Ibn ‘Abbas (radhiyallahou ‘anhoum) qu’il dit : « Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) dit : « Quatre hommes gouvernèrent la terre, deux croyants et deux infidèles. Les deux croyants étaient Dzoul-Qarnayn et Souleyman et les deux infidèles étaient Nimroud et Boukht-Nasr (Boukhtanazar). Et un cinquième de ma maison, la gouvernera. »

[223] Et ad-Dani rapporta d’Ibn Shawdhab : « Il s’appelle le Mahdi car il sera guidé vers l’une des montagnes d’ash-Sham d’où il sortira quelques-uns des rouleaux de la Thawrah, avec lesquels il débattra avec les Juifs. Donc un groupe de Juifs ce jour-là deviendront Musulmans entre ses mains. »

[224] Et ad-Dani rapporta d’al-Hakam Ibn ‘Outaybah, à propos de Muhammad Ibn ‘Ali, qu’il lui dit : « J’ai entendu dire qu’un homme viendra de vous qui gouvernera cette Oummah avec justice. »
Alors il dit : « Nous espérons ce que les gens espèrent et nous espérons que s’il ne restait qu’un seul jour pour ce monde, ce jour serait prolongé jusqu’à ce que se produise ce que cette Oummah espère. Mais avant cela, il y a une épreuve, une épreuve mauvaise dans laquelle un homme sera un croyant le soir et un mécréant le matin ou un croyant le matin et un mécréant le soir. Ainsi, quiconque parmi vous vit pour voir cela, alors qu’il craigne Allah, préserve sa religion et reste chez lui. »

[225] Et ad-Dani rapporta de Silah Ibn Zoufar qu'il dit : « Il a été dit un jour à Houdayfah : « Le Dajjal est sorti ! Il ne sortira pas tant que personne ne sera plus aimé du peuple que lui, à cause des épreuves qu'il subira. »

[226] Et ad-Dani rapporta de Qatadah qu'il dit : « Ils viendront au Mahdi quand il sera dans sa maison, pendant que les gens sont éprouvés et que le sang coule. On lui dira : « Conduis-nous » mais il refusera jusqu'à ce qu'il soit menacé d'être tué. Alors, quand il sera menacé d'être tué, il les dirigera et pas une seule mesure de sang ne sera versée à cause de lui. »

[227] Et ad-Dani rapporta de Houdayfah (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Il y aura une bataille à az-Zawra*. » Ils dirent : « Ô Messager d'Allah, qu'est-ce qu'az-Zawra ? » Il dit : « *Une ville à l'est, entre les fleuves, dans laquelle résident les pire de la création d'Allah, les tyrans de ma Oummah. Elle sera affligée de quatre sortes de châtiments : L'épée, avalée par la terre, bombardée de pierres et transformée en animaux*. »
Et il (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) dit : « *Quand les Noirs sortiront à la poursuite des Arabes, ils seront découverts, jusqu'à ce qu'ils soient jetés au fond de la terre* » ou il dit : « *le fond du Jourdain*. » « *Quand cela leur arrivera, le Soufyani sortira accompagné de trois cent soixante cavaliers, jusqu'à ce qu'il arrive à Damas. Avant qu'un mois ne se soit écoulé, trente mille de la tribu de Kalb lui donneront la bay'ah. Alors il enverra une armée en Irak, tuant à az-Zawra cent mille et descendra à al-Koufa et la pillera.*
Lorsque cela se produira, une bannière sortira de l'est, dirigée par un homme des Banou Tamim, appelé Shou'ayb Ibn Salih, qui récupérera tout ce qui est entre leurs mains des captifs du peuple d'al-Koufa et les tuera.
Une autre des armées du Soufyani se rendra à Médine et la pillera pendant trois jours. Ensuite, ils iront vers la Mecque, jusqu'à ce qu'ils soient à al-Bayda', Allah, 'Azza wa-Jalla, enverra Jibril ('aleyhi salam) et dira : « Ô Jibril, punis-les ! » Alors il les frappera une fois avec son pied, et Allah, 'Azza wa-Jalla, les fera engloutir dans la terre. Aucun d'eux ne restera à l'exception de deux hommes qui iront alors chez le Soufyani et l'informeront de l'engloutissement de son armée mais cela ne le choquera pas.
Ensuite, des hommes de Qouraysh fuiront à Constantinople. Le Soufyani enverra alors un message au souverain des Romains : « Renvoies-les-moi tous. » Il dit : « Ils lui seront donc renvoyés et ils seront décapités à la porte de la ville de Damas. »

Houdayfah (radhiyallahou ‘anhou) dit : « Il sera tel, qu’une femme portant un seul vêtement sera emmenée dans le masjid principal de Damas à la vue de tous jusqu’à ce qu’elle vienne s’asseoir sur la cuisse du Soufyani pendant qu’il est assis dans le mihrab. Alors un homme parmi les Musulmans se lèvera et dira : « Malheur à toi ! As-tu mécru après avoir eu la foi ? Ce n’est pas permis ! » Alors il (le Soufyani) se lèvera et le décapitera dans la mosquée de Damas et il tuera tous ceux qui sympathiseront avec ce que cet homme a fait.
Quand cela arrivera, un héraut annoncera du ciel : « Ô gens ! Allah, ‘Azza wa-Jalla, a mis fin pour vous à la période des tyrans, des hypocrites et de leurs sympathisants ! Et Il a nommé votre chef, le meilleur de la Oummah de Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam), alors allez vers lui à La Mecque car il est le Mahdi et son nom est Ahmad Ibn ‘Abdallah. »

Houdayfah (radhiyallahou ‘anhou) dit : « Alors ‘Imran Ibn Houssayn se leva et dit : « Ô Messager d’Allah, comment le reconnaîtrons-nous ? »
Alors il dit : « *Il sera un homme de mes enfants, comme un homme des enfants de Banou Isra’il, vêtu de deux robes à pompons, la couleur de son visage comme une étoile. Sur sa joue droite sera un grain de beauté noir, et il aura quarante ans.*
Al-Abdal et leurs semblables sortiront d’ash-Sham et les nobles d’Égypte sortiront vers lui ainsi que les ‘Asa'ib des gens de l’est et leurs semblables jusqu’à ce qu’ils viennent à La Mecque et lui donnent la bay‘ah entre ar-Roukn et al-Maqam.
Puis il sortira, se dirigeant vers ash-Sham, avec Jibril devant lui et Mika'il derrière lui. Les habitants du ciel et de la terre, les oiseaux et les bêtes et les poissons de la mer se réjouiront tous de sa venue. Il y aura beaucoup d’eau pendant son règne, les rivières couleront en abondance, la terre produira de plus en plus de récoltes et tous les trésors seront sortis.
Alors il viendra à ash-Sham et le Soufyani sera abattu sous l’arbre qui pousse près du lac de Tabariyyah et il tuera les Kalb. »

Houdayfah dit : « Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) dit : « *Le perdant est celui qui ratera le jour de Kalb même autant qu’une entrave*. »

Houdayfah dit : « Ô Messager d’Allah, comment sera-t-il licite de les combattre alors qu’ils sont mouwahhidine (monothéistes) ? Ainsi le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) dit : « *Ô Houdayfah, ce jour-là, ils seront apostats*. »

[228] Et ad-Dani rapporta de *Shahr Ibn Hawshab* qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Durant Ramadhan, il y aura une voix ; en Shawwal il y aura une grande effusion de sang ; en Dzoul Qi'dah les tribus se battront. Son signe est que ceux qui accomplissent le Hajj seront pillés et il y aura un massacre à Mina dans lequel beaucoup seront tués et beaucoup de sang sera versé jusqu'à ce qu'il coule sur le pilier. Leur chef s'enfuira et ils viendront à lui entre ar-Roukn et al-Maqam et lui donneront la bay'ah contre son gré. Il lui sera dit : « Si tu refuses, nous te couperons la tête. » Les habitants des cieux et de la terre seront satisfaits de lui*. »

[229] Et Nou'aym rapporta de Ka'b qu'il dit : « Avant la venue du Mahdi, une étoile, qui aura une queue brillante, se lèvera à l'est. »

[230] Et Nou'aym rapporta de Shourayk qu'il dit : « Il m'est parvenu qu'avant la venue du Mahdi, le soleil s'éclipsera deux fois au cours du mois de Ramadhan. »

[231] Et Ibn A'tham al-Koufi rapporta dans *Kitab al-Foutouh* de 'Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Bonne (nouvelle) pour at-Talaqan! Car Allah y a des trésors, pas d'or ou d'argent, mais d'hommes qui connaissent Allah comme Il devrait être connu. Ils seront les partisans du Mahdi à la fin des temps. »

[232] Et Abou Bakr al-Koulabadhi rapporta dans *Fawa'id al-Akhbar* de Jabir Ibn 'Abdallah (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Celui qui nie la venue du Dajjal a alors mécru. Et celui qui nie la venue du Mahdi a alors mécru*. »

[233] Et Nou'aym rapporta de Ja'far Ibn Sayyar ash-Shami qu'il dit : « Le Mahdi fera de grands efforts pour restaurer les droits des gens, de sorte que même s'il était sous la dent d'une personne, il l'arrachera pour le rendre. »

[234] Et il rapporta également de Souleyman Ibn 'Issa qu'il dit : « Il m'est parvenu qu'entre les mains du Mahdi, le Tabout as-Sakinah (l'Arche de l'Alliance) apparaîtra du lac de Tabariyyah, jusqu'à ce qu'il soit porté et placé devant lui à Bayt al-Maqdis. Quand les Juifs le

verront, ils deviendront tous Musulmans sauf un petit nombre d'entre eux. Alors le Mahdi mourra. »

[235] Et dans *al-Firdaws*, du Hadith marfou'an d'Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhou) : « Le Mahdi est le paon des gens du Paradis. »

[236] Et Nou'aym rapporta de Jabir Ibn 'Abdallah (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa-sallam) a dit : « *Un groupe de ma Oummah restera toujours combattant sur la Vérité jusqu'à ce que 'Issa Ibn Maryam descende à l'aube à Bayt al-Maqdis. Il viendra au Mahdi et il lui sera dit : « Avance, ô Prophète d'Allah, et conduis-nous dans la prière. » Alors il dira : « Les gens de cette Oummah sont dépositaires les uns des autres, en raison de leur honneur devant Allah, 'Azza wa-Jalla*. »

[237] Et Nou'aym rapporta de Khalid Ibn Samir qu'il dit : « Moussa Ibn Talhah Ibn 'Oubaydillah s'enfuit d'al-Moukhtar à al-Basra avec quelques personnes éminentes d'al-Koufa, et on pensait à son époque qu'il était le Mahdi. »

[238] Et Nou'aym rapporta de Sabah qu'il dit : « Il n'y aura pas de khilafah après la prise de pouvoir des Banou Oumayyah jusqu'à ce que le Mahdi vienne. »

[239] Et Nou'aym rapporta de 'Abdallah Ibn 'Amr Ibn al-'As (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Je l'ai trouvé écrit dans l'un des livres, le jour où nous avons combattu à al-Yarmouk, qu'Abou Bakr as-Siddiq vous avez nommé correctement. 'Umar al-Farouq est une corne de fer, vous l'avez nommé correctement. 'Uthman Dzou an-Nourayn reçut une double part de miséricorde parce qu'il a été injustement assassiné, vous l'avez nommé correctement. Ensuite, il y aura as-Saffah, puis al-Mansour, puis al-Mahdi, puis al-Amin, puis il y aura Sin et Salam (ou la bonté et la sécurité), puis il y aura Amir al-'Oussab. Six d'entre eux sont des enfants de Ka'b Ibn Lou'ay et un homme de Qahtan, tous justes, et leurs semblables ne seront pas vu. »

[240] Et Nou'aym rapporta de 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Après les tyrans, il y aura al-Jabir ; avec lui, Allah réparera (yajbourou) l'Oummah de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa-sallam). Puis il y aura al-Mahdi, puis al-Mansour, puis

as-Salam, puis Amir al-‘Oussab. Quiconque est capable de mourir après cela, alors laissez-le mourir. »

[241] Et Nou’aym rapporta d’Ibn ‘Abbas (radhiyallahou ‘anhoum) qu’il dit : « Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) dit : « Quand le cinquième de ma maison mourra, alors il y aura massacre, massacre ! Jusqu’à la mort du septième, alors ça continuera comme ainsi jusqu’à ce que le Mahdi se lève. »

[242] Et Nou’aym rapporta de Muhammad Ibn al-Hanafiyyah qu’il dit : « Les Banou al-‘Abbas régneront jusqu’à ce que le peuple désespère de tout bien, alors leur règne se divisera en l’an cinquante-cinq. Ainsi, si vous ne trouvez rien d’autre qu’un rocher de scorpion alors entrez-y car il viendra sur les gens un mal longtemps. Alors leur royaume disparaîtra en l’an quatre-vingt-dix-sept ou quatre-vingt-dix-neuf et le Mahdi se lèvera en l’an deux cents. »

[243] Et Nou’aym rapporta de ‘Abd as-Salam Ibn Maslamah, d’Abou Qoubayl qu’il dit : « Les gens continueront à être dans la bonté et l’aisance tant que le royaume des Banou al-‘Abbas ne s’est pas effondré. Mais lorsque leur royaume s’effondrera, ils resteront dans des épreuves jusqu’à l’arrivée du Mahdi. »

[244] Et Nou’aym rapporta d’al-Hakam Ibn Nafi’, de Jarrah, d’Artah qu’il dit : « Le Soufyani combattra les Turcs puis ils seront achevés par le Mahdi. La première bannière que le Mahdi enverra sera contre les Turcs. »

[245] Et Ibn Sa’d dit dans *At-Tabaqat* : « Al-Waqidi nous a informés en disant : « J’entendis Malik Ibn Anas dire : « Muhammad Ibn ‘Ajlan sorti avec Muhammad Ibn ‘Abdallah Ibn Hassan le jour où il se rebella à al-Madinah. Lorsque Muhammad Ibn ‘Abdallah fut tué et Ja’far Ibn Souleyman Ibn ‘Ali devint le gouverneur d’al-Madinah, il envoya chercher Muhammad Ibn ‘Ajlan. Alors on le lui amena, et il (Ja’far Ibn Souleyman) le réprimanda et lui parla durement, en disant : « T’es-tu rebellé avec le menteur ? » Il ordonna que sa main soit coupée. Muhammad Ibn ‘Ajlan ne dit un mot mais il remua ses lèvres de manière inaudible, comme s’il suppliait. »
Il (Malik Ibn Anas) dit : « Alors ceux des fouqaha et des chefs du peuple d’al-Madinah qui étaient présents avec Ja’far Ibn Souleyman se levèrent et dirent : « Qu’Allah rectifie l’émir !

Muhammad Ibn ‘Ajlan est le faqih et l’adorateur des gens d’al-Madinah mais il a seulement mal compris et pensé qu’il (Muhammad Ibn ‘Abdallah Ibn Hassan) était le Mahdi mentionné dans les récits. » Ils continuèrent à le supplier jusqu’à ce qu’il le libère. Puis Muhammad Ibn ‘ Ajlan se retourna et parti sans dire un seul mot jusqu’à ce qu’il soit rentré chez lui. »

[246] Et Nou’aym rapporta de Ka’b qu’il dit : « Le Dajjal assiégera les croyants à Bayt al-Maqdis et ils seront affligés d’une grave faim si bien qu’ils mangeront leurs cordes d’arc. Pendant qu’ils sont ainsi, ils entendront une voix au petit matin, et ils diront : « C’est la voix d’un homme rassasié. » Il dit : « Alors ils regarderont et ce sera ‘Issa Ibn Maryam. »
Il dit : « La prière sera établie et l’Imam des Musulmans, le Mahdi, reculera mais ‘Issa dira : « Avance car la prière a été établie pour vous. » Alors il les conduira dans cette prière puis après ‘Issa sera leur Imam. »

[247] Et Abou al-Hassan Ibn al-Mounadi rapporta dans *Kitab al-Malahim* de Salim Ibn Abou al-Ja’d qu’il dit : « Le Mahdi sera pour vingt et un ans ou vingt-deux ans. Puis il y en aura un autre après lui qui est inférieur à lui mais qui est juste, pendant quatorze ans. Puis il y en aura un autre après lui qui est inférieur à lui mais qui est juste, pendant neuf ans. »

[248] Et Ibn ‘Assakir rapporta de Khalid Ibn Mi’dan qu’il dit : « Les Soufyani vaincront la Jama’ah deux fois. Et le Mahdi ne sortira pas tant qu’un village d’al-Ghoutah, appelé Harasta, ne sera pas englouti par la terre. »

[249] Et Ibn al-Mounadi rapporta dans *al-Malahim* de ‘Ali (radhiyallahou ‘anhou) qu’il dit : « Un homme de mes enfants viendra, près de l’avènement de l’Heure, à un moment où les cœurs des croyants mourront comme les corps meurent à cause de ce qu’ils subiront de méfaits, de difficultés, de faim, de meurtre, d’épreuves constantes , de grandes batailles, d’abolition des Sounan, la renaissance des innovations et l’abandon de commander le bien et d’interdire le mal.
Alors Allah fera revivre, par le Mahdi, les Sounan qui avaient été aboli et les cœurs des croyants se réjouiront de sa justice et de ses bénédictions. Les groupes des non-Arabes et les tribus des Arabes s’uniront à lui, et il restera ainsi pendant peu d’années, moins de dix. Alors il mourra. »

[250] Ibn al-Mounadi a dit : « Il est écrit dans le Livre de Daniel que les Soufyanis sont trois, et que les Mahdi sont trois. Le premier Soufyani viendra et après qu'il soit venu et que sa réputation se soit étendue, le premier Mahdi sortira contre lui. Puis le second Soufyani viendra et le deuxième Mahdi sortira contre lui. Alors le troisième Soufyani viendra et le troisième Mahdi sortira contre lui puis Allah rectifiera par lui tout ce qui était auparavant corrompu. Par lui Allah sauvera le peuple de foi, à travers lui, Il ravivera les Sounan et à travers lui, Il éteindra les feux de l'innovation. Les gens pendant son époque seront puissants, victorieux sur leurs adversaires et ils vivront la meilleure vie. Allah enverra des averses de pluie sur eux et la terre produira ses fleurs et ses récoltes. Elle ne leur refusera aucune de ses récoltes. Il restera ainsi sept ans, puis il mourra. »

[251] Puis il dit : « Abou Bakr Ibn Ahmad Ibn Muhammad Ibn 'Abdallah Ibn Sadaqah nous rapporta : « Muhammad Ibn Ibrahim Abou Oumayyah at-Tarsoussi nous rapporta : » Abou Nou'aym al-Fadl Ibn Doukayn nous rapporta : Shourayk Ibn 'Abdallah nous rapporta de 'Ammar Ibn 'Abdallah ad-Douhani, de Salim Ibn Abou al-Ja'd qu'il dit : « Le Mahdi sera pour vingt et un ans ou vingt-deux ans. Puis il y en aura un autre après lui qui est inférieur à lui mais qui est juste, pendant quatorze ans. Puis il y en aura un autre après lui qui est inférieur à lui mais qui est juste, pendant neuf ans. »

[252] Et Ibn Mandah rapporta dans *Tarikh Asbahan* d'Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhoum) qu'il dit : « Le Mahdi est un jeune de nous, les Ahl al-Bayt. »

[253] 'Abd al-Ghafir al-Farissi dit dans *Majma' al-Ghara'ib* ; Ibn al-Jawzi dans *Gharib al-Hadith* et Ibn al-Athir dans *an-Nihayah*, du Hadith de 'Ali (radhiyallahou 'anhou) qu'il mentionna le Mahdi des enfants d'al-Hassan (radhiyallahou 'anhou) et dit : « Ses cuisses seront largement espacées. » Voulant dire étendus et éloignés les uns des autres.

Section

Notes Importantes

Un :
Abou Daoud dans son *Sounan* présenta un chapitre sur le Mahdi et mentionna au début le Hadith de Jabir Ibn Samourah (radhiyallahou ‘anhou) du Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) :

[254] « *Cette religion restera forte jusqu’à ce qu’il y ait eu douze khoulafa sur lesquels la Oummah sera d’accord.* »

Et dans une narration :
« *Cette religion restera puissante jusqu’à ce qu’il y ait eu douze khoulafa tous de Qouraysh*. »

Ainsi, il indiqua que le Mahdi est l’un des douze car il n’y a pas eu à ce jour douze khoulafa que l’Oummah a agréé.

Deux :
[255] Ad-Daraqoutni rapporta dans *al-Afrad* et Ibn ‘Assakir dans son *Tarikh*, de ‘Uthman Ibn ‘Affan (radhiyallahou ‘anhou) : « J’ai entendu le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) dire : « *Le Mahdi vient des enfants d’al-‘Abbas, mon oncle*. »

Ad-Daraqoutni a déclaré : « Ce Hadith est gharib (rapporté uniquement par une seule source), rapporté uniquement par Muhammad Ibn al-Walid, le mawlah des Banou Hashim. »

Trois :
[256] Ibn Majah rapporta d’Anas (radhiyallahou ‘anhou) que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) dit : « *Les choses ne feront que devenir plus dures, le monde plus lointain et les gens plus avares. Et l’Heure ne viendra que sur les pires des gens. Et il n’y a de Mahdi que ‘Issa Ibn Maryam*. »

Al-Qourtoubi dit dans *at-Tadzkirah* : « Son Isnad est da’if (faible) et les Ahadith du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) mentionnent clairement la venue du Mahdi de ses

descendants, les enfants de Fatimah (radhiyallahou ‘anha), sont fermement établis et plus authentiques que ce Hadith. Ainsi, le jugement leur est donné de préférence par rapport à lui. »

Et Abou al-Hassan Muhammad Ibn al-Houssayn Ibn Ibrahim Ibn ‘Assim al-Abourri as-Sijzi a dit : « Les rapports sont Moutawatir (racontés en masse) et soutenus par l’abondance de leurs narrateurs d’al-Mustafa (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) concernant la venue du Mahdi, qu’il est de sa maison, qu’il gouvernera pour sept ans, qu’il remplira la terre de justice, qu’il viendra avec ‘Issa (‘aleyhi salam) et l’aidera à tuer le Dajjal à la porte de Loudd en terre de Palestine, qu’il dirigera cette Oummah et que ‘Issa (‘aleyhi salam) priera derrière lui, ainsi que d’autres longs détails sur son histoire et son règne. »

Al-Qourtoubi dit : « Et il est possible que sa parole (sallallahou ‘aleyhi wa-sallam) : « *Et il n’y a pas de Mahdi sauf ‘Issa Ibn Maryam* » signifie qu’il n’y a pas de guide parfait et infaillible à l’exception de ‘Issa (aleyhi salam). » Il dit : « Ce point de vue réconcilie les Ahadith et supprime toute contradiction. »

Et Ibn al-Athir dit : « Il semble évident de soutenir que ce Hadith est en conflit avec les Ahadith qui établissent fermement que le Mahdi est quelqu’un d’autre que ‘Issa Ibn Maryam (‘aleyhi salam). Mais après réflexion, il n’en est rien car le sens pourrait être que le Mahdi dans le vrai sens du mot est ‘Issa sans nier qu’autre que lui pourrait aussi être un Mahdi. »

Quatre :

[257] Al-Qourtoubi mentionna dans *at-Tadzkirah* un long récit indiquant que le Mahdi viendra de l’ouest mais il n’y a aucune base à cela.

Et Allah sait mieux.

Et louanges à Allah par la grâce duquel toutes les bonnes actions sont accomplies.

Al-Mahdi

« **Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien et celui qui mécroit par la suite, ce sont ceux-là les pervers**. » (Qur'an 24 : 55)

Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit a dit : « *Cette affaire atteindra tout ce qu'atteint la nuit et le jour et il ne restera pas une maison de boue ou de poil dans lesquels Allah ne fera pas entrer cette religion par la force d'un homme puissant ou l'humilité d'un homme humble, une force par laquelle Allah exaltera l'Islam et une humilité par laquelle Il humiliera la mécréance*. »
(Rapporté par Ahmad, at-Tabarani, al-Hakim, Ibn Hibban et al-Hafiz al-Maqdisi)

Les tyrans vivent dans la peur perpétuelle à la pensée du Mahdi et ils trembleront et se prosterneront rapidement quand il apparaîtra subitement, d'autant plus qu'ils s'attendent à ce qu'il arrive à tout moment quelque part dans le monde parce que leurs devins les ont prévenus de son arrivée imminente. Il sera le précurseur de la victoire de la Vérité et de la chute de tous les tyrans. Il annonce la fin de l'injustice et de l'oppression mondiale et le début du dernier lever final du soleil de l'Islam qui garantira le bonheur et l'élévation de l'humanité. Ce chapitre apporte les bonnes nouvelles que le Mahdi est un des signes clairs d'Allah à Lui les louanges et la Gloire dont la vérité sera bientôt rendue évidente pour chacun.

La justice divine oblige Allah Tout-Puissant à envoyer un homme à l'humanité pour mettre ses affaires en ordre après qu'elle est été corrompue et quand l'injustice et la misère sont devenues répandues. Cet homme viendra finalement comme un témoignage de la compassion d'Allah envers Ses serviteurs, pour leur donner l'occasion de se repentir, pour que le corrompu puisse se distinguer du bien et ceux qui font des efforts et ceux qui refusent. Il fait partie de la Sagesse Divine d'accomplir l'histoire d'humanité. Le Mahdi viendra pour affronter le Dajjal, le Faux Messie, après l'ascendance finale des juifs.

Au cours de l'Histoire, un grand nombre de personnes ont prétendu être le Mahdi y compris chez les ennemis de l'Islam afin de tromper la communauté et leur faire perdre leur assurance en le vrai Mahdi et finalement renier cette vérité cependant, un aspect de la générosité d'Allah Exalté, est qu'avant l'apparition du Mahdi, certains signes clairs annonceront l'imminence de son arrivée et ses traits et caractéristiques seront uniques et ne se trouveront chez personne d'autre. Les vrais musulmans le reconnaîtront immédiatement et ne seront pas trompés c'est pourquoi, tous les Musulmans devraient se préparer pour saluer et rejoindre l'homme attendu, al-Mahdi, ce jeune homme digne de confiance et véridique qui viendra de l'orient soutenu par le Ciel. Prenez garde contre ceux qui prétendent et prétendront faussement l'être, ces menteurs portant les vêtements d'hommes vertueux ou ces avants gardes d'armées, ces ennemis d'Allah qui adorent le Dajjal.

Comme nous le verrons dans ce chapitre, le Mahdi est donc une réalité afin que les persécutés et exilés puissent être certains qu'Allah Exalté donnera la victoire à Sa Religion et se réjouissent que le secours est sur la voie et pour que les ennemis d'Allah sache qu'Allah à Lui les Louanges et la Gloire parachèvera Sa Lumière n'en déplaise aux négateurs, que le mensonge ne durera pas et que la Vérité est éternelle. Allah est Le Plus Grand et il n'y a nul conquérant excepté Allah.
« **Et qu'avez-vous à ne pas combattre dans la voie d'Allah, et pour la cause des faibles : hommes, femmes et enfants qui disent: Seigneur! Fais-nous sortir de cette cité dont les gens sont injustes, et assigne-nous de Ta part un allié, et assigne-nous de Ta part un secoureur**. » (Qur'an 4 : 75)

Évidences du Mahdi dans le Qur'an et la Sounnah

Evidences dans le Qur'an

Certains exégètes ont rapporté qu'Allah Exalté à Lui les Louanges et la Gloire fait allusion au Mahdi dans le verset suivant :
« … **Pour eux, ignominie ici-bas, et dans l'au-delà un énorme châtiment**. » (Qur'an 2 : 114)

L’mam at-Tabari a rapporté concernant les mots « **Pour eux, ignominie ici-bas** » qu’as-Soudyyi a dit que leur disgrâce dans ce monde surviendra lorsque que le Mahdi viendra, que Constantinople sera conquise et qu’ils seront tués. C’est là à quoi réfère l’ignominie. La punition est évidemment les tourments de l’enfer qui ne cesseront jamais éclaircis pour leurs habitants, qui ne seront jamais tués ni ne pourront mourir.

Al-Qourtoubi a rapporté de Qatada et de Soudyyi que « **ignominie ici-bas** » fait allusion à la venue du Mahdi et à la conquête de plusieurs grandes villes des mécréants.

Ibn Kathir, as-Soudyyi, ‘Ikrimah et Wa’il Ibn Daoud interprétèrent « **ignominie ici-bas** » comme étant l’apparition du Mahdi. Cependant, « **ignominie ici-bas** » à une signification plus générale et ash-Shawkani rapporte dans son *Tafsir* que leur ignominie dans ce monde est l’émergence du Mahdi, leurs conquêtes et leurs morts.

Dans *Nour al-Absar*, Shaykh Sayyid ash-Shablanji a dit que Mouqatal Ibn Souleyman et les commentateurs qui le suivent disent que le l’interprétation (tafsir) du verset (ayah) du tafsir de l’Ayah : « **Il sera un signe au sujet de l’Heure. N’en doutez point. Et suivez-moi : voilà un droit chemin**. » (Qur’an 43 : 61) est l’allusion au Mahdi qui viendra à la fin de temps et qu’après lui les signes majeurs de l’Heure Dernière apparaîtront.

Évidences dans la Sounnah

L’imam ‘Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Mahdi est l’un d’entre nous, les Gens de la Maison. Allah l’établira dans la nuit.* » (Ibn Majah et Ahmad)

Abou Sa’id al-Khoudri (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Mahdi sera de ma descendance. Il aura un large front et un nez courbe. Il emplira la terre d’équité et de justice comme elle fut auparavant pleine d’oppression et de tyrannie. Il régnera sept ans*. » (Abou Daoud)

Abou Sa’id al-Khoudri (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Durant les derniers jours de ma communauté, le*

Mahdi émergera. Allah lui donnera une pluie abondante et la terre suscitera ses végétaux, ses richesses, les troupeaux se multiplieront et la communauté sera immense. Il vivra sept ou huit ans. » (al-Hakim)

Oumm Salamah (qu'Allah soit satisfait d'elle) a rapporté qu'elle a entendu le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « *Le Mahdi sera de ma famille, le descendants de Fatima*. » (Abou Daoud et al-Hakim)

'Abdallah Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Une nation qui m'a à son commencement, ' Issa Ibn Maryam à sa fin et al-Mahdi au milieu ne sera jamais détruite entre*. » (Ahmad, Abou Nou'aym et an-Nassa'i)

Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *La Dernière Heure ne viendra pas tant que la terre ne soit remplie d'injustice et d'oppression. Alors un homme de ma famille (ou des gens de ma Maison) surviendra et la remplira de justice et d'équité comme elle fut auparavant pleine d'injustice et d'oppression*. » (Ahmad, Ibn Hibban, al-Hakim et Abou Nou'aym)

Abou Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : *« S'il ne restait qu'une seule journée de ce monde, Allah la rallongera jusqu'à ce qu'Il ait envoyé un homme issu de moi ou de ma famille dont le nom est le même que le mien et dont le nom de son père est le même que celui de mon père*. » (Abou Daoud et at-Tirmidi)

Abou Oumamah (radhiyallahou 'anhou) a dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous parla et mentionna ad-Dajjal en disant : « *Madina expulse la corruption comme le soufflet expulse les scories du fer*. » Il appela ce jour « le Jour de Purification. » Oumm Sharik demanda : « Où seront les Arabes ce jour-là, ô Messager d'Allah ? » Il répondit : « *Ils seront peu ce jour. La plupart d'entre eux seront à Jérusalem et leur Imam sera al-Mahdi, un homme vertueux. Un jour, alors que leur Imam sera al-Mahdi, ' Issa Ibn Maryam descendra alors qu'il (al-Mahdi) s'avancera pour guider la prière de l'aube. L'Imam reculera pour que 'Issa puisse avancer mais ce dernier posera sa main entre ses épaules et lui dira : « Avance,*

l'iqamah a été dites pour toi. » Et leur Imam les guidera dans la prière. » » (Al-Hakim, Ibn Majah, Ibn Khouzaymah et Abou Nou'aym)

Selon Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou), le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Mahdi restera dans ma communauté au moins sept, ou peut-être huit ou neuf années. Durant ces années ma communauté goûtera au bonheur tel qu'elle n'a jamais connu auparavant. Le ciel enverra sur eux une pluie abondante, la terre ne retiendra aucune flore et la richesse sera disponible pour tous. Un homme se lèvera et demandera : « Donne-moi ô Mahdi ! Et il dira : « Prends*. » (At-Tabarani)

Jabir (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *'Issa Ibn Maryam descendra et leur émir, al-Mahdi, dira : « Approche et guide-nous pour la prière. » Il répondra : « Non, vous êtes émirs les uns des autres, » comme une marque d'honneur d'Allah envers cette communauté.* » (al-Harith Ibn Abi Oussama)

'Abdallah Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Mahdi est le paon des gens du Jardin*. » (Ad-Daylami)

Abou Ayyoub al-Ansari (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit à Fatima (qu'Allah soit satisfait d'elle) : « *Notre Prophète est le meilleur des Prophètes et il est ton père. Notre martyr est le meilleur des martyrs et il est l'oncle de ton père, Hamza. Parmi nous, il en est un qui vole avec deux ailes où il veut dans le Jardin. Il est le cousin de ton père, Ja'far. Parmi nous, il ya les deux petits-fils de cette communauté, al-Hassan et al-Houssayn, qui sont tes fils et de votre lignage sera al-Mahdi*. » (At-Tabarani)

' Abdallah Ibn Safwan a rapporté qu'Oumm Salamah (qu'Allah soit satisfait d'elle) a dit que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Les gens qui n'ont aucune protection (c'est-à-dire les opprimés), de provisions ou le nécessaire (pour vivre) se réfugieront dans cette dans cette Maison (La Mecque). Une armée sera envoyée contre eux et alors qu'elle est dans le désert la terre l'engloutira*. » (Mouslim)

‘ Ali (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Un homme appelé al-Harith Ibn Harrath émergera de Transoxiane et dans son avant-garde il y aura un homme appelé Mansour qui préparera la voie pour et redonnera le pouvoir à la famille de Muhammad, saluts et bénédictions d’Allah sur lui, comme Qouraysh donné le pouvoir au Messager d’Allah, saluts et bénédictions d’Allah sur lui. Chaque croyant devra obligatoirement l’aider (ou lui répondre).* » (Abou Daoud, an-Nassa’i et al-Bayhaqi)

‘ Abdallah Ibn ‘Abbas (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Il y eut quatre grands rois sur la terre : deux étaient des croyants et deux incroyants. Les croyants étaient Dzoul-Qarnayn et Souleyman et les incroyants étaient Nimroud et Boukhtanazar. Il y aura un cinquième roi, des gens de ma Maison*. » (Ibn al-Jawzi)

Ka’b al-Akhbar a dit : « Je trouve al-Mahdi enregistré dans les livres des Prophètes. Il n’y aura aucune injustice ou oppression sous sa gouvernance. » (Ad-Dani)

Oumm Salamah (qu’Allah soit satisfait d’elle) a dit : « Une fois, le Messager d’Allah, saluts et bénédictions d’Allah sur lui, était allongé dans ma pièce puis il s’assit et dit : « *Nous appartenons à Allah et à Lui nous revenons*. » J’ai demandé : « Par mon père et mère, pourquoi as-tu dit cela, puisse Allah te bénir et t’accorder la paix ? » Il dit : « *Une armée de ma communauté viendra de la direction de la Syrie pour la Maison contre un homme qu’Allah défendra contre eux jusqu’à ce qu’elle soit dans le désert au-delà de Dzoul-Houlayfah, où la terre l’engloutira. Ils rencontreront des destins différant*. » J’ai dit : « Ô Messager d’Allah, la terre les avalera-t-elle tous même si leurs intentions diffèrent ? » Il dit : « *Parmi eux il : y aura des gens contraints. Parmi eux il y aura des gens contraints*, » trois fois. » (Ahmad, Abou Ya’la et al-Haythami)

Ce qu’ont rapporté les savants sur la réalité du Mahdi

Ibn Taymiyah a dit : « Les A*h*adith utilisés comme une preuve de la venue de Mahdi sont solides et rapportés par Abou Daoud, at-Tirmidi, A*h*mad et d’autres d’Ibn Mas’oud et d’autres. » (*Minhaj as-Sounnah* 4 : 211)

L’Imam al-Bayhaqi a dit : « Les Ahadith de l’apparition de Mahdi ont des Isnad (chaine de transmission) solides et précisent qu’il sera de la famille du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). »

Ibn Kathir affirme dans *al-Bidayah wa an-Nihayah* : « Le Mahdi viendra à la fin de temps. Il sera un des Califes et Imans Bien Guidés et il ne sera pas celui que les rafida (shi’a) attendent et qui soit disant émergera de terre à Samarra (Iraq). Cela n’a aucun fondement ni source authentique. »

Ibn al-Jawziyyah a dit dans *Ighatha al-Lahfan* : « Les Musulmans attendent la descente du Messie ‘Issa Ibn Maryam du ciel, quand il brisera les croix, tuera les cochons et ses ennemis parmi les Juifs et les Chrétien qui l’adorent. Ils attendent al-Mahdi issu de la Maison du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et qui couvrira la terre de justice comme elle est actuellement couverte d’injustice. »

Al-Kattani, as-Sijistani et d’autres rapportent que les Ahadith du Mahdi ont des chaines multiples de transmission et sont donc fiables.

Ash-Shawkani a dit : « Les Ahadith relatifs au Mahdi sont au nombre de cinquante, certains sont solides, certains sont valides et certains sont faibles. Ils sont transmis sans aucun doute. En fait un grand nombre d’Ahadith de sources moindre sont catégorisés comme étant transmis par de multiples chaînes de transmission. Les Traditions relatifs au Mahdi sont aussi nombreuses et directes. »

Dans son livre, *ash-Shou’a*, le Qadi ‘Iyad mentionne les signes de l’Heure qui incluent l’apparition de Mahdi.

L’opinion des gens concernant al-Mahdi

Ils forment trois groupes.

Les intellectuels

Ce sont les gens qui se basent sur la théorie philosophique et l'analyse logique pour leurs conclusions sans recherche convenable et effort intellectuel. Ils rejettent tout ce qui est en désaccord avec leurs idées comme étant au-delà de leur expérience. Ils rejettent tous les rapports et les traditions relatives au Mahdi même si elles ont de solides chaînes de transmission, simplement parce qu'il y a eu des imposteurs et des menteurs qui ont prétendu être le Mahdi. Ces positions sont fausses parce qu'elles se basent la raison seule et n'ont aucune base intellectuelle solide.

Les ésotéristes et rafida

Ce sont les gens qui reconnaissent al-Mahdi mais qui transmettent des traditions sur lui totalement non fondées. Ils croient qu'il est Muhammad Ibn al-Hassan al-'Askari qui naquit puis disparu et qui serait actuellement caché sous terre et personne ne sait quand il émergera. Cette position est simplement fausse puisqu'elle est basée sur des suppositions et des illusions.

Les gens de la Sounna et de la Communauté

Ce sont les gens qui se basent sur les transmissions solides et établies avec des Isnad convenables provenant du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), des Compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux), des Suivants et qui sont fondées sur les preuves et les évidences compatibles avec la raison et une logique solide. Au premier rang de ceux-ci sont l'Imam Ahmad Ibn Hanbal, Ibn Taymiyah, Ibn Kathir, as-Souyouti, Ibn Hajar et d'autres, puisse Allah Exalté leur faire miséricorde.

Nassir ad-Din al-Albani a dit dans la description de la foi des déviants concernant al-Mahdi : « Ils incluent ceux qui savent que ce qui est rapporté des gens communs sont des superstitions et croient en même temps que de telles superstitions sont inséparables des convictions de la venue de Mahdi. Pour cette raison ils renient complètement le Mahdi en prenant la position de celui qui « (rejette le bébé avec le liquide amniotique) traduction aléatoire » comme les Mou'tazilite qui ont renié la réalité du Qadar parce qu'ils ont vu un groupe de Musulmans qui ont épousé la prédestination absolue. De cette manière, ils ont nié une doctrine essentielle de la foi.

Certains d'entre eux ont vu que tout au long de l'Histoire Islamique l'idée du Mahdi a été gravement abusée dans beaucoup d'occasions et exploitée par beaucoup de personnes intéressées et des visionnaires fourbes et qu'en son nom un grand nombre de séditions injustifiables sont survenues et le dernier d'entre eux se passa au sein même du Masjid al-Haram de la Mecque entre le 20 novembre et 4 décembre 1979. Ils pensent qu'en reniant ainsi le Mahdi la cause de ces troubles sera éradiquée. »

Le Hadith « Il n'y a aucun Mahdi mais 'Issa » est fabriqué

Ce Hadith est rapporté par Ibn Majah et al-Hakim d'Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhou) et dit : « Il n'y a aucun Mahdi sauf 'Issa, paix être sur lui. »

- Al-Hakim a dit que ce Hadith ne constitue pas une évidence.
- As-San'ani dit que c'est Hadith fabriqué.
- Ad-Dahhabi a dit qu'il est contredit ailleurs.
- Ibn Taymiyah al-Bayhaqi, al-Haythami et Ibn al-Qayyim ont déclaré qu'il était faible.
- Al-Qourtoubi observe dans son célèbre Tafsir : « Les Ahadith du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) concernant la venue du Mahdi comme étant de sa famille des descendants de Fatima (radhiyallahou 'anha) sont plus établis et solides que ce Hadith. Nul ne doit juger par celui-ci. »

Le Mahdi dans le livres des Juifs et des Chrétiens

Ka'b al-Ahbar a dit : « Je trouve le Mahdi enregistré dans les livres des Prophètes. Il n'y aura aucune injustice ou oppression sous sa gouvernance. »
Par exemple le Livre de Révélation dit : « Et j'ai vu un cheval blanc. Il le monta … conquérant et pour conquérir. » (6:2) Plus tard il dit : « Alors j'ai regardé et vu un homme debout sur le mont Sion et avec lui cent quarante et quatre mille, ayant son nom et le nom de son père écrit sur leurs fronts. » (14:1)
Il est clair que cet homme est le Mahdi qui montera un cheval blanc et jugera par le Qur'an (avec justice) et avec qui sera des hommes avec des marques de prostration sur leurs fronts.

C’est soutenu dans le même texte dans le chapitre 12:1-5 qui parle de l’origine de cet homme noble : « Il apparut une grande merveille dans le ciel : une femme habillé avec le soleil, la lune sous ses pieds et sur sa tête une couronne de douze étoiles.... Et elle donna naissance à un enfant d’homme, qui allait gouverner toutes les nations d’une main ferme. » La description de cette femme extraordinaire indique clairement Fatima az-Zahra (qu’Allah soit satisfait d’elle) et que de ses descendants viendra al-Mahdi.

Pourquoi sera-t-il appelé al-Mahdi

Ka’b al-Ahbar a dit : « On l’appellera al-Mahdi parce qu’il guidera (yahdi) vers quelque chose de caché et qu’il sortira at-Torah et l’Injil d’une ville appelée Antioche. » (Abou Nou’aym)

As-Souyouti a rapporté dans *al-Hawi* que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *On l’appelle al-Mahdi parce qu’il guidera les gens vers une montagne en Syrie de laquelle il fera sortir les volumes de la Torah pour réfuter les Juifs. L’Arche d’Alliance (at-Tabout) lui sera livrée au Lac Tibériade puis prise et placée à Jérusalem*. »

Ad-Dani a dit que l’on l’appellera al-Mahdi parce qu’il sera guidé vers une montagne en Syrie dont il sortira suscitera les volumes de la Torah avec lesquels il réfutera les Juifs et par son intermédiaire, un groupe d’entre eux deviendra Musulman.

Souleyman Ibn ‘Issa a dit : « J’ai entendu dire que c’est entre les mains d’al-Mahdi que l’Arche d’Alliance sera apportée au Lac Tibériade puis qu’elle sera portée et placée devant lui à Jérusalem. Quand les Juifs la verront, ils deviendront Musulmans excepté quelques-uns d’entre eux. »

En général, « al-Mahdi » est le nom de quelque chose qui est guidé. Il désigne quelqu’un qu’Allah guidera, qu’Il affermira et qu’Il soutiendra avec des armées. Il guidera la communauté vers la puissance, la droiture et la fermeté. Puisse Allah Exalté faire de nous des guides guidant ! On l’appellera ainsi et son véritable nom sera Muhammad Ibn ‘Abdallah et sa Kounia Abou ‘Abdallah. Allah l’instituera (le guidera) dans une nuit et il deviendra al-Mahdi et Allah est Plus savant.

Sa description physique

Abou Ja'far Ibn 'Ali al-Baqir a dit : « L'Imam 'Ali (radhiyallahou 'anhou) fut questionné au sujet de l'apparence physique du Mahdi et il répondit : « Il est un jeune bien bâti avec un beau visage et ses cheveux touche ses épaules. La lumière de son visage sera contrastée par la noirceur de ses cheveux et barbe. »

Muhammad as-Safarini a rapporté dans son livre *Le Faux Messie et les secrets de la Dernière Heure* : « Il est décrit comme étant brun, mince, de hauteur moyenne avec un large front, un nez crochu, des fins sourcils voûtés, des yeux sombres, un visage clair, des dents blanches espacées et les jambes légèrement arquées. Une transmission rapporte qu'il parle lentement. Quand il est retardé, il frappera sa cuisse gauche avec sa main droite. Il aura quarante (ans), et dans une variante, entre trente et quarante. Il sera humble envers Allah. »

Les signes qui précéderont le Mahdi

Les traditions mentionnent clairement qu'il y aura différents signes avant l'apparition du Mahdi. Un grand nombre d'entre elles font mention de guerres civiles, de calamités et d'autres signes qui le précèderont. Chaque fois que l'on pensera que ces problèmes sont passés, d'autres apparaitront, s'étendront et s'intensifieront jusqu'à ce qu'il n'y ait pas de maison arabe ou de Musulman qui ne sera épargné et affecté. Il y aura des morts violentes, des querelles intenses et une affliction générale au point que le vivant enviera le mort. Un immense feu apparaîtra à l'est qui pourra être vu dans le ciel depuis une distance de trois jours de voyage. Soixante menteurs apparaitront et chacun d'entre eux prétendra être envoyé par Allah. Une des villes de Syrie sera engloutie par la terre et une étoile montera à l'est et sera aussi lumineuse que la lune. Une rougeur apparaîtra dans le ciel et beaucoup d'autres signes spécifiques sont rapportés dans les Traditions (Ahadith).

- Un vent noir apparaitra suivit de tremblements de terre dévastateurs ou un grand nombre de gens périra.
- L''Euphrate inondera (la ville de) Koufa et la ruinera.

- Il y aura un appel du ciel à tous les gens de la terre et chacun l'entendra dans sa propre langue tandis que les innovateurs seront métamorphosés.
- Les esclaves cesseront d'obéir à leurs maîtres.
- Une voix au milieu de la nuit de Ramadan réveillera des dormeurs et inquiétera les éveillés.
- Il y aura des troubles durant Shawwal, la guerre et des combats durant Dzoul Qi'dah et le pillage de pèlerins durant Dzoul Hijjah.
- Il y aura un si grand massacre que le sang coulera dans les rues.
- Les choses sacrées seront violées dans le Haram.
- Une merveille se produira entre Joumadah et Rajab.
- Il y aura un nombre considérable de tueries qui dureront pendant longtemps. Un tiers de l'humanité sera tué, un tiers mourra et des tyrans auront l'autorité. Les gens croyants le soir deviendront des incroyants avant le matin.
- Les Turcs descendront sur la Péninsule Arabique, les armées seront rassemblés et le calife tué.
- La détresse sera intense et un homme criera sur les murs de Damas : « Malheur aux Arabes pour un mal qui approche ! »

Suite à l'apparition de ces signes, l'Imam al-Mahdi émergera et rassemblera ses forces pour aider cette communauté et lever leur détresse à travers son sincère désir de débarrasser la terre de la domination des impies et des pécheurs qui les gouvernent. Il défendra tous les gens vertueux contre les incroyants et les tyrans. Ses troupes seront victorieuses et les gens des cieux et de la terre, les oiseaux et les animaux sauvages se réjouiront de son règne.

Les Signes annonçant son arrivée imminente

L'écoulement rapide du temps

Al-Khattabi a dit : « La Dernière Heure ne viendra pas avant que le temps ne se contracte, l'année ressemblera au mois, le mois à la semaine, la semaine au jour, le jour à l'heure et l'heure comme la combustion d'une feuille de palme. » Il est rapporté que cela arrivera durant la période du Mahdi, de 'Issa ou de tous les deux.

L’éclipse de la Lune durant Ramadan

Abou Nou’aym rapporte dans *al-Fitan* que Sharik a dit : « Il m’est parvenu qu’avant l’arrivée du Mahdi, la lune sera éclipsée deux fois durant le mois de Ramadan. »

Shaykh Mar’i se pencha sur la question puisque normalement l’éclipse de la lune se produit seulement les nuits de pleine lune et celles du soleil, les jours où la lune est invisible.
C’est un signe qui déshonorera tous les imposteurs. Si ce signe cosmique extraordinaire ne précède pas quelqu’un qui prétend être le Mahdi, ce sera donc un menteur et si deux éclipses lunaires se produisent durant le mois de Ramadan d’une année quelconque cela signifiera sans aucun doute que cette année particulière verra l’apparition de l’homme que le monde attend, l’homme contre qui personne n’aura de pouvoir. Les tyrans trembleront quand ils entendront parler de son arrivée parce qu’ils savent qu’il est le conquérant attendu, puisse Allah Exalté nous faire rejoindre son armée, amine !

La guerre dans le Golfe et les Européens

Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « Un Omeyyade prendra le pouvoir en Égypte mais son pouvoir lui sera ôté ou arraché et il s’enfuira à Byzance (en Europe) et les recrutera (les Européens) contre les gens de l’Islam ; et ce sera la première des batailles. » (At-Tabarani)
Le mot « Égypte » signifie normalement la terre des Pharaons, comme le Tout-Puissant Exalté soit-Il a dit dans Son Livre : « **Et Nous révélâmes à Moussa et à son frère : « Prenez pour votre peuple des maisons en Égypte, faîtes de vos maisons un lieu de prière et soyez assidus dans la prière. Et fais la bonne annonce aux croyants**. » » (Qur’an 10:87)

L’étoile avec la queue (comète)

Ka’b al-Ahbar a dit : « Une étoile avec une queue lumineuse apparaitra à l’Est avant l’arrivée du Mahdi. »

La Mosquée du Prophète ressemblera à une forteresse blanche

Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Jour de Libération ! Qu'est donc le Jour de Libération* ? » Ils demandèrent : « Ô Messager d'Allah, qu'est donc le Jour de Libération ? » Il répondit : « *Le Dajjal viendra, regardera Madina et dira à ses Compagnons : « Voyez-vous cette forteresse blanche ? C'est la Mosquée d'Ahmad*. » (Ahmad et al-Hakim)

Cracher sur les visages

Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Mahdi n'émergera pas avant que les gens ne se crachent mutuellement au visage*. » (Nou'aym Ibn Hammad, *al-Hawi*)

La profanation de la Maison Sacrée et la destruction des Arabes

Abou Hourayrah a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *On portera allégeance à un homme (près de la Ka'bah) entre le coin (rouqn) et la Station d'Ibrahim (maqam Ibrahim). La Maison ne sera profanée que par ses propres gens et quand ils la profaneront, ne questionnez pas sur la destruction des Arabes. Alors les Ethiopiens viendront et la ruineront de manière à ce qu'elle ne soit plus jamais habitée. Ce sont les gens qui chercheront à extraire son trésor*. » (Ahmad et Abou Daoud)

Quant à ceux qui profaneront l'inviolabilité du Haram, Allah à Lui les louanges et la Gloire dit : « **Mais ceux qui mécroient et qui obstruent la voie d'Allah et celui de la Mosquée Sacrée, que Nous avons établie pour les gens : aussi bien les résident que ceux de passage... Quiconque cherche à y commettre injustement un sacrilège, Nous lui ferons goûter un châtiment douloureux**. » (Qur'an 22:25)

Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Les trois personnes les plus détestées par Allah sont : une personne qui dévie de la bonne conduite dans les Haram (les sanctuaires de Makkah et de Madina) ; une*

personne qui suit les traditions d'ignorance préislamique (jahiliyyah) et une personne qui cherche à répandre le sang de quelqu'un sans droit juridique. » (Al-Boukhari)

Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit aussi : « *Il n'est légal pour personne de porter des armes dans Makkah*. » (Mouslim)

Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Allah a rendu cette ville inviolable le jour où Il a créé les cieux et la terre et elle restera inviolable par la Sainteté d'Allah jusqu'au Jour de la Résurrection. Combattre en son sein ne fut légal pour personne avant moi et cela fut légal que pour moi pour une heure d'un jour. Elle est inviolable jusqu'au Jour de Résurrection par une interdiction imposée par Allah*. » (Al-Boukhari)

La situation actuelle montre l'imminence de son arrivée

Abou Ja'far Muhammad Ibn 'Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou 'anhou) a dit : « Le Mahdi apparaîtra seulement quand les gens seront terrifiés et affligés par les troubles, la guerre civile et d'autres désastres. Avant cela il y aura une épidémie, un très grand nombre d'Arabes tués, des disputes intenses entre les gens, la dispersion dans la religion et des changements fréquents de souverains règle à tel point que les gens désireront mourir matin et soir en raison de l'avide convoitise qu'ils verront chez les autres et de la façon dont les gens se dévoreront. Il apparaitra quand les gens désespèreront de trouver une issue de secours à leur malheur. Combien heureux seront ceux qui le rejoindront et malheur à ceux qui s'opposeront à lui et lui résisteront ! »

Le pillage des Pèlerins, les combats intertribaux et les massacres à Mina

'Amr Ibn Shou'ayb a rapporté de son grand-père que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Au mois de Dzoul Qi'dah les tribus s'entretueront. Les pèlerins seront pillés et il y aura une bataille à Mina qui fera un très grand nombre de tués si bien que le sang coulera jusqu'à ce qu'il déborde Jamarat al-'Aqabah et jusqu'à ce que leur compagnon s'enfuit vers un endroit entre le Coin et le Maqam et soit forcé d'accepter l'allégeance des*

gens. On lui dira : « Si tu refuses, nous te trancherons la tête. » Un grand nombre de personnes lui porteront allégeance autant que ceux qui combattirent à Badr et les habitants du ciel et la terre sera satisfait d'eux. »

Abou Youssouf a rapporté que 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) a dit : « Les gens feront le Hajj ensemble et se rassembleront sans Imam. Alors qu'ils camperont, ils seront affligés par quelque chose comme la rage. Les tribus s'attaqueront les unes les autres jusqu'à ce qu'al-'Aqaba soit couverte de leur sang. Ils se tourneront vers le meilleur homme d'entre eux et iront le trouver tandis qu'il pressera son visage contre la Ka'bah en pleurant et je peux voir ses larmes. Ils lui diront alors : « Viens et laisse nous te porter allégeance. » Il leur répondra : « Malheur à vous ! Combien de traités avez-vous rompus et combien de sang avez-vous répandus ! » Mais il sera forcé d'accepter leur allégeance. Si vous le rencontrez, portez-lui allégeance car il est le Mahdi sur la terre et le Mahdi dans le ciel. » (Al-Hakim et Nou'aym Ibn Hammad)

L'injustice et les gouvernements tyranniques couvriront la terre

Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) a rapporté : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a mentionné une affliction qui arrivera à cette communauté dans laquelle personne ne trouvera aucun refuge contre l'injustice. Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Allah enverra un homme de ma famille et il remplira la terre de justice et d'équité comme il elle fut auparavant remplie d'injustice et de tyrannie. Les habitants des cieux et de la terre seront satisfaits de lui et la terre produira une telle quantité de richesses que la vie regrettera que les morts ne puissent pas revenir à la vie (quand ils verront la sécurité, le bonheur et la bénédiction de la terre et la puissance de l'Islam.) Cela durera environ sept ou huit ans.* » (At-Tabarani et Abou Nou'aym)

Houdayfah (radhiyallahou 'anhou) a rapporté qu'il a entendu le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « *Malheur à cette communauté des souverains tyranniques ! Comment ils tueront et terroriseront les gens pieux, excepté ceux qui simuleront leur obéissance ! Certains croyants pieux feront semblant de coopérer avec eux avec leurs langues, mais les rejetteront dans leurs cœurs. Quand Allah Exalté voudra restituer le*

pouvoir de l'Islam, il écrasera chaque tyran obstiné. Il a le pouvoir de faire ce qu'Il veut et de redresser la communauté après sa corruption. » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) poursuivit : *« Houdayfah, s'il restait seulement une seule journée (avant la fin) de ce monde, Allah l'étendra jusqu'à ce que son contrôle soit donné à un homme des gens de ma maison. Des batailles seront livrées sous son commandement et l'Islam sera victorieux. Allah ne rompt pas Sa promesse et Il est prompt à la Rétribution*. » (Abou Nou'aym et al-Isfahani)

Le groupe sauf

Mou'ad Ibn Jabal (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Un groupe de ma communauté continuera à lutter pour la Vérité et combattre leurs opposants jusqu'à ce que le dernier d'entre eux lutte contre le faux messie*. » (Boukhari et Mouslim)

Thawban (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Trois hommes se battront à l'endroit où se trouve votre trésor, chacun d'eux le fils d'un calife, mais qui n'ira à aucun d'entre eux. Puis, les bannières noires surgiront de l'orient et vous tuerons comme aucun peuple jamais avoir été tué. »* Puis il (sallallahou 'alayhi wa sallam) dit quelque chose que je ne me souviens pas, puis il dit : *« Alors, quand vous entendrez parler de lui, rejoignez le et portez lui allégeance (bay'ah) même si vous devez ramper sur la glace car il est le Calife d'Allah, al-Mahdi*. » (Ibn Majah, al-Hakim et Abou Nou'aym)

Désespoir sur la venue du Mahdi

'Abdallah Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhou) a dit : « Allah Tout-Puissant enverra al-Mahdi lorsque le désespoir sera si intense que les gens diront : « Il n'y aura pas de Mahdi. » Trois cent quinze gens de Syrie, le même nombre que les combattants de Badr, iront le trouver de Syrie et le sortiront de la vallée de Makkah d'une maison à as-Safa. Ils le forceront à accepter leur allégeance et il les guidera dans deux Rak'as, de la prière du voyageur, au Maqam (Ibrahim) et il montera ensuite sur le Minbar (chaire). " (Nou'aym Ibn Hammad)

Bien que ce Hadith est considéré faible parce que sa chaîne de transmission inclut al-Walid Ibn Muslim qui est un fabricateur selon les gens de connaissance, son sens est en accord avec d'autre Ahadith sur le même sujet.

Du Soufyani

Un des signes les plus décisifs concernant la venue de Mahdi est l'apparition du Soufyani (descendant d'Abou Soufyan) qui le précédera. Le nom du Soufyani sera 'Ourwah Ibn Muhammad et sa Kounia sera Abou 'Outbah.
Le Shaykh Mar'i a dit : « Le Soufyani sera un des descendants de Khalid Ibn Yazid Ibn Abi Soufyan, maudit dans le ciel et sur la terre. Il est le plus injuste des créatures d'Allah. »

'Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou 'anhou) a dit : « Le Soufyani sera un des descendants de Khalid Ibn Yazid Ibn Abi Soufyan : un homme avec une large tête, un visage grêlé et des taches blanches dans les yeux. Il émergera d'un quartier de Damas et de la plupart de ceux qui le suivront seront de la tribu de Kalb. Il massacrera au point d'éventrer les femmes enceintes pour tuer leur fœtus. Un homme des gens de ma Maison sortira contre lui du Haram. Lorsque le Soufyani en sera informé, il enverra une de ses armées pour lutter contre lui mais qui sera vaincue. Alors le Soufyani en personne marchera contre lui avec ses gens jusqu'à ce qu'il traverse une terre dans le désert qui les engloutira et seuls ceux qui étaient sous contrainte seront sauvés. » (Al-Hakim, *al-Moustadrak*)

Muhammad Ibn as-Samit a dit : « J'ai questionné al-Houssayn Ibn ' Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou 'anhoum) : « Y aurait-il un signe quelconque avant cette affaire (l'apparition du Mahdi) ? » Il répondit : « Oui. » J'ai demandé : « Lequel ? » Il dit : « La destruction des Banou 'Abbas, l'apparition du Soufyani et de la terre engloutissant les gens dans le désert. » J'ai demandé : « Puis-je être ta rançon, je crains que cela prenne beaucoup de temps. » Il dit : « C'est une chaîne d'événements qui a son propre ordre. »

Selon 'Alqama, Ibn Mas'oud a dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Je vous mets en garde contre sept sévères épreuves qui se produiront après moi : une épreuve qui viendra de Madina, une de Makkah, une du Yémen, une de Syrie, une qui viendra de l'orient, une de l'occident et une épreuve d'une vallée de Syrie, qui sera le Soufyani*. »

Ibn Mas'oud a dit : « Certains d'entre nous ont vu la première d'entre elle et une partie de cette communauté verra la dernière d'entre elle. »

Al-Walid Ibn 'Ayyash a dit : « L'épreuve de Madina fut celle de Talha et d'az-Zoubayr, celle de Makkah fut celle de 'Abdallah Ibn az-Zoubayr, celle de Syrie fut les Banou Oumayyah (Omeyyades) et l'épreuve de l'orient est celle de ces gens. » (Al-Hakim et Nou'aym)

Le pouvoir stupéfiant du Soufyani

Khalid Ibn Ma'dan a dit : « Le Soufyani émergera avec trois « bâtons[1] » dans sa main et quiconque il frappera avec l'un d'entre eux, mourra. » (Nou'aym Ibn Hammad)

Le Dajjal est l'ennemi confirmé du Mahdi

Allah Exalté à Lui les Louanges et la Gloire a dit : « **Ainsi, à chaque Prophète avons-Nous assigné un ennemi : des diables d'entre les hommes et les djinns, qui s'inspirent trompeusement les uns aux autres des paroles enjolivées. Si ton Seigneur avait voulu, ils ne l'auraient pas fait ; laisse-les donc avec ce qu'ils inventent. Et pour que les cœurs de ceux qui ne croient pas à l'au- delà se penchent vers elles, qu'ils les agréent, et qu'ils perpètrent ce qu'ils perpètrent**. » (Qur'an 06:112/113)

L'apparence et la destruction de Dajjal

Jabir Ibn ' Abdallah (radhiyallahou 'anhou) a dit que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Dajjal apparaîtra quand la religion sera assoupie (à moitié endormie).* » Après avoir décrit le Dajjal, il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) poursuivit : *« Alors 'Issa le fils de Maryam descendra et criera à l'aube « Ô gens ! Qu'est-ce qui vous empêche donc de sortir contre ce menteur répugnant ? » Ils diront : « C'est un pécheur » et iront en avant. 'Issa Ibn Maryam sera présent lors de l'appel à la prière et on lui dira :*

[1] Baguette, lance courte, javelot, cannes…

« Avancent, ô Essence d'Allah. » Il dira : « Permettez à votre Imam d'avancer et de nous guider dans la prière. » Quand ils auront prié Salat Soubh (la prière de l'aube), ils attaqueront le Dajjal. Quand le menteur le verra ('Issa), il se dissipera complètement comme le sel fond dans l'eau. » (*Mousnad Ahmad Ibn Hanbal*)

'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Dajjal apparaîtra dans ma Communauté et il restera pour quarante. » (Il ne précisa pas s'il s'agissait de quarante jours, quarante mois ou quarante ans.) « Allah enverra alors 'Issa Ibn Maryam qui ressemblera ' à Ourwah Ibn Mas'oud. Il cherchera le Dajjal et le tuera. Alors les gens vivront durant sept ans pendant lesquels il n'y aura aucune inimitié entre deux personnes. Ensuite, Allah enverra un vent froid de (la direction de) Syrie et quiconque aura un atome de bien ou de foi mourra même si certains d'entre vous se trouvaient au sein d'une montagne, ce vent les atteindra et les fera mourir. »* Il dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « *Seul les gens mauvais resteront et ils seront aussi négligents que les oiseaux avec les caractéristiques de bêtes. Ils ne distingueront ni bien et ni mal. Alors Shaytan leur apparaitra sous une forme humaine et leur dira : « Vous ne répondrez-vous pas ? » Ils répondront : « Que nous ordonnes-tu de faire ? » Il leur ordonnera d'adorer des idoles et ils auront des provisions abondantes et une vie confortable. Alors la Trompette sera soufflée et quiconque l'entendra lèvera ses mains. Le premier à l'entendre sera un homme occupé à réparer une citerne pour abreuver ses chameaux. Il tombera alors suivit par le reste de l'humanité. Alors Allah enverra une pluie qui ressemblera à la rosée qui reformera le corps des gens.*
Alors il y aura un autre souffle (dans la trompette) et ils se lèveront et regarderont. Puis on leur dira : « Ô gens allez chez votre Seigneur ! » Ils seront disposés debout là et seront questionnés. Alors on leur dira : « Extrayez la partie du Feu ! » On demandera : « Combien ? » La réponse viendra : « Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf de chaque mille. » Ce sera le jour où les cheveux des enfants deviendront blancs et ce sera le jour dont Allah a dit : « Le jour où la cuisse sera dévoilée. » » (Ahmad, *Mousnad*)

Abou Oumamah al-Bahili (radhiyallahou 'anhou) a rapporté : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous parla et la plupart de son exposé portait sur le Dajjal et sur sa mise en garde. Une partie de ce qu'il dit était : « *Il n'y aura pas d'épreuve sur la terre depuis qu'Allah a disséminé la progéniture d'Adam (paix sur lui) aussi grave que celle du*

Dajjal. Allah n'a pas envoyé à un Prophète qui n'a pas mis en garde sa communauté contre lui. Je suis le dernier des Prophètes et vous êtes la dernière des communautés, donc il apparaîtra parmi vous. S'il apparaît alors que je suis parmi vous, je le démasquerais pour chaque Musulman, mais s'il vient quand je ne serais pas parmi vous, chaque homme doit s'occuper de lui-même seul et Allah prendra soin de chaque Musulman en mon nom. Il apparaîtra de la région entre la Syrie et l'Iraq et répandra le mal à droite et à gauche. Ô serviteurs d'Allah, soyez ferme ! Je vais vous le décrire d'une manière que nul Prophète avant moi n'a décrit.
Il apparaîtra et dira : « Je suis un prophète et il n'y a aucun prophète après moi. Puis il fera l'éloge et dira : « Je suis votre Seigneur, » mais vous ne verrez pas votre Seigneur jusqu'à ce que vous mouriez. Il est borgne (un œil) et votre Seigneur n'est pas borgne et est écrit entre ses yeux « KFR » (kafir, mécréant). Chaque croyant, lettré ou analphabète, sera capable de le lire.
Une de ses épreuves est qu'il a un jardin et un feu. Son feu est un jardin et son jardin un feu. Quiconque est éprouvé par son feu devra chercher refuge auprès d'Allah et réciter les premiers versets (de la Sourate) d'al-Kahf et (le feu) deviendra la fraîcheur et paix pour lui comme il le fut pour Ibrahim. Une autre de ses caractéristiques est qu'il dira à un Bédouin : « Croiras-tu en moi et attesteras-tu que je suis ton Seigneur si Je te ramenais à la vie ton père et ta mère ? » Il dira « Oui ». Et deux diables prendront l'apparence de ses père et mère et diront : « Fils, suit le, c'est ton Seigneur. »
Une autre de ses épreuves est qu'il aura le pouvoir sur quelqu'un, le tuera et le tranchera en deux moitié avec une scie et dira alors : « Regardez mon esclave. Je vais le ressusciter maintenant et il prétendra qu'il a un autre Seigneur que moi. » Donc Allah le ressuscitera et le méprisable lui demandera : « Qui est ton Seigneur ? » Il répondra : « Mon Seigneur est Allah et tu es l'ennemi d'Allah ; le Dajjal. Par Allah, je te reconnais encore plus clairement maintenant. » »

Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) a dit que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Cet homme aura le plus haut degré dans le Paradis plus que quiconque de ma Communauté.* » Abou Sa'id continua : « Par Allah, nous avions l'habitude de croire que cet homme pourrait être seulement 'Umar Ibn al-Khattab jusqu'à ce qu'il décède. »

Il poursuivit : « *Une autre épreuve du Dajjal est qu'il ordonnera au ciel de pleuvoir et il pleuvra et il ordonnera à la terre il ordonnera à la terre de croître et les cultures pousseront. Un autre de ses aspects est qu'il passera par des gens qui le nieront et tous leurs animaux mourront. Puis, il passera parmi des gens qui le croiront et il ordonnera au ciel de pleuvoir et à la terre de prospérer, et le même soir leurs bétails deviennent gras, leurs flancs tendus et leurs mamelles pleines de lait. Il ne restera pas un seul endroit de la terre qu'il visitera et soumettra excepté Makkah et Madina et quand il y viendra, il trouvera dans les défilés des anges épées en main le confronteront jusqu'à ce qu'il descende à la montagne rouge à as-Sabakhah. Madina et ses habitants seront secoués trois fois et aucun hypocrite, homme ou femme, ne restera et le rejoindra. De cette façon, la lie sera retirée de Madina comme le soufflet purifie le fer et ce jour sera appelé « le Jour du de la délivrance*. »

Oumm Sharik Bint Abi Bakr (radhiyallahou 'anhoum) demanda : « Ô Messager d'Allah, où seront les Arabes ce jour ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « *Ce jour ils seront peu nombreux et la plupart d'entre eux à Jérusalem. Leur Imam sera un homme vertueux et un jour, alors qu'il se présentera pour les guider dans la prière de Soubh, 'Issa Ibn Maryam descendra et priera Soubh avec eux. Alors cet Imam reculera pour lui permettre de mener les gens dans la prière mais 'Issa mettra sa main entre ses épaules et dira : « Avance et prie. L'Iqamah a été activée pour toi. » Donc leur Imam les mènera dans la prière et quand il finira, 'Issa ('aleyhi salam) dira : « Ouvrez la porte ! » Elle sera ouverte et derrière elle se trouvera le Dajjal avec 70,000 juifs, tous portant des épées et coiffés de couronnes. Quand la Dajjal verra 'Issa, il fondra complètement comme le sel fond dans l'eau et s'enfuira. 'Issa, 'aleyhi salam, dira : « J'ai pour toi un coup pour toi comme jamais tu n'as ressenti auparavant. » Il rattrapera le Dajjal à la porte orientale d'al-Loudd et le tuera ; et Allah vaincra les juifs. Alors il n'y aura rien de ce qu'Allah a créé comme pierre, arbre, mur, animal ou arbre derrière lequel se cachera un juif qui ne parlera pas et dira : « Ô Musulman serviteur d'Allah, Il y a un juif, viens et tue-le* ! »

Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Il vivra quarante ans et chaque année semblera comme la moitié d'une année et ensuite chaque année ressemblera à un mois et chaque mois à une semaine et le dernier de ses jours ressemblera à un instant. L'un d'entre vous sera à une porte de Madina le matin et n'atteindra pas son autre porte avant que le soir n'arrive*. »

On lui (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) demanda : « Ô Messager d’Allah, comment devrions-nous prier durant ces jours courts ? » Il répondit : « *Calculez le temps des prières de la même manière que vous le calculez les journées étendues et alors priez.* »

Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *‘Issa Ibn Maryam, ‘aleyhi salam, sera un juge juste dans ma communauté et un Imam équitable. Il brisera les croix, tuera les cochons, imposera la Jizyah et la Sadaqah sera abandonné. Il n’y aura plus d’effort pour les moutons ou les chameaux. L’avarice et l’inimitié seront levées et chaque créature avec un dard se retrouvera sans si bien qu’un enfant pourra mettre sa main dans la bouche d’un serpent sans qu’il ne lui fasse de mal et une fille effraiera un lion qui ne lui fera aucun mal. Le loup traitera les moutons comme si c’était leur chien. La terre sera totalement en paix comme un réceptacle est rempli d’eau et il y aura une harmonie complète. Allah Seul sera adoré, la guerre posera ses fardeaux, Qouraysh sera dépouillé de son royaume et la terre aura un âge d’or. La végétation poussera comme durant la période d’Adam et une grappe de raisin suffira à nourrir un groupe entier comme un groupe entier sera rassasié en mangeant une simple grenade. Un bœuf vaudra telle et telle quantité de bien tandis qu’un cheval coûtera seulement quelques dirhams.* »
Ils demandèrent : « Ô Messager d’Allah, pourquoi les chevaux seront-ils si bon marché ? » Il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *Car ils ne seront jamais plus montés pour la guerre.* »
On lui demanda : « Et pourquoi les bœufs seront-ils si chers ? » Il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) répondit : « *Puisque la terre entière sera cultivée. Il y aura trois sévères années avant l’arrivée du Dajjal durant lesquelles les gens connaîtront une faim intense. Durant la première année, Allah ordonnera au ciel de retenir un tiers de sa pluie et à la terre un tiers de ses pousses. Lors de la deuxième année Il ordonnera au ciel de retenir les deux tiers de sa pluie et la terre les deux tiers de ses pousses et durant la troisième année, il ordonnera au le ciel de retenir toute sa pluie et pas une goutte ne tombera et Il ordonnera à la terre de retenir toutes ses pousses si bien que rien de vert ne grandira. Aucun animal à sabot fendu ne restera vivant excepté ce qu’Allah Exalté voudra.* » Quelqu’un demanda : « De quoi les gens vivront-ils durant ces temps ? » Il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) répondit : « *En Disant « La ilaha illallah, » « Allahou Akbar, » « Soubhanallah, » et « Hamdoulillah. » Cela ressemblera à de la nourriture pour eux.* »

Mou'ad Ibn Jabal (radhiyallahou 'anhou) a dit que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *La renaissance de Jérusalem viendra quand Yathrib sera en ruine ; la ruine de Yathrib se produira quand la bataille viendra ; la bataille aura lieu lors de la conquête de Constantinople et la conquête de Constantinople se produira quand le Dajjal apparaîtra. » Alors il frappa sa cuisse ou son épaule avec sa main et dit : « C'est aussi vrai que votre présence ici ou comme le fait que tu (Mou'ad Ibn Jabal) es assis ici*. » (Al-Hakim et Abou Daoud)

Al-Moughirah Ibn Shou'bah (radhiyallahou 'anhou) a rapporté : « Personne n'a questionné plus que moi le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) sur le Dajjal. Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Pourquoi questionnes-tu, il ne te fera pas de mal*. » Je répondis : « Ils disent qu'il aura des montagnes de pain, de viande et un fleuve d'eau avec lui. » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « *Il est moins important aux yeux d'Allah pour cela*. » (Mouslim)

Les réalisations du Mahdi

La conquête de Constantinople

Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) demanda : « *Avez-vous entendu (parler) de la ville bordée d'un côté par la terre et l'autre par la mer* ? » Ils répondirent : « Oui, Messager d'Allah. » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *La dernière heure ne viendra pas avant que soixante-dix mille personnes des descendants d'Ishaq ne l'attaquent. Quand ils débarqueront là, ils ne lutteront pas avec les armes, ni ne tireront des flèches mais diront seulement : « La ilaha illallah et Allahou akbar » et la partie faisant face à la mer tombera. Alors ils répéteront de nouveau « La ilaha illallah et Allahou akbar » et son autre côté s'effondrera. Alors ils diront, « La ilaha illallah et Allahou akbar » une troisième fois et les portes s'ouvriront pour eux et ils entreront. Ils rassembleront le butin de guerre et le distribueront entre eux quand un cri « Le Dajjal est arrivé » sera entendu. Ils laisseront tout sur place et retourneront (pour l'affronter)*. » (Mouslim)

Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *La dernière heure ne viendra pas avant que les Romains ne*

débarquent à al-A'maq ou Dabiq. Une armée composée des meilleur gens de la Terre viendra de Madina à ce moment-là pour s'opposer à eux. Quand ils se déploieront leurs rangs, les Romains diront : « Ne vous opposez pas entre nous et ceux que vous avez pris prisonniers d'entre nous. Laissez-nous les affronter. » Les Musulmans répondront : « Non, par Allah, nous ne nous détourneront jamais de vous ou de nos frères pour que vous puissiez lutter contre eux. »
Ils s'affronteront alors et un tiers des combattants, à qui Allah ne pardonnera jamais, sera mis en déroute (s'enfuira). Un autre tiers, les meilleurs martyrs aux yeux d'Allah, sera tué et le dernier tiers, qui ne connaîtra jamais la tentation, vaincra et prendra Constantinople. Alors qu'ils seront occupés à distribué le butin après avoir accroché leurs sabres (épées) aux oliviers, Shaytan criera : « Le Dajjal vous a remplacé dans vos familles ! » Ils partiront aussitôt et quand ils atteindront la Syrie, il apparaîtra alors qu'ils se préparent en rangs pour la bataille.
L'heure de la prière viendra et 'Issa Ibn Maryam descendra et les guidera dans la prière. Quand l'ennemi d'Allah le verra, il se dissoudra complètement comme le sel se dissout dans l'eau. Si 'Issa le laissait, il fondra totalement mais Allah le tuera par sa main et il leur montrera son sang sur sa lance. » (Mouslim)

La libération de Jérusalem et l'unification du monde

Allah Exalté à Lui les Louanges et la Gloire a dit : « **Lorsque vint l'accomplissement de la première de ces deux [prédictions,] Nous envoyâmes contre vous certains de Nos serviteurs doués d'une force terrible, qui pénétrèrent à l'intérieur des demeures. Et la prédiction fut accomplie.**
Ensuite, Nous vous donnâmes la revanche sur eux ; et Nous vous renforçâmes en biens et en enfants. Et Nous vous fîmes [un peuple] plus nombreux : Si vous faites le bien, vous le faites à vous-mêmes ; et si vous faites le mal, vous le faites à vous [aussi]. Puis, quand vint la dernière [prédiction,] ce fut pour qu'ils affligent vos visages et entrent dans la Mosquée comme ils y étaient entrés la première fois, et pour qu'ils détruisent complètement ce dont ils se sont emparés. » (Qur'an 17 :5/7)

Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *La Prophétie restera parmi vous aussi longtemps qu'Allah voudra qu'il reste et ensuite Allah l'enlèvera quand Il voudra*

l'enlever. Alors il y aura un califat basé sur la Prophétie et il durera aussi longtemps qu'Allah veut. Alors Allah l'enlèvera quand Il voudra. Alors il y aura un royaume arrogant et il durera aussi longtemps qu'Allah veut. Alors Allah l'enlèvera quand Il voudra. Puis, il y aura un califat basé sur la prophétie et il resta silencieux. » (Ahmad, at-Tayalisi, al-Bazzar et at-Tabarani. Hadith Sahih)

Houdayfah Ibn al-Yamani (radhiyallahou 'anhou) a rapporté : « Les gens avaient l'habitude de questionner le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) sur les bonnes choses mais j'avais l'habitude de le questionner au sujet du mal craignant qu'il ne m'atteigne. J'ai demandé : « Ô Messager d'Allah, nous avions l'habitude de vivre dans l'ignorance et le mal. Alors Allah nous a apporté ce bien. Y aurait-il le mal après ce bien ? » Il répondit : « *Oui*. » J'ai dit : « Y aurait-il du bien du bien après ce mal ? » Il répondit ; « *Oui, mais il y aura de l'opacité (flou) en lui*. » J'ai demandé : « Quelle est cette opacité ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Les gens suivront une guidance qui n'est pas la mienne. Certains seront approuvés et certains répréhensibles*. » J'ai demandé : « Y aurait-il un mal après ce bien ? » Il répondit : « *Oui, ceux qui appelleront aux portes de l'Enfer. Quiconque leur réponds et arrive aux portes y sera jeté par eux*. » J'ai demandé : « Ô Messager d'Allah, décris-moi les. » Il répondit : « *Ils seront de notre race et parleront notre langue*. » J'ai demandé : « Que m'ordonnes-tu de faire si je suis alors vivant ? » Il dit « *Cramponnes-toi à la communauté des Musulmans et leur Imam*. » J'ai dit : « Et s'il n'y a aucune communauté ou Imam ? » Il répondit : « *Retires-toi alors de tous les groupes (sectes), même si tu devais te cramponner à la racine d'un arbre, jusqu'à ce que la mort te prenne dans cette condition*. »

Ceux qui ouvriront la voie du Mahdi

Selon un Hadith rapporté Ahmad Ibn Hanbal et Ibn Majah d'Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou), on demanda : « Ô Messager d'Allah, qui sont les étrangers ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « *Ceux qui quittent leurs tribus*. » On lui demanda : « Et qui sont-ils ? » Il répondit : « *Ceux qui rectifient quand les gens sont corrompus*. »

L'Imam Ahmad rapporte d'un Hadith de Sa'd Ibn Abi Waqqas (radhiyallahou 'anhou) : « *Bonnes nouvelles pour les étrangers en ce jour* ! » et aussi : « *Ceux qui fuient avec leur*

religions des tribulations. » Dans une variante : « *Ceux qui s'accrochent au Livre quand il est abandonné et enseigne ma Sounnah quand elle est négligée*. »

Abou Oumayya ash-Sha'bani a dit : « J'ai questionné Abou Tha'labah à propos des mots d'Allah Exalté : « **Ô les croyants ! Vous êtes responsables de vous-même ! Celui qui s'égare ne vous nuira point si vous avez pris la bonne voie. C'est vers Allah que vous retournerez tous ; alors Il vous informera de ce que vous faisiez**. » (Qur'an 5:105) Il répondit : « Par Allah, j'ai demandé à celui qui en a été le mieux informé. J'ai demandé au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui a dit : « *Ordonne ce qui est juste et défend ce qui est mal jusqu'à ce que tu vois l'avarice obéie, la passion suivie, les intérêts mondains préférés et chacun infatué de sa propre opinion. Compte alors sur toi-même et laisse ce que la vaste majorité fait car devant vous, il y a des jours qui exigeront la fermeté et s'y cramponner (à la fermeté) sera comparable à tenir des braises incandescentes. Celui qui agira convenablement durant cette période aura la récompense de cinquante hommes*. » On lui demanda : « Ô Messager d'Allah, la récompense de cinquante d'entre nous ou de cinquante d'entre eux ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « *Non, la récompense de cinquante d'entre vous*. »

Le Messager d'Allah aimé bien aimé (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a transmis de bonnes nouvelles pour eux et a dit : « *Un groupe de ma Communauté continuera à lutter pour la Vérité jusqu'à ce que 'Issa Ibn Maryam descende à l'aube à Jérusalem, Il rejoindra le Mahdi qui lui dira : « Avance, Ô Prophète d'Allah et guide-nous dans la prière. » mais il répondra : « Cette Communauté sont émirs les uns des autres comme une marque d'honneur d'Allah pour eux*. » (Al-Mouqri)

Les bannières noires

Thawban (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Quand vous verrez les bannières noires venir de Khourassan, rejoignez les même si vous devez ramper sur la neige. Le représentant d'Allah, al-Mahdi, sera parmi eux*. » (Al-Hakim, ad-Dani, Nou'aym Ibn Hammad et as- Souyouti)

Muhammad Ibn al-Hanafiyyah a rapporté : « Une bannière émergera de Khourassan et ensuite certaines personnes sortiront portant des vêtements blancs. À leur tête sera un homme des Banou Tamim qui préparera la voie pour le règne du Mahdi avant sa venue et à qui il remettra l'autorité après soixante-douze mois. » (Ad-Dani)

Thawban (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Les Bannières Noires viendront de l'est et leurs cœurs seront aussi fermes que le fer. Quiconque entendra parler d'eux devra les rejoindre et leur porter allégeance même s'il devait ramper sur la neige pour cela*. » (Abou Nou'aym et as-Souyouti)

'Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou 'anhou) a dit : « Le Soufyani et les Bannières Noires se rencontreront à la porte d'Istakhr (en Iran). Parmi eux sera un jeune des Banou Hashim avec une marque (grain de beauté) sur sa main gauche et dans leur avant garde se trouvera un homme des Banou Tamim appelé Shou'ayb Ibn Salih. Il y aura une féroce bataille entre eux, les Bannières Noires seront victorieux et la cavalerie de Soufyani s'enfuira. Alors les gens seront des partisans du Mahdi et le chercheront. » (Nou'aym Ibn Hammad)

Il est rapporté que 'Awf Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou) a dit : « Je suis allé visiter le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) durant l'expédition de Tabouk alors qu'il était dans une tente de cuir. Il dit : « *Voici six signes qui indiqueront l'approche de la Dernière Heure : ma mort, la conquête de Jérusalem, une épidémie qui vous emportera comme celle qui frappe les moutons, l'augmentation des richesses à tel point qu'il sera donné à un homme cent dinars qui le ne réjouirons pas, une épreuve qui pénétrera dans chaque maison des Arabes, une trêve entre vous et les Banou Asfar qui agiront traîtreusement et vous attaqueront sous quatre-vingts drapeaux avec douze mille hommes sous chacun d'entre eux*. » (al-Boukhari)

Les épreuves précédant le Mahdi

'Abdallah Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) a dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « *Il y aura un grand nombre de tribulations et ceux qui dormiront seront mieux que ceux qui s'allongeront, ceux qui s'allongeront seront mieux que ceux qui s'assiéront, ceux qui s'assiéront seront mieux que ceux qui se lèveront, ceux qui se lèveront seront mieux que ceux qui marcheront, ceux qui marcheront seront mieux que ceux*

qui s'en iront, et ceux qui s'en iront seront mieux que ceux qui se précipiterons. » J'ai dit : « Ô Messager d'Allah, quand sera arrivera-t-il ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : *« Ceux sera les jours de tuerie quand un homme ne sera même pas sauf parmi ses compagnons. » J'ai demandé : « Que m'ordonnes-tu de faire si je suis toujours vivant à cette époque ? » Il dit : « Retiens toi et ta main et rentre dans ta maison. »* J'ai dit : « Ô Messager d'Allah, que penses-tu que je devrais faire si quelqu'un entrait dans ma maison ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : *« Va dans ta pièce. »* J'ai dit : « Que crois-tu que je devrais faire si quelqu'un entrait dans ma pièce ? » Il répondit : *« Rends toi dans ta mosquée et fait ceci et cela, retient leurs poignets et dit : « Mon Seigneur est Allah, » jusqu'à ce que tu meurs dans cette condition.* » (Al-Hakim, *al-Moustadrak*, avec un Isnad solide)

L'épreuve de rester chez soi

Abou Daoud a rapporté de 'Abdallah Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) : « Un jour nous étions assis avec le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) quand il mentionna un grand nombre de futures épreuves. Quand il mentionna celle où les gens devraient rester chez eux, quelqu'un demanda : « Ô Messager d'Allah, quelle est l'épreuve de rester dans sa maison ? Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « *Ce sera la guerre et le combat. Alors une épreuve de prospérité viendra qui sera mensongère parce qu'elle sera provoqué par un homme de ma famille qui prétendra travailler pour ma cause alors que ce ne sera pas le cas. Mes amis sont les pieux. Alors les gens s'uniront sous un homme qui ressemblera à un os iliaque sur une côte. S'ensuivra une brève sombre tribulation qui ne manquera pas d'affliger chaque membre de cette communauté et ensuite lorsque les gens croiront qu'elle est finie, elle reprendra à son début. Durant cette période, un homme sera un croyant le matin et un mécréant le soir et les gens seront dans deux camps : le camp de la foi qui ne contiendra aucune hypocrisie et le camp d'hypocrisie qui ne contiendra aucune foi. Quand les affaires seront ainsi, attendez-vous au Dajjal.* »

Peu de savants mais beaucoup de récitants

Abou Nou'aym a rapporté dans *al-Hilyah*, citant un Hadith de 'Abdallah Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou), que le Messager d'Allah Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit :

« *Comment serez-vous lorsque vous serez confus par une épreuve dans lequel les gens adopteront des coutumes quand les enfants auront le pouvoir et les adultes seront faibles et si vous la négligez de n'importe quelle manière on vous dira que vous avez abandonné l'action correcte* ? » Les gens demandèrent : « Quand cela arrivera-t-il ô Messager d'Allah ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Quand vos récitants seront nombreux, vos savants peu, vos souverains nombreux et vos hommes de confiance peu. Quand vous cherchez les biens ce de ce monde au moyen des actions de l'Au-delà et apprendrez la Fiqh (jurisprudence) autre que pour Allah*. »

Banques usuraires

Abu Daoud et Ibn Majah ont rapporté un Hadith d'Abou Hourayrah que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Un temps viendra pour l'humanité ou il ne restera pas de gens qui ne consomment l'usure et ceux qui ne la consommeront pas seront touchés par ses effets (poussière)*. »
Allah Exalté a dit : « **Ô les croyants ! Craignez Allah et renoncez au reliquat de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyants. Et si vous ne le faites pas, alors recevez l'annonce d'une guerre de la part d'Allah et de Son Messager**. » (Qur'an 2 : 278/279)

Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *L'usure est égale à soixante-dix péchés dont la moindre partie est la fornication d'un homme avec sa mère*. » (Al-Bayhaqi et Ibn Majah)

Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit aussi : « *Allah a maudit le consommateur (de l'usure), le payeur, celui qui l'écrit et ceux qui refusent de payer la Zakat*. » (Ahmad et at-Tirmidi)

L'absence d'honnêteté

Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) a rapporté qu'un Bédouin a demandé au Messager d'Allah Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « Quand viendra l'Heure Dernière ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit « *Quand l'honnêteté disparaitra alors cherchent*

l'Heure Dernière. » Il demanda : « Ô Messager d'Allah, comment sera-t-elle perdue ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « *Quand l'autorité sera donnée à d'autres que ceux qui la méritent, attend toi à l'Heure*. »

L'avilissement des Arabes et de l'Islam

Abou Moussa a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *J'ai fait une supplication pour les Arabes et dit : « Ô Allah ! Quiconque d'entre d'eux te rencontre T'attestant, pardonne-lui durant sa vie. » C'est l'invocation d'Ibrahim et d'Isma'il ('aleyhim salam). Ce Jour, la Bannière de la Louange sera dans ma main et les plus proches de ma bannière de l'humanité ce jour seront les Arabes*. » (Al-Haythami, at-Tabarani)

Jabir (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Quand les Arabes sont humiliés, alors l'Islam sera humilié*. »

Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) a dit que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : *« L'Islam a débuté comme quelque chose d'étrange et deviendra de nouveau quelque chose d'étrange de la même manière qu'il a commencé. Bonnes nouvelles, alors, pour les étrangers* ! » (Mouslim, Ahmad et Ibn Majah)

Selon Ahmad et Ibn Majah, 'Abdallah Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) a ajouté :
« Quelqu'un demanda : « Ô Messager d'Allah, qui sont les étrangers ? » Il répondit : « *Les étrangers aux tribus*. »

Dans Ahmad, Sa'd Ibn Abi Waqqas (radhiyallahou 'anhou) a dit : « Bonne nouvelle aux étrangers quand les gens sont corrompus. »

Imam Ahmad et at- Tabarani ont rapporté un Hadith d'Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) qui dit : « Nous avons demandé : « Qui sont les étrangers, ô Messager d'Allah ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « *Quelques personnes parmi une multitude de viles personnes. Ceux qui leur désobéiront seront beaucoup plus nombreux que ceux qui leur obéiront*. »

Le refus de juger par ce qu'Allah a révélé

'Abdallah Ibn 'Amr Ibn al-'As (radhiyallahou 'anhoum) a rapporté qu'il a entendu le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « *L'Heure Dernière ne viendra pas avant qu'Allah retire Sa Shari'ah aux habitants de la terre n'y laissant rien de la terre hormis les païens qui ne reconnaissent ni bien ni n'objectent contre le mal*. »

Les gratte-ciels, la réduction du temps et les fréquents tremblements de terre

Al-Boukhari rapporte dans son *Sahih* d'après Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a déclaré : « *La Dernière Heure ne viendra pas avant que la science (islamique) ne soit retiré, les tremblements de terre fréquents, le raccourcissement du temps, l'apparition de tribulations et que les gens ne construisent de grands immeubles*. »

At-Tirmidi a rapporté un Hadith d'Anas Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou) qui a dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *La dernière heure ne viendra pas avant que le temps ne s'écoule rapidement si bien que l'année ressemblera au mois, le mois à la semaine, la semaine au jour, le jour à l'heure et l'heure comme l'éclat d'une flamme*. » »

At-Tabari a rapporté d'Abou Moussa al-Ash'ari (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *L'Heure Dernière n'arrivera pas avant que le que le temps passe rapidement et que la terre soit enroulée (les distances sembleront plus courtes).* »

Il est rapporté dans le *Sahih* d'al-Boukhari d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le temps passera vite et la science se perdra*. » Et selon une variante : « *Et l'action sera perdue, l'avarice répandu et il y aura beaucoup de meurtre*. »

Imitation de l'Occident

Al-Boukhari a rapporté d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Vous suivrez les coutumes de ceux qui vous ont précédé pas à pas et coudée par coudée au point que s'ils descendaient dans le trou d'un lézard vous les suivrez*. » Quelqu'un demanda : « Les juifs et les chrétiens, ô Messager d'Allah ? » Il répondit : « *Eux-même*. »

Al-Bazzar et al-Hakim ont rapporté d'Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Vous suivrez les coutumes de ceux qui vous ont précédé, centimètre par centimètre, pas à pas et coudée par coudée au point que si l'un d'entre eux devait descendre dans le trou d'un lézard vous y entrerez aussi. Même si un d'entre eux devait avoir des rapports avec sa mère, vous ferez de même*. »

At-Tabarani a rapporté d'Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Vous êtes comme les tribus d'Isra-il et vous suivrez leur chemin pas à pas jusqu'à ce qu'il n'y ait rien qu'ils n'ont que vous n'avez aussi et au point que les gens seront approchés par une femme et que l'un d'entre eux ira chez elle, s'allongera avec elle et reviendra ensuite chez ses amis et rira avec eux*. »
At-Tabarani a rapporté : « Parmi les Signes de l'Heure : l'apparition de la grossièreté et de l'indécence, quand les hommes se satisferont des hommes et les femmes des femmes et proliféreront les enfants adultérins. »
Le véritable honneur est de résister à toutes ces tribulations et d'imiter la plus noble des créatures, Muhammad, le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pour avoir la possibilité d'être compté parmi les « Étrangers, al-ghouraba », ceux qui guident quand les autres sont corrompus.
Et Allah Exalté a dit : « **En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment**. »
(Qur'an 33:21)

Les femmes habillées qui restent nues

Mouslim a rapporté dans son *Sahih* d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Il y a deux types des gens du Feu*

que je n'ai pas vus : les gens qui ont des fouets comme les queues de bœuf avec lesquelles ils battent les gens et les femmes habillées mais qui restent nues, avec des chignons comme les bosses de chameaux, qui sont inclinées (au mal) et incite leurs maris vers lui. Ils n'entreront pas dans le Jardin ni même sentiront son odeur bien que l'on puisse sentir son odeur à telle et telle distance. »

Ahmad a rapporté dans son *Mousnad* de 'Abdallah Ibn al-'Amr Ibn al-'As (radhiyallahou 'anhoum) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Durant les derniers jours de ma Communauté il y aura des hommes qui iront sur des selles qui les descendront aux portes des mosquées. Leurs femmes seront habillées mais nues avec leurs cheveux entassés au sommet de leurs têtes comme les bosses de chameau maigres. Maudissez-les car elles sont vraiment maudites.* »

Les avions tueurs et la terreur qu'ils inspirent

'Abd ar-Razzaq a rapporté : « *Malheur aux Arabes à cause d'un mal qui approche. Ailes ! Quelles ailes ! Long malheur aux ailes qui ont un vent dans lequel ils bougent, un vent produit par leur mouvement et un vent émergeant des côtés par leur mouvement.* » (*Al-Mousannaf* 11:352)

Les enregistreurs, les appareils d'espionnage et les bêtes sauvages parlantes

Ahmad a rapporté dans son *Mousnad* d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Par Celui qui a mon âme dans Sa Main, la Dernière Heure ne viendra pas avant que les animaux ne parlent aux gens ou que la lanière du fouet ou d'une sandale d'un homme parlent et lui disent ce que les gens ont dit après son départ.* » (Al-Hakim et At-Tirmidi, Hadith Hassan Sahih Gharib)

Selon d'autres sources, Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : *« Il y a des signes avant la Dernière Heure et parmi eux est l'homme qui sortira puis quand il reviendra, ses sandales et son fouet l'informera de ce que les gens ont dit en son absence.* »

L'élimination des savants

'Abdallah Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) a rapporté qu'il a entendu le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « *Allah n'enlèvera pas la connaissance après qu'Il vous l'a donné en l'arrachant (des cœurs). Il l'ôtera en enlevant les hommes de sciences avec leur savoir pour que seuls les ignorants restent si bien que les gens chercheront leur opinion et ils seront égarés et égareront les autres*. » (Al-Boukhari)

Le méprisable, le modeste et le noble

Ahmad, Abou Ya'la, at-Tahawi et at-Tabarani ont rapporté d'Anas Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah, (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Avant la Dernière Heure, il y aura des années de tromperie dans lesquelles on croira les menteurs tandis que les véridiques seront traités de menteurs, la confiance sera donnée aux traitres tandis que les véridiques seront traités de traître. La pensée traitre sera fié et la pensée fiable traîtresse et dans lesquelles, les méprisables parleront*. » On lui (sallallahou 'aleyhi wa sallam) demanda : « Que veut dire « par les méprisables ? » » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « *Les gens iniques qui parleront des affaires publiques*. »

Al-Bazzar et at-Thawri ont rapporté la même chose de 'Umar Ibn 'Awf (radhiyallahou 'anhou) avec la différence que lorsqu'on demanda au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) « Que veut dire « par les méprisables ? » » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « *Des souverains mauvais (méchants) qui parleront des affaires publiques*. »

At- Tahawi a dit : Il fut demandé « Que veut dire « par les méprisables ? » » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « *Ceux qui sont sans valeur*. » Et c'est ainsi qu'at-Tabarani l'a rapporté dans un Hadith narré par 'Awf Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou).

Ash-Shafi'i a rapporté d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) qui a dit que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Les années de tromperie viendront chez les gens durant lesquelles on croira les menteurs et démentira les véridiques, les traîtres sont*

fiés et les véridiques prit pour des traitres et dans lesquelles le méprisable parlera. » On lui demanda : « Qui sont les méprisables ? » Il répondit : « *Les hommes iniques qui parlent des affaires publiques*. »

At-Tabari a rapporté qu'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) a dit que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Par Celui qui a mon âme dans Sa Main, la Dernière Heure ne viendra pas avant que l'impudicité et l'avarice (la misère) se soient communs, les fiables prit pour des traitres et les traitres fiés, le noble détruit et le modeste triomphant*. » Ils demandèrent : « Ô messager d'Allah, qui est le noble et qui est le modeste ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « *Les nobles sont les vrais chefs et les gens insignifiants sont les modestes ceux qui sont sous les pieds des gens et inconnus*. »

Le Qur'an récité par les mécréants

Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah, (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Qur'an sera lu par des gens de ma Communauté qui traverseront l'Islam comme une flèche traverse sa proie*. » (Ahmad Ibn Hanbal)

Retour à l'idolâtrie

Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *La Dernière Heure ne viendra pas avant que le derrière des femmes des Banou Daws s'agitent autour de Dzoul Khoulayssah, l'idole que Daws avaient l'habitude d'adorer dans la Jahiliyyah*. »

'Aishah (radhiyallahou 'anha) a rapporté qu'elle a entendu le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « *La nuit et le jour ne passeront avant qu'al-Lat et al-'Ouzzah soient de nouveau vénérés*. » Elle demanda : « Ô Messager d'Allah, je croyais que lorsque Allah révéla : « **C'est Lui qui a envoyé Son Messager avec la bonne direction et la religion de la vérité, afin qu'elle triomphe sur toute autre religion, quelque répulsion qu'en aient les associateurs,** » (Qur'an 9:33) l'affaire était terminée. » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam)

répondit : « *Cela s'appliquera à ceux qu'Allah désire. Il enverra une brise douce qui provoquera la mort de tous ceux qui ont le poids d'un grain de graine de moutarde de conviction dans leur cœur et sera laissé en vie seuls les gens sans aucun bien en eux qui retourneront à la religion de leurs ancêtres.* »

L'abondance des richesses et des femmes

Abou Moussa al-Ash'ari (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Un temps viendra pour les gens qu'un homme sortira pour donner sa Sadaqah d'or et qu'il ne trouvera personne à qui la donner et quand un homme sera vu suivi par quarante femmes cherchant sa protection à cause du manque d'hommes et de l'abondance de femmes*. » (Al-Boukhari)

Anas (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Un des signes de la Dernière Heure est la disparition de la science, la propagation de la fornication et de l'ignorance et le vin sera bu. Il y aura un nombre si élevé de femmes qu'un homme en aura cinquante femmes à sa charge*. » (Al-Boukhari)

Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *La Dernière Heure ne viendra pas avant les richesses ne débordent parmi vous au point ou le riche s'inquiétera de ne trouver personne qui acceptera sa Sadaqah et que la personne à qui il l'offrira lui dira ; « Non, je n'en ai nul besoin*. » (Al-Boukhari et Mouslim)

Les tremblements de terre du à la fornication, la musique et l'alcool

Abou Moussa al-Ash'ari (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Des gens de ma communauté consommeront de l'alcool et lui donneront un autre nom, les instruments de musique seront joués pour eux et les chanteurs chanteront. Allah les engloutira par la terre et en fera des singes et des cochons*. » (Ibn Majah)

Fornication au milieu de la route

Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Un homme ira vers une femme et se couchera avec elle sur la route ou soulèvera son vêtement comme la queue d'un mouton est soulevée. Le meilleur et le plus excellent de gens ce jour seront ceux qui diront : « Si seulement vous vous dissimuliez derrière ce mur. » Et à cette époque un tel homme ressemblera à Abou Bakr et ' Umar.* » (Abou Ya'la)
Nous appartenons à Allah et à Lui nous revenons !

Désir de mourir

Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Ce monde ne prendra pas fin avant qu'un homme ne passe près d'un tombeau et s'y roule en disant : « Ô qu'aimerais-je être à la place de ce mort dans la tombe ! La religion n'est rien qu'affliction.* »

Abou Dzar (radhiyallahou 'anhou) a dit : « Le temps est pratiquement venu qu'une procession funéraire passe par un groupe des gens dans un marché, qu'un homme la voie et hoche sa tête en disant : « Ô que j'aimerais être à sa place ! » On lui demanda : « Ô Abou Dzar, est-ce dû à quelque chose de terrible ? » « Oui, » répondit-il.

Manque de sincérité dans Hajj

Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Ô Salman, quand les souverains feront le Hajj pour le plaisir, les riches pour le commerce, les pauvres pour la mendicité et les psalmodieurs pour être vus alors l'étoile avec une queue (comète) apparaîtra bientôt.* » (Ibn Mardawayh)

Manque d'humilité dans la prière et l'apparition d'innovateurs

Houdayfah (radhiyallahou ‘anhou) a dit : « *La première chose qui disparaitra de la religion sera l’humilité et la dernière chose sera la prière elle-même. L’Islam sera réduit petit à petit. Les femmes prieront alors qu’elles ont leurs règles et vous prendrez le chemin de ceux qui vous ont précédé exactement pas à pas et point par point. Ne suivez-donc pas leur voie et leurs erreurs. Ce la atteindra un point où deux groupes resteront et l’un dira : « Quel est le point de faire les cinq prières ? Ceux avant nous ont été égarés. Allah Exalté a dit : « **Et accomplis la Salat aux deux extrémités du jour et à certaines heures de nuit**. » (Qur’an 11:114) Il y a donc seulement trois prières ! L’autre groupe dira : « La foi de ceux qui croient en Allah ressemble à la foi des anges et il n’y parmi nous aucun mécréant ou hypocrite. » Il est du droit d’Allah de les réunir avec le Dajjal*. » (Al-Hakim)

La montagne d’or de l’Euphrate

Al-Boukhari a rapporté d’Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) que le Messager d’Allah, (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Le temps est pratiquement arrivé pour l’Euphrate de dévoiler un trésor d’or. Que quiconque soit présent n’en prenne rien*. »

Mouslim a rapporté d’Abou Hourayrah, (radhiyallahou ‘anhou) dans son *Sahih* : « La Dernière Heure ne viendra pas avant que l’Euphrate ne dévoile une montagne d’or pour laquelle les gens lutteront et quatre-vingt-dix-neuf de chaque cent seront tués. »

L’Euphrate est un fleuve qui traversent la Turquie sur 710 kilomètres, la Syrie sur 440 kilomètres et l’Iraq sur 1060 kilomètres avant finalement de rejoindre le Tigre et se jeter dans le Golfe Arabe. L’Heure Finale ne viendra pas avant que l’Euphrate ne dévoile une montagne d’or pur (non pas de pétrole) pour laquelle les gens s’entretueront et pour laquelle un très grand nombre périra. Les Musulmans devront à tout prix l’éviter. Comment cette montagne d’or sera dévoilée et dans quel pays seul Allah à Lui les Louanges et la Gloire en est plus informé.

Rareté de la vraie fraternité, dirhams légaux et connaissance utile

‘Abdallah Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) a rapporté que le Messager d’Allah, (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Les choses les plus rares à trouver vers la fin des temps seront un dirham licite et un frère en qui ont peu avoir confiance*. » (Abou Nou’aym)

Quelque chose de similaire est rapporté par Abou Nou’aym et at-Tabarani : « *Un temps viendra où il n’y aura rien de plus dur à trouver que trois choses : un frère intime, un dirham légal et une Sounnah pratiquée*. »

Houdayfah (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté que le Messager d’Allah, (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *La Dernière Heure ne viendra pas avant qu’Allah rende rare trois choses : un dirham de source licite, une science utile et un frère en Allah* ». (Kanz al-‘Oummal)

L’apparition de mauvais traits parmi les Musulmans

On lui (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) demanda : « Quels sont-ils, ô Messager d’Allah ? » Il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) répondit : « *Quand le butin sera pris à tour de rôle (par des groupes particuliers), que les dépôts confiés seront pris comme butin, la Zakat comme une pénalité, l’homme obéira à sa femme et désobéira à sa mère, l’homme sera aimable envers son ami et dur envers son père, les voix s’élèveront dans les mosquées, quand le leader des gens sera le pire d’entre eux, quand l’homme sera honoré par crainte de son mal, que le vin sera bu, la soie portée, l’apparition des chanteurs et des instruments à cordes et quand les derniers de cette communauté maudiront les premiers. Attendez-vous alors à ce moment-là à un vent violent ou une fissure de la terre le fait d’ouvrir de terre ou à une transfiguration*. » (At-Tirmidi)

Les nouvelles maladies et autres afflictions

‘Ata' Ibn Abi Rabah (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté : « Nous étions avec ‘Abdallah Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) quand un jeune homme de Basra arriva, demanda quelque chose et dit : « Vous en informerai-je ? » Puis dit : « Une fois nous étions dix d’entre nous avec le Messager d’Allah, (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dans sa mosquée : Abou Bakr, ‘Umar, ‘Uthman, ‘Ali, Ibn Mas’oud, Houdayfah, Abou Sa’id al-Khoudri, un autre homme et

moi-même quand un jeune homme des Ansars arriva et salua le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) puis resta debout et demanda : « Ô Messager d'Allah, quels sont les meilleurs croyants? » Il répondit : « *Ceux qui ont le meilleur caractère*. » Il demanda à nouveau : « Quels croyants sont les plus perspicaces ? » Il dit : « *Ceux qui se souviennent le plus de la mort et s'y préparent de manière continue avant qu'elle ne vienne chez eux*. »
Le jeune homme resta silencieux et le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) se tourna vers nous et dit : « *Chaque fois que la fornication apparaît parmi les gens, des épidémies inconnues de leurs ancêtres et la famine apparaissent chez eux. Quand ils falsifient (trompe) la mesure et le poids, ils sont affligés par la sécheresse, de grandes épreuves et par la tyrannie de ceux qui les gouvernent. Quand ils refusent de payer la Zakat due sur leur propriété, ils sont privés de pluie et n'étaient-ce les animaux, il ne pleuvrait pas du tout. Quand ils rompent le pacte d'Allah et de Son Messager, le pouvoir est donné à leurs ennemis qui les dépouillent de leurs biens. Quand leurs Imams ne jugent par le Livre d'Allah, Allah les monte les uns contre les autres*. »

A propos de ceux qui renient l'apparition du Dajjal

Après avoir donné un aperçu sur la situation mondiale des êtres humains et dans quel état ils seront à l'aube de la sortie du Dajjal, nous pouvons désormais mieux comprendre pourquoi son épreuve sera la plus terrible que la terre connaitra depuis l'apparition d'Adam ('aleyhi salam) sur la terre.

Si la situation des êtres humains sera à cette époque l'une des plus pénibles et plus misérables qu'ils ont connu en plus du fait de cette sensation d'apathie et de mort imminente qui plane sur eux, le Dajjal viendra avec en plus ce qui apparait comme des grands pouvoirs et des exploits miraculeux qu'Allah créera pour lui ce qui confondra les esprits et rendra les gens intelligents perplexes si bien qu'un très grand nombre de gens le suivront.

Tous avons rapporté un très grand nombre d'Ahadith qui indiquent clairement de manière Tawatou' (rapporté par un si grand nombre de personne différentes qui n'ont pas pu s'entendre sur un mensonge) que le Dajjal apparaîtra à la fin de temps, qu'il est un individu réel à qui Allah donnera ce qu'Il veut de grands exploits miraculeux.

Malgré cela certaines personnes affirment que le Dajjal est juste un symbole d'histoires superstitieuses, de tromperie et d'actes honteux. Aussi un symbole du mensonge et plus grave encore, qu'il ne s'agit pas d'une réelle personne descendant des enfants d'Adam. Et ils interprètent faussement les Ahadith en changeant leur sens évident sans preuve circonstancielle.
Nous avons aussi entendu dire que le Dajjal est en fait une métaphore pour désigner la télévision et que son antenne représente ses cheveux bouclés. Des affirmations toutes aussi stupides les unes que les autres.

De même certains démentent les exploits miraculeux qui seront de véritables événements qu'il exécutera et ne sont pas des illusions erronées ou des déformations erronées de la vérité, comme certains savants le prétendent même si le Dajjal utilise des artifices ou des moyens technologiques ce qui a poussé certains autres savants à réfuter que le Dajjal puisse accomplir des exploits miraculeux qui serait contraire selon eux à la Sounnah et aux Lois d'Allah.

Nous leur dirons que les Ahadith qui sont mentionnés concernant les exploits miraculeux du Dajjal sont établis et authentiques, qu'il n'est pas permis de les réfuter ou de les interpréter faussement et qu'il n'y a en eux ni confusion et ni contradiction.

Al-Qadi 'Iyad a dit : « Ces Ahadith que les Musulman et d'autres ont mentionnés concernant l'histoire du Dajjal sont une preuve pour la voie (Madhhab) des gens de la vérité. A propos de la crédibilité de son existence, c'est un individu réel, par qui Allah évaluera Ses serviteurs.
Il lui permettra d'exécuter des choses qui sont des choses que seul Allah le Très Haut est capable de faire. Il lui permettra d'exécuter des choses qui ont été décrétées par Allah le Très Haut. Comme redonner la vie à celui qu'il tuera, l'apparence de la splendeur de la terre et de la fertilité avec lui, son paradis, son feu et ses deux rivières. Les trésors de la terre qui le suivront, son ordre au ciel de pleuvoir et il pleuvra et la terre et la terre produira ses végétaux. Tout de cela se produira selon la volonté, la capacité et le pouvoir d'Allah, le Très Haut. Puis après tout cela, Il l'invalidera de sorte qu'il ne sera plus capable de tuer cet homme ou n'importe qui d'autre et annulera ses affaires puis 'Issa ('aleyhi salam) le tuera. Et Allah raffermira ceux qui croient. C'est la voie d'Ahl as-Sounnah, de tous les savants d'Ahadith, des juristes (fouqaha), des experts et des investigateurs. »

Contrairement aux khawarije, aux jahmiyah, à certains mou'tazilah et d'autres en dehors d'eux qui le renient et prétendent que son affaire est fausse et qu'il n'existe pas vraiment. Quant à ceux qui prétendent que ses exploits miraculeux sont des fables et des illusions sans aucune réalité, soutenant que s'ils étaient réels alors les miracles des Prophètes ('aleyhim salat wa salam) n'auraient pas été attestés. Ses exploits miraculeux seront l'évidence pour lui (d'être un prophète) et il réclamera la divinité malgré son aspect déficient, de son incapacité d'enlever les défauts de ses yeux et d'enlever l'évidence de son incrédulité écrite entre ses yeux. Il ne trompera personne sauf les gens du commun en dépit de tous ceux-ci et d'autres en plus d'eux qui lui prouveront que sa revendication est fausse. Ils croiront seulement en lui pour satisfaire leurs besoins et à cause de la pauvreté désirant rester en vie ou en dissimulant leur pensée par peur de son mal. Car ce sera assurément, une grande épreuve et un tourment qui rendra les gens confondus. De même, il voyagera si rapidement partout sur la terre qu'aucun endroit ne lui échappera sans pour autant rester trop longtemps à chaque endroit pour que les faibles d'esprits ne puissent s'interroger sur son état, sa condition et les évidences des choses se produisant en lui et sa déficience. Ainsi comment pourrait-il être cru par celui qui croit en lui dans ces circonstances ?
Pour cette raison tous les Prophètes ont mis en garde les nations contre sa Fitnah et les ont informés de sa déficience et des preuves de sa fausseté.
Quant aux gens sains, ils ne seront pas trompés par lui et ils ne seront non plus abusés par ses exploits miraculeux.

A cette époque, le moindre que l'on puisse lui demander est de dire : « Ô toi qui prétend être le créateur des cieux et de la terre ! Arrange-toi d'abord et corrige tes défauts physiques. Et si tu prétends que le Créateur ne crée rien en lui-même, enlève (au moins) alors ce qui est écrit entre tes yeux.

Ibn 'Arabi a dit : « Les grands signes qui apparaîtront entre les mains de Dajjal, comme la descente de la pluie et la fertilité pour celui qui croit en lui et la sécheresse pour celui qui le rejette. Les trésors de la terre qui le suivront, ce qu'il a du paradis et du feu et les fleuves coulant seront des lourdes épreuves d'Allah et une grande tribulation par qui les sceptiques périront et ceux qui ont la certitude (yaqin) seront sauvés tout comme l'homme ferme. Toutes ces choses sont redoutés et pour cette raison le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Il n'y a aucune épreuve plus grande que la Fitnah du Dajjal*. »

Protections contre les épreuves du Dajjal

Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a montré à son Oummah comment se protéger de la Fitnah d'al-Massih ad-Dajjal et nous a donné sa description exacte.

Voici quelques-unes des directives prophétiques, que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a enseigné à sa Oummah, pour qu'elle puisse être protégé contre cette terrible Fitnah :

1 - S'accrocher à l'Islam.

S'équiper de l'Iman en ayant connaissance des Noms Exaltés et des Attributs d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, Qui n'a ni partenaire et ni associé.

Par conséquent, celui qui connait cela, saura et reconnaîtra avec certitude que le Dajjal n'est rien qu'un homme qui mange et boit (sous-entendu va au toilette et dégage donc des odeurs fétides de ses orifices pour être clair !) comme le reste des gens, tandis qu'Allah, le Très Haut n'est soumis à aucune imperfection ni n'a besoin de manger et de boire. Il se rendra compte que Dajjal est borgne tandis qu'Allah, 'Azza wa Jalla, ne n'est pas ; que personne ne verra son Seigneur jusqu'à ce qu'il meure puisque la nature fragile du corps humain terrestre ne le permet pas mais que le Dajjal sera vu par tous les gens, tant les croyants que les mécréants lorsqu'il émergera.

2. En cherchant protection auprès d'Allah contre la Fitnah du Dajjal, surtout dans la prière et les invocations comme cela est rapporté dans un grand nombre d'Ahadith authentiques comme ceux qui suivent :

Oumm al-Mou'minin 'Ayshah (radhiyallahou 'anha), la femme du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), a rapporté qu'il avait l'habitude de dire dans ses prières : « *Ô Allah, je cherche protection auprès de Toi contre le tourment de la tombe et je cherche protection auprès de Toi contre la Fitnah du Dajjal*... » (Al-Boukhari, Mouslim, an-Nassa'i)

Mous'ab a rapporté que Sa'd avait l'habitude de recommander cinq choses en disant que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) avait l'habitude de les recommander et parmi elles : « *Je cherche Ta protection contre la Fitnah d'ad-Dounya (Fitnah ad-Dajjal).* » (Al-Boukhari)

Et, en employant le mot Dounya sans restriction pour le Dajjal est une indication que la Fitnah du Dajjal est la plus grande de toutes les épreuves et tribulations à paraitre dans la Dounya.

Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Lorsque l’un de vous est (à la fin du) dans le Tashahoud, qu’il cherche la protection d’Allah contre quatre affaires, en disant : « Ô Allah, je me refugie auprès de Toi contre le tourment de l’Enfer, contre le châtiment de la tombe, contre les tentations de la vie et de la mort et contre le mal de la Fitnah du Dajjal*. »

As-Safarani dit : « « Il est essentiel que chaque savant répande les Ahadith concernant le Dajjal parmi les enfants, les femmes et les hommes. Car, parmi les signes de son apparition (proche) est que sa mention sera oubliée sur les chaires (manabir). »

A cet égard, Mous’ab Ibn Jathamah a déclaré que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Dajjal n’apparaitra que lorsque les gens négligeront ou ignoreront sa mention et que les Imam cesseront de le mentionner sur les Manabir (chaires).* » (Narration authentifiée par al-Haythami dans *Majmou’ az-Zawahid*)
Puis il poursuit en disant : « Surtout à notre époque où les épreuves et les tribulations se sont allongés et les grandes calamités ont augmenté. Les caractéristiques distinctives de la Sounnah Prophétique ont été effacées et sont devenus comme des innovations (pour les gens). Ainsi, une innovation est comme une loi à suivre et il n’y a de force et de puissance qu’en Allah, le Très Haut, le Majestueux. »

3. En mémorisant certains Versets de la Sourate al-Kahf.
Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) nous a ordonné de réciter les 10 premiers versets de la Sourate al-Kahf sur le Dajjal et selon certaines autres narrations les dix derniers versets.
Mouslim a rapporté un long Hadith d’an-Nawwas Ibn Sam’an ou le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Quiconque d’entre vous le rencontre (le Dajjal), qu’il lisse sur lui les premiers versets de la Sourate al-Kahf.* »

Abou Darda a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Quiconque mémorise les dix premiers Versets de la Sourate al-Kahf sera protégé du Dajjal (de sa Fitnah).* » (Mouslim)

Shou'bah a dit « (Qu'ils sont) des Versets concluant la Sourate al-Kahf. » (Mouslim)

4. Fuir le Dajjal et rester loin de lui.

Les plus excellents endroits sont Makkah ou Madinah dans lesquels le Dajjal n'entrera pas comme cela a été rapporté dans maints Ahadith.

Il est crucial que lorsque le Dajjal apparaitra que chaque Musulman reste le plus loin possible de lui en raison de la grande confusion qu'il provoquera et des exploits miraculeux qu'il aura avec lui et qu'Allah provoquera par ses mains pour éprouver les gens. Les gens devront surtout éviter de le regarder de quelque manière que ce soit. Une personne s'approchera de lui croyant être ferme et plein d'Iman mais par succombera, croira en lui et finira par le suivre. Nous demandons à Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, protéger ainsi que tous les Musulmans de sa Fitnah, amine.

L'Imam Ahmad, Abou Daoud et al-Hakim ont rapporté d'Abou Douhama qu'il entendit 'Imran Ibn Houssayn (radhiyallahou 'anhou) dire que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Que quiconque entend parler du Dajjal reste loin de lui. Car par Allah, un homme s'approchera de lui se considérant être un croyant ferme mais finira par croire en lui et le suivre. En raison du grand égarement qu'il causera et des doutes qu'il provoquera*. »

La destruction du Dajjal

La destruction du Dajjal aura lieu par les mains du Massih 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam), comme cela est rapporté dans des Ahadith authentiques. C'est parce que le Dajjal submergera le monde entier excepté Makkah et Madinah. Ses partisans seront abondants et répandront sa Fitnah partout si bien que personne n'y échappera sauf un petit nombre des croyants. Alors, 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) descendra au minaret de l'est à Damas. Les serviteurs croyants d'Allah se rassembleront autour de lui et ils voyageront ensemble pour chercher le Dajjal qui se dirigeait vers Bayt al-Maqdis (Jérusalem) au moment de la descente de 'Issa

(‘aleyhi salam). ‘Issa le rattrapera à la porte de Loud, près de Bayt al-Maqdis en Palestine, un important centre de transport tant aérien que ferroviaire ou se trouve actuellement les plus grandes industries aéronautique et militaire du pays fantôme.
Quand le Dajjal verra ‘Issa (‘aleyhi salam), il commencera à fondre, comme le sel se dissout dans l’eau. Sur ce ‘Issa Ibn Maryam lui dira : « En vérité j’ai pour toi un coup fatal, que je ne louperais pas. »
Alors ‘Issa (‘aleyhi salam) le rattrapera (le saisira) et le tuera avec sa lance. Ses partisans (du Dajjal) seront vaincus puisque les croyants les suivront et les tueront au point que les arbres, les roches et les pierres diront : « Ô Musulman, ô serviteur d’Allah, il y a un juif derrière moi, viens et tue le, excepté al-Gharqad (pin) qui est l’un des arbres des juifs. »

Quant aux Ahadith concernant la destruction du Dajjal et de ses disciples, ils sont nombreux point n’est donc la peine de les rapporter puisque nous l’avons déjà fait.

La descente de ‘Issa Ibn Maryam (‘aleyhi salam)

Avant de parler de la descente de ‘Issa Ibn Maryam (‘aleyhim salam), il serait d’abord plus approprié de se familiariser avec ses descriptions comme dans les textes législatifs.
Sa description selon les narrations :
- C’est est un homme d’une hauteur moyenne, ni grand ni petit, de teint rougeâtre avec une large poitrine et des cheveux frisés ou raides peignés dépassant ses oreilles et s’étendant entre ses épaules.

La sagesse derrière la descente de ‘Issa Ibn Maryam et de personne d’autre que lui

Certains savants ont cherché la sagesse derrière la descente de ‘Issa (‘aleyhi salam) à la fin de temps à l’exclusion de tous les autres Prophètes et aboutirent à certaines conclusions :
- Une réfutation à la (fausse) revendication des juifs et des chrétiens qu’ils ont tué ‘Issa (‘aleyhi salam). Par conséquent, Allah Exalté soit-Il dévoilera (en détail) leur mensonge et qu’(en réalité) Jésus, Fils de Marie (‘aleyhi salam) les tuera eux et leur chef, le Dajjal. Al-Hafiz Ibn Hajar a favorisé cette explication sur toutes les autres.

- Que la descente de ‘Issa (‘aleyhi salam) du ciel est dû au fait que son temps fixé (pour sa mort) est proche afin qu’il puisse être enterré sur la terre. Car il n’y a aucune créature provenant du sol sans qu’elle ne doive y revenir. Ainsi, pour cette raison sa descente coïncide avec l’apparition de Dajjal qu’il doit tuer. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire a dit dans Son Noble Livre : « **C’est d’elle (la terre) que Nous vous avons créés, et en elle Nous vous retournerons, et d’elle Nous vous ferons sortir une fois encore**. » (Qur’an 20/55)
Ce verset prouve aussi qu’il n’y aura nulle conquête spatiale ou que les humains iront vivre sur d’autres planètes.

- Pour réfuter les chrétiens et rendre évident leurs mensonges et leurs fausses affirmations sur le christianisme.
Allah abolira toutes les religions falsifiées à son époque et seul l’Islam restera. Ainsi ‘Issa (‘aleyhi salam) brisera la croix, éliminera les porcs et abolira la Jizyah.

Par quoi jugera ‘Issa Ibn Maryam (‘aleyhi salam)

‘Issa Ibn Maryam (‘aleyhi salam) jugera par la législation de Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et sera l’un de ses disciples puisqu’il ne descendra pas avec une nouvelle législation, l’Islam étant la dernière de toutes les religions qui ne sera abrogée qu’avec l’Heure.
‘Issa Ibn Maryam (‘aleyhi salam) sera un souverain parmi les souverains de cette Oummah (qui ont déjà précédé) qui relancera l’affaire de l’Islam puisqu’il n’y aura plus de nouveau Prophète après Muhammad le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam).

Mouslim a rapporté d’Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Comment serez-vous quand ‘Issa Ibn Maryam descendra parmi vous et que votre Imam sera (un) parmi vous* ! »
Alors, je dis (l’orateur est al-Walid Ibn Mouslim) à Ibn Abi Dzab : « Al-Awza’i a rapporté de Zouhri, de Nafi’, d’Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) : « ... et que votre Imam sera (un) parmi vous. »
Ibn Abi Dzab demanda : « Sais-tu ce que signifie les mots « et que votre Imam sera (un) parmi vous ? » Je répondis : « Explique-moi. » Il répondit : « Qu’il vous guidera selon le Livre de votre Seigneur, l’Exalté le Majestueux et la Sounnah de votre Prophète. » »

De plus, Jabir Ibn ‘AbdAllah (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté qu’il entendit le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dire : « *Un groupe de mon peuple ne cessera pas de combattre selon la vérité et prédominera jusqu’au Jour de la Résurrection. Il dit : « ‘Issa Ibn Maryam descendra et leur chef l’invitera à venir les guider dans la prière mais il répondra : « Certains d’entre vous ont été fait leader sur d’autres, un honneur d’Allah pour cette Oummah*. »

Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Il n’y a aucun Messager d’Allah (qui viendra) après moi » et il a aussi dit : « Je suis al-‘Aqib,* » voulant dire le dernier des Prophètes et leur sceau.
Par conséquent, il est interdit de croire que ‘Issa (‘aleyhi salam) descendra comme un Messager d’Allah avec une nouvelle législation en plus de celle de notre Prophète Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). Au contraire, quand il descendra, il sera parmi les disciples de Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) comme il nous a (déjà) informé quand il dit à ‘Umar : « Si Moussa (‘aleyhi salam) était vivant, il ne lui serait pas permis (de diriger), mais seulement de me suivre. » Ce qui prouve aussi que la religion fut toujours une.
Donc, quand il descendra, il sera préalablement informé par Allah Exalté avant qu’il ne descende du ciel de tout ce qu’il a besoin (de connaitre) sur cette Shari’ah (législation) pour juger (et régner) parmi les gens et agir lui-même en conséquence. Par conséquent, les croyants se rassembleront autour de lui et le feront un juge sur eux-mêmes.
De même, suspendre la gouvernance islamique est interdit puisque la poursuite de la vie mondaine doit être conforme à l’obligation islamique jusqu’à ce que le mot « Allah, Allah » ne soit plus prononcé sur la terre.
En outre, ce qui prouve que l’obligation religieuse restera après la descente de ‘Issa (‘aleyhi salam) est sa prière au côté des Musulmans, son Hajj et son Jihad contre les mécréants.

Quant à sa prière avec les Musulmans et ses combats contre les mécréants et les partisans du Dajjal, elles sont rapportées dans plusieurs narrations.

Quant à son Hajj, il est rapporté dans le *Sahih Mouslim* de Handalah al-Aslami, d’Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Par celui entre les Mains de Qui est mon âme, Ibn Maryam fera certainement at-Tahlil*

de la manière de Rouwha comme un Hajj ou comme un Mou'tamir ou les combinant les deux. »

En ce qui concerne l'abolition de la Jizyah des mécréants par 'Issa ('aleyhi salam) malgré sa législation dans l'Islam avant sa descente, ce n'est pas une abrogation de la prescription juridique de la Jizyah en tant que nouvelle législation apportée par 'Issa ('aleyhi salam) puisque la prescription légale de lever la Jizyah est restreinte à la descente de 'Issa ('aleyhi salam), comme l'a informé notre Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) en disant que la Jizyah sera abrogé, quand il dit : « *Par, Allah, 'Issa Ibn Maryam descendra en tant que juge juste et il brisera la croix, exterminera les porcs et abolira la Jizyah*. »

Comme nous l'avons rapporté, 'Issa ('aleyhi salam) restera sur terre entre sept et 40 ans selon les narrations avant de décéder et son époque, sera une période de paix, de sécurité et de prospérité. Allah, 'Azza wa Jalla, enverra durant son époque une pluie abondante. La terre sortira ses fruits et ses bénédictions, la richesse sera abondante et la haine mutuelle, l'envie et l'inimitié disparaîtront.

LE DAJJAL & LE RETOUR DE JESUS

Youssouf Ibn ‘Abdallah Ibn Youssouf al-Wabil

Traduit en Anglais par Abou ‘Abdallah

Traduit en Français par ‘Abd al-Hakim Boutrif

« Il n’y a eu aucune affliction ni n’en aura de plus grande que celle du Dajjal jusqu’à ce que l’heure soit établie. »

Ahmad (3/292)

La signification du mot Massih

Abou ‘Abdallah al-Qourtoubi (rahimahoullah) évoqua vingt-trois opinions concernant la dérivation de ce mot (Voir : *At-Tadzkirah* (p.679)) ; tandis que l’auteur d’al-Qamous l’étendit à cinquante. (Voir : *Tartib al-Qamous* (4/ 239). L’auteur d’al-Qamous déclara avoir mentionné ces opinions dans son livre : *Sharh Mashariqoul al-Anwar* et autres.)

Ce mot est appliqué à quelqu’un qui est soit très véridique soit à quelqu’un qui est un menteur habituel égaré.

Par conséquent, al-Massih (Messie) ‘Issa Ibn Maryam (‘aleyhi salam) est le très véridique ; tandis qu’al-Massih ad-Dajjal est le menteur habituel égaré.

Ainsi Allah a créé deux messies, les deux sont en contraste complet l’un avec l’autre.

‘Issa Ibn Maryam (Jésus, fils de Marie) est le Massih de la guidance qui guérit les aveugles, les lépreux et donné la vie aux morts par la permission d’Allah, Exalté et loué soit-Il. Alors que le faux messie (al-Massih ad-Dajjal, qu’Allah le maudisse, est le messie de l’égarement qui soumettra l’humanité à des épreuves et des tribulations, au moyen des signes qui lui seront donnés. Par exemple, faire tomber la pluie, raviver la terre avec de la végétation et d’autres miracles en plus de ceux-ci.

De plus le Dajjal est appelé al-Massih parce qu’un de ses yeux est mamsouh (littéralement « essuyé » ; lissé ou écorché) ou parce qu’il parcourra la terre (entière) (yamsahou) en quarante jours. (Voir : *An-Nihayah fi-gharibi-hadith* (4/326-327) et *Lissan al-‘Arab* (2/594-595))

Le premier point de vue est plus correct, en raison de ce qui est mentionné dans le Hadith rapporté par Mouslim (rahimahoullah) d'Anas Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou), qui dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Dajjal sera borgne (mamsouh) d'un œil et entre ses yeux sera écrit kafir*. » (*Sahih Mouslim* : Kitab al-Fitan wa 'asharat as-Sa'ah, bab dhikr ad-Dajjal, (18/61) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*)

Le sens du mot ad-Dajjal

Quant au mot ad-Dajjal, il est tiré de leur dicton : « Dajjala al-ba'ir (il goudronna le chameau), c'est-à-dire qu'il le badigeonna et l'enduit de goudron. D'où son sens originel est mélange, donc on dira : « dajala » il enduisit et mélangea (Voir : *Lissan al-'Arab* (11/236-237) et *Tartib al-Qamous* (2/152)). Par conséquent, le Dajjal est celui qui mélange et confond (la vérité avec le mensonge), qui ment par habitude et aussi qui vient avec des exploits miraculeux.

De plus, le mot est sur la mesure de (fa'ala) qui est l'une des formes (en arabe) qui expriment faire l'action du verbe original intensément. Par conséquent, la tromperie et les mensonges du Dajjal seront sévères et en abondance. (Voir : *An-Nihayah fi-gharibi-hadith* (2/152))

Son pluriel est Dajjaloun et selon l'Imam Malik (rahimahoullah), Dajajila, qui est un pluriel brisé. (Voir : Lissan al-'Arab (11/236))

Al-Qourtoubi mentionna que le mot Dajjal dans la langue (arabe) est appliqué dans dix sens différents. (Voir : *At-Tadzkirah* (p.657))

De plus, le mot Dajjal est devenu un nom si distingué qu'il est appliqué uniquement au Massih menteur borgne, si bien que lorsque Dajjal est mentionné, rien d'autre ne vient à l'esprit.

Il est aussi appelé Dajjal car il couvre la vérité de mensonge ou parce qu'il couvre et dissimule son incrédulité (koufr) aux gens par le mensonge, la falsification (de la vérité) et la

tromperie. On dit aussi qu'il couvre l'affaire via le grand nombre de ses assemblées (les gens qui croiront en lui et le suivront). (Voir : *Lissan al-'Arab* (11/236-237) et *Tartib al-Qamous* (2/152))

Et Allah sait mieux.

Les descriptions du Dajjal et les narrations le concernant

Le Dajjal sera un homme parmi les fils d'Adam. Il a de nombreuses descriptions, comme c'est le cas dans les Ahadith, afin de familiariser les gens à son sujet et de les avertir de son mal. Ainsi, quand il apparaîtra, les croyants le reconnaîtront et ne succomberont pas à sa fitnah[1]. Au contraire, ils auront une connaissance exacte de ses descriptions, dont le Véridique (le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam)) nous a informés. Ces descriptions le distingueront des autres. Il ne trompera que l'ignorant dont la misère a été décrétée. Nous demandons à Allah de nous préserver.

De ces descriptions :
- Il sera un jeune homme,
- Avec un teint vermeil (rougeâtre),
- Le plus énorme (pas nécessaire en hauteur),
- De petite taille,
- Les pieds tournés vers l'intérieur.
- Des cheveux bouclés épais,
- Un front large,
- Un haut de la poitrine extrêmement large,
- Bossu,

[1] Fitnah : pluriel. Fitan, épreuves, tribulations, guerre civile. La fitnah (épreuve, tribulation) du Dajjal sera la plus grande fitnah jamais vue, depuis l'époque ou Allah créa Adam jusqu'au début du Jour du Jugement, et ce sera à cause du pouvoir qu'Allah lui permettra d'avoir, d'accomplir de grands miracles qui étonneront et confondront les gens. Il y a des Ahadith qui décrivent comment il aura un « paradis » et un « enfer » mais son paradis sera en fait un enfer, et vice versa. Il aura des fleuves d'eau et des montagnes de pain. Il ordonnera au ciel de pleuvoir, et il pleuvra ; et il ordonnera à la terre de produire ses produits, et elle produira ses produits. Les trésors de la terre le suivront et il parcourra la terre à grande vitesse, comme la pluie poussée par le vent.

- Borgne ou l'œil droit défectueux (mamsouh), cet œil ne sera ni (na'tiah) globuleux (de son orbite) ni (jahrau) enfoncé (dans son orbite) mais ressemblera plutôt à un raisin flottant.
- Sur son œil gauche, il y aura un épais morceau de peau (zafarah, un morceau de chair, qui pousse de la partie externe de l'œil qui s'étend parfois jusqu'à la partie noire (de la pupille) et la recouvre. Voir *an-Nihayah-fi-gharibi al-hadith* (3/157 et 4/279))
- Il sera écrit entre ses yeux Ka, fa, ra ou (K-F-R), en séparé (lettre arabe) ou « kafir » (lettres attachées) qui seront lu par tout Musulman, lettré ou illettré.
- Une autre de ses descriptions sera qu'il sera un homme stérile sans enfant qui lui sera né.

Voici quelques narrations authentiques dans lesquelles les descriptions ci-dessus sont mentionnées.
Elles font aussi partie des preuves (dalil) qui prouvent que le Dajjal apparaîtra (définitivement) :

1. De 'Abdallah Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) qui a dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Pendant que je dormais, je me suis vu en train de faire le Tawaf autour de la Ka'bah quand j'ai vu un homme noir aux cheveux raides, debout entre deux autres hommes, avec de l'eau coulant de sa tête. J'ai demandé : « Qui est-ce ? » Ils dirent : « Le fils de Maryam. » Puis je me suis retourné et j'ai vu un homme au teint roux, bien bâti, aux cheveux bouclés, borgne de l'œil droit, avec son œil ressemblant à un raisin flottant. J'ai demandé : « Qui est-ce ? » Ils dirent : « C'est le Dajjal. » La personne qui lui ressemble le plus est Ibn Qatan*. »
Sahih al-Boukhari, Kitab al-Fitan, bab dhikr ad-Dajjal, (13/90) et *Fath al-Bari*. *Sahih Mouslim*, Kitab al-Iman, bab dikr al-Massih Ibn Maryam wal-Massih ad-Dajjal (2/237) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.
Ibn Qatan : Son nom est 'Abd al-'Ouzzah Ibn Qatan Ibn 'Amr al-Khouza'i. Sa mère était Hala Bint Khouwaylid, il n'avait pas de compagnie et mourut dans la Jahiliyyah. Quant à ce qui est rapporté, il dit au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « Est-ce que ma ressemblance avec lui me fera du tort ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « *Non, tu es Musulman et il est un kafir*. »
C'est un ajout faible de la narration d'al-Mas'oudi qui l'a confondit avec une autre narration. Voir *Taliq Ahmad Shakir 'ala Mousnad Ahmad* (15/30-31), *Al-Isabah fi Tamyyiz as-Sahabah* (4/239) et *Fath al-Bari* (6/477, 13/101)

2. Il a également été rapporté d'Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) mentionné le Dajjal aux gens et dit : « *Assurément Allah, le Très- Haut, n'est pas borgne cependant le faux messie (al-massih ad-dajjal) est en effet borgne, aveugle de son œil droit avec son œil ressemblant à un raisin flottant*. »
Sahih al-Boukhari, Kitab al-Fitan, bab dhikr ad-Dajjal, (13/90) avec *al-Fath al-Bari*. *Sahih Mouslim*, Kitab al-Fitan wa 'asharat as-Sa'ah, bab dhikr ad-Dajjal (18 /59) avec *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

3. Dans le long Hadith[1] rapporté par an-Nawwas Ibn Sam'an (radhiyallahou 'anhou), il est dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) mentionna le Dajjal un matin. Parfois

[1] An-Nawwas Ibn Sam'an (radhiyallahou 'anhou) a rapporté : « Un matin, le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) mentionna le Dajjal et réduisit son importance avant d'augmenter sa gravité (à cause des épreuves associées à lui) si bien que nous crûmes qu'il était dans le groupe qui se trouvait dans la palmeraie. Quand nous sommes allés chez lui, il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) le savait et dit : « *Quelle est votre affaire* ? « Nous dimes : « Ô Messager Ô d'Allah, un matin tu mentionnas le Dajjal et réduisit son importance avant d'augmenter sa gravité si bien que nous crûmes qu'il était dans un groupe (qui vit) parmi dans la palmeraie. » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Je crains pour vous autre que le Dajjal. S'il sort alors que je suis parmi vous, je serais son adversaire en votre nom. S'il sort et je ne suis pas parmi vous, chaque personne sera son propre défenseur. Et Allah est mon Calife sur chaque Musulman* (leur Gardien et Protecteur). *Il* (le Dajjal) *est un jeune homme avec les cheveux extrêmement bouclés (frisés), son œil est effacé et je dis qu'il ressemble 'à Abd al-'Ouzzah Ibn Qatan. Que celui d'entre vous l'atteint, lise sur lui le début de Sourate al-Kahf* (La Caverne, Qur'an 18). *Il émergera d'une région frontalière entre la Syrie et l'Iraq et répandra rapidement la corruption à droite et il étendra la corruption rapidement à gauche. Ô serviteurs d'Allah, soyez ferme*. » Nous dimes : « Ô Messager d'Allah, combien de temps restera-t-il sur la terre. » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Quarante jours ; un jour* (de ses jours) *semblable à une année, un jour semblable à un mois, un jour semblable à Joumou'ah* (une semaine) *et le reste de ses jours ressemblera à vos jours*. » Nous dimes : « Ô Messager d'Allah, à propos de ce jour qui ressemble à une année, sera-t-il suffisant d'exécuter les prières d'une seule journée ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Non, évaluez pour elles* (priez cinq prières toutes les 24 heures). » Nous dimes : « Ô Messager d'Allah, combien est-il rapide (à quelle vitesse se déplacera-t-il) sur la terre ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Comme la pluie derrière le vent. Il ira chez les gens, les invitera et ils croiront en lui et lui répondront* (répondront à son appel en le suivant). *Alors il ordonnera le ciel et il pleuvra et* (les produits de) *la terre poussera. Leur bétail reviendra à la fin du jour avec des bosses plus grosses qu'ils n'ont jamais vu* (de semblable dans le passé), *et produiront plus de lait qu'auparavant et ayant plus de viande sur eux qu'auparavant. Alors il ira chez les gens et les invitera ; ils rejetteront son discours et il les quittera. Ils seront alors frappés de sécheresse sans aucune richesse entre leurs mains. Le Dajjal passera par une terre stérile et dira : « Fait sortir tes trésors » et ses trésors le suivront comme des grappes d'abeilles. Puis, il appellera un homme dans sa pleine jeunesse, le frappera avec une épée et le tranchera en deux parties. Alors il l'appellera* (en arrière) *et il viendra avec un visage radieux, en*

il le décrivait comme insignifiant et parfois il le décrivait comme si important qu'on pensait qu'il était dans la palmeraie.

L'une des descriptions du Dajjal est qu'il a été décrit comme :

« *Ce sera un jeune homme aux cheveux bouclés très épais, avec son œil (droit) flottant. C'est comme s'il ressemblait à 'Abd al-'Ouzza Ibn Qatan.*»
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa 'asharat as-Sa'ah, bab dhikr ad-Dajjal, (18/65) avec *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

---

riant. Pendant qu'il sera dans cet état, Allah enverra al-Massih Ibn Maryam et il descendra près du minaret blanc, à l'est de Damas. Il sera (vêtu) *dans deux vêtements* (couleur safran ou quelque chose de semblable) *et ses mains seront sur les ailes de deux Anges. Quand il baissera sa tête des gouttes en tomberont et quand il la lèvera, des perles couleront (transpiration qui ressemble à des perles). Aucun Kafir* (mécréant) *ne sentira l'odeur de son haleine sans qu'il ne meurt et son haleine prend fin* (s'étend) *où son regard finit. Il cherchera le Dajjal jusqu'à la porte de Loud* (une ville près de Jérusalem) *et le tuera. Alors 'Issa Ibn Maryam ira chez des gens qui étaient protégés du Dajjal et il essuiera leurs visages, en leur annonçant leurs degrés dans le Paradis. Alors qu'il est sur cet état, Allah à Lui les Louanges et la Gloire, inspirera à 'Issa : « J'ai libéré Mes esclaves, des esclaves contre qui nul ne peut lutter. Réunis Mes serviteurs et emmène les dans la montagne. » Allah enverra* (alors) *Ya'jouj et Ma'jouj qui viendront de toutes les directions. Les premiers d'entre eux passeront par le lac at-Tabariyyah* (Tibériade), *dont ils boiront* (son eau) *et* (quand) *les derniers d'entre eux passeront à côté, ils diront « Jadis, il y avait de l'eau ici. » Le Prophète d'Allah 'Issa et ses compagnons seront assiégés jusqu'à ce que pour l'un d'entre eux, la tête d'un bœuf sera meilleure que 100 dinars ne l'est pour vous aujourd'hui. Le Prophète d'Allah 'Issa et compagnons invoqueront Allah et Il leur enverra (à Ya'jouj et à Ma'jouj) an-Naghaf* (vers dans le nez des chameaux et des moutons) *dans leurs cous et ils tomberont tous morts* (d'un coup) *comme une seule âme. Alors le Prophète d'Allah 'Issa et ses compagnons descendront sur la terre ou ils ne trouveront pas un endroit de la taille d'une main sans qu'elle ne soit remplie de leur décomposition et immonde odeur. Le Prophète d'Allah 'Issa et ses compagnons invoqueront Allah et Il enverra des oiseaux qui ont des cous comme al-Boukht* (chameaux aux longs cous) *qui les emporteront* (les cadavres en décomposition) *où Allah le voudra. Alors Allah enverra une pluie que ni maison ni Wabar* (littéralement poils, tentes) *ne préviendra. Allah lavera la terre la laissant Zalafah* (miroir, la terre entière sera totalement lavée). *Alors on dira à la terre : « Fait pousser tes fruits et ramène tes bénédictions. » A cette époque, un groupe (de gens) mangera d'une seule grenade et trouvera de l'ombre dans sa coquille. Et le lait sera bénit, si bien qu'une traite de chamelle suffira pour un grand groupe de gens ; le lait d'une vache suffisant pour une tribu de gens ; et une* (traite de) *chèvre suffisante pour un groupe de parents. Alors qu'ils sont dans cet état, Allah enverra un vent doux qui les prendra de dessous leurs aisselles ; il prendra l'âme de chaque croyant et de chaque Musulman. Les gens les plus vils resteront et ils copuleront en public comme font les ânes et sur eux, l'Heure arrivera.* » (Mouslim)

4. Il a été rapporté de ‘Oubadah Ibn as-Samit (radhiyallahou ‘anhou) que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « Le Dajjal sera un petit (de taille), les pieds vers l’intérieur, avec des cheveux bouclés. Il sera borgne, n’étant ni (na’tiah) globuleux (de son orbite) ni (jahrau) enfoncé (dans son orbite)) mais il ressemblera plus à un raisin flottant. Si vous devenez confus à son sujet, sachez alors que votre Seigneur n’est pas borgne. »
Sounan Abou Daoud, (11/443) avec *‘Awn al-Ma’boud*. Ce hadith est sahih. Voir : *Sahih al-Jami’ as-Saghir*, (2/317-318, n° 2455).

5. Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) rapporta : « Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *Quant au faux massih de l’égarement, alors certainement il sera borgne, avec un large front et une poitrine large et il sera bossu*. » »
Mousnad Imam Ahmad (15/27- 30) avec la vérification d’Ahmad Shakir (rahimahoullah) qui a dit : « Sa chaîne de transmission est sahih. Déclarée également hassan par Ibn Kathir (rahimahoullah).

6. Et dans le Hadith de Houdayfah (radhiyallahou ‘anhou) : « Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Dajjal sera borgne, aveugle ou son œil gauche défectueux et très poilu. Il aura avec lui un paradis et un enfer, mais son enfer sera un paradis et son paradis sera un enfer*. »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa ‘asharat as-Sa’ah, bab dhikr ad-Dajjal, (18/59) avec *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

7. Selon le Hadith d’Anas (radhiyallahou ‘anhou), le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *... et entre ses yeux sera écrit kafir*. »
Sahih al-Boukhari, Kitab al-Fitan, bab Dhikr ad-Dajjal, (13/91) avec *al-Fath al-Bari*. *Sahih Mouslim*, Kitab al-Fitan wa ‘asharat as-Sa’ah, bab dhikr ad-Dajjal, (18/59) avec *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Selon un autre Hadith :

« *Puis il prononça kaf, fa, ra (individuellement) ; chaque Musulman pourra le lire*. »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa ‘asharat as-Sa’ah, bab dhikr ad-Dajjal, (18/59) avec *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Selon un Hadith rapporté par Houdayfah (radhiyallahou ‘anhou), le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *Ceci sera lu par chaque croyant alphabétisé ou analphabète*. »
Sahih Mouslim, (18/61) avec *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Cette inscription qui sera entre les yeux du Dajjal est vraie et réelle (contrairement à ceux qui disent que c’est un sens allégorique. Voir *Sharh an-Nawawi li Mouslim* (18/ 60-61) et *Fath al -Bari* (13/ 100)) selon le sens évident des récits les relatant. Il ne devrait pas poser de difficulté que certaines personnes observent cette inscription à l’exclusion des autres. Même si l’individu est analphabète, « et c’est parce qu’Allah créera la capacité de discernement dans la vue pour le serviteur croyant quand et comment Il souhaite le faire. Ainsi, le croyant l’observera avec la vision (claire) de ses yeux, malgré lui étant illettré, tandis que le mécréant ne le verra pas même s’il est alphabétisé. Comme le croyant voit les preuves (de la vérité) avec la perspicacité de sa vision, par opposition au mécréant. Par conséquent, Allah créera pour le croyant (la capacité de) discernement, sans apprentissage préalable car à ce moment-là des choses extraordinaires se produiront. »
Voir *Fath al-Bari* d’Ibn Hajar al-‘Asqalani (rahimahoullah) (13/100).

An-Nawawi a dit : « Le point de vue correct sur lequel ceux qui ont étudié (à fond) cette question est que cette inscription doit être prise, selon son sens évident, qui est qu’il s’agit d’une inscription vraie (et réelle), Allah en fera un (grand) signe et une preuve des nombreux signes clairs, révélant le koufr (incrédulité du dajjal), son kaddib (mensonge) et le rendant insignifiant (du fait qu’il se prend pour le Seigneur de toute la création) ; qu’Allah le Plus Sublime, manifestera à tout Musulman, lettré ou analphabète. Et le cachera à qui Il veut éprouver ou qu’Il veut rendre des damnés ; et il n’y a aucune raison pour que cela soit impossible. »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa ‘asharat as-Sa’ah, bab dhikr ad-Dajjal, (18/50) avec *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

8. De ses descriptions est aussi ce qui est venu dans le Hadith de Fatimah Bint Qays (radhiyallahou ‘anha), dans l’histoire d’al-Jassassah, dans laquelle Tamim ad-Dari (radhiyallahou ‘anhou) rapporta :
« ...Alors nous nous sommes dépêchés jusqu’à ce que nous atteignions le monastère, et voilà que nous avons vu l’humain le plus énorme que nous ayons jamais vu, le plus sévèrement enchaîné avec des chaînes. »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa ‘asharat as-Sa’ah, bab dhikr ad-Dajjal, (18/81) avec *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

9. De même, dans le Hadith de ‘Imran Ibn Houssayn (radhiyallahou ‘anhou) qui dit : « J’ai entendu le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dire : « *Il n’y a pas de création, depuis la création d’Adam jusqu’à ce que l’Heure soit établie, plus énorme que le Dajjal*. » »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa ‘asharat as-Sa’ah, bab dhikr ad-Dajjal, (18/50) avec *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

10. Et quant au Dajjal n’ayant pas d’enfants, cela est dû à ce qui a été rapporté dans le Hadith d’Abou Sa’id al-Khoudri (radhiyallahou ‘anhou), dans son histoire avec Ibn Sayyad car il dit à Abou Sa’id al-Khoudri : « N’as-tu pas entendu le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dire qu’il n’aura pas d’enfant ? » Abou Sa’id répondit : « Si, bien sûr. »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa ‘asharat as-Sa’ah, bab dhikr ad-Dajjal, (18/50) avec *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Harmonisation entre les différentes narrations, concernant la description des yeux du Dajjal

Il a été observé dans les rapports précédents que certains d’entre eux décrivent son (œil) droit a’war, (cécité, borgne) tandis que dans certains son œil gauche est décrit comme a’war et toutes ces narrations sont (sahih) authentique...

Al-Hafiz Ibn Hajar (rahimahoullah) a estimé que le Hadith de ‘Abdallah Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) cité à la fois dans al-Boukhari et Mouslim, dans lequel son œil droit est décrit a’war est plus fort que la narration de Sahih Mouslim, dans laquelle son l’œil gauche est décrit a’war, parce que quelque chose agrée sur son authenticité est plus fort que quelque chose d’autre. Voir *Fath al-Bari*, (13/97).

Al-Qadi ‘Iyad (rahimahoullah) a dit : « Les deux yeux du Dajjal sont défectueux, car toutes les narrations (à son sujet) sont (sahih) authentiques. Ainsi l’œil qui est effacé (matmousah), aussi et déformé (mamsouh), est l’a’war ; c’est l’œil dont la vision a disparu, qui est l’œil droit : Comme cela est mentionné dans le Hadith de ‘Abdallah Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum). Alors que sur l’œil gauche, il y aura un morceau de peau épais (le recouvrant) qui sera saillant et qui est également défectueux. Ainsi en réalité, le Dajjal est borgne des deux, c’est-à-dire déficient. Car (linguistiquement) celui qui est a’war est considéré comme défectueux. Par conséquent, les deux yeux du Dajjal sont altérés, l’un à cause de sa vue supprimée (complètement) et l’autre à cause de son défaut. »

An-Nawawi (rahimahoullah) concernant cette réconciliation (des récits précédents) a dit : « C’est excellent. »
Voir Sharh an-Nawawi li Mouslim (2/235).

De même, Abou ‘Abdallah al-Qourtoubi l’approuva (la réconciliation d’al-Qadi ‘Iyad).
Voir *at-Tadzkirah* (p.679).

Le Dajjal est-il actuellement vivant et était-il présent à l’époque du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) ?

Le Dajjal est-il actuellement ? Et était-il présent à l’époque du Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) ?

Avant de répondre à ces deux questions il est impératif dans un premier temps, de connaître Ibn Sayyad, était-il le Dajjal ou quelqu’un d’autre (à part lui) ?

Et deuxièmement, si le Dajjal est quelqu'un d'autre qu'Ibn Sayyad, alors est-il actuellement vivant ou non, avant qu'il n'apparaisse avec ses grandes épreuves et tribulations (fitan) ?

Ibn Sayyad

Son nom est Safi, il est également appelé 'Abdallah Ibn (le fils de) Sayyad ou Sa'id.
Voir *Fath al-Bari* (3/220) et (6/164) ; *'Oumdat al-Qari Sharh Sahih al-Boukhari* (8/170) et (14/278-303) par Badr ad-Din al-'Ayni, édition Dar-al-Fikr ; *an-Nihayah al-Fitan wal-Malahim* (1/128) ; *Sharh an-Nawawi li Mouslim* (18/46) ; *'Awn al-Ma'boud* (11/478) ; *'Ithaf al-Jama'ah* (2/63-64) ; *at-Tasrih bima Tawahr fi Nouzoul al-Massih* (p. 183-185) avec les notes de Cheikh 'Abd al-Fattah.

Il était l'un des juifs de Médine, et on disait aussi qu'il était l'un des Ansar.

Il était jeune au moment où le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) vint à Médine.

Ibn Kathir mentionna qu'il embrassa l'Islam et son fils 'Oumara était des chefs des Tabi'in, dont l'Imam Malik rapporta (des hadiths) et d'autres (que lui).
Voir *an-Nihayah al-Fitan wal-Malahim* (1/ 128), vérifié par le Dr Taha Zini.

Ad-Dahhabi (rahimahoullah) donna sa biographie dans son livre, *Tajrid asma as-Sahabah*, il dit : 'Abdallah Ibn Sayyad Ibn Shahin[1] le mentionna et dit : « Il est Ibn Sa'id; son père était juif. Et 'Abdallah est né borgne, circoncis et dont il fut dit, qu'il est le Dajjal. Puis, il embrassa l'Islam (après la mort du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam)), il est donc un Tabi'i, qui eut une vision. »
C'est qu'il vit le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) avant qu'il ne soit Musulman mais embrassa l'Islam après sa (sallallahou 'aleyhi wa sallam) mort. Voir *Tajrid asma' as-Sahabah* (1/319 no. 3366) par al-Hafiz ad-Dahhabi, publié par Dar-al-Ma'rifah, Beyrouth.

[1] Il est al-Hafiz Abou Hafs 'Umar Ibn Ahmad Ibn 'Uthman Ibn Shahin al-Baghdadi, l'exégète (du Qur'an). Il était issu des grands mémoriseurs des Ahadith et des grands récipients de la connaissance qui ont écrit de nombreux écrits principalement dans le Tafsir et l'Histoire (Tarikh). Il est mort en l'an 375 H, qu'Allah Exalté lui fasse miséricorde. Voir sa biographie dans *Shadharat ath-Thahab* (3/17) et *A'lam an-Noubala* (5/40) de Zarkalis.

De même, al-Hafiz Ibn Hajar le relata dans *al-Isabah*, et cita ce qu'ad-Dahhabi mentionna mais ajouta : « ...de sa progéniture est 'Oumara Ibn 'Abdallah Ibn Sayyad qui était parmi les meilleurs des Musulmans. Des proches compagnons de Sa'id Ibn al-Mousayyab. Malik et d'autres rapportèrent de lui. »

Ensuite, al-Hafiz Ibn Hajar mentionna un certain nombre d'Ahadith concernant Ibn Sayyad qui seront brièvement mentionnés.

Il dit ensuite : « Dans l'ensemble, aucune signification n'est évoquée (c'est-à-dire les récits qui le mentionnent) selon laquelle Ibn Sayyad fait partie des Compagnons. Car s'il est le Dajjal alors il ne pourra jamais être un Compagnon car il mourra kafir. Mais s'il ne l'est pas, alors il est comme quelqu'un qui rencontra le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et n'était pas musulman. » Voir *Al-Isabah fi tamyyiz as-Sahabah* (dans la section) dont le nom est 'Abdallah, (3/133 no.6609) d'al-Hafiz Ibn Hajar al-'Asqalani.

Cependant, s'il embrassa l'Islam par la suite, alors c'est un Tabi'i qui eut une vision comme le dit ad-Dahhabi.

De plus, Ibn Hajar donna la biographie de 'Oumara Ibn Sayyad dans son livre *Tadhibh at-Tadthib* et dit : « 'Oumara Ibn 'Abdallah Ibn Sayyad al-Ansari, Abou Ayyoub al-Madani. Qui rapporta de : Jabir Ibn 'Abdallah, Sa'id Ibn al-Mousayyab, 'Ata Ibn Yassar. Parmi ceux qui rapportèrent de lui : Ad-Dahhak Ibn 'Uthman al-Kouzami, Imam Malik Ibn Anas et d'autres en plus d'eux deux. »

Ibn Ma'in et an-Nassa'i dirent : « Digne de confiance (thiqa). »

Ibn Sa'd dit : « Il était digne de confiance (thiqa) qui ne raconta jamais beaucoup de Hadith. »

Abou Hatim dit : « Il était (salih al-hadith) bon (narrateur) de Hadith. »

De plus, l'Imam Malik Ibn Anas (rahimahoullah) ne mettrait personne avant lui en termes d'excellence. Ils disaient : « Nous sommes Banou Oushayhib Ibn an-Najjar mais Banou

Najjar les empêchèrent de dire cela. Alors aujourd'hui, ils sont alliés aux Banou Malik Ibn Najjar et personne ne sait de qui ils descendent. » Voir *Tadhibh at-Tadthib* (7/417 n°681.

Sa situation

Ibn Sayyad était un Dajjal (un menteur) qui avait l'habitude de dire la bonne aventure (divination) parfois ce qu'il disait se réalisait et la plupart du temps ce n'était pas le cas. La nouvelle qu'il était le Dajjal se répandit rapidement parmi les gens jusqu'à ce qu'elle soit largement répandue. Comme il sera mentionné lorsque le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) l'observa (scruta).

Son observation par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam)

Lorsque l'affaire d'Ibn Sayyad qu'il était le Dajjal devint courante, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) décida d'examiner et de scruter son état. Alors il alla le voir secrètement afin de ne pas être reconnu par Ibn Sayyad, espérant qu'il puisse entendre quelque chose de lui (divulguant son état). Il avait l'habitude de lui poser certaines questions qui exposeraient ainsi sa vraie réalité.

Salim Ibn 'Abdallah m'informa qu'Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) l'informa que 'Umar partit avec le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) avec un groupe d'hommes en direction d'Ibn Sayyad et ils le trouvèrent (éventuellement) en train de jouer avec des garçons près des remparts (rempart fait référence à une structure comme une forteresse) des Banou Maghalah (Maghalah était une tribu des Ansar. Voir *Fath al-Bari* (3/120)). A l'époque Ibn Sayyad était au seuil de la puberté.
Il n'était pas au courant (de la présence du Prophète) jusqu'à ce que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) le frappe dans le dos avec sa main et dit à Ibn Sayyad : « ... *Témoignes-tu que je suis le Messager d'Allah* ? »
Ibn Sayyad le regarda et dit : « Je témoigne que tu es le Messager des Oummiyin (c'est-à-dire les illettrés, les Arabes bédouins) » et continua : « Témoignes-tu que je suis le messager d'Allah ? »

Il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) l’infirma et dit : « *Je crois en Allah et en Ses messagers*. » Puis il lui demanda : « *Que vois-tu* ? » Ibn Sayyad dit : « (Parfois) un véridique vient à moi et (parfois) un menteur vient. »
Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) répondit : « *Tu es confus*. » Alors le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) lui dit : « *Je te cache quelque chose (qu’est-ce que c’est)* ? » Ibn Sayyad dit « ad-doukh[1]. » Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) lui dit : « *Cesse ! Tu n’iras jamais au-delà de ton rang*. »
Sur ce, ‘Umar (radhiyallahou ‘anhou) dit : « Permet-moi de lui frapper le cou (de le tuer), ô Messager d’Allah. »
Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *S’il est lui (le Dajjal) alors tu ne pourras pas le maîtriser et s’il n’est pas (le Dajjal) alors il n’y a aucun intérêt à le tuer*. »
Sahih al-Boukhari, Kitab al-Jana'iz, (3/317) avec *Fath al-Bari*.

Dans une autre narration, le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) lui dit : « *Et que voies-tu* ? » Il dit : « Je vois un trône sur l’eau. » Là-dessus, le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *Tu vois le trône d’Iblis sur l’océan et que vois-tu d’autre* ? » Il dit : « Je vois deux véridiques (un) et un menteur ou deux menteurs et un véridique (un). »
Là-dessus, le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « Laissez-le. Il est confus. »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa ‘asharat as-Sa’ah, bab dhikr Ibn Sayyad (l 8/49-50) avec *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) dit : « Après cela, le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et ‘Oubay Ibn Ka’b se rendirent dans une palmeraie où se trouvait Ibn Sayyad. Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) se cacha afin d’entendre quelque chose

[1] Se référant à la Sourate ad-Doukhan (la fumée) cependant, il coupa court selon la voie des diseurs de bonne aventure ; comme le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit « *Ils (les djinns) transmettent l’information jusqu’à ce qu’elle atteigne les lèvres du magicien ou de la diseuse de bonne aventure. Parfois, un météore les rattrape avant qu’ils ne puissent la transmettre. S’ils la transmettent avant d’être frappés, ils y ajouteront cent mensonges*. » ‘Aishah (radhiyallahou ‘anha) rapporta que lorsqu’elle interrogea le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) sur les diseurs de bonne aventure, il répondit qu’ils n’étaient rien. Elle mentionna ensuite que les diseurs de bonne aventure leur disaient parfois des choses qui étaient vraies. Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *C’est un peu de vérité que le djinn vole et ricane à l’oreille de son ami, mais il y mêle cent mensonges.* » *Sahih al-Boukhari*. (TN).

d'Ibn Sayyad avant que ce dernier ne le voit. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) le vit allongé sur son lit avec une couverture de velours autour de lui d'où venait un bruit de murmure. » (D'où venait un bruit de murmure, signifie, une voix basse, ou bouger les lèvres comme parler ou parler d'une manière indistincte. Voir *Fath al Bari* (3/220-221) pour le commentaire sur le Hadith ci-dessus dans Kitab al-Jana'iz). La mère d'Ibn Sayyad vit le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) se cachant derrière un tronc de palmier et dit : « Ô Saf ! » qui était (aussi) son nom, « Muhammad est ici ! »
Ibn Sayyad se leva d'un bond et le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Si elle l'avait laissé ainsi, les choses auraient été clarifiées*. » (C'est-à-dire si Ibn Sayyad était le Dajjal ou non).
Sahih al-Boukhari, Kitab al-Jana'iz (3/318) avec *Fath al-Bari*.

Abou Darr (radhiyallahou 'anhou) raconte : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) m'envoya chez la mère d'Ibn Sayyad et dit : « *Demande-lui combien de temps l'a-t-elle porté* ? » Quand je l'atteignis, je l'ai questionné. Elle déclara : « Je l'ai porté (enceinte de lui) pendant douze mois. »
Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) me renvoya alors et me dit : « *Questionne là au sujet de son (premier) cri (d'Ibn Sayyad) lorsqu'elle l'accoucha* ? » Je suis retourné chez elle et lui ai demandé. Elle dit : « Il pleura/cria comme un enfant d'un mois. » Alors le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) se rendit lui-même et demanda à Ibn Sayyad : « *Je te cache en effet quelque chose, (alors qu'est-ce donc)* ? »
Il répondit : « Tu me caches un museau (katm) poussiéreux d'un mouton (afra') et ad-Doukh. »
Mousnad Ahmad (5/148). Ibn Hajar dit concernant sa chaîne de transmission : « Sahih. » Voir *Fath al-Bari* (13/325).
Al-Haythami dit : « Il est rapporté par Ahmad, al-Bazzar et at-Tabarani dans *Al-Awsat*. Les rapporteurs de la chaîne d'Ahmad sont les mêmes que ceux du *Sahih al-Boukhari*, sauf al-Harith Ibn Housayra qui est (thiqa) digne de confiance et fiable. Voir *Majmou' az-Zawa'id* (8/2-3)

Il avait l'intention de dire ad-Doukhan mais ne put et dit à la place : « ad-Doukh, ad-Doukh. »

Alors le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) l’examina (et le scruta) afin de connaître la vérité concernant son affaire.
Et ce qui est visé par ad-Doukhan (la Fumée) ici est la déclaration d’Allah le Sublime :
« **Alors attends le Jour où le ciel apportera une fumée visible**. » Sourate ad-Doukhan : 10
Car cela se produit dans le récit d’Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum), rapporté par l’Imam Ahmad :
« Je te cache quelque chose. » Ce qui était : « **Alors, attendez le jour où le ciel produira une fumée visible**. »
Sourate al-Doukhan : 10. *Mousnad Ahmed* (5/148), Hadith (n°6360) avec la vérification d’Ahmad Shakir qui dit : « Sa chaîne est sahih (authentique). »

Ibn Kathir a dit : « En effet, Ibn Sayyad divulguait (en ce qui concerne l’invisible) comme les diseurs de bonne aventure le faisaient, c’est-à-dire, sur la langue des djinns ; qui abrège le discours. Pour cette raison il dit : « al-Doukh, ad-Doukh » impliquant ad-Doukhan. C’est alors que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) reconnut (la base de) son affaire (madda) qu’elle était diabolique et là-dessus répondit : « *Cesse-donc ! Tu ne dépasseras jamais ton rang*. »
Voir *Tafsir Ibn Kathir* (8/ 234)

Sa mort

Jabir (radhiyallahou ‘anhou) rapporta : « Nous avons perdu Ibn Sayyad le jour (bataille) d’al-Harrah. »
Sounan Abou Daoud (11/479) et *‘Awn al-Ma’boud*.

Ibn Hajar authentifia ce Hadith alors qu’il déclara faible l’opinion de ceux qui disent « Ibn Sayyad est mort à Médine, qu’ils ont découvert son visage et prié sur lui. »
Voir *Fath al-Bari* (13/328).

Ibn Sayyad est-il le Grand Dajjal ?

La discussion concernant les (divers) états d’Ibn Sayyad et son examen minutieux par le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a précédé. Ce qui montre collectivement que le

Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) était indécis quant à la réalité d’Ibn Sayyad car il ne lui a pas été révélé par Révélation (wahy) s’il était le Dajjal ou non.

‘Umar Ibn al-Khattab (radhiyallahou ‘anhou) a juré qu’il était le Dajjal en présence du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) n’a pas désapprouvé cela. Beaucoup de Compagnons avaient le même point de vue que ‘Umar Ibn al-Khattab (radhiyallahou ‘anhou) et juraient à cet effet qu’Ibn Sayyad est le Dajjal comme cela est établi à partir de Jabir, Ibn ‘Umar et Abou Darr (radhiyallahou ‘anhoum).

Muhammad Ibn al-Mounkadir[1] dit : « J’ai vu Jabir Ibn ‘Abdallah jurer par Allah qu’Ibn as-Sa’id était le Dajjal. Je dis : « Jure-tu par Allah ? » Il dit « J’entendis ‘Umar Ibn al-Khattab jurer à cet effet en présence du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), et le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) ne désapprouva pas cela. »
Sahih al-Boukhari, Kitab al-‘Ahtisam bi Kitabi wal-Sounnah, (13/223) et al-*Fath al-Bari*.
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa ‘asharat as-Sa’ah, bab dhikr Ibn Sayyad (18/52-53) avec *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Et de Nafi’[2] qui dit : « Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) disait : « Par Allah, je ne doute pas qu’al-Massih as-Dajjal soit (autre qu’) Ibn Sayyad.
Sounan Abou Daoud (11/483). Ibn Hajar dit : « Sa chaîne de transmission est authentique. » *Fath al-Bari* (13/325).

[1] Il est Abou ‘Abdallah Muhammad Ibn al-Mounkadir Ibn ‘Abdallah Ibn al-Hadayr Ibn ‘Abd al-‘Ouzzah at-Taymi. Un tabi’i, l’un des Imams distingués, qui rapporta (directement) de certains Compagnons et mourut en l’an 13l. Voir sa biographie *Tadhib at-Tadhib* (9/ 473-475).
[2] Il est Abou ‘Abdallah, al-Faqih, al-Madani, l’esclave libéré d’Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) qui tomba dans une de ses expéditions et qui rapporta de nombreux Compagnons. Il était fiable et digne de confiance (thiqa) qui a de nombreux Hadiths et décéda en l’an 119 Voir sa biographie Tadhib at-Tadhib (9/473-475).

Sur l'autorité de Zayd Ibn Wahb[1] qui dit : « qu'Abou Darr (radhiyallahou 'anhou) a dit : « ...Il m'est plus cher que je jure dix serments (par Allah) qu'Ibn Sayyad est le Dajjal que de jurer une fois qu'il ne l'est pas. » »
Rapporté par l'Imam Ahmad, sa vérification a précédé.

Et de Nafi', qui a dit : « Il m'est plus aimé que je jure dix serments (par Allah) qu'Ibn Sayyad est le Dajjal que de jurer une fois qu'il ne l'est pas. »
Rapporté par l'Imam Ahmad, sa vérification a précédé.

Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) rencontra Ibn Sayyad sur l'un des chemins de Médine et lui dit quelque chose qui le mit tellement en colère qu'il enfla et remplit tout le chemin. Ibn 'Umar alla voir Hafsah (radhiyallahou 'anha) et lui en parla.
Elle dit : « Qu'Allah te fasse miséricorde ! Pourquoi as-tu contrarié Ibn Sayyad ? Ne sais-tu pas que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « En vérité, il (le Dajjal) sortira quand quelque chose le mettra très en colère ? »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa 'asharat as-Sa'ah, bab dhikr Ibn Sayyad (18/57) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Nafi' rapporta qu'Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) dit : « ... J'ai rencontré Ibn Sayyad deux fois et j'ai dit à certains d'entre eux (ses amis) : Discutez-vous que c'est lui (qu'Ibn Sayyad est le Dajjal) ? » Ils dirent : « Par Allah, il n'en est pas ainsi. »
Je dis : « Vous m'avez dit la vérité ; par Allah certains d'entre vous m'ont informé qu'il ne mourra pas tant qu'il n'aura pas le plus grand nombre de descendants, d'énormes richesses et c'est de lui qu'on pense ainsi. » Puis Ibn Sayyad nous parla. Je suis ensuite parti et l'ai rencontré à nouveau pour la deuxième fois et son œil avait enflé.
Je dis : « Qu'est-il arrivé à ton œil ? » Il dit : « Je ne sais pas. »
Je dis : « C'est dans ta tête et tu ne le sais pas ? »

[1] Il est Abou Souleyman, Zayd Ibn Wahb, al-Jouhani, al-Koufi. Il partit à la rencontre du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) cependant, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) mourut, alors qu'il était en voyage. Il rapporta de nombreux compagnons comme 'Umar Ibn al-Khattab, 'Uthman Ibn Affan, 'Ali Ibn Abi Talib, Abou Darr et d'autres (qu'Allah soit satisfait d'eux). Il était fiable et digne de confiance (thiqa), qui rapporta de nombreux Ahadith. Il mourut en l'an 96 (qu'Allah lui fasse miséricorde).

Ibn ‘Umar dit : « Si Allah le veut, Il peut le créer (œil) dans ton bâton. » Il produisit alors un son comme le braiment d’un âne. Certains de mes compagnons pensèrent que je l’avais frappé avec le bâton puisqu’il était avec moi et que le bâton s’était brisé en morceaux mais, par Allah, je n’étais pas au courant. Il se rendit ensuite chez la mère des croyants Hafsah (qu’Allah soit satisfait d’elle) et le lui raconta.

Elle dit : « Quel souci as-tu avec lui ? Ne sais-tu pas que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit que la première chose (par l’incitation de laquelle) il sortirait devant les gens serait sa colère ? »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa ‘asharat as-Sa’ah, bab dhikr Ibn Sayyad (18/57-58) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Ibn Sayyad avait l’habitude d’entendre ce que les gens disaient de lui. Il était apparemment bouleversé par cette accusation qu’il était le Dajjal. Il essaya de se défendre qu’il n’était pas le Dajjal et cita comme preuve le fait que les descriptions du Dajjal décrites par le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) ne s’appliquaient pas à lui.

Car dans le Hadith d’Abou Sa’id al-Khoudri (radhiyallahou ‘anhou) qui dit : « En fait (la seule chose qui n’allait pas, c’était) que je ne voulais pas boire de sa main ou prendre quoi que ce soit de sa main. »
Il dit : « Abou Sa’id, en effet, j’ai pensé que je devrais prendre une corde, la suspendre à un arbre et me pendre, à cause de ce que les gens disent de moi. Ô Abou Sa’id, est-ce que quelqu’un en sait plus sur les Hadiths que toi, Ansar ? N’es-tu pas l’une des personnes les plus au courant du Hadith du Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) ? Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) n’a-t-il pas dit que le Dajjal est un kafir et que je suis Musulman ? Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) n’a-t-il pas dit qu’il serait stérile, sans enfants et j’ai laissé mon enfant à Médine ? Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) n’a-t-il pas dit qu’il n’entrera jamais à Médine ou à La Mecque mais j’ai quitté Médine et je me dirige vers La Mecque ? »
... J’étais sur le point d’accepter ses excuses cependant, il dit alors : « Mais, par Allah ! En vérité, je sais qui il est (ou « je sais qui est le Dajjal, » alors que le premier rendu est littéral) et je sais où il naîtra, et (je sais) où il est maintenant. »

Je répondis : « Puisses-tu périr pour le reste de la journée ! »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa ‘asharat as-Sa’ah, bab dhikr Ibn Sayyad (18/51-52) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Selon un autre Hadith, Ibn Sayyad déclara :
« Par Allah ! En effet, je sais où il est en ce moment et je connais son père et sa mère. » On lui dit : « Ne te réjouirais-tu pas d’être cet homme ? »
Il me répondit : « Si on me l’offrait, je ne refuserais pas. »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa ‘asharat as-Sa’ah, bab dhikr Ibn Sayyad (18/51) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Il y a d’autres Ahadith concernant Ibn Sayyad que je n’ai pas mentionnés pour ne pas allonger le discours. De plus, certains savants, comme Ibn Kathir, Ibn Hajar et d’autres, les ont réfutés en raison de leurs faibles chaînes de transmission.
Voir *An-Nihayah/al-Fitan wal-Malahim* (1/127) vérifié par Taha Zaynis et *Fath al-Bari* (13/326).

Les récits concernant Ibn Sayyad ont confondu (certains) savants ; son affaire difficile posant des difficultés à concilier. Certains des savants disent : « Qu’il est le Dajjal en utilisant ce qui a précédé comme preuve, c’est-à-dire, la prestation de serments par certains des Compagnons qu’il est le Dajjal. De plus, ce qui s’était passé entre lui et Ibn ‘Umar et Abou Sa’id (radhiyallahou ‘anhoum). Alors que certains érudits pensent qu’Ibn Sayyad n’était pas le Dajjal, avançant le Hadith de Tamim ad-Dari (radhiyallahou ‘anhou) comme preuve. Avant de citer les déclarations des deux groupes, je mentionnerai (d’abord) le Hadith de Tamim dans son intégralité. Imam Mouslim rapporte avec sa chaîne de transmission de ‘Amir Ibn Sharahil Sha’ba[1], Sha’bi de Hamdan, rapporta qu’il demanda à Fatimah Bint Qays

[1] Il est l’Imam, le grand mémoriseur, ‘Amir Ibn Sharahil ou ‘Amir Ibn ‘Abdallah Ibn Sharahil, ash-Sha’bi, al-Himyari, né dans la 6ème année du Califat de ‘Umar Ibn al Khattab (radhiyallahou ‘anhou). Il rapporta (directement) de nombreux Compagnons. Il avait l’habitude de dire : « Je n’ai pas écrit noir (encre) sur blanc (papier) et aucun homme ne m’a raconté un Hadith, sauf que je l’ai mémorisé.» Il est mort après l’an 100 à l’âge de 90 ans, (qu’Allah lui fasse miséricorde). Voir *Tadhib al-Kamal* par al-Mizzi (2/643) et *Tadhib at-Tadhib* (5/65-69).

(radhiyallahou ‘anha), la sœur de Dahhak Ibn Qays (radhiyallahou ‘anhou), qui était l’une des premières Mouhajirate (émigrants) :

« Raconte-moi un Hadith que tu as directement entendu du Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) sans narrateur entre les deux. » Elle répondit : « Si tu le souhaite alors je le ferai certainement. »

Il dit: « Oui, s’il te plaît raconte-moi. »

Elle dit : « J’ai épousé Ibn al-Moughirah, qui était l’un des meilleurs de la jeunesse de Qouraysh à cette époque. Mais il tomba dans le premier Jihad au côté du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). »

« Quand j’eus terminé ma ‘Iddah (période de veuvage), j’entendis le héraut du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) appeler à la prière en commun. Je me suis rendu à la mosquée et prié (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) derrière le Prophète. J’étais dans le rang des femmes, qui suit immédiatement l’arrière de l’assemblée. Lorsque le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) eut terminé sa prière, il s’assit sur la chaire, souriant, et dit : « *Que chacun reste à sa place*. »

Puis il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *Savez-vous pourquoi je vous ai demandé de vous rassembler* ? »

Les gens dirent : « Allah et Son Messager savent mieux. » « Il dit : « *Par Allah, je ne vous ai pas rassemblé ici pour vous donner une exhortation ou un avertissement. Au contraire, je vous ai rassemblé ici parce que Tamim ad-Dari*[1]*, qui était un chrétien, vint, embrassa l’Islam et prêta allégeance (à Allah et à Son Messager). De plus, il m’a raconté un récit, qui est conforme à ce que je vous ai raconté à propos du Massih ad-Dajjal*. »

Il raconta « qu’il avait navigué sur un navire avec trente hommes de (s tribus de) Lakhm et Joudham. Les vagues les poussèrent (d’un endroit à l’autre) dans la mer pendant un mois entier. Puis elles amenèrent (leur navire) près du rivage d’une île, au moment du coucher du soleil. Puis ils montèrent à bord de (petites) barques et entrèrent dans l’île où une bête, qui était si velue qu’ils ne pouvaient pas distinguer son front de son dos, les rencontra. Ils dirent : « Malheur à toi ! Qui es-tu ? »

---

[1] Il est Abou Rouqayyah ou Rouqyah, Tamim, Ibn Aws, Ibn Kharijah ad-Dari, de la tribu de Lakhm (radhiyallahou ‘anhou). Il faisait partie des savants des Gens du Livre (les Juifs et les Chrétiens), qui vinrent à Médine et embrassèrent l’Islam la neuvième année de l’Hégire. Il rapporta du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et de qui, un certain nombre de Compagnons rapportèrent comme ‘Abdallah Ibn ‘Umar, ‘Abdallah Ibn ‘Abbas, Anas et Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhoum). Il déménagea au Sham après le meurtre de ‘Uthman Ibn Affan (radhiyallahou ‘anhou) et résida à Bayt al-Maqdis (Jérusalem). Il décéda en l’an 40 de l’Hégire. Voir Tadhib at-Tadhib (1/511-512).

Elle répondit : « Je suis al-Jassassah. » Ils dirent : « Qu'est-ce qu'al-Jassassah ? »
Elle dit : « Ô gens, allez (rapidement) vers cet homme du monastère car il est très anxieux et a hâte d'avoir de vos nouvelles. »
Tamim dit que lorsqu'elle nous nomma une personne nous avons craint que ce soit une shaytana.
Tamim dit : « Alors nous nous hâtâmes rapidement (avec elle) jusqu'à ce que nous atteignîmes le monastère et voilà ! Nous vîmes l'homme le plus énorme que nous ayons jamais vu, le plus sévèrement enchaîné avec des chaînes entre ses jambes jusqu'aux chevilles. »
Nous avons demandé : « Malheur à toi ! Qui es-tu ? »
Il dit: « En effet, vous saurez bientôt pour moi (jusqu'ici). Alors informez-moi qui vous êtes. »
Nous avons dit : « Nous sommes des gens des Arabes. Nous avons navigué dans un bateau, mais les vagues nous ont secoués pendant un mois. Nous nous sommes alors approchés du rivage de votre île, nous sommes montés à bord de (petites) barques et débarqués dans l'île où une bête si poilue, que nous ne pouvions pas distinguer son devant de son dos, nous a rencontrés. »
Nous avons dit : « Malheur à toi ! Qui es-tu ? Elle répondit : « Je suis al-Jassassah. »
Nous avons dit : « Qu'est-ce qu'al-Jassassah ? »
Elle répondit : « Ô gens, allez (rapidement) vers cet homme du monastère car il est très anxieux et a hâte d'avoir de vos nouvelles. « Et donc nous nous sommes précipités vers toi rapidement et nous en avons eu peur (d'al-Jassassah) que ce ne soit une shaytana (femme diable).
Il demanda : « Informez-moi des palmiers dattiers de Bayssan. »
Nous avons répondu : « Que ceux-tu savoir à leur sujet ? » « Il dit : « Je veux savoir si ces arbres donnent des fruits ou non. » Nous avons dit : « Oui. »
Il dit : « Bientôt, ils ne donneront pas de fruit. »
Puis il demanda : « Informez-moi du lac d'at-Tabariyyah (Tibère, en Palestine).
Nous avons répondu : « Que veux-tu savoir à ce sujet ? » « Il répondit : « Y a-t-il de l'eau dedans ? »
Nous avons répondu : « Il y a beaucoup d'eau dedans. » Il dit : « Bientôt, il deviendra sec. »
Puis il dit : « Informez-moi de la source de Zoughr. Nous avons répondu : « Que veux-tu savoir à ce sujet ? » Il dit : « A-t-elle de l'eau ? Et son peuple cultive-t-il la terre avec elle ? »

Nous avons répondu : « Oui, il y a beaucoup d'eau et les gens l'utilisent pour cultiver la terre. »
Puis il demanda : « Informez-moi du Prophète des Oummiyyin (analphabète et illettré), qu'a-t-il fait ? »
Nous avons répondu : « Il a quitté la Mecque et s'est installé à Yathrib. » Il demanda : « Les Arabes se sont-ils battus contre lui ? »
Nous avons répondu : « Oui. »
Il dit : « Comment les a-t-il traités ? »
Nous l'avons donc informé que le Prophète a bel et bien vaincu les Arabes de son voisinage ; (ils ont cru en lui) et lui ont obéi.
Il demanda : « Est-ce vraiment arrivé ? »
Nous avons répondu : « Oui. »
Il dit : « C'est mieux pour eux qu'ils (croient en lui) et lui obéissent. » Il poursuivit et dit : « En vérité, je vais vous renseigner sur moi-même. En effet, je suis le Massih ad-Dajjal ; bientôt, il me sera permis de quitter cet endroit (île) et j'émergerai et parcourrai la terre (entière) en quarante jours, ne laissant pas un village ou une ville sans que j'y entre en plus de La Mecque et de Médine car il me sera défendu d'y entrer. Chaque fois que j'essaierai d'entrer dans l'une d'elle, je serais accueillis par un ange portant une épée dégainée m'empêchant d'y entrer ; et en vérité chaque chemin (naqb : chemin/passage entre deux montagnes, voir *An-Nihayah fi-gharibi hadith* (5/102)) y menant (à La Mecque et Médine) auront des anges qui les garderont. »

Fatimah Bint Qays dit : « Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) frappant la chaire avec son bâton, dit : « *C'est Tayyibah, c'est Tayyibah, c'est Tayyibah (Madinah). Ne vous ai-je pas raconté quelque chose comme ça* (auparavant) (sur le Dajjal, ses descriptions et ses épreuves) ? »
Sur ce, les gens répondirent : « Si. »
Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Certainement, le récit de Tamimi m'a ravi car il est en accord avec ce que je vous ai raconté concernant le Dajjal et à propos de La Mecque et de Médine. En effet, il est en mer de Syrie ou en mer du Yémen. Non, au contraire, il est à l'Est, il est à l'Est, il est à l'Est* » et il pointa ses mains vers l'Est. »

Fatimah dit : « J'ai mémorisé ceci (la narration entière) du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam). »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa 'asharat as-Sa'ah, bab dhikr Ibn Sayyad (18/78-83) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Ibn Hajar commenta : « En effet, certains supposèrent que le Hadith de Fatimah Bint Qays est étrange (gharib) et singulier (farad) ce qui n'est pas le cas. Car outre Fatimah Bint Qays, ce Hadith a été rapporté par Abou Hourayrah, 'Aishah et Jabir aussi (radhiyallahou 'anhoum). » Voir *Fath al-Bari* (13/328).
Je dis : « De ceux qui ont réfuté ce grand Hadith, il y a Sheikh Abou Abiyyah qui dit : « Ce Hadith a un caractère imaginatif (propre à lui) et une caractéristique de fabrication. »
Nous demandons à Abou Abiyyah, avec quelle preuve refuse-t-il d'accepter un Hadith authentique que l'Oummah a accepté (de tout cœur) ? Sauf, être dans l'étrangeté (avec le reste des savants) et au moyen d'une intelligence déficiente. Qu'Allah nous pardonne ainsi qu'à lui. Voir *An-Nihayah al-Fitan wal-Malahim* (1/96) avec les notes de Sheikh Muhammad Fahim Abou Abiyyah.

Les déclarations des savants concernant Ibn Sayyad

Abou 'Abdallah al-Qourtoubi dit : « Le point de vue correct est qu'Ibn Sayyad est le Dajjal. En raison de ce qui a été indiqué précédemment. Il n'est pas impossible pour lui qu'il puisse être dans l'île à ce moment-là et être parmi les Compagnons à un autre moment. » Voir *At-Tadzkirah* (p.702).

An-Nawawi dit : « Les savants ont déclaré que ses incidents posent des difficultés ; sa question est incertaine, à savoir, est-il le Massih ad-Dajjal ou quelqu'un d'autre que lui. Cependant, il ne fait aucun doute qu'il est un dajjal (un grand menteur) parmi les nombreux (dajajilah) Dajjal. »

Les savants disent : « Ce qui ressort des récits, c'est qu'il ne fut pas révélé au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) s'il est le Dajjal ou quelqu'un d'autre que lui. Au contraire, ce qui lui fut révélé, ce sont les descriptions et les caractéristiques du Dajjal. Et dans Ibn Sayyad, il y eut une série d'événements probablement liés. Pour cette raison, le Prophète

(sallallahou ‘aleyhi wa sallam) s’abstint d’affirmer qu’il est le Dajjal ou que quelqu’un d’autre que lui. Pour cette raison, il dit à ‘Umar Ibn Khattab (radhiyallahou ‘anhou) : « Si c’est lui, alors tu ne pourras jamais le tuer. »

Quant à son argument, qu’Ibn Sayyad est un Musulman et le Dajjal est un Kafir, que le Dajjal n’aura pas d’enfant et qu’il a un fils, que le Dajjal n’entrera pas à La Mecque et à Médine et qu’Ibn Sayyad entra à Médine et se rendait à La Mecque. Alors, il n’y a aucune preuve pour lui là-dedans. Car le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) n’informa de ses descriptions (et caractéristiques qu’il aura) qu’au moment de sa fitnah et de son apparition sur la terre.

De plus, l’incertitude de son incident et d’être l’un des grands menteurs (dajajilah) est sa déclaration au Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) : « Témoignes-tu que je suis le Messager d’Allah ? »

Et, de plus, ses prétentions qu’un véridique et un menteur vient à lui, qu’il voit un trône au-dessus de l’eau, qu’il ne détesterait pas être le Dajjal et qu’il connaît son emplacement. De même que sa déclaration : « En effet, je le connais, je connais son lieu de naissance et où il est (en ce moment). »

Et son gonflement, jusqu’à ce qu’il remplisse le chemin (entier). Quant à lui (extérieurement) affichant l’Islam, faisant le Hajj, le Jihad et renonçant à ce qu’il faisait auparavant, n’est pas clair (ne sont pas des évidences pour prouver) qu’il n’est pas le Dajjal. » Voir *Sharh an-Nawawi li Mouslim* (518/ 46-47).

Ainsi, ce que l’on comprend de l’observation d’an-Nawawi (rahimahoullah) c’est qu’il est en faveur de l’opinion qu’Ibn Sayyad est le Dajjal.

L’Imam Shawkani (rahimahoullah) a dit : « Concernant Ibn Sayyad, les gens (c’est-à-dire les savants) diffèrent grandement. Son affaire pose tant de difficulté à un point tel que toutes les déclarations ont été faites à son sujet. Ce qui ressort des Ahadith mentionnés, c’est que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) était incertain et non résolu quant à savoir s’il était le Dajjal ou non...?

Il y a deux réponses concernant son (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) irrésolution.
Un : Que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) n’était pas résolu, jusqu’à ce qu’Allah l’informe qu’il est le Dajjal. Par conséquent, lorsqu’Il, Exalté et Loué soit-Il, l’informa, il ne désapprouva pas le serment de ‘Umar Ibn Khattab (radhiyallahou ‘anhou).

Deux : Que les Arabes (dans leur discours et leur langage) expriment parfois quelque chose comme s’ils articulaient le doute, même si l’information elle-même n’est pas douteuse.

Parmi les preuves qui prouvent qu’il est le Dajjal est ce qui a été rapporté par ‘Abd ar-Razzaq (Voir *Al-Moussanaf* (11/396) avec la vérification de Habib ar-Rahman al-Azami) avec une authentique chaîne de transmission d’Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) qui dit : « Un jour, J’ai rencontré Ibn Sayyad et avec lui il y avait un juif (et) voici que son œil avait émergé et dépassait comme l’œil d’un âne. Quand je le vis, je dis : « Je t’adjure par Allah, ô Ibn Sayyad ! Depuis quand ton œil a-t-il commencé à dépasser et à émerger ? »
Il me répondit : « Par le Tout Miséricordieux, je ne sais pas. » Je répondis : « Tu as menti, et c’est (ton œil) dans ta tête. »
Il le toucha ensuite avec sa main et exhala trois fois avec mépris par les narines. »
Voir *Nayl-Awtar sharh-mountaqa al-Akbar* (7 / 230-231) d’al-Shawkani, édition Mustapha al-Halabi, Egypte.

Un incident similaire se produisit déjà à partir de la narration de l’Imam Mouslim. (Cité précédemment).

Ce qui me ressort de la discussion d’ash-Shawkani, c’est qu’il est de ceux qui disent qu’Ibn Sayyad est le grand Dajjal.

Tandis qu’al-Baqhaqi[1] dans le contexte de son analyse du Hadith de Tamim dit : « Ce qui en est déduit, c’est-à-dire du Hadith de Tamim ad-Dari est que le grand Dajjal qui apparaîtra à la

[1] Il est le grand mémoriseur (de Hadiths), Abou Bakr, Ahmad Ibn al-Houssayn Ibn ‘Ali ash-Shafi’i. L’auteur de nombreux grands écrits, comme *As-Sounan al-Koubra*, *As-Sounan Soughra*, *Dala'il an-Noubouwah*, *Al-Mabsout* et d’autres. Il est mort à Nayssabour en l’an 457 (qu’Allah lui fasse miséricorde).Voir *Shadharat uthabab* (3/304-305) et *Al-A’lam* (1/116).

fin des temps n'est pas Ibn Sayyad. Mais, plutôt, Ibn Sayyad était l'un des grands menteurs (dajjaloun) dont le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous informa, apparaîtra[1] et la plupart d'entre eux sont apparus. »

Il semble que ceux qui affirmèrent qu'Ibn Sayyad est le grand Dajjal n'entendirent pas parler de l'incident de Tamim. Car sinon, harmoniser et réconcilier les deux (narrations) est extrêmement difficile.

Car comment peut-il être approprié que celui qui était (vivant) à l'époque du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), au seuil de la puberté, rencontré et interrogé par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) soit le (même) individu dans la dernière partie de sa vie, une personne âgée, emprisonné dans une île, enchaîné avec des chaînes de fer, s'enquérant du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), s'il est apparu ou non ? Par conséquent, il vaut mieux interpréter (que certains Compagnons considéraient Ibn Sayyad comme le Grand Dajjal) en raison de sa méconnaissance (avec le Hadith de Tamim ad-Dari). Quant à 'Umar Ibn Khattab (radhiyallahou 'anhou), il est probable qu'il avait l'habitude de jurer (par Allah) avant d'entendre le récit de Tamim. Puis, quand il l'entendit, il cessa de jurer. Tandis que Jabir qui fut témoin de 'Umar Ibn Khattab, (radhiyallahou 'anhou) jurer (par Allah) en compagnie du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) prit ce qu'il a appris de 'Umar en présence du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Voir *Fath al-Bari* (13/326-327).

Cependant, je dis que Jabir (radhiyallahou 'anhou) est l'un des narrateurs du Hadith de Tamim, comme cela se produit dans le Hadith d'Abou Daoud, où il mentionne l'incident d'al-Jassassah et du Dajjal, (tous deux) similaire avec la narration de Tamim.

Ibn Abou Salamah[2] dit alors : « En vérité, dans ce Hadith est quelque chose que je n'ai pas mémorisé puis il dit :
« Jabir (radhiyallahou 'anhou) témoigna qu'il, le Dajjal, est Ibn Sa'id. »

---

[1] Des signes de l'Heure est l'apparition de trente faux prétendants à la Prophétie connus sous le nom de menteurs (dajjal). Comme Samourah Ibn Joundoub (radhiyallahou 'anhou) le rapporta : « ... En vérité par Allah, l'Heure ne viendra pas avant que trente menteurs prétendant la prophétie n'apparaissent et le dernier sera le menteur borgne. » Rapporté par Ahmad comme un Hadith solide.
[2] Il est 'Umar Ibn Abou Maslamah Ibn 'Abd ar-Rahman Ibn 'Awf, az-Zouhri, le Qadi de Médine. Véridique mais parfois erroné (dans ses narrations). Il fut tué à Sham en l'an 132. Voir *Tadhib at-Tadhib* (2/56).

Je lui dis : « Il est bien mort. » Il répondit : « Même s'il est mort. »
Je dis : « En vérité, il embrassa l'Islam. »
Il répondit : « Même s'il embrassa l'Islam. Je dis (en outre) : « En effet, il entra à Médine. »
Il répondit : « Même s'il entrait à Médine. »
Sounan Abou Daoud, Kitab al-Malahim, bab fi khabar al-Jassassah (11/476) et *'Awn al-Ma'boud*. Ibn Hajar commentant ce Hadith dit : « Il y a une déclaration concernant Ibn Abou Salamah cependant, le Hadith est hassan (bon et acceptable). Ce qui corrige ceux (qui à tort) prétendent que Jabir (radhiyallahou 'anhou) n'était pas familier avec la narration de Tamim. » Voir *Fath al-Bari* (13/327).

Ainsi Jabir (radhiyallahou 'anhou) était catégorique sur le fait qu'Ibn Sayyad est le Grand Dajjal. Même s'il est dit qu'il embrassa l'Islam, qu'il entré à Médine et qu'il y est mort.

Il a précédé, ce qui a été authentiquement rapporté par Jabir (radhiyallahou 'anhou) qui a dit : « Nous avons perdu Ibn Sayyad le jour (bataille) d'al-Harrah. »
Sounan Abou Daoud (11/479) et *'Awn al-Ma'boud*.

Ibn Hajar dit : « Abou Nou'aym al-Asbahani[1] recueillit dans l'Histoire d'al-Asbahan (Voir *Dhikr Akbar Asbahan* (p. 287-288) par Abou Nou'aym al-Asbahani) ce qui corrobore qu'Ibn Sayyad est le Grand Dajjal. Il cite (un rapport) par l'intermédiaire de Shabil Ibn 'Arazah qui rapporta de Hassan Ibn 'Abd ar-Rahman, qui rapporta de son père, qui dit : « Lorsque nous avons conquis Asbahan, il y avait une distance d'un farsaq (3 miles) entre nos forces et al Yahoudiyah (nom d'une ville à Asbahan). Nous avions l'habitude d'y entrer et d'y sélectionner. Puis un jour, j'y suis entré et là (j'ai vu) les juifs danser et jouer (leurs instruments de musique). Là-dessus, j'ai demandé à l'un d'eux qui était mon ami (proche) (que faites-vous) ? Il répondit : « Notre roi dont nous avons demandé l'aide (à Allah), par qui nous remporterons la victoire sur les Arabes, entrera (bientôt). »

J'ai donc passé la nuit sur son toit (et le matin) j'ai prié (fajr). Soudain, alors que le soleil s'était levé, il y eut de la poussière (de l'énorme rassemblement de personnes) venant de la

[1] Il est le grand mémoriseur, Ahmad Ibn 'Abdallah Ibn Ahmad Ibn Ishaq, al-Asbahani. L'auteur de grands écrits, comme, *Hilyah al-Awliyah* et d'autres. Il était des personnes dignes de confiance et fiables. Il est né et (éventuellement) décéda à Asbahan en l'an 430. Voir Shadharat uthahab (3/245) et 'Al-A'lam (1/ 157).

direction du camp. J'ai regardé, et il y avait un homme avec une couronne (autour de son cou de basilic doux (rihan). Les juifs dansaient et jouaient (leurs instruments de musique). J'ai regardé (de près) et voici Ibn Sayyad qui entra dans la ville et n'en est pas revenu (en sortir) jusqu'à maintenant. » *Voir Fath al-Bari* (3/327-328).
Ibn Hajar commenta : « 'Abd ar-Rahman Ibn Hassan dont je n'ai pas été informé ou que je ne connais pas (le lecteur avec) et les autres sont tous dignes de confiance et fiables (narrateurs). »

Ibn Hajar dit : « Le Hadith de Jabir (radhiyallahou 'anhou), que nous avons perdu Ibn Sayyad le jour de la bataille d'al-Harrah, et le rapport de Hassan Ibn 'Abd ar-Rahman ne sont pas en harmonie. Car la conquête d'Asbahan qui était durant la Khilafah de 'Umar (radhiyallahou 'anhou), comme cela a été rapporté par Abou Nou'aym dans son *Tariq*, et entre le meurtre de 'Umar et l'incident d'al-Harrah il y a environ quarante ans. Cependant, il est possible de concilier (les deux incidents) car l'incident d'Asbahan fut vu par le père de Hassan quarante ans après la conquête d'Asbahan.

La réponse au (lama - quand) dans sa déclaration : « Quand nous avons conquis Asbahan » est une phrase omise indiquant : j'ai commencé à la surveiller et à la fréquenter, la ville, et en conséquence, l'incident d'Ibn Sayyad s'est produit. » Voir *Fath al-Bari* (3/328).

Shaykh al-Islam Ibn Taymiyyah mentionna que : « L'affaire Ibn Sayyad posa des problèmes à certains Compagnons, qui l'ont supposé être le grand Dajjal. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) était indécis à son sujet jusqu'à ce qu'il lui soit précisé par la suite qu'il n'était pas le Dajjal. Cependant, (en réalité) il est des diseurs de bonne aventure et un homme aux expériences sataniques. Pour cette raison, il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) alla le voir, pour le tester. » Voir *Al-Fourqan bayna awliya ar-Rahman wa awliya ash-shaytan*, (p77, 2ème édition.

Ibn Kathir commenta : « Ce que l'on veut dire, c'est qu'Ibn Sayyad n'est pas le grand Dajjal qui émergera à la fin des temps. En raison du Hadith de Fatimah Bint Qays al-Fihriyah qui est l'arbitre décisif dans cette question. » Voir *An-Nihayah-al-Fitan wal-Malahim* (1/70), vérification par le Dr Taha Zayni.

Ce sont quelques-unes des déclarations (et positions) des savants concernant Ibn Sayyad et elles sont, comme vous pouvez le voir, contradictoires, incompatibles, avec tout le monde avec leurs preuves.

En conséquence, Ibn Hajar s'efforça de concilier les différentes narrations. Il dit donc : « Le moyen le plus proche de concilier ce que comprend le Hadith de Tamim ad-Dari et (l'opinion) qu'Ibn Sayyad est le grand Dajjal, c'est que, le Dajjal réel était celui dont Tamim ad-Dari fut témoin entravé (dans les fers). Et, de plus, Ibn Sayyad était un shaytan (un diable) qui est apparu sous la forme du Dajjal à cette époque (du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam)) jusqu'à ce qu'il se rende à Asbahan où il se caché avec son qarin. (Qarin, qui signifie littéralement un compagnon, est un shaytan des djinns qui accompagne chaque être humain. De sa naissance jusqu'à sa mort, ce djinn encourage les désirs inférieurs de l'homme et essaie constamment de le détourner de la droiture.) Et jusqu'à ce que le temps fixé vienne, quand Allah décrètera pour qu'il apparaisse, il en sortira. »

En raison du niveau élevé d'incertitude dans cette affaire, l'Imam al-Boukhari adopta le cours de Tarjih (tarjih, donnant la préférence à une opinion sur l'autre) et s'est donc limité au Hadith de Jabir de 'Umar, concernant Ibn Sayyad. De plus, il n'a pas recueilli le Hadith de Fatimah Bint Qays (radhiyallahou 'anha) concernant la narration de Tamim (radhiyallahou 'anhou). Voir *Fath al-Bari* (3/328).

Ibn Sayyad est une réalité et non une fable

Abou Abiyah allégua (faussement) que « l'individualité d'Ibn Sayyad (en tant que personne) est une fable qui trompa certains esprits. Son histoire a vécu dans certains livres (de hadiths), attribués au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Car rien n'émane du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) que ce soit une déclaration ou une action, sauf que cela soit pur et l'essence de la vérité. En effet, le moment est venu que nous prenions (les narrations) avec considération et sérieux l'esprit (véridique) des narrations, leur sens, leur but et leur objectifs : comme nous prenons ses chaînes (de transmission) et leurs itinéraires. Pour que nos perceptions islamiques puissent être sauvées de l'extrémisme et de l'erreur. » Voir *An-Nihayah-al-Fitan wal-Malahim* (1/104), vérifié par Muhammad Abou Abiyah.

C’est ce que Sheikh Abou Abiyah dit dans ses notes au sujet des récits mentionnés, à propos d’Ibn Sayyad. Cependant, il est (facilement) réfuté car les Ahadith auxquels il est fait allusion, concernant Ibn Sayyad, sont authentiques. Les livres de Hadiths de la Sounnah, comme Boukhari et Mouslim et d’autres les ont rapportés. De plus, aucun des Hadiths concernant Ibn Sayyad n’est en opposition avec l’esprit du Hadith et la (vraie) essence de la vérité. »

L’affaire d’Ibn Sayyad, comme nous l’avons mentionné, a confondu certains Musulmans, et était un Dajjal des dajajilah (grands menteurs)[1] dont les mensonges et tromperie furent rendus évidents par Allah, Exalté et Loué soit-Il, à Son Messager (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et aux Musulmans. De plus, Abou Abiyah se contredit lui-même. Car nous trouvons dans certaines de ses notes concernant les récits, d’Ibn Sayyad disant : « La vérité est qu’Ibn Sayyad a abrégé un mot, n’ayant aucun sens, conformément à la voie des diseurs de bonne aventure sans intention dans sa parole. C’est donc un sorcier menteur. Voir *An-Nihayah-al-Fitan wal-Malahim* (1/188), vérifié par Muhammad Abou Abiyah.

Ainsi, dans ses propres mots, il reconnaît qu’Ibn Sayyad est un sorcier menteur ! Alors comment peut-il être d’un côté une fable et de l’autre un sorcier menteur ? Il ne fait aucun doute qu’Abou Abiyah contredit (ici) ses propres paroles.

Celui qui étudie de près les notes de Sheikh Abou ‘Abiyah du livre, *Al-Nihayah-al-Fitan wal-Malahim* du Hafiz Ibn Kathir, observera (beaucoup) de choses étranges. Car en effet, Abou Abiyah n’a imposé aucune restriction à son esprit aux récits cités par Ibn Kathir. Tout ce qu’il voit (comme correct), il l’accepte et le considère comme vrai et tout ce qu’il explique (de côté) avec des (fausses) interprétations s’opposent au sens apparent des récits. Ou il prononce un jugement sur des récits authentiques avec des fabrications sans aucune preuve ni évidence.

Abou ‘Abiyah dit à propos des récits d’Ibn Sayyad : « Un enfant est-il responsable (de ses actes) ? Et l’attention du Messager (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a-t-elle atteint un tel niveau vis-à-vis de ce prétendant qu’il se tient devant lui et lui pose cette question ? Est-ce

[1] Des signes de l’Heure est l’apparition de trente faux prétendants au statut de prophète connus sous le nom de menteurs (dajjal). Comme Samourah Ibn Joundoub (radhiyallahou ‘anhou) l’a rapporté : « ... En vérité par Allah, l’Heure ne viendra pas avant que trente menteurs prétendant la prophétie n’apparaissent et le dernier sera le menteur borgne. » Rapporté par Ahmad comme un hadith solide.

pour une raison (saine) qu'il attend d'obtenir sa réponse (d'Ibn Sayyad) ? Et est-il acceptable qu'il lui pardonne sa réponse kafir, revendiquant le statut de prophète et de messager ? Et Allah envoie-t-il des enfants ? Ce sont des questions que nous posons à ceux qui paralysent leur esprit de penser correctement et correctement. » Voir *Al-Nihayah-al-Fitan wal-Malahim* (1/104), vérifié par Muhammad Abou Abiyah.

La réponse aux remarques d'Abou Abiyah est que (premièrement) personne n'a jamais dit qu'un enfant est responsable (de ses actes), ni qu'Allah envoie des enfants. Au contraire, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) avait seulement l'intention d'être bien informé en ce qui concerne Ibn Sayyad, s'il était le Dajjal ou non ? Puisqu'il était répandu à Médine qu'il était le Dajjal contre qui le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) mis en garde. Et de plus, rien jusqu'à présent n'avait été révélé au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) au sujet d'Ibn Sayyad. Par conséquent, le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) considérait que la chose qui révélerait sa tromperie, (sachant que) c'était un enfant intelligent qui comprenait le discours, était de lui demander : « *Témoignes-tu que je suis le Messager d'Allah* ? » « Jusqu'à ce qu'il dise : « *En effet, je t'ai caché quelque chose (qu'est-ce donc ?)* « Et d'autres questions que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) lui adressa.

Il n'était pas prévu par ces questions qu'Ibn Sayyad soit dans l'obligation d'accepter l'Islam. Mais l'intention était plutôt de rendre évidente la réalité de sa véritable condition. Donc, si l'intention était ce qui a été mentionné, alors il ne devrait pas y avoir de bizarrerie sur le fait que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) se tienne (devant lui) attendant sa réponse. Et sûrement, il devint évident à partir de sa réponse qu'il était un Dajjal des dajjajilah. De plus, il n'y a rien de mal à ce que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ait présenté l'Islam à un jeune. Puisque, l'Imam Boukhari mentionna l'incident d'Ibn Sayyad et lui donna le titre de chapitre Comment l'Islam est présenté à un enfant. » *Sahih al-Boukhari*, Kitab al-Jihad, Bab kayfa youridou al-Islam 'ala as-Sabih, (6/171) avec *Fath al-Bari*).

Quant au fait que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ne punit pas Ibn Sayyad pour avoir prétendu être Prophète : C'est ensuite un doute soulevé par le manque de connaissance d'Abou Abiyah concernant ce que les savants ont dit à cet égard. Car ils ont répondu à ce qu'il a mentionné avec (un certain nombre de) réponses, qui sont (les suivantes) :

1.) Qu'Ibn Sayyad était parmi les Juifs de Médine ou leurs confédérés. Il y avait entre eux et le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) une alliance et une trêve. Car lorsque le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) marcha sur Médine, un pacte fut écrit entre lui et les Juifs. Il se réconcilia avec eux, qu'ils ne seraient pas calomniés et qu'ils pouvaient rester sur leur religion. Ceci est (en outre) corroboré par ce que l'Imam Ahmad rapporta de Jabir Ibn 'Abdallah (radhiyallahou 'anhou) concernant l'incident lorsque le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) alla voir Ibn Sayyad et lui parla. Et la déclaration de 'Umar Ibn Khattab (qu'Allah soit satisfait de lui) : « Permet-moi ô Messager d'Allah de le tuer. »
Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « *Si c'est lui, tu n'es pas son exécuteur*[1] *; en effet, son exécuteur est 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi-salam) : Et s'il n'est pas lui, alors tu n'as pas le droit de tuer une personne du peuple du pacte*. » Voir *Fath al-Rabbani* (24/64-65) ; Al-Haythami a dit « Ses personnes (dans la chaîne de narration), sont des hommes du *Sahih*. » *Majmou' az-Zawa'id* (8/3 -4).

Al-Khattabi (Voir *Ma'alim as-Sounan* (6/ 182)) et al-Baghawi (Voir *Sharh al-Sounnah* (15/80)), vérifié par Shou'ayb al-Arnaout) avaient ce point de vue. Ibn Hajar dit : « Il incombe (d'avoir ce point de vue). » Voir *Fath al-Bari* (6/174).

2.) Qu'Ibn Sayyad à cette époque était encore jeune (en âge) et n'avait pas encore atteint la puberté. Cette réponse est également étayée par ce que l'Imam Boukhari a rapporté d'Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) concernant l'incident du départ du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) vers Ibn Sayyad ; c'est sa déclaration d'Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) :
« ... jusqu'à ce qu'ils le trouvent en train de jouer avec les jeunes de Banou Maghalah à Outoum et (qu'il) était alors sur le point d'atteindre la puberté. »
Sahih al-Boukhari, Kitab al-Jihad, Bab kayfa youridou al-Islam 'ala as-Sabih, (6/172) et *Fath al-Bari*.

Cette réponse était la préférence d'al-Qadi Ibn 'Iyad. Voir *Sharh an-Nawawi li Mouslim* (18/48).

---

[1] Le mot dans le Hadith est « Sahib » qui signifie propriétaire, possesseur, détenteur etc. Cependant l'expression implicite est Sahib Qatlihi, littéralement le détenteur de sa mise à mort, c'est-à-dire son exécuteur et Allah sait mieux. NT.

3.) Il y a une troisième réponse, qu'al-Hafiz Ibn Hajar mentionna, c'est-à-dire qu'Ibn Sayyad n'a pas ouvertement revendiqué le statut de Prophète. Cependant, au lieu de cela, il donna l'impression qu'il prétendait être un Messager. De plus, il n'est pas nécessaire que celui qui prétend être un Messager revendique la prophétie.

Allah le Très-Haut dit :
« **N'as-tu pas vu que Nous avons envoyé contre les mécréants des diables**. » Sourate Maryam : 83. Voir *Fath al-Bari* (6/174).

Le lieu de l'émergence du Dajjal

Le Dajjal émergera de la direction de l'Est, du Khourassan[1], de (la ville d') al-Yahoudiyah d'Asbahan[2] (Ispahan). Ensuite, il voyagera à travers la terre, ne laissera aucune ville ou cité, sans y entrer, en dehors de La Mecque et de Médine ou il ne pourra pas y entrer car (à leurs entrées seront) des anges les gardent constamment.

Dans le Hadith de Fatimah Bint Qays (radhiyallahou 'anha), le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit à propos du Dajjal : « *En effet, il est dans la mer syrienne ou la mer du Yémen. Non, au contraire, il est à l'Est, il est à l'Est, il est à l'Est et il pointé de ses mains vers l'Est*. »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa 'asharat as-Sa'ah, bab dhikr Ibn Sayyad (18/78-83) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

---

[1] Khourassan : sont de vastes terres en direction de l'Est, incorporant de nombreuses terres dont Nayssabour, Hourah, Marw et d'autres villes situées sous la rivière de Jihoun. Voir Mou'jam al-Bouldan (2/350).
Khourassan, également orthographié Khorasan, est une région et un royaume historiques comprenant un vaste territoire situé maintenant dans le nord-est de l'Iran, le sud du Turkménistan et le nord de l'Afghanistan. La région historique s'étendait, le long de le nord, de l'Amou-Daria (fleuve Oxus) vers l'ouest jusqu'à la mer Caspienne et, le long du sud, des franges des déserts iraniens centraux vers l'est jusqu'aux montagnes du centre de l'Afghanistan. Encyclopédie Britannica 1999.
[2] Asbahan : Yaqout dit : « La ville d'Asbahan est à l'endroit bien connu de (Ji), qui est maintenant connu sous le nom de Sharastan et al-Madinah. Lorsque Boukhtanassar se rendit et saisit Jérusalem, il captura ses habitants, transporta les juifs avec lui et les logea à Asbahan. Là, il construisit pour eux des quartiers et des camps à la périphérie de la ville de Ji, qui (depuis lors) s'appelle al-Yahoudiyah. La ville d'Asbahan aujourd'hui est al-Yahoudiyah. » Voir Mou'jam al-Bouldan (1/208).

Abou Bakr as-Siddiq (radhiyallahou ‘anhou) dit : « Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) nous rapporta : « *Le Dajjal sortira d’une terre à l’est appelée Khourassan*. » *Jami’ at-Tirmidi*, Bab ma ja’a min ayna yakhrouj ad-Dajjal (6/495) et *Touhfat al-Ahwidhi*. Hadith déclaré sahih par al-Albani (rahimahoullah) dans *Sahih al-Jami’ as-Saghir* (3/150) ; hadith n° (3398).

Et Anas Ibn Malik (radhiyallahou ‘anhou) rapporta que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « « *Le Dajjal sortira de (la ville d’) al-Yahoudiyah d’Asbahan. Il y aura avec lui soixante-dix mille Juifs*. »
Voir *Al-Fath ar-Rabbani tartib Mousnad Ahmad* (24/73). Ibn Hajar a dit : « Il est sahih. »
Voir *Fath al-Bari* (13/328).

Ibn Hajar dit : « Quant à d’où sortira-t-il ? Alors c’est certainement de la direction de l’Est. Voir *Fath al-Bari* (13 /328).

Et Ibn Kathir dit : « Le début de son apparition sera d’Asbahan, d’un quartier (d’une ville) appelé al-Yahoudiyah. » Voir *An-Nihayah al-Fitan wal-Malahim* (1/128), vérifié par le Dr Taha Zayni.

Lieux dans lesquels le Dajjal n’entrera pas

Il est interdit au Dajjal d’entrer à La Mecque ou à Médine lorsqu’il en sortira à la fin des temps. En raison des récits authentiques mentionnés, à ce sujet. Quant aux autres villes et pays alors le Dajjal y entrera, en effet, l’un après l’autre.

Il est mentionné dans le Hadith de Fatimah Bint Qays (radhiyallahou ‘anhou) : « Je vais vous parler de moi. En effet, je suis le Massih al-Dajjal ; Bientôt, il me sera permis de quitter cet endroit (île), j’apparaitrai et parcourrai la terre (entière) en quarante jours sans ne laisser un village ou une ville sans que j’y entre à part Makkah et Tayyibah (Tayyibah est al-Madinah al-Mounawwarah) ou il me sera interdit d’entrer. Chaque fois que j’essaierai d’entrer dans l’une d’elles, je serai accueilli par un ange portant une épée dégainée m’empêchant d’y entrer : Et en vérité, chaque chemin (naqb) y menant (à La Mecque et Médine) aura des anges qui les garderont. »

Sahih al-Boukhari, Kitab al-Ahadith Anbiyah, bab qoulalah: (6/4 77) ; *Fath al-Bari* ; *Sahih Mouslim*, Kitab al-Iman, Bab Dhikr al-Massih Ibn Maryam ‘aleyhi-sallam wal Massih ad-Dajjal (2/233-235) ; *Sharh an-Nawawi li Mouslim.*

En outre, il a également prouvé que Dajjal n’entrera pas dans quatre mosquées :
1 Masjid al-Haram à La Mecque,
2 Masjid Nabi (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) à Médine,
3 Masjid at-Tour
4 Masjid al-Aqsa.

L’Imam Ahmad rapporta de Jounadah Ibn Abi Oumayyah al-Azdi, qu’il dit : « Un homme des Ansar et moi sommes allés voir l’un des Compagnons du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et lui avons dit : « Raconte-nous, ce que tu as entendu du Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) à propos du Dajjal. » Puis il mentionna le Hadith : « *Il demeurera (parmi vous) sur la terre pendant quarante matins, au cours desquels il atteindra chaque point d’abreuvement (sur la terre) (c’est-à-dire chaque endroit d’où l’on boit de l’eau. Par exemple, une fontaine, une source, un puits, etc. TN). Il ne pourra pas s’approcher de quatre mosquées : Le Masjid al-Haram (à La Mecque), le Masjid de Médine, le (Masjid du) Sinaï et le Masjid al-Aqsa*. »
Voir : *Al-Fath ar-Rabbani* (24/76) ; *Tartib as-Sa’ati*. Al-Haythami dit : « Il est rapporté par Ahmad, et ses rapporteurs sont les hommes du sahih. » *Majmou’ as-Zawa'id* (7/543). Et Ibn Hajar a dit : « Ses rapporteurs sont tous dignes de confiance et fiables. » *Fath al-Bari* (13/105).

Quant à ce qui a été mentionné dans al-Boukhari et Mouslim que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) vit (dans un rêve) « *Un homme petit aux cheveux bouclés, borgne de l’œil droit, ses mains posées sur les épaules d’un homme faisant le tour de la Maison (la Ka’bah). À propos de qui j’ai demandé : « Qui est-ce ? » Ils répondirent : « En vérité, il est le Massih ad-Dajjal*. »

Alors la réponse (à ce Hadith) est que le Dajjal sera empêché d’entrer à La Mecque et à Médine (seulement) lorsqu’il sortira à la fin des temps ; et Allah sait mieux. Voir *Sharh an-Nawawi li Mouslim* (2/234) et *Fath al-Bari* (6/488-489).

Les disciples du Dajjal

La majorité des adeptes du Dajjal seront parmi les juifs, les non-Arabes, les Perses, les Turcs et un mélange de gens du commun, principalement des bédouins et des femmes. L'Imam Mouslim rapporta d'Anas Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Le Dajjal sera suivi par soixante-dix mille juifs d'Asbahan, portant d'épais vêtements et rayés (taylasan)* [1] »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa 'asharat as-Sa'ah, bab dhikr Ibn Sayyad (18/85-86) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Selon un Hadith rapporté par l'Imam Ahmad :
« Soixante-dix mille juifs, portant des couronnes.»
Voir *Al-Fath ar-Rabbani tartib Mousnad Ahmad* (24/73). Ibn Hajr dit « le Hadith est sahih. »Voir *Fath al-Bari* (13/238).

De plus, il est venu dans le Hadith d'Abou Bakr (radhiyallahou 'anhou) déjà mentionné :
« Il sera suivi par des gens avec des visages ressemblant à des boucliers battus. »
Sounan at-Tirmidi.

Et Ibn Kathir dit : « Ce qui est évident, et Allah le sait mieux, est que les Turcs seront les disciples et les assistants du Dajjal. » Voir *An-Nihayah al-Fitan wal-Malahim* (1/117), vérifié par le Dr Taha Zayni.

Je dis : Aussi certains des non-arabes, comme leur description est venue dans le Hadith d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) :
« L'Heure ne sera pas établie tant que vous n'aurez pas combattu Khowz et Kirman parmi les non-Arabes. (Ils auront) des visages rougeâtres, un nez plat et de petits yeux. Leurs visages seront comme des boucliers battus ; leurs sandales (ou chaussures) seront faites de poils. »
Sahih al-Boukhari, Kitab al-Manaqib, bab 'Alamat an-Noubouwa, (6/604) et *Fath al-Bari*.

[1] Taylasan : Un type de vêtement orné jeté sur les épaules, ou qui couvre le corps ; sans (avoir) de coupures ni de coutures. Voir *Mou'jam al-Wajiz* (p.393), plus comme un châle. TN.

Quant aux Bédouins étant la majorité des adeptes du Dajjal, cela est dû au fait que l'ignorance sera prédominante parmi eux. Selon le hadith d'Abou Oumamah al-Bahili (radhiyallahou 'anhou), le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Et c'est sûrement à cause de sa fitnah qu'il dira à un bédouin : « Penses-tu que si je ressuscite ton père et ta mère, témoigneras-tu alors que je suis ton seigneur ? »*
Il répondra « Oui. »
Alors deux shayatin (diables) prendront l'apparence de son père et de sa mère et lui diront : « Ô mon fils ! Suis-le (et croie en lui) car en vérité il est ton seigneur. »
Sounan Ibn Majah, Kitab al-Fitan, bab Fitnah ad-Dajjal wa khourouj 'Issa Ibn Maryam wa khourouj Ya'jouj et Ma'jouj (2/ 1309- 1363). Le Hadith est Sahih. *Voir Sahih al-Jami' as-Saghir* (6/273-277) Hadith (n° 7752).

Quant aux femmes, alors leur état est plus grave que celui des bédouins car elles sont vite influencées et on trouve beaucoup d'ignorance en elles. Comme il est rapporté dans le Hadith d'Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) qui dit, que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Le Dajjal descendra vers cet étang à Marriqanat,*[1] *une vallée à Médine, et la plupart de ceux qui sortiront vers lui seront des femmes, jusqu'à ce qu'un homme vienne vers sa belle-mère, sa mère, sa fille , sa sœur et sa tante (paternelle), et les ligotera solidement de peur qu'elles ne sortent vers lui (et croient en lui).* »
Mousnad Imam Ahmad (7/140) et Hadith (n°5355). Vérifié par Ahmad Shakir qui dit : « Sa chaîne de transmission est sahih. »

Les épreuves et les tribulations du Dajjal

L'épreuve du Dajjal sera la plus grande épreuve et tribulation ; à partir du moment où Allah a créé Adam jusqu'à ce que l'Heure s'établisse (il n'y aura pas de fitna plus grande que la sienne). Ce sera à cause des grands exploits miraculeux qu'Allah créera avec lui, qui étonneront les esprits et rendront les intelligents perplexes.

[1] Marriqanat est une vallée à Médine dans la direction de Ta'if et qui débute aux bases des tombes des Martyrs (Compagnons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) à Ouhoud. Voir Mou'jam al-Bouldan (4/ 401).

Puisqu'il est rapporté qu'il aura avec lui un paradis et un enfer mais son paradis sera son enfer et son enfer sera son paradis. Il aura des fleuves d'eau et des montagnes de pain. Il ordonnera au ciel de faire tomber la pluie et il pleuvra ; il ordonnera à la terre de produire de la végétation et elle le fera. Les trésors de la terre le suivront et il voyagera rapidement comme des nuages poussés par le vent. Et il fera d'autres exploits miraculeux. Tous mentionnés dans les Hadiths authentiques. Parmi eux est ce que l'Imam Mouslim rapporta dans son Sahih, de Houdayfah (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit :
« Le Dajjal sera borgne, aveugle de l'œil gauche et aura les cheveux épais. *Il aura un paradis et un feu avec lui mais son paradis sera son feu et son feu sera son paradis*. »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa 'asharat as-Sa'ah, bab dhikr ad-Dajjal (18/60-61) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Mouslim rapporta également que Houdayfah (radhiyallahou 'anhou) dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Je sais ce qu'il y a avec le Dajjal, plus qu'il ne la sait lui-même. Il aura deux rivières qui couleront. L'une ressemblera clairement à de l'eau et l'autre ressemblera clairement à un feu flamboyant. Si l'un de vous voit cela, alors laissez-le choisir la rivière qui ressemble au feu, puis qu'il ferme les yeux, baisse la tête et boive car ce sera de l'eau froide*. »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa 'asharat as-Sa'ah, bab dhikr ad-Dajjal (18/61) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Et il aussi mentionné dans le Hadith d'an-Nawwas Ibn Sam'an (radhiyallahou 'anhou) concernant le Dajjal, que les Compagnons dirent : « Ô Messager d'Allah, combien de temps restera-t-il sur la terre ? »
Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Quarante jours ; un jour comme une année, un jour comme un mois, un jour comme une semaine et le reste des jours comme vos jours*. »
Ils dirent : « À quelle vitesse parcourra-t-il la terre ? »
Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit: « *Comme les nuages quand ils sont poussés par le vent. Il viendra vers certaines personnes, les appellera et ils croiront en lui et lui répondront. Alors il ordonnera au ciel de pleuvoir, la terre produira de la végétation et leur bétail leur reviendra le soir avec de grosses bosses, leurs mamelles pleines de lait et leurs flancs (côtés) étirés.*

Alors il viendra vers un autre peuple et les appellera mais ils le rejetteront. Alors il les quittera et ils seront frappés par la famine, sans richesse entre leurs mains. Il passera devant les ruines et dira : « Apportez votre trésor ! » et le trésor le suivra comme un essaim d'abeilles. Alors il appellera un homme débordant de jeunesse et le frappera avec une épée et le coupera en deux, puis (il placera les parties écartées les unes des autres de) la distance entre un archer et sa cible. Alors il l'appellera et le jeune homme s'avancera en souriant, le visage brillant. »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa 'asharat as-Sa'ah, bab dhikr ad-Dajjal (18/65-66) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Et il est aussi mentionné dans la narration d'al-Boukhari, d'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) que la personne que le Dajjal tuera sera des meilleur des gens ou du meilleur des gens. Il sortira vers le Dajjal de la ville du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et dira au Dajjal : « Je témoigne que tu es le Dajjal dont le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous a informés. »
Le Dajjal dira (aux gens) : « Qu'en pensez-vous ? Si je tue cet homme puis le ramène à la vie, aurez-vous des doutes ? »
Ils diront : « Non. »
Alors il le tuera puis le ramènera à la vie. Alors il (le croyant) dira : « Par Allah, je n'ai jamais été aussi sûr de toi qu'aujourd'hui. »
Le Dajjal voudra le tuer mais ne sera pas autorisé à le faire. »
Sahih al-Boukhari, Kitab al-Fitan, bab la yadkhoul ad-Dajjal al-Madinah, (13/101) et *Fath al-Bari*.

Et aussi le récit d'Ibn Majah, d'Abou Oumamah al-Bahili (radhiyallahou 'anhou) dans lequel le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Et c'est certainement à cause de sa grande fitnah qu'il dira à un bédouin : « Penses-tu que si je ressuscite ton père et ta mère, témoigneras-tu alors que je suis ton seigneur ? »*
Il répondra « Oui. »
Alors deux shayatin (diables) prendront l'apparence de son père et de sa mère et lui diront : « Ô mon fils ! Suis-le (et croie en lui car en vérité il est ton seigneur). »

Sounan Ibn Majah, Kitab al-Fitan, bab Fitnah ad-Dajjal wa Khourouj ‘Issa Ibn Maryam wa Khourouj Ya'jouj et Ma'jouj (2/ 1309-1363). Le Hadith est Sahih. Voir *Sahih al-Jami’ as-Saghir* (6/273-277) et le Hadith (n° 7752).

Nous demandons à Allah, ‘Azza wa Jalla, de nous préserver et nous cherchons Sa protection contre les épreuves et les tribulations.

Une réfutation de ceux qui nient l’apparition du Dajjal

Les Ahadith qui ont précédé indiquent clairement sous la forme Tawatour[1] que le Dajjal apparaîtra à la fin des temps et qu’il est un individu réel à qui Allah donnera, ce qu’Il Veut, (lui donner) de grands exploits miraculeux. Alors que Sheikh Muhammad ‘Abdah estime que le Dajjal n’est qu’un symbole de contes superstitieux, de tromperie et d’actes honteux.

Sheikh Abou ‘Abiyah soutient également ce point de vue et soutient en outre que le Dajjal est un symbole de mensonge et de pire en pire, une personne non réelle des enfants d’Adam. Et cette (fausse) interprétation des Ahadith consiste à modifier leurs (significations) évidentes sans aucune preuve circonstancielle.

Voici ce que Sheikh Abou ‘Abiyah dit en commentant les Ahadith du Dajjal, « (Il y a une grande) diversité concernant ce qui a été rapporté des Ahadith concernant le lieu d’apparition du Dajjal ; l’époque de son apparition ; était-il Ibn Sayyad ou quelqu’un d’autre à part lui ? Indiquant que ce que l’on entend par le Dajjal est symbolique : du mal, sa supériorité, sa tyrannie, son péril s’aggravant, ses dégâts devenant graves à certaines périodes et ses dommages se diffusant en de nombreux endroits, parce que les moyens pour qu’il s’établisse, se propage et être une épreuve, pendant un certain temps, sera facilité. Jusqu’à ce que sa braise s’éteigne et que son charbon meure par la puissance de la vérité (Haqq) et la parole d’Allah :
« **Sûrement le mensonge est voué à disparaître**. » Sourate al-Isra (17) : 81. Voir *An-Nihayah al-Fitan wal-Malahim* (1/118-119), vérifié par Shaykh Abou’ Abiyah.

[1] Tawatour. Un Hadith Moutawatir est un Hadith rapporté par un si grand nombre de personnes qu’on ne peut s’attendre à ce qu’elles soient d’accord sur un mensonge. Voir al-Jaza'iri, p.33. Des exemples de Moutawatir sont les cinq prières quotidiennes, le jeûne, la Zakat, le Hajj et la récitation du Qur’an.

De plus, il dit : « N'est-il pas plus approprié de comprendre que le Dajjal n'est qu'un symbole du mal, du mensonge et de mystification... » et ainsi de suite. Voir *An-Nihayah al-Fitan wal-Malahim* (1/152).

Nous réfutons ces (fausses) remarques, (en disant) que les narrations sont claires concernant le fait que le Dajjal est un homme réel. Il n'y a rien qui indique que le Dajjal est un symbole pour les contes superstitieux, la tromperie et le mensonge. De plus, il n'y a pas de diversité ni de décalage dans les narrations. L'harmonisation des narrations a déjà précédé.

Premièrement, j'ai expliqué que le Dajjal viendra d'Asbahan de la direction de Khourassan qui sont tous en direction de l'Est. J'ai (de plus) expliqué ce qui a été dit concernant Ibn Sayyad s'il est le Dajjal ou quelqu'un d'autre que lui ? À cet égard, j'ai cité les paroles des savants.

Alors si tout cela devient clair, qu'il n'y ait pas de confusion dans les récits concernant son lieu d'apparition et ni le moment de son apparition alors, il n'y a aucune raison pour eux (deux) d'avoir l'opinion qu'ils ont. Surtout, en dépit de ce qu'indiquent, les récits concernant sa description qui montrent, sans user de symbolisme qu'il n'a aucune raison d'utiliser, qu'il est un individu vrai et réel.

De plus, (nous avons trouvé qu') Abou 'Abiyah se contredit dans ses notes aux récits mentionnés concernant le Dajjal dans le livre d'Ibn Kathir, *al-Fitan wal-Malahim*. Puisqu'il commente les (propos du) Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) disant : « *Certes, il est inscrit entre ses yeux kafir ; qui sera lu par quiconque n'aime pas ses actions ou tout croyant le lira*. » Et sa parole, « *Sache qu'aucun de vous ne verra son Seigneur jusqu'à sa mort*. »

Abou 'Abiyah commente « et cela affirme le mensonge de la revendication du Dajjal d'ar-Rouboubiyah[1], qu'Allah le défigure et achève Sa colère et Sa malédiction sur lui. » Voir *An-Nihayah al-Fitan wal-Malahim* (1/89).

[1] Tawhid ar-Rouboubiyah (Tawhid de la Seigneurie d'Allah). Cela signifie croire qu'Allah est le Seigneur, Seul et qu'Il n'a pas de partenaires ou aides. Le Rabb (Seigneur) est Celui qui crée et commande. Il n'y a de créateur qu'Allah et il n'y a de Maitre de l'univers que Lui.

Ici, il croit donc que le Dajjal est un humain réel revendiquant ar-Rouboubiyah, invoquant la colère et la malédiction d'Allah sur lui alors qu'à un autre endroit, il nie que le Dajjal est réel et qu'il n'est qu'un symbole du mal et de la fitnah. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une auto-contradiction claire. Et j'espère que les Hadiths du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ne s'applique pas aux thèses qui nient l'apparence du Dajjal :
« Il viendra, en effet, après vous un peuple qui rejettera ar-Rajm[1], le Dajjal, l'intercession, le châtiment de la tombe et ces personnes qui sortiront du feu de l'enfer après avoir été brûlées. »
Mousnad Imam Ahmad, (1/223) Hadith no (157), vérifié par Ahmad Shakir qui dit « Sa chaîne de transmission est sahih. »

Il sera bientôt mentionné dans la discussion sur les exploits miraculeux du Dajjal l'ordre de rechercher la protection de sa fitnah ; à propos de sa destruction qui prouvent tous de manière décisive qu'il s'agit d'une personne réelle.

Les exploits miraculeux du Dajjal sont de véritables événements et occurrences

Certains des exploits miraculeux que le Dajjal effectuera ont déjà été mentionnés dans l'exposé sur sa fitnah. Ces exploits miraculeux sont de vrais événements (qu'il doit accomplir) et ne sont pas des illusions erronées ou des fausses représentations (de la vérité), comme le prétendent certains érudits. Ibn Kathir cita à la fois Ibn Hazm et at-Tahawi, qu'ils disent que tout ce qui est avec le Dajjal (au moyen d'exploits miraculeux alors il) n'a aucune réalité. De même, il cita d'Abou 'Ali al-Jaba'i[2], le Cheikh des Mou'tazilah[3] « il n'est pas permis que cela soit réel de cette manière, de peur que les exploits extraordinaires d'un

[1] Ar-Rajm : Lapidation. Jeter des pierres sur quelque chose ou sur quelqu'un. Mais souvent, cela fait référence à la lapidation à mort de l'adultère homme et femme mariée.
[2] Il est Muhammad Ibn 'Abd al-Wahhab Ibn Salam al-Basri mort en l'an 303. Voir sa biographie dans Shatharat ath-Thahab (2/291) et Al-A'lam (6/256).
[3] Mou'tazilah : Cette secte vit le jour au début du deuxième siècle après la Hijrah. Elle fut fondée par 'Amr Ibn 'Oubayd et Wassil Ibn 'Ata. Cette secte croit en la négation des attributs d'Allah, l'appelant Tawhid ! Ils croient que le Qur'an a été créé, que la rébellion contre les dirigeants musulmans est correcte et que les Musulmans, coupables de péchés majeurs, sont dans une position entre la croyance et l'incrédulité et qu'ils sont destinés à être dans le feu de l'enfer pour toujours.

magicien ressemblent aux miracles exploits d'un Prophète. » Voir *An-Nihayah al-Fitan wal-Malahim* (1/120) vérifié par le Dr Taha az-Zayni.

Après eux vint le Sheikh Rashid Rida qui nia complètement que le Dajjal aura avec lui des exploits miraculeux. Il prétendit parce que cela s'oppose aux voies (sounan) et aux lois d'Allah, le Plus Sublime, qu'Il a établies dans Sa création.

Il dit à propos des récits, relatifs au Dajjal : « Tout ce qui est mentionné dans les récits sur les exploits miraculeux (du Dajjal) est équivalent aux grands signes (ayat) par lesquels Allah assista les Ouloul 'Azm[1], les Messagers fermement résolus ou qui leur sont supérieurs, ou (au moins) font douter d'eux. Comme certains des savants du discours rhétorique (kalam) l'ont dit ; que certains des savants du Hadith ont compté, comme l'une de leurs innovations.

Il est bien connu qu'Allah leur accorda (aux Prophètes et Messagers) ces grands signes (ayat) pour la guidance (hidayah) de Sa création, sur la base de Sa Miséricorde précédant Sa Colère. Alors comment le Dajjal peut-il être donné le plus grand de tous les exploits miraculeux afin qu'il puisse éprouver (fitnah) la grande majorité de Ses serviteurs ?!

Puisque parmi les Hadiths, (il est mentionné) « qu'il accablera la terre entière, en dehors de La Mecque et de Médine, le tout en quarante jours » et de ses propos « les exploits miraculeux qui lui sont attribués, sont en opposition avec les voies et les lois d'Allah, le Plus Sublime, qu'Il a établies dans Sa création. Il est affirmé par les textes coraniques décisifs qu'il n'y a pas d'altération ou de changement à Sa voie ou à Sa loi les Plus Sublimes. Et de plus, ces rapports sur le Dajjal sont déroutants et se contredisent et ne conviennent donc pas pour être utilisés pour spécifier ou s'opposer aux textes clairs et décisifs. » Voir *Tafsir al-Manawi* (9/ 490).

Il utilise comme preuve, à propos des Ahadith du Dajjal étant contradictoires, qu'il est fait mention dans certains Hadiths, comme cela a déjà été mentionné, qu'il aura une montagne de pain, des rivières d'eau et de miel, et qu'il aura avec lui un paradis et un feu... et ainsi de

[1] Ouloul 'Azm : Les meilleurs des Messagers sont ceux qui eurent une ferme détermination, ceux-ci étant Nouh, Ibrahim, Moussa, 'Issa et Muhammad (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur eux tous).

suite. Cependant, (selon lui) tout ceci s'oppose au Hadith de Moughirah Ibn Shou'bah (radhiyallahou 'anhou), trouvé dans Boukhari et Mouslim qui dit : « Personne n'a interrogé le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) sur le Dajjal autant que je l'ai fait. Et certainement il me dit : « *Qu'est-ce qui te fait du mal ou t'afflige à son sujet* ? »
Je dis : « Ils disent qu'il a avec lui une montagne de pain et une rivière d'eau. »
Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Au contraire, il est plus méprisable et insignifiant pour Allah (que de faire cela).* »
Sahih al-Boukhari, Kitab al-Fitan, bab dhikr ad-Dajjal (13/89) et *al-Fath*. *Sahih Mouslim*, Kitab al-Fitan wa 'asharat al-Sa'ah, bab dhikr ad-Dajjal (18/74) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Abou 'Abiyah est de ceux qui nièrent (aussi) les exploits miraculeux du Dajjal comme il dit dans son annotation des Ahadith à ce sujet : « La grande majorité de l'humanité fera-t-elle face à cette énorme épreuve et tribulation ? Est-ce qu'il apportera la mort et causera la vie en public pour que tout le monde l'entende (et à cause de cela) Allah jettera les serviteurs dans le feu parce qu'il les a éprouvé ?!

En effet Allah, le Puissant et le Majestueux est plus Compatissant et plus Miséricordieux envers Ses serviteurs que de leur infliger une telle affliction. Ce à quoi personne ne peut faire face sauf celui qui a été doté par Allah d'une immense part de fermeté d'Iman et de force de croyance ('aqidah).

De plus, le Dajjal, ou n'importe quel dajjal, est trop insignifiant pour Allah pour lui donner la maîtrise de Sa création ; et aussi pour l'équiper de ces grandes « armes » qui font des ravages et des convulsions et secouent la 'aqidah et le Din dans les cœurs de la plupart de la création. » Voir *An-Nihayah al-Fitan wal-Malahim* (1/118), vérifié par Muhammad Abou 'Abiyah.

La réfutation de ces individus et de leurs arguments

La réfutation de ces personnes et de leurs arguments est résumée comme suit :

1. Les Hadiths qui sont mentionnés concernant les exploits miraculeux du Dajjal sont établis et authentiques. Il n'est pas permis de les réfuter ou de les interpréter faussement comme dans les doutes mentionnés. Et il n'y a pas non plus de confusion ou de contradiction en eux.

En ce qui concerne le Hadith d'al-Moughirah (radhiyallahou 'anhou), que cite Rashid Rida, que l'on retrouve à la fois dans al-Boukhari et Mouslim, qui (selon lui) s'oppose aux Ahadith du Dajjal, la réponse à cela est que le sens du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) disant, « *il est trop insignifiant pour Allah que cela*. » Est-ce qu'il est trop insignifiant pour provoquer les exploits miraculeux par les mains du Dajjal, pour égarer les croyants ou pour semer le doute dans leurs cœurs. Mais, au contraire, ils augmenteront les croyants en Iman et causeront le doute à ceux qui ont une maladie dans leur cœur.

C'est comme la parole de celui que le Dajjal tuera : « Je ne suis que plus convaincu (que tu es le Dajjal) à ton sujet aujourd'hui. »

Il n'est pas voulu par sa parole « Il est trop insignifiant pour Allah que cela » qu'il n'y a rien (d'exploits miraculeux) avec lui. Cependant, l'intention est qu'il est trop insignifiant, pour faire de quoi que ce soit (des exploits miraculeux) un signe, qu'il est véridique. Et, surtout quand Il a créé en lui des signes évidents indiquant ses mensonges et son incrédulité (koufr), que tout Musulman lira, qu'il soit alphabétisé ou analphabète, ce qui est une preuve supplémentaire à ceux comme lui étant créé et déficient comme nous l'avons précédemment mentionné dans l'exposé sur sa description. Voir *Sharh an-Nawawi li Mouslim* (18/74) et *Fath al-Bari* (13/93).

2. Si nous acceptons le Hadith selon son sens apparent, alors la parole du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) à al-Moughirah fut dite avant qu'elle ne soit révélée au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) au sujet des exploits miraculeux que le Dajjal aura avec lui. En raison de la preuve de la déclaration d'al-Moughirah au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « Ils disent qu'il a avec lui.. » Et il n'a pas dit au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) tu as dit à son sujet ceci ou cela.

Puis, après que cette révélation fut révélée, expliquant les exploits miraculeux et les grands signes (ayat) que le Dajjal aura avec lui. Il n'y a donc aucune contradiction entre la narration d'al-Moughirah et les Ahadith du Dajjal.

3. En effet, les exploits miraculeux du Dajjal (qu'il doit accomplir) sont vrais et réels et ne sont pas des illusions ou des fausses représentations de la vérité. Les exploits miraculeux sont les choses qu'Allah lui permettra d'accomplir afin de tester les serviteurs et comme une épreuve pour eux. Il n'est pas possible que la condition et l'état du Dajjal ressemblent à la condition et à l'état des Prophètes (Anbiya) puisqu'il n'est pas prouvé qu'il revendiquera le statut de prophète au moment où il accomplira les exploits miraculeux. Cependant, ils apparaîtront au moment où il revendiquera la divinité et la seigneurie. Voir *Fath al-Bari* (13/105).

4 : Ce que Rashid Rida juge improbable de ce qui a été rapporté au sujet du Dajjal envahissant toute la terre en dehors de La Mecque et de Médine en quarante jours, n'est basé sur aucune preuve. Cependant, il existe des preuves qui s'y opposent comme dans la narration de Mouslim que certains des jours du Dajjal seront longs comme un an, et certains d'entre eux seront comme un mois et certains d'entre eux seront comme une semaine... comme cela a déjà été rapporté.

5. Que les prouesses miraculeuses dont le Dajjal sera doté, ne s'opposent en aucune façon aux voies d'Allah qu'Il a établies dans Sa création. Car si nous devions appliquer ce que Rachid Rida a dit selon son sens apparent, alors nous serions obligés de rendre les miracles des Prophètes futiles. Parce qu'ils s'opposent aux voies d'Allah qu'Il a établies dans Sa création. Ainsi, ce qui est dit au sujet des miracles des Prophètes, qu'ils ne s'opposent pas aux voies d'Allah qu'Il a établies dans Sa création, est également dit au sujet des exploits miraculeux du Dajjal (seulement) par le biais d'épreuves, de tests et de tribulations.

6. Si nous acceptons que les exploits miraculeux du Dajjal sont en opposition avec les voies d'Allah, qu'Il a établies dans Sa création, alors nous disons :

Certes, des choses extraordinaires se produiront à l'époque du Dajjal. De grands événements se produiront, signifiant la fin du monde et la proximité de l'Heure. Donc, si son apparition est dans une période d'épreuves et de tribulations, ce qu'Allah a voulu, alors il ne faut pas dire : En effet, Allah est trop compatissant envers Ses serviteurs pour les mettre à l'épreuve avec les exploits miraculeux du Dajjal, car Il (Allah) est le Compatissant, l'Omniscient (Allah 'Azza wa Jalla est le Maitre Absolu. Il fait ce qu'Il veut et Il n'a de compte à rendre à personne. Il ne convient pas de rentrer dans les affaires du Seigneur ou de parler à Sa place. NT) Cependant, ce qui est dit, Sa Sagesse a nécessité qu'Il teste les serviteurs par le Dajjal. Et sûrement, Il les a avertis et mis en garde contre lui.

Après (tout) cela, je considère qu'il est approprié ici de citer ce que certains des éminents savants ont dit concernant l'affirmation des exploits miraculeux du Dajjal ; qu'ils sont vrais (et réels) qu'Allah fera comme une épreuve et un test pour les serviteurs.

Al-Qadi 'Iyad a dit : « Ces Hadiths que Mouslim et d'autres ont mentionnés concernant l'incident du Dajjal sont une preuve de la voie (Madhab) des gens de vérité. A propos de la crédibilité de son existence, qui est un individu réel, par qui Allah testera Ses serviteurs.

Il lui permettra d'accomplir des choses qui sont de celles dont seul Allah le Très-Haut est capable. Il lui permettra d'accomplir les choses qui ont été décrétées par Allah le Très-Haut. Comme donner vie à celui qu'il tuera, l'apparence de la splendeur et de la fertilité de la terre avec lui, son paradis, son feu et ses deux fleuves. Le suivi des trésors de la terre derrière lui, son ordre du ciel de pleuvoir et il pleuvra et de la terre de produire ses produits et il le fera. Tout cela se produira par la volonté, la capacité et la puissance d'Allah, le Très-Haut. Ensuite, après tout cela, il le neutralisera, de sorte qu'il ne pourra pas tuer cet homme ou qui que ce soit d'autre et annulera ses affaires ; puis 'Issa (aleyhi sallam) le tuera. Et Allah gardera ferme ceux qui croient.

C’est la voie des Ahl as-Sounnah[1], tous les savants du Hadith, les juristes (fouqaha), les observateurs et scrutateurs.

En opposition aux khawarij[2], aux jahmiyah[3] et certains des mou’tazilah, et d’autres en dehors d’eux qui le renient et considèrent que son affaire est fausse et qu’il n’existe pas vraiment. Quant à ceux qui prétendent que ses exploits miraculeux sont des fables et des illusions n’ayant aucune réalité, arguant que s’ils étaient réels, les miracles des Prophètes n’auraient pas été attestés. Cependant, c’est une erreur commise par tous car il ne revendiquera pas le statut de prophète, de sorte que ce qui est avec lui (des exploits miraculeux) serait une preuve pour lui (d’être un prophète). Mais, ce qu’il revendiquera, c’est la divinité et dans la revendication (elle-même), il ne fera que croire et se nier lui-même en raison de l’état de son apparence déficiente, de son incapacité à éliminer les défauts de ses yeux et à éliminer l’évidence de son (koufr) incrédulité qui est écrite entre ses yeux. Il ne trompera personne sauf les gens du commun malgré tout cela et d’autres en dehors d’eux (ce qui prouve qu’il est faux dans sa demande). Ils ne croiront en lui que pour satisfaire leurs besoins et par pauvreté désireux de rester en vie, ou par dissimulation (taqiyah) ou par crainte de lui nuire. Car assurément, il sera une grande épreuve et tribulation, rendant les esprits perplexes et déroutant les plus intelligents. Tout en voyageant si rapidement à travers la terre sans rester (en aucun endroit trop longtemps). Pour que le faible (d’esprit et en iman) puisse réfléchir sur son état et sa condition et les preuves des choses qui se produisent en lui et de sa déficience. Alors il sera cru, par quiconque croit en lui - dans ces circonstances ?

Pour cette raison, tous les Prophètes ont mis en garde contre sa fitna et ont informé leurs nations de son insuffisance et des preuves qu’il était faux.

---

[1] Ahl as-Sounnah wal-Jama’ah : Ceux qui restent sur ce sur quoi le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et ses Compagnons (radhiyallahou ‘anhoum) étaient en ce qui concerne la 'Aqidah, la méthodologie et toutes les questions de la Religion, ne quittant pas leur voie en faveur des voies des sectes innovées telles que les rafidi, les khawarije, les mou’tazilah, les ash’ari et autres.

[2] Khawarije : Ceux qui se sont rebellés contre ‘Ali (radhiyallahou ‘anhou) le déclarant mécréant. Ils soutiennent que les Musulmans qui ont commis des péchés majeurs sont des mécréants et sont voués à l’Enfer pour toujours.

[3] Jahmiyah : Les disciples d’al-Jahm Ibn Safwan, l’élève d’al-Ja’d Ibn Dirham, qui furent tous deux été exécutés pour leur apostasie à l’époque des tabi’in tabi ‘in. Parmi leurs croyances, la négation des attributs d’Allah et la création du Qur’an.

Quant aux gens de la prospérité (tawfiq), alors ils ne seront pas trompés par lui et ils ne seront pas non plus séduits par ce qu'il a avec lui (des exploits miraculeux).

En raison des preuves, que nous avons mentionnées, qui le démentent et en même temps, ils auront des connaissances sur lui. À cause de cela, celui qu'il tuera puis ramènera à la vie lui dira : « Je n'ai fait que plus de certitude à ton sujet (que tu es le Dajjal). » Voir *Sharh an-Nawawi li Mouslim* (18/58-59) et *Fath al-Bari* (13/105).

Et al-Hafiz Ibn Kathir dit : « En effet, Allah éprouvera Ses serviteurs par le Dajjal et les exploits miraculeux qui seront observés en son temps. Comme nous l'avons mentionné, quiconque lui répondra, alors il ordonnera au ciel de pleuvoir et il pleuvra. Il ordonnera à la terre de produire pour eux des récoltes dont eux et leur bétail les mangeront ; leur bétail leur reviendra gras plein de lait.
Tandis que quiconque ne lui répondra pas et rejettera son affaire, sera affligés de décomposition (dans leur nourriture et leurs produits), de sécheresse, d'aridité, de pénurie, de mort de bétail, de perte de richesse, de vies et de fruits de leurs labeurs et efforts.
Des trésors comme des essaims d'abeilles le suivront et il tuera un jeune homme, puis le ramènera à la vie. Tous ces (exploits miraculeux) ne sont pas une supercherie. Au contraire, ils sont vrais (et réels) par lesquels Allah testera Ses serviteurs à la fin des temps. Égarant par eux, beaucoup, et guidant par eux, beaucoup. Les sceptiques ne croiront pas et ceux qui ont la foi augmenteront en Iman. » Voir *An-Nihayah al-Fitan wal-Malahim* (1/121) vérifié par le Dr Taha az-Zayni.

Al-Hafiz Ibn Hajar dit : « De plus, on trouve dans le Dajjal une preuve claire de son mensonge pour celui qui comprend, c'est-à-dire qu'il est fait d'organes et de membres créés. L'effet d'être créé est clairement évident en lui et en même temps il aura une déficience : en ayant un défaut dans ses deux yeux. Alors, quand il appellera les gens qu'il est leur seigneur : Alors le pire état de celui qui le voit et il est de ceux qui ont de l'intelligence, c'est qu'il saura, (que s'il est le seigneur des cieux et de la terre alors) il ne souhaiterait pas proportionner la création physique de quelqu'un d'autre que lui-même, ni l'équilibrer, ni l'embellir et ne pas pouvoir éliminer les imperfections et les défauts de lui-même. »

(Ce que l'Imam veut dire, c'est que le Dajjal, s'il est le Seigneur des cieux et de la terre, alors il ne créera pas l'homme dans les meilleures proportions, l'embellira et l'équilibrera, comme le dit Allah le Très-Haut : « **Nous avons certes créé l'homme dans la forme la plus parfaite**. » Sourate at-Tin : 4 Et Sa parole : « *et Nous les avons nettement préférés à plusieurs de Nos créatures*. » Sourate al-Isra' : 70 Et aussi Sa parole « puis Il lui donna sa forme parfaite. » Sourate as-Sajadah : 9 Et puis, ne pas pouvoir s'enlever les tares et les défauts ce qui prouve par conséquent la futilité de sa prétention. NT)

Ainsi le moins qu'il lui soit demandé de dire est : « Ô toi qui prétends être le créateur des cieux et de la terre ! Façonnes-toi d'abord, amendes et fait disparaitre tes défauts corporels. Et si tu prétends que le Créateur ne crée rien en lui-même, alors efface (au moins) ce qui est écrit entre tes yeux. » Voir *Fath al-Bari* (13/103).

Ibn al-'Arabi[1] dit : « Les grands signes qui apparaîtront par les mains du Dajjal comme la descente de la pluie et la fertilité sur (les récoltes de) celui qui croit en lui et la sécheresse sur celui qui le rejette. Et les trésors de la terre qui le suivront et ce qu'il a du paradis, du feu et des fleuves qui coulent. Ce sont toutes des épreuves sévères de la part d'Allah et une grande épreuve. Ainsi, les sceptiques périront et celui qui a la certitude (yaqin) et l'Iman ferme sera sauvé. Toutes ces événements sont redoutés et pour cette raison il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Il n'y a pas d'épreuve plus grande que l'épreuve du Dajjal*. » Voir *Fath al-Bari* (13/103).

Protection contre les épreuves et les tribulations du Dajjal

Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) enseigna à sa Oummah comment se protéger de la fitnah d'al-Massih ad-Dajjal. Puisque certes, il laissa sa Oummah sur la voie claire (al-Mahajjah al-Bayda), sa nuit est (aussi claire) comme son jour et nul ne s'en écarte sauf le damné. Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ne laissa aucun bien (richesse) excepté qu'il dirigea sa Oummah et ni (ne laissa) aucun mal sans les mettre en garde.

[1] Il est Abou Bakr Muhammad Ibn 'Abdallah Ibn Muhammad al-Ma'afiri, al-Ishbili, al-Maliki. L'auteur de nombreux ouvrages tels qu'*Ahkam al-Qur'an* et d'autres. Il est décédé et fut enterré près de Fès au Maroc en l'an 543. Voir : *Al-A'lam an-Noubala* (6/ 230).

Parmi les choses contre lesquelles il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) nous mis en garde est la fitnah du Dajjal, car sûrement, jusqu’à l’établissement de l’Heure, c’est la plus grande de toutes les fitnah à laquelle la Oummah sera soumise et devra faire face.

Chaque Prophète mis en garde sa Oummah contre le Dajjal borgne. Alors que le Prophète Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) fut distingué avec des avertissements et des mises en garde supplémentaires pour sa Oummah. En effet, Allah lui expliqua une grande partie des descriptions et des caractéristiques du Dajjal, afin qu’il puisse prévenir sa Oummah à son sujet. Le Dajjal émergera sans aucun doute parmi cette Oummah, car c’est la dernière Oummah, et Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) est le Sceau des Prophètes.

Ce sont quelques-unes des directives prophétiques, que le Prophète Élu (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) montra à sa Oummah, afin qu’elle puisse être protégé contre cette puissante fitnah. Nous demandons à Allah de nous sauver et de nous accorder refuge :

1. **S’accrocher à l’Islam**, s’équiper de l’arme de l’Iman, avoir la connaissance des Noms Exaltés et des Attributs les plus excellents d’Allah dans lesquels Il n’a aucun partenaire ni n’est partagé par personne d’autre.

Par conséquent, (celui qui sait cela) saura et reconnaîtra avec certitude que le Dajjal n’est qu’un homme qui mange et boit (comme le reste des gens) alors qu’Allah, le Très-Haut est libre de tout cela et surtout : Il (l’individu qui sait) se rendra compte que Dajjal est borgne et Allah n’est pas borgne et que personne ne verra son Seigneur jusqu’à sa mort tandis que le Dajjal sera vu par tous, croyants et koufar, quand il sortira.

2. **Chercher la protection auprès d’Allah contre la fitnah du Dajjal**, en particulier dans la Salah (prière) comme cela est mentionné dans de nombreux Ahadith authentiques.

Parmi eux, est ce qui est rapporté par Boukhari, Mouslim et an-Nassa'i, d’Oumm al-Mou’minin ‘Ayshah (radhiyallahou ‘anha), l’épouse du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), qui a dit que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) disait dans sa Salat

: « *Allahoumma inni a'oudhou bika min 'adhab al-qabri ; wa a'oudhou bika min fitnat il-massih ad-dajjal*. (Ô Grand Seigneur, je cherche protection auprès de Toi contre le tourment de la tombe et je cherche protection auprès de Toi contre la fitnah du massih ad-Dajjal). » *Sahih al-Boukhari*, Kitab Adan, bab ad-Dou'a qabl as-Salam, (2/ 317) ; *Fath al-Bari* ; *Sahih Mouslim*, Kitab al-Massajid wa mouwadh as-Salah, bab at-Ta'oudhou bika min 'adhab al-qabri, (5/87) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Al-Boukhari rapporte de Mous'ab[1] qui dit : « Sa'd avait l'habitude d'ordonner avec cinq sujets mentionnant que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) avait l'habitude d'ordonner parmi eux : « *Wa inni a'oudhou bika min fitnat ad-Dounyah* (Je cherche protection auprès de Toi contre la fitnah de la dounyah (la fitnah du Dajjal)). » *Sahih al-Boukhari*, Kitab al-Dou'a'at, bab al-Ta'oudhou bika min 'adhab al-qabri, (11/174) et *Fath al-Bari*.

Et, « en employant le mot dounyah, sans restriction pour le Dajjal est une indication, que la fitnah du Dajjal est la plus grande de toutes les épreuves et tribulations à avoir lieu dans le dounyah. » Voir *Fath al-Bari* (11/179).

De plus, Mouslim rapporte qu'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « Quand l'un de vous est à (la fin du) Tashahhoud, alors qu'il cherche la protection d'Allah sur quatre points, en disant : « *Allahoumma inni a'oudhou bika min 'adhab jahannam wa min 'adhab al-qabri wa min fitnat il-mahya wal-mamat wa min sharri fitnat al-massih ad-dajjal*. (Ô Grand Seigneur, je cherche refuge auprès de Toi contre le châtiment de l'Enfer, contre le châtiment de la tombe, contre les épreuves de la vie et de la mort et contre le mal de la fitnah du Dajjal). » *Sahih Mouslim*, Kitab al-Massajid wal mouwadh as-Salah, bab al-Ta'oudhou bika min 'adhab al-qabri wa 'adhab jahannam (5/87) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

[1] Il est Mous'ab (radhiyallahou 'anhoum) le fils du Compagnon du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) Sa'd Ibn Abi Waqqas, voir *Fath al-Bari* (11 / 175).

L'Imam Tawous[1] avait l'habitude d'ordonner à son fils de répéter sa prière s'il n'avait pas récité cette supplication particulière dans sa prière.
Sahih Mouslim, Kitab al-Massajid wal mouwadh as-Salah, bab al-Ta'oudhou bika min 'adhab al-qabri, (5/89) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

C'est la preuve que les Salaf étaient très enthousiastes d'enseigner à leurs enfants cette grande supplication.

As-Safarini dit : « Il est essentiel pour chaque érudit qu'il répande les Ahadith concernant le Dajjal parmi les enfants, les femmes et les hommes. Car, en effet, il arrive que des signes de son apparition (se rapprochent) est que sa mention sera oubliée sur les chaires (manabir). »

À cet égard, il y a une narration authentifiée par al-Haythama dans *Majmou' az-Zawa'id* de Mous'ab Ibn Jathamah (radhiyallahou 'anhou) qui dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « *Le Dajjal n'apparaîtra pas tant que les gens n'auront pas négligé ou ignoré de le mentionner et que les Imam (dans les massajid) cesseront de le mentionner sur les chaires (manabir).* » Voir *Majmou' az-Zawa'id wa-Manba'a al-Fawa'id* (7/335).

Jusqu'à ce qu'il dise : « Surtout à notre époque, où les épreuves (fitan) et les tribulations se sont allongées et les grandes adversités se sont multipliées. Les traits distinctifs de la Sounnah prophétique ont été effacés et sont devenus comme des innovations (pour les gens). Ainsi, une innovation est comme une législation à suivre et il n'y a de force ni de puissance qu'en Allah, le Très-Haut, le Plus Majestueux. » Voir *Lawami' al-Anwar al-Bahiyah* (2/106-107).

3. Mémoriser des versets de la Sourate al-Kahf

[1] Il est l'Imam Tawous Ibn Kayssan, al-Yamani, Abou 'Abd ar-Rahman, des grands Tabi'in, qui rencontra cinquante Compagnons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Il effectua quarante pèlerinages. Ses invocations avaient l'habitude d'être exaucées. Ibn 'Ouyaynah dit à son sujet : « Les trois qui évitèrent le souverain (sultan) furent : Abou Dar à son époque, Tawous en son temps et Thawri dans le sien. » Il mourut en l'an 106 (qu'Allah lui fasse miséricorde). Voir Tadhib at-Tadhib (5/8-10).

Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) nous a ordonné de réciter les premiers versets de la Sourate al-Kahf sur le Dajjal. Et selon certains rapports, les versets de conclusion de cette Sourate. Cela signifie réciter les dix versets de son début ou les dix de sa fin. Parmi les Hadiths rapportés à ce sujet, il y a celui qui est rapporté par Mouslim, le long Hadith d’an-Nawwas Ibn Sam’an (radhiyallahou ‘anhou), dans lequel il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *Quiconque parmi vous le rencontre (le Dajjal), qu’il récite sur lui les premiers versets de la Sourate al-Kahf.* »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa ‘asharat as-Sa’ah, bab dhikr ad-Dajjal (18/65) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Mouslim rapporte aussi d’Abou Darda (radhiyallahou ‘anhou) que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *Celui qui mémorise les dix premiers versets de la Sourate al-Kahf sera protégé du Dajjal* (c’est-à-dire de sa fitnah). »

Mouslim rapporta : « Shou’bah dit « (qu’ils sont) les versets de conclusion de la Sourate al-Kahf. »

Hammam dit : « (Qu’ils sont) depuis le début de la Sourate al Kahf. »
Sahih Mouslim, Kitab as-Salat al-Moussafir, bab fadl Sourah al-Kahf wa Ayat al-Koursi, (6/92-93) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

An-Nawawi commente : « La raison en est que les versets contiennent les grandes merveilles et les grands signes que les versets du début contiennent. Car quiconque médite profondément sur eux ne sera pas éprouvé par le Dajjal. »

De même, dans sa partie finale, est la parole d’Allah le Très-Haut,

« **Ceux qui ont mécru, comptent-ils donc pouvoir prendre, pour alliés, Mes serviteurs en dehors de Moi** ? » Sourate al-Kahf (18) :102. Voir *Sharh an-Nawawi li Mouslim* (6/93).

Cela provient des caractéristiques distinctives de la Sourate al-Kahf. Il existe de nombreux Ahadith encourageant à la réciter spécialement le vendredi. Al-Hakim rapporte d’Abou Sa’id al-Khoudri (radhiyallahou ‘anhou) que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit :

« *Celui qui récite Sourah al-Kahf le vendredi, alors ce sera pour lui une lumière éclairante d'un vendredi à l'autre*. »
Voir al-Hakim, *al-Moustadrak*, (2/368) qui dit : « Ce Hadith a une chaîne de transmission authentique et n'est pas rapporté par al-Boukhari et Mouslim. » Et ad-Dahhabi dit :
« Nou'aym (Hammad Ibn) le classifia « Mounkar[1] » » et al-Albani dit : « Sahih. » Voir *Sahih al-Jami' as-Saghir* (5/340) Hadith n° 6346.

La Sourate al-Kahf est, sans aucun doute, d'une grande importance, contenant de grands versets, tels que l'histoire des Compagnons de la Grotte, l'histoire de Moussa et al-Khidr, l'histoire de Dzoul-Qarnayn et sa construction de la grande barrière, barricadant Ya'jouj et Ma'jouj, l'affirmation de la Résurrection et le son de la Trompette. L'exposition de ceux qui sont le plus perdus en ce qui concerne leurs actes, croyant qu'ils étaient guidés tandis qu'en réalité, ils étaient sur l'égarement et l'aveuglement.

Il est donc essentiel pour chaque Musulman de réciter cette Sourate avec empressement, de la mémoriser et de la répéter souvent, en particulier le meilleur jour où le soleil s'est (jamais) levé, à savoir le vendredi.

4. Fuir le Dajjal et rester loin de lui.

Les endroits les plus excellents sont La Mecque ou Médine, comme nous avons déjà mentionné que le Dajjal n'y entrera pas.

Il est crucial pour chaque Musulman lorsque le Dajjal apparaît qu'il reste au loin (autant que possible), à cause de la grande confusion qu'il causera et des prouesses miraculeuses qu'il aura avec lui, qu'Allah fera se produire entre ses mains comme une épreuve pour les gens, car une personne s'approchera de lui en se considérant ferme et plein d'Iman et finira par croire en lui et le suivre.

Nous demandons à Allah qu'Il nous protège ainsi que tous les Musulmans de sa fitnah.

[1] Mounkar (pl. manakir) : C'est quand un narrateur faible rapporte ce qui est raconté par un narrateur thiqa (digne de confiance). Voir 'Mou'jam Moustalahat al-Hadith par Souleyman Mousallam et Isma'il al-Jamal. NT.

L'Imam Ahmad, Abou Daoud et al-Hakim rapportent d'Abou Dahama[1], qui dit : « J'entendis 'Imran Ibn Houssayn (radhiyallahou 'anhou) relater que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Quiconque entendra parler du Dajjal alors qu'il s'éloigne de lui. Car par Allah, un homme s'approchera de lui, se considérant comme un croyant ferme, et finira par croire en lui et le suivre. En raison du grand (égarement) qu'il causera et des doutes qu'il produira*. »
Voir *Al-Fath ar-Rabbani* (24/74) ; *Sounan Abou Daoud* (11/242) ; *'Awn al-Ma'boud* et *al-Moustadrak al-Hakim*. Al-Hakim dit : « Ce Hadith a une chaîne de transmission authentique correspondant à la condition posée par Mouslim, al-Boukhari et Mouslim ne l'ont pas rapporté. » Ad-Dahhabi est resté silencieux à ce sujet. Ce Hadith est authentifié par al-Albani, voir *Sahih al-Jami' as-Saghir* (5/ 303) Hadith n° 6177.

La mention du Dajjal dans le Qur'an

Des érudits posèrent des questions sur la sagesse (hikmah) du Dajjal qui n'est pas explicitement mentionnée dans le Qur'an. Même si sa fitnah est très grande et que les Prophètes ('aleyhim salam) nous mis en garde contre lui et nous avons reçu l'ordre de chercher protection auprès d'Allah contre sa fitnah pendant la prière.

Les savants répondirent à ce sujet avec plusieurs réponses de leur part :

1. Qu'il est mentionné implicitement parmi les versets qui sont dans la parole d'Allah, le Très-Haut :
« **Le jour où certains signes de ton Seigneur viendront, la foi en Lui ne profitera à aucune âme qui n'avait pas cru auparavant ou qui n'avait acquis aucun mérite de sa croyance**. » Sourate al-An'am : 158.

Ces signes sont :

[1] Il est Qarafah Ibn Bahis, al-'Adawi, al-Basri, un Tabi'i digne de confiance. Il rapporta de certains Compagnons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) tels que, 'Imran Ibn Houssayn, Samourah Ibn Joundoub et d'autres (radhiyallahou 'anhoum). Voir sa biographie dans *Tadhib at-Tadhib* (8/ 369).

1. Le Dajjal.
2. Le lever du soleil de l'ouest.
3. La Bête.

Tous ces éléments sont mentionnés dans le Tafsir de ce verset. Mouslim et at-Tirmidi rapportent d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Il y a trois choses si elles apparaissent alors il ne profitera à personne d'avoir Iman (en Allah), s'il n'avait pas cru auparavant, ou acquis à cause de son Iman, quelque bien (khayr) : le Lever du Soleil de l'ouest ; le Dajjal et la Bête (dabbah) de la terre*. »
Sahih Mouslim, Kitab Iman, bab az-Zaman al yaqbal fih al-Iman, (8/ 195) et *Sharh al-Nawawi li Mouslim*.

2. Que le Qur'an a mentionné la descente de 'Issa (aleyhi sallam) et 'Issa est celui qui tuera le Dajjal. Il suffisait donc de mentionner le Massih de la guidance au lieu du Massih de l'égarement.

C'est une coutume (dans la langue) des Arabes qu'ils se contentent de citer un mot avec un sens contre-actif au lieu de l'autre.

3. Qu'il est renvoyé à Allah, la parole du Très-Haut
« **La création des cieux et de la terre est quelque chose de plus grand que la création des gens**. » Sourate Ghafir : 57.

L'intention avec le mot an-Nas (le peuple) ici est le Dajjal employant l'ensemble (c'est-à-dire les gens) sans restriction pour certaines personnes ou personne.

Abou 'Aliyah[1] commente : « C'est-à-dire plus grand que la création du Dajjal, quand il fut magnifié par les juifs. » Voir *Tafsir al-Qourtoubi* (15/325).

[1] Il est Rafi'a' Ibn Mahran ar-Riyahi, l'esclave affranchi, al-Bassari qui faisait partie des principaux Tabi'in. Il était vivant à l'époque de Jahiliyyah et embrassa l'Islam après la mort du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Il rapporta de nombreux Compagnons. Il décéda en l'an 90. Voir sa biographie dans *Tadhib at-Tadhib* (3/ 284-285).

Ibn Hajar dit : « Et ceci, si cela est prouvé, est la meilleure des réponses. Il est donc de ces questions, que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) prit la responsabilité d’expliquer. Et la connaissance est auprès d’Allah. » Voir *Fath al-Bari* (13/92).

4. Le Qur’an ne mentionna pas le Dajjal à cause de sa position méprisante (aux yeux d’Allah). Car il revendiquera la seigneurie et il est un humain, dont la condition s’oppose à la Majesté du Seigneur, Sa Magnificence, Sa Perfection, Sa Gloire et Qui est exempt de déficience.

Pour cette raison, ses affaires et ses relations avec Allah sont trop méprisables et méprisantes pour qu’il soit mentionné. Bien que les Prophètes aient mis en garde contre lui et aient expliqué son danger et sa fitnah comme cela a été précédemment mentionné.

Si l’objection selon laquelle le Qur’an mentionna Fir’aoun est soulevée et qu’il revendiqua la Seigneurie (Rouboubiyah) et la Divinité (Oulouhiyah), alors ce qui est dit : « Le cas et l’affaire de Fir’aoun sont finies et terminées. Il est mentionné comme un avertissement et une leçon pour les gens. Quant à l’affaire du Dajjal, elle se produira à la fin des temps. Ainsi, la mention de lui fut laissée (hors du Qur’an) uniquement à titre d’épreuve (pour les gens), malgré le fait que sa revendication de Seigneurie est aussi évidente qu’elle est futile d’attirer l’attention dans le Qur’an puisque le Dajjal est apparemment imparfait et clairement méprisé. Trop méprisable et méprisant pour occuper la position qu’il revendique.

En conséquence, Allah laissa de côté sa mention parce que ce que Lui, le Plus Sublime, sait de Ses serviteurs croyants. Que pareille chose ne leur sera pas caché, mais cela ne fera qu’augmenter leur Iman et leur soumission à Allah, ‘Azza wa Jalla, et à Son Messager (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). Comme dira et répondra le jeune homme que le Dajjal tuera : « Par Allah, je n’ai fait qu’augmenter en conviction à ton sujet aujourd’hui. »
Sahih al-Boukhari, Kitab al-Fitan wa ‘asharat as-Sa’ah, bab la yadkhoulou ad-Dajjal al-Madinah (13/101) et *Fath al-Bari*.

Parfois, la mention de quelque chose est omise, parce qu'elle est trop évidente (pour être mentionné) comme le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) laissa (de côté) la mention, dans sa dernière maladie, qu'il devrait écrire une lettre concernant Abou Bakr as-Siddiq (radhiyallahou 'anhou) en tant que Calife (qu'Abou Bakr devienne Calife après la mort du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam)). Puisqu'il était évident de (ne pas) le mentionner aux Compagnons en raison de son rang déjà élevé aux yeux des Compagnons (radhiyallahou 'anhoum).
« Alors qu'Allah et les croyants ne justifient la prétention de personne d'autre excepté Abou Bakr. »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fada'il bab fada'il Abou Bakr as-Siddiq (15 /155) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Ibn Hajar cite la question concernant le Dajjal qui n'est pas mentionné dans le Qur'an comme une question incessante. Puisqu'Allah, le Très-Haut mentionne Ya'jouj et Ma'jouj dans le Qur'an et leur fitnah est proche de la fitnah du Dajjal. Voir *Fath al-Bari* (13/91-92).

Et peut-être que la première réponse (donnée) est beaucoup plus proche (d'être correcte) et Allah sait mieux. Ainsi, le Dajjal est mentionné parmi certains des versets et le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) prit la responsabilité d'expliquer ces aspects généraux (en détail).

La destruction du Dajjal

La destruction du Dajjal sera par les mains du Massih 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) comme le prouvent les Ahadith authentiques. C'est parce que le Dajjal submergera tout en dehors de La Mecque et de Médine. Ses partisans seront abondants, répandant sa fitnah au loin. Personne n'échappera à sa fitnah à l'exception d'un petit nombre de croyants. À ce stade, 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) descendra au minaret oriental de Damas. Les serviteurs croyants d'Allah se rassembleront autour de lui. Il voyagera ensuite avec eux à la recherche du Dajjal. Le Dajjal au moment de la descente de 'Issa ('aleyhi salam) voyagera en direction de Bayt al-Maqdis (Jérusalem). 'Issa le rattrapera à la porte de Loudd[1].

[1] Loudd (Lod) est un endroit en Palestine près de Bayt al-Maqdis voir *Mou'jam al-Bouldan* (5/15).

Lorsque le Dajjal le verra, il commencera à se dissoudre comme le sel se dissout dans l'eau. Alors 'Issa ('aleyhi salam) lui dira : « En vérité, j'ai pour toi un coup fatal, que je ne négligerais pas de manquer. »
Alors 'Issa ('aleyhi salam) le rattrapera (le saisira) et le tuera avec sa pique/lance/baton/tige. Ses disciples (du Dajjal) que les croyants suivront et tueront seront vaincus. Jusqu'à ce que les arbres, les rochers et les pierres disent : « Ô Musulman, ô serviteurs d'Allah, il y a un juif derrière moi viens le tuer à part le Gharqad (arbre à épines). Car c'est un des arbres des juifs. » Voir *An-Nihayah al-Fitan wal-Malahim* (1/128-129) vérifié par le Dr Taha az-Zayni.

Et voici quelques Ahadith concernant la destruction du Dajjal et de ses disciples : Mouslim rapporte de 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) qui dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Le Dajjal émergera parmi ma Oummah et (restera quarante... Puis Allah enverra) 'Issa Ibn Maryam, qui ressemble à 'Ourwah Ibn Mas'oud et il le cherchera et le tuera*. »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa 'asharat as-Sa'ah, bab dhikr ad-Dajjal (18/75-76) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

L'Imam Ahmad et at-Tirmidi rapportèrent de Majma' Ibn Jariyah al-Ansari (radhiyallahou 'anhou) qui dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « *Le fils de Maryam tuera le Dajjal à la porte de Loudd*. » »
Voir *Al-Fath ar-Rabbani Tartib Mousnad Ahmad* (24/83) ; at-Tirmidi (6/ 513-514) et *Touffah loul-Ahwath*.

Mouslim rapporta un long Hadith d'an-Nawwas Ibn Sam'an (radhiyallahou 'anhou) sur le Dajjal, dans lequel l'histoire de la descente de 'Issa et de son meurtre du Dajjal est mentionnée. Dans ce Hadith, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Chaque kafir (mécréant) qui sentira le parfum de ('Issa) mourra et son parfum atteindra aussi loin qu'il pourra voir. Il le cherchera ensuite (le Dajjal) jusqu'à ce qu'il le rattrape à la porte de Loudd, où il le tuera*. »

Voir *Al-Fath ar-Rabbani Tartib Mousnad Ahmad* (24/84-85). Al-Haythami dit : « Ahmad le rapporta avec deux chaînes de transmission dans l'une d'elles, ses rapporteurs dans la chaîne sont ceux de *Sahih al-Boukhari*. » Voir *Majmou' az-Zawa'id* (7/344).

L'Imam Ahmad rapporta de Jabir Ibn 'Abdallah (radhiyallahou 'anhou) qui dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Le Dajjal émergera à un moment où l'engagement religieux sera faible et les connaissances réduites...*
Puis 'Issa Ibn Maryam descendra juste avant l'aube et appellera les gens en disant : « Ô gens, qu'est-ce qui vous empêche de vous opposer à ce menteur malveillant ? » Ils diront : « Cet homme est un djinn » puis ils partiront et ils verront 'Issa Ibn Maryam.
L'Iqamah sera donné pour la prière et il lui sera dit : « Avance (pour diriger la prière), ô Esprit d'Allah. »
Il dira : « Laissez votre imam avancer et vous guider dans la prière. »
Quand il aura fait la prière du matin (soubh), ils sortiront à sa rencontre (le Dajjal) et quand il verra le grand menteur, ce dernier commencera à fondre comme du sel dans l'eau. 'Issa ira vers lui et le tuera.
Même l'arbre et les rochers crieront : « Esprit d'Allah, voici un juif ! Et aucun de ceux qui l'ont suivi ne sera laissé, sauf qu'il le tuera. » »

Et avec sa mort (du Dajjal, qu'Allah le maudisse), sa grande fitnah prendra fin. Allah sauvera ceux qui ont cru de son mal et du mal de ses disciples, par les mains de l'Esprit et de la Parole d'Allah, 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) et ses disciples croyants. Louanges et bénédictions à Allah.

La descente de 'Issa

Avant de discuter de la descente de 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam), il serait plus approprié d'abord de se familiariser avec ses descriptions telles qu'elles sont mentionnées dans les textes législatifs.

Les descriptions de 'Issa ('aleyhi salam)

Ses descriptions, telle qu'elles apparaissent dans les narrations, sont les suivantes :

- C'est un homme.
- Taille moyenne, ni grand ni petit.
- Rougeâtre (dans le teint).
- Cheveux bouclés.
- Poitrine large.
- Cheveux raides, comme s'il sortait (après s'être baigné/lavé) d'une salle de bain, peigné, dépassant ses lobes de l'oreille remplissant l'espace entre ses épaules.

Les Ahadith qui les relatent sont les suivants :

Ce qui est rapporté à la fois par Boukhari et par Mouslim d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) qui dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *J'ai rencontré Moussa la nuit de mon ascension... et j'ai rencontré 'Issa... (le décrivant en disant) Il était de taille moyenne, le visage rouge comme s'il venait de sortir d'une salle de bain.* » *Sahih al-Boukhari*, Le Livre des Prophètes, Chapitre concernant la déclaration d'Allah : « **Et mention dans le Livre (l'histoire de) Maryam**. » Sourate Maryam 19 : 16, (6/476) ; Fath al-Bari ; *Sahih Mouslim*, Chapitre concernant l'Ascension du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et l'obligation de (cinq) prières. (2/232) avec l'explication d'an-Nawawi.

Boukhari, aussi, rapporte d'Ibn 'Abbas (qu'Allah soit satisfait d'eux deux), qui dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *J'ai vu 'Issa, Moussa et Ibrahim, quant à 'Issa alors il est de teint rougeâtre, les cheveux bouclés et la poitrine large.* » Sahih al-Boukhari, Le Livre des Prophètes, Chapitre concernant la déclaration d'Allah « **Et mention dans le Livre (l'histoire de) Maryam**. » Sourate Maryam 19: 16, et Fath al-Bari (6/477).

Tandis que Mouslim rapporta d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou), qui dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Je me suis retrouvé à al-Hijr et les Qouraysh me posaient des questions sur mon voyage de nuit... J'ai vu 'Issa, Ibn Maryam en train de prier. Le plus proche de tous les hommes en ressemblance est 'Ourwah Ibn Mas'oud ath-Thaqafi*[1]. »

[1] Il est l'illustre Compagnon : Abou Mas'oud, 'Ourwah Ibn Mas'oud Ibn Mou'tab Ibn Malik, ath-Thaqafi (radhiyallahou 'anhou). Il embrassa l'Islam après le départ du Prophète (sallallahou 'aleyhi

Le Hadith est dans *Sahih Mouslim*, Chapitre mentionnant al-Massih Ibn Maryam (2/237-238) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

De plus, dans Boukhari et Mouslim il est rapporté de ‘Abdallah Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) qui dit, que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit « *Je me suis retrouvé une nuit près de la Ka’bah, j’ai vu un homme au teint brun*[1] *parmi les hommes au teint le plus clair que vous ayez jamais vu. Il avait cheveux dépassant le lobe de ses oreilles ; les plus beaux cheveux que vous ayez jamais vus, peignés, avec de l’eau qui en coulait. Il s’appuyait sur deux hommes, ou sur les épaules de deux hommes, et il faisait le tour de la Ka’bah. J’ai demandé : « Qui est-ce ? » Il fut dit : « C’est al-Massih Ibn Maryam.* »
Sahih al-Boukhari, le Livre des Prophètes ; *al-Fath* (6/477) et *Sahih Mouslim*, Chapitre mentionnant al-Massih Ibn Maryam (2/233) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Et dans Boukhari et de Mouslim, dans la version d’Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) il est mentionné : « Non par Allah, le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) n’a pas dit que « ‘Issa est rougeâtre (dans le teint) mais plutôt-il dit, (puis il mentionna le Hadith complet similaire à la narration précédente). »
Sahih al-Boukhari et *al-Fath* (6/477).

---

wa sallam) de Ta’if Il eut une main bienfaisante dans la résolution du Traité de Houdaybiyah. C’était un homme qui était aimé et obéi parmi son peuple : le peuple de Ta’if. Mais quand il les appela à l’Islam, ils le tuèrent.
Lorsqu’on lui tira dessus avec une flèche, on lui dit : « Comment vois-tu ta mort ? » Il répondit : « Une bénédiction dont Allah m’a honoré et le martyre qu’il m’a envoyé. Il n’y a donc rien dans mon sang, sauf ce qui était dans le sang des martyrs qui ont été tués aux côtés du Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) avant qu’il ne vous quitte. »
Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit à son sujet : « La similitude de ‘Ourwah est comme la similitude du Compagnon de Ya Sin. Il appela son peuple à Allah et ils le tuèrent. ».
Il est dit qu’il est visé par la parole d’Allah le Très-Haut : « **Si seulement ce Qur’an était révélé à une grande personne des deux villages**. » Sourate az-Zoukhrouf 43 : 31.
Voir : *Al-Isti’ab fi Marrifat as-Ashab* (3/1066-1067) d’Ibn ‘Abd al-Bar vérifié par ‘Ali al-Bajawi, *al-Isabah fi Tamyyiz as-Sahabah* (2 /477-478) d’Ibn Hajar et *Tajrid Asma' as-Sahabah* (1/380) d’ad-Dahhabi.

[1] Ce terme s'applique aux chameaux teintés soit de blanc, soit de traînées de noir. Cela signifie aussi un teint blanc clair ou immensément blanc. Tiré de la note de bas de page du Hadith ci-dessus dans la traduction anglaise de *Sahih Mouslim* vol. 4a par le Dr Mahmoud Matraj. Le mot employé est Adam : qui est brun foncé (de couleur). Il est dit : Il a l’adama (teint) du sol, c’est-à-dire, sa couleur ; et c’est par elle qu’Adam fut nommé. Voir *An-Nihayah fi-gharibi-hadith* (1/32).

De plus, dans le récit de Mouslim d'Ibn 'Umar (qu'Allah soit satisfait d'eux), le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Il y avait un homme avec un teint d'Adam... dont les cheveux n'étaient ni trop bouclés ni trop raides*. »
Sahih Mouslim (2/ 236).

Pour harmoniser ces récits, que dans certains il est roux (de teint), dans certains qu'il est Adam (de teint), qu'il a les cheveux raides et dans certains ses cheveux sont bouclés.

Ensuite, il n'y a pas de cohérence entre la rougeur et le brun. Car il est admissible que son brun soit un clair (brun). Voir *Al-Isha'ah* (p. 143).

Quant à Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum), il démentit le rapport selon lequel 'Issa est rougeâtre (de teint). Ensuite, il est en désaccord avec ceux qui ont également mémorisé la couleur de son teint. Depuis les deux, Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) et Ibn 'Abbas (qu'Allah les agrée), ont rapporté qu'il (que la paix et le salut d'Allah soient sur lui) est de teint rougeâtre.

Et quant à lui, avoir les cheveux raides dans une narration et les cheveux bouclés dans une autre et les cheveux bouclés est à l'opposé d'avoir les cheveux raides. Alors pour concilier ces deux (différences), c'est qu'il a (en fait) les cheveux raides. Quant à lui étant décrit comme aux cheveux bouclés, alors l'intention derrière, c'est la frisure dans ses cheveux (corps) qui est (due à) la combinaison de la chair et de sa fermeté et non des cheveux de sa tête. Voir *Fath al-Bari* (6/486).

La description de sa descendance

Après l'apparition du Dajjal et sa corruption sur la terre, Allah enverra 'Issa ('aleyhi salam) qui descendra sur la terre (du ciel).

Sa descente se fera au minaret blanc de l'est de Damas en Syrie. Il portera deux vêtements blancs légèrement teints de wours[1] et de safran, ses mains posées sur les ailes de deux anges. Chaque fois qu'il baisse la tête, la transpiration s'en échappe. Et quand il la soulève, des gouttes comme des perles s'en disperseront.

Tout mécréant qui sentira son souffle mourra (immédiatement) et son souffle s'étendra aussi loin qu'il pourra voir.

Il descendra sur le groupe victorieux (at-Ta'ifah al-Mansourah), qui combattra pour la vérité, unis dans la lutte contre le Dajjal.

Il descendra juste avant que la prière (de l'aube) soit établie et priera derrière l'Imam de ce groupe.

Ibn Kathir commenta : « La plus importante (déclaration) concernant son lieu de descente est qu'elle aura lieu sur le minaret blanc oriental de Damas. Et j'ai vu dans certains livres (de Hadith) qu'il descendra sur le minaret blanc du côté est de la Grande Mosquée Centrale de Damas. Alors peut-être que c'est ce qui est conservé... et il n'y a pas à Damas de minaret connu sous le nom de sharqiyah (oriental), sauf celui qui jouxte la mosquée centrale des Amawi à Damas depuis son côté oriental. C'est ce qui correspond le plus et le approprié. Puisque lorsqu'il descendra, la prière sera prête à commencer. L'Imam des Musulmans (à ce moment-là) dira : « Ô Esprit d'Allah ! Continue (et dirige la prière). » Il répondra : « Continuez ! Car la prière a été établie pour vous » et dans un Hadith : « Certains d'entre vous ont été nommés chefs/commandants sur d'autres parmi vous, un honneur d'Allah pour cette Oummah. »
Sahih Mouslim, Kitab al-Iman, Chapitre concernant la descente de 'Issa Ibn Maryam, Décision par la législation de notre Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) (2/193-194) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*. Voir *An-Nihayah al-Fitan wal-Malahim* (1/144-145) vérifié par le Dr Taha Zayni.

Ibn Kathir mentionne en outre qu'à son époque, en l'an 741 Hijri, le minaret (du Masjid Central) fut restauré en pierre blanche et construit à partir des richesses des Chrétiens qui

[1] Wours : Plante tinctoriale yéménite (Memecylon Tinctorium).

brûlèrent le (ancien) minaret qui était à la place (du nouveau). Et peut-être cela vient-il des preuves prophétiques claires puisqu'Allah décréta que l'érection du minaret sera des richesses des Chrétiens. Ainsi 'Issa Ibn Maryam peut descendre dessus et par conséquent tuera tous les porcs, brisera la croix, n'acceptera pas d'eux le Jizyah et tuera quiconque n'acceptera pas l'Islam et de même d'autres en dehors d'eux parmi les mécréants. Idem *An-Nihayah al-Fitan wal-Malahim* (1/145)

De plus, dans le long Hadith d'an-Nawwas Ibn Sam'an, concernant l'apparition du Dajjal et la descente de 'Issa ('aleyhi salam), le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Quand Allah enverra al-Massih, 'Issa Ibn Maryam, il descendra au minaret blanc à l'est de Damas portant deux vêtements, ses mains placées sur les ailes de deux anges et chaque fois qu'il baisse la tête, la sueur s'en égouttera. Et quand il lèvera la tête, des gouttes comme des perles s'en disperseront. Tout mécréant qui sentira son souffle mourra et son souffle s'étendra aussi loin qu'il pourra voir. Il le cherchera alors, le Dajjal, jusqu'à ce qu'il s'empare de lui et de la porte de Loudd et le tuera. Les gens qu'Allah a protégés (des épreuves du Dajjal) viendront à 'Issa Ibn Maryam, et il essuiera leurs visages et les informera de leurs rangs au Paradis.* »
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan wa 'asharat as-Sa'ah, bab dhikr ad-Dajjal, (18/67-68) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

2. Allah le Très-Haut dit : « **Et à cause de leur parole : « Nous avons vraiment tué le Christ, Jésus, fils de Marie, le Messager d'Allah »... Or, ils ne l'ont ni tué ni crucifié ; mais ce n'était qu'un faux semblant** ! » Sourate an-Nissa : 157

Les preuves et les évidences sur la descente de 'Issa

1. Allah le Très-Haut dit :

« **Quand on cite l'exemple du fils de Marie, ton peuple s'en détourne**. » Sourate az-Zoukhrouf 57.

Jusqu'à, la Parole du Très-Haut :

« **Il sera un signe au sujet de l'Heure**. » (Sourate az-Zoukhrouf (43) : 61.

Ces versets concernent 'Issa ('aleyhi salam). A la fin de ces versets, il est mentionné,

« **Il sera un signe au sujet de l'Heure**. »

C'est que la descente de 'Issa ('aleyhi salam) avant le Jour de la Résurrection est un signe majeur indiquant la proximité de l'Heure. Ceci est prouvé par une autre lecture (coranique), « **Wa innahou lana lama lis-Sa'ah**, » avec les deux consonnes 'ayn et lam portant une Fathah. C'est-à-dire un signe (majeur) et une indication de l'établissement de l'Heure. De plus, cette lecture (coranique) est rapportée par Ibn 'Abbas et (son illustre élève) Moujahid et d'autres des (grands) Imams de Tafsir. Voir *Tafsir al-Qourtoubi* (16/ 105) et *Tafsir at-Tabari* (25/90-91).

De plus, l'Imam Ahmad rapporte avec sa chaîne de narration jusqu'à Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhoum), qui dit, concernant le Tafsir de ce verset : « C'est l'apparition de 'Issa ('aleyhi salam) avant le Jour de la Résurrection.» Voir *Mousnad Ahmad* (4/329), vérifié par Ahmad Shakir qui dit : « Sa chaîne de transmission est authentique. »

De la même manière, Ibn Kathir commente : « Ce qui est correct, c'est que le pronom (ci-joint) fait référence à 'Issa ('aleyhi salam). Car le contexte est en référence à lui. Voir *Tafsir Ibn al-Kathir* (7 / 222).

Et il exclut que le sens du verset est que 'Issa ('aleyhi salam) fut envoyé avec (de grands miracles) tels que : donner la vie aux morts, guérir les aveugles, les lépreux et d'autres malades (et maladies). Et plus éloigné que cela (selon Ibn Kathir), est ce qui est rapporté par certains savants que le pronom (ci-joint) dans (**innahou**) se réfère au Noble Qur'an (lui-même). *Ibid* (7/223).

2. Allah le Très-Haut dit,

« **Et à cause de leur parole : « Nous avons vraiment tué le Christ, Jésus, fils de Marie, le Messager d'Allah »... Or, ils ne l'ont ni tué ni crucifié ; mais ce n'était qu'un faux semblant** ! » Sourate an-Nissa : 157

Jusqu'à la Parole du Très-Haut :
« **Il n'y aura personne, parmi les gens du Livre, qui n'aura pas foi en lui avant sa mort. Et au Jour de la Résurrection, il sera témoin contre eux**. » Sourate an-Nissa (4) : 157-159.

Ces versets prouvent (clairement) que les juifs n'ont pas tué 'Issa ('aleyhi salam) ni ne l'ont crucifié. Mais plutôt, Allah l'a élevé au ciel, comme cela se produit dans Sa, le Très-Haut, Parole :
« (Rappelle-toi) quand Allah dit : « **Ô 'Issa, certes, Je vais mettre fin à ta vie terrestre t'élever vers Moi**. » Sourate Al-i-'Imran (3) : 55.

Ces versets indiquent que parmi les Ahl al-Kitab (les juifs et les chrétiens), il y aura ceux qui croiront en 'Issa ('aleyhi salam) à la fin des temps. Et ce sera quand il descendra avant sa mort (réelle) comme cela est annoncé dans les Ahadith authentiques Moutawatir[1].

Shaykh al-Islam Ibn Taymiyyah dit dans sa réponse à la question qui lui a été posée au sujet de la mort de 'Issa ('aleyhi salam) et son élévation (au ciel) : « Toutes les louanges sont à Allah ; alors en effet 'Issa ('aleyhi salam) est vivant. »

Il est établi dans le *Sahih*, du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qu'il dit : « *'Issa descendra parmi vous en tant que juge juste. Il brisera la croix, tuera les porcs et abolira la Jizyah*. »

De plus, il est établi dans le *Sahih* à son sujet qu'il descendra sur le minaret blanc (à) l'est de Damas et qu'il tuera le Dajjal. Et de plus, quiconque dont l'âme quitte son corps alors son

[1] Linguistiquement : Une particule active de Tawatour, c'est-à-dire consécutivement. *Voir Mou'jam al-Wassit*. Techniquement : C'est ce qui est rapporté par un groupe (de narrateurs) d'un autre groupe (de narrateurs) jusqu'à la fin de la chaîne, ce qui les empêche de se mettre d'accord sur un mensonge. Voir *Tadrib ar-Rawi*, extrait de *Qamous moustalahat al-Hadith an-Nabawi*, pp. 102, par Muhammad Siddiq al-Minshawi. NT.

corps ne descend pas du ciel ; et s'il reçoit la vie (après sa mort), alors cet individu sortira de sa tombe et ne descendra pas du ciel.

Quant à Sa Parole, 'Azza wa Jalla :
« **Je vais mettre fin à ta vie terrestre t'élever vers Moi, te débarrasser de ceux qui n'ont pas cru et mettre jusqu'au Jour de la Résurrection**. » Sourate 'Al-i-'Imran (3) : 55.

Alors c'est une preuve qu'Allah n'a pas voulu dire par là sa mort. Car s'Il entendait par là sa mort, alors 'Issa serait comme le reste des croyants à cet égard. Puisqu'Allah prend les âmes des croyants et les fait monter (avec les anges) au ciel. On se rend donc compte qu'il n'y a pas de préférence particulière pour 'Issa ('aleyhi salam).

De même dans Sa Parole : « **Et te débarrasser de ceux qui n'ont pas cru**. » Sourate Al-i-Imran (3) : 55.

Donc, si son âme quitta son corps, alors son corps serait (enfoui) dans la terre comme le reste des Prophètes, et d'autres à part eux.

En effet Allah, le Très-Haut dit dans un autre verset :
« **Et à cause de leur parole : « Nous avons vraiment tué 'Issa, fils de Marie, le Messager d'Allah. » Or, ils ne l'ont ni tué ni crucifié ; mais ce n'était qu'un faux semblant ! Et ceux qui ont discuté sur son sujet sont vraiment dans l'incertitude : ils n'en ont aucune connaissance certaine, ils ne font que suivre des conjectures et ils ne l'ont certainement pas tué mais Allah l'a élevé vers Lui. Et Allah est Puissant et Sage**. » (Sourate an-Nissa (4) : 157-158.

Sa parole ici, « **mais Allah l'a élevé vers Lui** » explique que son corps et son âme ont été élevés comme il est établi dans *as-Sahih* qu'il descendra à la fois avec son corps et son âme. Car si cela signifiait (par le fait qu'il soit ressuscité), sa mort, alors il aurait dit : « et ils ne l'ont pas tué, ni crucifié, mais plutôt il est mort... »

Pour cette raison, certains savants ont dit : « **Inni moutawiffika** - je te prendrai, » c'est-à-dire, prendre ton âme et ton corps (ensemble). Il est dit (en connaissance de cause).

Le mot (at-Tawaffi) ne nécessite pas en soi de prendre (tawaffi) l'âme sans le corps et ni de les prendre (tawaffi houma) les deux ensemble, sauf s'il existe une preuve indépendante (l'affirmation).

Parfois, cela signifie at-Tawaffi, tawaffi an-Nawm, prise de l'âme pendant le sommeil. Comme Sa Parole, 'Azza wa Jalla :
« **Allah reçoit les âmes au moment de leur mort ainsi que celles qui ne meurent pas au cours de leur sommeil**. » Sourate az-Zoumar (39) : 42.

Et Sa Parole :
« **Et, la nuit, c'est Lui qui prend vos âmes, et Il sait ce que vous avez acquis pendant le jour**. » Sourate al-An'am (6) : 60.

Et Sa Parole :
« **Et lorsque la mort atteint l'un de vous, Nos messagers (les Anges) enlèvent son âme sans aucune négligence**. » (Sourate al-An'am (6) : 61. Voir *Majmou' al-Fatawa* (4/ 322-323).

La discussion dans cette étude ne porte pas sur l'élévation de 'Issa ('aleyhi salam), (au ciel). Cependant, il en est fait mention pour expliquer qu'il a été élevé à la fois dans son corps et dans son âme. De plus, qu'il est vivant maintenant dans le ciel et qu'il descendra à la fin des temps. Il sera cru par ceux qui seront présents (à cette époque) parmi les gens du Livre.

Ibn Jarir at-Tabari dit : « Ibn Bashar nous rapporta, Soufyan nous rapporta d'Abou Houssayn de Sa'id Ibn Joubayr, d'Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhoum), qui dit (concernant l'explication de cette ayah) : « **Et il n'y a aucun des gens de l'Écriture sauf qu'ils croiront en lui, avant sa mort**. » (Cela signifie) avant la mort de 'Issa Ibn Maryam. » Voir *Tafsir at-Tabari* (6/ 18).

Ibn Kathir commenta : « ... et cette chaîne de transmission est Sahih (authentique). » Voir *An-Nihayah al-Fitan wal-Malahim* (1/131), cette narration d'Ibn 'Abbas est également déclarée authentique par Ibn Hajar dans *Fath al-Bari* (6/ 492).

Après avoir cité les déclarations concernant l'interprétation de cette Ayah, Ibn Jarir observe : « La déclaration la plus correcte et la plus authentique est celle de ceux qui disent que le sens de cette (ayah) est : et il n'y a aucun des gens du Livre qui doit croire en 'Issa avant la mort de 'Issa. » Voir *Tafsir at-Tabari* (6/21).

Il raconte en outre avec sa chaîne de transmission remontant jusqu'à al-Hassan al-Basri qu'il dit : « Avant la mort de 'Issa ; et par Allah, il est vivant maintenant avec Allah, mais quand il descendra tout le monde croira en lui. » Voir *Tafsir at-Tabari* (1/18).

Ibn Kathir remarque : « Il ne fait aucun doute que ce qu'Ibn Jarir a dit est correct. Puisque 'Issa est visé par le contexte de ces Ayat dans l'établissement de la futilité de ce que les juifs ont prétendu qu'ils ont tué et crucifié 'Issa et ceux qui le leur ont remis des chrétiens ignorants. Alors Allah informe que la question n'était pas ainsi. Cependant, sa ressemblance fut placée sur un autre homme et que cet homme fut tué sans qu'ils s'en rendent compte. Puis il ('Issa) fut élevé vers Lui et il est vivant et descendra avant le Jour de la Résurrection, comme le prouvent les Ahadith Moutawatir. » Voir *Tafsir Ibn Kathir* (2/ 415).

Il cite en outre qu'il est rapporté d'Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhoum) et d'autres que le pronom assisté dans Sa parole, « ...**avant sa mort**, » signifie les gens de l'Écriture et des commentaires. Si ce (Hadith) est authentique, alors il n'est pas incompatible avec ce qui a été cité. Cependant, le point de vue correct concernant le sens (de ce verset) et dans la transmission est ce que nous avons déjà mentionné. » Voir *An-Nihayah al-Fitan wal-Malahim* (1/ 13 7).

Les preuves et les évidences de la Sounnah purifiée de la descente de 'Issa

Les preuves et les évidences de la Sounnah concernant la descendance de 'Issa ('aleyhi salam) sont à la fois abondantes et Moutawatir. Certaines ont déjà été rapportées. Par crainte de prolonger cette étude, je n'en citerai que quelques-unes.

1. D'après les preuves est ce que Boukhari et Mouslim rapportent d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) qui dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit :

Par Celui dans la Main de qui mon âme est, sûrement 'Issa Ibn Maryam descendra bientôt parmi vous en tant que souverain juste ; il brisera la croix, tuera les porcs et il n'y aura pas de Jizyah (impôt prélevé sur les non-musulmans). La richesse sera si abondante que personne ne l'acceptera et une seule prosternation pour Allah (dans la prière) sera meilleure que le monde entier et tout ce qu'il contient. »
Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) ajouta : « Récitez si vous le souhaitez : « **Il n'y aura personne, parmi les gens du Livre, qui n'aura pas foi en lui avant sa mort. Et au Jour de la Résurrection, il sera témoin contre eux**. » Sourate an-Nissa (4) : 157-159.
Sahih al-Boukhari, Le livre des Prophètes, Chapitre concernant la descente de 'Issa Ibn Maryam (6/490-491) ; *al-Fath* ; *Sahih Mouslim*, Chapitre concernant La descente de 'Issa Ibn Maryam en tant que souverain (2/189-191) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Ceci est une explication d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) de cette Ayah. Que l'intention est que parmi les gens de l'Écriture, il y aura ceux qui croiront en 'Issa ('aleyhi salam) avant sa mort et c'est à ce moment-là qu'il descendra à la fin des temps, comme cela déjà été expliqué.

2. Boukhari et Mouslim rapportent aussi d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) qui dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Comment serez-vous quand 'Issa Ibn Maryam descendra parmi vous et votre Imam sera (l'un) d'entre vous* ? »
Sahih al-Boukhari, Le Livre des Prophète, Chapitre concernant la Descente de 'Issa Ibn Maryam (6/491) ; *al-Fath* ; *Sahih Mouslim*, Chapitre concernant la Descente de 'Issa Ibn Maryam en tant que souverain (2/193) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

3. Mouslim rapporte de Jabir (radhiyallahou 'anhou) qui dit : « J'ai entendu le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « *Un groupe de mon peuple ne cessera de combattre pour la vérité et prévaudra jusqu'au Jour de la Résurrection*. » Il dit : « *'Issa Ibn Maryam descendra et leur Imam (chef) l'invitera à venir les conduire dans la prière mais il répondra : « Certains d'entre vous ont été nommés Imams/chefs sur d'autres, un honneur d'Allah pour cela Oummah (nation).* »
Sahih Mouslim, Chapitre concernant la descente de 'Issa Ibn Maryam en tant que souverain (2/193-194) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

4. Le Hadith de Houdayfah Ibn Oussayd (radhiyallahou ‘anhou) déjà cité qui mentionne les Signes Majeurs de l’Heure et ou s’y trouve : « et la descendance de ‘Issa Ibn Maryam. » *Sahih Mouslim*, Kitab al-Fitan wa ‘asharat as-Sa’ah, bab dhikr Ibn Sayyad (18/27-28) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

5. De plus, l’Imam Ahmad rapporte d’Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *Les Prophètes sont des frères paternels. Leurs mères sont différentes mais leur religion est une. Et en effet je suis le plus proche/le plus rapproché de tous les gens à ‘Issa Ibn Maryam car il n’y a pas de Prophète entre moi et lui. Et assurément il descendra et quand vous le verrez alors reconnaissez-le.* »
Voir *Mousnad Ahmad* (2/ 406). Dans ses notes de marge il y a *Mountakab al-Kanzil*. Le Hadith est Sahih, voir : Hamish *‘Oumdah at-Tafsir* (4/36), vérifié par Ahmad Shakir. La première partie de ce Hadith est rapportée par al-Boukhari (6/478) ; *al-Fath* et al-Hakim dans *al-Moustadrak* (2/595) qui a dit : « Ce Hadith est Hassan avec une authentique chaîne de transmission et n’est pas rapporté par al-Boukhari et Mouslim. » Ad-Dahhabi l’accepta.

Les Narrations concernant la descente de ‘Issa sont Moutawatir

J’ai cité auparavant quelques récits concernant la descendance de ‘Issa (‘aleyhi salam). Dans la crainte de prolonger l’étude, je n’en ai cité que quelques-uns. Ces récits se trouvent dans les livres *Sahih*,[1] *Sounan*[2], *Massanid*[3] et autres des collections de la Sounnah. Ils prouvent (tous) explicitement que ‘Issa (‘aleyhi salam) descendra à la fin des temps.

[1] Sahih : Plus particulièrement *Sahih al-Boukhari* et *Sahih Mouslim* et d’autres tels que *Sahih Ibn Khouzaymah*, et Abou ‘Ouwanah et ainsi de suite.
[2] Sounan : Techniquement : Ce sont les livres de Hadith classés sous les chapitres du Fiqh... Voir *Al-Moustatrifa*, ibid. pp.67
[3] Massanid : Les Livres d’Ahadith qui ont été arrangés sous les noms des narrateurs des Compagnons. Voir *Tadrib ar-Rawi*, ibid. pp.111. Par exemple, *Mousnad Imam Ahmad*, *Mousnad al-Bazzar*, *Mousnad 'Abd Ibn Houmayd*, *Mousnad Abi Ya'la*, Mousnad at-Tiyalissi et d'autres. NT.

Il n'y a pas de prétexte pour ceux qui ne les acceptent pas et qui disent qu'ils ne sont que des Ahadith Ahad[1], aucune preuve ou argument ne doit être fondé sur eux, ou que sa descente n'est pas un credo fondamental ('aqidah) des Musulmans qui incombe à avoir Iman en lui.[2] Voir le livre *Al-Fatawa* pp. 59-82, de Mahmoud Shoultout, imprimé par Dar al-Asharouq, 8e édition, 1395 Hijri. Il critiqua ceux qui disent que 'Issa ('aleyhi salam) a été élevé (au ciel) dans son corps. De même, il nie sa descente à la fin des temps et refusa d'accepter les récits à cet égard et dit : « Il n'y a aucune preuve/évidence en eux puisqu'ils ne sont que des Ahadith !

La question de 'Issa étant soulevée, que ce soit son corps ou son âme est une question de différend entre (certains des) savants. Cependant, la vérité est qu'il a été élevé à la fois dans son corps et dans son âme, comme la grande majorité des Moufassirin (exégèses du Noble Qur'an) croient et tiennent, comme at-Tabari, al-Qourtoubi, Ibn Taymiyyah, Ibn Kathir et de nombreux autres savants. Voir : *Tafsir at-Tabari* (3/291) ; *Tafsir al-Qourtoubi* (4/100) ; *Majmou' al-Fatawa* par Ibn Taymiyyah (4/322-323) et *Tafsir Ibn al-Kathir* (2/405).

Cependant, si un Hadith est établi (pour être authentique), il est alors obligatoire d'y avoir foi et d'affirmer ce que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a informé. Il n'est pas permis de refuser d'accepter ses déclarations sur le motif qu'il s'agit d'un Hadith Ahad puisque c'est un argument faible.

J'ai déjà expliqué dans la partie initiale de cette étude que si un Hadith est authentique alors il incombe d'y croire. Si nous devions dire ; un Hadith n'est pas une preuve alors inévitablement nous serons incapables d'accepter une grande quantité de récits du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam). De plus, ce que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit serait tout vain, sans aucun sens ? Et comment cela peut-il être quand les savants ont stipulé que les récits concernant la descendance de 'Issa ('aleyhi salam) sont Moutawatir ?

Je citerai ici quelques-unes de leurs déclarations :

---

[1] Ahad, linguistiquement signifie-t-il un. Techniquement : c'est un Hadith qui ne remplit pas les conditions d'un Hadith Moutawatir. Voir *An-Nouzha*, il est utilisé comme preuve à la condition qu'il réponde aux exigences d'un Hadith authentique ou d'un Hadith Hassan, ibid. pp.67.

[2]

Ibn Jarir at-Tabari après avoir mentionné la divergence d'opinion concernant le sens de 'Issa Wafat ('aleyhi salam) (wafat : prendre, saisir, mourir, etc.) nota. La déclaration la plus correcte et la plus authentique à notre avis est la déclaration de ceux qui disent : « L'interprétation de ce verset est « **En effet, je prendrai ton (corps et âme) de la terre et je t'élèverai à moi**. » Puisque tous les Ahadith du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ou il dit « *'Issa Ibn Maryam descendra et tuera le Dajjal* » sont Moutawatir. » Voir Tafsir at-Tabari (3/ 291).

Puis il cita quelques-unes des narrations concernant sa descente.

Ibn Kathir a observé : « Les Ahadith sont venus sous forme Moutawatir du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qu'il informa de la descente de 'Issa ('aleyhi salam) avant le Jour de la Résurrection en tant qu'Imam juste et dirigeant équitable. » Voir *Tafsir Ibn Kathir* (7/223).

Il cita ensuite cité plus de dix-huit Hadiths concernant sa descente.

Siddiq Hassan déclara : « Les récits concernant la descendance d'Issa ('aleyhi salam) sont abondants. Ash-Shawkani cita vingt-neuf narrations, dont certaines sont authentiques, Hassan, faibles et Moujabir[1] parmi eux sont ceux qui sont mentionnés avec en ce qui concerne les Ahadith du Dajjal ... parmi eux sont ceux qui sont mentionnés en rapport avec le Mahdi attendu. De même, annexés à ceux-ci, se trouvent les Ahadith des Compagnons concernant la descente de 'Issa ('aleyhi salam) puisqu'ils (dans la science des Hadiths) ont le pouvoir d'être élevés (au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam)) depuis qu'il n'y a pas de place pour un jugement personnel en ce qui concerne sa descente. »
Il les cita ensuite et commenta : « Tout ce que nous avons cité atteint le niveau de Tawatir, comme cela n'est pas caché à celui qui a la vertu de lire abondamment. » Voir *Al-Itha'a* (pp. 160).

Certains dirent : « Le point de vue est (fermement) établi sur la descente de 'Issa ('aleyhi salam) de plus d'un Compagnon, Tabi'i, leurs disciples, les Imams et les savants de tous les

[1] Mounjabir : est un Hadith qui est faible en soi mais qui est renforcé par un autre hadith faible. NT.

différents Madhahib (Madhahib pluriel de Madhab : Écoles de pensée ou Fiqh) depuis le temps (c'est-à-dire depuis l'époque du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam)) jusqu'à nos jours. » Voir *'Aqidatou Ahl al-Islam fi Nouzoul 'Issa* ('aleyhi salam) (pp. 12).

De plus, cela est suivi en succession ininterrompue sous forme de Tawatour sans aucun doute là-dessus. Il est donc incorrect de les nier et personne ne les nie à l'exception des ignorants et insensés tels que les qadiyani et leurs semblables puisqu'ils furent transmis par des groupes (de narrateurs) à partir d'autres groupes (de narrateurs) et furent finalement établis dans les Livres de la Sounnah qui nous sont parvenus et qui furent acceptés en succession ininterrompue de génération en génération. » Voir *'Aqidatou Ahl al-Islam fi Nouzoul 'Issa ('aleyhi salam)* (pp. 5).

(L'auteur mentionna ensuite) les Compagnons qui rapportèrent le Hadith de descente, énumérant plus de vingt-cinq Compagnons dont plus de trente Tabi'i rapportèrent d'eux ; et de ces derniers rapportant plus que le montant précédent et ainsi de suite jusqu'à ce que les grands Imams (des ahadith), les rassemblèrent et les rapportèrent dans les livres de la Sounnah.

Comme le *Mousnad d'at-Tiyalissi*, Ishaq Ibn Rahaway, Ahmad Ibn Hanbal, 'Uthman Ibn Abou Shaybah, Abou Ya'la, al-Bazzar, ad-Daylami et les Livres de *Sahih*, al-Boukhari, Mouslim, Ibn Khouzaymah, Ibn Hibban, al-Hakim, Abou 'Ouwanah, al-Isma'ili, Dhiyah al-Maqdisi et d'autres en plus des *Sahih*.

De plus, les Ahadith de descente furent rapportés par les auteurs du Jawami, d'al-Moussanafat, des Sounan, des Tafsir (livres) avec des narrations, al-Ma'ajim, al-Ajza, al-Ghara'ib, al-Moujizatt, al- Tabaqat et al-Malahim.

De même, Shaykh Muhammad Anwar Shah al-Kashmiri[1] est de ceux qui rassemblèrent les Ahadith concernant la descente de 'Issa ('aleyhi salam) dans son livre *at-Tasrih bi ma Tawatara fi Nouzoul al-Massih*, dans lequel il mentionna plus de soixante-dix narrations.

[1] Il est le Cheikh, le Mouhaddith, Shaykh Muhammad Anwar Shah al-Kashmiri, al-Hindi. Il a de nombreuses œuvres d'eux sont, *Fayd al-Bari 'Ala Sahih al-Boukhari* en 4 volumes, et *al-'Ourf asbathi 'ala Jami' at-Tirmidi* et d'autres. Il décéda en 1352 dans la ville de Diyunayd. Voir sa biographie dans l'introduction de son livre *at-Tasrih*.

L’auteur de *‘Awn al-Ma’boud Sharh Sounan Abou Daoud* commente : « Les rapports sont de forme Tawatour du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) en ce qui concerne la descente de ‘Issa Ibn Maryam du ciel à la terre dans son corps (et âme) à la fin de l’Heure. Et c’est le credo et la voie d’Ahl-as-Sounnah. » Voir *‘Awn al-Ma’boud Sharh Sounan Abou Daoud* (11/457) par Abou Tayyib Muhammad Shams al-Haqq, al-‘Azim ‘Ibadi.

Shaykh Ahmad Shakir dit : « La descendance de ‘Issa (‘aleyhi salam) à la fin des temps est quelque chose sur laquelle les Musulmans n’ont pas divergé. En raison des récits authentiques rapportés du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) à cet égard. Ceci est connu de la religion par nécessité ; personne ne croit (vraiment) s’il nie cela. » Extrait du *Hashiyah* de *Tafsir at-Tabari* (6/460), vérifié par Shaykh Ahmad Shakir et Mahmoud Shakir.

De plus, dans ses notes de *Mousnad al-Imam Ahmad*, il déclara : « En effet (les soi-disant) revificateurs (du Din d’Allah) jouèrent, ou (en réalité ceux qui sont) vide (de connaissance), à notre époque où nous vivons avec les narrations indiquant explicitement la descente de ‘Issa (‘aleyhi salam) à la fin des temps, avant que cette vie mondaine ne s’achève ; soit parfois par fausse interprétation (des récits) qui en soi entraîne leur négation, soit en les niant explicitement une autre fois. C'est parce qu’en réalité ils ne croient pas à l’invisible (ghayb), ou ne sont pas sur le point de croire (à l’invisible). Cependant, les narrations collectivement sont Moutawatir dans le sens et leur signification est connue dans la religion par nécessité. Ainsi ni la négation ni la fausse interprétation (des récits) ne leur sont d’aucune utilité. » Voir *Hashiyatou Mousnad al-Imam Ahmad* (12/257).

De même, Shaykh Muhammad Nasr ad-Din al-Albani déclara : « Sachez que les récits sur le Dajjal et la descente de ‘Issa (‘aleyhi salam) sont Moutawatir. Il est Wajib (obligatoire) d’avoir foi en eux. Ne vous laissez donc pas tromper par ceux qui prétendent qu’ils sont des Hadiths. Puisqu’ils ignorent cette science (c’est-à-dire la science des Hadiths), il n’y en a aucun parmi eux qui ait suivi (de près) leur (divers) voie de transmission. S’ils l’avaient fait, ils auraient trouvé qu’ils étaient Moutawatir, comme en témoignent les Imams de cette (noble) science, comme al-Hafiz Ibn Hajar. Il est vraiment regrettable que certains d’entre eux aient l’audace de parler de ce qui ne relève pas de leur (domaine de) spécialisation. D’autant plus qu’il s’agit de religion et de ‘aqidah (credo). » Voir *Sharh ‘Aqidah at-*

Tahawiyah (pp. 565) avec la vérification de Shaykh Muhammad Nasr ad-Din al-Albani, al-Mouhaddith de Sham (rahimahoullah).

Certains érudits mentionnèrent que la descente de ‘Issa (‘aleyhi salam) et qu’il descendra pour tuer le Dajjal, qu’Allah le défigure, fait partie de la ‘Aqidah d’Ahl as-Sounnah wal-Jama’ah.

L’Imam Ahmad Ibn Hanbal dit : « Les principes de la Sounnah chez nous sont : Se tenir fermement à ce sur quoi les Compagnons du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) étaient, pour les prendre comme exemple. Abandonner toutes les innovations car chaque (acte d’) innovation est un égarement. »

Il mentionna ensuite un certain nombre de croyances fondamentales d’Ahl as-Sounnah et déclara : « Et avoir foi (iman) qu’al-Massih ad-Dajjal doit émerger (et qu’) entre ses (deux) yeux est écrit (le mot) Ka-Fa-Ra, et (avoir iman dans) les narrations à son sujet. Et avoir la foi que cela aura lieu, (avoir l’iman) que ‘Issa (‘aleyhi salam) descendra et le tuera à la porte de Loudd. » Voir *Tabaqat al-Hanabilah* (1 /241-243) d’al-Qadi al-Hassan Ibn Muhammad Ibn Abou Ya’la.

Abou al-Hassan al-Ash’ari[1] déclara dans sa citation de la *‘Aqidah des gens du Hadith et de la Sounnah* : « De reconnaître et d’avoir Iman en Allah, Son Ange, ses Livres et Son Messager, et ce qui est venu par la Révélation d’Allah et ce qui a été rapporté par les personnes dignes de confiance (thiqat) du Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) ; ne niant rien de

[1] Il est l’Imam, al-‘Allamah, Abou al-Hassan ‘Ali Ibn Isma’il de la descendance d’Abou al-Hassan al-Ash’ari l’illustre Compagnon (radhiyallahou ‘anhou). Il étudia et fut élevé dans les bras de son beau-père, Abou ‘Ali al-Joubay, le Cheikh de la secte déviante des mou’tazilah à son époque. Abou al-Hassan embrassa son Madhab pendant près de 40 ans. Puis Allah le guida vers le Madhab d’Ahl as-Sounnah. Il annonça (aux gens) qu’il était sur le Madhab d’Ahmad Ibn Hanbal (dans la ‘Aqidah). Il a de nombreux écrits s’étendant sur 55 ans. La Dr Fawqiyah Houssayn Mahmoud déclara dans son introduction de la vérification du livre *‘Al-‘Ibanah* qu’il avait environ 100 écrits. Les plus importants d’entre eux sont : *Maqalat al-Islamiyin*, *Kitab al-Lam’a*, *Al-Wajiz* et d’autres. Le dernier écrit qu’il écrivit fut *Al-‘Ibanah an Oussoul ad-Diyanah*. Il décéda en l’an 324 voir sa biographie dans : *Tabyin Kadhib al-Mouftari* d’Ibn ‘Assakir (pp. 34+), *Al-Bidayah wal-Nihayah* (11 /186), *Shadharat ath-Thahab* (2/303-305) et l’introduction de son livre, *al-‘Ibanah* (pp. 7-16) d’Abou al-Hassan an-Nadwi avec la vérification de ‘Abd al-Qadir al-Arna'out et aussi l’introduction d’*Al-‘Ibanah* et sa vérification par la Dr Fawqiyah Houssayn Mahmoud. 1ère éd. 1397.

cela... et ils croient en l'apparition du Dajjal et que 'Issa (que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui) le tuera. »

À la fin de son discours, il déclare : « ... et tout ce que nous avons mentionné de leur déclaration (c'est-à-dire des déclarations d'Ahl as-Sounnah concernant leur 'Aqidah) est ce que nous affirmons et en quoi nous croyons. » Voir *Maqalat al-Islamiyin Waktilaf al-Mouslimin* (1/345-347), vérifié par Muhammad Mouhyi ad-Din 'Abd al-Hamid, 2e édition (1389H).

At-Tahawi[1] dit : « ... et nous avons Iman dans les (Principaux) signes de l'heure, en l'apparition du Dajjal et la descente de 'Issa ('aleyhi salam) du ciel. »

Al-Qadi 'Iyad dit : « La descente de 'Issa ('aleyhi salam) et son meurtre du Dajjal est à la fois vrai et correct chez Ahl as-Sounnah en raison des récits authentiques à cet égard. De plus, il n'y a rien par un raisonnement solide ou ni dans la législation (Shari'ah) qui la rend intenable donc par conséquent son affirmation incombe. » Voir *Sharh Sahih Mouslim* (18/75).

Cheikh al-Islam Ibn Taymiyyah observa : « Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur le Massih ('Issa Ibn Maryam) et tous les Prophètes. Alors il est inévitable que le Massih descende sur terre... comme cela est établi dans les récits authentiques. Pour cette raison, il est au deuxième ciel malgré son excellence sur Youssouf, Idriss et Haroun. Il descendra sur terre avant le Jour de la Résurrection contrairement aux autres Prophètes. Quant à Adam étant dans le premier ciel, c'est parce que les âmes de sa progéniture lui sont (constamment) montrées. » Voir *Majmou' al-Fatawa* (4/ 329) d'Ibn Taymiyyah.

La Sagesse derrière la descendance de 'Issa et personne d'autre à part lui

[1] Il est le Grand Mémoriseur, al-Faqih, al-Mouhaddith, Abou Ja'far Ahmad Ibn Muhammad Ibn Muhammad Ibn Salama at-Tahawi, al-Ouzdi, al-Misri, le Cheikh des Hanafi à son époque, en Egypte. Son nom est lié à Taha, un village de Haute Egypte. Il a de nombreux écrits, parmi eux : *Al-'Aqidah al-Tahawiyah*, le livre *Ma'aniy al-Athar* et le livre *Moushkal al-Athar*. Il mourut en Egypte en l'an 321, voir sa biographie dans *Al-Bidayah wal-Nihayah* (11/174), *Shatharat ath-Thahab* (2/288), et l'introduction à Sharh 'Aqidah at-Tahawiyah (pp. 9-11) vérification d'al-Albani.

Certains savants cherchèrent (et recherchèrent) la sagesse derrière la descendance de ‘Issa (‘aleyhi salam) à la fin des temps à l’exclusion de tous les autres Prophètes et à ce sujet, ils firent un certain nombre de déclarations.

1. Un : Une réfutation de la (fausse) affirmation des juifs selon laquelle ils tuèrent ‘Issa (‘aleyhi salam). Par conséquent, Allah le Plus Sublime expliqua (en détail) leur mensonge et qu’il les tuera (en réalité) ainsi que leur chef, le Dajjal. Cette explication a déjà précédé dans le discours relatif à la bataille contre les juifs. (Se référer au premier traité sur le Dajjal).

Al-Hafiz Ibn Hajar privilégia cette déclaration par rapport à (toutes) les autres. Voir *Fath al-Bari* (6/ 493).

2. Deux : Que ‘Issa (‘aleyhi salam) trouva dans l’Injil (Evangile Originale) l’excellence de l’Oummah de Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) comme on le trouve dans la déclaration d’Allah ‘Azza wa Jalla :
« **Et l’image que l’on donne d’eux dans l’Injil est celle d’une semence qui sort sa pousse, puis se raffermit, s’épaissit, et ensuite se dresse sur sa tige, à l’émerveillement des semeurs**. » Sourate al-Fath (48) : 29.

En conséquence, il invoqua Allah qu’il le fasse d’eux et ainsi Allah répondit à sa supplication et le préserva jusqu’au (jour) où il descendra à la fin des temps, relançant l’affaire de l’Islam.

L’Imam Malik dit : « Il m’est parvenu que les chrétiens, quand ils virent les Compagnons, quand ils prirent Sham (la Grande Syrie), ils dirent : « Par Allah, ils sont certainement meilleurs que les disciples (de ‘Issa), selon ce qui nous est parvenu. » Voir *Tafsir Ibn Kathir* (7/343).

Ibn Kathir commenta, « ... et Ils dirent la vérité à ce sujet car en effet cette Oummah est vénérée dans les Livres précédents (d’Allah) et dans les rapports diffusés (parmi les juifs et les chrétiens). » Voir *Tafsir Ibn Kathir* (7/343).

L’Imam ad-Dahhabi donna un compte rendu biographique de ‘Issa (‘aleyhi salam) dans son livre, *Tajrid Asma as-Sahabah* et nota : « ‘Issa Ibn Maryam est un compagnon et un

Prophète. Puisqu'en en effet, il vit le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) lors de la Nuit de l'Ascension et le salua ; il sera donc le dernier des Compagnons à mourir. » Voir *Tajrid Asma as-Sahabah* (1/432).

3. Trois : Que la descente de 'Issa ('aleyhi salam) du ciel est dû au fait que son heure fixée (pour sa mort) est proche afin qu'il puisse être enterré dans la terre puisqu'il n'y a pas de création dont l'origine soit du sol sauf qu'il y retournera (à la terre et nulle part ailleurs). Pour cette raison, sa descente coïncidera avec l'émergence du Dajjal qu'il tuera.

4. Quatre : Qu'il descendra pour réfuter les chrétiens, en mettant en évidence leurs affirmations fausses et mensongères.

Allah effacera toute (chaque) religion à son époque excepté l'Islam. 'Issa ('aleyhi salam) brisera la croix, tuera les porcs et élèvera le Jizyah.

5. Cinq : La particularité de 'Issa ('aleyhi salam) par ces questions/affaires, déjà mentionnées, est due à la déclaration du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « *Je suis le plus proche de tous les gens de 'Issa le fils Maryam car il n'y a pas de Prophète entre moi et lui*. » *Sahih al-Boukhari* (6/478-479), le Livre des Prophètes, Chapitre concernant la déclaration d'Allah « **Mentionne, dans le Livre (le Qur'an), Maryam, quand elle se retira de sa famille en un lieu vers l'Orient**. » Sourate Maryam 19 :16 ; *al-Fath* ; *Sahih Mouslim*, le livre des vertus, Chapitre l'Excellence de 'Issa (15/119) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Ainsi, le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est le plus particulier de tous et le plus proche de lui. 'Issa ('aleyhi salam) annonça la bonne nouvelle (à son peuple) que le (dernier) Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) viendra après lui. De plus, il appela la création à affirmer et à avoir foi en lui. Voir : *Al-Minhaj fi-Shou'bil al-Iman*, (1/424-425) d'al-Halimi ; *Ad-Tashkirat* d'al-Qourtoubi (pp. 679) ; *Fath al-Bari* (6/493) et *At-Tasrih bi ma tawatara fi Nouzoul al-Massih* (pp. 94). Comme on le trouve dans Allah, le Très-Haut disant :
« ... **Et annonciateur d'un Messager à venir après moi, dont le nom sera Ahmad** (c'est-à-dire Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). » Sourate as-Saff (61) : 6.

Et dans le hadith : « Ils demandèrent : « Ô Messager d'Allah ! Parle-nous de toi ? » Il répondit : « *Oui, je suis le résultat de la dou'a, de mon père Ibrahim ('aleyhi salam) et la bonne nouvelle de mon frère 'Issa ('aleyhi salam).* »
Rapporté par Ibn Ishaq dans *As-Sirah*, voir *Tadhib Sirah Ibn Hisham* (pp. 45) de 'Abd as-Salam Haroun.

Ibn Kathir commenta sa chaîne de narration disant : « Sa chaîne de narration est bonne. » De plus, il relata d'autres Ahadith à l'appui sous plusieurs angles. L'Imam Ahmad le rapporta dans *al-Mousnad*. Voir : *Tafsir Ibn Kathir* (8/136) ; *Mousnad al-Imam Ahmad* (4/127) et (5/266) *Hamish Mountakhab al-Kanz*.

Par quoi 'Issa jugera-t-il ?

'Issa ('aleyhi salam) jugera selon la législation de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et sera l'un de ses disciples. Il ne descendra pas avec une nouvelle législation car la religion de l'Islam est la dernière de toutes les religions et le restera jusqu'à ce que l'Heure l'abroge.

'Issa ('aleyhi salam) sera un dirigeant parmi les dirigeants de cette Oummah (qui l'ont déjà précédé), relançant l'affaire de l'Islam puisqu'il n'y a pas eu de Prophète après Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

L'Imam Mouslim rapporta d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Comment serez-vous quand 'Issa Ibn Maryam descendra parmi vous et que votre Imam sera parmi vous* ? ! »

Alors j'ai dit (l'orateur est al-Walid Ibn Mouslim[1]) à Ibn Abi Dhab : » Al-Awza'i rapporte de Zouhri, de Nafi', d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) : « ... et votre Imam sera parmi vous. »

[1] Il est al-Walid Ibn Mouslim al-Qourashi, l'esclave affranchi de Banou Oumayyah. Le savant de Sham, il est mort en 195H. Voir *Tadhib at-Tadhib* (11/151-152).

Ibn Abou Dhab[1] demanda : « Sais-tu ce que signifient les mots « celui qui dirigera sera parmi vous ? » Je répondis : « Explique-moi. » Il répondit : « Il dirigera selon le Livre de ton Seigneur, le Plus Béni et Sublime, et la Sounnah de ton Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam). »
Sahih Mouslim, Le Livre de la Foi, Chapitre la descente de ‘Issa Ibn Maryam en tant que souverain (2/193) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

De plus, Jabir Ibn ‘Abdallah (radhiyallahou ‘anhou) rapporte : « J’ai entendu le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dire : « *Un groupe de mon peuple ne cessera de combattre pour la vérité et prévaudra jusqu’au Jour de la Résurrection*. » Il dit : « *‘Issa Ibn Maryam descendra et leur chef l’invitera à venir les guider dans la prière mais il répondra : « Certains d’entre vous ont été nommés chefs sur d’autres, un honneur d’Allah pour cette Oummah*. » »
Sahih Mouslim, Le Livre de la Foi, Chapitre la descente de ‘Issa Ibn Maryam en tant que souverain (2/193-194) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Al-Qourtoubi observe : « Un groupe (d’érudits) est d’avis qu’avec la descendance de ‘Issa (‘aleyhi salam), toute obligation religieuse devra être élevée afin d’éviter qu’il ne soit un messager du peuple de cet époque ; leur adressant les commandements d’Allah, ‘Azza wa Jalla.

Cependant, ce (point de vue, c’est-à-dire qu’il est envoyé comme messager après Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam)) est rejetée par Allah, la parole du Très-Haut disant :
« ... **et le dernier (fin) des Prophètes**. » Sourate al-Ahzab (33) : 48.

Et par la déclaration du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), « *Il n’y a pas de Prophète (à venir) après moi*. »
Voir : *Sahih Mouslim*, Le livre des vertus, Chapitre concernant les Noms des Prophètes (15/104) ; *Sharh an-Nawawi li Mouslim’*.

[1] Il est Muhammad Ibn ‘Abd ar-Rahman, Ibn al-Moughirah Ibn al-Harith, Ibn Abi Dhab, al-Qourashi, al-‘Amiri, l’Imam, le digne de confiance, le fiable. Il décéda en 159. Voir *Tadhib at-Tadhib* (9/303-307).

Et sa (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) parole : « *Je suis al-‘Aqib* (c’est-à-dire le dernier des Prophètes et leur sceau. ».
Linguistiquement cela signifie : le dernier de tout ou son sceau. Voir : *Majmou’ al-Wasitr*, (pp. 613) NT.
Sahih al-Boukhari (8/640-641), Le livre du Tafsir, Chapitre concernant la déclaration d’Allah : « ... **Et annonciateur d’un Messager à venir après moi, dont le nom sera Ahmad**. » Sourate as-Saff 61 : 61 et *al-Fath*,

Par conséquent, il est inadmissible de croire que ‘Issa (‘aleyhi salam) descendra en tant que Prophète avec une nouvelle législation en plus de celle de Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), notre Prophète. Au contraire, quand il descendra, il sera parmi les disciples de Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) comme il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) l’informa (déjà) quand il dit à ‘Umar, « *Si Moussa (‘aleyhi salam) était vivant, il ne lui serait pas permis (de diriger) mais seulement de me suivre*. »
Voir : *Mousnad al-Imam Ahmad* (3/387) ; *bi Hamishi bi Mountakhab al-Kanz*. Ibn Hajar commenta « Ses rapporteurs (dans la chaîne de narration) furent attestés (comme fiables). »

Ainsi quand il descendra il sera instruit par l’ordre d’Allah, ‘Azza wa Jalla, avant qu’il ne descende du ciel tout ce dont il a besoin (de savoir) sur la connaissance de cette Shari’ah (Législation) afin de juger (et régner) parmi les gens et pour lui-même d’agir en fonction. C’est pourquoi les croyants se rassembleront autour de lui, faisant de lui un juge (et un ordre) sur eux-mêmes...

De même, suspendre le Jugement Islamique est inadmissible. Puisque la continuation de la vie mondaine doit être conforme à l’obligation islamique (taklif), jusqu’à ce qu’il ne soit plus dit sur la terre : « Allah, Allah.» Voir *At-Tadzkirah* (pp. 677-678).

De plus, ce qui prouve que l’Obligation Religieuse restera après la descente de ‘Issa (‘aleyhi salam) est sa Salat aux côtés des Musulmans, son Hajj et son Jihad contre les mécréants.

Quant à sa Salat avec les Musulmans et son combat contre les mécréants et les disciples du Dajjal, alors les récits à cet égard ont déjà précédé. Quant à son Hajj alors dans *Sahih Mouslim* il est rapporté de Handalah al-Aslami, qui dit : « J’ai entendu Abou Hourayrah

(radhiyallahou ‘anhou) rapporter du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) qu’il dit : « *Par Celui dans la main de qui repose mon âme, Ibn Maryam fera certainement at-Tahlil (La ilaha illallah) sur le chemin de Rouha*[1] *en tant que Hajj (pèlerin) ou en tant que Mou’tamir (‘Oumrah) ou soit en les combinant tous les deux.* »
Voir : *Sahih Mouslim*, Le Livre du Hajj (8/234) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Quant à ‘Issa (‘aleyhi salam) abolissant le Jizyah des mécréants, bien qu’il s’agisse d’une législation dans l’Islam avant sa descendance, alors ce n’est pas une abrogation (Voir : *Fath al-Bari* (6/ 492)) de la prescription légale de la Jizyah comme une nouvelle législation qui apportée par ‘Issa (‘aleyhi salam). Étant donné que la prescription légale de lever la Jizyah est limitée à la descente de ‘Issa (‘aleyhi salam), comme l’informa notre Prophète Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) puisque c’est lui qui expliqua que la Jizyah sera abrogée, lorsqu’il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *Par Allah, ‘Issa Ibn Maryam descendra en effet en tant que juge juste et brisera certainement la croix, tuera les porcs et abolira la Jizyah*. »
Voir : *Sahih Mouslim*, Chapitre concernant la descente de ‘Issa Ibn Maryam en tant que souverain (2/292) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

La propagation de la paix, de la sécurité et l’apparition des bénédictions à son époque

L’époque de ‘Issa (‘aleyhi salam) sera un temps de paix, de sécurité et de prospérité. Allah enverra en son temps une pluie abondante. La terre émettra ses fruits et ses bénédictions : la richesse sera abondante. La haine mutuelle, l’envie et l’inimitié disparaîtront.

Comme cela est rapporté dans le long Hadith d’an-Nawwas Ibn Sam’an dans lequel est mentionné le Dajjal, la descente de ‘Issa (‘aleyhi salam) et l’apparition de Ya'jouj et Ma'jouj à son époque et sa supplication à Allah qu’il les détruise. De plus, il dit : « Alors Allah enverra une pluie qu’aucune maison d’argile ou (tente de) poils de chameau ne repoussera et elle lavera la terre jusqu’à ce qu’elle devienne un miroir. Ensuite, on dira à la terre de faire naître ses fruits et restaurer ses bénédictions et en conséquence, ils pousseront (si gros)

[1] Rouha ou Rouwha : est un endroit entre La Mecque et Médine que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) traversa jusqu’à Badr et à La Mecque dans l’année d’al-Fath quand il accomplit le Hajj. Voir : *An-Nihayah fi-gharibi-hadith* (3/412) et *Mou’jam al-Bouldan* (4/ 236).

qu'une grenade suffira à nourrir un groupe de personnes et s'abriter sous sa peau. Et une vache laitière donnerait tellement de lait qu'un groupe entier (de gens) pourra en boire. Et la chamelle laitière donnera une si (grande quantité) de lait que toute une tribu pourra en boire et une brebis laitière donnera tellement de lait que toute une famille pourra pour en boire... » *Sahih Mouslim*, Kitab al-Fitan, bab dhikr ad-Dajjal (18/63-70) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

L'Imam Ahmad rapporte d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *... et les Prophètes sont des frères paternels ; leurs mères sont différentes mais leur religion est une. Je suis le plus proche de tous les gens de 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam), car il n'y a pas de Prophète entre moi et lui... et il descendra certainement... et Allah détruira le Dajjal en son temps. Il y aura (tant de paix et) de sécurité sur la terre que les lions paîtront avec les chameaux, les tigres avec les vaches, les loups avec des moutons ; les enfants joueront avec les serpents sans en être blessés.* » *Voir Mousnad al-Imam Ahmad* (2/ 406), Ibn Hajr commenta : « Sa chaîne de transmission est sahih » Voir : Fath al-Bari (6/493).

L'Imam Mouslim rapporte aussi d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) qu'il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Par Allah, 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) descendra certainement en tant que juge juste... et lèvera la Jizyah. Et vous laisserez certainement les jeunes chameaux femelles sans que personne ne cherche à les obtenir. Et en vérité, l'inimitié, la haine et l'envie mutuelles disparaîtront ; et quand il appellera les gens à accepter la richesse, personne ne l'acceptera.* »
Voir : *Sahih Mouslim*, Chapitre concernant la descente de 'Issa Ibn Maryam en tant que souverain juste (2/292) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

An-Nawawi observe : « Cela signifie que les gens les refuseront (les richesses), c'est-à-dire qu'ils ne chercheront pas à acquérir les jeunes chamelles en raison de l'abondance des richesses, les désirs pour les minéraux (pour les possessions matérielles), du manque de besoin et de la connaissance (certaine) de la proximité de la Résurrection. Les jeunes chamelles ne furent (spécifiquement) mentionnés que parce qu'elles sont les plus sublime de tous les chameaux, le plus précieux de tous les types de richesse parmi les Arabes ; ce qui est similaire dans sa signification à la déclaration d'Allah, le Très-Haut :

« **Et les chamelles à terme négligées**. » Sourate at-Takwir (81) : 4.

La signification de « La yasqa ‘aleyha (Personne ne s’efforce de les obtenir) » (est-ce que) : « Personne ne se souciera d’eux. » Voir *Sharh an-Nawawi li Mouslim* (2/192).

Al-Qadi ‘Iyad soutient que le sens (de cette expression) est : « La Zakat ne sera pas recherchée (de son propriétaire) puisqu’il n’y aura personne qui voudra l’accepter. »

Cependant, an-Nawawi nie ce point de vue. *Ibid*. (2/192).

La durée de son séjour après sa descendance et sa mort

En ce qui concerne la durée de ‘Issa (‘aleyhi salam) sur la terre après sa descente, il apparaît dans certains Ahadith qu’il restera sept ans et dans d’autres quarante ans.

Dans le récit de l’Imam Mouslim de ‘Abdallah Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) il est dit : « *... alors Allah enverra ‘Issa Ibn Maryam (‘aleyhi salam)... Alors les gens vivront pendant sept ans et il n’y aura pas de haine entre (aucune) deux personnes. Alors Allah enverra un vent froid (frais) de la direction de Sham et pas un ne restera sur la face de la terre ayant dans son cœur un poids d’atome de bonté ou d’Iman, sauf qu’il le prendra*. » (C’est-à-dire leurs âmes. NT)
Sahih Mouslim, Kitab al-Fitan, bab dhikr ad-Dajjal, (18/75-76) et *Sharh an-Nawawi li Mouslim*.

Alors que dans le récit de l’Imam Ahmad et d’Abou Daoud il est dit : « Il restera sur la terre pendant quarante ans. Puis il mourra et les Musulmans prieront (la prière funéraire) sur lui. » Voir *Mousnad al-Imam Ahmad* (2/ 406). Ibn Hajar commenta : « Sa chaîne de transmission est sahih. » Voir : *Fath al-Bari* (6/493) ; *Sounan Abou Daoud*, Chapitre concernant l’émergence du Dajjal (11/456) et *‘Awn al-Ma’boud*.

Ces deux récits sont authentiques et il est difficile (à harmoniser entre eux) sauf si le récit de sept ans fait référence à la durée de son séjour après sa descente, qui s’ajoute à son (initial)

séjour sur terre avant qu'il ne fut élevé au ciel, son âge étant alors de trente-trois ans comme on le sait. Voir : *An-Nihayah fi gharibi hadith* (1/146) vérifié par le Dr Taha Zayni.
Et Allah sait mieux

Note

Du Hadith d'an-Nawas Ibn Sam'an al-Kilabi

An-Nawas Ibn Sam'an (radhiyallahou 'anhou) a rapporté : « Un matin, le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) mentionna le Dajjal et réduisit son importance avant d'augmenter sa gravité (à cause des épreuves associées à lui) si bien que nous crûmes qu'il était dans le groupe qui se trouvait dans la palmeraie. Quand nous sommes allés chez lui, il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) le savait et dit : « *Quelle est votre affaire* ? « Nous dimes : « Ô Messager d'Allah, un matin tu mentionnas le Dajjal et réduisit son importance avant d'augmenter sa gravité si bien que nous crûmes qu'il était dans un groupe (qui vit) parmi dans la palmeraie. » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Je crains pour vous autre que le Dajjal. S'il sort alors que je suis parmi vous, je serais son adversaire en votre nom. S'il sort et je ne suis pas parmi vous, chaque personne sera son propre défenseur. Et Allah est mon Calife sur chaque Musulman* (leur Gardien et Protecteur). *Il* (le Dajjal) *est un jeune homme avec les cheveux extrêmement bouclés (frisés), son œil est effacé et je dis qu'il ressemble 'à Abd al-'Ouzzah Ibn Qatan. Que celui d'entre vous l'atteint, lise sur lui le début de Sourate al-Kahf* (La Caverne, Qur'an 18). *Il émergera d'une région frontalière entre la Syrie et l'Iraq et répandra rapidement la corruption à droite et il étendra la corruption rapidement à gauche. Ô serviteurs d'Allah, soyez ferme*. » Nous dimes : « Ô Messager d'Allah, combien de temps restera-t-il sur la terre. » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Quarante jours ; un jour* (de ses jours) *semblable à une année, un jour semblable à un mois, un jour semblable à Joumou'ah* (une semaine) *et le reste de ses jours ressemblera à vos jours*. » Nous dimes : « Ô Messager d'Allah, à propos de ce jour qui ressemble à une année, sera-t-il suffisant d'exécuter les prières d'une seule journée ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Non, évaluez pour elles* (priez cinq prières toutes les 24 heures). » Nous dimes : « Ô Messager d'Allah, combien est-il rapide (à quelle vitesse se déplacera-t-il) sur la terre ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Comme la pluie derrière le vent. Il ira chez les gens, les invitera et ils croiront en lui et lui répondront* (répondront à son appel en le suivant). *Alors il ordonnera le ciel et il pleuvra et* (les produits de) *la terre poussera. Leur bétail reviendra à la fin du jour*

avec des bosses plus grosses qu'ils n'ont jamais vu (de semblable dans le passé)*, et produiront plus de lait qu'auparavant et ayant plus de viande sur eux qu'auparavant. Alors il ira chez les gens et les invitera ; ils rejetteront son discours et il les quittera. Ils seront alors frappés de sécheresse sans aucune richesse entre leurs mains. Le Dajjal passera par une terre stérile et dira : « Fait sortir tes trésors » et ses trésors le suivront comme des grappes d'abeilles. Puis, il appellera un homme dans sa pleine jeunesse, le frappera avec une épée et le tranchera en deux parties. Alors il l'appellera* (en arrière) *et il viendra avec un visage radieux, en riant. Pendant qu'il sera dans cet état, Allah enverra à al-Massih Ibn Maryam et il descendra près du minaret blanc, à l'est de Damas. Il sera* (vêtu) *dans deux vêtements* (couleur safran ou quelque chose de semblable) *et ses mains seront sur les ailes de deux Anges. Quand il baissera sa tête des gouttes en tomberont et quand il la lèvera, des perles couleront (transpiration qui ressemble à des perles). Aucun Kafir* (mécréant) *ne sentira l'odeur de son haleine sans qu'il ne meurt et son haleine prend fin* (s'étend) *où son regard finit. Il cherchera le Dajjal jusqu'à la porte de Loud* (une ville près de Jérusalem) *et le tuera. Alors 'Issa Ibn Maryam ira chez des gens qui étaient protégés du Dajjal et il essuiera leurs visages, en leur annonçant leurs degrés dans le Paradis. Alors qu'il est sur cet état, Allah à Lui les Louanges et la Gloire, inspirera à 'Issa : « J'ai libéré Mes esclaves, des esclaves contre qui nul ne peut lutter. Réunis Mes serviteurs et emmène les dans la montagne. » Allah enverra* (alors) *Ya'jouj et Ma'jouj qui viendront de toutes les directions. Les premiers d'entre eux passeront par le lac at-Tabariyyah* (Tibériade)*, dont ils boiront* (son eau) *et* (quand) *les derniers d'entre eux passeront à côté, ils diront « Jadis, il y avait de l'eau ici. » Le Prophète d'Allah 'Issa et ses compagnons seront assiégés jusqu'à ce que pour l'un d'entre eux, la tête d'un bœuf sera meilleure que 100 dinars ne l'est pour vous aujourd'hui. Le Prophète d'Allah 'Issa et compagnons invoqueront Allah et Il leur enverra (à Ya'jouj et à Ma'jouj) an-Naghaf* (vers dans le nez des chameaux et des moutons) *dans leurs cous et ils tomberont tous morts* (d'un coup) *comme une seule âme. Alors le Prophète d'Allah 'Issa et ses compagnons descendront sur la terre ou ils ne trouveront pas un endroit de la taille d'une main sans qu'elle ne soit remplie de leur décomposition et immonde odeur. Le Prophète d'Allah 'Issa et ses compagnons invoqueront Allah et Il enverra des oiseaux qui ont des cous comme al-Boukht* (chameaux aux longs cous) *qui les emporteront* (les cadavres en décomposition) *où Allah le voudra. Alors Allah enverra une pluie que ni maison ni Wabar* (littéralement cheveux, tentes) *ne préviendra. Allah lavera la terre la laissant Zalafah* (miroir, la terre entière sera totalement lavée)*. Alors on dira à la terre : « Fait pousser tes fruits et ramène tes*

bénédictions. » A cette époque, un groupe (de gens) mangera d'une seule grenade et trouvera de l'ombre dans sa coquille. Et le lait sera bénit, si bien qu'une traite de chamelle suffira pour un grand groupe de gens ; le lait d'une vache suffisant pour une tribu de gens ; et une (traite de) *chèvre suffisante pour un groupe de parents. Alors qu'ils sont dans cet état, Allah enverra un vent doux qui les prendra de dessous leurs aisselles ; il prendra l'âme de chaque croyant et de chaque Musulman. Les gens les plus vils resteront et ils copuleront en public comme font les ânes et sur eux, l'Heure arrivera.* » (Mouslim)

Index des sectes

Ahl al-Kalam : Adhérents à la théologie spéculative, personnes cherchant à expliquer les articles et les prémisses de la croyance et à en donner des preuves basées sur la philosophie et la logique.

Batiniyyah : Une secte des chiites, les disciples d'Isma'il Ibn Ja'far. Ils croyaient que les textes juridiques n'étaient que des expressions superficielles portant des significations intérieures qui s'opposent à ce qui est extérieurement compris d'eux, des exemples se trouvent dans leurs explications du Paradis, de l'Enfer et du Jour dernier.

Hashwiyyah : Un terme fréquemment utilisé par les innovateurs pour désigner Ahl as-Sounnah, les Ahl al-Hadith, ceux qui affirmèrent les Attributs d'Allah 'Azza wa Jalla. Le premier à utiliser ce terme fut 'Amr Ibn 'Oubayd al-Mou'tazili qui dit que 'Abdallah Ibn 'Umar Ibn al-Khattab (radhiyallahou 'anhou) était un Hashwi.

Jabariyyah : Adeptes de l'école de Jahm Ibn Safwan dans sa conviction que toutes les actions sont décrétées par Allah 'Azza wa Jalla et que l'homme n'a aucun contrôle sur elles, au lieu de cela, il est forcé de faire ce qu'il fait.

Jahmiyyah : Disciples de Jahm Ibn Safwan dans son déni des Noms et Attributs d'Allah.

Karramiyyah : Adeptes de Muhammad Ibn Karram (m. 255), ils se sont divisés en plusieurs sous-sectes et étaient célèbres pour leur comparaison d'Allah à Sa création (tashbih).

Moutakallimoun : Théologiens spéculatifs, adeptes du kalam.

Mou'tazila : Adeptes de Wa'il Ibn 'Ata' al-Ghazali qui abandonna les cercles d'Hassan al-Basri. Ils nièrent les Attributs d'Allah par peur de Le comparer à Sa création, tout en affirmant Ses Noms. Parmi leurs croyances, il y avait qu'une personne qui commettait un péché majeur n'était ni un croyant ni un mécréant, mais plutôt une station entre les deux stations, mais qu'elle serait consignée pour toujours à l'Enfer. Ils étaient issus de la base des Moutakallimoun et privilégiaient leur intelligence sur les textes divins.

Qadariyyah : Ceux qui croient que l'homme a un libre arbitre complet dans tout ce qu'il fait et qu'Allah n'a aucun contrôle sur lui.

Qaramita : Une secte partageant la même croyance que les Batiniyyah et les adeptes de Maymoun Ibn Dayssan.

Falasifa : Ces philosophes qui promurent la « sagesse » des Grecs, les philosophes grecs qui ne croyaient pas à la Résurrection telle qu'elle est mentionnée dans le Livre et la Sounnah et ni n'affirmèrent non plus les Noms et les Attributs d'Allah. Parmi leurs dirigeants se trouvait Aristote, l'étudiant de Platon et parmi leurs derniers partisans se trouvaient al-Farabi et Ibn Sina.

Index des mots arabes

Awliyah : Pluriel de wali ; ami, allié, fidèle compagnon. Du mot wilayah signifiant fidélité et proximité, le contraire d'inimitié.

'Ayy : Retenir la langue de parler, examiner soigneusement chaque mot avant qu'il ne soit dit.

Barzakh : Barrière, isthme, Une barrière qui s'érige entre le défunt et cette vie l'empêchant de revenir et une référence générique à la vie qui commence après la mort.

Bid'ah : Innovation, ce qui est nouvellement introduit dans la religion d'Allah.

Da'if : Faible ; le Hadith qui n'est ni sahih, ni hassan car il ne répond pas à l'une de leurs exigences. Il est de divers degrés de sévérité, le plus sévère étant mawdou' ou fabriqué.

Dhikr : Souvenir, remembrance, se référant techniquement au souvenir d'Allah.

Dou'a : Supplication, invocation. C'est une action d'adoration qui ne peut être dirigée que vers Allah. Elle est de deux types, la supplication par l'adoration (dou'a 'ibadah) et la

supplication de la requête (dou’a mas'alah). Le premier type de dou’a peut être compris lorsque l’on comprend que chaque acte d’adoration est fait avec la supplication non exprimée qu’Allah accepte cette action d’adoration et le désir de se rapprocher de Lui ; et ainsi atteindre Son plaisir. Par conséquent, chaque action d’adoration est un type de demande à Allah. Le deuxième type de dou’a consiste à demander explicitement à son Seigneur quelque chose comme « Ô Allah ! Accorde-moi le bien dans ce monde et dans l’au-delà. » Le deuxième type comprend le premier type et le premier type nécessite le deuxième type.

Hadith : Un texte attribué au Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) décrivant ses actions, paroles, descriptions et approbations tacites. Il se compose de deux parties, le corps du texte (matn) et l’Isnad. Rarement le terme est également utilisé pour désigner un texte attribué à un Compagnon ou à un Tabi’i.

Hafiz : Pluriel Houfaz. Maitre en Hadith, communément appelé celui qui a mémorisé au moins 100 000 hadiths.

Hassan : Sain, bon, acceptable, convenable, bien, juste. Un Hadith dont l’Isnad est continuellement lié à des narrateurs justes et moralement intègres mais dont la précision (dabt) est en deçà des exigences du Hadith sahih ; ne contenant aucune irrégularité (sahih) et aucun vice caché (‘illah). Un Hadith peut être hassan en lui-même, ou contenir un défaut mais être néanmoins considéré comme tel en raison de preuves à l’appui.

Ihsan : Excellence bienfaisance. Adorer Allah comme si on Le voyait, et sachant que même si on ne Le voit pas, Il voit le serviteur.

Ikhlas : Sincérité. Se priver d’adorer autre chose qu’Allah ‘Azza wa Jalla de telle sorte que tout ce que l’on fait ne soit accompli que pour se rapprocher de Lui et pour Son plaisir. C’est purifier ses actions de tout sauf du Créateur qui y a part, de tout défaut ou désir de soi. Celui qui a un vrai ikhlas (moukhlis) sera libre de riya'.

‘Ilm : Connaissance.

Iman : Ferme croyance, la pleine reconnaissance et l'acceptation de tout ce en quoi Allah 'Azza wa Jalla et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) commandèrent d'avoir foi, en s'y soumettant à la fois intérieurement et extérieurement. C'est l'acceptation et la croyance du cœur qui incluent les actions du cœur et du corps, donc cela englobe l'établissement de toute la religion. C'est pourquoi les Imams et Salaf disaient : « La foi est la déclaration du cœur et de la langue, l'action du cœur, de la langue et des membres. » Par conséquent, il comprend une déclaration, une action et une croyance, il augmente par l'obéissance et diminue par la désobéissance. Il comprend les croyances de la foi, sa morale et ses manières et les actions qu'elle exige.

Islam : Soumission, se soumettre à la volonté d'Allah 'Azza wa Jalla en suivant Sa loi telle qu'elle est révélée sur la langue du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Isnad : Soutien. La chaîne d'autorités sur laquelle repose une narration, reliant le narrateur final d'une narration à celui auquel elle est attribuée, que ce soit le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ou n'importe qui d'autre, narrateur par narrateur.

Ittiba' : Suivant, se référant techniquement à suivre la Sounnah du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

'Iyafah : La pratique de la divination à travers des oiseaux effrayants, les sons qu'ils font et les directions dans lesquelles ils volent.

Jahiliyyah : Ignorance préislamique. Techniquement, cela fait référence à la condition d'un peuple avant que la direction d'Allah ne l'atteigne ou à l'état d'un peuple qui l'empêche d'accepter la direction d'Allah.

Kalam : Speech, discours. Techniquement utilisé pour désigner la dialectique et la théologie scolastique.

Koufr : Déni, rejet, dissimulation, se référant techniquement à l'incrédulité. Il peut être majeur (excluant une personne du giron de l'Islam) ou mineur (n'excluant pas une personne du giron de l'Islam).

Majhoul : Inconnu. Référence à un narrateur dont un seul narrateur rapporte de lui (majhoul al-‘ayn) ou dont l’état de précision (dabt) est inconnu (majhoul al-bal), un tel narrateur fait l’isnad da’if.

Ma’rifah : Gnose. La connaissance sur laquelle agit celui qui sait, le gnostique d’Allah est celui qui a la connaissance d’Allah ‘Azza wa Jalla, le chemin qui mène à Allah et les pièges de ce chemin. C’est quelqu’un qui connaît Allah, Ses Noms, Attributs et Actions, puis affiche Sidq et Ikhlass envers Allah en toutes choses. Il s’efforce d’éliminer toutes les mœurs et les manières méprisables et a de la patience dans tout cela.

Matrouk : Abandonné. Un narrateur qui est accusé de mentir ; ou commet de nombreuses erreurs ; ou commet des erreurs dans les Ahadith qui sont convenus ; ou raconte par des narrateurs célèbres ce que ces narrateurs ne savent pas.

Mounqati’ : Ce Hadith dont le narrateur juste avant le Compagnon a été omis de son Isnad.

Mouraqabah : Auto-inspection. Le serviteur ayant la certitude qu’Allah ‘Azza wa Jalla le voit en toutes circonstances et sait tout ce qu’il fait, en tant que tel, il fait tout son possible pour ne pas tomber dans les choses interdites et pour corriger ses propres défauts.

Moursal : Déconnecté. Un Hadith par lequel un Tabi’i raconte directement du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) sans mentionner le Compagnon. De l’avis de la majorité des savants, il s’agit d’une sous-catégorie de Da’if.

Moushaf : Texte du Qur’an

Qadr : Décret divin et destinée.

Qur’an : La véritable Parole d’Allah révélée au Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) en langue arabe par l’intermédiaire de l’Ange Jibril (‘aleyhi salam) et le plus grand miracle qui lui fut accordé. Il se compose de 114 chapitres commençant par al-Fatiha et se terminant par an-Nas.

Riya' : Exhibition, ostentation, dont un exemple réside dans l'embellissement des actions de culte en personne parce qu'il sait que les gens regardent.

Rouqyah : Récitation utilisée pour guérir une maladie ou une maladie. Cela ne peut être fait qu'en langue arabe, dans des mots dont le sens est compris, en utilisant des versets du Qur'an ou des supplications du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) combinées à la croyance que c'est seulement Allah qui donne en réalité le remède.

Sahih : Correct, authentique. Un Hadith qui a un Isnad continuellement lié, des narrateurs justes, moralement droits et précis ; ne contenant aucune irrégularité (shadh) ou vice caché (wah). Ainsi, cinq conditions doivent être remplies : l'Isnad étant continuellement lié ; l'équité ('adl) du narrateur ; la précision (dabf) du narrateur ; il n'est pas Shadh ; et il ne contient pas de 'Illah. Le Hadith peut être sahih en soi ou il peut contenir un défaut mais toujours être jugé sahih en raison de preuves à l'appui.

Salaf : Prédécesseurs. Techniquement utilisé pour désigner les meilleures générations de Musulmans, les trois premières générations : les Sahabah, les Tabi'oun et les Tab' Tabi'oun en raison du Hadith, « *Les meilleurs des gens sont ma génération, puis celle qui suit, puis celui qui suit*. »

Sidq : Véracité, la conformité de l'intérieur à l'extérieur de telle sorte que les actes et les déclarations de la personne ne démentent pas ses croyances et vice-versa. Sidq est le fondement de la foi et entraîne la tranquillité d'esprit, le mensonge est le fondement de l'hypocrisie et entraîne le doute et la suspicion et c'est pourquoi les deux ne peuvent jamais coexister sans être en désaccord l'un avec l'autre. On demanda à Al-Jounayd si Sidq et Ikhlass étaient identiques ou différents et il répondit : « Ils sont différents, Sidq est la racine et Ikhlass est la branche. Sidq est le fondement de tout et Ikhlass n'entre en jeu qu'une fois que l'on entame une action. Les actions ne sont acceptables que lorsqu'elles combinent les deux. » Celui qui a le vrai Sidq sera libre de tout orgueil.

Shadh : Irrégulier, impair. Un Hadith narré par un narrateur digne de confiance et précis qui contredit le récit d'autres narrateurs ou le récit d'un narrateur plus digne de confiance et précis que lui, à condition qu'une réconciliation ne soit pas possible.

Shirk : association, se référant techniquement à l'orientation d'un droit qui n'appartient qu'à Allah Seul vers un autre objet de création, soit totalement, soit partiellement. Il peut être majeur (excluant une personne du giron de l'Islam) ou mineur (n'excluant pas une personne du giron de l'Islam).

Sounnah : Voie, chemin. Les actions, paroles, descriptions, commandements, interdictions et approbations tacites du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Tabi'oun : La génération suivant celle des Compagnons.

Tab' Tabi'oun : La génération qui suit celle des Tabi'oun.

Tadlis : Tromperie. Une action d'un narrateur par laquelle il fait croire qu'il a entendu quelque chose d'un narrateur particulier ce qu'il n'a pas entendu ou dissimule l'identité de celui à qui il raconte. Pour ce faire, il utilisera des termes imprécis tels que « untel dit » et « sous l'autorité de tel et tel. » Le premier type de tadlis est blâmable et constitue un défaut de l'isnad. La seconde dépend exactement de ce qui a été fait et des motivations du narrateur, elle peut être blâmable ou non.

Taqwa : Dont le sens fondamental est de mettre une barrière entre deux choses. C'est pourquoi il est dit qu'on ittaqa avec son bouclier, c'est-à-dire qu'il l'a placé comme une barrière entre lui et celui qui lui voulait du mal. Par conséquent, c'est comme si celui qui a taqwa (mouttaqi) s'est servi de lui en suivant les commandements d'Allah 'Azza wa Jalla et en évitant Ses interdictions comme une barrière entre lui et le Châtiment. C'est pourquoi il s'est préservé et s'est fortifié contre le châtiment d'Allah en lui obéissant.

Tawhid : Unicité, monothéisme, la croyance en l'Unité absolue d'Allah. C'est croire qu'Allah Seul est le Créateur, le Nourricier et le Pourvoyeur des mondes ; c'est croire

qu’Allah Seul ‘Azza wa Jalla mérite d’être adoré ; et c’est croire qu’Il a des Noms et des Attributs Uniques et Parfaits qui transcendent de loin tout ce que l’on peut imaginer.

Wahdattou al-Woujoud : Unité de l’existence, la croyance hérétique qu’Allah est partout et tout.

Yaqin : Certitude. C’est à la foi (iman) ce que l’âme est au corps, c’est l’âme aux actions du cœur qui à son tour formulent les âmes aux actions des membres et à travers elle on atteint le rang de Siddiq. Du yaqin, le Tawakkoul (confiance absolue en Allah) germe et à travers le yaqin sont tous les doutes, soupçons et inquiétudes dissipés et le cœur rempli d’amour, d’espoir et de crainte d’Allah. Yaqin est de trois niveaux, celui qui découle de la connaissance (‘ilm al-yaqin), de la vision (‘ayn al-yaqin) et de l’expérience réelle (haqq al-yaqin).

Histoire du Massih ad-Dajjal,

De la descente de ‘Issa (‘aleyhi salam)

Et de son assassinat (du Dajjal)

À la lumière du Hadith d’Abou Oumamah En plus de

Ce qui a été authentifié par d’autres Compagnons

(Radhiyallahou ‘anhoum)

Par

L’Imam Nassir ad-Din Al-Albani

Traduit en Anglais par Dr Muhammad Shabbir Usmani

Et en Français Par ‘Abdel Hakim Boutrif

Aucune partie de ce livre ne peut être utilisée pour publication par quelque moyen que ce soit, sans l’autorisation de l’éditeur.
Droits d’auteur 2002

Note de l'éditeur

Tous les remerciements sont à Allah le Très Haut, libre de toutes imperfections, Qui m'a accordé le soutien pour publier ce livre. Je prie Allah qu'Il accepte cet humble effort ! Certains amis, de temps en temps, n'arrêtaient pas de suggérer qu'un livre détaillé en anglais, sur le Dajjal (Antéchrist) devrait être publié. Par conséquent, un livre détaillé et unique sur ce sujet, écrit par un grand érudit contemporain du Hadith, Cheikh Nassir ad-Din al-Albani puisse Allah 'Azza wa Jalla lui faire miséricorde, a été sélectionné. Qu'Allah fasse de ce livre une Sadaqah Jariyah (une œuvre de charité continue) pour l'auteur !

Puisque le livre original est en langue arabe, j'ai demandé à mon collègue, Hafiz Muhammad Shabbir Usmani de traduire le livre en anglais ce qu'il a fait avec beaucoup d'efforts et d'intérêt, qu'Allah le bénisse dans son âge, ses connaissances et qu'il agisse en conséquence ! Je lui suis très reconnaissant. Je tiens également à remercier ma sœur Ghazala Gul et le Dr 'Abd ar-Rahman (un nouveau musulman), qui ont fait la relecture de ce livre et de nos autres livres en anglais, malgré leur emploi du temps chargé. Qu'Allah les récompense généreusement !

Enfin, je suis aussi très reconnaissant aux frères qui nous ont apporté toute leur aide pour préparer et compléter le livre. Nous avons fait de notre mieux pour rendre le livre parfait et beau, s'il y a encore une lacune, s'il vous plaît, faites-nous part de votre point de vue afin qu'il puisse être examiné dans le prochain ajout. Nous publierons, In Shaa Allah, dans un proche avenir, le livre également en ourdou.
Votre frère en Islam
Rizwanullah Badar

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Première Section

Préface de l'écrivain

Raison de la compilation du livre

Toutes les louanges sont à Allah. Nous Le louons et demandons Son aide et Son pardon. Nous recherchons sa protection contre les méfaits de nos âmes et les effets pervers de nos mauvaises actions. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. Et j'atteste qu'il n'y a de digne d'adoration qu'Allah ; Il est Un, sans partenaire ; et je témoigne que Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est Son serviteur et Messager.

« **Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission**. » Sourate Ali 'Imran: 102

« **Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement**. » Sourate an-Nissa : 1

« **Ô vous qui croyez! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite**. » Sourate al-Ahzab: 70-71

En vérité, le discours le plus véridique est le Livre d'Allah 'Azza Wa Jalla (à Lui appartiennent la Puissance et la Majesté) et la meilleure direction est la direction de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ; et le mal des choses qui sont innovées et chaque innovation est une Bid'ah (nouvelle chose introduite dans la religion) et chaque Bid'ah est égarement et tout égarement est dans le Feu :

Il n'est jamais venu à l'esprit qu'un jour ; Je réserverais un peu de temps pour la compilation de ce genre de livret. Mais quand Allah le Bénit, le Tout-Puissant veut un travail Il, Soubhanahou wa Ta'ala, en fournit les sources. Cela arriva, au début de Joumadah al-Oula, 1393 Hijri (Hégire), quand je suis arrivé au Hadith d'Abi Oumamah Al-Bahili (radhiyallahou 'anhou), enquêtant (le livre) : *Al-Fath al-Kabir fi dam az-Ziyadah illa Jami' as-Saghir*, divisé en *Sahih al-Jami' as-Saghir* wa *Da'if al-Jami' as-Saghir*, dans lequel (le Hadith d'Abi Oumamah) le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) mis en garde son peuple contre le Dajjal, mentionna ses signes qu'aucun Prophète n'a mentionnés avant lui, il mentionna également que 'Issa ('aleyhi salam) le tuerait à al-Loudd en Palestine et a également mentionné d'autres issues concernant le Christ (Massih) guidé et le christ (massih) égaré. Le statut de l'enquête que j'ai fait dans les deux livres susmentionnés exigea une étude approfondie de la chaîne du Hadith indiqué et un examen approfondie de celle-ci. Je l'ai trouvé Faible, sur lequel seul, la dépendance était impossible, en particulier dans les matières qui appartiennent à la croyance. J'ai précisé dans mon premier regard sur son extrait que la majeure partie est prouvée dans les *Sahihayn* et dans d'autres livres de la Sounnah (Livres d'Ahadith).

Quand c'est devenu si évident, il était impossible que je le déclare Hadith Sahih (correct) en général dans ce rapide coup d'œil ; et à écrire dans le premier livre des deux livres susmentionnés, *Sahih al-Jami' as-Saghir* ; mais il est devenu très important d'examiner en profondeur tous les paragraphes ainsi que leur formulation. Et il était également important de trouver des récits de soutien dans les livres de Hadith, divers Ahadith sont racontés concernant la question qui ont un lien proche ou lointain avec 'Issa ('aleyhi salam) et avec le grand Dajjal (qu'Allah le Tout-Puissant le maudisse) ou avec les deux, et l'étude de leurs chaînes à travers des investigations détaillées comme nous l'avons fait dans nos deux livres :
1. *Silsilat al-Ahadith as-Sahihah*.
2. *Silsilat al-Ahadith ad-Da'ifa*.

Jusqu'à ce que nous terminions avec son authenticité totale ou la plus définie, après cela, selon la dernière enquête, sa totalité ou la plus grande partie est rapportée comme Sahih (Correct).

Cependant, je me suis concentré sur l'étude du Hadith mentionné, clause pour clause, même mot pour mot. J'ai commencé à mentionner des Ahadith forts, quelle que soit la manière de narration que j'ai trouvée à son égard, pour le soutien de chacune de ses clauses. J'ai également mentionné toutes ses références tout en discutant de leurs chaînes en tant que Sahih (correct) ou Da'if (faible), à la recherche de leurs rapports et récits de soutien qui nous aideraient à éviter les clauses dans lesquelles il y avait une possibilité de faiblesse en raison de la chaîne à travers laquelle le Hadith indiqué d'Abi Oumamah a été rapporté.

Après cette étude approfondie, il est devenu clair pour moi que le Hadith avec toutes ses stipulations (clauses) excepté quelques-unes, est correct, c'est as-Sahih lighayra et même la plupart de lui appartient à un type de Hadith Moutawatir (un hadith moutawatir est celui qui est rapporté par un si grand nombre de personnes dont on ne peut pas s'attendre à ce qu'elles soient accordées sur un mensonge, toutes ensemble (*Science des Hadiths* par le Dr Souhayb Hassan)). Il est définitivement prouvé par le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ; et a également prouvé ce qui se rapporte à l'avènement du Dajjal borgne, la descente de 'Issa ('aleyhi salam) du ciel et son ('Issa ('aleyhi salam)) assassinat (du Dajjal).

Il était presque naturel que les Ahadith, que j'ai mentionné, pour les informations relatives à 'Issa ('aleyhi salam) et au Dajjal borgne, y trouvent plus d'avantages et d'informations qui n'étaient pas du tout dans le Hadith d'Abi Oumamah. En particulier, lorsque le nombre des Ahadith est proche de trente ; racontés par plus de vingt Compagnons, il y a plus d'une façon de raconter pour un Hadith de rapporter d'eux (Compagnons) et en particulier, j'ai rassemblé dix narrations pour le Hadith d'Abou Hourayrah seul, et parfois il y a plus d'avantages et d'informations supplémentaires dans toutes les manières de rapporter qui n'étaient pas dans l'autre.

Pour cette raison, après avoir terminé l'étude du Hadith, l'étude de ses clauses et de son propre support d'Ahadith, je l'ai placé (le hadith) dans mon livre (*Silsilah al-Ahadith as-Sahihah*) sous le numéro 2457 : en fait une bonne pensée m'est apparue, c'était la recherche de ces avantages indiqués, de les placer à leur place appropriée dans le Hadith d'Abi Oumamah et de le relier à un contexte, comme je l'ai fait dans mon livre :
Houjat an-Nabi sallallahou 'aleyhi wa sallam kama rou'iha Jabir radhiyallahou 'anhou.

Malgré une différence fondamentale entre deux Ahadith ; ainsi le livre mentionné était exclusivement selon les récits du Hadith de Jabir seul en dehors de tous les Compagnons. J'ai recherché les narrations dans leur sens (exclusivement narrées par Jabir) et placé chaque ajout correct à sa place appropriée selon le contexte du Hadith de Jabir rapporté par Mouslim d'Abou Ja'far al-Baqir.

Mais, pour le Hadith d'Abi Oumamah, j'y ai ajouté ce qui est correct des Compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux) et leur nombre atteignit jusqu'à vingt, comme il a été souligné plus tôt.

Ces pensées me persuadaient toujours et je les retournais dans mon esprit encore et encore, jusqu'à ce qu'elles me submergent et me préparent à poursuivre ses recherches en tant que travail permanent. Quand son importance m'est devenue évidente et que les gens en ont besoin dans cet excellent contexte, facile à comprendre pour tous, malgré leurs différences de cultures et de statuts ; cela rapprochera divers avantages qui varient dans les Hadiths, dont la recherche et l'enquête ne sont même pas possibles pour des personnes spécifiques, alors comment le grand public peut-il le faire ? !

Les problèmes suivants m'ont encouragé à entreprendre ce travail

Premier problème : Beaucoup de gens qui se rapportent à la connaissance, même à l'Appel à l'Islam, doutent de leur foi en la descente de 'Issa ('aleyhi salam) et en son meurtre du Dajjal, vers la fin des temps (avant le Jour du Jugement), jusqu'à il m'est venu à l'esprit que de nombreux étudiants instruits de l'Université d'al-Azhar font partie de ceux qui doutent, bien qu'ils n'en doutent pas. Je le savais grâce à ma discussion en tête-à-tête avec certains d'entre eux ou en regardant certains de leurs verdicts à ce sujet et grâce à certaines de leurs notes explicatives dans certains livres.

Un bien connu d'entre eux est le Cheikh Muhammad 'Abdou ; il dit, parfois, c'est un Hadith Ahad (Un hadith ahad est un hadith qui est rapporté par des personnes dont le nombre n'atteint pas celui du moutawatir. (*Science des Hadiths* par le Dr Souhayb)) ! C'est à cause de sa connaissance du Hadith. Il est l'une des personnes les plus critiques à mon égard parmi les savants contemporains ; parfois, il interprète la descendance de 'Issa ('aleyhi salam) et son règne, comme accablant les gens par son âme et le secret de sa prophétie, et c'est ce qui

prévaudra de ses enseignements d'amour, d'affection et de paix. Sayyid Rashid Ridha l'a relaté dans son Tafsir (317/3) et l'a rejeté en disant :
« Mais les Ahadith manifestes et clairs relatés à ce sujet (le problème) le rejettent. »

Sayyid Rashid Ridha a également déclaré :
« Les gens devraient dire à ceux qui font cette mauvaise interprétation : ces Ahadith sont racontés comme des significations (des hadiths et non pas la formulation exacte) comme beaucoup d'autres Ahadith et le narrateur qui raconte des Hadiths comme une interprétation, il racontera ce qu'il comprend. Lorsque Muhammad Abdou fut interrogé sur le faux christ et que 'Issa ('aleyhi salam) le tuera, il dit : « Dajjal est un terme pour la méchanceté, la fausseté et les maux, qui seront éliminés en établissant la Loi Islamique dans le pays. »

Il est étrange qu'un faux prophète nommé Mirza Ghoulam Ahmad al-Qadiani d'Inde ait déjà fait cette mauvaise interprétation avant lui. Il mentionna à plusieurs reprises dans ses livres et magazines sa mauvaise interprétation de nombreux Versets Qur'aniques, qui est similaire à cette interprétation. Il déforme les Versets Qur'aniques et les interprète à tort pour prouver sa fausse prophétie, comme son interprétation de la déclaration divine concernant 'Issa ('aleyhi salam) :
« **Et annonciateur d'un Messager à venir après moi, dont le nom sera « Ahmad**. » »
Sourate as-Saff : 6

Il (Mirza) pensait que par la déclaration divine « **Ahmad**, » lui était lui-même destiné. Il y a beaucoup d'autres exemples comme celui-ci qui lui appartiennent dans son livre *Ghayah as-Sakhaf* comme as-Sayyid Rashid lui-même l'a dit en le rejetant à un autre endroit dans son Tafsir (6/58), ou il dit :
« Il a adopté la voie de ceux qui prétendaient être le mahdi des chiites iraniens comme al-Baha et al-Bab, pour explorer les preuves illusoires du Qur'an en faveur de son statut de « prophète » ; jusqu'à ce qu'il dise à propos de la Sourate al-Fatihah (l'Ouverture) qu'il avait écrit un Ghayah as-Sakhaf ou il prétendit que c'était son miracle. Il la fit (al-Fatihah) comme une bonne nouvelle pour son apparition et qu'il était le massih (christ) de cette nation. »

As-Sayyid Rashid dit après cela : « Il a ouvert cette porte étrange contre cette Oummah (communauté musulmane), des portes de la mauvaise interprétation du Qur'an, et c'est une

porte de déformation de ses formulations des significations qui sont vraiment destinées aux interprétations étranges qui ne sont ni semblables à ses significations correctes ni appropriées ; ce sont les sacrilèges des mages et leurs assistants qui ont forgé les enseignements de la secte secrète ; puis ces enseignements sont devenus communs parmi de nombreux soufis. »

Je dis : « Quelle est la différence entre l'interprétation erronée du Qur'an de ces batiniyyah (qui prétendent avoir une connaissance secrète), l'interprétation erronée des qadiyaniyyah, Muhammad Abdou et celui qui le suit dans cette interprétation erronée absolue des Ahadith de descente (de 'Issa ('aleyhi salam)) et du Dajjal ! Comment as-Sayyid Rashid s'est tu ; et fit une nouvelle explication pour eux que les Ahadith ont été rapporté dans les interprétations ! Oh! Cela signifie-t-il que la narration correcte racontée dans le sens du Compagnon sera rejetée mais pas celles qui sont racontées d'eux comme Moutawatir !

Par exemple : lorsqu'il est rapporté comme Moutawatir des Compagnons (radhiyallahou 'anhoum) que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a interdit quelque chose comme la viande d'ânes domestiques, il s'agit donc bien d'une narration dans le sens (pas de la formulation exacte dite par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam)), est-ce qu'il devient nécessaire de rejeter le sens qu'ils ont rapporté par l'un des moyens d'interprétation (racontés dans le sens), et cela signifiera que l'interdiction est annulée et n'a pas eu lieu du tout ! Ô Allah! En effet, c'est un égarement manifeste, nous demandons à Allah, Soubhanahou wa Ta'ala, qu'Il nous en sauve !

Voici un autre exemple pour vous parmi les nombreux exemples avec lesquels certains des écrivains contemporains d'al-Azhar ont été testés. Cheikh (Muhammad Fahim Abou Abiyyah) a dit dans son annotation pour *Nihayah al-Bidayah wan-Nihayah* (1/71) :
« Est-ce que 'Issa ('aleyhi salam) est toujours en vie ? Descendra-t-il lui-même sur terre pour le renouveau de l'Appel vers la religion d'Allah ? Ou la descente de 'Issa ('aleyhi salam) signifie le dépassement de la vraie religion et sa nouvelle diffusion par les mains sincères qui travailleront pour échapper à la société des maux et des péchés ; ce sont deux avis ! Le groupe des savants a adopté chacun des deux avis ! »

Voici ce qui est dit au sujet du Dajjal : « Est-il quelqu'un, qui est un corps de chair et de sang, qui répandra le mal, renversera les gens et il possédera les sources de plaisir, de peur et de malice, jusqu'à ce que 'Issa ('aleyhi salam) sera nommé contre lui et il le tuera ? Ou c'est un terme utilisé pour la propagation du mal et la propagation de l'affliction, alors il y aura un vent béni sur la terre qui est signifié comme 'Issa ('aleyhi salam), il l'emportera (Dajjal) et y mettra fin et apportera des bénédictions, la voie de la justice et de la domination religieuse pour le peuple ? » Réf : *Nihayah al-Bidayah wan-Nihayah*, p (148)

Je dis : « Cette perturbation des extraits de la Sounnah et sa mauvaise interprétation ne suffira pas à l'homme (al-Fahim) d'Azhar qui a adopté la voie de la secte sacrilège secrète pour l'interprétation ; comme as-Sayyid Rashid Ridha lui-même l'a déjà mentionné. Même lui crée l'illusion pour les lecteurs que cette perturbation est l'opinion de certains chercheurs ! Mais, en réalité, aucun de ceux qui ont connaissance des Ahadith et de la Sounnah ne l'a dit. Certains khawarije et mou'tazili avaient les vues suivantes.

Al-Qadi 'Iyad (qu'Allah lui fasse miséricorde) a déclaré : « Ces Ahadith sont la preuve en faveur des gens de la Sounnah de l'existence du Dajjal qu'il est une personne particulière avec laquelle Allah éprouvera Sa création et à qui il donnera le contrôle des choses ; comme redonner la vie au gens qu'il tuera (Voir clause 17, 18 dans le hadith d'Oumamah, et le 18e contexte dans la cinquième section), apparition de verdure, de fleuves, de paradis et d'enfer, les trésors de la terre l'accompagneront, son ordre au ciel et il y aura des précipitations ; son ordre à la terre de produire et elle produira, (clauses : 19, 21 du hadith d'Abi Oumamah, contextes 19 et 21 dans la cinquième section), tout arrivera avec la Volonté d'Allah. Après quelque temps, il (le Dajjal) deviendra impuissant. Il n'aura plus le pouvoir de tuer qui que ce soit ou de faire quoi que ce soit d'autre, son affaire deviendra fausse et 'Issa ('aleyhi salam) le fils de Maryam le tuera. Certains des khawarije, des mou'tazili et des jahmiyyah s'y sont opposés, ont dénoncé l'existence du Dajjal et rejeté les Ahadith corrects. »

Je dis : « C'est exactement la même chose que cet homme (al-Fahim) d'Azhar et certains de ses professeurs ont fait à la suite de leur génération précédente comme les khawarije, al-mou'tazilah et dans les derniers qadiani, comme il est déjà arrivé, étant parfois douteux dans la correction d'Ahadith qu'ils sont Ahad comme le fit Cheikh Mahmoud Shaltout dans certains de ses articles à la suite de Cheikh Muhammad Abdou comme mentionné

précédemment et adoptant parfois la manière de mal interpréter et de brouiller comme l'a fait al-Fahim. Bien qu'il n'ait mentionné que deux opinions sans prendre de décision claire puisque ses propos ont déjà été mentionnés. Il l'a fait pour créer des malentendus et des distorsions pour les lecteurs et pour les préparer à accepter ce qu'il préférera par la suite. Regardez ce qu'il dit dans sa note de bas de page explicative sur la clause suivante (12 hadith d'Abi Oumamah et 14e contexte dans la cinquième section) » :
« Chaque croyant le lira (la phrase écrite « (كافر) kafir - mécréant » entre ses yeux) qu'il sache écrire ou non. »
(Al-Fahim dit) : « Les savants n'étaient pas d'accord sur cette écriture (le mécréant) : Sera-ce une vraie écriture ou est-ce une indication vers le leadership du Dajjal ? Et le sens de la lecture dans le texte signifie que l'âme croyante sera inspirée par sa lumière et la verra comme réelle sans aucun doute. Cette interprétation est peut-être la plus proche et la plus solide ! »

C'est ainsi que cet homme (al-Fahim) a dit en faveur de sa préférence dans l'ignorance s'opposant au vrai texte de l'Imam an-Nawawi et des autres. Al-Hafiz (Ibn Hajar) a dit dans *Al-Fath* (13/85) :
« An-Nawawi a dit : « Il est exact sur ce que les enquêteurs sont, que l'écriture mentionnée sera réelle, Allah a fait de l'écriture un signe définitif contre le menteur Dajjal. Allah le rendra clair pour le croyant et caché pour celui à qu'Il veut de la misère. » »

Al-Hafiz a dit : « 'Iyad a rapporté contre cela si bien que certains ont dit : Cela signifie métaphoriquement ce qui indique vers le signe apparaissant à son sujet (Dajjal). C'est une opinion faible. »

Cet homme (al-Fahim) n'a pas considéré que cette mauvaise interprétation brouillée en faveur de sa préférence, il essaya encore plus de la prouver définitivement, après quelques pages, il dit (p 118) :
« La différence de ce qui est raconté dans les Ahadith à propos du lieu d'apparition du Dajjal ..... cela indique que ce que l'on entend par Dajjal est une indication de son mal et de sa victoire.....! »

C'est ce qu'il dit définitivement au début de son livre (p. 6) :

« Ensuite, nous sommes d'accord avec ceux qui disent que l'apparition du Mahdi et la descente de 'Issa ('aleyhim salam) sont deux signes de la maîtrise du bien sur le mal et le Dajjal est une indication de la propagation d'épreuves amères et du privilège de l'égarement pendant un certain temps…! »

Je dis : « Cet homme (al-Fahim), qui est à la tête de l'Institut al-Azhar au Liban, comme il est imprimé sous son nom sur la première page de couverture du livre, c'est vraiment très mal comporté, dans ses notes sur le livre mentionné, avec son auteur, avec aussi d'une part le livre lui-même et de même d'autre part avec le Hadith prophétique ; qui racontent son ignorance absolue à ce sujet (Livre). Il a déclaré les Ahadith corrects comme faibles en raison de son étroitesse d'esprit pour cela (hadith), à un tel degré qu'aucun des gens de connaissance n'est allé avant lui, comme le Hadith à propos d'al-Jassassah (voir p 6, 96,101 du livre mentionné d'al-Fahim) alors que Mouslim l'a rapporté et le Hadith à propos d'al-Mahdi (p. 37). Il ne s'est pas soucié que l'écrivain, Ibn Kathir en ait déclaré une partie comme Sahih (correct) (p 42,43). De même, il déclara un autre Hadith comme définitivement fabriqué alors que Mouslim l'a rapporté dans son *Sahih* (p. 58-59) !

Quant à son mauvais comportement envers le livre et l'écrivain ; il a mis ses propres titres dans les textes originaux du livre sans en informer, certains d'entre eux sont contre la manière que l'écrivain (Ibn Kathir (rahimahoullah)) a suivi selon les savants du Hadith qui croyaient aux textes relatifs aux signes du Jour Dernier sans leur explication ; et qu'il n'a pas fait comme les innovateurs des mou'tazilah et d'autres l'ont fait. Cet homme (al-Fahim) a clairement indiqué dans ses notes de bas de page qu'il suivait leur chemin pas à pas. Voici un exemple du titre qu'il a ajouté dans le texte original du livre (p 116) :
« Il est nécessaire d'interpréter le sens apparent d'un Hadith dans le sens secret. »

Il l'a mis avant le Hadith de Mouslim (rahimahoullah) sur le meurtre du Dajjal d'un croyant et le rendant vivant. (Voir clause 17-18 du hadith d'Abou Oumamah (radhiyallahou 'anhou))

Il écrivit un autre titre pour les Ahadith rapportés sur Ibn Sayyad même si certains d'entre eux sont dans al-Boukhari ! Il dit (écrivant un titre) (p. 104) :
« Récits rejetés, car l'intellect ne les certifie pas et ne sont pas compris par l'intellect qu'ils ont été dits par le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam)). »

Selon cet homme (al-Fahim), c'est comme si le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) n'était pas capable de parler des choses invisibles mais seulement les choses certifiées par l'intellect seraient acceptées, donc selon cette croyance en l'invisible, qui est appelée certification, n'a pas d'existence en soi !

Il a écrit (ajouté) une autre rubrique à propos d'un Hadith dans lequel la punition pour les photographes est mentionnée (2/50) :
« La punition du Jour de la Résurrection pour ceux qui dessinent des statues. »

Néanmoins, ce sont les titres, qu'il a écrits (ajoutés) lui-même dans le texte original du livre ; bien que cela soit contraire aux règles de la connaissance, cela informe sur la capacité de connaissance de cet homme (al-Fahim) et c'est une perte matérielle et morale pour l'éditeur du livre parce que ses notes (d'al-Fahim) de bas de page mentionnées ont déformé le statut du livre et ont en fait introduit (dans le livre), à travers ces titres et notes de bas de page, un autre livre qui n'était pas un livre écrit par al-Hafiz Ibn Kathir !

Si le privilège de ceci (al-Fahim) sur ce livre s'était arrêté à ce stade d'oppression ! Il a tellement transgressé qu'il a enlevé tant de textes et d'Ahadith, comme il l'a mentionné clairement au début du livre (p. 5) :
« Même nous avons dû retirer certaines des narrations que l'écrivain a incluses dans son livre ; parce que ces narrations comprenaient le sens qui n'était pas d'accord avec la sagesse et ne convenait pas à la religion ! »

Le lecteur de ses notes de bas de page trouvera des notes d'avertissement sur de nombreuses pages du livre qu'il a supprimé d'où il voulait sans rien mentionner sur le texte supprimé ; (il aurait dû le mentionner), afin que le lecteur sache, comme la confiance l'exige ; ce qui est le moyen s'il est juste de supprimer le texte ! Par exemple, sa déclaration sur la suppression du texte (2/285) :
« Nous avons retiré d'ici quelques morceaux de textes, la pudeur en a honte..... ! »

Et encore plus étrange que ce que j'ai vu, il a enlevé quatre pages complètement et les a laissées blanches dans le deuxième volume ! Ce sont (p. 98, 99, 101, 102) !

Par Allah ! J'ai vu beaucoup de types différents de personnes qui revendiquent le savoir à cette époque mais je n'ai pas vu de personne comme cet homme (al-Fahim) si audacieux, arrogant et vantard ! S'il n'était pas ainsi ; alors dis-moi en prêtant serment par ton Seigneur : Comment a-t-il considéré comme juste pour lui-même cette action honteuse et perturbatrice avec la responsabilité (règles, confiance, relative au) savoir dans le livre d'al-Hafiz Ibn Kathir comme y ajouter de nouveaux titres, supprimer ses pages, déclarer ses Ahadith corrects comme faibles ou déformer leur sens sous couvert d'interprétation et de sagesse ?!

Je ne sais pas, par Allah, comment l'éditeur du livre a-t-il été trompé ? Il dit dans la préface : « En ce qui concerne la recherche et l'investigation approfondies ; (nous avons reçu des encouragements toutes grâces à Allah) Cheikh Muhammad Fahim Abou Abiyyah, qui est l'un des enseignants d'al-Azhar ash-Sharif, en a pris la responsabilité (recherche et enquête), et ....et..... ....et il a passé son effort très reconnaissant qui nettoya le livre de ..... des erreurs linguistiques et de nombreuses distorsions dans les noms mentionnés et la correction de nombreux textes qui ont été inclus dans le livre ! »

Il est étrange, par Allah, que cet homme (al-Fahim) soit couronné par ces caractéristiques, il y a des centaines de témoins dans le livre qui informent totalement du contraire de ce qui a été dit à son sujet. Il a corrompu plusieurs de ses textes, a commis d'innombrables erreurs linguistiques et beaucoup de distorsions ont eu lieu sur une seule page. Le fait est que les citoyens saoudiens ont une très bonne pensée sur ce genre d'Azhari ce qui me rappelle un proverbe courant :
« Qui habite dans notre (voisinage) quartier devient respectueux à cause de nous. »

Voici donc pour vous quelques exemples, que je connais dans le premier tome du livre :

1. (p. 114)

« وينزع جمة (كذا بالجيم وبالخفهن) كل، ذي جمة »

Et le correct est :

السم:حمة - بالحاء المهملة و تخفيف الميم -: (Poison de piqûre)

Cette erreur a eu lieu à nouveau de sa part à la page (169), il a écrit une note en bas de page, avec laquelle est souligné qu'il s'agissait d'une erreur de connaissance :
الجمة (Al-Joummah) est la chevelure rassemblée au toupet, peut-être le sens de l'éradication de toute femelle qui a réuni les cheveux au toupet : La terminaison des différentes touffes de coiffures qui s'attachent (aux toupets) des jeunes filles séduisantes et des gens de convoitises..... sans aucun doute le mot « ذ ات جمة » prend place dans le Noble Hadith comme adjectif d'un nom caché……..jusqu'à la fin !

2. Après trois lignes sur la page mentionnée (114) :

« تكون الأرض كعاثور الفضة و »

Il, l'incapable, a expliqué en disant: « al-Athour signifie : Destruction dans le pays..... »
Bien qu'il s'agisse de kafathour, cela signifie « plateau à manger », il est également dit que cela signifie : « un plateau ou un verre en or ou en argent. »

3. À la page suivante (115) :

« قد جرد أبوداؤد إسناده »

Sa formulation correcte est « جودت » (Il a déclaré aussi bon).

4. A la page (117) : « محمد إبن عبد الله قهران » (Muhammad Ibn 'Abdallah Qahran).
Bien que le correct soit : « قهزاذ » (Qahzadh).

5. Sur la même page (117) :

« فيشج. فيقول: خذوه و شجوه »

Il l'a expliqué : الشج : الجرح فى الوجه والرأس
(Cela signifie une blessure au visage et à la tête.)
Le correct est : « فيشبح.....و شبحو« ه أي: مدوه على بطنه؛كما قال النووي.
(Étirez-le (faites-le s'allonger) sur le ventre) comme l'a dit an-Nawawi.

6. Page (133) : مع المردة (Avec les rebelles).
Bien que le correct soit : " مع القردة" (Avec les singes).

7. Page (142): موسى بن عبيدة اليزيدي (Moussa Ibn 'Oubaydah al-Yazidi).
Correct est : « ا لربذي » (Ar-Rabdhi).

8. Pages (144) : « لينزلن الدجال بحوران ! » (le Dajjal descendra à Hawran).
Le correct est : « خوز » (Khouz); comme dans *al-Mousnad* (2/319, 337).

9. Page (146) : « سمع من الدجال فلسنا منه من! » (qui entendra du Dajjal, nous ne serons pas de lui).
Cette erreur s'est produite deux fois sur la page mentionnée et il l'a répétée une autre fois à la page (154), ce qui a confirmé qu'il ne s'agissait pas de son erreur de dactylo, c'est pourquoi il ne l'a pas corrigée dans la liste des erreurs et correction.
Et le Hadith correct est : « من سمع بالدجال فليناً عنه"
(Qui entendra parler du Dajjal, devrait s'éloigner de lui).
Cela montre qu'al-Fahim ne savait pas lire (فليناً) correctement, et il l'a changé en (لسنا), et le mot suivant (بالدجال) (à propos du Dajjal) changé en (من الدجال) (du Dajjal) et (عنه) en (عنه) !

10. Même page (154) : « و أبو الدهماء, اسمه فرقة بن بهير الدوي »
(Et Abou Ad-Dahma', son nom Firqah Ibn Bouhayr ad-Dawi).
Bien que correct soit : « قرفة العدوي » (Qirfa al-'Adawi).

11. Page (154) : « هشام عن دستواي » (Hisham de Dastwayi) !
Le correct est : « هشام الدستوائي » (Hisham ad-Dastawa'iyy).

12. Page (180) : « أبي إسحاق » (Abi Ishaq)
Et le correct est : « ابن إسحاق » (Ibn Ishaq).

13. Page (202) : « لا تنفع الهجرة ما دام العدو يقاتل » (La migration ne profitera à rien...).
Le correct est : " لا تنقطع الهجرة » (La migration ne prendra pas fin...)
Alors réfléchit ! Comment a-t-il déformé le sens du Hadith et l'a brouillé par son extrême ignorance et arrogance !

14. Page (214): « ابن قوتب » (Ibn Qawtib) et ce narrateur n'a jamais existé dans la chaîne des narrateurs, alors qu'il est : « بن قويد » (Ibn Qawayd) ; comme dans *al-Mousnad* (2/442) et dans d'autres.

15. La perturbation la plus étrange que j'ai trouvée est qu'il a apporté un Hadith qui n'existait même pas dans les fabrications ; il changea le Hadith en (2/58) en disant :

«في الحديث: آدموا طعامكم بذكره و بالصلاة، و ا تقموه فتقسوا قلوبكم »

Il l'a expliqué en disant : « Le balayage de la table à manger est : il faut manger ce qu'il y a dessus de nourriture et ne rien laisser de côté, et le curry (?) de son pain est : le mélanger avec ce qui le rend facile à avaler ; et le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) avait l'habitude de conseiller à ses disciples que le souvenir d'Allah devrait être le curry de leur nourriture... » jusqu'à son discours exhaustif !

Alors que la formulation du Hadith est :

« أذيبوا طعامكم بذكر اله والصلاة, و لا تناموا عليه فتقسوا قلوبكم »

(Dissolvez votre nourriture avec le souvenir et la prière d'Allah, ne dormez pas après cela sinon vos cœurs s'endurciront.)

Ainsi il a changé le mot « أذيبوا » en « آدموا" et « و لا تناموا عليه » (ne pas dormir après) en « ولا تقموه » (Et ne le balayez pas). Ensuite, basé sur ce qu'il a basé sur le sens compliqué !

C'est ainsi que tous les Gens du Hadith l'ont rapporté, tout comme as-Souyouti l'a rapporté dans *al-Jami' as-Saghir*. S'il le consultait, comme le font les étudiants débutants, sans penser à son statut « Chef de l'Institut » pour connaître la base de Hadith, il n'aurait pas été impliqué dans ce genre d'embrouillement laid !

Quant au statut de Hadith raconté à travers la formulation mentionnée, il est fabriqué comme je l'ai confirmé dans *Al-Ahadith Ad-Da'ifah* (115). Pensez à la capacité de recherche de cet homme (al-Fahim) ! Il est de son devoir d'informer sur la formulation correcte du Hadith, et d'informer sur sa fabrication ; il a apporté un Hadith de lui-même, qui n'avait pas de base et puis il l'a expliqué comme il le voulait !!!

Cependant, l'enquête d'al-Fahim pour ce livre et ses notes de bas de page sont semblables à ces notes de bas de page (nous les avons signalées dans les pages précédentes). Le fait est qu'il n'est pas en mesure d'enquêter sur un petit livret du premier érudit de la connaissance, alors comment a-t-il la capacité d'enquêter sur un livre massif d'al-Hafiz Ibn Kathir (puisse Allah le Très Haut lui faire miséricorde), pour déclarer les Ahadith faibles comme correct, et de marquer les Ahadith corrects comme faibles sans respecter les règles et règlements des critiques et de ceux qui sont bien conscients de justifier et de désapprouver un narrateur ?! Il

est à tel degré d'ignorance qui ne se produit jamais dans l'esprit ! Que dira une personne sage à propos d'un homme qui ne connaît pas le sens de la déclaration du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) concernant ceux qui entreront au paradis sans résurrection ! : « لا يسترقون »

Il en parle dans ses notes (2/66) :
« Ils ne se servent pas leurs oreilles pour espionner les gens..... cette action s'appelle le scellement de l'audition ?! »

Al-Fahim l'incapable ne savait pas que la racine de ce verbe est « الرقية » (incantation) ; la lettre س (sin) n'est pas la vraie lettre du verbe mais il est ajouté pour créer le sens de la demande ; et c'est (يسترقون) pas de « السرقة » (voler) dans lequel sin est une vraie lettre du mot !

Nous revenons au vrai sujet de la discussion, nous disons :
« Ces interprétations erronées des savants ultérieurs étaient la plus forte des raisons qui m'ont encouragé à présenter le Hadith d'Abou Oumamah (radhiyallahou 'anhou) dans un contexte avec ses versions ajoutées rapportées par d'autres Compagnons ; afin que la fausseté de ces interprétations erronées et leur différence deviennent claires pour tout sage et pour confirmer l'authentique Ahadith. Ceux qui les interprètent mal veulent seulement se tenir à l'écart de ces Hadiths, y croire d'une manière tordue qui crée l'illusion pour le grand public afin que les interprètes erronés y croient ; mais le fait est qu'ils ne croient pas à la vraie réalité et ne croient qu'à leurs paroles !

Par Allah ! Croire en ces textes comme métaphoriques ou à l'interprétation erronée est une croyance qui n'a pas de sens et ne suffira à rien devant Allah.

Si seulement j'avais su ! Qu'est-ce qui est différent parmi ces savants qui se sont référés à la Sounnah et parmi ceux qui ont refusé ces textes Moutawatir relatant l'apparition du Dajjal et la descente de 'Issa ('aleyhi salam), son meurtre (du Dajjal) et al-batiniyyah (ceux qui revendiquent le sens secret et aussi la connaissance secrète de la religion) et parmi les sectes égarées qui croient aux textes du Livre et de la Sounnah en déformant leur explication qui, en fait, portent à l'incrédulité à la fin, comme ceux qui dénoncent les textes Moutawatir du Livre et de la Sounnah concernant les croyants voyant leur Seigneur dans l'au-delà, ils interprètent

ces textes dans le sens de regarder les faveurs de leur Seigneur ! Comme les qadiani croient, dans leur pensée, en la déclaration divine :
« **Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le Messager d'Allah et le dernier des Prophètes. Allah est Omniscient**. » Sourate al-Ahzab: 40.

Ils (les qadiani) disent que la chaîne du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est toujours là, que de nombreux prophètes viendront après lui et Mirza Ghoulam Ahmad al-Qadiani est l'un d'entre eux ! Lorsque vous les interrogez sur ce Verset Qur'anique ; ils répondront :
« Nous y croyons, tel quel ! Mais sa signification n'est pas ainsi telle que les Musulmans la comprennent ! Sa signification est :

« خاتم النبين أي : زينتهم; كالخاتم زينة للأصبع ولكن»

(Mais il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est la beauté des Prophètes ; comme la bague est une beauté des doigts)
Leur croyance dans le Verset Qur'anique leur sera-t-elle bénéfique devant Allah, Soubhanahou wa Ta'ala, quand ils l'auront expliqué contre la véritable explication ?! »

De même, je dis : « En vérité, la croyance de ces savants dans ces Ahadith Moutawatir concernant la descente de 'Issa ('aleyhi salam) et son meurtre du Dajjal ne leur profitera en rien à cause de la mauvaise interprétation, l'interprétation métaphorique ; car c'est contre tout érudit qui se tient à l'écart du désir après avoir connu les textes racontés à leur sujet (le Dajjal et 'Issa ('aleyhi salam)).

Certains d'entre eux adoptent une autre manière de se tenir à l'écart (de ces vrais textes), qui n'est pas une voie d'interprétation métaphorique ; c'est une manière de douter de leur preuve définitive en les considérants comme des Ahadith Ahad ! Cheikh Mahmoud Shaltout est d'eux ; il y a longtemps, j'ai lu sa réponse sur la vie de 'Issa ('aleyhi salam) dans le ciel et aussi sur sa descente dans les derniers temps ; il publiait alors un magazine « *ar-Rissalah* ». J'y ai vu l'ignorance la plus étrange de la réalité des Ahadith relatés concernant la descente de 'Issa ('aleyhi salam), à partir de là sa considération que tous ces Ahadith s'appuient sur Wahb Ibn Mounabbih et Ka'b Ibn al-Ahbar. Moi-même, je n'aimais pas ça parce que mon esprit était vide de ce type de prétentions et je me suis dit : c'est peut-être pour un certain mode de narration ; mais quand le Cheikh continua à exagérer, alors j'ai commencé à

rechercher les Ahadith, à propos de la descente de ‘Issa (‘aleyhi salam), à partir des livres de références de base de la Sounnah qui rapportaient les Ahadith à travers leur chaîne ; comme les six grands livres et d’autres. J’ai recueilli de nombreux Ahadith à ce sujet, racontés à travers les chaînes Moutawatir de plus de quarante Compagnons. J’ai été très surpris quand je n’ai rien vu de Wahb et de Ka’b rapporté de cette manière ; il n’y avait même pas de chaîne faible parmi eux (la narration recherchée par l’écrivain) ! Alors je suis devenu convaincu que le Cheikh (qu’Allah lui pardonne) a écrit, ce qui s’est passé de ses travaux, sans consulter personne des livres indiqués de la Sounnah sur la question ! J’ai écrit un livret détaillé pendant ces jours pour réfuter ses verdicts et j’avais l’intention de l’envoyer au magazine « *ar-Rissalah* », mais un de nos savants collègues écrivains qui est très préoccupé par l’Égypte m’a conseillé de ne pas l’envoyer ; au début, ils ne voulaient pas le publier à cause de sa longueur et aussi parce que le Cheikh Shaltout assumait la responsabilité de la critique ; particulièrement quand la personne n’était pas égyptienne et n’était pas bien connue d’eux !

Il dit : « Si c’est nécessaire, alors raccourcissez-le autant que tu le peux, puis envoyez-le-leur, ils pourront le publier dans le magazine, mais je ne pensais pas qu’ils feraient ainsi » ; et c’est ce qui s’est exactement produit. Je l’ai condensé en une page et demie et je le leur ai envoyé mais il n’a pas été publié !!

Pour réfuter ce type de personnes en détail il y a un autre domaine que celui-ci, il suffira sur cette question que les savants du Hadith et ceux qui le préservent par mémoire soient d’accord sur les Ahadith Moutawatir relatifs au Dajjal et à la descendance de ‘Issa (‘aleyhi salam) du ciel; comme al-Hafiz Ibn Kathir (*an-Nihayah* par Ibn Kathir), Ibn Hajr et d’autres ; même l’Imam ash-Shawkani a compilé un livret intitulé :

« التوضيح في تواتر ما جاء في المنتظر و الدجال و المسيح »

[L’explication des (narrations) Moutawatir en ce qui concerne l’attendu, le Dajjal et le Massih (‘Issa)]

Quand j’ai écrit le présent livret indiqué, je suis personnellement devenu sûr du Tawatour (fréquence) des Ahadith sur le Dajjal et ‘Issa (‘aleyhi salam). Le nombre de ces narrations que j’ai recueilli à ce moment-là dépassait quarante, racontées à partir d’environ quarante Compagnons, certaines des narrations se trouvent dans des conditions correctes et la plupart sont des narrations fiables.

Après cela, ma certitude fut de nouveau renouvelée grâce à mon étude du Hadith mentionné d'Abou Oumamah (radhiyallahou 'anhou) dans cette préface en cours. Voici pour vous les noms des Compagnons qui ont narré le Hadith du Dajjal dont l'Ahadith que j'ai cité dans cette étude étant conscient qu'il ne couvrirait pas tout ce qui a été narré concernant la question, car toutes les narrations n'étaient pas dignes d'être mentionnés dans cette étude particulière (dans la Préface) :

1. Hisham Ibn 'Amir (radhiyallahou 'anhou).
2. 'Abdallah Ibn Moughaffal (radhiyallahou 'anhou).
3. Houdayfah Ibn Al-Yaman (radhiyallahou 'anhou).
4. Jabir Ibn 'Abdallah (radhiyallahou 'anhou).
5. 'Abdallah Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum).
6. Anas Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou).
7. Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou).
8. An-Nawwas Ibn Sam'an (radhiyallahou 'anhou).
9. Noufayr Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou).
10. 'Ayshah (radhiyallahou 'anha).
11. Oumm Salamah (radhiyallahou 'anha).
12. Quelques Compagnons du Prophète (radhiyallahou 'anhoum).
13. 'Oubadah Ibn as-Samit (radhiyallahou 'anhou).
14. 'Abdallah Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhoum).
15. Abou Bakrah ath-Thaqafi (radhiyallahou 'anhou).
16. Un homme des Compagnons du Prophète (radhiyallahou 'anhou).
17. Safinah, (radhiyallahou 'anhou), l'esclave libéré du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam).
18. Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou).
19. Fatima, Bint Qays (radhiyallahou 'anha).
20. Oumm Sharik (radhiyallahou 'anha).
21. 'Abdallah Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou).
22. 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum).

Voici quelques autres Compagnons dont les Ahadith du Dajjal ont été rapportés à travers les chaînes, il n'y a aucun mal à les prendre comme des narrations de soutien, ils sont :

23. Abou Oumamah (radhiyallahou ‘anhou) (radhiyallahou ‘anhou).
24. Sa’d Ibn Abi Waqqas (radhiyallahou ‘anhou).
25. ‘Abdallah Ibn Maghnam (radhiyallahou ‘anhou).
26. Asma Bint Yazid al-Ansariyyah (radhiyallahou ‘anha).
27. Mihjan Ibn al-Adra’ (radhiyallahou ‘anhou).
28. ‘Uthman Ibn Abi al-‘As (radhiyallahou ‘anhoum).
29. Samourah Ibn Joundoub (radhiyallahou ‘anhou).
30. Moujamma Ibn Jariyyah (radhiyallahou ‘anhou).
31. Asma Bint Oumays (radhiyallahou ‘anha).

Voici maintenant les noms des Compagnons qui ont raconté le Hadith de la descente de ‘Issa (‘aleyhi salam) :
1. ‘Abdallah Ibn Moughaffal (radhiyallahou ‘anhou).
2. Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou).
3. An-Nawwas Ibn Sam’an (radhiyallahou ‘anhou).
4. Noufayr Ibn Malik (radhiyallahou ‘anhou).
5. ‘Ayshah (radhiyallahou ‘anha).
6. Jabir Ibn ‘Abdallah (radhiyallahou ‘anhou).
7. Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou).
8. Houdayfah Ibn Oussayd (radhiyallahou ‘anhou).
9. ‘Abdallah Ibn ‘Amr (radhiyallahou ‘anhoum).

Suivent les noms d’autres Compagnons dont les Ahadith relatifs à la descente de ‘Issa (‘aleyhi salam) sont rapportés à travers les chaînes, il n’y a aucun mal à les prendre comme supports :
10. Abou Oumamah al-Bahili (radhiyallahou ‘anhou).
11. Quelques Compagnons (radhiyallahou ‘anhou) de Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam).
12. Samourah (radhiyallahou ‘anhou).
13. Houdayfah (radhiyallahou ‘anhou).
14. Moujamma Ibn Jariyyah al-Ansari (radhiyallahou ‘anhou).

Ceci est une présentation rapide des chaînes des Ahadith du Dajjal, des Ahadith de ‘Issa (‘aleyhi salam) et de leurs narrateurs des Compagnons véridiques et nobles, afin qu’il devienne clair pour chaque personne sage que le Hadith est Moutawatir, et quiconque en est incertain il est de ceux qui doutent de toute la religion ou il est très peu religieux. Cette présentation (de Moutawatir) est la présentation la plus forte.

Mais qu’est-ce que le Moutawatir comme le Qur’an et certains Ahadith, il les nie par le biais d’une mauvaise interprétation même en perturbant, et ce qui n’atteint pas le niveau du Tawatour (fréquence) c’est dans son objectif de le nier par le biais du doute dans sa preuve de se référer au Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam).

Il semble que tous ceux qui croient en la religion islamique soient en danger en ce qui concerne leur croyance s’ils ne s’appuient pas sur la voie des érudits du Hadith en prenant leur religion, car ils sont les plus informés parmi les gens sur ce qui est prouvé et ce qui n’en vient pas, et ils sont les meilleurs des gens pour connaître leurs (narrations) significations et buts, car ils ont reçu tout cela du Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) par la voie de la vraie connaissance, sauf qu’il n’y a aucun moyen de comprendre la religion et sans elle (la vraie voie de la Connaissance, la voie des savants du Hadith) la religion devient suivie par le désir (selon les pensées des gens). De nos jours, elle (prendre la religion selon sa propre pensée) est devenue une maladie incurable dans le monde islamique et personne ne peut gagner contre elle, sauf le Groupe Sauvé dont le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a annoncé la bonne nouvelle dans de nombreux Ahadith Moutawatir ; dont :
« *Une partie de mon peuple continuera à se battre pour le droit et vaincre ses adversaires jusqu’à ce que le dernier d’entre eux se batte contre le Dajjal*. »

Je dis : La raison pour laquelle nous l’avons déclaré comme un moyen pour les gens incertains parce que ‘Umar (radhiyallahou ‘anhou) utilisa des termes durs pour ceux qui dénient la réalité du Dajjal et pour les démenteurs (contradicteurs) de ce qui est prouvé dans la Sounnah correcte. Youssouf Ibn Mihran rapporta d’Ibn ‘Abbas (radhiyallahou ‘anhoum) qu’il dit : J’ai entendu ‘Umar Ibn al-Khattab (radhiyallahou ‘anhou) dire sur la chaire : « Il y aura bientôt une secte au sein de cette nation qui nieront la lapidation à mort, ils nieront également le Dajjal, le lever du soleil à l’ouest, la punition de la tombe, l’intercession (du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), le Jour du Qiyamah et nieront la nation qui sera

sorti de l'Enfer après avoir été brûlé comme des charbons. Si je les trouve, je les tuerai comme l'ont été 'Ad et Thamoud. »
Silsilah al-Ahadith as-Sahihah (1959.
Ad-Dani l'a rapporté dans *al-Fitan* (2/23) et Ahmad (1/23) avec une version abrégée, sa chaîne est solide.

Deuxième raison derrière la compilation de ce livret :

Le grand public et les personnes spécifiques (savants), mais qu'Allah souhaite, ne parlent pas souvent de l'apparition du Dajjal et de la descente de 'Issa ('aleyhi salam) ; il est confirmé que rapporté dans (*Zawa'id Mousnad Ahmad*, 4/72) de Rashid Ibn Sa'd, il dit : « Quand Istakhr fut conquis un héraut appela « sache que Dajjal est apparu. » Il dit : Sa'b Ibn Jathamah les rencontra, (le narrateur) dit, il (as-Sa'b) dit :
« Le Dajjal n'apparaîtra que lorsque les gens négligeront de parler de lui et jusqu'à ce que les Imams arrêtent de parler de lui sur les chaires. »
Al-Haythami a dit dans *Majmou' az-Zawa'id* (7/335) : « 'Abdallah Ibn Ahmad l'a rapporté à travers Baqiyyah sur l'autorité de Safwan Ibn 'Amr, et c'est correct comme Ibn Mou'in l'a dit, et le reste des narrateurs sont fiables. Dans un autre endroit, il le référa à l'Imam Ahmad (7/351) c'était une erreur.

Cette narration est un témoignage contre les Imams des mosquées, qui ont renoncé à parler du Dajjal en chaire alors qu'ils sont des personnes en particulier alors qu'en est-il des personnes en général ?! Si Allah le Béni le Tout-Puissant a fait une raison pour tout par Sa Sagesse ; Je ne doute pas de la raison de cette négligence pour parler de lui, malgré le fait que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ait sérieusement mis en garde contre ses tribulations ; comme vous le verrez au début de son histoire, c'est (la raison de ne pas parler du Dajjal) d'un doute de certaines personnes en particulier dans les Ahadith relatés au sujet du Dajjal ; parfois dans leur preuve et ne pas être rapporté comme Moutawatir, comme ils le pensent, et parfois à cause de leur mauvaise interprétation comme mentionné précédemment. Il est obligatoire pour les gens de connaissance de s'acquitter de leurs devoirs, ils devraient expliquer à la Oummah ce que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit au sujet des épreuves amères du Dajjal et de son assassinat par 'Issa ('aleyhi salam). Ils devraient adopter la même manière d'expliquer que la Oummah (la nation musulmane) a reçu du Prophète

(sallallahou ‘aleyhi wa sallam) à tout ce à quoi elle appartenait, comme la Foi, le Culte, les Affaires, l’Éthique et autres et attention c’est une voie de Hadith prophétique. Par la vraie explication, ils peuvent surmonter la raison mentionnée et les gens commenceront à parler du Dajjal et de ses épreuves pénibles causées par lui et alors les gens saisiront les sources pour éviter ces épreuves, et ils ne seront pas non plus trompés par son égarement et ses distorsions. Le croyant n’a même pas le moindre doute sur ce qui est rapporté du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) au sujet de ses informations (du Dajjal), car il sait qu’Allah jugera son serviteur à travers le type d’épreuve qu’Il, Soubhanahou wa Ta’ala, souhaite.

« **Ton Seigneur crée ce qu’Il veut et Il choisit ; il ne leur a jamais appartenu de choisir. Gloire à Allah ! Il transcende ce qu’ils associent à Lui !** » Al-Qassas : 68.

Quand un croyant sait cela et y croit ; il s’empare des sources qui le protègent des douloureuses épreuves du Dajjal ; et ce sont les suivants :
1. Chercher le refuge d’Allah contre ses tribulations (du Dajjal), et le chercher fréquemment ; particulièrement après le dernier Tashahoud de la prière. Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) mentionna :
« *Lorsque l’un de vous termine le dernier Tashahoud, il doit chercher refuge auprès d’Allah contre quatre choses en disant : « Grand Seigneur ! Je cherche refuge auprès de Toi contre les tourments de l’Enfer, contre l’affliction de la vie et de la mort et contre le mal de la tribulation de l’Antéchrist*. » » (*Sifat as-Salah* p. 199)

Il est prouvé dans les *Sahihayn* et dans d’autres d’un groupe de Compagnons dont ‘Ayshah (radhiyallahou ‘anha) que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) avaient l’habitude de chercher refuge contre ses afflictions. Même lui commandait généralement de chercher refuge contre son affliction ; comme rapporté dans le Hadith de Zayd Ibn Thabit (radhiyallahou ‘anhou), il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit :
« Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) était dans un jardin des Banou Najjar alors qu’il montait sa mule, nous étions avec lui, elle s’échappa et il faillit tomber. Il y trouva quatre, cinq ou six tombes. Il dit : « *Lequel d’entre vous connaît ceux qui reposent dans les tombes* ? » Quelqu’un dit : « Je sais. » Là-dessus, il (le Prophète, sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *Dans quel état sont-ils morts* ? » Il dit : « Ils sont morts en tant que polythéistes (dans une autre narration, au temps de l’ignorance ») ». Il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *Ces*

gens sont éprouvés dans les tombes. Si ce n'était du fait que vous cesseriez d'enterrer (vos morts) dans les tombes si vous entendiez le tourment dans la tombe, ce que j'entends, je vous aurais certainement fait entendre. » Puis tournant son visage vers nous, il dit : « *Cherchez refuge auprès d'Allah contre les tourments de l'Enfer*. » Ils dirent : « Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre les tourments de l'Enfer. » Il dit : « *Cherchez refuge auprès d'Allah contre le tourment de la tombe*. » Ils dirent : « Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre le tourment de la tombe. » Il dit : « *Cherchez refuge auprès d'Allah contre la tourmente, ses (aspects) visibles et invisibles*. » Ils dirent : « Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre les troubles et leurs aspects visibles et invisibles. » Il dit : « *Cherchez refuge auprès d'Allah contre les troubles du Dajjal*. » Ils dirent : « Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre la tourmente du Dajjal. » » Rapporté par Mouslim (8/161) et par Ahmad (5/190).

2. Mémoriser les dix premiers versets de la Sourate al-Kahf, il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit :
« *Quiconque mémorise les dix premiers versets de la Sourate (al-Kahf), il sera protégé de la (tribulation) du Dajjal*. » Mouslim et autres l'ont rapportés d'Abou ad-Darda.
Mouslim et d'autres l'ont rapporté, dans une narration de Mouslim est « la dernière partie d'al-Kahf » c'est Shaadh (contradictoire) ; comme je l'ai confirmé dans *as-Sahihah* 2651. Le Hadith d'an-Nawwas mentionné dans la cinquième clause du chapitre fait référence à la recherche pour l'histoire et la 14ème clause du Hadith d'Abou Oumamah (radhiyallahou 'anhou) sont partisans de la première narration.

3. De s'éloigner de lui et ne pas venir à lui, mais s'il sait en lui-même qu'il ne lui fera aucun mal à cause de l'assurance de son Seigneur et à cause de la reconnaissance de ses signes racontés par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), il dit :
« *Quiconque entendra parler du Dajjal, devra l'éviter, par Allah ! En vérité, un homme viendra à lui et se considérera comme un croyant et le suivra à cause des ressemblances avec lesquelles il sera envoyé*. »
Ahmad et d'autres l'ont raconté à partir d'Imran Ibn Houssayn. (Référé dans *al-Mishakah* (5488) et Hanbal l'a également relaté dans *al-Fitan* (2/46)

4. De résider à La Mecque et à Médine, car elles sont toutes deux sacrées et protégées de lui, il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit :

« *Le Dajjal viendra en passant par le pays excepté La Mecque et Médine. Il viendra à Médine ; et trouvera sur chaque voie de ses chemins des rangées d'anges*. » Rapporté par Boukhari, Mouslim et d'autres d'Anas Ibn Malik. Rapporté dans *as-Sahihah* 2457.
Comme ces deux villes sont la Mosquée Aqsa et le Mont Tour en cas d'inviolabilité ; comme nous le verrons dans la clause 24 de (Section cinq).

Sache ! Ces villes sacrées, Allah 'Azza Wa Jalla les a protégées du Dajjal pour celui qui y résidera tant qu'il est croyant et saisit ce qui lui est ordonné des droits et obligations par son Seigneur, mais seulement y vivant (sans exécuter la justice), c'est loin des mœurs d'un croyant vivant là-bas dans ce genre de vie, il n'y aura pas de protection contre lui (Dajjal), cela nous le verrons dans la clause (25ème d'Abou Oumamah (radhiyallahou 'anhou) et 30ème dans la cinquième section) que lorsque le Dajjal viendra à la ville prophétique de Médine, les anges l'empêcheront d'y entrer ; Médine tremblera trois fois avec ses habitants ; aucun hypocrite mâle ou femelle n'y restera mais ils sortiront vers lui.

Ces hypocrites mâles et femelles, parfois leur hypocrisie est une épreuve, leur résidence à Médine ne les protégera pas du Dajjal mais ils sortiront vers lui et deviendront ses disciples comme les juifs et vice versa. Quiconque sera là parmi les vrais croyants dans leur croyance sera protégé de son affliction ; certains d'entre eux sortiront le défier et les interpellerons (kes gens) : « Il est le Dajjal au sujet duquel le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous informait dans son discours. » Comme nous le verrons plus loin (31 et section cinq).

Donc le succès est avec la croyance et les bonnes actions, c'est la plus grande source de salut mais vivre dans la Terre de Migration (Madinah) et dans d'autres est une source secondaire. Qui ne saisit pas la plus grande source, sa saisie de la source mineure ne lui profitera pas. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) fit remarquer que pour celui qui l'interrogea sur la migration :
« *La migration est une affaire assez difficile. As-tu des chameaux* ? » Il répondit par l'affirmative. Alors le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Donnes-tu leur Zakat* ? » Il répondit par l'affirmative. « *Continue à faire ainsi au-delà des mers, il ne fait aucun doute qu'Allah ne négligera aucune de vos bonnes actions*. » Rapporté par Boukhari (7/207), Mouslim (6/28), Abou Daoud (1/388), Nissa'i (2/182) et Ahmad (3/64).

Quelle excellence ! L'Imam Malik a rapporté *al-Mouwatta* (2/235) de Yahya Ibn Sa'id : « Abou ad-Darda écrivit à Salman al-Farissi (radhiyallahou 'anhoum) : « Vient immédiatement en terre sacrée. » Salman lui répondit : « La terre ne sanctifie personne. Les actes de quelqu'un le sanctifient. »

Allah l'Exalté a dit vrai :
« **Et dis : « Œuvrez, car Allah va voir votre œuvre, de même que Son Messager et les croyants, et vous serez ramenés vers Celui qui connaît bien l'invisible et le visible. Alors Il vous informera de ce que vous faisiez**. » » At-Tawbah : 105.

Les Musulmans d'aujourd'hui ne devraient pas abandonner à travailler pour l'Islam et pour établir un Gouvernement Islamique dans le pays en attendant l'apparition du Mahdi et la descente de 'Issa ('aleyhi salam), d'être déçus ou de considérer cela impossible avant leur arrivée (Mahdi et 'Issa (' aleyhi salam)) ! C'est une pensée incorrecte et une mauvaise déception car Allah le Tout-Puissant et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ne nous ont pas dit qu'il n'y aurait pas de propagation de l'Islam et de sa domination dans le pays sauf dans la leur (époque de Mahdi et 'Issa (' aleyhi salam)). Il est prouvé que lorsque les Musulmans s'empareront des sources essentielles pour établir le Gouvernement Islamique, celui-ci sera établi. Allah, Soubhanahou wa Ta'ala, dit :
« **Ô vous qui croyez ! Si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas**. » Muhammad : 7.

« **Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant**. » Al-Hajj : 40.

Cette considération (de l'apparition du Mahdi et de 'Issa ('aleyhi salam)) est la raison la plus forte, qui a incité certains des bons enseignants et écrivains contemporains à rejeter les Ahadith d'al-Mahdi et de 'Issa ('aleyhi salam), alors qu'ils sont rapportés fréquemment Moutawatir, quand ils ont observé beaucoup de gens confus qui prétendaient s'appuyer sur ces récits et ils ont abandonné le travail pour l'Islam, ainsi les savants ont commis l'une des erreurs les plus graves à ce sujet (la question) de deux manières :
1. Ils les ont gardés (les gens) dans la même illusion en disant que l'origine de ce problème est ces Ahadith mentionnés (ces Ahadith sont Ahad) bien qu'ils n'aient pas nié les narrations.

2. Ils n’ont pas pu comprendre comment ils pourraient traiter la confusion et l’illusion mentionnées des gens ?

Ils auraient pu le faire en prouvant les Ahadith et en déclarant que les malentendus étaient faux. Leur exemple est comme celui de ceux qui ont nié la croyance en la Bonne et la Mauvaise Destinée, parce que certains des croyants en elle ont compris que croire en elle est une imposition, ce qui signifie que l’homme n’a pas le choix ni le libre arbitre de faire quoi que ce soit ; lorsque cette fausse compréhension eut lieu de manière évidente, alors eux, les érudits, se sont précipités pour nier (la fausse vision de l’application) en même temps qu’ils ont nié le Destin à cause de leur illusion et de celle des autres sur la vue de l’application du Destin. Ils se sont tous réunis dans leur erreur sur l’illusion mentionnée de l’exécution (cet homme n’a pas le choix), puis ils ajoutèrent une autre erreur en s’échappant de la première et ce fut leur rejet du Destin lui-même. S’ils ne s’étaient pas joints à eux dans la compréhension de l’application du Destin, ils n’auraient pas totalement rejeté le Destin.

C’est exactement la même chose que certains des professeurs et écrivains mentionnés ont fait ; quand ils observèrent la dépendance des Musulmans, excepté peu d’entre eux, sur les Ahadith d’al-Mahdi et ‘Issa (‘aleyhi salam), ils se sont empressés de rejeter les Ahadith afin qu’ils puissent éviter la dépendance mentionnée par les gens. Mais ils ne purent rien faire, parce qu’ils ne pouvaient pas l’éviter d’une part et d’autre part ils n’étaient pas sur la bonne voie pour rejeter les Vrais Ahadith.

En fait, ces mécréants, qui comprennent à travers ces Ahadith, qui ne conduisent pas à la fausse dépendance, pour cette raison ils s’empressent de rejeter les récits pour s’en échapper. Ils ont créé deux problèmes :
1. Erreur de compréhension.
2. L’incrédulité dans le Texte Qur’anique et Prophétique.

Bien qu’ils sachent que la compréhension mentionnée est l’égarement lui-même, pour échapper à cela, ils ont nié les Textes à travers lesquels ils l’ont compris. Le grand public est dans un état opposé ; ils croyaient aux Textes en s’appuyant sur l’apparition d’al-Mahdi et de ‘Issa (‘aleyhi salam). Donc, avec les deux parties, il y a des guidances et des égarements. La

vérité est de se laisser guider par chaque groupe et d'éliminer l'égarement des deux parties ; c'est croire aux Textes sans cette fausse compréhension.

L'exemple des deux parties est comme celui des mou'tazilah d'une part et comme moushabbihah d'autre part ; le premier a mal interprété les Versets Qur'aniques et les Ahadith, en ce qui concerne les Attributs d'Allah 'Azza Wa Jalla ; ce qui les a amenés à nier les Attributs d'Allah. Rien ne les incitait à le faire, mais pour éviter à tracer des parallèles auquel participait les moushabbihah. Le fait est que les mou'tazilah rejoignirent les mousabbihah pour comprendre le parallèle à travers les Versets Qur'aniques liés aux Attributs. Mais ils se sont séparés d'eux en niant le parallèle, en adoptant la voie du contresens métaphorique, ce qui est également faux. Quant aux moushabbihah, ils ne sont pas tombés dans ce mensonge mais ils ont étayé le parallèle (entre l'humanité et le Créateur). La vérité est de prendre les vraies opinions des deux parties et de rejeter les fausses opinions des deux parties. C'est le point de vue de prouver chaque bon attribut pour Allah et de nier tout, ce qui ne convient pas à Sa Majesté. Comme Allah l'a dit :
« **Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant**. » Ash-Shourah : 11.

De même, je dis à propos des Ahadith de la descente de 'Issa ('aleyhi salam) et autres ; il est obligatoire d'y croire et de rejeter toutes les fausses pensées créées par les gens confus concernant ces récits et de condamner ceux qui abandonnent le travail et la préparation qui sont enjoints pour tous les temps et dans tous les lieux. C'est pourquoi nous disons, nous nous sommes réconciliés entre les opinions vraies (croire aux Textes Qur'aniques et Prophétiques) des deux groupes et rejeté leurs opinions fausses (à mal interpréter les textes). Allah est le Soutien !

Deuxième section

- Voici les Textes du Hadith d'Abou Oumamah (radhiyallahou 'anhou) divisé en stipulations dont le nombre atteint jusqu'à 49 puis sa recherche de référence.
- La recherche des références de ses stipulations (ou clauses, je n'ai pas réussi à trouver le mot exact ou idéal NT), stipulation après stipulation en détail.

- Après cela sont les noms des Compagnons et des Tabi'in (les Disciples, Suivants), dont j'ai fait référence aux clauses des Ahadith dans le travail de recherche

Hadith d'Abi Oumamah (radhiyallahou 'anhou) avec ses références

1. Depuis la création et la dispersion (sur la terre) des enfants d'Adam (*'aleyhi salam*) par Allah, il n'y a jamais eu de *Fitnah* aussi grande que la *Fitnah* du Dajjal.

2. Et Allah n'a envoyé aucun Prophète sans qu'il n'ait mis son peuple en garde contre le Dajjal.

3. Et je suis le dernier des Prophètes et vous êtes la dernière des nations.

4. Et il apparaîtra incontestablement parmi vous.

5. S'il sort alors que je suis toujours parmi vous, je serais le défenseur de chaque Musulman. S'il sort après moi, chaque personne sera son propre défenseur. Et Allah est mon Calife pour chaque Musulman (leur Gardien et Protecteur).

6. Il sortira des régions frontalières entre la Syrie et l'Iraq. Il étendra rapidement sa corruption à droite et à gauche. Ô serviteurs d'Allah, ô gens, restez fermes.

7. Je vais dévoiler une de ses caractéristiques qu'aucun Prophète avant n'a décrite.

8. Il commencera en disant qu'il est un prophète mais il n'y a aucun prophète après moi.

9. La seconde fois, il dira, je suis votre seigneur mais vous ne verrez pas votre Seigneur jusqu'à ce que vous mouriez.

10. Il est borgne et en vérité votre Seigneur n'est pas borgne.

11. Il est écrit entre ses deux yeux : Kafir (mécréant).

12. Tout Musulman, qu’il sait écrire ou pas, le lira.

13. Et sa Fitnah est qu’il aura avec lui le « paradis » et l’« enfer. ». En fait, son « enfer » est le Paradis et son paradis est l’« Enfer. »

14. Par conséquent, celui qui est testé avec son feu, doit demander l’aide d’Allah et doit réciter les premiers versets de la Sourate al-Kahf.

15. Après quoi, il deviendra frais et paisible pour lui tout comme il devint frais et paisible pour Ibrahim (‘aleyhi salam).

16. De sa Fitnah est qu’il dira à un bédouin : « Suppose que je fasse lever (de leurs tombes) ta mère et ton père, témoigneras-tu que je suis ton seigneur ? » Le bédouin dira : « Oui. » Deux démons apparaîtront alors devant lui sous la forme de son père et sa mère et ils diront : « Ô mon fils, suit le, car il est effectivement ton seigneur. »

17. De sa Fitnah est qu’il se rendra maitre d’un individu et le tuera.

18. Il le sciera en deux avec une scie jusqu’à ce qu’il le coupe en deux morceaux. Il dira : « Regardez mon esclave car je vais le relever maintenant et ensuite il prétendra qu’il a un autre Seigneur que moi. » Alors Allah lui redonneras vie et le Khabith (le vil, ad-Dajjal) dira : « Qui est ton Seigneur ? » Il dira : « Mon Seigneur est Allah et tu es ad-Dajjal, l’ennemi d’Allah. Par Allah, je n’ai jamais été plus convaincu de toi (et de ton mal) que je l’ai été aujourd’hui. »

19. Et De sa Fitnah est qu’il ordonnerait au ciel de faire pleuvoir et la pluie tomberait, il ordonnerait à la terre de grandir, elle grandira.

20. De sa Fitnah est qu’il passera par une région et ils (les gens qui s’y trouvent) refuseront de croire en lui. Alors tout leur bétail périra.

21. Et de sa Fitnah est qu’il passera par une région, où ils (les gens là) croiront en lui. Alors il ordonnera au ciel de pleuvoir et il pleuvra ; il ordonnera à la terre de faire pousser sa

végétation et elle la fera pousser. Leur bétail reviendra à la fin de ce jour plus gros et plus grand que jamais auparavant, avec plus de viande et plus de lait que jamais auparavant.

22. Il foulera de son pied chaque partie de la terre et y apparaitra (dans chaque endroit), excepté Makkah et al-Madinah.

23. Et peu importe le passage de montagne (, de Medina et Makkah,) qu'il empruntera, (s'y tiendra) un ange avec une épée dégainée l'attendra.

24. Alors il se rendra près d'une petite montagne rouge où la partie salée de la terre prend fin.

25. Puis al-Madinah subira trois tremblements de terre et tous les hypocrites mâles et femelles sortiront.

26. Ainsi elle sera purifiée des déchets comme le soufflet purifie l'acier de ses déchets.

27. On appellera ce jour, le Jour de Délivrance.

28. Oumm Sharik (radhiyallahou 'anha), la fille d'Abou al-'Aqr a dit : « Ô Messager d'Allah, où seront les Arabes ce jour-là ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « Ils seront peu nombreux ce jour-là. »

29. Et la majorité d'entre eux seront à Bayt al-Maqdis.

30. Une personne juste sera leur Imam.

31. Lorsque leur Imam s'avancera pour les conduire dans la prière du matin, 'Issa ('aleyhi salam) le fils de Maryam descendra sur eux. Sur quoi, l'Imam marcherait à reculons afin que 'Issa ('aleyhi salam) s'avance. Mais il mettrait sa main entre son épaule (de l'Imam), puis il ('Issa ('aleyhi salam)) dira : « Avance et dirige la prière car elle a été établie pour toi (l'Iqamah a été prononcé pour toi). Il (l'Imam) les conduirait comme leur Imam.

32. Lorsqu'il terminera la prière, 'Issa ('aleyhi salam) dira : « Ouvre la porte. Elle sera ouverte et derrière elle sera le Dajjal.

33. Soixante-dix mille juifs l'accompagneront, tous auront une épée décorée avec un châle vert.

34. Lorsque Dajjal le verra ('Issa ('aleyhi salam)), il fondra tout comme le sel est dissous dans l'eau.

35. Il s'enfuira et 'Issa ('aleyhi salam) dira : « Je n'ai qu'un seul coup pour toi par lequel tu ne m'échapperais pas. »

36. Il le trouverait près de Bab al-Loudd à l'est et le tuera.

37. Ainsi Allah, Soubhanahou wa Ta'ala, vaincra les juifs et il ne restera rien de ce qu'Allah a créé et derrière laquelle un juif se cachera sans qu'Allah 'Azza Wa Jalla, fera parler cette chose : chaque pierre, arbre, mur, bête excepté un arbre appelé al-Gharqadah (Gharqad est un arbre épineux, de nos jours on le trouve fréquemment à Jérusalem, j'espère que les Musulmans penseront à incendier ces arbres. C'est donc l'un de leur arbre et il ne parlera pas pour dénoncer les juifs qui se cacheront derrière eux) diront : « Ô serviteur musulman d'Allah ! Voici un juif, viens le tuer. »

38. Sa durée ('Issa, 'aleyhi salam) sera de quarante ans.

39. Dont un an sera semblable à une moitié d'année ; un an comme un mois ; un mois comme *al-Joumou'ah* (une semaine).

40. Et ses derniers jours seront comme des braises (qui s'éteindront très bientôt).
41. L'un d'entre vous sera le matin à la porte d'al-Madinah et n'atteindra pas son autre porte avant la nuit. »

42. On lui (*sallallahou 'aleyhi wa sallam*) dit : « Ô Messager d'Allah, comment devrions-nous prier durant ces jours courts ? Il (*sallallahou 'aleyhi wa sallam*) dit : « Évaluez la prière

durant ceux-ci (en calculant les intervalles entre les prières des jours normaux et de prier ainsi pour ces jours particuliers) comme vous le faites durant les jours longs, puis priez. »

43. ‘Issa Ibn Maryam sera un juge équitable et un Imam juste dans ma nation ; il détruira la croix et tuera le cochon. Il abolira la Jizyah (impôt de guerre) et abandonnera la Sadaqah (parce que la richesse sera abondante à ce moment-là) et donc les chèvres et les chameaux ne seront plus recherchés (par le percepteur de zakat). De même, la haine réciproque et l’animosité seront enlevées (des gens). Le poison et tout ce en qui il y a du poison sera aussi enlevé si bien que si un bébé place sa main dans la bouche d’un serpent, il ne lui fera pas du mal.

44. Un enfant chassera un lion et il (le lion) ne lui fera pas de mal et un loup sera parmi les moutons comme un chien (le chien du berger).

45. La terre sera remplie de paix comme un récipient est rempli d’eau. Les paroles seront une (il y aura l’unité) : personne ne sera vénéré hormis Allah. Les guerres seront finies, les Qouraysh reprendront leur règne (des incroyants qui leur avaient repris) et la terre sera semblable à *al-‘Athour* (bassin) d’argent ; ses produits pousseront comme durant l’ère d’Adam. Un groupe se rassemblera sur une grappe de raisins et elle leur suffira et un groupe se rassemblera sur une grenade et elle leur suffira. Un bœuf sera de la valeur de telle et telle somme (une somme considérable) et un cheval de quelques dirhams. »

46 On lui demanda : « Ô Messager d’Allah, qu’est-ce qui rendra les chevaux si bon marché ? » Il (*sallallahou ‘aleyhi wa sallam*) dit : « Ils ne seront jamais plus montés par la suite pour la guerre. »

47. On lui dit : « Et qu’est-ce qui rendra un bœuf si cher ? » Il (*sallallahou ‘aleyhi wa sallam*) dit : « Pour labourer la terre entière. »

48. Mais avant la sortie du Dajjal, il y aura trois années extrêmement difficiles, où les gens seront affligés d’une sévère famine. (Dans la première année) Allah ordonnera au ciel de retenir un tiers de sa pluie et Il ordonnera à la terre de retenir un tiers de ses produits. Alors dans la deuxième année, Il, à Lui les Louanges et la Gloire, ordonnera au ciel de retenir les

deux tiers de sa pluie et Il ordonnera à la terre de retenir les deux tiers de ses produits. Et dans la troisième année, Il, à Lui les Louanges et la Gloire, ordonnera au ciel de retenir toute sa pluie, et il ne pleuvra plus la moindre goutte, et Il ordonnera à la terre de retenir toutes ses produits, et aucun produit ne poussera. Aucun animal ayant les pieds fendus (chameaux, chèvres, moutons vaches, etc) périra excepté ce qu'Allah à Lui les Louages et la Gloire, voudra. »

49. On lui dit : « Qu'est-ce qui maintiendra les gens en vie durant cette période ? » Le Prophète (*sallallahou 'aleyhi wa sallam*) dit : « *At-Tahlil* (*La ilaha illallah*), *at-Tasbih* (*soubhanallah*) et *at-Tahmid* (*al-hamdoulillah*) ; sera versé (se répandra), sur eux (ou à travers eux) comme le flux de la nourriture. »

Vous trouverez tous ces Ahadith et les suivants dans notre traduction d'*an-Nihayah fil Fitan* de l'Imam Ibn Kathir (rahmatoullah 'aleyhi).

Références de recherche du Hadith

Ibn Majah a rapporté le Hadith dans la version complète mentionnée (2/512/51 6). Al-Rou'yani l'a rapporté avec une version courte (30/8/2-9/2, 10/1) d'Isma'il Ibn Rafi' sur l'autorité d'Abou Zour'ah as-Saybani Yahya Ibn Abi 'Amr qui l'a rapporté de 'Amr Ibn 'Abdallah al-Hadrami d'Abi Oumamah al-Bahili qui a dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) s'est adressé à nous, son sermon portait principalement sur le Dajjal, il nous mit en garde contre lui, » puis il (le narrateur) mentionna le long Hadith.

Je dis : « Cette chaîne est faible parce qu'à part as-Saybani personne n'a rapporté le Hadith de 'Amr Ibn 'Abdallah al-Hadrami, personne ne l'a authentifié (as-Saybani) autre qu'Ibn Hibban, pour cette raison al-Hafiz a dit : « Il est acceptable. »

Et Isma'il Ibn Rafi' a une mémoire faible, mais Dhamarah Ibn Rabi'ah l'a suivi en rapportant le Hadith en disant, as-Saybani nous en a parlé à l'exception de sa déclaration : « Ils dirent : « Ô Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ! Qu'est-ce qui rendra un cheval bon marché ?..... (Jusqu'à la fin du Hadith).

Hanbal Ibn Ishaq, l'oncle de l'Imam Ahmad, l'a rapporté dans *al-Fitan* (52/1-53/2). La narration complète est rapportée dans *al-Fawa'id* (3/37/1-38/1). Al-Ajari dans *ash-Shari'ah* (1375) mais il n'a pas rapporté la même formulation. Il l'a mélangé avec le Hadith d'an-Nawwas, à venir. Ibn Abi 'Assim dans *as-Sounnah* (No : 391 recherché par moi-même (note probable du traducteur). 'Abdallah Ibn Ahmad dans *as-Sounnah* (P 138-139), Abou Daoud (2/213), At -Tabarani dans *al-Mou'jam al-Kabir* (8/7645, 25/295/48) et Ibn Assakir dans *at-Tarikh* (1/611-614).

Je dis : « Al-Hafiz a dit à propos de Dhamarah Ibn Rabi'ah : « Il est véridique mais un peu confus. » »

Ata al-Khourassani l'a également suivi (as-Saybani) rapportant de Yahya (as-Saybani); sauf sa parole :
« (Ensuite, ils prieront, puis 'Issa ('aleyhi salam) 'Issa Ibn Maryam sera un juge équitable et un Imam juste dans ma nation.....) jusqu'à la fin du Hadith. Al-Hakim l'a rapporté (4/536-537) et dit : « Il est acceptable sous la condition de Mouslim ». Et l'Imam ad-Dahhabi était d'accord avec lui.

Je dis: « C'est leur fausse opinion car Mouslim n'a rien rapporté de 'Amr al-Hadrami, comme pour 'Ata, qui est Ibn Abi Mouslim al-Khourassani, bien que Mouslim ait rapporté de lui mais il était confus et avait l'habitude de cacher les noms des narrateurs ou mentionnait le nom inconnu du narrateur et utilisait pour raconter Mou'an'an (dans lequel il n'y a aucune garantie que si le narrateur a entendu un hadith du narrateur en personne ou par l'intermédiaire d'un autre narrateur. (*Science des Hadiths* du Dr Souhayb Hasan)), alors comment est-il possible que sa chaîne soit correcte ?!

Troisième section

Références de recherche des clauses du Hadith

Quant au Hadith, il est en grande partie correct. Il est rapporté divisé en plusieurs Hadith ; à part une petite partie de celui-ci, je n'y ai pas trouvé de support ni de narration qui puisse le renforcer. Au fur et à mesure que son explication viendra, je l'ai divisé en clause sous des numéros consécutifs pour rendre son explication facile pour le lecteur et pour moi-même pour citer sa référence de recherche. Je ferais de la manière suivante :

1. Cette clause (la première clause du Hadith d'Abi Oumamah mentionnée dans la deuxième section) est rapportée dans quelques Ahadith :

Un : Rapporté par Hisham Ibn 'Amir en tant que Marfou' à travers la formulation :
« Il n'y a pas eu de créature plus grande que le Dajjal entre la période de création d'Adam et le Jour du Jugement. (Dans une autre narration, il y a : il n'y a pas eu de plus grande affliction (fitnah) que l'affliction du Dajjal). »
Mouslim l'a rapporté (8/207), al-Hakim (4/528) et Ahmad (4/20, 21) une autre narration de deux rapportée par lui, également rapportée par al-Hakim, il ajouta : « Aux yeux d'Allah » et il dit : « Acceptable sous la condition d'al-Boukhari et eux deux, Boukhari et Mouslim ne l'ont pas rapporté. »
C'est ce qu'il a dit, peut-être qu'il voulait dire la formulation mentionnée, sinon Mouslim l'a rapporté comme mentionné précédemment. Ad-Dani l'a aussi rapporté (176/2-177/1) et a ajouté : « Il mangera et marchera dans les rues. »

Deux : Rapporté de 'Abdallah Ibn Moughaffal qui a dit : « le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Allah, Soubhanahou wa Ta'ala, n'a pas envoyé sur terre une plus grande affliction (fitnah) que celle du Dajjal, depuis qu'Il a créé Adam jusqu'au Jour Dernier. Je dirais à son sujet ce que nul n'a dit avant moi : c'est un homme aux cheveux bouclés, à l'œil gauche essuyé, il y aurait un épais morceau de chair sur son œil (qui couvrira l'œil), il guérirait celui qui est né aveugle et le lépreux. Il dira : « Je suis votre Seigneur. » Qui a dit : « Mon Seigneur est Allah qui est exempt de toute défaut (difformité). Et qui a dit : « Tu es mon seigneur. » En effet, sera éprouvé par l'affliction. Il restera parmi vous comme Allah le voudra, puis 'Issa ('aleyhi salam) le fils de Maryam*

descendra, confirmant Muhammad comme l'un de ses disciples, un Imam guidé et un dirigeant juste, qui tuera le Dajjal. »

Al-Hassan avait l'habitude de dire : « Nous pensons que ce sera proche du Jour dernier.

At-Tabarani rapporta dans *al-Kabir* et *al-Awsat*, et ses narrateurs sont fiables : « Il y a une petite dispute concernant certains des narrateurs, ce qui ne lui fait pas de mal ; comme dit dans *Majmou' az-Zawa'id* (7/336). »

Pour la phrase décrivant l'œil, il y a un Hadith de soutien rapporté par Anas (radhiyallahou 'anhou) avec le libellé : « En effet, Dajjal est borgne de l'œil gauche, un épais morceau de chair sera par-dessus (couvrant l'œil), il sera écrit entre ses deux yeux « Kafir - mécréant. » Ahmad l'a rapporté à travers une chaîne correcte (3/115,201).

Trois : Rapporté par Houdayfah (radhiyallahou 'anhou), qui a dit : « Dajjal fut mentionné devant le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et il dit : « *La tribulation dont j'ai plus peur que la tribulation du Dajjal, est votre tribulation les uns contre les autres ; celui qui réussira contre ce qui vient avant lui (les tribulations avant le Dajjal) réussira contre lui, il n'y a pas d'affliction mineure ou majeure, depuis que le monde existe, qui ne prépare à la tribulation du Dajjal*. »
Ahmad l'a rapporté (5/389) ainsi qu'Ibn Hibban (1897). Sa formulation (d'Ibn Hibban) est : « Il n'y a pas d'affliction mineure ou majeure sans qu'elle ne fasse place à l'affliction du Dajjal » et il ajouta : « Il serait écrit « kafir - mécréant » entre ses deux yeux ». Mouslim (8/195) et Ahmad (5386) ont ajouté : « Chaque croyant pourra le lire qu'il sache écrire ou pas. » Cette formulation ajoutée est rapportée d'une autre manière de lui (Houdayfah) par Hanbal (1/51))

Je dis : « Sa chaîne est correcte, les narrateurs sont fiables, qui sont des narrateurs de Boukhari et de Mouslim. Al-Haythami a dit (7/335) : « Ahmad et Al-Bazzar l'ont rapporté et ses rapporteurs sont ceux d'*as-Sahih*. »

Quatre : Rapporté par Jabir, plus loin, paragraphe 23.

2. Il y a quelques Ahadith qui soutiennent cette clause :

1 : Rapporté par ‘Abdallah Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) qui a dit : « Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) se leva parmi les gens, loua Allah, Soubhanahou wa Ta’ala, ce qu’Il mérite, ‘Azza Wa Jalla, puis mentionna le Dajjal et dit : « En vérité, je vous mets en garde contre lui, il n’y avait pas de Prophète qui n’ai mis en garde son peuple contre lui (Dajjal). (En effet, Nouh mit son peuple en garde contre lui), mais je dirai une chose à son sujet qu’aucun Prophète n’a dit à son peuple : « [Sachez], il est borgne et certainement Allah, Soubhanahou wa Ta’ala, ne l’est pas. »

‘Abd ar-Razzaq le rapporta dans *al-Moussanaf* (11/390/20820) ainsi qu’Ahmad de ‘Abdallah Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) (2/149) ; Boukhari (13/80-81, *al-Fath*) et cette version est la sienne ; Mouslim (8193) les deux ajouts lui appartiennent, de même Tirmidi (2236), Abou Daoud (4757), Ibn Mandah dans *al-Iman* (96/2) par la voie de Salim Ibn ‘Abdallah de ‘Abdallah Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) et Al-Khatib dans *at-Tarikh* (7/183-184).

Une autre narration d’Ahmad (2/135) et d’Ibn Mandah (97/1) est rapportée par Muhammad Ibn Zayd, Abi ‘Amr Ibn Muhammad, qui dit : « ‘Abdallah a dit : Puis l’a mentionné de même, avec la formulation : « Allah n’a envoyé aucun Prophète sans qu’il n’ait mis en garde son peuple contre lui, en vérité Nouh (‘aleyhi salam) mit en garde sa nation et aussi les Prophètes (que la paix et les bénédiction d’Allah soient sur eux) après lui ; prenez garde, sa position ne devrait pas vous être cachée, il ne doit pas vous être caché que votre Seigneur n’est pas borgne, prenez garde, sa position ne doit pas vous être cachée, il ne doit pas vous être caché que votre Seigneur n’est pas borgne.

Je dis : Sa chaîne est correcte sous la condition de Boukhari et de Mouslim.
Ibn Hibban l’a rapporté (1896) et Ibn Mandah in (*At-Tawhid*) (2/82) à travers une troisième chaîne de lui (‘Abdallah Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum)) de même et il a ajouté :
Il sera écrit entre ses deux yeux : Kafir (mécréant) ; chaque croyant le lira, qu’il sache écrire ou pas.
Sa chaîne est correcte.

Boukhari (3440) et Mouslim (1/107) l'ont rapporté à travers la chaîne de Nafi' d'Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) dans le long Hadith et il y a : « En effet, le faux christ est borgne de l'œil droit, comme si son œil était un raisin flottant. Il est rapporté dans *Silsilah as-Sahihan* (1857)

2 : Rapporté par Anas Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou) qui a dit que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « Il n'y a pas de Prophète qui n'ait mis en garde son peuple contre le menteur borgne. Prenez garde, il est borgne d'un œil et en vérité votre Seigneur ne l'est pas. Il est écrit entre ses deux yeux « «كفر » (chaque musulman le lira). »

Rapporté par Boukhari (13/85), Mouslim (8/195), Abou Daoud (2/21 3), Tirmidi (2246) et il l'a authentifié, Ahmad (3/103, 173, 276, 290), Hanbal (51/2), Ibn Khouraymah dans *at-Tawhid* (P.32) et Ibn Mandah (97/1). La formulation ajoutée appartient à Mouslim, Ahmad et autres.

Relatif au chapitre, relaté par Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) dans *al-Majmou'* (7/336-337), Asma Bint Yazid al-Ansariyyah (radhiyallahou 'anha), il viendra bientôt (P. 83-87), de 'Ayshah (radhiyallahou 'anha) il viendra (page 66) et d'Oumm Salamah (radhiyallahou 'anha) également (page 67)

3. Cette clause est venue divisée en deux Hadiths ou peut être en plusieurs :

1 : Rapporté par Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « (Je dis : il mentionna les hadiths sur les vertus de la prière dans sa Mosquée) : *Je suis le dernier des Prophètes et ma Mosquée est la dernière des mosquées (la meilleure des trois mosquées)*. » Rapporté par Mouslim (4/135)
Ses supports sont nombreux ; comme un Hadith bien connu de 'Ali (radhiyallahou 'anhou) : « Votre relation avec moi est comme celle d'Haroun avec Moussa sauf qu'il n'y a pas de Prophète après moi. »
Rapporté par Ahmad, Boukhari et Mouslim l'ont rapporté à travers d'autres chaînes, il n'est pas nécessaire de les mentionner ici.

2 : Rapporté par Ibn ‘Abbas (radhiyallahou ‘anhoum) que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « Nous sommes la dernière des nations, mais la première qui sera ressuscitée. On dira : où est la nation illettrée ? Nous sommes donc les derniers (dans ce monde) et les premiers (dans l’au-delà). »
Rapporté par Ibn Majah (2/575).

Je dis : Sa chaîne est correcte, comme l’a dit al-Boussayri dans *Zawa'id Ibn Majah* (2/575).

3 : Rapporté par Mou’awiyyah Ibn Hidah (radhiyallahou ‘anhou) qui a dit : « J’ai entendu le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dire : « *En vérité, vous parachevez soixante-dix nations. Vous êtes la meilleure d’entre elles et la plus noble d’entre elles aux yeux d’Allah l’Honoré le Majestueux.* » »
Rapporté par ad-Darami (2/313) et Ahmad (5/3, 5).

Je dis : Sa chaîne est solide et il en est de même dans *al-Mishkah* (6294).

4. Je n’ai trouvé aucun support de cette clause dans sa formulation (similaire). La chose similaire que j’ai vue dans son soutien est le Hadith d’Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou), qui a dit : J’ai entendu Abou Al-Qassim le Véridique (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dire :
« *Le faux Christ Dajjal borgne sortira de l’Est durant une période de conflits et de divisions entre les gens ; il traversera le pays, si Allah le veut, en quarante jours - Allah sait mieux quelle est son étendue - les croyants seront mis dans des épreuves amères, puis ‘Issa (‘aleyhi salam) descendra du ciel, conduira les gens dans prière (Il dirigera la prière dans la mosquée de Jérusalem, sinon au moment de sa descente à Damas ; ‘Issa (‘aleyhi salam) suivra al-Mahdi dans la prière), en levant la tête du Roukou’ dira : « Allah l’entend, qui le loue, qu’Allah tue le faux Christ et que les Musulman puisse vaincre.* »

Je (Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou)) jure que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) ‘Abou Al-Qassim le Véridique a dit : « *En vérité, c’est véridique, c’est proche et tout ce qui va arriver est proche.* »

Al-Haythami a dit (7/349) : « Al-Bazzar l’a rapporté, ses narrateurs sont les narrateurs d’*as-Sahih* ; autre que ‘Ali Ibn al-Moundhar et il est fiable.

Al-Hafiz a dit (13/85) : « Sa chaîne est bonne. »

Les Ahadith clairs sur son apparence sont abondants ; certains d'entre eux viendront bientôt, si Allah le veut. Mais la formulation accentuée comme sa déclaration « لا محالة » (inévitablement) ou « إنه لحق » (c'est vrai) n'est pas là ; bien que tous les Hadiths sur le Dajjal mettent l'accent sur son apparence, toutes ses (sallallahou 'aleyhi wa sallam) déclarations sont évidentes et vraies; qu'elles soient racontées à travers la formulation accentuée ou non, car il est dit dans le Qur'an :
« **Et il ne prononce rien sous l'effet de la passion. Ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée**. » An-Najm : 3, 4.

Oui, Ad-Dani a rapporté dans *al-Fitan* (141/1) de Hasan comme Moursal à propos de 'Issa ('aleyhi salam) : « Il descendra évidemment, alors quand vous le verrez, reconnaissez-le. »

Ibn Hibban a également relaté le Hadith (1904) de Salih Ibn 'Umar, qui a dit : « 'Assim Ibn Koulayb nous a informés sur l'autorité de son père, qui a dit : J'ai entendu Abou Hourayrah dire : il mentionna la narration sans (Abou Hourayrah) disant : « Je jure que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam)… » »
Sa chaîne est correcte.

Et la sentence de colère est rapportée par Mouslim (8/194), Ibn Hibban (6755) et Ahmad (6/284).

5. Il existe de nombreux rapports à l'appui de cette clause ; Je rapporterai de ceux qui sont accessibles :

1 : An-Nawas Ibn Sam'an (*radhiyallahou 'anhou*) a rapporté :
« Un matin, le Messager d'Allah (*sallallahou 'aleyhi wa sallam*) mentionna le Dajjal et réduisit son importance avant d'augmenter sa gravité (à cause des épreuves associées à lui) si bien que nous crûmes qu'il était dans le groupe qui se trouvait dans la palmeraie. Quand nous sommes allés chez lui, il (*sallallahou 'aleyhi wa sallam*) le savait et dit : « Quelle est votre affaire ? « Nous dimes : « Ô Messager d'Allah, un matin tu mentionnas le Dajjal et réduisit

son importance avant d'augmenter sa gravité si bien que nous crûmes qu'il était dans un groupe qui (vit) parmi dans la palmeraie. » Il (*sallallahou 'aleyhi wa sallam*) dit : « Je crains pour vous autre que le Dajjal. S'il sort alors que je suis parmi vous, je serais son adversaire en votre nom. S'il sort et je ne suis pas parmi vous, donc chaque personne sera son propre défenseur. Et Allah est mon Calife sur chaque Musulman (leur Gardien et Protecteur). Il (le Dajjal) est un jeune homme avec les cheveux extrêmement bouclés (frisés), son œil est effacé et je dis qu'il ressemble 'à Abd al-'Ouzza Ibn Qatan. Que celui d'entre vous qui l'atteint, lit sur lui le début de Sourate al-Kahf (La Caverne, Qur'an, 18). Il émergera d'une région frontalière entre la Syrie et l'Iraq et répandra rapidement la corruption à droite et il étendra la corruption rapidement à gauche. Ô serviteurs d'Allah, soyez ferme. » Nous dimes : « Ô Messager d'Allah, combien de temps restera-t-il sur la terre. » Il (*sallallahou 'aleyhi wa sallam*) dit : « Quarante jours ; un jour (de ses jours) semblable à une année, un jour semblable à un mois, un jour semblable à Joumou'ah (une semaine) et le reste de ses jours ressemblera à vos jours. » Nous dimes : « Ô Messager d'Allah, à propos de ce jour qui ressemble à une année, sera-t-il suffisant d'exécuter les prières d'une seule journée ? » Il (*sallallahou 'aleyhi wa sallam*) dit : « Non, évaluez pour elles (priez cinq prières toutes les 24 heures). » Nous dimes : « Ô Messager d'Allah, combien est-il rapide (à quelle vitesse se déplacera-t-il) sur la terre ? Il (*sallallahou 'aleyhi wa sallam*) a dit : « Comme la pluie derrière le vent. Il ira chez les gens, les invitera et ils croiront en lui et lui répondront (répondront à son appel en le suivant). Alors il ordonnera le ciel et il pleuvra et (les produits de) la terre poussera. Leur bétail reviendra à la fin du jour avec des bosses plus grosses qu'ils n'ont jamais vu (de semblable dans le passé), et produiront plus de lait qu'auparavant et ayant plus de viande sur eux qu'auparavant. Alors il ira chez les gens et les invitera ; ils rejetteront son discours et il les quittera. Ils seront alors frappés de sécheresse sans aucune richesse entre leurs mains. Le Dajjal passera par une terre stérile et dira : « Fait sortir tes trésors » et ses trésors le suivront comme des grappes d'abeilles. Puis, il appellera un homme dans sa pleine jeunesse, le frappera avec une épée et le tranchera en deux parties. Alors il l'appellera (en arrière) et il viendra avec un visage radieux, en riant. Pendant qu'il sera dans cet état, Allah enverra à al-Massih Ibn Maryam et il descendra près du minaret blanc, à l'est de Damas. Il sera (vêtu) dans deux vêtements (couleur safran ou quelque chose de semblable) et ses mains seront sur les ailes de deux anges. Quand il baissera sa tête des gouttes en tomberont et quand il la lèvera, des perles couleront (eau qui ressemble à des perles). Aucun *Kafir* (mécréant) ne sentira l'odeur de son haleine sans qu'il mourra et son haleine prend fin où son regard finit. Il

cherchera le Dajjal jusqu'à la porte de Loud (une ville près de Jérusalem) et le tuera. Alors 'Issa Ibn Maryam ira chez des gens qui étaient protégés du Dajjal et il essuiera leurs visages, en leur annonçant leurs degrés dans le Paradis. Alors qu'il est sur cet état, Allah à Lui les Louanges et la Gloire, inspirera à 'Issa : « J'ai libéré mes esclaves, des esclaves contre qui nul ne peut lutter. Réunis mes serviteurs et emmène-les dans la montagne. » Allah enverra (alors) Ya'jouj et Ma'jouj qui viendront de toutes les directions. Les premiers d'entre eux passeront par le lac at-Tabariyyah (Tibériade), dont ils boiront (son eau) et (quand) les derniers d'entre eux passeront à côté, ils diront « Jadis, il y avait de l'eau. » Le Prophète d'Allah 'Issa et ses compagnons seront assiégés jusqu'à ce que pour l'un d'entre eux la tête d'un bœuf sera meilleure que 100 dinars l'est pour vous aujourd'hui. Le Prophète d'Allah 'Issa et compagnons invoqueront Allah et Il leur enverra (contre Ya'jouj et à Ma'jouj) *an-Naghaf* (vers dans le nez des chameaux et des moutons) dans leurs cous et ils tomberont tous morts (d'un seul coup) comme une seule âme. Alors le Prophète d'Allah 'Issa et ses compagnons descendront sur la terre ou ils ne trouveront pas un endroit de la taille d'une main sans qu'elle ne soit remplie de leur décomposition et immonde odeur. Le Prophète d'Allah 'Issa et ses compagnons invoqueront Allah et Il enverra des oiseaux qui ont des cous comme *al-Boukht* (chameau au long cou) qui les emporteront (les cadavres en décomposition) où Allah le voudra. Alors Allah enverra une pluie que ni maison ni *Wabar* (littéralement cheveux) ne préviendra. Allah lavera la terre la laissant *Zalafah* (miroir, la terre entière sera totalement lavée). Alors on dira à la terre : « Fait pousser tes fruits et ramène tes bénédictions. » En cette époque, un groupe mangera d'une seule grenade et trouvera de l'ombre sous sa coquille. Et le lait sera bénit, si bien qu'une traite de chamelle suffira pour un grand groupe de gens ; le lait d'une vache suffira pour une tribu de gens ; et une (traite) chèvre suffira pour un groupe de parents. Alors qu'ils sont dans cet état, Allah enverra un vent doux qui les prendra de dessous leurs aisselles ; il prendra l'âme de chaque croyant et de chaque Musulman. Le plus vils gens resteront et ils copuleront en publique comme font les ânes et sur eux, l'Heure arrivera. » (Mouslim)

Il est rapporté par Mouslim (8/197-198), Abou Daoud (2/213) avec une version abrégée, l'ajout lui appartient, sa chaîne est Correct, Tirmidi (2241), Ibn Majah (2/508-512), Al-'Ajiri dans *ash-Shari'ah* (P.376), Ahmad Ibn Hanbal (4/1 81-182)et (49/1, 51/1), Ibn Mandah dans *al-Iman* (94/1) et Ibn 'Assakir (1/606-609).

2 : Rapporté par Joubayr Ibn Noufayr de son père comme Marfou' (Élevé) de la même manière sans qu'il dise : « Nous avons dit : Ô Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ! À quelle vitesse marchera-t-il sur la terre ? »

Al-Hakim l'a rapporté (4/530-531) et il a dit : « La chaîne est correcte. » Ad-Dahhabi était d'accord avec lui. Je dis : « C'est correct sous la condition de Mouslim, tous ses narrateurs sont ceux de Mouslim et tous sont fiables. »

Al-Haythami a dit (7/351) : « At-Tabarani l'a rapporté, 'Abdallah Ibn Salih est là dans sa chaîne, qui est authentifié, mais un groupe l'a déclaré faible, et le reste de ses rapporteurs sont fiables. »

Il l'a mentionné dans un autre endroit (7/347-348) jusqu'à sa déclaration : « Et Allah sera l'aide de chaque Musulman en mon nom. » Et puis dit :
« Rapporté par al-Bazzar, 'Abdallah Ibn Salih, l'écrivain d'al-Leyth est là, qui est déclaré fiable alors qu'un groupe l'a déclaré faible, et le reste des narrateurs est celui d'*as-Sahih*. »

Je dis : Al-Hakim l'a rapporté à travers une chaîne autre qu'Ibn Salih, il l'a déclaré comme Hadith Sahih, Toutes grâce à Allah !

3 : Rapportée par 'Ayshah (radhiyallahou 'anha) qui dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) entra chez moi alors que je pleurais. Il m'a demandé : « *Qu'est-ce qui te fait pleurer* ? » J'ai dit : « Ô Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ! Tu as mentionné le Dajjal, alors j'ai pleuré. » Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit alors : *« Si le Dajjal apparaît de mon vivant, je vous suffirai contre lui, mais si le Dajjal apparaît après moi (alors gardez à l'esprit qu') en vérité, votre Seigneur - l'Exalté le Majestueux - n'est pas borgne d'un œil. Il sortira des Juifs d'Asbahan jusqu'à ce qu'il s'approche d'al-Madinah et descende près d'elle. Elle aura alors sept portes pour elle et il y aurait alors deux anges à chacune de ses portes. Les vils sortiront à lui, jusqu'à ce qu'il atteigne la Palestine à la porte de Loudd. Alors 'Issa ('aleyhi salam) descendra, le tuera et 'Issa ('aleyhi salam) resterait dans le pays pendant quarante ans en tant que chef et dirigeant juste*. »

Rapporté par Ibn Hibban (1905), Ahmad (6/75), son fils dans *as-Sounnah* (P.136), Ibn Mandah (97/2) et Ad-Dani (142/2) de Yahya Ibn Abi Kathir, qui a dit : Al-Hadrami Ibn Lahiq m'a informé que Zakwan Abou Salih lui a dit en disant, 'Ayshah (radhiyallahou 'anha) l'a informé : alors il mentionna la narration.

Je dis : cette chaîne est correcte ; Al-Haythami a dit (7/338) : « Ses rapporteurs sont ceux d'*as-Sahih* ; sauf Al-Hadrami Ibn Lahiq et il est fiable.

4 : Rapporté par Oumm Salamah (radhiyallahou 'anha), l'épouse du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui a dit :
« Le faux Dajjal fut mentionné une nuit, donc je ne pus dormir, quand le matin arriva, je suis entré chez le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et lui ai dit. Il dit : «
« *Ne t'inquiètes pas, s'il apparaît de mon vivant, Allah me suffira pour vous contre lui et s'il sort quand je serai mort, Allah rendra les justes suffisants pour vous contre lui, alors il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « Il n'y a pas eu de Prophète sans qu'il ait mis en garde son peuple contre le Dajjal et je vous mets aussi en garde contre lui : il est borgne et en vérité, Allah n'est pas borgne. Il marchera sur la terre alors que la terre et le ciel appartiennent à Allah, méfiez-vous du faux christ, son œil droit est comme un raisin flottant*. » »
Rapporté par Ibn Khouzaymah (132).
Je dis : « Sa chaîne est à la condition de Mouslim et al-Haythami a dit (7/351) :
« At-Tabarani l'a rapporté, ses rapporteurs sont fiables sauf que je ne connais pas le professeur d'at-Tabarani, Ahmad Ibn Muhammad Ibn Nafi' at-Tahan. » »
Je dis : « La chaîne d'Ibn Khouzaymah est dépourvue de lui (Ahmad Ibn Muhammad), c'est pourquoi al-Hafiz Ibn Kathir (1/138) a dit : « Ad-Dahhabi a dit : « Sa chaîne est solide. » »

6. Cette clause est prouvée par le Hadith d'an-Nawwas :

Noufayr le père de Joubayr, tous deux passés dans la dernière clause (5).

7. Il y a des Ahadith à ce sujet :

1 : Rapporté par Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou), qui a dit : Le Messagers d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit :
« *Ne vous raconterais-je pas à propos du Dajjal un Hadith dont aucun Prophète n’a rapporté à sa nation ? Le Dajjal est borgne et apportera avec lui ce qui ressemblera à l’Enfer et au Paradis, et ce qu’il appellera le paradis sera en réalité l’Enfer ; Je vous mets en garde (contre lui) comme Nouh (‘aleyhi salam) a mis en garde sa nation contre lui*. »
Rapporté par Boukhari (6/286), Mouslim (8/196), ad-Dani dans *al-Fitan* (127/1) et Ahmad Ibn Hanbal (49/1). At-Tiyalissi l’a rapporté de lui (Abou Hourayrah par une autre chaine (2/218/2779)).

2 : Rapporté par ‘Ayshah (radhiyallahou ‘anha) comme Marfou’, avec la formulation :
« *Quant à l’affliction du Dajjal, il n’y a pas eu de Prophète qui n’ai averti son peuple et je vais vous mettre en garde de lui d’un tel avertissement qu’aucun Prophète n’a averti sa nation de lui : en effet il est borgne, et Allah l’Honoré, le Majestueux n’est pas borgne. Il est écrit entre ses deux yeux (du Dajjal) « Kafir (mécréant), » chaque croyant le lira*. »
Rapporté par Ahmad (6/139-140) et Ibn Mandah (97/2, 100/1).
Je dis : Sa chaîne est Correcte.

3 : Rapporté par Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) qui a dit : « Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit :
« *Il n’y a pas eu de Prophète avant moi sans qu’il n’ait décrit ses caractéristiques. Je vais décrire des caractéristiques qu’aucun n’a décrites avant moi : Il est en effet borgne et Allah le Béni, le Très Haut n’est pas borgne et son œil droit (du Dajjal) est comme un raisin flottant*. » »
Rapporté par Ahmad (2/27) et son fils dans *as-Sounnah* (140) d’Ibn Ishaq sous l’autorité de Nafi’ d’Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum). Jouwayriyah l’a suivi en le rapportant de Nafi’ de la même manière avec des ajouts. Boukhari et Mouslim l’ont rapporté également et à partir de ‘Abdallah Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum) d’une autre manière que nous avons déjà rapporté précédemment.

4 : Rapporté par Sa’d Ibn Abi Waqqas (radhiyallahou ‘anhou) qui a dit : « Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit :

« *Je vais décrire le Dajjal avec une caractéristique, que personne n'a décrit avec avant moi : Il est, en effet, borgne et Allah l'Honoré, le Majestueux n'est pas borgne*. »
Rapporté par Ahmad (1/176, 182), son fils dans *as-Sounnah* (137) et ad-Dani (130/2) de Muhammad Ibn Ishaq de Daoud Ibn 'Amir Ibn Sa'd Ibn Malik sur l'autorité de son père, qui l'a rapporté de son père. Ses narrateurs sont fiables, mais il y a Ibn Ishaq qui est Moudalis, Abou Ya'la l'a également rapporté à travers sa chaîne (Ibn Ishaq), de même al-Bazzar ; il est aussi dans *al-Majmou'* (7/337).

5 : Rapporté par Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) qui a entendu le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire :
« *Attention, chaque Prophète a averti son peuple du Dajjal et c'est son heure (d'apparaître), il mangera de la nourriture. En vérité, j'entreprends une alliance qu'aucun Prophète n'a contractée pour sa nation avant moi : attention, en vérité, son œil droit à la vue effacée, il ne doit pas être caché, c'est comme une expectoration sur un mur et son œil gauche sera apparent comme une étoile illuminée (flottant), avec lui ce sera qui ressemblerait au paradis et au feu, en fait le feu serait un jardin vert et le paradis serait enfumé et stérile...* » Un long Hadith, dans lequel il y a l'histoire d'un croyant que le Dajjal tuera puis l'élèvera vivant et après cela, il n'aura plus le pouvoir de le tuer à nouveau, cela viendra plus tard.
Rapporté par Hanbal (47/1-2), 'Abd Ibn Houmayd (118/2), Abou Ya'la (63/1), Ibn 'Assakir (1/610-611) et al-Hakim (4/537 - 539) qui a dit : « C'est le Hadith le plus étrange sur le Dajjal, que 'Atiyyah Ibn Sa'd a rapporté seul à partir d'Abou Sa'id al-Khoudri. Boukhari et Mouslim n'ont pas pris 'Atiyyah comme narrateur confirmé. »
Je dis : C'est à cause de sa faiblesse, qu'al-Haythami (7/337) a dit, il l'a également référé à al-Bazzar : « Il est déclaré authentique. »

Je dis : « Mais Moujalid l'a suivi en rapportant d'Abi al-Wadak, qui a dit : « Abou Sa'id m'a dit : « Est-ce que les khawarije resteront-il avec le Dajjal ? » J'ai dit : « Non. » Il dit, le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit :
« *Je suis le dernier en tant que sceau des Prophète, le plus digne d'être suivi, aucun Prophète n'a été envoyé sans qu'il ait averti son peuple du Dajjal et son affaire a été bien plus éclaircie pour moi, ce qui n'a été expliqué pour personne d'autre. Il est borgne, et en vérité votre Seigneur n'est pas borgne, son œil droit est défectueux et fixe ..... (Jusqu'à sa déclaration) « enfumé.* » »

Rapporté par Ahmad (3/79).

Je dis : Moujalid n'est pas fort, mais Abou al-Waddak est meilleur que lui, donc le Hadith est solide après avoir combiné les deux chaînes. Allah sait mieux. Autre que Moujalid l'a rapporté d'Abou al-Waddak à travers une autre formulation et qui sera rapporté dans les pages qui suivent.

6 : Rapporté par Jabir (radhiyallahou 'anhou), qui a dit : « Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Il n'y a pas eu de Prophète sans qu'il n'ait sa nation du Dajjal, je vais vous informer à son sujet avec quelque chose dont personne n'a informé avant moi. Puis il mit sa main sur ses deux yeux et dit : « J'atteste qu'Allah l'Honoré, le Majestueux n'est pas borgne*. »
Al-Hakim l'a rapporté (1/24) et Ibn Mandah dans *at-Tawhid* (82/2) et a dit : Cette chaîne est de rapporteurs bien connus.

Je dis : Sa chaîne est bonne, les narrateurs sont fiables. Ibn Madnah l'a déclaré défectueux par le Hadith d'Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) de la même manière, et il y a dedans : « Il pointa ses deux yeux avec sa main. »
Boukhari l'a rapporté (13/332) consécutivement. Le Hadith de Jabir (radhiyallahou 'anhou) soutient cet ajout (page 106-107) et le Hadith d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou), qu'il a dit à propos du Verset Qur'anique suivant :
« **Certes, Allah vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants-droit, et quand vous jugez entre des gens, de juger avec équité. Quelle bonne exhortation qu'Allah vous fait! Allah est, en vérité, Celui qui entend et qui voit tout**. » An-Nissa : 58.
Moi (Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou)) vit le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) mettre son pouce sur son oreille et le doigt qui le suit sur son œil, Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) a dit : « J'ai vu le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) faire cela. »
Rapporté par Abou Daoud (2/277-278), Ibn Khouzaymah dans *at-Tawhid* (P. 31), al-Hakim (1/24), al-Bayhaqi dans *al-Asma* (P.178), de même qu'Ibn Mandah (82/2) qui a dit : « Abou Mash'ar l'a rapporté d'al-Mouqbari d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou). Ibn Lahiyyah l'a rapporté de Yazid Ibn Abi Habib d'Abou al-Khayr Marthad Ibn 'Abdallah de 'Ouqbah Ibn

‘Amir (radhiyallahou ‘anhou). Également rapporté par al-Hassan Ibn Thawban d’Abou Al-Khayr de même de ‘Ouqbah Ibn ‘Amir.
Je dis : La chaîne du Hadith d’Abou Hourayrah est à la condition de Mouslim, de même al-Hakim, ad-Dahhabi et al-Hafiz (13/318) ont dit, al-Kawthari l’a déclaré défectueux dans ses notes de bas de page dans *al-Asma* sans aucun preuve, comme c’est son habitude à propos des Hadiths de Sifat.

Une autre façon de rapporter de lui (Jabir (radhiyallahou ‘anhou)) qui a dit : le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : Comme le Hadith précédent, à l’exception de la formulation : son œil droit. (Voir : *Mawarid az-Zam’an* (1899))

Al-Haythami a dit (7/347) : « Al-Bazzar l’a rapporté, mais il y a Moujalid Ibn Sa’id dans sa chaîne. La majorité l’a déclaré faible, mais il y a aussi de la fiabilité déclarée à son sujet. »
Al-Hafiz Ibn Kathir a dit dans *an-Nihayah* (1/128) : « Sa chaîne est solide mais sa formulation est trop étrange. »

8. Je n’ai pas trouvé de narration fiable à l’appui pour cela.

Souleyman Ibn Shihab a rapporté en disant : ‘Abdallah Ibn Maghnam qui était l’un des Compagnons du Prophète est venu à moi. Il m’a dit du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) qu’il a dit :
« *Le Dajjal ne devrait rien y avoir de caché à son sujet ; il apparaîtrait de l’est, appellera (appellera à l’Islam), serait suivi ; luttera et combattra et vaincra et restera ainsi jusqu’à ce qu’il vienne à Koufah. La religion d’Allah vaincra, sera mise en œuvre et suivie et il aimera cela. Après cela, il dira : « En vérité, je suis un prophète. » Toute personne sage évitera cela et le quittera. Il restera ensuite jusqu’à ce qu’il dise : « Je suis Allah, alors ses yeux seront couverts, son oreille serait coupée et il serait écrit entre ses deux yeux : Kafir (mécréant).* »
Al-Hadith.

Al-Haythami a dit (7/340-341) : « Rapporté par at-Tabarani, et Sa’id Ibn Muhammad al-Waraq est là présent, qui est un narrateur abandonné. »

Je dis : Mais al-Hafiz a dit dans *at-Taqrib* : « Il est faible » c'est pourquoi il a dit dans *al-Fatah* (13/77) : « Sa chaîne est faible et il n'a pas exagéré en racontant sa faiblesse. Allah sait mieux ! »

Ibn 'Assakir l'a rapporté à travers sa propre chaîne (1/217-218). Ensuite, j'ai trouvé une forte narration de soutien à partir du Hadith d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) en tant que Marfou' avec la formulation : « Il y aura une trentaine de Dajjal menteurs, avant le Jour du Jugement, tous diront, je suis un prophète, je suis un prophète. »

Ahmad l'a rapporté à travers cette formulation (2/429), ash-Shaykhayn (Boukhari et Mouslim) et d'autres également et la chaîne d'Ahmad est correcte. La raison de dériver un argument du Hadith et son support pour cette clause est ; que le faux christ serait l'un de ceux-ci, même le plus maléfique d'entre eux, et aussi du Hadith de Samourah narré Marfou' soutient ce que j'ai mentionné :
« Par Allah ! Le Dernier Jour ne s'établira pas avant que trente Dajjal menteurs n'apparaissent et le dernier d'entre eux serait le Dajjal borgne ... » Al-Hadith.
Il y a une faiblesse dans sa chaîne.

9. Cette clause sans « la deuxième fois » est venue dans plusieurs Ahadith.

1 : Rapporté par 'Umar Thabit al-Ansari (radhiyallahou 'anhou), l'un des Compagnons du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) l'a informé qu'un jour, le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) avertit les gens du Dajjal en disant : « *En vérité, il est écrit entre ses deux yeux : Kafir (mécréant) ; celui qui n'aimera pas son comportement le lira, ou, chaque croyant le lira* » et il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Sachez que l'un de vous ne verra pas son Seigneur l'Honoré la Majestueux avant sa mort*. »
Rapporté par Mouslim (8/193), 'Abd ar-Razzaq dans *al-Mousannaf* (20820), également Tirmidi le déclara Sahih (2236), de même, Ahmad (5/433) et ad-Dani (129/1-2) sans la formulation : « Ou chaque croyant le lira. »

2 : Rapporté par 'Oubadah Ibn as-Samit, qui a dit, le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit :

« *Je vous ai tellement dit sur le Dajjal que je crains que vous ne compreniez pas. En vérité, le faux christ est petit, les pieds tournés vers l'intérieur, les cheveux bouclés, borgne, aveugle, et ni saillant ni profondément ancré. Si vous êtes confus à son sujet, sachez que votre Seigneur le Très Honoré le Majestueux n'est pas borgne. Tu ne te verras pas ton Seigneur jusqu'à ce que tu meures.* »
Rapporté par Abou Daoud (2/213), al-Ajiri dans *ash-Shari'ah* (P. 375), Abou Nou'aym dans *al-Hilyah* (5/157, 221 et 9/235), Ibn Mandah dans *at-Tawhid* (83/1).

Je dis : Sa chaîne est bonne, Ses tous les narrateurs sont fiables. Al-Haythami a dit (7/348) : « Al-Bazzar l'a rapporté mais Baqiyyah est là, et il est Moudallis. »

Je dis : Il (Baqiyyah) a déclaré son écoute (la formulation de Tahdith, écoute directe d'un narrateur) d'Abi Nou'aym dans les trois narrations mentionnées, Ibn Mandah et Abou Daoud ont également mentionné la formulation de Tahdith sauf que la version suivante n'apparait pas dans sa narration (Abou Daoud) : « Tu ne te verras pas ton Seigneur jusqu'à ce que tu meures. »

10. Cette clause est fréquemment racontée par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) sous l'autorité d'un groupe de Compagnons.

Puisque la référence de recherche de la plupart de ces Ahadith a déjà été mentionnée, je mentionnerais juste les rapporteurs :
1 : 'Abdallah Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum).
2 : Anas Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou).
3 : 'Ayshah (radhiyallahou 'anha).
4 : Oumm Salamah (radhiyallahou 'anha).
5 : Sa'd Ibn Abi Waqqas (radhiyallahou 'anhou).
6 : Abou Sa'id Al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou).
7 : Jabir Ibn 'Abdallah (radhiyallahou 'anhou).
8 : 'Oubadah Ibn as-Samit (radhiyallahou 'anhou).
9 : Asma Bint Yazid al-Ansariyah (radhiyallahou 'anha), dont le Hadith sera de nouveau rapporté dans les pages qui suivent.

10 : Un des Compagnons du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), dont le Hadith sera de nouveau rapporté.
11 : Ibn ‘Abbas (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Dajjal est un borgne blanc, le plus ressemblant des gens avec al-‘Ouzza Ibn Qatan, les détruits seront ruinés. En vérité votre Seigneur n’est pas borgne.* »
Rapporté par Ibn Khouzaymah dans *at-Tawhid* (P.31) ; Ibn Hibban (1900) ; Ahmad (1/240, 313) ; son fils dans *as-Sounnah* (P.137) ; at-Tabarani dans *al-Kabir* (11711) ; Hanbal dans *al-Fitan* (45/1) et Ibn Mandah dans *at-Tawhid* (83/1).

Je dis : sa chaîne est selon la condition de Mouslim.

11. Cette clause est déjà rapportée par un groupe de Compagnons :

1 : Anas Ibn Malik (radhiyallahou ‘anhou).
2 : ‘Ayshah (radhiyallahou ‘anha).
3 : Un des Compagnons du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam).
4 : ‘Abdallah Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum).
5 : Houdayfah Ibn al-Yaman (radhiyallahou ‘anhou).
6 : Noufayr Ibn Joubayr (radhiyallahou ‘anhou).
7 : Abou Bakrah ath-Thaqafi (radhiyallahou ‘anhou) a dit : Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Dajjal est borgne de l’œil gauche, il est écrit entre ses deux yeux : Kafir (mécréant) ; illettrés et lettrés le liront.* »
Rapporté par Ahmad (5/38).

Je dis : Sa chaîne est correcte. Al-Haythami a dit (7/337) : « Ses rapporteurs sont fiables. »

8 : Rapporté par Safinah (radhiyallahou ‘anhou), mentionné dans les pages qui suivent.
9 : Rapporté par Jabir Ibn ‘Abdallah (radhiyallahou ‘anhou), mentionné également dans les pages qui suivent.
10 : Rapporté par Asma, Bint Yazid al-Ansariyah (radhiyallahou ‘anha).

12. Cette clause est aussi rapportée fréquemment du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), elle est rapportée dans plusieurs Ahadith de nombreux Compagnons que nous avons déjà mentionnés.

13. Cette clause est rapportée par un groupe de Compagnons :

1 : Houdayfah Ibn al-Yaman a rapporté que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Ad-Dajjal est borgne de l’œil gauche les cheveux abondants, il aura avec lui le paradis et l’enfer mais en fait son feu sera le paradis et son paradis l’enfer.* ».
Il ajouta dans une autre narration : « Quiconque entrera dans sa rivière (paradis), sa récompense sera annulée et son péché comptabilisé et quiconque entrera ans son feu sa récompense sera écrite et son fardeau (péché) sera annulé. »
Rapporté par Mouslim (8/195) ; Ibn Majah (2/506) ; Ahmad (5/397) ; un autre récit de Tirmidi (5/403) ; sa chaîne est solide et al-Hakim l’a déclaré comme Sahih (4/433) ; ad-Dahhabi était également d’accord avec lui ; Abou Daoud l’a rapporté (4244) ; il est mentionné dans *al-Mishkah* (5396, dans le deuxième ouvrage de recherche).

2 : Un des Compagnons du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « J’ai entendu le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dire : « *Je vous mets en garde contre l’affliction du Dajjal, il n’y a pas eu de Prophète sans qu’il n’ait mis en garde sa nation ou son peuple contre lui ; c’est un homme aux cheveux bouclés, borgne de son œil gauche ; il provoquera des pluies mais ne fera pas pousser les plantes ; il aura le pouvoir sur une âme et la tuera puis l’élèvera vivante et n’aura pas de pouvoir sur autre qu’elle. Il aurait le paradis, l’enfer, une rivière, de l’eau et un monticule de pain avec lui ; en fait son paradis sera comme l’enfer et son enfer comme le paradis. Il restera quarante matinées pendant lesquelles il irait partout sauf dans les quatre lieux de culte (mosquées) : la Mosquée Sacrée (à La Mecque), la Mosquée d’al-Madinah, at-Tour et la Mosquée de Jérusalem. Si cela prête à confusion pour vous (à son sujet) ou la ressemblance, alors (sachez) en vérité qu’Allah le Très-Honoré le Majestueux n’est pas borgne*. »
Rapporté par Ahmad (5/434, 435) et Hanbal (54/2-55/2).

Je dis : Sa chaîne est correcte. Ibn Mandah l’a rapporté dans *at-Tawhid* (83/1) et il a ajouté à la fin : « Sachez, en vérité, qu’Allah le Très-Honoré le Majestueux n’est pas borgne, Allah n’est pas borgne, Allah n’est pas borgne. »
Il a dit : « Il est convenu que sa chaîne appartient à des rapporteurs acceptés.

3 : Jabir (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Dajjal sortira quand la religion (des gens) sera faible et quand la science (de la religion) sera rejetée. Il aura quarante jours pour voyager sur la terre ; un jour semblable à une année ; un jour semblable à un mois ; un jour semblable à Joumou’ah (semaine) ; et le reste de ses jours semblables aux vôtres. Il montera un âne dont la largeur entre les deux oreilles est de quarante bras*[i]*. Il dira aux gens : « Je suis votre Seigneur. » Il n’a qu’un œil et votre Seigneur n’est pas borgne. Entre ses (le Dajjal) yeux est écrit Kafara, avec les lettres, que chaque croyant lira, qu’il soit lettré ou analphabète. Il ira à chaque point d’eau et chaque source à part al-Madinah et Makkah, qu’Allah lui a rendu interdites. Et les anges sont debout aux portes de chaque ville. Il aura avec lui une montagne de pain et les gens seront dans la difficulté (famine) excepté ceux qui le suivront. Il aura avec lui deux fleuves et je suis plus informé sur eux qu’il ne l’est. Il dira qu’un de ses fleuves est le paradis et l’autre le feu. Quant à qui que ce soit qu’il fait entrer dans celui qu’il appelle le paradis, c’est en fait le Feu. Et quiconque est fait pour entrer dans celui qu’il appelle le feu, est en fait le Paradis. Des démons seront envoyés avec lui qui parleront aux gens et (qui seront) une grande épreuve (fitnah). Il ordonnera au ciel de pleuvoir et il pleuvra, d’après ce que les gens verront. Il tuera une âme et la ramènera ensuite à la vie, d’après ce que les gens verront. Il dira aux gens : « Y-a-t-il quelqu’un hormis dieu qui fasse cela ? » Les Musulmans se rendront au Mont Doukkhan en Syrie mais il ira chez eux et les assiégera. Son siège sévère rendra les affaires très difficiles pour eux alors ‘Issa Ibn Maryam descendra dans la dernière partie de la nuit juste avant Fajr. Il dira : « Ô gens, qu’est-ce qui vous a donc empêché de sortir face au vil menteur ? » Ils diront : « Cet homme est des Djinn. » Ils iront et trouveront ‘Issa Ibn Maryam devant eux. La prière sera activée et on le lui dira : « Ô Rouhoullah, avance-toi (conduit la prière). » Il dira : « Permettez à votre Imam de s’avancer et de vous guider dans la prière. Après avoir prié la prière matinale, ils sortiront et quand le Menteur le verra, il fondra et se dissoudra juste comme le sel se dissout dans l’eau. Il (‘Issa Ibn Maryam) marchera sur lui et le tuera. Même les arbres et les roches crieront : « Ô Rouhoullah ; il y a un juif. Et il tuera tous ceux qui suivirent le Dajjal sans en laisser un seul vivant*. »

Rapporté par Ahmad (3/367-368) qui a dit : « Muhammad Ibn Sabiq nous a informés, qui a dit, Ibrahim Ibn Tahman nous a dit sous l’autorité d’Abou az-Zoubayr de Jabir (radhiyallahou ‘anhou). »

Ibn Khouzaymah l'a relaté dans *at-Tawhid* (P.31-32) et al-Hakim l'a relaté réduit (4/530) à travers deux chaînes sous l'autorité d'Ibrahim.

Je dis : Cette chaîne, ses rapporteurs sont dignes de confiance, ceux d'*as-Sahih* ; sauf Abou az-Zoubayr, qui est Moudalis, et l'a rapporté comme Mou'an'anah, malgré qu'al-Hakim ait dit : « Il a une chaîne correcte. » Ad-Dahhabi l'a accepté.

4 : Safinah (radhiyallahou 'anhou), l'esclave libéré du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), a dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit s'adressant à nous : « *Attention, il n'y a pas eu de Prophète avant moi qui n'ai prévenu sa nation à propos du Dajjal, il est borgne de son œil gauche, il aura un épais morceau de chair sur son œil droit, il est écrit entre ses deux yeux : Kafir (Incroyant) ; deux vallées apparaîtraient avec lui, l'une s'appelle le paradis et la seconde s'appelle l'enfer. En fait son enfer sera comme le paradis et son paradis comme l'enfer…, puis il marchera jusqu'à ce qu'il arrive en Syrie. Allah l'Honoré le Majestueux le détruira près de (un endroit appelé) 'Aqbah Oufayq.* »
Rapporté par Ahmad (5/221-222), Hanbal dans *al-Fitan* (49/1) et Ibn 'Assakir (1/617).

Je dis : Sa chaîne est solide comme une narration de soutien, Ibn Kathir a dit dans an-Nihayah (1/124) : « Il n'y a pas de mal avec. »

5 : Rapporté par Abou Hourayrah, sa version est déjà citée précédemment.

14. Cette clause est venue dans deux Ahadith sans la formulation « demander l'aide d'Allah. »

1 : Rapporté par an-Nawwas Ibn Sam'an (radhiyallahou 'anhou). Déjà cité.
2 : Rapporté par Noufayr Ibn Joubayr (radhiyallahou 'anhou). Déjà cité.

15. Je n'ai trouvé aucune narration à l'appui de cette clause.

Si c'est prouvé, alors il sera clair que le feu du Dajjal serait un vrai feu non seulement métaphorique, qu'Allah le maudisse ! Oui, ad-Dani a rapporté dans *al-Fitan* (134/2) d'al-Asbagh Ibn Nabatah de 'Ali (radhiyallahou 'anhou), un Hadith Mawqouf (Dire d'un Sahabi (Compagnon)) :
« Quiconque sera testé avec son feu (du Dajjal), devrait lire la Sourate al-Kahf, Le feu deviendra frais et paisible pour lui ..... ses gens ce jour-là seront ceux impliqués dans l'usure qui facturaient douze pour dix et les enfants (né de la zina) bâtards. »

Cependant cet al-Asbagh est abandonné (dont les hadiths ne sont pas pris) et très faible, il n'est donc pas juste d'argumenter sur lui.

16. Deux Ahadith soutiennent cette clause :

1. Celui d'Asma, Bint Yazid al-Ansariyah (radhiyallahou 'anha) ; *Shahr Ibn Hawshab* l'a rapporté sous son autorité ; elle a dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est venu vers moi dans un groupe de ses Compagnons et mentionna le Dajjal. Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Trois ans avant son apparition ; la première année le ciel retiendra un tiers de sa pluie et la terre un tiers de sa production, la deuxième année le ciel retiendra les deux tiers de sa pluie et la terre retiendra les deux tiers de sa végétation, la troisième année le ciel retiendrait tout ce qu'il y a en lui et la terre tout ce qu'elle a en son sein, jusqu'à ce que tout ce qui a des crocs et des sabots périsse.*
Sa plus grande Fitnah est qu'il dira à un Bédouin : « Que penses-tu si je fais revivre ta chamelle avec des longs mamelles et sa bosse grasse ; admettras-tu que je suis ton seigneur ? » Il (le narrateur) a dit : « L'homme dira oui. » Il dit : « Les diables se lèveront pour lui (à l'image de son chameau et il le suivra). » Il dit : « Il (le Dajjal) dira à l'homme : « Penses-tu que si je ramène à la vie ton père, frère et mère, admettras-tu que je suis ton seigneur ? » Il dit : « Il répondra positivement. » Il dit : « Alors les démons se lèveront (à leur image et alors il le suivra). »
Il (le narrateur) dit : « Alors le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) sorti pour son besoin (pour se soulager), je lui ai préparé de l'eau tandis que les gens commencèrent à parler vivement jusqu'à ce que leurs voix s'élèvent. Il (*sallallahou 'aleyhi wa sallam*) prit les deux anneaux de la porte et dit : « *Ô Asma, qu'est-ce donc* ? » Je dis : « Ô Messager d'Allah, tu as enlevé nos cœurs avec la mention du Dajjal. » Le Prophète (*sallallahou 'aleyhi wa*

sallam) dit : « *S'il vient alors que je suis vivant, alors je serais son adversaire et s'il en est autrement mon Seigneur sera mon Calife (khalifah) sur chaque croyant (leur Gardien et Protecteur).* »
(Elle dit: J'ai dit : « Aurions-nous ces mêmes cœurs (dans une bonne position) à ce moment-là, ô Messager d'Allah ?)
Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Oui, ou mieux, les fruits et la nourriture de la terre lui seront donnés.* »
Elle dit : « Ô Messager d'Allah, par Allah, nous pétrissons notre pâte et la cuisons pour ne pas aller être affamés. Quelle sera la situation des croyants à ce moment-là ? »
Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Ce qui suffit pour les êtres célestes (anges) te suffira.* » Elle dit : « Ô Prophète d'Allah ! Nous savons que les anges ne mangent ni ne boivent. ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit :
« *Mais ils glorifieront (Soubhanallah) et loueront la Louange (d'Allah), ce sera la nourriture et la boisson des croyants à ce moment-là ; disant Soubhanallah et glorifiant Ses Louanges, (quiconque est présent dans ma congrégation et a écouté ma déclaration ; le présent devra transmettre à l'absent, sachez qu'Allah, Soubhanahou wa Ta'ala, est Parfait et qu'il n'est pas borgne ; en vérité la Dajjal est borgne, avec l'œil effacé ; il serait écrit entre ses deux yeux : Kafir (mécréant) ; chaque croyant alphabétisé ou illettré le lira.* »
Rapporté par 'Abd ar-Razzaq dans *al-Mousannaf* (11/391/20821), at-Tiyalissi (2/217/2775), Ahmad (6/453, 454, 455), Hanbal Ibn Ishaq ash-Shaybani dans *al-Fitan* (45/1-2, 46/1), Ibn 'Assakir dans *at-Tarikh* (1/6 16-61 7), 'Abdallah dans *as-Sounnah* (141) et de même Abou 'Amr ad-Dani dans *al-Fitan* (126/1) sa partie finale est rapportée à travers la voie de Shahr.

Ibn Kathir a dit (1/135) : « Il n'y a aucun mal avec cette chaîne ».

Dans une narration d'Ahmad (6/454), de Hanbal (54/1-2) et aussi de 'Abd ar-Razzaq (20822) à travers la voie d'Ibn Khaytham sous l'autorité de Shahr classé Marfou' avec la formulation :
« Le Dajjal restera quarante ans dans le pays, une année sera comme un mois, un mois sera comme une semaine, une semaine sera comme un jour et un jour sera comme une feuille de palmier en feu (comme une feuille de palmier prend peu de temps pour être consumée dans le feu). »

Al-Haythami a dit (7/347) : « At-Tabarani l'a rapporté par le biais de Shahr Ibn Hawshab, qui n'est pas accepté lorsqu'il applique le Hadith Correct : (Le hadith correct est : Il restera quarante jours dans le pays) alors que dans cette narration est de quarante ans. Les autres narrateurs sont fiables. »

2 : Le Hadith de Jabir, précédemment cité dans lequel il y a : « Allah enverrait avec lui des démons qui parleront aux gens. »

17. Il y a quelques Ahadith à propos de cette clause :

1 : Rapporté par Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) qui a dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous a dit un long Hadith sur le Dajjal. Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous dit dans son discours :
« *Le Dajjal viendra. Il lui est interdit d'entrer par les portes de Médine. (Un homme croyant dans sa pleine jeunesse) à cette époque qui sera le meilleur des gens ou le meilleur d'entre eux ira vers lui et lui dira : « Je témoigne que tu es le Dajjal dont le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous a informés dans son discours. » Le Dajjal dira : « Que pensez-vous si je le tue et le ressuscite, aurez-vous des doutes à ce sujet ? » Ils répondront : « Non. » Alors il le tuera et le ressuscitera. L'homme dira après avoir été ressuscité : « Je n'ai jamais été aussi convaincu à ton sujet qu'aujourd'hui ! » Il (le narrateur) a dit : « Il voudra le tuer à nouveau mais n'aura pas de pouvoir sur lui*. »

'Abd ar-Razzaq l'a rapporté (20824) : 'Abd ar-Razzaq a dit : « Ma'mar nous a informés d'az-Zouhri disant : « 'Oubaydallah Ibn 'Abdallah Ibn 'Outbah m'a dit qu'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) a dit : « Il mentionna la narration et ajouta : « Ma'mar a dit : « Il m'est parvenu qu'une plaque de cuivre sera fixée autour de son cou et ainsi que c'est Khidr que le Dajjal tuera et élèvera vivant. » » »

Ibn Hibban l'a rapporté par la voie de 'Abd ar-Razzaq (6763). Il est également rapporté par Ahmad de 'Abd ar-Razzaq sans narrer le dicton mentionné par Ma'mar. De même al-Boukhari l'a rapporté (13/86-88), Mouslim (8/199) et Ibn Mandah (95/1) d'une autre chaine de Zouhri. Mouslim a ajouté : « Abou Ishaq a dit : il est dit, cet homme sera Khidr.

Je dis : « Cet Abou Ishaq est, Ibrahim Ibn Muhammad Ibn Soufyan az-Zahid, un narrateur du Sahih Mouslim, comme al-Hafiz l'a dit avec une formulation précise (13/88-89) suivant Iyad, an-Nawawi et d'autres. »

Je dis : « Le fait est qu'il n'y a aucune preuve dans la formulation parvenue à Ma'mar parce que son narrateur est inconnu ; s'il est connu, il a encore un défaut de narration interrompue, et Khidr est mort avant le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ne l'a pas rencontré ce qui est l'opinion préférée selon les enquêteurs. Pour cela Ibn al-'Arabi a dit :
« J'ai entendu ceux qui disent : « En vérité, celui que le Dajjal tuera, est Khidr. C'est l'affirmation, sans aucune preuve. »

2. Rapporté par un des Compagnons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), cité précédemment.

3. Rapporté par an-Nawwas Ibn Sam'an précédemment rapporté dans laquelle il y a : « Il appellera alors quelqu'un en pleine jeunesse, le frappera avec l'épée, le coupera en deux morceaux et (fera reposer ces morceaux à la distance, qui est généralement entre l'archer et sa cible.) Il appellera alors (ce jeune homme) et il s'avancera en riant le visage rayonnant (de bonheur).

4. Rapporté par 'Abdallah Ibn Maghnam (radhiyallahou 'anhou), la première partie de son Hadith est déjà cité et sa fin est :
« Ensuite, il appellera un homme, pendant qu'ils regarderont, il sera ordonné at tué. Il coupera ses membres un par un, les séparera sous le regard des gens et les rassemblera (les membres) et les frappera avec son bâton. Tout d'un coup il se lèvera (à nouveau vivant) et il (le Dajjal) dira : « Je suis Allah, je cause la vie et je cause la mort. » Tout cela se fera par magie avec laquelle il affectera les yeux des gens ; mais (plus tard) cela ne fonctionnera plus ».
Je dis : Sa chaîne est Faible et ce contexte est dénoncé. Allah sait mieux. »

5. Rapporté par 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) et cela est rapporté dans la clause prochaine.

18. Il y a deux Ahadith à propos de cette clause :

1. Rapporté par Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) qui a dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit :
« « *Le Dajjal sortira et un homme des croyants partira à sa rencontre. Il sera intercepté (sur sa voie) par des hommes armés, les hommes armés de Dajjal qui lui diront : « Où as-tu l'intention d'aller ? » Il dira : « J'ai l'intention d'aller chez celui qui est sorti. » Ils lui diront : « Tu ne crois pas en notre seigneur (le Dajjal) ? » Il dira : « Notre Seigneur n'est pas Kafir (littéralement, dissimulé ; en faisant peut-être allusion que le Dajjal est borgne). » Ils diront : « Tuez-le ! » Mais certains d'entre eux diront aux autres : « Votre seigneur ne vous a-t-il pas interdit de tuer quelqu'un sans sa présence ? » Ils iront donc trouver le Dajjal et quand le croyant le verra, il dira : « Ô gens, c'est le Dajjal que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous a mentionné. » Le Dajjal donnera un ordre et il (l'homme) recevra un coup sur la tête alors, le Dajjal dira : « Prenez-le et frappez-le sur la tête et on le frappera sévèrement plusieurs fois sur le dos et l'estomac, après quoi le Dajjal lui dira : « Tu ne crois pas en moi ? » Il dira : « Tu es effectivement al-Massih, le Menteur. » Alors un ordre sera donné et l'homme sera coupé avec une scie de la racine des cheveux jusqu'entre les jambes. Alors le Dajjal marchera entre les deux moitiés, après quoi, il dira : « Lève-toi » et l'homme se lèvera directement. Le Dajjal lui dira : « Crois-tu en moi ? » Il dira : « Je n'ai qu'une meilleure perception de qui tu es (que tu es réellement le Dajjal). Ô gens, il ne fera à personne après moi ce qu'il a fait avec moi. » Le Dajjal le saisira pour l'abattre, mais il sera empêché par un collier de cuivre entre son cou et sa clavicule et le Dajjal n'aura aucune prise sur lui. Le Dajjal le saisira donc par ses mains et jambes et se débarrassera de lui. Les gens croiront qu'il l'a lancé dans le feu, mais en fait, il aura été lancé dans le paradis. » Alors le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « Cet homme sera la plus grand martyr de tous les gens aux Yeux du Seigneur.* »
Rapporté par Mouslim (8/200) et Ibn Mandah (95/1) de Qays Ibn Wahb sous l'autorité d'Abou al-Wadaq de lui (Abou Sa'id). Al-Hakim et d'autres (déjà précédemment cité) l'ont raconté de 'Atiyyah de lui (Abou Sa'id) de la même manière.

2. Rapporté par 'Abdallah Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum), qui l'a rapporté du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui a dit à propos du Dajjal :

« *Rien ne doit vous être caché à son sujet, en vérité, il est borgne et Allah ne l'est pas. Il (le Dajjal) sortira et restera sur terre durant 40 matinées, ira à chaque place d'eau excepté la Ka'bah, Jérusalem et al-Madinah. Un mois ressemblera à une semaine et la semaine ressemblera à un jour. Il aura avec lui un paradis et un feu ; son feu est en vérité le paradis et son paradis est en vérité le feu. Avec lui sera une montagne de pain et un fleuve d'eau. Il ordonnera qu'on lui amène un homme et Allah ne lui donnera le pouvoir sur aucun homme excepté celui-ci. Le Dajjal lui dira : « Que dis-tu à propos de moi ? » L'homme dira : « Tu es l'ennemi d'Allah ; le Dajjal, le menteur. » Le Dajjal demandera qu'on lui apporte une scie puis il l'allongera, le coupera en deux et le réanimera ensuite. Alors il lui dira : « Que dis-tu ? » L'homme dira : « Par Allah, je n'ai jamais eu de compréhension plus claire à ton sujet que maintenant. Tu es l'ennemi d'Allah 'Azza wa Jalla, (tu es) le Dajjal dont le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous a informés. » Le Dajjal se jettera sur lui avec son épée mais il ne sera pas capable (de lui faire du mal) et dira ensuite : « Emmenez-le loin de moi.* »

Al-Haythami a dit (7/350) : At-Tabarani l'a rapporté, il y a un rapporteur dedans que je ne connais pas.

C'est pourquoi ad-Dahhabi l'a déclaré étrange ; comme al-Hafiz Ibn Kathir l'a rapporté de lui dans *an-Nihayah* (1/134).

Remarque : Dans ces deux Ahadith, il est dit que Dajjal tranchera le croyant avec une scie tandis que dans le Hadith susmentionné d'an-Nawwas, il le frappera avec une épée et le coupera en deux morceaux.

Al-Hafiz a dit (13/87) : Ibn al-'Arabi a dit : « La réconciliation est qu'ils seront deux hommes, chacun sera tué d'une manière différente de celle de l'autre. »

Al-Hafiz a déclaré : « C'est ce qu'il a dit, mais en fait le nombre de tués ne serait pas nombreux (deux). La narration concernant une scie explique la narration de l'épée, peut-être que l'épée aura des arêtes alors ce sera comme une scie, et il entendait par le meurtre mentionné un tourment sévère. Sa déclaration, « il le frapperait avec une épée » est une

explication de « il le tranchera (avec une scie) » et sa déclaration « il le couperait en deux morceaux » est une indication de la fin de l'action de tuer quand son sciage prendrait fin. »

19. Deux Ahadith soutiennent cette clause :

1. Le Hadith d'an-Nawwas Ibn Sam'an (radhiyallahou 'anhou) susmentionné.
2. La Hadith d'Asma Bint Yazid al-Ansariyah (radhiyallahou 'anha) également susmentionné.

20. Les deux Ahadith mentionnés sous la clause 19 le soutiennent.

21. Les deux Ahadith mentionnés sous la clause 19 le soutiennent également.

22. Cette clause est rapportée dans les Ahadith rapportés par un groupe de Compagnons :

1. Anas Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou), cela viendra dans les références de recherche de la clause (24) à la page 108.

2. Narration de Fatimah Bint Qays (radhiyallahou 'anha) à propos de l'histoire d'al-Jassassah et du Dajjal[1] du récit de Tamim ad-Dari, dans laquelle le Dajjal dira :
« Je vais vous parler de moi. Je suis le Christ et je serai bientôt autorisé à partir. Je partirai donc et voyagerai dans le pays, et n'épargnerai aucune ville où je ne resterai pas quarante nuits, à l'exception de La Mecque et de Médine : ces deux (endroits) me sont interdits (zones) et chaque fois que je tenterai d'entrer dans l'une ou l'autre des eux, un ange avec une épée à la main m'affrontera et me barrera le chemin et il y aura des anges pour garder chaque route qui y mène. » Elle dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit, frappant la chaire avec le bout de son bâton : « *C'est Taybah (signifiant Médine). Ne vous ai-je pas raconté un récit (du Dajjal) comme celui-ci* ? » Les gens dirent : « Oui. » « *Et ce récit*

[1] L'auteur a dit : Sachez que l'histoire est correcte même rapportée fréquemment (Moutawatir) - Tamim ad-Dari (radhiyallahou 'anhou) n'est pas le seul à la rapporter comme certains des ignorants les gens le considèrent comme ceux qui ont écrit des notes explicatives d'*an-Nihayah* d'Ibn Kathir (P. 96, imprimé à ar-Riyad), Abou Hourayrah, 'Ayshah et Jabir (radhiyallahou 'anhoum) l'ont suivi (ad-Dari) en le rapportant.

rapporté par Tamim Dari m'a plu car il corrobore le récit que je vous ai donné à son sujet (Dajjal) à propos de Médine et La Mecque. »
Rapporté par Mouslim (8/205) ; Ahmad (6413, 418) ; de même at-Tiyalissi en version abrégée (P. 376-379) ; Abou Daoud (2/214-215) ; Hanbal (44/2-45/1) et Ibn Mandah (98/1-2) par la voie de 'Amir ash-Sha'bi d'elle (Fatimah). De même, Tirmidi l'a rapporté (2254) ; Ibn Majah (2/506-508) ; al-'Ajiri (P. 376-379) en version abrégée, mais ils n'ont pas mentionné La Mecque. C'est aussi une narration de l'Imam Ahmad (6 /373-374) et Ibn Mandah (97/2).

3. Rapporté par 'Ayshah (radhiyallahou 'anha), ash-Sha'bi a déclaré à la fin du rapport de l'Imam Ahmad récemment mentionné : « J'ai rencontré al-Mouharar Ibn Abou Hourayrah, je lui ai raconté le Hadith de Fatimah fille de Qays et il a dit : « Je témoigne pour mon père qu'il m'a dit la même chose que Fatimah t'a dit ; sauf qu'il a dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Il sera à l'est*. » » » Il (ash-Sha'bi a dit, puis j'ai rencontré al-Qassim Ibn Muhammad et lui ai mentionné le Hadith de Fatimah. Il dit : « Je témoigne pour 'Ayshah, elle m'a dit la même chose que Fatimah t'a dit, sauf qu'elle dit : « Deux (Les villes) lui sont interdits (d'entrer) : La Mecque et Médine. » »

Ahmad l'a rapporté (6/373-374417, 417 et 418) de Moujalid de 'Amir. Moujalid est le fils de Sa'id. Il n'est pas solide. La mention de La Mecque n'est pas conservée dans le Hadith de Fatimah (radhiyallahou 'anha), c'est pourquoi son Hadith et le Hadith de 'Ayshah V varient, en fait les deux sont d'accord (en mentionnant la Mecque) parce que le libellé Makkah est prouvé dans Hadith de Fatimah rapporté par Mouslim et d'autres ; comme mentionné à la chaine de 'Amir, d'elle.

Dans un récit d'Ahmad (6/241) à travers Daoud, qui est le fils d'Abou Hind, de 'Amir sur l'autorité de 'Ayshah (radhiyallahou 'anha) classé Marfou' en version courte, avec la formulation :
« Le Dajjal n'entrera pas à La Mecque ni à Médine. »
Je dis : Sa chaîne est correcte sous la condition du *Sahih Mouslim*.
Ibn Mandah l'a également rapporté de la même manière.

4. Rapporté par Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) qui a dit, le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit :

« *Il y aurait des anges aux portes de Médine ; La peste et le Dajjal n'y entreront pas.* »
Boukhari l'a rapporté (4/6) ; Mouslim (4/120) ; Ahmad (2/237,331) et ad-Dani (128/2) à travers certains chaines de lui (Abou Hourayrah). Une autre chaine d'Ahmad (2/483) avec la formulation :
« Médine et La Mecque seront entourées d'anges à chaque porte sera (un ange). »

Un autre récit de Mouslim et Abou Ya'la aussi (2/292) :
« Le faux christ sortira du côté est, sa cible sera Médine, jusqu'à ce qu'il se pose près d'Ouhoud (la montagne). Alors les anges tourneront sa face vers la Syrie, là il sera détruit. »

5. Abou Bakrah ath-Thaqafi a dit :
« Avant que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ne dise quoi que ce soit à propos du Dajjal, la plupart des gens considéraient Moussaylimah (comme le Dajjal). Alors le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) se leva pour s'adresser et dit après la louange d'Allah : « *À propos de la situation de l'homme, vous parlez beaucoup de lui, c'est un menteur, un de ces trente menteurs qui apparaîtront avant la Dernière Heure, il n'y aurait pas de ville ou la peur du faux christ parviendra excepté al-Madinah ; à chacune de ses portes se trouveront deux anges repoussant (d'elle) la peur du faux christ.* »

Rapporté par 'Abd ar-Razzaq (20823) ; Ahmad (5/41, 47) de lui et d'autres sur l'autorité de Ma'mar, de Zouhri qui l'a rapporté de Talhah Ibn 'Abdallah Ibn 'Awf d'Abou Bakrah (radhiyallahou 'anhoum).

Je dis : Cette chaîne est apparemment correcte, ses rapporteurs, ceux de Boukhari, sont fiables ; mais deux narrateurs fiables se sont opposés à Ma'mar, et ils sont : 'Ouqayl Ibn Khalid al-'Ayli et neveu d'Ibn Shihab dont le nom est Muhammad Ibn 'Abdallah Ibn Mouslim, ils ont dit : « De Shihab sur l'autorité de Talhah que 'Ayad Ibn Mousafi l'informa (Ma'mar) d'Abou Bakrah. » Rapporté par Ahmad (5/46).

Je dis : C'est vrai[1], ce 'Ayad est inconnu ; mais la fin de la narration est suivi pour cela, Ibrahim Ibn Sa'd a rapporté de son père sur l'autorité de son grand-père qui a rapporté d'Abou Bakrah que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit :
« *La peur du faux Christ n'entrera pas à Médine, elle aura sept portes à cette époque et deux anges seront à chaque porte*. »
Racontés par Boukhari (4/76) ; Ahmad (5/43, 47) et al-Hakim tenta de trouver un soutien (4/542) mais il confondit. Le Hadith d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) narré par Boukhari (5731) à travers la voie de Malik, est aussi son support et il est dans al-Mouwatta (3/88)

6. Un des Compagnons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), précédemment rapporté.

7. Jabir Ibn 'Abdallah (radhiyallahou 'anhou), précédemment rapporté.

8. Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) précédemment rapporté.

9. 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) précédemment rapporté.

10. Rapporté par Anas (radhiyallahou 'anhou) comme le Hadith d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) par les Shaykhayn (Boukhari & Mouslim).
Boukhari l'a rapporté (7143) ; Tirmidi (2243) ; Ibn Hibban (6766) et Ahmad (32202 206, 277)

23. Il y a des Ahadith à ce sujet :

1. Rapporté par Fatimah Ibn Qays Mihjan Ibn Al-Adra (radhiyallahou 'anha) a dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) me dépêcha pour une affaire, après un certain temps il me rencontra dans l'une des rues de Médine puis il monta sur Ouhoud (montagne) et je suis monté avec lui. Il dirigea son visage vers Médine fit une déclaration à

[1] Par la suite, j'ai vu qu'al-Hakim a rapporté le Hadith (4/541) par le biais de 'Abd ar-Razzaq et d'autres de Ma'mar, et il a dit : « La rupture de Ma'mar et Shou'ayb Ibn Abi Hamzah interrompt cette chaîne d'az-Zouhri car Talhah Ibn 'Abdallah Ibn 'Awf ne l'a pas entendu d'Abou Bakrah ; il l'a entendu de 'Ayad Ibn Moussami d'Abou Bakrah, de même Younous Ibn Yazid et 'Ouqayl Ibn Khalid l'ont rapporté d'az-Zouhri, puis il dirigea la chaîne vers eux.

ce sujet puis dit : « *Que ta mère te perde ! Ou sa mère ! Une ville, ses habitants la quitteront, tout ce qui trouvera mûrira. Des volées d'oiseaux et des troupeaux de bêtes les mangeront et mangeront ses fruits. Le Dajjal n'y entrera pas, si Allah le veut, chaque fois qu'il aura l'intention d'y entrer, un ange le rencontrera à chacune de ses portes avec une épée à la main l'empêchant d'y entrer*. »
Al-Hakim l'a rapporté (4/427) et a dit : « La chaîne est correcte et ad-Dahhabi l'a accepté. Je dis : la chaîne est interrompue et on en parlera plus tard. »
J'ai mentionné sa formulation précédemment.

2. Aussi rapporté par Jabir (radhiyallahou 'anhou) qui a dit : « Un jour, le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), se tint sur la chaire et dit :
« Ô gens ! Je me suis pas levé parmi vous car une nouvelle m'est venue du ciel » : (mais ensuite mentionna brièvement le Hadith d'al-Jassassah et il y a dans cette narration) : il dit : « *Il (le Dajjal) est le faux christ, la terre serait rétréci pour lui (il la couvrira) en quarante jours; mais pas ce qu'on appelle Taybah.* » Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Taybah est Médine, il n'y aurait pas de porte de ses portes sans qu'il n'y est un ange avec une épée à la main l'empêchant (Dajjal d'entrer) et il en va de même pour La Mecque*. »

Abou Ya'la l'a rapporté dans son *Mousnad* (p. 112/2, 113/2) par deux voies de Muhammad Ibn Foudayl qui a dit : « Al-Walid Ibn Al-Jami' nous a rapporté d'Abou Salamah Ibn 'Abd ar-Rahman de Jabir. »
Je dis : Cette chaîne est solide et elle est à la condition de Mouslim. Al-Haythami a dit (7/346) : « Abou Ya'la l'a rapporté à travers deux chaînes, ses rapporteurs sont ceux d'*as-Sahih*. »

3. Mihjan Ibn Al-Adra (radhiyallahou 'anhou) a dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) me dépêcha pour une affaire, après un certain temps il me rencontra dans l'une des rues de Médine puis il monta sur Ouhoud (montagne) et je suis monté avec lui. Il dirigea son visage vers Médine et fit une déclaration à ce sujet puis dit : « *Que ta mère te perde ! Ou sa mère ! Une ville, ses habitants la quitteront, tout ce qui trouvera mûrira. Des volées d'oiseaux et des troupeaux de bêtes les mangeront et mangeront ses fruits. Le Dajjal*

n'y entrera pas, si Allah le veut, chaque fois qu'il aura l'intention d'y entrer, un ange le rencontrera à chacune de ses portes avec une épée à la main l'empêchant d'y entrer. »
Al-Hakim l'a rapporté (4/427) et a dit : « La chaîne est correcte et ad-Dahhabi l'a accepté. Je dis : la chaîne est interrompue et on en parlera plus tard. »

24. Certains Ahadith à ce sujet :

1. Rapporté par Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) qui a dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit :
« *Le Dajjal se posera dans ce cours d'eau de terre aride. Le plus qui se rendront chez lui seront les femmes si bien qu'un homme se rendra chez son ami, sa mère, sa fille, sa sœur et sa tante et les attachera de peur qu'ils n'aillent chez lui. Puis, Allah donnera aux Musulmans le pouvoir sur lui, ils le tueront ainsi que son groupe jusqu'à ce qu'un juif essaiera de se cacher sous un arbre ou une pierre, mais la pierre ou l'arbre appelleront le Musulman en disant : « Il y un juif sous moi, tue-le.* » »
Rapporté par Ahmad (2/67) et Hanbal dans *al-Fitan* (51-2, 52-1). Je dis : Si l'An'anah de Muhammad Ibn Ishaq n'était pas là, la chaîne serait solide.

2. Rapporté par Abou Sa'id Al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) comme Marfou' :
« Le Dajjal viendra et il sera empêché d'entrer par les portes d'al-Madinah. Il campera dans l'une des zones arides voisines d'al-Madinah et un homme un homme (qui sera le meilleur) se rendra chez à lui… » (Al-Hadith).
Les Shaykhayn et d'autres l'ont rapporté, avec la formulation de 'Abd ar-Razzaq déjà précédemment mentionné.

3. Mihjan Ibn al-Adra (radhiyallahou 'anhou). Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) s'adressa aux gens en disant :
« *Le jour du salut, qu'est donc le jour du salut ? Le jour du salut, qu'est donc le jour du salut ? Le jour du salut, qu'est donc le jour du salut ? (dit trois fois).* » On lui demanda : « Qu'est donc le jour du salut ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) répondit : « *Le Dajjal viendra, escaladera Ouhoud (la montagne) et regardera Médine en disant à ses amis : « Voyez-vous ce bâtiment blanc ? C'est la Mosquée d'Ahmad. » Puis il arrivera à Médine et trouvera un ange avec une épée à la main à chacune de ses portes. Il parviendra sur une*

terre aride d'al-Jourouf et y arrêtera son lobby. Alors al-Madinah tremblera trois fois et pas un des hommes et femmes hypocrites et désobéissants y resteront mais le rejoindront. C'est le jour du salut. »
Rapporté par Ahmad (4/33 8) ; Hanbal (46/2-47/1) ; Al-Hakim (4/427, 543) et il a dit : « C'est correct selon la condition de Mouslim » et Ad-Dahhabi l'agréa.

C'est comme tous les deux l'ont dit, s'il est préservé de la rupture entre 'Abdallah Ibn Shaqiq et Mihjan, mais il y a Rajah Ibn Abi Rajah al-Bahili entre eux, dans le récit d'Ahmad et Hanbal (46/1), sa chaîne est plus correct que celle du premier, il n'y a aucun mal à le prendre comme support.

4. Rapporté par Jabir Ibn 'Abdallah (radhiyallahou 'anhou) qui a dit :
« Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) regarda l'une des vallées d'al-Harrah alors que nous étions avec lui puis dit : « *Quelle bonne terre est al-Madinah ! Quand le Dajjal viendra, il y aura un ange avec une épée à la main à chacune de ses portes, il n'y entrera pas. Quand il sera ainsi, Médine tremblera avec ses habitants trois fois, aucun hypocrite mâle et femelle ne restera là mais ira vers lui, et le plus, ce qui veut dire, de ceux qui iront vers lui seront les femmes, c'est le jour du salut. Ce jour-là, Médine retirera ses impuretés comme la fournaise enlève la rouille du fer. Soixante-dix mille juifs l'accompagneront, chacun d'entre eux aurait une épée décorée et un châle vert, puis il dressera ses tentes à cet endroit qui est près de la jonction des cours d'eau.* » Après cela, le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Il n'y a pas eu de plus grande affliction, et il n'y en aura pas jusqu'à ce que l'Heure soit établie, que celle du Dajjal, il n'y a pas de Prophète qui n'est mis en garde son peuple à son sujet. Je vous informerai à son propos avec quelque chose qu'aucun Prophète avant moi n'a dit à son peuple, puis il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) mit sa main sur son œil et dit : « J'atteste que votre Seigneur l'Honoré le Majestueux n'est pas borgne.* »
Rapporté par Ahmad (3/292) et son fils dans *as-Sounnah* (138).

Je dis : ses rapporteurs sont fiables et ceux d'ash-Shaykhayn ; sauf Zouhayr, qui est le fils de Muhammad al-Khourassani, qui est faible. Ibn Kathir (1/127) a dit : « Sa chaîne est bonne et al-Hakim l'a déclaré Sahih. »

Il existe une autre narration plus courte dans *Al-Ihsan*

5. Rapporté par Anas Ibn Malik (radhiyallahou ‘anhou) qui a dit : Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit :
« *Le Dajjal viendra et couvrira toutes terres sauf La Mecque et al-Madinah. Il arrivera à Médine et trouvera des rangées d’anges à toutes ses portes, puis il descendra dans une terre aride d’al-Jourouf et dressera ses tentes. Al-Madinah tremblera trois fois, tous les hypocrites mâles et femelles se rendront chez lui.* »
Rapporté par Boukhari (1/466, Europe) ; Mouslim (8/206-207) ; Ahmad (3/1 91, 292, 238,206) ; Hanbal (47/1-48/1) et ad-Dani dans *Al-Fitan* (127/2-128/1).

25. Il y a trois Ahadith à ce sujet :

1. D’Anas (radhiyallahou ‘anhou).

2. De Jabir (radhiyallahou ‘anhou).

3. De Mihjan (radhiyallahou ‘anhou).
Tous les trois ont déjà été rapportés.

4. Un Ansar, l’un des Compagnons du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) mentionna le Dajjal en disant :
« *Il viendra se rendra dans la terre aride de Médine puisqu’il lui est interdit d’entrer dans ses portes. Médine tremblera avec ses habitants une ou deux fois, ce sera un tremblement de terre, chaque hypocrite, homme et femme, ira vers lui. Ensuite, le Dajjal se tournera vers la Syrie, jusqu’à atteindre une partie de la montagne syrienne et les assiégera, le reste des Musulmans qui tiendront (se protégeront) un sommet de l’une des montagnes syriennes, à cette époque. Le Dajjal les assiégera campant près sa base (de la montagne). Quand cette affliction se prolongera sur eux, un Musulman dira : « Ô groupe des Musulmans ! Combien de temps resterez-vous ainsi, alors que l’ennemi d’Allah se trouve ainsi dans vos terres ! Vous avez deux bonnes opportunités : Allah vous accordera le martyre ou vous donnera le pouvoir ! Alors ils s’engageront sur la mort et Allah sait que c’est leur bonne foi. Puis, les ténèbres les couvriront si bien que l’homme ne verra pas sa paume (sombre). » Il dit :*

« Alors le Fils de Maryam descendra et leurs yeux se découvriront, il y aura un homme parmi eux. » Ils diront : « Qui es-tu, ô serviteur d'Allah ? » Il dirait : « Je suis le serviteur d'Allah et Son Messager, Ses paroles et Son commandement, 'Issa fils de Maryam ('aleyhim salam). Vous pouvez choisir l'un des trois : Allah peut envoyer un châtiment du ciel sur le Dajjal et son groupe, les engloutir dans la terre, ou rendre vos armes irrésistibles sur eux et empêchez-les leurs sur vous. » Ils répondront : « C'est ce que (nous voulons), ô Messager d'Allah ! C'est le meilleur remède pour nos cœurs et nos âmes. » Ce jour-là, un grand juif de grande taille verra à manger et à boire mais sa main ne pourra pas tenir son épée à cause de la peur. Ils se lèveront (les Musulmans) et vaincront les juifs. Quand le Dajjal verra le Fils de Maryam, il fondra comme le plomb se dissout dans l'eau, jusqu'à ce qu'il ('Issa ('aleyhi salam)) vienne à lui, ou 'Issa ('aleyhi salam) le trouvera et le tuera. »

'Abd ar-Razzaq l'a rapporté (208334) de 'Amr Ibn Abi Soufyan ath-Thaqafi de cet homme.

Je dis : Sa chaîne appartient aux rapporteurs fiables des Shaykhayn ; sauf l'Ansari, il ne l'a pas nommé, peut-être est-il un Compagnon ; car cet ath-Thaqafi est un Tabi'i qui a rapporté d'Abou Moussa al-Ash'ari (radhiyallahou 'anhou) et d'autres. Si c'est ainsi, alors la chaîne est correcte car le nom d'un Compagnon inconnu ne fait pas de mal, selon les gens de la Sounnah.

26. Deux Ahadith sur ce sujet :

1. Le Hadith de Jabir (radhiyallahou 'anhou) susmentionné qui contient :
« Et c'est le jour du salut. Ce jour-là Médine retirera ses impuretés comme une fournaise enlève la rouille du fer. »

2. Le Hadith d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) : Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit :
« *Voyez ! Médine est comme une fournaise, qui en élimine les impuretés. Et la Dernière Heure ne viendra que lorsque Médine bannit ses maux comme une fournaise élimine les impuretés du fer.* »
Rapporté par Mouslim (4/120).

27. Deux Ahadith à ce sujet :

1. Hadith de Mihjan Ibn al-Adra (radhiyallahou ‘anhou) précédemment rapporté.
2. Hadith de Jabir (radhiyallahou ‘anhou) déjà cité.

28. Deux Ahadith aussi à ce sujet :

1. Rapportée par Oumm Sharik elle-même (radhiyallahou ‘anha) qui a dit : « J’ai entendu le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dire :
« *Les gens fuiront le Dajjal pour chercher refuge dans les montagnes*. » Elle demanda : « Ô Messager d’Allah, où seront alors les Arabes ce jour-là ? » Il dit : « *Ils seront peu nombreux*. »
Rapporté par Mouslim (8/207) ; Tirmidi (3926) et Ahmad (6/462).

2. Rapporté par ‘Ayshah (radhiyallahou ‘anha) :
Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) mentionna une période très difficile avant l’apparition du Dajjal. J’ai dit : « Ô Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), où seront les Arabes à ce moment-là ? » Il répondit : « *Ô Ayshah, les Arabes seront peu nombreux ce jour-là*. » J’ai dit : « Qu’est-ce qui suffira alors aux croyants pour nourriture ? » Il répondit : « *Ce que suffit les anges ; en disant : Soubhanallah, Allahou-akbar, Al-Hamdoulillah et La ilaha illallah*. » J’ai dit : « Quelle sorte de richesse sera la meilleure ce jour-là ? » Il répondit : « *Un esclave fort, qui fournira de l’eau à ses gens alors que la nourriture ne sera pas disponible*. »
Rapporté par Ahmad (6/125) ; Hanbal (47/2) et Abou Ya’la (3/1133) de Hammad Ibn Salamah, de ‘Ali Ibn Zayd sur l’autorité d’al-Hassan, d’elle (‘Ayshah).

Je dis : « Cette chaîne est faible, parce que Hassan al-Basri est Moudallis, et ‘Ali Ibn Zayd, qui est Ibn Jad’an est faible. Al-Haythami ne s’est pas soucié de lui et a dit (7/335) : « Ahmad et Abou Ya’la l’ont rapporté et ses rapporteurs sont ceux d’as-Sahih ».

29. Je n’ai pas trouvé de narration à l’appui pour cela.

30. Le Hadith de ‘Ali le soutient, dit-il, le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Al-Mahdi sera de notre famille, Allah le rendra convenable (pour le Califat) en une nuit.* »
C’est un Hadith prouvé, enregistré dans *as-Sahihah* (2371).

31. Il y a des Ahadith à ce sujet :

1. De ‘Uthman Ibn Abi al-‘As (radhiyallahou ‘anhoum) qui a dit : « J’ai entendu le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dire :
« *Il y aurait trois villes pour les Musulmans : une ville près du point de rassemblement de deux mers, une ville à « al-Hirah » et une ville de Syrie. Les gens seront effrayés trois fois. Le Dajjal apparaîtrait parmi les peuples et vaincra (les peuples) de l’est. La première ville où il (le Dajjal) se rendra est près du point de rassemblement des deux mers. Ses habitants se diviseront en trois groupes. Un groupe dira : « Nous l’attaquerons ensemble et nous verrons, qui est-il » Le deuxième groupe rejoindra les bédouins et le troisième groupe rejoindra les habitants de leur prochaine ville. Soixante-dix mille juifs portant des châles persans suivront le Dajjal et la plupart de ses disciples seront les juifs et les femmes. Puis il se rendra à la ville voisine et ses habitants se diviseront aussi en trois groupes. Un groupe dira : « Nous allons l’attaquer ensemble et on verra qui il est. » Le deuxième groupe rejoindra les bédouins tandis que le troisième marchera vers leur prochaine ville à l’ouest de la Syrie.*
Les Musulmans se rassembleront du côté de ‘Aqabah ‘Oufayq (un endroit près du territoire jordanien) et enverront leur délégué (au Dajjal) mais il le tuera. Cela deviendra très difficile pour eux et ils souffriront de la faim et des difficultés si bien que l’un d’entre eux brûlera la bande de cuir de son arc et le mangera.
Ils seront dans cet état même, lorsqu’un héraut appellera à l’aube : « Ô gens, votre aide est arrivé (trois fois) ! » Ils se diront l’un à l’autre : « En vérité cette voix est celle d’un jeune homme ! »
Et ‘Issa Ibn Maryam (‘aleyhim salam) descendra au moment de la prière du matin et le chef des gens lui dira : « Ô Commandement d’Allah ! Avance et dirige la prière. » Il dira : « Cette nation, ils sont des leaders pour leur propre peuple. » Ainsi, leur chef (émir) dirigera la prière. À la fin de sa prière, ‘Issa (‘aleyhi salam) prendra sa lance et marchera vers le Dajjal. En le voyant (‘Issa (‘aleyhi salam)), le Dajjal commencera à fondre comme le plomb fond. ‘Issa (‘aleyhi salam) le frappera de sa lance entre ses deux seins et le tuera. Les gens

du Dajjal seront vaincu et rien ne cacherait personne ce jour-là jusqu'à ce qu'un arbre dise : « Ô croyant, il y a un mécréant ! Une pierre dira : « Ô croyant, il y a un mécréant ! »

2. Rapporté par Jabir Ibn 'Abdallah précédemment mentionné.

Mouslim a rapporta (1/95) comme une narration de soutien de sa part (Jabir) par une autre chaine qu'Abou az-Zoubayr qu'il entendit Jabir Ibn 'Abdallah racontant un Hadith Marfou' avec la formulation:
« Il y aura toujours, un groupe de ma Oummah qui se battra pour la vérité et l'empotera jusqu'au dernier jour. Il dit : « Alors 'Issa Ibn Maryam ('aleyhim salam) descendra et leur commandant l'invitera à venir les conduire dans la prière mais il dira : « Non, tu as été placé sur les autres comme un honneur d'Allah pour ces gens. » »
Enregistré dans *As-Sahihah* (1960) ; Ad-Dani l'a également narré (142/2).

3. Rapporté par Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) précédemment rapporté avec la formulation :
« Alors 'Issa fils de Maryam ('aleyhim salam) descendra du ciel et conduira les gens (dans la prière). En relevant la tête du Roukou' (inclinaison), il dira : « Allah entend qui Le loue, qu'Allah tue le faux christ et que les Musulmans vainquent ».

4. Rapporté par an-Nawwas Ibn Sam'an (radhiyallahou 'anhou) déjà rapporté.
5. De 'Ayshah (radhiyallahou 'anha) déjà rapporté.
6. Des Compagnons de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) déjà rapporté.
7. De Samourah (radhiyallahou 'anhou) que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit :
« *En vérité, Dajjal apparaîtra, il est borgne du côté gauche, un gros morceau de viande charnue le couvre (l'œil) ; il guérira les aveugles de naissance et les lépreux ; ressuscitera les morts et dira aux gens : « Je suis ton seigneur. » Alors quiconque dit : « Tu es mon seigneur, » sera éprouvé et qui dit : « Mon Seigneur est Allah jusqu'à ce qu'il meurt, » sera protégé de son affliction, et il n'y a aucune affliction après lui ni aucun tourment pour lui. Il vivrait de ce qu'Allah souhaite ! Puis 'Issa fils de Maryam (que la paix soit sur eux) viendra de l'ouest confirmant Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et suivant sa religion, il tuera le Dajjal, après ce sera l'établissement de l'Heure (Dernier Jour).* »
Ahmad l'a rapporté (5/13).

Je dis : Si l'An'anah d'al-Hassan al-Basri n'était pas là sa chaîne serait correcte, alors qu'al-Hafiz l'a garanti dans *Al-Fath* (6/478) déclarant sa chaîne comme solide !

8. Également rapporté Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit :
« *Comment serez-vous lorsque le fils de Maryam (c'est-à-dire 'Issa ('aleyhi salam)) descendra (du ciel) parmi vous et que votre Imam (dans une narration : votre chef) sera de votre propre peuple* ? » Ibn Abi Zi'b a dit : « L'une des narrations est : « Savez-vous avec quoi (il vous conduira) ? Il vous conduira avec le Livre de votre Seigneur le Béni, le Très Haut et la Sounnah de votre Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). »
Rapporté par Boukhari (6/384) ; Mouslim (1/94) ; 'Abd ar-Razzaq (20841) ; Ahmad (2/272, 336) ; Ibn Mandah (41/2) et al-Bayhaqi dans *Al-Asma'* (p. 424). L'addition lui appartient.

Rapporté d'une autre chaine d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) comme Marfou' :
« Par Celui dans les Mains de qui est mon âme, sûrement ('Issa) le fils de Maryam ('aleyhim salam) descendra bientôt parmi vous et jugera l'humanité avec justice (en tant que souverain juste) ; il brisera la croix, tuera les porcs et il n'y aura pas de combat. L'argent sera en abondance pour que personne ne l'accepte et une seule prosternation devant Allah (dans la prière) vaudra mieux que le monde entier et tout ce qu'il contient. » Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) ajouta : « Si vous le souhaitez, vous pouvez réciter (ce verset du Livre Noble) : « **Il n'y aura personne, parmi les gens du Livre, qui n'aura pas foi en lui avant sa mort. Et au Jour de la Résurrection, il sera témoin contre eux**. » (Qur'an 4.159)
Boukhari l'a narré (6/382-383) ; Mouslim (93-94) ; Tirmidi (2234) l'a déclaré Sahih ; At-Tiyalissi (2/21 9/2782) ; Ahmad (2/240, 272, 538), mais ces trois n'ont pas mentionné la récitation du Verset Qur'anique. C'est la narration des Shaykhayn ; Ibn Majah (2/516) ; Al-Ajiri (P. 381) ; 'Abd ar-Razzaq (20840) ; Ad-Dani (142/1-2) et Ibn Mandah dans *Al-Iman* (41/1).

Une troisième chaine d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) avec la formulation :
« Je jure par Allah que le fils de Maryam descendra en juge juste et brisera la croix. Il tuera les porcs, abolira la Jizyah et laissera les jeunes chamelles afin que les collectionneurs de Zakah ne soient pas employés pour elles. La rancune, la haine mutuelle et la jalousie des uns

envers les autres disparaîtront certainement, et quand il appellera les gens à accepter la richesse, personne ne le fera. »
Rapporté par Mouslim (1/94) ; Ahmad (2/494) ; Al-Ajiri (P. 380) et Ibn Mandah (41/2).

Le quatrième (hadith) Marfou' est de Muhammad Ibn Sirin d'Abou Hourayrah :
« Qui vivra parmi vous, rencontrera bientôt 'Issa fils de Maryam ('aleyhim salam), qui sera un chef guidé et un dirigeant juste. Il brisera la croix, tuera les porcs, abolira la Jizyah, (c'est-à-dire l'impôt prélevé sur non-musulmans), le combat déposera ses armes. »
Rapporté par Ahmad (2/411).

Je dis : « Sa chaîne est Correcte selon la condition des Sahihayn. Dans un autre récit d'Ibn Sirin, il a dit :
« Le fils de Maryam descendra sur la religion de sa (Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam)) Oummah entre l'appel à la prière et l'Iqamah (activation de la prière), ils lui diront : « Avance (pour diriger la prière). » Il dira : « Non, votre Imam vous conduira dans la prière, vous êtes nommé chef de votre propre peuple. »
'Abd ar-Razzaq l'a rapporté (20838). Sa chaîne est correcte mais interrompue et il est en état de Marfou' comme de Moursal. Une narration de Ma'mar, il dit : « Ibn Sirin avait l'habitude de dire que le Mahdi serait celui que 'Issa ('aleyhi salam) suivra dans la prière. »
'Abd ar-Razzaq l'a rapporté (20839).

La cinquième chaine de narration d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) (hadith) Marfou' avec la formulation :
« 'Issa le fils de Maryam ('aleyhim salam) descendra. Il tuera les cochons, éliminera la croix et la prière sera appelée pour lui (l'appel à la prière sera fait pour rassembler les gens). L'argent sera en abondance si bien que personne ne l'acceptera, il abolira le Kharaj (Impôt reçu des non-musulmans), il descendra à ar-Rawha, effectuera le Hajj à partir de là où la 'Oumrah ou effectuera les deux ensemble. » Il (le narrateur) a dit : « Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) récita : « **Il n'y aura personne, parmi les gens du Livre, qui n'aura pas foi en lui avant sa mort. Et au Jour de la Résurrection, il sera témoin contre eux**. » » (4.159). Hanzalah pensa qu'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) dit : « **n'aura pas foi en lui avant sa mort** : 'Issa ('aleyhi salam) ; je ne sais pas, est-ce tout un Hadith du Prophète

(sallallahou ‘aleyhi wa sallam) ou quelque chose dit par Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou). »
Ahmad l’a rapporté (2/290-291).

Je dis : « Sa chaîne est correcte sur la condition de Mouslim. Sa descente à ar-Rawha est rapportée par lui, *Al-Ihlal* (4/60) ; de même ‘Abd ar-Razzaq (20842) ; Ad-Dani (144/1) et Ibn Mandah (41/2).

Sixième chaine de narration de lui, (hadith) Marfou’ :
« Il n’y a aucun Prophète entre moi et lui, (c’est-à-dire ‘Issa (‘aleyhi salam). Il descendra (sur la terre). Quand vous le verrez, reconnaissez-le : un homme de taille moyenne, aux cheveux roux, portant deux vêtements jaune clair, d’aspect comme si des gouttes tombaient de sa tête bien qu’elle ne soit pas mouillée. Il combattra les gens pour la cause de l’Islam. Il brisera la croix, tuera les porcs et abolira la jizyah. Allah éradiquera toutes les religions sauf l’Islam et Allah détruira (le menteur) le Dajjal (durant son époque). La paix se répandra si bien que les lions se mêleront aux chameaux, les tigres aux vaches, les loups aux chèvres, les enfants joueront avec les serpents qui ne leur feront pas de mal.) Il (‘Issa (‘aleyhi salam)) vivra sur la terre pendant quarante ans et ensuite il mourra. Les Musulmans prieront pour lui (et ils l’enterreront).
Rapporté par Abou Daoud (2/214) la narration lui appartient ; Ibn Hibban (1902, 1903) ; Ahmad (2/406, 437) ; Ibn Jarir dans *At-Tafsir* (7145) ; Al-‘Ajiri (P. 380) ; ‘Abd ar-Razzaq (20845) et il ajouta « L’appel ne sera qu’un pour le Seigneur du Monde. » La chaine suivante le soutient.

Je dis : Sa chaîne est correcte, al-Hafiz l’a déclaré Sahih, Consigné dans *as-Sahihah* (2182).

Septième narration de lui (Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou)), (hadith) Marfou’ :
« ‘Issa Ibn Maryam (‘aleyhim salam) descendra bientôt en tant que dirigeant et chef juste, il tuera les cochons, brisera la croix et l’appel sera un (il n’y aura qu’une seule religion, l’Islam).
Ahmad l’a rapporté (2/394).

Je dis : Sa chaîne est Correcte.

Huitième narration Marfou' de lui est similaire sauf la fin, il (Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou)) ajouta :
« La paix reviendra, les épées seront prises comme des faucilles, le venin de tous les animaux venimeux sera clos, le ciel enverra sa provision, la terre apportera sa bénédiction, si bien qu'un enfant jouera avec un serpent mais il ne fera pas de mal lui, un loup paitra avec les chèvres et ne leur fera pas de mal et le lion paitra avec les vaches et ne leur fera pas de mal. »
Ahmad l'a rapporté (2/482, 483) de Foulayh, qui a rapporté d'al-Harith Ibn Foudayl al-Ansari de Ziyad Ibn Sa'd de lui.

Je dis : Sa chaîne est d'après ce que dit Ibn Kathir (1/169) : « Bon, solide et excellent. »
Mais dans ma réflexion, il y a deux choses :
1. Ziyad Ibn Sa'd qui est al-Madani al-Ansari, Ibn Abi Hatim l'a apporté (1/2/533) comme narrateur, dont son fils Sa'd Ibn Ziyad rapporta la narration d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou). Il n'a mentionné à son sujet aucune objection ou justification. Ibn Hibban l'a rapporté dans *Ath-Thiqat* (1/73)
2. Ce Foulayh, qui est le fils de Souleyman al-Khouza'i, bien qu'il soit issu des rapporteurs des *Sahihayn* commet beaucoup d'erreurs ; comme l'a dit al-Hafiz dans *at-Taqrib*. Je dis : « Il vaut mieux dire qu'il était fort durant le temps avant qu'il ne fasse des erreurs. »

Neuvième narration Marfou' de lui avec la formulation suivante :
« L'Heure n'apparaîtra pas avant que les Romains ne débarquent à al-A'maq ou à Dabiq, et une armée composée des meilleurs (soldats) des habitants de la Terre à cette époque viendra de Médine (pour s'y opposer). Lorsqu'ils s'aligneront en rangs, les Romains diront : « Ne vous tenez pas entre nous et ceux (Musulmans) que vous avez fait prisonniers parmi nous. Laissez-nous les combattre. » Les Musulmans diront : « Non, par Allah, nous ne nous détournerons jamais de vous et de nos frères afin que vous puissiez les combattre. » Ils se battront alors et un tiers (partie) de l'armée, qu'Allah ne pardonnera jamais, s'enfuira. Un tiers (une partie de l'armée), qui sera constitué d'excellents martyrs aux yeux d'Allah, sera tué. Le troisième qui ne sera jamais éprouvé. Ils conquerront Constantinople (dans une autre narration : ils entreront dans Constantinople, la conquerront et ramasseront le butin de guerre).

(Un autre récit de lui : « Avez-vous avez entendu parler de la ville, dont un côté est incliné et l'autre est sur la côte (Constantinople). » Ils dirent : « Oui, Messager d'Allah. ». Sur ce, il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *La dernière heure ne viendra pas avant que soixante-dix mille personnes des Banou Ishaq (Isra'il) l'aient attaquée. Lorsqu'ils débarqueront, ils ne se battront ni avec des armes ni avec des flèches mais diront seulement : « Il n'y a de dieu qu'Allah et Allah est le Plus Grand » et un côté tombera. Alors ils diront pour la deuxième fois : « Il n'y a de dieu qu'Allah et Allah est le Plus Grand », et l'autre côté tombera aussi. Ils diront : « Il n'y a de dieu qu'Allah est Allah est le Plus Grand » et les portes leur seront ouvertes et ils entreront. Ils ramasseront le butin de guerre.) Alors qu'ils seront occupés à distribuer le butin de guerre (entre eux) après avoir suspendu leurs épées aux oliviers, Satan criera : Le (le faux) christ a pris sa place parmi vos familles. (Ainsi ils laisseront tout ce qui sera entre leurs mains.)* »
Après quoi ils se prépareront au combat, organiseront leurs rangs, et la prière sera établie (la prière de l'aube), 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) descendra et conduira le peuple dans la prière[1].).
Quand l'ennemi d'Allah (Dajjal) le verra ; il fondra comme le sel est dissous dans l'eau. S'il le laisse, il continuera à fondre jusqu'à ce qu'il périsse mais Allah le tuera de sa propre main, il lui montrera ('Issa ('aleyhi salam)) son sang sur sa lance.
Rapporté par Mouslim (8/175-176) ce contexte, le deuxième et l'ajout appartiennent à (8/187-188) ; Ad-Dani a rapporté les deux narrations (113/1-2, 121/2) et al-Hakim (4/482) a relaté le second et en plus, a dit : « Il est Correct selon la condition de Mouslim, mais les deux (Boukhari & Mouslim) ne l'ont pas rapporté.

Il (al-Hakim) s'est trompé dans sa recherche pour les récits selon la condition de Mouslim !

Je dis : « Il y a un support pour certaines de ses parties du Hadith de 'Abdallah Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou) ; Youssair Ibn Jabir l'a rapporté en disant :
« Une fois il y eut un orage rouge à Koufah et vint une personne qui n'avait rien à dire excepté (ces mots) : « Ô 'Abdallah Ibn Mas'oud, l'Heure est venue. » À ce moment, 'Abdallah (*radhiyallahou 'anhou*) qui était penché (sur quelque chose) s'assis alors et dit : « L'Heure ne viendra pas avant que l'héritage ne soit plus distribué et qu'il n'y a plus aucune

[1] Il conduira la prière dans la Mosquée de Jérusalem mais lors de sa descente à Damas ; 'Issa ('aleyhi salam) suivra al-Mahdi dans la prière.

joie pour le butin de guerre. » ‘Abdallah (*radhiyallahou ‘anhou*) pointa alors sa main vers ash-Sham (Grande Syrie) et poursuivit : « Un ennemi se rassemblant (leurs forces) pour les gens de l’Islam et les gens de l’Islam rassemblant (leurs forces) contre eux. » Je demandai : « Fais-tu allusion à Rome ? » Il (*radhiyallahou ‘anhou*) dit : « Oui. Et à ce point il y aura des combats et un important retrait. Les Musulmans enverront en avant une partie de leur armée pour mourir et qui ne devront pas revenir sauf victorieux. La bataille se poursuivra jusqu’à ce que la nuit agisse comme une barrière entre eux. Chaque côté restera indécisif et leur avant-garde perdue (tous tués). Alors les Musulmans enverront en avant une (autre) partie de leur armée pour mourir et qui ne devront pas revenir sauf victorieux. Le combat se poursuivra et les deux armées resteront indécisives tandis que les avant-gardes périront tous. Alors les Musulmans enverront (encore) une autre partie de leur armée pour mourir et qui ne devront pas revenir excepté en vainqueurs. Le combat se poursuivra jusqu’à la tombée de la nuit qui agira comme une barrière entre eux. Les deux armées resteront indécisives tandis que les deux avants gardes seront perdus. Le quatrième jour, le reste des partisans de l’Islam sortira pour leur faire face et Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, les (les mécréants) fera dévaster par les malheurs. La tuerie sera tel à un tel degré qu’il dit : « nous ne connaissons rien de similaire, » ou : « rien de semblable n’a jamais été vu, » au point qu’un oiseau qui passera près d’eux ne passera pas avant de tomber mort. Les enfants d’un père (proches ou parents d’une même tribu) qui étaient une centaine constateront qu’il ne reste qu’un seul homme d’entre eux. Sur quel butin de guerre pourrait-il se réjouir (dans une telle situation) ? Et quel bien devrait être partagé ? Alors qu’ils sont dans cet état, ils entendront quelque chose de plus terrible que cela. Un messager effrayé viendra les trouver et leur annoncer que le Dajjal est en arrière parmi leurs femmes et enfants. Ils (les Musulmans) abandonneront ce qui est dans leurs mains et ils partiront aussitôt en envoyant 10 cavaliers en avant garde. Le Messager d’Allah (*sallallahou ‘aleyhi wa sallam*) dit : « Je connais exactement leurs noms, les noms de leurs pères et les couleurs de leurs chevaux et ils seront à ce moment-là, les meilleurs cavaliers sur la surface de la terre. »
A<u>h</u>mad (1/435) et Mouslim (8/177/178) l’ont rapporté.

Dixième narration Marfou’ de lui :
« ‘Issa Ibn (fils de) Maryam (‘aleyhi salam) descendra, brisera la croix, tuera les cochons, abolira la Jizyah. Allah Exalté le Majestueux détruira le Dajjal à son époque et la Parole (religion islamique) représentera Allah le Seigneur du Monde. »

Ad-Dani l'a relaté (143/2) et Ibn Mandah (41/2) : sa chaîne est bonne.

Il y dix narrations du Hadith d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) seul. Il s'agit donc d'un Hadith Moutawatir, raconté brièvement et pas en détail, de lui.

9. Hadith, Rapporté par Houdayfah Ibn al-Yaman (radhiyallahou 'anhou) comme le Hadith d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) que je viens de rapporter. Il est plus complet que le Hadith de Houdayfah, dans lequel il est fait mention d'Aqabah 'Oufayq :
« Quand ils se lèveront pour la prière ; 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) descendra comme leur Imam et les conduira dans leur prière[1]. Il dira à la fin de la prière, comme ceci :
« Laissez-moi et l'ennemi d'Allah ! » (Abou Hazim a dit : « Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) a dit : « Il fondra comme la graisse fond au soleil. » 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) a dit : « Comme le sel se dissout dans l'eau. »). Allah donnera le pouvoir aux Musulmans sur lui, ils briseront la croix, tueront les cochons et abrogeront la Jizyah. »
Ibn Mandah l'a rapporté (95/2) ainsi qu'al-Hakim (4/490-491) qui a dit : « Il est correct selon la condition de Mouslim. » Ad-Dahhabi l'a certifié.

Je dis : « Il y a Khalf Ibn Khalifah ash-Ashja'i dans la chaîne, bien qu'il soit un juste et l'un des narrateurs de Mouslim, cependant sa mémoire lui fit défaut par la suite. Ses narrations sont bonnes comme support. Quant au dire d'al-Hafiz (6/478) faisant référence à Ibn Mandah : « Sa chaîne est correcte » est une erreur ou une légèreté de sa part.

10. Rapporté par Houdayfah Ibn Oussayd (radhiyallahou 'anhou), qui a dit :
« Mais le Dajjal sortira quand les gens se haïront (les uns les autres), la religion sera considérée comme une chose mineure, les relations mutuelles seront mauvaises. Il ira à chaque point d'eau, la terre se rétrécira pour lui comme la peau d'un bélier est enveloppée, jusqu'à ce qu'il vienne à Médine, en surmontera la périphérie, mais y entrer lui sera interdit. Puis, il vaincra une montagne syrienne, assiègera un groupe de Musulmans. Les gens qui seront sur elle (au sommet de la colline) leur diront (aux Musulmans) : « Qu'attendez-vous

[1] Il conduira la prière à Bayt al-Maqdis (Jérusalem), quant à Damas, il priera derrière al-Mahdi ; comme tous les Ahadith l'en informent.

contre ce rebelle, combattez-le jusqu'à ce que vous rencontriez Allah ou que vous obtenez la victoire ! » Ils consentiront à le combattre le lendemain matin. Quand ils atteindront le matin et 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) sera avec eux, il tuera le Dajjal, vaincra ses supporters jusqu'à ce que l'arbre, la pierre et la brique appellent : « Ô croyant ! Voici un juif près de moi, tue-le. »
Al-Hakim l'a rapporté (4/529 530) et 'Abd ar-Razzaq (20827) dans une version écourtée. Al-Hakim a dit : « La chaîne est correcte. » Ad-Dahhabi l'a accepté. C'est comme tous les deux l'ont dit.

11. De l'un des Compagnons de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) précédemment rapporté.

32. Le Hadith de Houdayfah Ibn al-Yaman (radhiyallahou 'anhou) précédemment cité le supporte et dans lequel il y a :
« À la fin de la prière (c'est-à-dire après la prière, 'Issa ('aleyhi salam)) dira comme ceci : Laissez-moi ainsi que l'ennemi d'Allah. »

33. Certains Ahadith en parlent :

1. Rapporté par Anas (radhiyallahou 'anhou) qui a déclaré :
« Le Dajjal serait suivi par soixante-dix mille juifs d'Ispahan portant des châles persans. »
Mouslim l'a relaté (8/207) ; Ibn Hibban (6760) et Ahmad (3/224). Voir *As-Sahihah* (3080).

2. Rapporté de Jabir (radhiyallahou 'anhou), précédemment cité :
« Soixante-dix mille juifs l'accompagneront, chacun d'entre eux aurait une épée décorée et un châle vert. »

3. Rapporté par 'Uthman Ibn Abi al-'As (radhiyallahou 'anhoum) de la même manière sans le mot « épée » et précédemment rapporté.

4. Aussi rapporté par Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou) comme Marfou' sans le mot « épée. »

‘Abd ar-Razzaq l’a rapporté (20825) sous l’autorité d’Abi Haroun de sa part (Abou Sa’id). Mais Abou Haroun est abandonné.

5. Rapporté par Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) comme Marfou’ avec la formulation suivante :
« Sûrement, ad-Dajjal se posera sur (Khouz) et (Kirman) parmi les soixante-dix mille personnes dont les visages ressemblent à des boucliers recouverts de peau. »
Ahmad l’a relaté (2/337), ses rapporteurs sont fiables mais il y a l’An’anah d’Ibn Ishaq.

34. Les récits de soutien à ce propos ont déjà été cités, racontés par un groupe de Compagnons :

1. Jabir (radhiyallahou ‘anhou).
2. L’un des Compagnons du Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam).
3. ‘Uthman Ibn Abi al-‘As (radhiyallahou ‘anhoum).
4. Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou).
5. Houdayfah Ibn al-Yaman (radhiyallahou ‘anhou)

35. Je n’ai trouvé aucune narration à l’appui pour cela.

36. Il y a des Ahadith à ce sujet :

1. Rapporté par Moujammi Ibn Jariyyah al-Ansariyyah qui a dit : J’ai entendu le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dire :
« *Le Fils de Maryam tuera le Dajjal à Bab Loudd.* »
Rapporté par Tirmidi (2235) ; Ibn Hibban (1901) ; At-Tiyalissi (2/21 9) ; ‘Abd ar-Razzaq (20835) ; Ahmad (3/420) ; Ad-Dani (143/1, 2). At-Tirmidi a dit : « Le Hadith est solide et correct. »

Je dis : Peut-être, a-t-il dit cela à cause de la narration de soutien suivante car il y a ‘Oubaydallah Ibn ‘Abdallah Ibn Tha’labah al-Ansari, dans sa chaîne, qui est inconnu et son nom est également contesté.

2. Le Hadith Marfou' rapporté par an-Nawwas Ibn Sam'an (radhiyallahou 'anhou) et précédemment rapporté.

3. Le Hadith Marfou' de 'Ayshah (radhiyallahou 'anha) également déjà rapporté.

'Abd ar-Razzaq a rapporté (20836) à travers une chaîne correcte : « 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) interrogea un homme parmi les juifs à propos de quelque chose. 'Umar (radhiyallahou 'anhou) le certifia et lui dit : « Je viens de tester ton authentification, parle-moi du Dajjal. » Il répondit : « Il est le dieu des juifs ; Le fils de Maryam le tuera sûrement dans l'enceinte de Loudd. »

37. Il y a certains Ahadith à ce propos :

1. Rapporté par 'Uthman Ibn Abi al-'As (radhiyallahou 'anhoum), il s'agit de la dernière partie de son Hadith précédemment mentionné.

2. Rapporté par Jabir (radhiyallahou 'anhou), c'est aussi la dernière partie de son Hadith déjà mentionné.

3. De Houdayfah Ibn Oussayd (radhiyallahou 'anhou), également déjà cité.

4. D'Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum).

Mais pour cela, il existe une autre façon de raconter plus authentique que celle-là, avec la formulation suivante :
« Les juifs te combattront et tu les vaincras, même une pierre dira : « Ô Musulman ! C'est un juif derrière moi, tue-le. » »
'Abd ar-Razzaq l'a rapporté (20837) ; Ahmad (2/149) de lui (Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum)) et Tirmidi (2237) en disant : « Correct, Hadith solide. »

Ahmad l'a rapporté à nouveau (2/122, 131) ; Boukhari (6/78, 478) et Mouslim (8/188) par une autre chaine de 'Abd ar-Razzaq et ad-Dani (65/1).

5. Rapporté par Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit :
« *La Dernière Heure ne viendra que lorsque les Musulmans combattront les juifs et que les Musulmans les tueront, à ce moment-là les juifs se cacheront derrière des pierres et des arbres. La pierre et l’arbre diront : « Ô Musulman, ô serviteur d’Allah ! C’est un juif derrière moi, viens et tue-le » excepté un arbre appelé al-Gharqad (qui ne parlera pas) car c’est leur arbre*. »
Rapporté par ash-Shaykhayn ; Ahmad (2/398, 530) ; al-Khatib (7/207) et ad-Dani (64/2-65/1).

38. Tous les Ahadith conviennent que le nombre de jours où le Dajjal traversera le pays sont de quarante.

Il y a un différend concernant ces jours ; sont-ils quarante ans comme dans le récit (suivant) ou quarante jours et nuits comme mentionné dans d’autres rapports ?

Le correct définitif est le second (quarante jours) ; car c’est le plus authentique et le plus fréquent et son explication viendra bientôt.

Quant à cette narration (de quarante ans), malgré la faiblesse de sa chaîne je n’ai pas pu trouver de référence fiable à l’appui qui puisse la renforcer, à l’exception du Hadith déjà rapporté de Shahr Ibn Hawshab d’Asma Bint Yazid de la version suivante :
« Ad-Dajjal restera quarante ans dans le pays, une année sera comme un mois, un mois comme une semaine, une semaine comme un jour et un jour comme une feuille de palmier en feu (de la rapidité de sa consumation).
Attendu que, c’est aussi une narration dénoncée, à cause de la faiblesse et de l’individualité de Shahr ; il n’est donc pas adapté en tant que support.

Ce que Souhayl Ibn Abi Salih a raconté de son père d’Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) comme Marfou’, ne le renforce pas :
« La dernière heure ne viendra pas avant que le temps ne se contracte, un an sera comme un mois, un mois comme une semaine, une semaine comme un jour, un jour comme une heure et une heure comme (le temps de) brûler une feuille de palmier ou des feuilles de palmier. »

Ahmad l'a relaté (2/537-538) ; Abou Ya'la (1/302) et Ibn Hibban (1888).

Je dis : « Sa chaîne est correcte selon la condition de Mouslim tout comme Ibn Kathir a dit (1/213). Le Hadith Marfou' d'Anas Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou) le soutient. Il est rapporté par at-Tirmidi (2333) et il l'a déclaré Gharib et un autre Moursal de Sa'id Ibn al-Mousayyab, rapporté par ad-Dani (14/1). »

Je dis : « Ces narrations mentionnées ne renforcent pas le Hadith de Shahr, car elles ne parlent pas du Dajjal et c'est clair. C'est un exposé général et le prendre comme une narration spécifique concernant le Dajjal n'est pas juste.
Des récits indiqués clairs et manifestes portent sur le fait que le temps de séjour du Dajjal sera de quarante jours, pas quarante ans ; qui sont rapporté par un groupe de Compagnons que j'ai mentionnés plus tôt et je considérerais suffisant juste de les indiquer :
1. An-Nawwas Ibn Sam'an (radhiyallahou 'anhou).
2. Noufayr Ibn Joubayr (radhiyallahou 'anhou).
3. Un des Compagnons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).
4. Jabir Ibn 'Abdallah (radhiyallahou 'anhou).
5. Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou). »

Je dis : Ces Ahadith corrects ne s'opposent pas au Hadith de 'Abdallah Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhoum) dans lequel il dit : « Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit :
« *Le Dajjal sortira dans mon peuple, il restera quarante jours, ou quarante ans, ou quarante mois. Puis Allah le Très-Honoré le Majestueux enverra 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) qui ressemblera à 'Ourwah Ibn Mas'oud ath-Thaqafi, il le vaincra et l'éliminera (le Dajjal). Après cela, le peuple vivra sept ans, pendant lesquels il n'y aura aucune rancœur entre deux personnes.*
Alors Allah enverra un vent froid de la direction de la Syrie. Nul n'ayant un brin de bien ou de foi en lui ne survivra sur Terre mais mourra. » »
Rapporté par Ahmad (2/166) ; Mouslim (8201) ; Al-Hakim à la recherche de la narration selon les conditions de Mouslim s'est trompé (4/543, 550, 551) ; Ibn Hibban (7309) et Ibn Mandah (98/2).

Je dis : « Cela ne s'oppose pas à ce qui a déjà été mentionné dans les Ahadith antérieurs, il n'y a aucune incertitude en lui, il (Ibn 'Amr) est apparemment l'un de ses narrateurs. Quiconque est incertain à ce sujet n'a aucune connaissance alors que tous ces narrateurs ont dit définitivement quarante jours. Peut-être, dans les premiers temps, cette incertitude était du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) lui-même et c'était avant la descente de la révélation sur l'étendue de ces jours et plus tard sur la révélation à ce sujet lui est venue.
Le Hadith d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) le soutient :
« Pendant les quarante jours, Allah connaît mieux leur étendue. » Ibn Hibban a ajouté : « Allah connaît leur étendue (deux fois). » »

39 Ce contexte est faible et étrange, à l'opposé des Ahadith Sahih précédemment mentionnés précédemment, le point de vue préservé à ce sujet est :

« (Il restera) pendant quarante jours, un jour sera comme un an, un jour comme un mois, et un jour comme une semaine et tous les autres jours seront comme vos jours-ci. »

40. Cette clause n'est pas mentionnée dans ces Ahadith corrects, elle est prouvée dans le Hadith susmentionné d'Abou Hourayrah.

« La dernière heure ne viendra pas avant que le temps ne se contracte et une heure (comme le temps que met pour) brûler une feuille de palmier. »
Cependant il n'y a aucune mention du Dajjal dans celui-ci tout comme dans les pages précédentes.

41. Je n'ai pas trouvé de véritable narration de soutien pour cela.

42. Je n'ai pas trouvé de véritable narration à l'appui pour cela avec ce contexte dans lequel les jours raccourcis auraient été mentionnés, le point de vue correct à ce sujet est celui mentionné dans les Ahadith d'an-Nawwas et Noufayr Ibn Joubayr (radhiyallahou 'anhoum) :

« Nous avons dit : « Ô Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) une prière d'un jour suffira-t-elle pour les prières du jour égales à un an ? » Sur ce, il dit : « *Non, mais vous devrez faire une estimation du temps (et ensuite observer la prière).* »

43. Cette condition avec son contenu est venue dans le Hadith susmentionné d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) à travers plusieurs modes de narration.

44. Un Hadith rapporté par Ta'ous le soutient, il a dit :

« 'Issa fils de Maryam ('aleyhi salam) descendra en tant que chef guidé et justicier. Lors de sa descente, il brisera la croix, tuera les cochons, abolira la Jizyah, une seule religion (l'Islam) restera, la paix serait sera établie dans le pays de telle manière que le lion accompagnera une vache, elle le considérera comme son taureau, le loup sera avec des chèvres, les chèvres le considéreront comme leur chien de garde, le venin (poison) de tous les insectes piqueurs sera éradiqué. L'homme mettra sa main sur la tête d'un serpent et il ne lui fera pas de mal, une petite fille fuira un lion comme un chiot d'un petit chien s'enfuit. Le cheval de race arabe sera vendue au prix de vingt dirhams (moins cher), un taureau sera vendu à tel ou tel prix (prix plus élevé), la terre retrouvera son aspect d'origine comme elle l'était au temps d'Adam ('aleyhi salam), les grappes seront si grandes qu'un groupe de plusieurs personnes en mangeront, une grenade (sera si grande) qu'un groupe de plusieurs personnes en mangeront. »
'Abd ar-Razzaq l'a rapporté (20843).

Je dis : « Sa chaîne est Correcte comme Moursal. Ses rapporteurs sont fiables et ceux d'ash-Shaykhayn. »

45. Ce qui supporte cette clause a précédemment été rapporté dans le Hadith de Ta'ous ainsi que dans les différentes narrations du Hadith d'Abou Hourayrah.

Cependant il reste une narration de son Hadith et c'est celle qui soutient la clause pour laquelle aucun support n'a été mentionné. Il est donc nécessaire de la rapporter. Zayd Ibn Aslam a rapporté d'un homme sur l'autorité d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) qui a dit :

« L'Heure ne viendra que lorsque le fils de Maryam descendra en chef juste, le leadership de Qouraysh sera arraché, les cochons seront tués, la Jizyah sera abolie, la prosternation ne sera qu'une pour le Seigneur des mondes, la guerre mettra à bas ses armes, la terre sera remplie de paix et aussi d'eau, la terre sera comme un plateau (de nourriture) d'argent, la méchanceté et l'inimitié mutuelle s'en iront certainement, le loup parmi les chèvres sera comme leur chien de garde, et le lion dans les chamelles sera comme leur chameau mâle. »
'Abd ar-Razzaq l'a rapporté (20844) de Ma'mar d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou).

Je dis : « Tous Ses rapporteurs sont fiables sauf l'homme qui n'est pas nommé, il est l'un des grands Tabi'in bien qu'il ne soit pas un Compagnon. En vérité ce Zayd est un Tabi'i qui a rapporté à partir d'un groupe de Compagnons ; parmi eux se trouvent Abou Hourayrah lui-même, Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) et d'autres (radhiyallahou 'anhoum).
Bien que ce soit une narration Mawqouf, elle a le statut de Hadith Marfou' car parler de choses invisibles ne se dit pas à travers ses propres pensées ; surtout quand sa plus grande partie est racontée Marfou' comme déjà mentionné.
La phrase sur la grenade, dans ce rapport a un support dans le Hadith d'an-Nawwas aussi précédemment mentionné mais n'est pas mentionné dans son ensemble avec la phrase de support.

46 et 47. Je ne leur ai pas trouvé de réel soutien pour eux.

48. Le Hadith d'Asma Bint Yazid al-Ansariyyah, déjà mentionné le soutient.

49. Les quatre Ahadith suivants sont à ce sujet :

1. Le Hadith d'Asma (radhiyallahou 'anha) indiqué précédemment.
2. Le Hadith de 'Ayshah (radhiyallahou 'anha) mentionné.
3. Le Hadith d'Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum) :
« Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) fut interrogé sur la nourriture du croyant à l'époque du Dajjal ? Il répondit : « *La nourriture des anges*. » Ils demandèrent : « Quelle est la nourriture des anges ? » Il répondit : « *Leur nourriture est de prononcer la Gloire et la Louange d'Allah. Quiconque parlera ce jour-là sera pour glorifier et Louanger Allah, à Lui les Louanges et la Gloire. Allah, Exalté et Loué soit-Il, lui enlèvera la faim, il ne craindra pas la faim.* »

Al-Hakim l'a rapporté (4/511) et a dit : « Sa chaîne est correcte selon la condition de Mouslim. » Ad-Dahhabi a rejeté sa déclaration en disant : « Je dis : « Non, Sa'id est objecté. » »
Je dis : « Il veut dire Sa'id Ibn San'an al-Himasi. »

4. Rapporté par Asma Bint Oumays (radhiyallahou 'anha) :
« Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) entra chez elle pour un besoin (se soulager), quand il sortit je me suis plaint à lui (à propos des circonstances difficiles), sur-ce il dit : « *Comment serez-vous, quand vous serez testé par un homme pour qui les fleuves de la terre et ses fruits seront soumis. Celui qui le suivra, il le nourrira et lui accordera la faveur, celui qui lui désobéira, il le privera et l'empêchera* ! » J'ai dit : « Ô Messager d'Allah ! (De nos jours) une fille s'assoit près d'un fourneau pendant quelque temps pour son pain, (après avoir entendu cela) est-ce possible, je peux être désorientée dans ma prière; alors comment cela sera-t-il quand cela arrivera ? » Il dit : « *En vérité, Allah, Exalté et Loué soit-Il, sécurisera le croyant ce jour-là avec ce qu'il a protégé les anges Le glorifiant, Exalté et Loué soit-Il. En effet, il est écrit entre ses deux yeux : Kafir (mécréant) ; chaque croyant alphabétisé ou illettré le lira*. » »
Al-Haythami a dit (7/346) : « At-Tabarani l'a rapporté, mais il y a rapporteur sans nom, le reste tous ses rapporteurs sont ceux d'*As-Sahih*. »

Mais à travers cette recherche de références et d'investigation, qui est unique en exemple, le Hadith d'Abou Oumamah (radhiyallahou 'anhou), bien que sa chaîne soit faible est devenu clair qu'il s'agit d'un Hadith Correct avec son plus de ses clauses et pour toutes les clauses, leurs narrations de soutien ont été mentionnées dans les pages précédentes.

Pour cette raison, j'ai dirigé mon intention de collecter des Ahadith prouvés, pour la compilation d'un livret sur l'histoire du faux christ, la descente de 'Issa ('aleyhi salam) et son meurtre du Dajjal, selon le contexte d'Abou Oumamah (radhiyallahou 'anhou) est ce Hadith ; J'ai évité ce pour quoi je n'ai trouvé aucune narration à l'appui. Je mets chaque clause (ou phrase) des autres Ahadith à la place appropriée dans le Hadith (d'Abou Oumamah (radhiyallahou 'anhou)).

Voici donc pour vous une liste des noms de ces Compagnons dont j'ai mentionné les Ahadith dans cette discussion ; J'ai également mentionné des narrations de soutien pour ses quelques clauses à ses différents endroits, afin qu'il soit facile pour la comparaison.

Quatrième Section

Liste des noms des narrateurs, des Compagnons et Tabi'in (Suivants) dont les Ahadith ont été référé dans les pages précédentes.

1. 'Abdallah Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhoum), (Ibn Hibban 8/281).
2. 'Abdallah Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum), (Ibn Hibban 8/273).
3. 'Abdallah Ibn Mas'oud (radhiyallahou 'anhou).
4. Abou Oumamah (radhiyallahou 'anhou).
5. Abou Bakrah ath-Thaqafi (radhiyallahou 'anhou).
6. Abou Sa'id 7 (radhiyallahou 'anhou), Ibn Hibban 8/283, Mouslim 8/199-200 et Boukhari 1882, 7132).
7. Abou 'Oubaydah (radhiyallahou 'anhou), (Ibn Hibban 8/273).
8. Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou), (Ibn Hibban 8/280, 285 286 287 288).
9. Oubay Ibn Ka'b (radhiyallahou 'anhou), (Ibn Hibban 8/281).
10. Asma Bint Oumays (radhiyallahou 'anha).
11. Asma Bint Yazid (radhiyallahou 'anha).
12. Oumm Salamah (radhiyallahou 'anha).
13. Oumm Sharik (radhiyallahou 'anha).
14. Anas Ibn Malik (radhiyallahou 'anhou), (Ibn Hibban 8/281-284).
15. Un des Compagnons du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam).
16. Un des Compagnons de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam).
17. Jabir Ibn 'Abdallah (radhiyallahou 'anhou), (Ibn Hibban 8/274, 289)
18. Houdayfah Ibn Asid (radhiyallahou 'anhou).
19. Houdayfah Ibn al-Yaman (radhiyallahou 'anhou), (Ibn Hibban 8/ 282, 285)
20. Al-Hassan (radhiyallahou 'anhoum).
21. Un des Compagnons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).
22. Sa'd Ibn Abi Waqqas (radhiyallahou 'anhou).
23. Safinah (radhiyallahou 'anhou).
24. Samourah (radhiyallahou 'anhou).
25. Taous (radhiyallahou 'anhou).
26. 'Ayshah (radhiyallahou 'anha), (Ibn Hibban 8/290)
27. 'Oubadah Ibn as-Samit (radhiyallahou 'anhou).

28. ‘Abdallah Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum). (Voir ‘Abdallah Ibn ‘Umar (radhiyallahou ‘anhoum).

29. ‘Abdallah Ibn ‘Amr (radhiyallahou ‘anhoum).

30. ‘Abdallah Ibn Moughaffal (radhiyallahou ‘anhou), (Ibn Hibban 8/274)

31. ‘Abdallah Ibn Maghnam (radhiyallahou ‘anhou).

32. ‘Uthman Ibn Abi al-‘As (radhiyallahou ‘anhoum).

33. ‘Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou ‘anhou).

34. Fatima Bint Qays (radhiyallahou ‘anha), (Ibn Hibban 8/277).

35. Moujammi Ibn Jariyyah al-Ansari (radhiyallahou ‘anhou).

36. Mihjan Ibn al-Ad (radhiyallahou ‘anhou).

37. Mou’awiyyah Ibn Hidah (radhiyallahou ‘anhou).

38. Al-Moughirah (radhiyallahou ‘anhou) (Ibn Hibban 8/274, 282-283).

39. Nafi’ Ibn Atabah (radhiyallahou ‘anhou) (Ibn Hibban 8/285)

40. Noufayr Ibn Malik, père de Joubayr (radhiyallahou ‘anhou).

41. An-Nawwas Ibn Sam’an (radhiyallahou ‘anhou).

42. Hisham Ibn ‘Amir (radhiyallahou ‘anhou).

Cinquième section

L'histoire du faux Christ

La Descente de 'Issa (Que la paix et la bénédiction soient sur lui) et son meurtre du faux Christ

D'après le texte de la narration d'Abou Oumamah (radhiyallahou 'anhou)
Ajouté à cela ce qui est prouvé d'autres Compagnons (radhiyallahou 'anhoum)

1. « Ô gens ! Il n'y a pas eu d'affliction plus grande que l'affliction du Dajjal sur la terre depuis qu'Allah a créé la progéniture d'Adam (et ne sera pas jusqu'à ce que l'Heure vienne),[1] (quiconque échappera à ce qui se trouve devant lui, lui échappera)[2] (et en vérité cela ne nuira pas à un Musulman)[3]. »

2. « Et Allah n'a envoyé aucun Prophète sans qu'il n'ait mis en garde son peuple contre (le borgne)[4] ad-Dajjal, (et en vérité je vous mets en garde contre lui)[5]. »

3. « Et je suis le dernier des Prophètes[6] et vous êtes la dernière des nations[7]. »

4. « Et il apparaîtra parmi vous, évidemment. (Certainement, c'est la vérité, c'est proche et tout ce qui va arriver est proche),[8] (il apparaîtra à cause de l'irritation qui le mettra en colère)[9] et (la dernière heure ne viendra pas tant que l'héritage ne sera pas divisé et que le butin ne sera pas réjoui (que l'on se réjouira plus du butin))[10].

---

[1] Mouslim : Al-Hakim dans *Al-Moustadrak* ; *Mousnad Ahmad* et ad-Dani l'a rapporté d'Hisham Ibn 'Amir. Ahmad dans son *Mousnad* et son fils dans *Al-Sounnah* l'ont rapporté de Jabir. Tabarani dans *Al-Kabir* et *Al-Awsat* l'a rapporté de 'Abdallah Ibn Moughaffal.
[2] Ahmad dans al-Mousnad et Ibn Hibban de Houdayfah.
[3] Ibn Hibban de Houdayfah.
[4] Boukhari d'Anas.
[5] Boukhari & Mouslim d'Anas.
[6] Mouslim d'Abou Hourayrah.
[7] Ibn Majah d'Ibn 'Abbas.
[8] Al-Bazzar d'Abou Hourayrah.
[9] Mouslim (8/194) ; Ibn Hibban (6755) ; Ahmad dans *Al-Mousnad* (6/284) et Ad-Dani (121/2).
[10] Tabarani in *Al-Kabir* (20/1/401/953) d'al-Moughirah. Mouslim d'Ibn Mas'oud.

5. « S'il se manifeste pendant que je suis parmi vous, je plaiderai au nom de chaque Musulman. S'il apparaîtra après moi, alors chacun plaidera en son propre nom et Allah est l'Aide de chaque Musulman en mon nom. » (Dans le Hadith d'Oumm Salamah il est dit : « S'il apparaît après ma mort, Allah rendra les justes suffisants pour vous contre lui)[1]. »

6. « Et sûrement il sortira (de (la terre) du côté oriental),[2] (il est dit : (Khourassan),[3] (des juifs d'Asbahan)[4] (dont les visages ressembleront à des boucliers recouverts de peau),[5] d'un chemin entre la Syrie et l'Irak. Il causera des torts (désordres) à droite[6] et à gauche. Ô serviteur d'Allah soit inébranlable ((dit-il) trois fois).[7] ».

7. « En vérité, je vais vous décrire une caractéristique qu'aucun Prophète avant moi n'a décrite. (Dans le Hadith de 'Oubadah : « Je vous ai tellement dit sur le Dajjal que j'ai peur que vous ne compreniez pas)[8].

8. Il commencera à dire : « Je suis un prophète alors qu'il n'y a aucun prophète après moi. »

9. Puis la deuxième fois, il dira : « Je suis ton Seigneur ; et tu ne verras pas ton Seigneur avant que tu meurs. »

---

[1] Ibn Khouzaymah et Tabarani dans *Al-Kabir*.
[2] Mouslim d'Abou Hourayrah.
[3] Je dis : « C'est prouvé dans Mouslim, comme pour la déclaration d'al-Hafiz dans *Al-Fath* (13/ 77). Dans une narration : « Ad-Dajjal sortira d'Asbahan. » Mouslim l'a rapporté. Il est objecté. En fait, dans cette narration d'Anas : « Soixante-dix mille juifs d'Asbahan le suivront ... » Je dis : « Ce ne sont pas les textes exacts qu'il sortira de là (d'Asbahan), probablement il pourrait être de là, car c'est ce qui est dit par ses disciples juifs. »
[4] Ahmad dans *Al-Mousnad* ; At- Tirmidi; Ibn Majah et al-Hakim d'Abou Bakr. *Al-Ahadith As-Sahihah* (1591).
[5] Ahmad dans *Al-Mousnad* ; Son fils dans *Al-Sounnah* ; Ibn Hibban ; Ibn Mandah dans *Al-Iman* et ad-Dani dans *Al-Fitan* de 'Ayshah. Ahmad et Mouslim l'ont rapporté d'Anas.
[6] Mouslim l'a rapporté d'an-Nawwas et al-Hakim de Noufayr.
[7] Al-Hakim de Noufayr.
[8] Abou Daoud, Al-'Ajiri dans *Al-Shari'ah* et Ibn Mandah dans *Al-Tawhid.*

10. En effet, il (le Dajjal) est borgne de l'œil[1] gauche (essuyé),[2] (un épais morceau de chair le couvrira (l'œil)),[3] (comme une lumière brûlante verte),[4] (son œil droit sera comme un raisin flottant),[5] (ni saillant ni profondément ancré),[6] (cheveux épais),[7] (faites attention, sa position ne doit pas vous être cachée, il ne doit pas vous être caché)[8], que votre Seigneur n'est pas borgne d'un œil, (faites attention, sa position ne doit pas vous être cachée, il ne doit pas vous être caché que votre Seigneur n'est pas borgne d'un œil),[9] (l'a dit trois fois).[10] (Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pointa vers ses yeux avec sa main),[11] (et sûrement tu ne verras pas ton Seigneur jusqu'à ce que tu meures).[12]

11. Et il marchera sur la terre, en vérité la terre et le ciel appartiennent à Allah.[13]

12. En vérité, il (le Dajjal) sera un jeune homme aux cheveux frisés et à l'œil flottant. Je le compare à 'Abd al-'Ouzza Ibn Qatan,[14] (court, aux orteils de poule, cheveux bouclés),[15] (blanc).[16]

---

[1] Ahmad dans *Al-Mousnad* ; Mouslim ; Ibn Majah de Houdayfah. Ahmad dans *Al-Mousnad* et Hanbal Ibn Ishaq dans *Al-Fitan* d'un des Compagnons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Ahmad *al-Mousnad* d'Abou Bakrah.
[2] Tabarani dans *Al-Kabir* et d'Ibn Moughaffal dans *Al-Awsat*.
[3] Ahmad dans *Al-Mousnad* d'al-Hassan al-Basri. Tabarani dans *Al-Kabir* et *Al-Awsat* de 'Abdallah Ibn Moughaffal.
[4] Ahmad dans *Al-Mousnad* et Abou Nou'aym dans *Akhbar Asbahan* de 'Oubay.
[5] Ibn Khouzaymah ; Tabarani d'Oumm Salamah dans *Al-Kabir*. Boukhari ; Mouslim ; *Mousnad* d'Ahmad ; son fils dans *Al-Sounnah* d'Ibn Umar.
[6] 'Ajiri dans *Al-Shari'ah*, Abou Nou'aym dans *Al-Hilyah* de 'Oubadah.
[7] Mouslim et *Mousnad*.
[8] *Mousnad Ahmad*, Ibn Hibban, Ibn Mandah dans *Al-Iman* et dans *Al-Tawhid* de 'Abdallah Ibn 'Umar. Ibn Mandah dans *Al-Tawhid* d'un des Compagnons.
[9] *Mousnad Ahmad* ; Ibn Hibban, Ibn Mandah dans *Al-Iman* et dans *Al-Tawhid* de 'Abdallah Ibn 'Umar.
[10] Ibn Mandah dans *Al-Tawhid* d'un des Compagnons.
[11] Boukhari ; Ibn Mandah d'Ibn 'Umar dans *Al-Tawhid*. *Mousnad Ahmad* ; son fils dans *Al-Sounnah* ; Ibn Mandah dans *Al-Tawhid* et Al-Hakim de Jabir.
[12] Abou Daoud de 'Oubadah. Mouslim de 'Umar Ibn Thabit.
[13] Ibn Khouzaymah et Ibn Hibban d'Oumm Salamah.
[14] *Mousnad Ahmad* ; Mouslim ; Abou Daoud ; Tirmidi ; Ibn Majah ; Al-'Ajiri ; Hanbal Ibn Ishaq dans *Al-Fitan* ; Ibn 'Assakir d'an-Nawwas dans *Al-Tarikh*.
[15] Abou Daoud ; Al-'Ajiri ; Abou Nou'aym dans *Al-Hilyah* et Ibn Mandah d'Ibn Ishaq dans *Al-Tawhid*.
[16] *Mousnad Ahmad* ; Ibn Khouzaymah ; Ibn Mandah d'Ibn 'Abbas dans *Al-Tawhid*.

13. (C'est un homme aux cheveux bouclés),[1] (cheveux épais et bouclés).[2]

14. Il est écrit entre ses deux yeux : Kafir (mécréant), lis-le (tous ceux qui ne l'aimeront pas le liront)[3]), tout croyant, qu'il sache écrire ou non.

15. Et de son affliction est qu'il aura avec lui le paradis et l'enfer, (une rivière et de l'eau),[4] (une montagne de pain),[5] (ce qui ressemble au paradis et l'enfer viendra avec lui).[6] En fait, son enfer est le Paradis et son paradis est l'Enfer. (Al-Moughirah Ibn Shou'bah (radhiyallahou 'anhou) questionna le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) au sujet du Dajjal ? Il dit : « J'ai demandé : « Ils disent qu'il aura une montagne de pain et de viande, et une rivière d'eau avec lui ? » Il (radhiyallahou 'anhou) répondit « Il est bien trop bas pour se voir permettre une telle chose par Allah (pour juger les gens).[7] » »

(Dans un autre Hadith[8] il est rapporté : (Deux rivières qui coulent seront avec lui, l'une sera vue comme de l'eau vive et la seconde comme un feu ardent),[9] (quiconque d'entre vous le trouvera et veut de l'eau ; il devra boire dans ce qu'il voit comme du feu),[10] (et il devra (fermer[11] (ses deux yeux)),[12] puis devra baisser (sa tête),[13] ; il la trouvera (froide, douce),[14] (pure),[15] eau, [et vous ne devrez pas être effrayé).[16]

---

[1] *Mousnad Ahmad* et Hanbal Ibn Ishaq d'un Compagnon.
[2] *Mousnad Ahmad*, Mouslim et Ibn Majah de Houdayfah.
[3] 'Abd ar-Razzaq dans Al-Mousannaf ; *Mousnad Ahmad* ; Mouslim ; Tirmidi et Al-Dani d'un des Compagnons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).
[4] *Mousnad Ahmad*, Hanbal Ibn Ishaq dans *Al-Fitan* d'un homme. Tabarani d'Ibn 'Amr dans *Al-Kabir*.
[5] *Mousnad Ahmad*, Hanbal Ibn Ishaq dans *Al-Fitan* d'un homme. *Mousnad Ahmad* de Jabir. Tabarani d'Ibn 'Amr *Al-Kabir*.
[6] Boukhari et Mouslim d'Abou Hourayrah. Al-Dani (127/1).
[7] Boukhari (7122) ; Mouslim (8/200) et la citation est de lui ; Ibn Hibban (6744, 6762) ; *Mousnad Ahmad* (4/246, 248, 252).
[8] Boukhari ; Mouslim ; Ibn Hibban ; *Mousnad Ahmad* de Houdayfah et d'Abou Mas'oud.
[9] Mouslim.
[10] Mouslim et Ibn Hibban.
[11] Mouslim et *Mousnad Ahmad*.
[12] *Mousnad Ahmad*.
[13] *Mousnad Ahmad*.
[14] Mouslim et *Mousnad Ahmad*.
[15] Mouslim et *Mousnad Ahmad*.
[16] Mouslim et *Mousnad Ahmad*.

Dans une autre narration[1] : « Quiconque entrera dans sa rivière, sa récompense sera perdue, son péché sera enregistré et quiconque entrera dans son feu, sa récompense sera rendue nécessaire et son péché sera effacé. »

16. Par conséquent, celui qui est testé avec son feu, devrait demander l'aide d'Allah et devra réciter sur lui[2] les premiers versets de la Sourate (Al-Kahf), (cela sera votre protection contre son affliction).[3]

17. Et de son affliction, c'est qu'il dira à un Bédouin : « Que penses-tu si je te ressuscite ton père et ta mère, témoignerais-tu alors que je suis ton Seigneur ? » Il répondra positivement. Alors deux diables se dresseront à l'image de son père et de sa mère et diront : « Ô petit-fils, suis-le parce qu'il est ton seigneur. »

18. Et de son affliction est qu'il vaincra un individu et le tuera. Il le coupera avec une scie jusqu'à ce qu'il le découpe en deux parties.

19. Son affliction est qu'il passera à proximité d'une tribu (il les appellera)[4] mais ils le démentiront, (il se retournera contre eux)[5] alors aucun bétail de pâturage leur appartenant survivra mais sera ruiné.

20. Et de son affliction est qu'il passera près d'un clan, (il les appellera)[6] les gens témoigneront pour lui, (et l'accepteront).[7] Il ordonnera au ciel de pleuvoir et il pleuvra Il ordonnera à la terre de pousser et elle poussera, jusqu'à ce que leur bétail (grâce à la nouvelle herbe qui a poussé) revienne le soir du même jour, gras et gros, leurs flancs relevés et leurs mamelles pleines de lait.

---

[1] *Mousnad Ahmad.*
[2] Mouslim d'An-Nawwas.
[3] Abou Daoud d'An-Nawwas.
[4] Mouslim d'An-Nawwas.
[5] Mouslim d'An-Nawwas.
[6] Mouslim d'An-Nawwas.
[7] Mouslim d'An-Nawwas.

21. Il traversera alors le désert et lui dira : « Apporte tes trésors. » Les trésors sortiront et se rassembleront devant lui comme un essaim d'abeilles.

22. (Le Dajjal sortira à (à une époque de conflits et de la division mutuelle des gens) (et) quand les gens se haïront (les uns les autres), la religion sera considérée comme une chose mineure et les relations mutuelles seront mauvaises. Il ira à chaque point d'eau, la terre se rétrécira pour lui comme la peau d'un bélier est enroulée).

23. Le Dajjal n'apparaîtra que lorsque les Romains débarqueront à al-A'maq ou à Dabiq, (ils se rassembleront contre les Musulmans et les Musulmans se rassembleront contre eux).[1] Une armée composée des meilleurs (soldats) des habitants de la Terre à ce moment-là viendront de Médine (pour s'y opposer). Lorsqu'ils se rangeront en rangs, les Romains diront : « Ne vous tenez pas entre nous et ceux (Musulmans) qui ont été fait prisonniers parmi nous. Laissez-nous les combattre. » Les Musulmans diront : « Non, par Allah, nous ne nous détournerons jamais de vous et de nos frères afin que vous puissiez les combattre. » (Et il y aura un terrible combat. Les Musulmans prépareront un détachement (pour combattre jusqu'à la mort), qui ne reviendra que s'il est victorieux. Ils se battront jusqu'à ce que les ténèbres interviennent. Les deux camps reviendront sans être victorieux et les deux seront anéantis. Les Musulmans prépareront à nouveau un détachement pour combattre jusqu'à la mort afin qu'ils ne puissent pas revenir à moins d'être victorieux. Quand ce sera le quatrième jour, un nouveau détachement du reste des Musulmans sera préparé). Ils se battront alors et un tiers (partie) de l'armée, qu'Allah ne pardonnera jamais, s'enfuira. Un tiers (une partie de l'armée), (qui) sera constitué d'excellents martyrs aux yeux d'Allah, serait tué. Le troisième ne sera jamais éprouvé. (Et Allah décrètera que l'ennemi soit dérouté (c'est-à-dire les Romains). Ils combattront un tel combat qu'on n'a jamais vu, si féroce que même si un oiseau passait sur leurs flancs, il tomberait mort avant d'atteindre l'autre extrémité. (Il y aura un massacre à si grande échelle) que lorsque le décompte sera fait, (seulement) un homme sur cent apparentés sera retrouvé vivant. Alors, quelle pourra être la joie du butin d'une telle guerre et quel héritage pourra être partagé ?) Ils entreront dans Constantinople et ils la conquerront. (Dans un autre récit est : « Avez-vous entendu parler de la ville dont un côté est incliné et l'autre est sur la côte (Constantinople) ? » Ils dirent : « Oui, Messager d'Allah. » Sur ce, il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *La Dernière Heure ne viendra pas avant que*

[1] *Mousnad Ahmad* et Mouslim d'Ibn Mas'oud.

soixante-dix mille personnes des Banou Ishaq ne l'attaquent. Quand ils y débarqueront, ils ne combattront pas avec des armes ni ne feront pleuvoir des flèches mais diront seulement : « Il n'y a de divinité qu'Allah et Allah est le Plus Grand », et un côté tombera. Puis ils diront pour la deuxième fois : « Il n'y a de divinité qu'Allah et Allah est le Plus Grand », et l'autre côté tombera aussi. Ils diront : « Il n'y a de divinité qu'Allah est le Plus Grand », et les portes s'ouvriront pour eux et ils entreront. Ils ramasseront le butin de guerre).[1] *Alors qu'ils seront occupés à distribuer le butin de guerre (entre eux) après avoir pendu leurs épées aux oliviers, Satan criera : « Le (le faux) Christ a pris votre place parmi vos familles. » (Ainsi ils laisseront tout ce qui sera entre leurs mains), Ils sortiront alors, mais cela ne servira à rien. (Ils enverront dix cavaliers en éclaireur*. » Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Je connais leurs noms, les noms de leurs ancêtres et la couleur de leurs chevaux. Ils seront les meilleurs cavaliers à la surface de la Terre ce jour-là*. ») Quand ils atteindront la Syrie, il (le Dajjal) sortira.[2]

24. Aucun endroit de la terre ne serait laissé sans qu'il ne le foule et le surmonte, sauf (quatre mosquées : La Mosquée)[3] de La Mecque et (la mosquée)[4] de Médine, (Al-Tour et la Mosquée de Jérusalem).[5]

25. Son durée est de quarante jours. Un jour comme une année, un jour comme un mois, un jour comme une semaine, et le reste des jours sera comme vos jours. Ils dirent : « À propos du jour, qui sera comme un an ; la prière d'un jour nous suffira-t-elle ? » Là-dessus, il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « Non, mais vous devez faire une estimation du temps (et ensuite observer la prière). » Ils demandèrent : « À quelle vitesse marchera-t-il sur la terre ? » Là-dessus, il dit : « Comme un nuage poussé par le vent. »[6]

26. En vérité, trois ans avant l'apparition du Dajjal, la famine régnera et les gens seront confrontés à une grande faim. Allah, Soubhanahou wa Ta'ala, ordonnera la première année au ciel de retenir un tiers de sa pluie et ordonnera à la terre de retenir un tiers de sa

---

[1] Mouslim et ad-Dani d'Abu Hourayrah dans *Al-Fitan*.
[2] Mouslim; ad-Dani et al-Hakim d'Abou Hourayrah dans *Al-Fitan*.
[3] *Mousnad Ahmad*, Hanbal Ibn Ishaq d'un des Compagnons.
[4] *Mousnad Ahmad*, Hanbal Ibn Ishaq.
[5] *Mousnad Ahmad*, Hanbal Ibn Ishaq.
[6] Mouslim d'An-Nawwas.

production. La deuxième année, Il, Soubhanahou wa Ta'ala, ordonnera au ciel de retenir les deux tiers de sa pluie et à la terre de retenir les deux tiers de sa production. La troisième année, Allah, Soubhanahou wa Ta'ala, ordonnera au ciel de retenir toute sa pluie si bien qu'une seule goutte ne tombera pas et Il ordonnerait à la terre de conserver toute sa production et elle ne produira pas de verdure. Pas un seul animal ayant des sabots fourchus ne restera mais périra, sauf ce qu'Allah, Soubhanahou wa Ta'ala, désirera. On dit : « Comment les gens survivront-ils à cette époque ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Tahlil (La ilaha illallah, il n'y a de dieu qu'Allah), Takbir (Allahou Akbar, Allah est le Plus Grand), Tasbih (Soubhanallah, -Allah est purifié) et Tahmid (Al-Hamdoulillah, Louange à Allah), ces mots seront le remplacement de la nourriture*. »

27. Il n'entrera par aucun de ses chemins sans que les anges ne le rencontrent avec des épées sans protection.

28. Il n'y aura pas de ville sans que la crainte du (faux) christ n'y entre sauf Médine, (elle aura sept portes à cette époque).[1] Deux anges seront à chacune de ses portes repoussant d'elle la peur du faux christ[2].

29. Jusqu'à ce qu'il descende près de la terre aride (la terre aride d'al-Jourouf),[3] derrière la montagne Ouhoud[4] et dresse ses tentes[5].

30. Médine[6] sera secouée trois fois avec ses habitants et aucun hypocrite mâle et femelle ne restera mais sortira vers lui. Alors elle (Madinah) retirera ses impuretés comme une fournaise enlèvera la rouille du fer. Ce jour sera appelé le jour de la pureté et du salut, (la plupart de ceux qui iront vers lui seront des femmes)[7].

---

[1] *Mousnad Ahmad*, Boukhari d'Abou Bakrah. Ad-Dani (128/2).
[2] 'Abd ar-Razzaq dans *Al-Mousannaf* et *Mousnad Ahmad* d'Abou Bakrah.
[3] *Mousnad Ahmad* ; Boukhari et Mouslim ; Hanbal Ibn Ishaq et Ad-Dani d'Anas.
[4] Mouslim d'Abou Hourayrah.
[5] Ahmad ; Boukhari ; Mouslim ; Ad-Dani d'Anas. Ahmad, Hanbal Ibn Ishaq et al-Hakim de Mihjan Ibn al-Adra.
[6] Ad-Dani dans *al-Fitan* (128/1).
[7] *Mousnad Ahmad* ; Hanbal Ibn Ishaq d'Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhoum). *Mousnad Ahmad* ; Son fils 'Abdallah dans *As-Sounnah* de Jabir. *Mousnad Ahmad* et al-Hakim de 'Uthman Ibn Abi al-'As.

31. (Un homme (en pleine jouvence)[1] parmi les croyants (qui serait le meilleur des gens ou le meilleur d'entre eux)[2] ira vers lui. Les hommes armés du Dajjal le rencontreront et lui diront : « Où comptes-tu aller ? » Il dirait : « J'ai l'intention d'aller chez celui qui vient de sortir. » Ils lui diront : « Ne crois-tu pas en notre Seigneur ? » Il dira : « Il n'y a rien de caché au sujet de notre Seigneur. » Ils diront : « Tuez-le. » Alors certains d'entre eux diront : « Votre maître (le Dajjal) ne vous a-t-il pas interdit de tuer quelqu'un sans (sa permission) ? » Et ainsi ils l'emmèneront au Dajjal et quand le croyant le verra, il dira : « Ô gens ! (J'atteste qu')[3] il est le Dajjal dont le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a mentionné (ses ahadith)[4] (et dans une autre narration : à propos de qui il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous a informés)[5]. Le Dajjal ordonnera alors à son sujet, et on l'allongera sur le ventre, il dira : « Saisissez-le et couchez-le sur le ventre. » Il sera frappé sur le dos et le ventre. Il dit : « Alors le Dajjal lui demandera : « Ne crois-tu pas en moi ? » Il dira : 'Tu es un faux christ ! » (Le Dajjal dira : « Que penserez-vous si je le tue et que je relève ensuite vivant, auriez-vous des doutes à ce sujet ? » Ils répondront : « Non[6]. » Il dit : « Il ordonnera ensuite de le mettre en pièces avec une scie de la raie des cheveux jusqu'à l'entre-jambe, (et il le tuera).[7] (Dans le hadith d'an-Nawwas il est rapporté : « Il le frappera de son épée, le coupera en deux morceaux et (disposera ces morceaux à une distance qui est généralement entre l'archer et sa cible).[8] Il dit : « Après cela le Dajjal marchera entre les deux parties. Il lui dira alors : « Lève-toi, et il se tiendra droit et dira : (il appellera alors (ce jeune homme) et il s'avancera en riant le visage rayonnant[9] (de bonheur)). Il lui demandera alors : « Ne crois-tu pas en moi ? » Et l'homme dira : « (Par Allah,[10] cela ne m'a que plus convaincu à ton sujet. » Il dira alors : « Ô gens, il ne se comportera ainsi avec personne d'autre après moi. » Le Dajjal essaiera de l'attraper pour qu'il le tue (de nouveau). La partie de l'homme entre son cou et sa clavicule sera transformé en cuivre et il ne trouvera aucun moyen de le tuer. Alors il le saisirait par les mains et les pieds et le jettera (en l'air) et les gens penseront qu'il l'a jeté en enfer, alors qu'il l'a jeté au paradis. Là-dessus, le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Il*

---

[1] Mouslim d'an-Nawwas.
[2] 'Abd ar-Razzaq dans *Al-Mousannaf*, *Mousnad Ahmad* et Boukhari et Mouslim d'Abou Sa'id.
[3] 'Abd ar-Razzaq dans *Al-Mousannaf*, *Mousnad Ahmad* et Boukhari et Mouslim d'Abou Sa'id.
[4] 'Abd ar-Razzaq à Mousannaf, *Mousnad Ahmad* et Boukhari et Mouslim.
[5] 'Abd ar-Razzaq à Mousannaf, *Mousnad Ahmad* et Boukhari et Mouslim.
[6] 'Abd ar-Razzaq dans *Al-Mousannaf*, *Mousnad Ahmad* et Boukhari et Mouslim.
[7] 'Abd ar-Razzaq dans *Al-Mousannaf*, *Mousnad Ahmad* et Boukhari et Mouslim.
[8] Mouslim.
[9] Mouslim d'an-Nawwas.
[10] 'Abd ar-Razzaq dans *Al-Mousannaf*, *Mousnad Ahmad* et Boukhari et Mouslim.

serait le plus éminent parmi les gens en ce qui concerne le martyre aux yeux du Seigneur du monde[1]. »

32. (Alors les anges tourneront son visage vers la Syrie),[2] (il viendra à une montagne de Jérusalem, assiégera un groupe des Musulmans)[3]. (Les croyants rencontreront une période très difficile),[4] (les gens fuiront le Dajjal pour se réfugier dans les montagnes),[5] Oumm Sharik Bint (la fille d') Abi al-'Akr demanda au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « Où seront les Arabes ce jour-là ? » Il répondit : « *Ils seront peu nombreux ce jour-là*. »

33. Un homme équitable sera leur Imam, (et il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : le Mahdi sera de ma famille, (de la descendance de Fatimah (radhiyallahou 'anha),[6] Allah le rendra adéquat (pour le Califat) en une nuit),[7] (son nom sera comme le mien et le nom de son père sera comme celui de mon père),[8] (il aura un front large un nez proéminent),[9] (Il remplira la terre d'équité et de justice comme elle était rempli d'oppression et de tyrannie),[10] (et il régnera pendant sept ans).[11]
Et il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Deux groupes de ma Oummah qu'Allah a protégé du feu : un groupe qui combattra contre l'Inde et l'autre qui sera avec 'Issa fils de Maryam ('aleyhim salam)*. »[12] Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit aussi : « *Quiconque d'entre vous le trouvera, transmettez-lui mes salutations*. »[13]

---

[1] Mouslim ; Ibn Mandah dans *Al-Iman* et Al-Hakim d'Abou Sa'id.
[2] Mouslim et 'Abd ar-Razzaq d'Abou Hourayrah.
[3] Al-Hakim de Houdayfah Ibn Assid. *Mousnad*, Hanbal Ibn Ishaq et Ibn 'Assakir de Safinah. 'Abd ar-Razzaq d'un des Compagnons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). 'Ayshah. *Mousnad Ahmad* et Al-Hakim d'Abou al-'As.
[4] Al-Bazzar-Abou Hourayrah. *Mousnad Ahmad de* Jabir. *Mousnad*, Hanbal Ibn Ishaq de 'Ayshah. *Mousnad Ahmad* et Al-Hakim d'Ibn al-'As.
[5] *Mousnad Ahmad ;* Mouslim ; Tirmidi d'Oumm Sharik.
[6] Abou Daoud-Oumm Salamah.
[7] *Mousnad Ahmad*, Ibn Majah, Al-'Aqili dans ad-Dhou'afa, Ibn Adi dans *Al-Kamil* et Abou Nou'aym dans *Al-Hilyah*.
[8] Abou Daoud et Tirmidi d'Ibn Mas'oud.
[9] Abou Daoud d'Abou Sa'id.
[10] Abou Daoud et Tirmidi d'Ibn Mas'oud. Abou Daoud d'Abou Sa'id.
[11] Abou Daoud d'Abou Sa'id et Oumm Salamah.
[12] *Mousnad Ahmad* ; An-Nassa'i ; Ibn 'Adi dans *Al-Kamil*, Ibn Ahmad dans *as-Sounnah* de Thawban. *As-Sahihah* (1934).
[13] Al-Hakim d'Anas. *As-Sahihah* (2307).

34. Lorsque leur Imam s'avancera pour les guider dans la prière du matin, 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) descendra sur eux à l'aube (du ciel),[1] (Il descendra au minaret blanc du côté oriental de Damas, vêtu de deux vêtements légèrement teints au safran et plaçant ses mains sur les ailes de deux anges. Lorsqu'il baisse la tête, des gouttes de sueur tombent de sa tête, et lorsqu'il la relève, des gouttes comme des perles s'en dispersent. Tout non-croyant qui sentira l'odeur de son corps mourra et son souffle atteindra aussi loin qu'il pourra voir).

35. Il n'y a pas de prophète entre moi et lui, c'est-à-dire 'Issa ('aleyhi salam). Il descendra (sur la terre). Quand vous le verrez, reconnaissez-le : un homme de taille moyenne, blond roux, vêtu de deux vêtements jaune clair, ayant l'air d'avoir des gouttes qui lui tombent de la tête bien qu'elle ne soit pas mouillée. Il combattra les gens pour la cause de l'Islam. Il brisera la croix, tuera les porcs et abolira la jizyah. Allah fera périr toutes les religions sauf l'Islam. Et il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Comment serez-vous quand le fils de Maryam (c'est-à-dire 'Issa ('aleyhi salam)) descendra parmi vous et votre chef (et dans une autre narration : votre juge)*[2] *sera de votre propre peuple*[3] ? » (Ibn Abi Zi'b a dit : « Savez-vous avec quoi (il vous conduira) ? Il vous conduira avec le Livre de votre Seigneur le Béni le Très-Haut (le Qur'an) et la Sounnah de votre Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ! »

36. Après quoi, l'Imam reculera afin que 'Issa ('aleyhi salam) s'avance. (Il (l'Imam) dira : « Avance et conduit nous dans la prière.)[4] Mais 'Issa ('aleyhi salam) placera sa main entre son épaule (de l'Imam), puis il ('Issa) dira : (« Non, certains ont été placé sur d'autres comme un honneur d'Allah pour ce peuple,[5] avance et dirige la prière » afin que l'Imam les conduise dans la prière comme leur Imam.

37. (Puis il (le Dajjal) dominera une montagne (syrienne) et assiégera un groupe de Musulmans).[6] (Les gens qui seront sur celle-ci (au sommet de la colline) leur diront (aux Musulman) : « Qu'attendez-vous contre ce rebelle, (sauf) le combattre jusqu'à ce que vous

---

[1] Al-Bazzar et Al-Bayhaqi dans *Al-Asma'a*.
[2] Mouslim.
[3] Boukhari ; Mouslim et Ibn Hibban.
[4] Mouslim de Jabir.
[5] Mouslim de Jabir.
[6] Al-Hakim de Houdayfah Ibn Asid. *Mousnad Ahmad*, Hanbal Ibn Ishaq et 'Assakir de Safinah. 'Abd ar-Razzaq d'un des Compagnons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

rencontrez Allah ou vous obtenez la victoire ? » Ils consentiront à le combattre le lendemain matin.[1]

38. Après quoi ils se prépareront au combat, arrangeront leurs rangs, et la prière sera établie[2] (la prière de l'aube),[3] (ils atteindront le matin et 'Issa fils de Maryam serait avec eux),[4] (ainsi il conduira les gens dans la prière,[5] en relevant la tête du Roukou' il dira : « Allah entend qui Le loue, qu'Allah tue le faux Christ et les Musulmans puissent le vaincre), à la fin de la prière, il dira : « Ouvrez la porte. » Elle sera ouverte et le Dajjal sera derrière, soixante-dix mille juifs l'accompagneront, chacun d'entre eux aura une épée décorée et un châle vert), ('Issa ('aleyhi salam) le cherchera).[6]

39. (Alors 'Issa ('aleyhi salam) marchera sur le Dajjal avec sa lance),[7] quand Dajjal le verra, il fondra tout comme le sel est dissous dans l'eau, (s'il le laissait, il continuera à fondre jusqu'à ce qu'il périsse, mais Allah le tuera de sa propre main, il lui montrera (à 'Issa ('aleyhi salam)) son sang dans sa lance).[8] Il le trouvera près de Bab al-Loudd à l'est et le tuera. (Allah l'Honoré, le Majestueux) le détruira près de 'Aqabah Oufayq).[9] [10]

40. Ainsi Allah vaincra les juifs (et accordera la victoire aux Musulmans sur eux),[11] (et ils les tueront (les juifs))[12] alors il ne restera rien de ce qu'Allah a créé avec lequel un juif se cachera sans qu'Allah ne fasse parler cette chose : pas une pierre ni un arbre, ni un mur ni une bête excepté un arbre appelé al-Gharqadah[13] qui est donc un de leur arbre et qui ne parlera

---

[1] Al-Hakim de Houdayfah Ibn Assid.
[2] Mouslim, Ad-Dani et Al-Hakim d'Abou Hourayrah.
[3] Al-Hakim-An-Nawwas.
[4] Al-Hakim de Houdayfah Ibn Assid.
[5] Il conduirait la prière dans la Mosquée de Jérusalem mais au moment de sa descente à Damas ; 'Issa suivrait al-Mahdi dans la prière.
[6] Mouslim d'an-Nawwas.
[7] *Mousnad Ahmad* et Al-Hakim de 'Uthman Ibn Abi al-'As.
[8] Mouslim, Ad-Dani et Al-Hakim d'Abou Hourayrah.
[9] C'est une ville de Houran sur le chemin d'al-Ghour, près de la zone vallonnée d'Oufayq, les gens l'appellent Fayq, qui s'étend de cette zone vallonnée jusqu'à la Jordanie, sa longueur est d'environ deux milles (Mou'jam al-Bouldan).
[10] *Mousnad Ahmad*, Hanbal Ibn Ishaq, 'Assakir de Safinah.
[11] 'Abd ar-Razzaq, *Mousnad Ahmad*, Boukhari, Mouslim et Tirmidi d'Abu Hourayrah.
[12] *Mousnad Ahmad*, Boukhari et Mouslim d'Abou Hourayrah.
[13] Gharqad est un arbre épineux plus gros que l'al-Awsajj, à cause de cela le cimetière des habitants de Médine s'appelle Baqi' al-Gharqad. (Mou'jam al-Bouldan).

pas (à propos des juifs tandis que les autres diront) : « Ô serviteur musulman d'Allah ! Voici un juif (derrière moi), viens le tuer. »

41. Puis, les gens vivront pendant sept ans, pendant lesquels il n'y aura aucune rancœur entre deux personnes.[1]

42. 'Issa ('aleyhi salam) le fils de Maryam (que la paix et les bénédictions soient sur eux) apparaitra à l'époque de mon peuple (confirmant Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et suivra sa religion[2], en tant que dirigeant juste, un (guidé[3]) et juste leader). (Il combattra les gens pour l'Islam, et[4]) brisera la croix, tuera les cochons. (La prière sera rassemblée pour lui[5]. La Jizyah sera abolie, (la collecte de) la zakat sera abandonnée et les collecteurs de celle-ci ne seront plus employés pour les moutons et les chameaux. La rancune, la haine mutuelle (et la jalousie les uns envers les autres) disparaîtront, et quand il convoquera les gens pour accepter la richesse, personne ne le fera[6]). (Et une seule prosternation à Allah (dans la prière) sera meilleure que le monde entier et tout ce qu'il contient.) (L'appel (le monothéisme) ne sera qu'un, pour le Seigneur des Mondes[7].)

Par Celui entre les Mains de qui mon âme est : Sûrement, le fils de Maryam assumera l'Ihram pour le Hajj ou la 'Oumrah ou pour les deux[8]. Par la voie d'(ar-Rawha).

43. Puis, un peuple qu'Allah a protégé viendra vers 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) et il essuiera leurs visages et les informera de leurs rangs au Paradis[9].

Ce sera dans de telles conditions qu'Allah révélera à 'Issa ('aleyhi salam) ces paroles : « J'ai fait sortir parmi Mes serviteurs des gens contre lesquels personne ne pourra lutter ; Emmène ces personnes en toute sécurité au (Mont) Tour. »

---

[1] *Mousnad Ahmad*, Mouslim et Al-Hakim d'Ibn 'Umar.
[2] *Mousnad Ahmad* de Samourah. Tabarani : *Al-Kabir* et *Al-Awsat* de 'Abdallah Ibn Moughaffal.
[3] *Mousnad Ahmad* d'Abou Hourayrah.
[4] ' Abd ar-Razzaq ; *Mousnad Ahmad* ; Abou Daoud ; Ibn Hibban et Al-'Ajiri d'Abou Hourayrah.
[5] *Mousnad Ahmad* d'Abou Hourayrah.
[6] *Mousnad Ahmad*. Mouslim ; Al-'Ajiri et Ibn Mandah dans *Al-Iman*.
[7] 'Abd ar-Razzaq et *Mousnad Ahmad* d'Abou Hourayrah.
[8] Mouslim (4/60) ; Ibn Hibban (6781) ; *Mousnad Ahmad* (2/240, 272, 290, 513, 540).
[9] *Mousnad Ahmad* et Mouslim d'An-Nawwas.

Et alors Allah, Exalté à Lui les Louanges et la Gloire, enverra Gog et Magog et ils déferleront en nuées de toutes les pentes. Les premiers d'entre eux passeront le lac de Tibériade et le boiront. Et quand le dernier d'entre eux passera, il dira : « Il y avait de l'eau jadis. » (Ensuite ils marcheront jusqu'à ce qu'ils atteignent la montagne d'al-Khamar et c'est une montagne de Bayt-al-Maqdis et ils diront : nous avons tué ceux qui sont sur la terre. Tuons maintenant ceux qui sont dans le ciel et ils lanceront leurs flèches vers le ciel et les flèches leur reviendront ensanglantées[1].

'Issa ('aleyhi salam) et ses compagnons seront alors assiégés (au Mont at-Tour, et ils seront tellement pressés) que la tête d'un bœuf leur sera plus chère que cent Dinars. Le Prophète d'Allah, 'Issa ('aleyhi salam), et ses compagnons supplieront Allah, Qui leur enverra des insectes (qui attaqueront leurs cous (de Ya'jouj et Ma'jouj)) et dans la matinée, ils périront comme une seule personne.

Le Prophète d'Allah, 'Issa ('aleyhi salam), et ses compagnons, descendront alors à terre et ils ne trouveront pas sur la terre autant d'espace qu'une seule travée qui ne soit pas remplie de putréfaction et de puanteur.

Le Prophète d'Allah, 'Issa ('aleyhi salam), et ses compagnons imploreront alors Allah qui enverra des oiseaux dont le cou ressembleront à celui des chameaux de Bactriane et ils les emporteront et les jetteront où Allah voudra.

Alors Allah enverra la pluie qu'aucune maison de briques de boue ou (tente) de poils de chameau ne repoussera et elle lavera la Terre jusqu'à ce qu'elle ressemble à un miroir. Ensuite, il sera dit à la Terre de produire ses fruits et de restaurer sa bénédiction et, à la suite de cela, une grenade poussera (si grosse) qu'un groupe de personnes pourra la manger et s'abritera sous sa coque ; un vache laitière donnera tellement de lait que tout un groupe pourra le boire. La chamelle laitière donnera une si (grande quantité) de lait qu'une tribu entière pourra en boire et la brebis laitière donnera tellement de lait que toute une famille

[1] Mouslim.

pourra en boire.[1] (Le taureau serait vendu pour telle ou telle somme (prix plus élevé) et le cheval ne serait vendu que pour quelques Dirhams (bas prix)).

Et il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : (Béni soit la vie après le ‘Issa, bénie soit la vie après ‘Issa, on demandera au ciel des précipitations, on dira à la terre de faire pousser des végétations, si vous semez votre graine sur la (montagne) Safa, elle la fera pousser. Il n’y aura ni de rancune mutuelle, de jalousie et de haine).[2]

44. Tout insecte piqueur sera saisi. (La paix s’installera dans le pays si bien que les lions se mêleront aux chameaux, les tigres aux vaches, les loups aux chèvres, les enfants joueront avec les serpents qui ne leur feront pas de mal.)[3] Un bébé entrera sa main dans la bouche du serpent, qui ne lui fera pas de mal. Une petite fille fuira le lion mais celui-ci ne lui fera pas de mal et un loup parmi les moutons sera comme leur chien. La terre serait remplie de paix comme un récipient est rempli d’eau. La Parole (Islam) deviendra une, et seul Allah sera adoré. La guerre déposera ses armes, et la domination de Qouraysh serait arrachée, (puis il est dit : La terre tournerait comme un plateau d’argent faisant pousser sa végétation comme à l’époque d’Adam (‘aleyhi salam)).

45. ‘Issa (‘aleyhi salam) vivra sur la terre pendant quarante ans et ensuite il mourra. Les Musulmans prieront sur lui.[4]

46. Ils seront dans une si (grande) position, puis Allah enverra un vent froid (de la direction de la Syrie)[5] qui apaisera (les gens) même sous leurs aisselles. Il saisira la vie de chaque croyant et de chaque Musulman. (Dans le hadith d’Ibn Amr (radhiyallahou ‘anhoum) : « Nul ayant un grain de bien ou de foi en lui ne survivra sur Terre mais mourra. Même si l’un d’entre vous entraient dans la partie la plus profonde de la montagne, ce vent parviendra jusqu’à lui.[6]). Seuls les vils survivront et ils seront aussi insouciants que les oiseaux avec les caractéristiques des bêtes. Ils n’apprécieront jamais le bien ni ne condamneront le mal. Alors

---

[1] *Mousnad Ahmad* et Mouslim d’An-Nawwas.
[2] Abou Bakr al-Anbari ; Ad-Daylami d’Abou Houbayrah. (*As-Sahihah* 1926).
[3] *Mousnad Ahmad* Abou Hourayrah.
[4] ‘Abd ar-Razzaq ; *Mousnad Ahmad* ; Abou Daoud ; Ibn Hibban et Al-‘Ajiri d’Abou Hourayrah.
[5] *Mousnad Ahmad* et Mouslim d’Ibn ‘Amr.
[6] *Mousnad Ahmad* et Mouslim.

Satan viendra à eux, sous forme humaine, et dirait : « Ne répondez-vous pas ? » Ils diront : « Qu'est-ce que tu nous ordonnes de faire ? » Il leur ordonnera d'adorer les idoles et malgré cela, ils auront une abondance de subsistance et mèneront une vie confortable.[1] Ils commettront l'adultère comme des ânes et la Dernière Heure tombera sur eux.[2]
(Alors la trompette sera soufflé (sonnera) et celui qui l'entendra tendra le cou d'un côté et le relèvera de l'autre. Le premier à entendre cette trompette sera la personne occupée à cimenter la citerne destinée à fournir de l'eau aux chameaux. Il s'effondrera (s'évanouira) et les autres personnes s'évanouiront également. Alors Allah enverra ou Il fera envoyer de la pluie qui sera comme la rosée et il en sortira les corps des gens.) (**Et on soufflera dans la Trompe, et voilà que ceux qui seront dans les cieux et ceux qui seront sur la terre seront foudroyés, sauf ceux qu'Allah voudra [épargner]. Puis on y soufflera de nouveau, et les voilà debout à regarder**.) Sourate az-Zoumar : 39 : 68.
Il sera dit : « Et arrêtez-les: car ils doivent être interrogés. » Sourate as-Safat 37
Puis on dira : « Sortez un groupe (d'entre eux) pour l'Enfer. Il sera demandé : « Combien ? » On dira : « Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf sur mille pour le l'Enfer. » Ce sera le jour (**qui rendra les enfants comme des vieillards aux cheveux blancs**.) Sourate al-Mouzammil 73: 17
Et ce sera le jour dont il a été dit : (Le jour où ils affronteront les horreurs (du Jugement)).[3] Sourate Al-Qalam 68 : 42.

[1] *Mousnad Ahmad* et Mouslim d'Ibn 'Amr
[2] *Mousnad Ahmad* et Musulman
[3] *Mousnad Ahmad* et Mouslim d'Ibn 'Amr.

Ad-Dajjal

Sheikh Ahmad Ibn ‘Abd ar-Rahman al-Qadi

Narrations concernant ad-Dajjal

Mouslim a rapporté sous l’autorité de Houdayfah Ibn Oussayd al-Ghifari (radhiyallahou ‘anhou) que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *L’Heure ne sera pas établie tant que vous ne verrez pas dix signes.* Il mentionna *: (1) La fumée, (2) le Dajjal, (3) la Bête, (4) le soleil se levant de l’ouest, (5) la descente de ‘Issa Ibn Maryam (6) Ya'jouj et Ma'jouj, (7 , 8, 9) trois glissements de terrain : un glissement de terrain en Orient (à l’est), un glissement de terrain en Occident (à l’ouest) et un glissement de terrain dans la Péninsule Arabique, et (10) le dernier est un incendie qui émergera du Yémen, poussant les gens vers leur lieu de rassemblement*. »

Dans une autre narration :
« *…Puis 10 : un vent violent qui poussera les gens dans l’océan*. » *Sahih Mouslim* 2901

Mouslim a rapporté sous l’autorité d’Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Hâtez-vous de faire des actions pieuses avant six : le Dajjal, la fumée, la Bête de la terre, le lever du soleil de son lieu de coucher, une affaire générale (le Jour du Jugement), et l’affaire spécifique de l’un de vous (la mort).* » *Sahih Mouslim* 2947

Mouslim a rapporté sous l’autorité d’Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Il y a trois affaires après l’émergence desquelles il ne sera pas avantageux pour une personne d’avoir la foi s’il n’a pas eu foi ou œuvré pieusement auparavant. Ce sont : le lever du soleil depuis son lieu de coucher, le Dajjal, et la Bête de la terre*. » *Sahih Mouslim* 158

‘Imran Ibn Houssayn, (radhiyallahou ‘anhou) a dit : « J’ai entendu le Messager d’Allah dire : « *Il n’y a pas entre la création d’Adam et l’établissement de l’Heure une affaire plus grande qu’ad-Dajjal*. » » *Sahih Mouslim* 2946

Dans le Hadith agréé, sous l’autorité de ‘AbdAllah, le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *En effet, Allah ne vous sera pas caché. En effet, Allah n’est pas borgne, alors qu’al-Massih ad-Dajjal est borgne et aveugle de son œil droit. Son œil est comme un raisin flottant*. » *Sahih al-Boukhari* 7407 et *Sahih Mouslim* 169
Ibn al-Kathir a dit : « Al-habbah at-tafi'ah parmi les raisins est (le raisin) celui qui dépasse de la limite des autres raisins de la grappe. » *Jami’ al-Oussoul* 10/346.

Sur l’autorité d’Anas (radhiyallahou ‘anhou), le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Il n’y a pas de Prophète sauf qu’il a mis en garde sa Oummah contre le menteur borgne. En effet, il est borgne et votre Seigneur n’est pas borgne. Le mot « kafir » sera écrit entre ses yeux*. » *Sahih al-Boukhari* 7131 ; *Sahih Mouslim* 2933.

D’après Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou), le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Ne vous rapporterais-je pas un fait concernant ad-Dajjal qu’aucun Prophète n’a mentionné à sa Oummah. En effet, il est borgne. Et il apportera quelque chose qui ressemble au paradis et au feu. Ce qu’il dit être le paradis est en réalité le feu. Je vous préviens tout comme Nouh mit en garde son peuple contre lui*. » *Sahih al-Boukhari* 3388 ; *Sahih Mouslim* 2936.

Sous l’autorité de Houdayfah (radhiyallahou ‘anhou), le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *En effet, le Dajjal émergera et il aura de l’eau et du feu avec lui. Quant à ce que les gens perçoivent comme de l’eau, sera bel et bien du feu, qui brûle. Quant à ce que les gens perçoivent comme du feu, sera bel et bien de l’eau fraîche et froide. Quiconque parmi vous rencontrera cela, alors qu’il aille dans ce qu’il voit être du feu, car en effet ce sera de l’eau bonne et fraîche*. » *Sahih al-Boukhari* 3450 ; *Sahih Mouslim* 2934.
Formulation de Mouslim.
Mouslim ajouta : « En effet, le Dajjal a un de ses yeux effacé. Un morceau de chair le recouvre. »

Ibn al-Kathir a dit : « C'est un morceau de chair qui pousse d'une manière déformée, et qui s'étend peut-être jusqu'à ce qu'il recouvre complètement quelque chose. » *An-Nihayah Fi Gharib al-Hadith* 3/158
« *Il sera écrit entre ses yeux « kafir » Tout croyant pourra le lire, qu'il soit alphabétisé ou analphabète*. » *Sahih Mouslim* 2934

De même, sous l'autorité de Houdayfah (radhiyallahou 'anhou), le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Ad-Dajjal est borgne. Il ne peut voir que de son œil gauche et ses cheveux sont bouclés et abondants. Il aura avec lui un paradis et un feu. Son feu est en fait le paradis et son paradis est en fait le feu*. » *Sahih Mouslim* 2934
Ibn al-Kathir a dit : « Joufal ash-sh'ar » signifie « avoir des cheveux abondants. » *An-Nihayah Fi Gharib al-Hadith* 1/280.

Sur l'autorité d'an-Nawwas Ibn Sam'an (radhiyallahou 'anhou), le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) mentionna ad-Dajjal et dit : « *En effet, s'il sortait alors que je suis parmi vous, alors je lui ferais face en votre nom, et s'il sortait alors que je ne suis pas parmi vous, alors chacun se défendra lui-même ; et Allah est le protecteur de tout Musulman. En effet, c'est un jeune aux cheveux bouclés et son œil est gonflé. Je l'ai assimilé à 'Abd al-'Ouzza Ibn Qattan. Quiconque parmi vous le rencontrera, alors laissez-le réciter sur lui les Versets d'ouverture de Sourate al-Kahf car en effet, ils seront une protection pour vous contre sa fitnah. En effet, il émergera à Khoullah, entre Sham et l'Irak. Il ira à droite et à gauche. Ô serviteur d'Allah, sois ferme* ! » Nous avons dit : « Ô Messager d'Allah, combien de temps restera-t-il sur la terre ? » Il dit : « *Quarante jours. Un jour comme un an et un jour comme un mois. Un jour comme une semaine, et le reste de ses jours sera semblable aux vôtres*. » Nous avons dit : « Ô Messager d'Allah, le jour qui ressemble à un an, un jour de prières nous suffira-t-il ? » Il dit : « *Non. Estimez-le et ensuite priez-le (en conséquence)*. » Nous avons dit : « Ô Messager d'Allah, à quelle vitesse parcourra-t-il la terre ? » Il dit : « *Comme un nuage poussé par le vent. Il viendra vers un peuple et l'appellera, et ils croiront en lui et ils lui répondront. Alors il commandera au ciel et il fera pleuvoir. Il commandera à la terre et elle produira de la végétation, et leurs récoltes pourront croître. De plus, ils seront plus grandes que ce qu'elles étaient et plus abondantes et fructueuses. Alors il viendra vers un autre peuple ; il les appellera, mais ils rejetteront tout ce qu'il dira. Il se détournera d'eux et leurs biens le suivront si bien qu'il ne restera rien de leurs biens entre leurs mains. Il*

passera devant une ville détruite et lui dira : « Sort tes trésors ! » Et ses trésors le suivront comme des essaims d'abeilles. Et il appellera un homme rempli de jeunesse et le frappera avec une épée, le coupant en deux morceaux. Et il placera ces deux parties à distance (l'une de l'autre). Ensuite, il appellera l'homme et il reviendra en riant, le visage brillant de joie et de bonheur. Et pendant qu'il est comme ça, Allah enverra al-Massih, le fils de Maryam, et il descendra au minaret blanc à l'est de Damas portant deux vêtements légèrement teints, plaçant ses mains sur les ailes de deux anges, avec de l'eau dégoulinant de sa tête ; chaque fois qu'il lève ou baisse la tête, des gouttes comme des perles s'éparpilleront. Il n'y aura pas de mécréant qui sentira l'odeur de son haleine, sauf qu'il mourra, et l'odeur atteindra aussi loin que son œil peut voir. Il poursuivra le Dajjal et l'attrapera à la porte de Loudd, et il le tuera. Alors 'Issa viendra vers un peuple qu'Allah a protégé, et il essuiera leurs visages et leur parlera de leur place au Paradis. Sahih Mouslim 2937
Ibn al-Kathir a dit : « Loudd est un endroit de Sham ; il est aussi dit que c'est en Palestine. » *An-Nihayah* 4/245

Mouslim relata également le Hadith d'Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou) concernant le meurtre de cet homme et son retour à la vie ; il mentionne à la fin de son récit : « *Alors il lui dira : « Lève-toi ! Et il se lèvera. Il lui dira alors : « Crois-tu en moi maintenant ? Il répondra : « Je n'ai qu'augmenté avec plus de certitude quant à qui tu es. » Il dira alors : « Ô gens, il ne pourra plus faire à personne ce qu'il m'a fait. » Le Dajjal le saisira afin de lui trancher la gorge, (mais) du cuivre sera placé sur son cou et il ne pourra rien lui faire. Par conséquent, il l'attrapera par les pieds et les mains et le jettera. Les gens verront qu'il l'a jeté dans le feu, alors qu'il l'a (réellement) jeté au paradis*. » Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit: « *Cette personne est la plus grande des personnes en termes de martyre chez le Seigneur de tout ce qui existe*. » Formulation du *Sahih Mouslim* (2938).

Sous l'autorité d'Oumm Shourayk, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Les gens fuiront ad-Dajjal jusqu'à ce qu'ils atteignent les montagnes*. » Oumm Shourayk dit : « Ô Messager d'Allah, où seront les Arabes à ce moment-là ? » Il dit : « *Ils seront peu nombreux*. » *Sahih Mouslim* 2945

Mouslim a également rapporté sur l'autorité d'Anas (radhiyallahou 'anhou) que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Dajjal sera suivi par 70000 juifs d'Asbahan portant la taydlasah (un couvre-chef porté par les juifs).* » *Sahih Mouslim* 2944

Sous l'autorité d'Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou), le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Dajjal viendra, mais il lui sera interdit d'entrer dans l'enceinte d'al-Madinah. Ainsi, il descendra dans une terre inculte près de Médine, et un homme sortira vers lui et...* (*Sahih al-Boukhari* 7132 ; *Sahih Mouslim* 2937.) Et il mentionna qu'il sera tué, comme cela est déjà mentionné.

Dans le Hadith agréé et sur l'autorité d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou), le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Dajjal viendra de la direction de l'est, essayant d'entrer à Médine, et il s'arrêtera derrière Ouhoud ; Les anges le dirigeront vers Sham et il y sera tué.* » *Sahih al-Boukhari* 7133 ; *Sahih Mouslim* 1380.

Sous l'autorité d'Abou Bakrah (radhiyallahou 'anhou), le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *L'horreur d'al-Massih ad-Dajjal n'entrera pas à Médine. Elle aura sept portes à ce moment-là, et il y aura deux anges à chaque porte.* » *Sahih al Boukhari* 7123

Il y a aussi le Hadith de Tamim ad-Dari (radhiyallahou 'anhou), dont l'histoire est bien connue (le hadith d'al-Jassassah). D'après 'Amr Ibn Hourayth (radhiyallahou 'anhou), le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Dajjal émergera d'une terre à l'est appelée Khourassan. Un peuple le suivra dont les visages ressemblent à des boucliers martelés.* » 'Amr Ibn Hourayth l'a rapporté d'Abou Bakr as-Siddiq (radhiyallahou 'anhou). At-Tirmidi déclara : « Ce Hadith est Hassan gharib. » *Jami' at-Tirmidi* 2237.

Abou Daoud a rapporté sous l'autorité de 'Imran Ibn Houssayn (radhiyallahou 'anhou) que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Celui qui entendra parler d'ad-Dajjal doit rester loin de lui. Par Allah, un homme viendra à lui en se considérant comme un croyant, et il le suivra jusqu'à ce qu'il a sur lui des doutes.* » *Sounan Abi Daoud* 4319

Al-Moughirah Ibn Shou'bah (radhiyallahou 'anhou) a dit : « Personne n'a plus interrogé le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) sur le Dajjal que moi. Il m'a dit : « *Il ne te*

fera aucun mal. » « J'ai dit : « Ils disent qu'il aura avec lui une montagne de pain et un fleuve d'eau. » Il dit : « *Il est trop insignifiant pour Allah pour avoir ces choses*. » *Sahih al-Boukhari* 7122 ; *Sahih Mouslim* 2939.

De même, les récits d'Ibn Sayyad sont bien connus tout comme les récits concernant le meurtre du Dajjal sont nombreux et bien connus. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) commanda à sa Oummah, dans leurs prières, de chercher refuge auprès d'Allah contre la fitnah d'al-Massih ad-Dajjal, comme on le sait.

Mouslim a rapporté de Nafi' Ibn 'Outbah (radhiyallahou 'anhou) que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Vous livrerez bataille contre la Péninsule Arabique et Allah vous permettra de la conquérir ; puis la Perse, et Allah vous permettra de la conquérir. Alors vous livrerez bataille contre Rome et Allah vous permettra de la conquérir. Ensuite, vous combattrez le Dajjal et Allah vous permettra de le vaincre*. » *Sahih Mouslim* 2900

Exposé concernant ces textes et l'histoire du Dajjal

L'exposé concernant l'histoire du Dajjal nécessite un certain nombre de points d'introduction :

Un

Les Musulmans acceptent de recevoir, avec affirmation et acceptation, tous les textes authentiquement rapportés du Livre et de la Sounnah ; et tout ce qu'Allah Exalté et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ont transmis se produira et il n'y a aucun moyen de l'éviter, que nous en connaissions l'interprétation ou non. C'est un fondement sur lequel les savants musulmans se sont mis d'accord, et l'Iman du serviteur n'est complet que par son intermédiaire. C'est plutôt le fondement de la substance d'al-Iman.

Deux

Les rapports du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ses commandements et ses interdictions, sont tous vrais, corrects et bénéfiques pour les serviteurs et la Oummah, du premier d'entre eux au dernier d'entre eux. Par conséquent, sa transmission du Dajjal et de sa fitnah, et l'ordre de chercher refuge auprès d'Allah contre sa fitnah, sont bénéfiques pour l'ensemble de l'Oummah.

En effet, croire en lui et en ce que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit à son sujet augmente le croyant dans la foi. Et chercher refuge auprès d'Allah et rechercher la protection d'Allah contre sa fitnah dans la prière, ainsi qu'en dehors de la prière, a un grand avantage. Aucun croyant ne peut se passer de chercher ce refuge, tout comme il ne peut se passer de chercher refuge auprès d'Allah contre le châtiment de l'Enfer, le châtiment de la tombe et les tribulations de la vie et de la mort.

Trois

La fitnah d'al-Massih ad-Dajjal est de deux types :

1) La personne que le Messager a mis en lumière avec les caractéristiques susmentionnées.

2) Le type de fitnah qu'il apportera.

Il est nécessaire de comprendre la première des deux catégories du point de vue que chercher refuge auprès d'Allah contre sa fitnah est adoration, humilité et le recours à Allah pour se protéger, et c'est du pur bien.

De plus, le fait que le moment où il viendra est inconnu indique qu'aucun croyant ne peut garantir la sécurité pour lui-même de rencontrer ce moment. C'est une affaire qui est possible, et son mal et sa fitnah sont à craindre. Le besoin du serviteur d'être protégé de sa fitnah par tous les moyens est quelque chose de connu. Et le plus grand moyen est de chercher refuge auprès d'Allah contre lui. Aussi, c'est par la supplication et la crainte de sa fitnah. Ainsi, il est inévitable que l'on le fasse à tous les niveaux de cette Oummah.

Il s'agit d'une 'aqidah fermement placée, au point que si elle se produit et que son occurrence est actualisée, alors cette Oummah, en particulier ceux qui ont un lien avec le système de croyance correct et sain, sera capable de se défendre contre ce mal et d'être protégé de sa fitna.

En revanche, si la peur de lui était enlevée des cœurs, alors la fitnah augmentera quand ce moment viendra. Et les croyants n'auront aucun Iman tangible pour éradiquer sa fitnah et le mal.

Quant à la deuxième catégorie, la nécessité est claire, car le type de fitnah qu'al-Massih ad-Dajjal apportera est chaque mensonge qui confondra et mettra les gens à l'épreuve et il fera paraître le mensonge juste tout en faisant que la vérité semble répugnante (tout comme les

mécréants nous font croire que leur guerres sont justes alors qu'elles sont totalement justement injustes ; que les meurtriers sont appelés soldats de la paix, etc., que les Musulmans sont des terroristes alors qu'ils le sont eux-mêmes, les exemples sont innombrables) Il sera aidé par des doutes qui tromperont ceux qui ont un faible intellect et tromperont ceux qui n'ont pas de perspicacité.

C'est quelque chose de répandu. C'est plutôt quelque chose qui est répandu à tout moment et en tout lieu. Par conséquent, le serviteur a désespérément besoin que son Seigneur le défende de ces tribulations, qui appartiennent à une catégorie de ce qu'al-Massih ad-Dajjal apportera. Ce sont les tribulations des doutes et des ambiguïtés et les tribulations des désirs bas et méprisables.

Quatre

Les affaires que les gens ont vues ou dont ils ont vu des choses semblables.

Lorsque le Législateur informa les gens des affaires qu'ils ont vues ou de celles de leur semblable, Il clarifia ce qu'ils pouvaient comprendre et les orienta vers ce qu'ils comprenaient. Quant aux affaires que le peuple n'avait pas vues de pareilles, le Législateur leur donna des exemples. Ainsi, elles font partie des formulations générales ou des affaires figuratives qui seront vues.

En effet, le Législateur indiqua et transmis les différents types d'inventions modernes dont le peuple n'avait pas d'antériorité en général sans préciser leur description et les types qui viendront plus tard, en raison de ce que cela contient de clarifier leurs réalités et des orientations pour leur création. Ainsi, les inclure parmi les affaires générales mentionnées dans le Livre et la Sounnah est pour que ceux qui reçoivent le Tawfiq sachent qu'Allah n'a rien négligé et n'a rien laissé de côté du Livre.

Quant à ne pas les mentionner ou les décrire spécifiquement, alors c'est quelque chose qui fut fait en raison du manque d'avantages à l'époque où cela fut mentionné. Au contraire, peut-être que le fait de mentionner cela à certaines personnes aurait causé du tort, comme nous l'avons mentionné à propos de la déclaration d'Allah l'Exalté :

« **Quant à la vision que Nous t'avons montrée, Nous ne l'avons faite que pour éprouver les gens, tout comme l'arbre maudit mentionné dans le Qur'an**. » Sourate al-Isra' 17: 60

L’auteur a dit dans son Tafsir : « Le sens est que ces deux affaires étaient une fitnah pour le peuple quand elles eurent lieu, au point que les mécréants devinrent indulgents dans leur incrédulité et augmentèrent leur méchanceté, et certains de ceux qui avaient un Iman faible se retirèrent de leur Iman à cause de cela, parce que ce qu’il leur avait transmis des affaires qui eurent lieu la nuit d’al-Isra' wal-Mi’raj, du voyage de nuit d’al-Masjid al-Haram à al-Masjid al-Aqsa, et qui étaient des affaires hors norme. Et les informer de l’existence de l’arbre qui pousse du fond de l’Enfer, ainsi que des autres affaires hors norme, entraîna leur déni. Alors qu’aurait-il été s’ils avaient été témoins des plus grands signes et des plus grandes choses qui dépassaient la norme ? Cela ne les aurait-il pas accrus dans leur mal ?
Pour cette raison, Allah eut pitié d’eux et ne leur en a pas parlé. « A partir de là, nous pouvons savoir que ce qui est dans le Livre et la Sounnah, du manque de mention explicite des grandes affaires qui se produiront dans les derniers temps, est meilleur, parce que les affaires pour lesquelles ils n’ont été témoins d’aucune ressemblance sont tels que peut-être leurs esprits ne les accepteraient pas s’ils en avaient été informés avant qu’ils ne se produisent.
Cela aurait fait entrer le doute dans le cœur des croyants, et ce serait quelque chose qui empêcherait (les gens) d’entrer dans l’Islam, et ils le fuiraient. Au contraire, Allah a mentionné des formulations générales qui englobaient tout ce qui se produira, et Allah sait le mieux. » Voir *Tayssir al-Karim ar-Rahman Fi Tafsir Kalam al-Manam* 2/928.

Ceci est également mentionné dans certains des traités que nous avons écrits. Sheikh al-Islam Ahmad Ibn ‘Abd al-Halim Ibn ‘Abd as-Salam al-Harani ad-Dimashqi al-Hanbali, Aboul-Abbas Taqiyy ad-Din Ibn Taymiyyah a dit dans son livre *as-Sab’iniyyah :* « La fitnah du Dajjal n’est pas spécifique à ceux qui seront vivants à son époque. Au contraire, la réalité de sa fitnah est (que c’est) le mensonge qui s’oppose à la Shari’ah, et elle est liée à des choses qui sortent de la norme.
Ainsi, celui qui affirme ce qui s’oppose à la Shari’ah et sort de son champ d’application a été affligé d’un type de cette fitnah, et cela est abondant en tout temps et en tout lieu. Cependant, sa fitnah spécifique est la plus grande tribulation. Donc, si Allah en protège Son serviteur, qu’il le rencontre ou non, alors Il le protégera également de ce qui est inférieur à cette fitnah. » *Boughyah al-Mourtad* (p. 483)

Il poursuivit en disant : « Il est connu que chaque personne a reçu l'ordre de ce qui a été mentionné à son sujet concernant la recherche d'un refuge contre le châtiment de l'Enfer, de la tombe et la fitnah de la vie et de la mort. Par conséquent, cette fitnah se produira sûrement pour tout le monde, et il n'y a de vrai salut que par le moyen d'en être sauvé. C'est une indication que la fitnah du Dajjal est similaire, et si c'était le cas que personne ne rencontrerait sa fitnah sauf ceux qui le rencontreront, alors tout le monde n'aurait pas été commandé avec cela. Gardez à l'esprit que la majorité des adorateurs ne le rencontreront pas et qu'aucun ne le rencontrera, à l'exception d'un petit nombre de personnes parmi celles qui ont reçu l'ordre de cette dou'a. De même, tous les Prophètes mirent leurs nations en garde contre lui ; même Nouh avertit son peuple. Cela nécessite une peur générale de sa fitnah, même s'il ne sera pas présent, en personne, jusqu'à ce qu'al-Massih Ibn Maryam le tue. Et je dis souvent que ce sont ceux qui sont sur le chemin du Wahdatoul-woujoud qui le suivront le plus. » *Boughyah al-Mourtad* (p. 314)

(Il y a eu deux croyances et pratiques diamétralement différentes au sein de l'Islam, Wahdat al-Woujoud (unité d'existence) des soufis égarés et al-Wala wal Bara (loyauté et désaveu). Le premier souligne que toutes les créations sont une seule famille de Dieu, qui est Al-Wadoud, Qui embrasse tout et aime tout (ce qui est contraire aux Paroles d'Allah Exalté qui à maintes reprises affirment par exemple qu'Il n'aime pas les mécréants, les injustes etc.) Mais al-Wala wal Bara dernier souligne qu'avoir simplement foi en Allah (Dieu, le Véritable Seigneur clarifié de tout ce que les athées, mécréants et polythéistes Lui attribue, Lui associe ou Le qualifie) n'est pas suffisant. Il faut faire preuve de loyauté envers certaines personnes et de désaveu envers d'autres pour l'amour d'Allah (le mot Allah est clair de toute ambiguïté en ce qui concerne le Grand Seigneur, d'où la préférence sans équivoque du choix de ce Nom). Alors que le premier enseigne « la miséricorde pour tous et la méchanceté envers personne, » le second incite à nourrir de l'animosité contre certaines personnes et c'est là la voie du Consensus et de l'Ijma' des Ahl Sounnah wal Jama'ah).
Wahdat al-Woujoud est une déviance qui déclara que la beauté éternelle de Dieu est omniprésente et que le reste de l'existence universelle est son reflet obscur. Mais cette vision mystique ne réduit pas Dieu à quoi que ce soit concernant ce monde de la matière. Il affirme plutôt que Dieu reste lui-même, l'être suprême absolu et transcendant, mais tout ce qui existe dans l'univers ressemble à sa beauté. NT)

Malgré cela, les Musulmans et ceux qui les suivent furent affligés d'épreuves bien connues au sein de l'Islam, et on sait que ces calamités sont le résultat des épreuves du Dajjal. Au contraire, ce résultat est plus proche du procès du Dajjal et autre que lui. Je dis : ces déviants des temps modernes, comme ceux que le Cheikh a mentionnés, sont les plus grands parmi les gens à établir sa fitnah, à y appeler et à y répondre.

Dans le magazine *al-Mannar* (vol. 28, p. 756), après de nombreux discours, il est dit : « Ce qui ressort clairement de tout ce discours, c'est-à-dire les récits concernant le Dajjal, c'est que le Dajjal apparaîtra parmi les juifs, les plus grands dajjal dans l'histoire des nations réunies, et ils prétendront qu'il est le Messie que les juifs attendaient. Ainsi, un grand nombre de personnes seront mises à l'épreuve par son intermédiaire en raison de ce qu'il apporte de choses miraculeuses et étonnantes, qui sont (selon eux) plus étonnantes que tous les miracles des Prophètes, ou similaires aux plus grands d'entre eux.
Puis, à la fin de son temps, le vrai Messie, 'Issa Ibn Maryam, apparaîtra. Il descendra au minaret blanc dans la partie orientale de Damas. Il rattrapera le Dajjal à la porte de Loudd. En Palestine, il y a une terre appelée Loudd, et c'est là que le vrai Messie 'Issa Ibn Maryam tuera l'ennemi d'Allah, al-Massih ad-Dajjal, après une longue guerre entre les Musulmans et les juifs.

Dans le numéro 29 du magazine *al-Mannar*, à la p. 155, concernant ce que les juifs ont préparé en Palestine, l'auteur dit : « Nous n'avons aucun doute que tous les juifs, ainsi que les Anglais, complotent les uns pour les autres, l'utilisant pour atteindre ses objectifs qui sont contradictoires les uns avec les autres. (Il ne fait aucun doute que les Anglais et les juifs ont des intérêts communs. Cependant, il est clair pour les chercheurs, en étudiant le fondamentalisme évangélique adopté par la plupart des protestants, qu'il y a un objectif commun entre les juifs et les chrétiens dans l'établissement du faux état des envahisseurs, l'usurpation de la Palestine, construit sur des interprétations littérales des textes de l'Ancien Testament qui montrent la nécessité de l'existence de l'état des envahisseurs à la fin des temps comme signe du retour du Christ à l'époque joyeuse (que Jean envisageait dans ses rêves), qui aura lieu après la bataille d'Armageddon. Par la suite, les organisations protestantes travailleront spécifiquement pour établir l'état des envahisseurs car cela accélérera la seconde venue du Messie dans le royaume de David. Référez-vous au (Livre

des) Révélations de Jean à la fin de l'Ancien Testament. (Voir *Hima Sanah 2000* de 'Abd al-'Aziz Kamil, éditions al-Moutada al-Islami, 1420 H).

Nous n'avons aucun doute que la fitnah attendue est de l'une des plus grande des tribulations de la terre ou la plus grande des tribulations purement et simplement. Et c'est la tentative du retour du royaume juif dont il est question dans les récits concernant la fitnah d'al-Massih ad-Dajjal. (L'affirmation de Rashid Rida, que la fitnah d'al-Massih ad-Dajjal est une tentative du retour de l'état juif et un but. Sa fitnah, qu'Allah nous en protège, est plus grande qu'une simple tentative politique d'établir un royaume, bien que ce soit le but ultime que les juifs recherchent. Au contraire, c'est (sa fitnah) une tribulation (dirigée) au fondement de la religion et de la croyance en la Seigneurie d'Allah et en sa Divinité, et le refuge d'Allah est recherché)

Il a également dit dans le vol. 28, à la p. 20, après avoir parlé des récits sur le Dajjal et mentionné de nombreux détails les concernant : « Ce qui a été mentionné indique que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) eut (ses informations) révélées et qu'il clarifia les affaires du Dajjal à la fin des temps et qu'il montrera au peuple de nombreuses affaires qui sortent de la norme et sont miraculeux, au moyen duquel un grand groupe de personnes sera éprouvé ; et (il a précisé) qu'il était des juifs. »

Il poursuivit en disant : « Il n'est pas exagéré que ceux qui cherchent à instaurer le royaume pour les juifs et les sionistes (le mouvement sioniste est une organisation juive suprématiste, religieuse et raciale créée à la fin du 19e siècle qui travailla pour établir un gouvernement pour le peuple juif dans la terre de Palestine. Il tint sa première convention dans la ville de Bâle, en Suisse en 1897. Les résultats de ses efforts politiques entraînèrent l'annonce de la création du gouvernement des envahisseurs en l'an 1345 de l'Hégire) par le biais de ces types de fitnah, cherche, ce faisant, à utiliser les sciences abstraites et les inventions modernes comme les affaires électroniques et chimiques et autres.

Et il dit cela de nombreuses années avant que les juifs ne prennent le contrôle de la Palestine, et cela se produisit exactement comme il le pensait.

Dans à *al-Fath ar-Rabbani fi Sharh al-Mousnad*, (*Al-Fath ar-Rabbani li at-Tartib Mousnad al-Imam Ahmad Ibn Hanbal ash-Shaybani* et son explication *Boulough al-Amani Min Asrar al-Fath ar-Rabbani* sont tous deux issus des travaux d'Ahmad Ibn 'Abd ar-Rahman al-Banna, également connu sous le nom d'As-Sa'ati.) p.192, vol. 6, l'auteur a dit : « Ce qui est évident pour moi, c'est que les juifs aujourd'hui se rassemblent à al-Bayt al-Maqdis afin de faire face à leur disparition avec leur chef, ad-Dajjal, sur cette terre, même si ce n'est qu'après un certain temps, en confirmation de la déclaration de notre Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Quant à ce qu'a dit le Cheikh al-Islam Ibn Taymiyyah, c'est un excellent exposé et il illustre la fitnah du Dajjal ; et cette fitnah est de deux types, dont la première est :
La fitnah du Dajjal ; c'est-à-dire de la même catégorie que sa fitnah. Et cette fitnah est une affaire douteuse qui crée le chaos et la confusion. Ce sont ces choses qui mettront un grand groupe de personnes à l'épreuve. Que l'on réfléchisse à la condition de l'humanité et à la façon dont l'athéisme s'est répandu parmi eux d'une manière si alarmante, et son discours a été embelli et rendu acceptable par divers moyens ; et le fait que la force matérielle a été privilégiée, causant l'égarement d'un grand nombre de personnes, de sorte que personne n'est à l'abri de sa fitnah, sauf très peu qu'Allah a sauvegardés et préservés au moyen de la perspicacité et en les gardant éloignés de cette fitnah.

Ce qui donne de la force à l'exposé du Cheikh et montre son lien avec l'état actuel des choses, c'est ce que nous avons mentionné à partir du discours de l'auteur du magazine *al-Mannar* dans sa déclaration : « Nous n'avons aucun doute que tous les juifs, ainsi que les Anglais, complotent les uns pour les autres, l'utilisant pour atteindre leurs objectifs qui sont contradictoires les uns avec les autres, et nous n'avons aucun doute que la fitnah attendue est de l'une des plus grande des tribulations de la terre ou de la plus grande des tribulations purement et simplement. Et c'est de la tentative de retour du royaume juif dont il est question dans les récits concernant la fitnah d'al-Massih ad-Dajjal. »

De même, (cela renforce le discours du Cheikh) qu'ils le font en dépendant de l'aide de l'Angleterre qui sont des plus grands dajjals et par le biais de science et de technologie moderne qui sortent de la norme, et des machinations modernes.

Par conséquent, à travers cela, le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) mentionnant certains des détails de sa fitnah dans les récits susmentionnés est de donner une idée et des exemples. Le récit susmentionné indique ce qu’il a dit, et c’est ce que Mouslim a rapporté sous l’autorité de Nafi’ Ibn ‘Outbah de sa part :
« *Vous livrerez bataille contre la Péninsule Arabique et Allah vous permettra de la conquérir ; puis la Perse, et Allah vous permettra de la conquérir. Alors vous livrerez bataille contre Rome et Allah vous permettra de la conquérir. Ensuite, vous combattrez le Dajjal et Allah vous permettra de le vaincre*. » *Sahih Mouslim* 2900

Ce Hadith indique que la séquence des conquêtes évoquées est proportionnelle à leur proximité avec les Musulmans ; et qu’après la conquête de la Perse et de Rome, ils se battront contre le Dajjal et Allah permettra qu’il soit vaincu ; que ce sont des nations qui viennent après la Perse et Rome, des nations des Francs et de leurs partisans. Ils sont la seule raison de l’occupation juive de la Palestine. Ils les aident par le biais d’un soutien matériel et d’un soutien politique (financier et militaire massif et continu), comme on le sait et cela n’est caché à personne. Si ce n’était pas le cas, les juifs ne posséderaient pas la moindre étendue de terre arabe. Ceci est en affirmation avec la déclaration d’Allah l’Exalté :
« **Où qu’ils se trouvent, ils sont frappés d’avilissement, à moins d’un secours providentiel d’Allah ou d’un pacte conclu avec les hommes**. » Sourate Ali ‘Imran 3:112

Ces gens sont ceux qui leur ont remis le royaume, et ils se sont réunis par tous les moyens pour entrer sur les terres des Arabes de Palestine, comme mentionné dans le Hadith susmentionné mentionnant que le Dajjal sera suivi par 70000 juifs d’Asbahan (Ispahan). Cela signifie qu’ils se hâteront vers la Palestine depuis n’importe quel endroit de la terre en raison du Dajjal qui les y appelle. (Le sens apparent des textes est qu’ils le suivront, au sens propre comme au figuré, et non qu’il les invitera chez lui. C’est parce qu’il sortira de leur région (de l’est du Khourassan), et d’un peuple avec des visages ressemblant à des boucliers martelés le suivront, comme le rapporte at-Tirmidi (9/90). Ensuite, les juifs d’Asbahan en Iran le suivront, comme il est rapporté dans *Sahih Mouslim*. Il voyagera avec ceux qui le suivent vers la Palestine et autres lieux. C’est précisément ce qui suit. Cependant, il y a ce que les juifs poursuivent depuis plus d’un demi-siècle depuis le rassemblement en Palestine après s’être dispersés, ou la Diaspora, comme ils l’appellent).

Lui qui sait comment les juifs ont travaillé avec l'Angleterre, leur ratification de la Déclaration Balfour, (Arthur James Balfour (1838-1930) : Un homme politique anglais ; premier ministre en 1902, ministre des Affaires étrangères en 1917. Il publia la Déclaration Balfour, qui garantissait le droit des juifs d'établir un foyer national en Palestine en 1917. (Voir *al-Mounjid fil-A'lam*, 7e éd., Dar ad-Dimashq, 1973, p. 141) et comment il tenta sérieusement de rallier les nations fortes, s'efforçant d'atteindre leurs objectifs, ne jugera pas exagéré que ce soit (lié à) la fitnah spécifique du Dajjal, qui est la plus grande fitnah sur terre, comme cela est venu dans le Hadith authentique susmentionné :
« Il n'y a pas d'affaire plus grande entre la création d'Adam et l'établissement de l'Heure que celle d'ad-Dajjal. » *Sahih Mouslim* 2946

Y a-t-il une fitnah plus grande que celle avec laquelle la majorité des jeunes sont emportés en termes de déviation, et qui fait que ceux dont on espérait être un moyen d'aider l'Islam en déclaration et action à devenir les plus grands de ceux qui ont aidé dans sa destruction et sa disparition en s'empressant de répondre à l'appel de la fitnah du Dajjal et de l'accomplir ? Nous espérons qu'Allah fait preuve de bonté envers nous et repousse la fitnah des croyants par Sa puissance, Sa force et Sa miséricorde, car ils n'ont aucun moyen tangible ni aucune force pour se défendre de cette fitnah qui a été organisée et conçue pour en finir avec l'Islam. Cependant, il viendra une bonté d'Allah que personne ne perçoit.

Y a-t-il une fitnah plus grande que celle au sujet de laquelle les Arabes et leurs gouvernements s'unissent pour affronter et repousser de leurs terres ? Pourtant, la politique les lie et la fitnah commence à jouer avec eux, au point qu'elle les divise et les sépare, permettant à leurs ennemis de prendre pied sur leurs terres tandis que leurs peuples sont séparés dans chaque pays, chacun d'eux devenant un parti. Et la fitnah, dans sa propagation et son sérieux, n'augmente en rien d'autre qu'en force, tandis que les Arabes n'augmentent qu'en faiblesse et disparité, au sens figuré et littéral, religieux et mondain.

Il est inévitable que l'autorité des juifs s'étende, et il est inévitable que l'autorité arabe s'affaiblit. Et il est également inévitable que le Dajjal émerge spécifiquement parmi eux. Et le reste de ce que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a mentionné se produira entre ses mains jusqu'à ce que 'Issa Ibn Maryam descende et qu'Allah aide les Musulmans. Ainsi, ils se battront contre les juifs, et 'Issa exécutera al-Massih ad-Dajjal. Ce qui soutient le fait que

la science moderne dans ses divers types est issue du fonctionnement du Dajjal est ce qui a précédé dans le Hadith d'an-Nawwas Ibn Sam'an, dans lequel il dit : « À quelle vitesse parcourra-t-il la terre ? » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Comme un nuage poussé par le vent*. »

Ce sera au moyen d'inventions modernes, à partir de véhicules terrestres et aériens. (Cette affirmation doit être examinée. Allah sait mieux comment cela sera.) Beaucoup de gens de science ont dit à propos de la déclaration du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) sur le Dajjal, que le mot « kafir » sera écrit entre ses yeux et chaque croyant pourra le lire qu'il soit alphabétisé ou analphabète, que c'est à titre d'exemple, et le sens est que son affaire sera claire et il ne sera caché à aucun croyant qu'il est un mécréant (ce que l'auteur a attribué à « beaucoup de gens de connaissance » est une interprétation qui s'oppose à la signification apparente des textes. An-Nawawi a dit : « Ce qui est correct, c'est ce sur quoi reposent les vérificateurs : que cet écrit est compris littéralement et qu'il s'agit d'un écrit réel ; Allah en fera un signe et une indication, à partir des signes concluants de son incrédulité, de son mensonge et de sa tromperie : Allah le manifestera à tout Musulman, lettré ou analphabète et le cachera à ceux pour qui Il veut la misère et la tribulation ; et il n'y a aucun déni de cela. Al-Qadi a mentionné une divergence d'opinion à ce sujet. Certains des savants disent que c'est une écriture littérale, comme nous l'avons mentionné ; et d'autres disent que c'est métaphorique et une indication des signes qu'il aura, et ils citent comme preuve sa déclaration (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « *Tout croyant le lira, qu'il soit alphabétisé ou analphabète*. » Cependant, c'est une opinion faible. *Sharh Sahih Mouslim* 18/60-61.

Dans la narration rapportée par at-Tirmidi, il est dit :
« *Le (mot) « kafir » sera écrit entre ses yeux, et quiconque déteste ses actions pourra le lire*. » Abou 'Issa a dit : « Ce Hadith est Hassan Sahih. » (2235) ») et que ce que lui et ses disciples tirent d'affaires qui sortent de la norme n'indique pas l'exactitude de sa déclaration. Au contraire, ce ne sont que des moyens technologiques que chaque personne juste et méchante a en commun. De ce qui indique qu'ils ne sont que du camouflage, c'est ce qui précède dans le Hadith d'al-Moughirah Ibn Shou'bah ; il est affirmé dans les *Sahihayn* (*Sahih al-Boukhari* et *Sahih Mouslim*) qu'il a dit : « Personne n'a plus interrogé le Messager d'Allah sur le Dajjal que moi. Il m'a dit : « *Il ne te fera aucun mal*. » (*Sahih al-Boukhari* 7122 ; *Sahih*

Mouslim 2939.) J'ai dit : « Ils disent qu'il aura avec lui une montagne de pain et un fleuve d'eau. » Il dit : « *Insignifiant pour Allah d'avoir ces choses*. »

Ainsi, sa déclaration dans laquelle il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Il est trop insignifiant pour Allah pour avoir ces choses* », signifie qu'il est trop insignifiant pour Allah pour que ces choses susmentionnées soient une réalité qui indique sa véracité. Au contraire, il n'aura avec lui que certaines affaires et inventions qui existent et qui sont courantes. Cependant, sa fitnah parmi les Arabes et les Musulmans sera énorme, et il aura le contrôle sur eux par le biais d'inventions (récemment l'affaire Pegasus par exemple) ; c'est une affaire connue.

La réalité témoigne maintenant de ce que nous disons ; et cette fitnah des sionistes a de nombreuses caractéristiques qui se sont encore concrétisées, et ils travaillent pour y parvenir. Ainsi, celui qui fait le lien entre cette terrible fitnah, sa propagation et ses dommages, et en dehors des tribulations qui se sont produites pour les Musulmans, saura que la plus grande fitnah et la plus odieuse calamité leur sont arrivées ; et il saura que sa fitna précédente, ainsi que ce qui est à venir, est la plus grande de toutes les calamités. Il n'y a donc de force ou de puissance qu'en Allah, et il n'y a de refuge qu'en Lui.

Dans le Hadith susmentionné, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Celui qui entend parler d'ad-Dajjal doit rester loin de lui. Par Allah, un homme viendra à lui en se considérant comme un croyant, et il le suivra jusqu'à ce qu'il a avec lui de doutes*. » Sounan Abi Daoud 4319

Combien de fois avons-nous vu l'une de ces personnes qui est éprouvée en ces temps en tant qu'appelant à la déviation et aux colons ? De ce qui indique l'état actuel est ce qui est rapporté dans *Sahih Mouslim* sous l'autorité d'Oumm Shourayk sous une forme Marfou', que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Les gens fuiront ad-Dajjal jusqu'à ce qu'ils atteignent les montagnes*. » Umm Shourayk dit : « Ô Messager d'Allah, où seront les Arabes à ce moment-là ? Il a dit: « *Ils seront peu nombreux*. » *Sahih Mouslim* 2943

Dans ce Hadith se trouve une clarification selon laquelle le plus grand mal s'abattra sur les Arabes, et seuls quelques-uns d'entre eux resteront, ce qui signifie qu'aucun ne restera à

l’abri de sa fitnah, à l’exception de quelques-uns. Quant à ceux qui sont vaincus par lui et sa fitnah, ils le suivront ou ils seront issus de ses appelants. Ou ils seront trop abasourdis pour lui faire face, ou ils se soumettront totalement à lui ; et il y en aura beaucoup (qui sont dans cet état).

Le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit dans le Hadith authentique :
« *Les plus forts de ma oummah contre le Dajjal sont Banou Tamim*. » Communément agréé par al-Boukhari (2543) et Mouslim (2525).
Cela indique que les habitants de la Péninsule Arabique, dont la majorité est des Banou Tamim, sont les plus à l’abri de sa fitnah et qu’ils sont les plus forts du peuple à lutter contre lui au moyen de preuves et d’évidences, d’armes et d’équipements. Nous espérons donc d’Allah leur accorde le succès et les aide par Sa victoire. En effet, Allah est Audient et Juste.

Nous interromprons l’exposé jusqu’à ce que le reste de ce que le Messager (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a mentionné de cette fitna devienne clair pour nous et pour les autres que nous dans le futur. En effet, c’est une affaire qui va arriver, et il n’y a personne qui puisse l’éviter. Et ses fondements et ses sujets d’introduction sont déjà devenus clairs et évidents pour tous ceux qui ont de la perspicacité. Il est mentionné dans le livre *al-Islam al-Mouftara ‘Aleyhi* de Muhammad al-Ghazali, à la p. 21 : « Quatorze siècles se sont écoulés et les envahisseurs sont de nouveau revenu au nom de la Torah cherchant souveraineté et autorité. Alors avez-vous entendu ou vu la moindre preuve ou une once de compassion (dans leurs actions), ou est-ce une introduction à l’inégalité, à la transgression, à l’arrogance et à l’oppression ? De même, il fut dit aux églises de l’Occident : « Réveillez-vous ! » ; alors nous avons commencé à entendre les charlatans des politiciens européens prêcher sur la religion. »

Ya'jouj et Ma'jouj

Toutes les louanges sont dues à Allah, Seigneur de tout ce qui existe. Qu’Allah envoie des bénédictions et la paix sur Muhammad, sa famille, ses compagnons et ceux qui les suivent dans l’excellence jusqu’au jour de la récompense.

Après cela : Il est obligatoire pour chaque musulman de croire et d'affirmer tout ce qu'Allah Exalté et son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ont transmis, que ce rapport concerne Allah, Ses Noms, Qualités et Actions au sujet de Sa création, passé, présent et futur et en général. Il est obligatoire pour tout le monde de croire en ces choses, et l'Iman n'est complet que par cela. Par conséquent, il faut croire en Allah et en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et tout ce qu'ils ont transmis sans avoir le moindre doute.
Et chaque fois qu'il vient d'Allah Exalté ou de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) une information détaillée, il est obligatoire d'avoir une foi détaillée en cette information spécifique. Ainsi, on a foi dans la formulation du texte ainsi que dans son sens. Cette fondation est acceptée par tous les Musulmans.

Peut-être le Législateur pourra-t-Il nous informer des affaires futures ; lorsqu'elles se produisent exactement comme Il nous a informé, cela augmente l'Iman de celui qui en est conscient, et de celui qui en connaît l'interprétation (ce qu'il entend par « interprétation » ici, c'est la véritable interprétation de l'information, et c'est quand une affaire se produit exactement comme nous avons été informés. Et de ce qui soutient ceci est la déclaration d'Allah Exalté : « **Attendent-ils uniquement la réalisation (de Sa menace et de Ses promesses?). Le jour où Sa (véritable) réalisation viendra, ceux qui auparavant l'oubliaient diront : « Les Messagers de notre Seigneur sont venus avec la vérité**. » Sourate al-A'raf 7:53
De même, la déclaration de Youssouf : « **Et il dit : « Ô mon père, voilà l'interprétation de mon rêve de jadis. Allah l'a bel et bien réalisé**. » Sourate Yusuf 12:100
Et il n'entend pas le type d'interprétation blâmable, qui est une mauvaise interprétation du discours loin du sens prépondérant, en prenant ce qui est incorrect sans preuve ou en utilisant de fausses preuves. (Pour plus d'informations sur ce sujet) reportez-vous aux significations d'*at-Ta'wil fi Rissalah at-Tadmouriyyah* (pp. 91-96)) et connaît la bonne application du rapport d'Allah et de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ; et le Verset est une preuve et un signe de la véracité du Messager.

Peut-être que certaines des narrations sont problématiques pour certains des croyants lorsqu'elles se produisent, de même que leur application de la manière dont elles devraient être appliquées. Par conséquent, il appartient à celui qui ne comprend pas l'affaire de s'arrêter

lorsqu’elle se produit et de demander si c’est ce qui était prévu par Allah et Son Messager (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dans leurs rapports, et si c’est ce qui a été décrit ou non.

Ainsi, celui qui retient ce qu’il entend et évite de s’arrêter sur ce qu’il ne connaît pas a bien fait en cela, et il sera sauvé. Celui qui s’empresse avec certitude de nier ou d’affirmer quelque chose sans évidence ou preuve qui nécessiterait cela, parle sans connaissance, et on sait ce que cela conduit ou entraîne de menaces. (D’autres détails viendront affirmer ce principe à la fin de l’exposé).

Ce qui est obligatoire pour tout croyant, c’est qu’il dise ce qu’il sait et ce que prouvent les preuves de la législation, et qu’il évite ce qu’il ne sait pas, sans l’affirmer ni le nier ; et il y a beaucoup d’exemples de cela.
L’auteur mentionne un autre exemple dans la copie intermédiaire de son traité sur Ya'jouj et Ma'jouj, que nous mentionnerons ici longuement.
Il a dit :
Le premier exemple : Lorsqu’il se produit dans ces derniers temps des inventions et des innovations de pointe, comme les sous-marins, les voitures, les avions, etc. ; et ce qui est plus grand que ceux-ci se produit, comme les communications électroniques par le télégraphe, le téléphone, la caméra et la radio depuis des endroits éloignés, au point que celui qui est loin est capable de se connecter avec celui qui est proche ; et ce qui résulte de cela d’innovations énormes, certains pensaient que ces choses étaient extrêmement étranges parce qu’elles ne comprenaient pas les raisons qui les avaient provoquées. Cependant, certains d’entre eux se sont arrêtés de parler sans le savoir et ont ainsi été sauvés ; et parmi le peuple, il y avait ceux dont l’ignorance et la précipitation les conduisirent à déclarer les inventions inadmissibles. De même, ils déclarèrent leur utilisation interdite, et certains d’entre eux affirmèrent qu’ils provenaient de la magie interdite ou du polythéisme et de l’utilisation des démons.
C’est de l’ignorance pure, et c’est de l’audace dans la prise de décisions. S’ils étaient restés patients jusqu’à ce que l’affaire devienne claire pour eux et que les doutes les concernant soient levés, cela aurait été mieux pour eux ; et Allah est Pardonneur et Miséricordieux.
Quant à celui qui connaît la réalité de l’affaire, alors il sait que celles-ci proviennent des choses qu’Allah a donné aux êtres humains la capacité de fabriquer et d’utiliser.

Au contraire, Il a ordonné par eux, car le bénéfice mondain ou religieux ou les deux n'est complet que par leur intermédiaire. (La personne de même) sait qu'ils sont du plus grand de ce qui relève de la déclaration d'Allah, l'Exalté :
« **(Il) a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas**. » Sourate al-'Alaq 96: 5

Et (il sait) qu'Allah, Exalté, a préparé de nombreuses sciences et inventions pour l'humanité, et il sait que l'humanité continue de croître et de progresser dans les sciences mondaines et universelles ; et il sait que celui qui interdit cela restreint la miséricorde d'Allah et entrave Sa générosité, et il a fait une déclaration qui indique son ignorance. Et il est obligatoire de remercier Allah Exalté d'avoir enseigné à Ses serviteurs la connaissance du monde, tout comme il est obligatoire de Le remercier d'avoir enseigné à Ses serviteurs la connaissance religieuse. Il est également obligatoire de Le remercier d'avoir enseigné à Ses serviteurs des connaissances scientifiques, surtout si cela aidera à la bonté et empêchera la transgression des ennemis et les repoussera. De même, celui qui a la perspicacité sait qu'ils tombent sous la déclaration d'Allah l'Exalté :
« **Et les chevaux, les mulets et les ânes, pour que vous les montiez, et pour l'apparat. Et Il crée ce que vous ne savez pas**. » Sourah an-Nahl 16: 8

Il nous a informés à l'époque de la révélation du Qur'an concernant l'avenir, qu'Il créera des affaires que les êtres humains utilisent pour monter, et pour divers avantages que l'humanité ne connaissait pas à ce moment-là ; et ces choses se sont produites comme Il nous l'a annoncé. Allah a créé des machinations miraculeuses et des inventions merveilleuses en enseignant à l'humanité ce que les gens ne savaient pas. Et une fois que cela s'est produit, c'est à partir des signes évidents d'Allah, au sujet desquels Il a dit :
« **Nous leur montrerons Nos signes dans l'univers et en eux-mêmes, jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que c'est cela (le Qur'an), la vérité. Ne suffit-il pas que ton Seigneur soit témoin de toute chose** ? » Sourate Foussilat 41: 53

Ainsi, les croyants savent et reconnaissent que Sa promesse est vraie et que Ses rapports sont véridiques. De même, c'est à partir des faveurs d'Allah sur Ses serviteurs et Sa bonté envers eux qu'Il les a informés de ces choses d'une manière générale, parce que s'Il les a informés de ces choses en détail, alors les ennemis obstinés auraient eu une allégation pour critiquer la véracité du message de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Lorsque l'Ascension de

Nuit se produisit et qui se produisit de son vivant et provenait des miracles qui étaient toujours présents avec les Prophètes et n'étaient pas quelque chose d'anormal, Il dit :
« **Quant à la vision que Nous t'avons montrée, Nous ne l'avons faite que pour éprouver les gens**. » Sourate al-Isra 17: 60
Ils dirent : « Il a affirmé qu'il était allé, en une nuit, à Bayt al-Maqdis et qu'il était revenu la même nuit. Ainsi, ils commencèrent à le démentir. Ceux qui avaient des doutes dans leur cœur et qui étaient faibles dans leur Iman furent éprouvés par leur discours. Alors qu'aurait-il été s'il les avait informés des inventions qui seront présentes à la fin des temps, et s'il leur avait dit que les gens pourraient plonger dans l'océan dans des sous-marins et monter sur des machines en acier tout au long des terres, ou qu'ils seraient capables de voler entre les cieux et la terre et voyager d'est en ouest ?
S'il les avait informés en détail de certaines de ces affaires, ils auraient dit : « Il est fou ; un menteur, un inventeur. Cependant, Allah est bon et l'a gardé en sécurité, et en effet Il est Omniscient et Sage.
De plus, ces inventions miraculeuses sont parmi les plus grandes de celles qui relèvent de la déclaration d'Allah :
« **Et Nous avons fait descendre le fer, dans lequel il y a une force redoutable, aussi bien que des utilités pour les gens**. » Sourate al-Hadid 57: 25

Cette grande force et les divers types d'avantages extraits du fer sont les plus grandes faveurs d'Allah sur Ses Serviteurs ; et vous savez ce qu'ils sont. Par conséquent, il est obligatoire de remercier Allah pour eux et de les utiliser dans ce qui apporte leur avantage dans la religion ainsi que la vie mondaine, et de repousser les ennemis par leur force, et d'utiliser leurs avantages pour apporter des fruits de bonté et divers types d'utilisations. Et plus grand que tout cela, c'est que c'est le plus grand de ce qui relève de la déclaration d'Allah l'Exalté :
« **Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force**. » Sourate al-Anfal 8: 60

Et c'est un commandement d'obligation et un commandement de recommandation en proportion des conditions. Par conséquent, Allah a ordonné aux croyants de préparer pour leurs ennemis tout ce qu'ils peuvent de force intellectuelle, politique, d'appréciations, d'armes et d'inventions, ainsi que des forteresses préventives et des armes de destruction. Ainsi celui qui pense, dans son ignorance, qu'il n'y a rien d'autre que frapper avec l'épée,

jeter des pierres, monter à cheval ou tirer des flèches, et que ce sont les seules armes à utiliser en ces temps, et que les armes utilisées dans ces temps ne sont pas inclus dans le commandement, alors dites-lui : « Si vous pensez comme ça, alors s'il devait se produire une affaire dangereuse dans une partie des terres islamiques, y aurait-il un moyen de répandre rapidement la nouvelle de cet événement sauf en utilisant des moyens de communication télégraphiques, des voitures, des avions et tout ce que l'on peut utiliser des divers types d'armes ? Existe-t-il un moyen d'affronter les ennemis et les grands groupes d'armées avec leurs armes sophistiquées alors que notre armée n'a qu'un seul moyen de déplacement : à pied, à cheval, etc. Existe-t-il un moyen d'être mis au courant de ces choses, sauf par voie de communication télégraphique, en utilisant des moyens par lesquels nous pouvons transmettre rapidement des informations ? Et sommes-nous capables d'affronter l'ennemi en chevauchant des animaux alors qu'ils ont des avions et d'autres armes sophistiquées ? Est-il possible de les affronter sauf avec ce qu'ils ont ?
Et puisque cette question est claire et que ses avantages sont évidents et bien connus, alors la déclaration de celui qui les rejette aujourd'hui, et rejette leur usage et leur importance, ne reçoit aucun poids ni considération. Et Allah sait mieux.
Fin du discours du Cheikh.
Puis il mentionna l'exemple suivant, qui est Ya'jouj et Ma'jouj.

De ces exemples est ce qui est venu dans le Livre et la Sounnah des rapports sur Ya'jouj et Ma'jouj et les caractéristiques avec lesquelles Allah et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) les ont décrits, de telle sorte qu'ils sont apparents et clairs, et ils dénotent la certitude quand on applique les preuves législatives, certains signes et connaissance de la réalité.

Beaucoup de croyants sont dans un état d'illusion et de supposition. Ils croient que Ya'jouj et Ma'jouj n'existent pas jusqu'à présent, que personne ne les a jamais rencontrés, qu'ils n'ont été vus par personne, et qu'ils sont derrière une barrière et un mur que Dzoul-Qarnayn a construit. Et qu'ils (le peuple) sont des nations formidables, des multitudes sur des multitudes de gens qui existent aujourd'hui sur la terre dans chaque partie de la planète et dans chacun des six continents connus et dans chaque péninsule adjacente à ces continents ; toutes ces personnes susmentionnées, selon eux, sont bien moins nombreuses que Ya'jouj et Ma'jouj, qui existent aujourd'hui sur la terre.

Ce processus de pensée est clairement erroné, et la raison en est un manque de compréhension correcte de ce qui est venu dans le Livre et la Sounnah concernant cette question, et le fait de ne pas avoir connaissance de la réalité et de l'état de la terre et de ceux qui l'habitent tout en appliquant le Hadith au hasard sans connaître leurs attributs.
À travers tout cela, leur émergence est niée, et les gens croient que Ya'jouj et Ma'jouj ne sont pas les nations que l'on trouve aujourd'hui dans diverses parties de la terre qui sont bien connues, de Russie, de Chine, du Japon, d'Amérique et en dehors d'Asie ; les habitants d'Afrique, d'Europe, d'Amérique du Sud, d'Amérique du Nord et d'Australie, et la progéniture de ces personnes. Ya'jouj et Ma'jouj, selon eux, ne sont pas ces nations, et ils sont sur la terre et ils sont plusieurs fois plus nombreux que les personnes susmentionnées, alors que jusqu'à présent ils n'ont trouvé aucun rapport indiquant cela.

Quant à celui qui contemple leur description telle qu'elle a été décrite dans le Livre et la Sounnah authentique et claire, et l'applique à sa réalité, alors il n'aura aucun doute que ces nations (ou certaines d'entre elles) sont celles-ci (Ya'jouj et Ma'jouj), et que leur apparition avec leur description trouvée dans le Livre et la Sounnah est le plus grand des signes de la véracité avec laquelle Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est venu. Et les descriptions susmentionnées dans le Livre et la Sounnah authentique leur sont les plus applicables.
Nous mentionnerons, si Allah le veut, les preuves du Livre et de la Sounnah, le discours des historiens des temps anciens et postérieurs ainsi que les savants du Tafsir, et les affaires qui sont une réalité aujourd'hui, ce qui apportera la certitude concernant cette question. Ce qui suit en est un résumé.

La première preuve

La première preuve est qu'Allah nous informe que Dzoul-Qarnayn atteignit les parties occidentale et orientale de la terre. Quand il revint de l'est au nord (Il n'y a aucune mention explicite de la direction nord dans le rapport Qur'anique de Dzoul-Qarnayn. Peut-être l'auteur a-t-il tiré cela du discours de certains historiens et érudits du Tafsir, comme d'Ibn Kathir : « L'endroit de la barrière est dans les deux orient de la terre, dans la direction du nord, au nord-est de la terre » *Al-Bidayah wan-Nihayah* 2/557, et arriva entre les deux barrières montagneuses (obstacles), il trouva près de (ces deux barrières) un peuple qui

existait là depuis qu'Allah a créé la terre. Et ce sont une série de montagnes connectées qui vont à droite et à gauche jusqu'à ce qu'elles atteignent les océans. Beaucoup d'historiens l'ont ainsi déclaré, comme Ibn Kathir (Isma'il Ibn 'Umar Ibn Kathir al-Qourashi ad-Dimashqi Aboul-Fida 'Imad ad-Din ; le conservateur, l'historien, le juriste, le savant du Hadith. Né en 701 de l'Hégire dans un village près de Bassora, il émigra à Damas et voyagea à la poursuite de la connaissance. De ses écrits sont : *Tafsir al-Qur'an al-'Azim*, *al-Bidayah wan-Nihayah*, *Jami' al-Massanid was-Sounan* et *Sharh Sahih al-Boukhari* (bien qu'il ne l'ait pas terminé). Il mourut en 774) dans son livre d'histoire, *al-Bidayah wan-Nihayah* 2/549, et cela est également mentionné dans les textes Qur'aniques. Ces deux blocus existaient avant que Dzoul-Qarnayn n'arrive à ces peuples. Cependant, il y avait un écart entre eux, et à travers cela, Ya'jouj et Ma'jouj atteignaient ces personnes qui étaient proches d'eux et causaient ainsi beaucoup de corruption, meurtres, vols, pillages et destructions. Ainsi, lorsque Dzoul-Qarnayn les atteignit, ils se plaignirent auprès de lui de ce qu'ils éprouvaient de Ya'jouj et Ma'jouj, et ils dirent :

« **Est-ce que nous pourrons t'accorder un tribut pour construire une barrière entre eux et nous** ? » Sourate al-Kahf 18: 94

Ils voulaient seulement que cet intervalle entre les montagnes soit comblé. Alors Dzoul-Qarnayn dit :

« **Il dit : « Ce que Mon Seigneur m'a conféré vaut mieux (que vos dons)**. » Sourate al-Kahf 18: 95

Signifiant : « Aidez-moi avec votre corps et votre force afin de le construire. »

Il dit : « **je construirai un remblai entre vous et eux**. » Sourate al-Kahf 18:95

Il n'a pas dit « saddan » (un blocus permanent), parce que « as-saddayn » était quelque chose utilisé pour désigner une chaîne de montagnes, et elles existaient déjà. Ils voulaient qu'une barrière soit érigée entre eux et Ya'jouj et Ma'jouj.

Il dit :

« **Apportez-moi des blocs de fer**. » Sourate al-Kahf 18: 96

Signifiant, blocs de fer. p41

« Puis, lorsqu'il en eut comblé l'espace entre les deux montagnes, » Sourate al-Kahf 18: 96

Ce qui signifie que le fer qu'il avait utilisé s'était entièrement assemblé lorsqu'il le plaça dans l'espace au pinacle des sommets des montagnes.

Il dit :
« **Il dit : « Soufflez ! » Puis, lorsqu'il l'eut rendu une fournaise, il dit : « Apportez-moi du cuivre fondu, que je le déverse dessus. »** » Sourate al-Kahf 18: 96

C'est-à-dire du cuivre qui avait été fondu pour renforcer l'acier. Par ce biais, il renforça cette barrière, aplanit les montagnes et dressa une barrière entre Ya'jouj et Ma'jouj et ceux qui en étaient proches. Et il loua Allah, qui avait apporté cette bénédiction par ses mains. Il dit :
« **Il dit : « C'est une miséricorde de la part de mon Seigneur. Mais, lorsque la promesse de mon Seigneur viendra, Il le nivellera. Et la promesse de mon Seigneur est vérité. »** » Sourate al-Kahf 18: 98

Ces nobles Versets indiquent clairement que Ya'jouj et Ma'jouj sont issus de l'humanité, tout comme le Hadith des *Sahihayn* l'établit ; et nous le mentionnerons, si Allah le veut. Ces Versets indiquent qu'ils sont de la même catégorie ou espèce que ces gens qui s'étaient plaints de leur mal, sauf qu'ils se distinguaient par la corruption qu'ils causaient sur terre et, Dzoul-Qarnayn eut pitié de ces gens qui s'étaient plaints au sujet de leur préjudice. Ainsi, il construisit une barrière qui les protégerait de Ya'jouj et Ma'jouj.
Et ce qui était à droite de sa barrière et à gauche de celle-ci étaient des montagnes qui atteignaient les océans, comme le montrent clairement les versets.
Ibn Kathir l'a également explicitement mentionné dans *al-Bidayah wan-Nihayah* et ailleurs.
Cette barrière que Dzoul-Qarnayn construisit était très légère en proportion des barrières naturelles à droite et à gauche de celle-ci (c'est-à-dire les montagnes).
Ainsi, lorsqu'il la construisit, ils ne purent aller au-delà de cette structure ni l'escalader. De même, ils n'étaient pas en mesure de gravir les montagnes connectées ni de les atteindre par l'océan. Ils restèrent donc dans cet état pendant une longue période, et ils furent donc confinés dans leurs lieux et leurs maisons, et ils n'avaient aucun moyen d'échapper à cette barrière faute d'avoir les moyens qui leur permettraient de le faire. Quelque temps après cela, la technologie progressa, les inventions se renforcèrent et les divers moyens qui leur donnaient la possibilité d'échapper à ces barrières devinrent nombreux ; et le début de cela était à l'époque du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), car il mentionna dans le Hadith qui est affirmé dans les *Sahihayn* :

« *Malheur aux Arabes du mal de ce qui s'est approché. Un trou comme celui-ci a été creusé dans la barrière de Ya'jouj et Ma'jouj*. » Et il fit un cercle avec son pouce et son index pour indiquer la taille. Ce Hadith viendra dans ce qui suit.

Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) donnait souvent des exemples par lesquels les gens pouvaient comprendre les significations, en raison de ce qui leur venait à l'esprit. À ce moment-là, (Ya'jouj et Ma'jouj) se préparaient à sortir, et certains des moyens qui facilitaient cela pour eux étaient arrivés. C'était, et Allah sait mieux, quand ils entendirent parler du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et de sa nation et de son appel, et qu'ils allaient conquérir diverses terres. Ainsi, ils prirent la ferme résolution de les rencontrer, et ils adoptèrent les moyens de faciliter cela. Leur détermination et leur volonté continuèrent à se renforcer et leur force augmenta, et ils poursuivirent leurs transgressions jusqu'à ce qu'ils commencent à émerger de partout ; et ils sortirent des sommets des montagnes, voguèrent sur les océans et s'élevèrent dans les cieux. Tout ceci est une affirmation du rapport d'Allah et de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Certaines personnes pensèrent qu'il devait avoir une rupture dans leur barrière pour qu'ils puissent sortir, et que s'il n'y en avait pas, alors cela signifierait qu'ils étaient toujours derrière elle à ce jour, et c'est une erreur claire de divers points de vue :

• C'est d'eux que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous a informés du début de l'ouverture de cette barrière, qui avait commencé de son vivant. Le contenu de ce Hadith indique qu'ils continuèrent jusqu'à ces derniers temps, au point qu'ils atteignirent cet état attesté aujourd'hui. Il appartient au croyant d'affirmer le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dans tout ce qu'il a transmis, et de ne pas laisser le moindre doute sur sa véracité entrer dans son cœur. Les rapports du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) sont plus véridiques que les rapports de tout le monde depuis la création, et il nous a informé de cela.

• D'après eux, il n'est pas nécessaire que, si une ouverture est placée dans une barrière particulière, tout le monde la verra lorsqu'elle s'ouvrira. Peut-être que ceux qui passeront par-là la verront et peut-être qu'elle sera caché aux autres. Peut-être que l'information à ce sujet atteindra certains et pas d'autres.

• D’après eux, ce qui est visé par leur « émergence » s’est déjà produit. Par conséquent, voir une brèche dans la barrière que Dzoul-Qarnayn construisit n’est pas un signe majeur. Au contraire, le signe voulu est leur émergence, donc si les gens les voient, alors ils ont émergé sur les gens de chaque région et lieu, à la fois en haut et en bas. Ainsi, les gens peuvent savoir que la barrière a été ouverte.

• D’après eux, Allah nous a informé qu’ils n’étaient pas en mesure d’escalader la barrière lorsque Dzoul-Qarnayn la construisit ; c’est-à-dire qu’ils n’étaient pas capables de l’escalader ni de franchir les barrières naturelles, et ils n’avaient pas les moyens de les surmonter. Et on sait qu’ils n’avaient pas la capacité de faire une chose à ce moment-là parce qu’ils n’avaient pas les moyens qui leur permettraient de franchir la barrière ou de la percer et que maintenant, ils n’étaient donc pas incapables d’escalader une montagne ou une barrière, ou de briser une structure.
Au contraire, ils ont la capacité de faire tout cela. À travers cela, on sait qu’ils sont capables, en ces temps, d’émerger et de surmonter ce qu’ils n’étaient pas capables de faire auparavant ; et c’est clair.

D’eux aussi est que le terme « as-sadd » (blocus) est un terme utilisé pour définir la série de montagnes qui étaient à droite et à gauche à ce moment-là, et « la barrière » fut utilisé à cette époque pour désigner la barrière que Dzoul-Qarnayn avait construite.

Aujourd’hui, les gens ont vu leur émergence derrière ces montagnes et ces océans. Ne voyez-vous pas la série de montagnes en Asie, en Europe et ailleurs qu’elles ? Ils sont déjà venus de derrière elles et de la Mer Noire et Blanche, ainsi que les océans environnants de chaque côté ; ils les ont déjà croisés et ils sont déjà venus de derrière eux, alors qu’ils étaient auparavant confinés chez eux sans avoir la possibilité d’en sortir.
A travers cela, on sait que Ya'jouj et Ma'jouj sont ces nations, la Russie, la Chine, l’Amérique, l’Allemagne et ceux qui les suivent, et cela est clair.

La deuxième preuve

La deuxième preuve est la déclaration d’Allah Exalté :

« **Jusqu’à ce que soient relâchés les Ya'jouj et Ma'jouj et qu’ils se précipiteront de chaque hauteur**. » Sourate al-Anbiyah 21: 96

C’est-à-dire, quand ils sont lâchés sur les gens et qu’ils sortent après avoir été cachés dans leurs maisons, dans la description qu’Allah a mentionnée à leur sujet :
« **Et qu’ils se précipiteront de chaque hauteur**. » Sourate al-Anbiyah 21: 96

C’est-à-dire de tout endroit élevé, comme les montagnes et ce qui est plus haut qu’elles. Sa déclaration « **se précipiteront** » signifie qu’ils essaimeront (pulluleront) rapidement sur eux. Cela correspond à ce sur quoi ils sont, car ils sont partout dans le monde, et ils se sont déchaînés sur les gens et ils viennent à eux de chaque monticule. Pour cette raison, il est mentionné en utilisant l’outil de généralité, dans lequel Allah a dit « **de chaque hauteur**. »

Il ne reste aucune montagne qu’ils ne l’aient gravie, ni aucun océan vaste et profond qu’ils ne l’aient traversé, ni aucune difficulté qu’ils ne l’aient dépassé. Et ils ont atteint ce qui va bien au-delà : les cieux d’où ils plongent.
Signification : Ils se déplacent rapidement dans des avions qui volent à travers les parties est et ouest de la terre dans toutes les directions. Donc, si cette description ne leur est pas applicable, alors à qui voyez-vous qu’elle s’applique ? Et si cette description ne leur correspond pas, alors dites-moi à qui elle correspond !

Dans ce noble verset se trouve une preuve et une preuve concluante d’Allah Exalté transmettant l’occurrence de ces inventions qui ont atteint cet état, parce qu’Allah Exalté et Son Messager (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) nous ont informés de quelque chose qui s’est produit exactement comme il a été décrit, et ils nous ont informé concernant quelque chose qui ne peut être atteint que par ces choses. C’est parce qu’il n’est pas possible pour (Ya'jouj et Ma'jouj) de se déplacer avec une telle vitesse, en fondant de chaque monticule, sauf grâce à ces inventions qui ont vu le jour.

La troisième preuve

La troisième preuve est celle est établie dans ce que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit dans *as-Sahihayn* : « *Allah dira à Adam : « Ô Adam. » (Adam) dira : « Je suis*

ici à Ton service. (Allah) dira : « Prends de ta descendance la part du Feu. (Adam) dira : « Mon Seigneur, quelle est la part du Feu ? (Allah) dira : « Sur mille, 999 sont pour le Feu et un pour le Paradis. » Les gens eurent le souffle coupé lorsque le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) leur raconta ce Hadith, et ils dirent : « Ô Messager d’Allah, qui sera cet homme ? Il dit : « *Réjouissez-vous de bonnes nouvelles, car en effet vous serez (compté) parmi deux nations, et elles seront plus abondantes que n’importe qui d’autre. Ce sont Ya'jouj et Ma'jouj*. »

Dans une autre formulation, il (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dit : « *Et vous ne serez parmi le peuple que comme un poil blanc sur la peau d’un taureau noir, ou comme un poil noir sur la peau d’un taureau blanc*. » *Sahih al-Boukhari* (3348, 4741, 6330 et 7483) ; *Sahih Mouslim* (222).

Ce Hadith est explicite en ce que (Ya'jouj et Ma'jouj) sont des enfants d’Adam, et le discours des historiens viendra mentionnant qu’ils sont de la progéniture de Yafith Ibn Nouh et que les Turcs en font partie, et s’ils sont appelés Turcs c’est parce qu’ils ont été laissés derrière la barrière de Dzoul-Qarnayn, comme nous le verrons. (Dixième preuve de ce traité.)

Ce Hadith correspond aux conditions qui existent (actuellement) : la Russie, la Chine, le Japon, les Francs et ceux qui les suivent, et le peuple américain. En effet, il les a décrits comme étant très abondants, et que les Arabes et ceux qui leur sont liés par rapport à eux sont similaires à un cheveu en ce qui concerne les poils sur la peau d’un taureau. Il les a également décrits comme étant abondants dans leur incrédulité et comme étant la majorité des habitants de l’Enfer. Cela est dû à leur incrédulité et à leur manque d’Iman en Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), et au peu d’Iman correct qu’ils ont dans le reste des Prophètes. En effet, au fur et à mesure que le temps passe, ils sont tels que l’Islam est quasi inexistant chez eux. Et après cela, l’Islam sera très infime parmi eux par rapport à leur grand nombre. Alors, si cela ne veut pas dire ces grandes nations, alors qui sont-elles ?

Et si vous regardez le lien entre les Arabes et ceux qui sont alignés avec eux parmi les Nations Islamiques et ces autres nations, vous verrez que l’affaire est exactement comme le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) nous l’a informé. Et celui qui s’oppose à cela et pense qu’ils ne sont pas ces gens prétend et croit que ce sont des nations qui sont plus

abondantes, plusieurs fois que les nations susmentionnées et que jusqu'à ce jour, elles sont derrière une barrière et personne ne les a jamais vus. Par Allah, où sont ces gens et d'où croyez-vous qu'ils viendront ? Où sont leurs maisons qui sont vastes dans la terre ? Chaque endroit sur terre a été exploré, ainsi que les péninsules adjacentes; et il viendra, si Allah le veut, la clarification de l'erreur de ce processus de pensée.

Sachez que les Nobles Versets, les récits authentiques et le discours des savants qui sont au courant de cette affaire sont clairs, et il ne fait aucun doute que Ya'jouj et Ma'jouj sont des enfants d'Adam et qu'ils ne sont pas du royaume de l'invisible comme les Jinns et les anges, de sorte que personne parmi les hommes ne les a vus.

Au contraire, ils sont apparents, réels et vus. Par conséquent, il n'est possible à personne de dire qu'ils existent peut-être mais Allah les a cachés à notre vision. Si quelqu'un devait dire cette déclaration, on saurait qu'il s'est opposé aux preuves évidentes et qu'il s'oppose à la réalité. C'est une déclaration sans connaissance. C'est plutôt une déclaration qui contredit la connaissance des Versets et des récits mentionnant qu'ils sont des enfants d'Adam qui sont vus, qu'ils causeront la corruption sur terre, et qu'ils habiteront les parties orientale et occidentale de la terre, ainsi que autre que cela des descriptions qui ont été mentionnées les concernant.

La quatrième preuve

La quatrième preuve est celle qui est également établie de lui dans les *Sahihayn*, qu'il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit un jour : « *Malheur aux Arabes des maux qui se sont approchés. Aujourd'hui, un trou a été fait dans la barrière de Ya'jouj et Ma'jouj semblable à celui-ci. Et il fit un cercle entre son pouce et son index pour illustrer cela*. » *Sahih al-Boukhari* (3347 et 7136) ; *Sahih Mouslim* (2880).

Il s'agit d'une preuve explicite et authentique que, depuis le jour où le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a parlé, certains des moyens qui ont conduit à leur émergence étaient présents et ces moyens ont continué à se renforcer avec le temps. C'est le cas si le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a donné un exemple par lequel il avait l'intention de mentionner quelque chose de facilement compréhensible pour les gens, voulant dire qu'ils

(Ya'jouj et Ma'jouj) avaient commencé à travailler à leur émergence et à leur apparition sur la terre ; soit il entendait que la barrière de Ya'jouj et Ma'jouj s'était effectivement ouverte pendant ce temps de ce montant et que l'ouverture continuait d'augmenter jusqu'à ce qu'elle s'efface et n'existe plus.
Ibn Kathir réconcilie entre le Hadith susmentionné et la déclaration d'Allah l'Exalté :
« **Ainsi, ils ne purent guère l'escalader ni l'ébrécher non plus**. » Sourate al-Kahf 18: 97.
En disant : « Quant à la déclaration de ceux qui disent que c'est une indication vers l'ouverture des portes du mal et des tribulations et qu'il ne s'agit que d'une métaphore et d'un exemple frappant, cela ne pose aucun problème. Quant à la déclaration de celui qui dit que cela informait d'une affaire qui se produirait réellement, comme cela ressort du Hadith et de ce qui vient immédiatement à l'esprit, de même, il n'y a aucun problème avec cela. C'est parce que la déclaration d'Allah dans laquelle Il a dit :
« **Ainsi, ils ne purent guère l'escalader ni l'ébrécher non plus**. » Sourate al-Kahf 18: 97
« Moyens : à ce moment-là, ils n'étaient pas en mesure de le faire, car cela vient dans la séquence d'informations qui s'étaient écoulées. Par conséquent, il ne nie pas son occurrence dans le futur, avec la permission d'Allah. Ils auront la capacité de le faire et ils pourront le faire progressivement, petit à petit, jusqu'à ce que le temps fixé soit écoulé et que la barrière ait été franchie ; et ils sortiront, comme Allah l'a dit :
« **Et qu'ils se précipiteront de chaque hauteur**. » Sourate al-Anbiyah 21: 96
Al-Bidayah wan-Nihayah 2/558.

Si quelqu'un disait : « Pourquoi les gens n'ont-ils pas assisté à la démolition du mur ? La réponse à cela a déjà précédé et ce n'est pas problématique. Il est également dit que si cela s'est produit à l'époque du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et que la barrière avait été ouverte de cette quantité, alors les Musulmans n'auraient pas été au courant de cette ouverture sans le discours du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dans lequel il a dit :
« *Malheur aux Arabes des maux qui se sont approchés*. »

De plus, son transfert du montant qui avait été ouvert contient une preuve claire qu'une partie avait été ouverte, et qu'elle serait bientôt complètement ouverte et qu'ils apparaîtront sur le peuple. Aussi, dans ce Hadith se trouve une description claire et évidente où il n'y a aucun doute pour celui qui connaît la réalité. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) s'attendait à ce que le mal s'approche des Arabes, ce qui leur arriverait par la voie de Ya'jouj et Ma'jouj.

(Ceci est clair pour celui qui connaît) la condition des Arabes dans l'Islam ; à quel point la conquête islamique s'est propagée dans les parties orientale et occidentale de la terre ; comment un honneur qui n'était connu que d'eux avait été gagné pour les Arabes par l'Islam et sa propagation ; comment les autres nations se sont ralliées contre elles comme on appelle les gens à manger dans un grande plat, comme l'a dit as-Sadiq al-Masdouq (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dans le Hadith de Thawban, qui a dit que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Bientôt, il arrivera que les nations se rallieront contre vous tout comme on appelle et rallie les gens à manger de la nourriture autour d'un plat*. » Ils dirent : « Ô Messager d'Allah, cela sera-t-il dû à notre petit nombre ce jour-là ? Il dit : « *Ce jour-là, vous serez nombreux. Cependant, vous serez semblable à la boue de l'océan, et la peur de vous sera arrachée du cœur de vos ennemis, et al-Wahn sera placé dans vos cœurs*. » Ils dirent : « Ô Messager d'Allah, qu'est-ce qu'al-Wahn ? » Il dit : « *C'est l'amour de cette vie et la haine de la mort*. »
Rapporté par Ahmad, et c'est sa formulation dans *al-Mousnad* (5/278, #22497).
Abou Daoud l'a rapporté dans *Les présages de l'Heure* (4297).
Al-Albani l'a classé Sahih dans *Sahih Abi Daoud* (3610 et 4297), ainsi que dans *as-Sahihah* (956)) de plus, la manière dont l'Islam a commencé à décliner et l'honneur des Arabes a été retiré de ces dominations islamiques ; et à quel point une grande injustice et un immense mal leur sont arrivés petit à petit jusqu'à ce que le grand fléau des Tatars se produise.

De l'irruption des Tatars dans les terres d'Islam

« Pendant plusieurs années, j'ai continué à éviter la mention de cette catastrophe qui m'horrifia et que j'étais peu enclin à raconter. J'avançais une étape en avant puis une autre en arrière. Qui donc pourrait trouver facile d'écrire la nécrologie de l'Islam et les Musulmans ? Pour qui serait-il insignifiant d'en faire l'exposé ? Oh, puisse ma mère ne m'avoir jamais enfanté ! Oh, puis-je avoir été mort avant qu'elle ne se produit et être une chose oublié, totalement oublié ! Cependant, un groupe d'amis m'exhorta à l'enregistrer mais j'hésitais. Je vis ensuite que négliger son rapport ne serait d'aucune utilité mais nous affirmons toutefois que le faire consiste à raconter la plus terrible catastrophe et le plus grand malheur que le passage des jours et des nuits ne peuvent produire de semblable. Il concerne tous les hommes mais affecta particulièrement les Musulmans.

Si quelqu'un venait à dire que, depuis la création d'Adam (paix sur lui) par Allah Exalté à Lui la Puissance et la Gloire, jusqu'à présent, jamais l'humanité n'a été affectée par quelque chose de comparable, il aurait dit la vérité. Les livres d'histoire ne contiennent pas quelque chose de semblable ou quelque chose qui s'en rapproche.
L'un des plus grands désastres qu'ils mentionnent est ce que Nabuchodonosor a fait aux Banou Isra'il, leur massacre et la destruction de leur temple al-Haykal. Qu'est donc Bayt al-Maqdis par rapport aux terres que ces maudits détruisirent où chaque ville est plusieurs fois supérieure à Jérusalem ? Et que sont les Banou Isra'il par rapport à tous ceux qu'ils massacrèrent ? Et la plus petite ville dont ils tuèrent ses habitants, ces derniers étaient bien plus nombreux que tous les Banou Isra'il réunit. Peut-être que l'humanité ne verra plus une telle calamité, en dehors de Ya'jouj et Ma'jouj jusqu'à ce que le monde touche à sa fin et que toute vie cesse.
Quant à l'Antéchrist, il ménagera ceux qui le suivront et détruira ceux qui s'opposent à lui tandis que ceux-ci n'épargnèrent personne. Au contraire, ils massacrèrent les hommes, les femmes et les enfants et allèrent jusqu'à éventrer les femmes enceintes pour tuer aussi les fœtus. À Allah nous appartenons et à Lui retournons. Il n'y a de Puissance et de Force qu'en Allah le Très Haut, le Tout-Puissant. » *Al-Kamil fit-Tarikh Ibn al-Athir*, extrait de notre Volume 3 de l'*Abrégé de l'Histoire des Abbassides*.
Cette fitna commença aux frontières de la Chine et prit fin (la première vague) en 658 à 'Ayn Jalout avec la destruction du Califat Islamique de Bagdad en 617.

Les Tatars sont de la même souche que Ya'jouj et Ma'jouj et de leur même demeure, comme les historiens dont Ibn Kathir l'a mentionné. Ibn Kathir a rapporté dans son livre d'histoire : « Ya'jouj et Ma'jouj sont deux groupes des Turcs, et ils sont les pires des pires ; ils sont les plus grands d'entre eux en termes de mal, et les plus abondants d'entre eux en ce qui concerne la corruption qu'ils ont causé. Et les connecter aux Turcs est similaire à les connecter à d'autres. Il a été rapporté que les Turcs sont devenus connus par ce nom lorsque Dzoul-Qarnayn construisit la barrière et que Ya'jouj et Ma'jouj furent confinés derrière celle-ci. Ainsi, un groupe parmi eux resta qui ne propageaient pas leur corruption. Ainsi, ils furent laissés derrière, c'est-à-dire derrière la barrière. Pour cette raison, ils sont connus sous le nom d'at-Turk. » *Al-Bidayah wan-Nihayah* 2/553.

Il a également dit dans son Tafsir : « Ils ne sont connus sous le nom de Turcs que parce qu'ils furent laissés derrière la barrière. En plus de cela, ils sont les plus proches d'eux (c'est-à-dire Ya'jouj et Ma'jouj). » *Tafsir al-Qur'an al-'Azim* 5/195.

Et il a dit dans le livre *Tribulations et Signes avant le Jour du Jugement.* « Et ils ressemblent aux gens et ils leur ressemblent comme des fils ressemblent à leurs pères, ayant les yeux enfoncés, le nez plat et de nature violente, leur ressemblant avec des teintes de peau similaires. » *Al-Bidayah wan-Nihayah* 19/239.

Et le mal continua à descendre sur les Musulmans en général et sur les Arabes en particulier de ces nations jusqu'à ce qu'ils aient atteint la condition présente aujourd'hui, qui est déplorable ; et nous espérons qu'Allah fasse preuve de bonté envers le reste des Musulmans et des Arabes et qu'Il repousse d'eux les maux que nul autre que Lui ne peut repousser. Ces maux que nous avons indiqués et dont on sait qu'ils sont nombreux, d'où ils sont tombés sur les Musulmans en général et les Arabes en particulier, autre que ce qui a été véhiculé par le véridique qui a cru, qui ne parle pas de ses propres désirs, quand il informa de leur apparition ? Et ce sont Ya'jouj et Ma'jouj.

Pour cette raison, certains des érudits des derniers jours qui connaissent les conditions des nations, comme Amir Shakib Arslan et d'autres, soutiennent que Ya'jouj et Ma'jouj sont l'Union Soviétique, ou certains d'entre eux ; et sans aucun doute, ils sont d'eux. Mais bien plus, ils sont à leur tête.

Ibn Kathir, dans son livre d'histoire, exhiba la certitude que ce sont les Mongols, qui sont à l'origine des Tatars, de la Chine, du Japon, de la Russie, et à part eux des Européens, comme l'ont mentionné ceux qui étudient les généalogies ; et de même ceux qui les suivent d'autres nations, comme l'Amérique. Par conséquent, ils prennent la même décision.

Ces diverses descriptions avec lesquelles ils ont été décrits dans le Livre et la Sounnah ne laissent aucun doute quant à la compréhension, pour celui qui comprend la réalité, qu'elles sont applicables à ces nations. Quant à ce qui existe à partir de récits indiquant qu'ils sont une nation lointaine, que leur existence est quelque chose de lointain, et que leurs descriptions sont différentes des descriptions d'êtres humains, tout cela est faux.

Ibn Kathir a dit : « Quiconque prétend que Ya'jouj et Ma'jouj furent créés à partir du Noutfah d'Adam lorsqu'il eut une émission nocturne et que cela se mélangea à de l'impureté, qu'ils furent donc créés à partir de cela et qu'ils ne sont pas de Hawwa ; de même, celui qui prétend qu'ils ont diverses formes, anormalement grands et que parmi eux il y en a qui sont aussi grand que des dattier ; que d'autres sont extrêmement petit ; que certains exposent (se couchent sur un lobe d'oreille et se couvre avec l'autre) une oreille tout en couvrant l'autre, toutes ces déclarations n'ont aucune preuve et ne sont que des spéculations sans preuves sur l'invisible. Ce qui est correct, c'est qu'ils sont des enfants d'Adam ('aleyhi salam), similaires à eux et leur ressemblant. » *Al-Bidayah wan-Nihayah* 2/553-354.

Ils opposent les récits authentiques et la réalité. Par conséquent, il n'est pas permis d'y croire et de s'y fier, encore moins de leur donner préséance sur ce que les textes authentiques indiquent. Ces récits, même si certaines personnes les mentionnent et que de nombreux livres compilés se sont donné beaucoup de mal pour mentionner des Hadiths et des récits qui ne devraient pas être mentionnés et à qui il ne devrait pas être accordé de crédit, ceux qui sont perspicace sauront simplement en les lisant qu'ils s'opposent à ce qui a été indiqué par les récits authentiques.

Si vous affirmez qu'il est rapporté dans *Sahih Mouslim*, Hadith 2937, dans le long Hadith d'an-Nawwas Ibn Sam'an (radhiyallahou 'anhou), qu'Allah Exalté dira à 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) après qu'il ait tué le Dajjal, « J'ai envoyé des esclaves que personne ne pourra combattre. C'est pourquoi, refuge-toi avec mes serviteurs dans le Mont at-Tour » ; et que lorsqu'ils sortiront (Ya'jouj et Ma'jouj) l'avant-garde d'entre eux boira le lac de Tibériade et que lorsque l'arrière garde passera dira : « Il y avait de l'eau ici » ; puis qu'ils tireront leurs flèches vers les cieux et qu'elles retourneront ensanglantées, et qu'ils diront : « Nous avons vaincu les peuples de la terre et nous sommes montés au-dessus des peuples des cieux, » alors voici la réponse sous plusieurs perspectives :

Première perspective

Si nous supposons que ce Hadith s'oppose et contredit ce que ces textes indiquent, alors il n'y aurait pas moyen d'éviter cela, et ce que ce Hadith rend clair et indique n'a pas la priorité sur

ce que ces textes indiquent. Et cela concerne son application. Cependant, il n'y a aucune contradiction entre ces récits, et toutes les louanges sont dues à Allah.

Deuxième perspective

Ces textes indiquent leurs descriptions précitées qui ont été clairement attestées et constituent une preuve certaine qu'il n'est pas possible de rejeter par celui qui s'y oppose.

Troisième perspective

Son témoignage de leur émergence après que 'Issa ait tué le Dajjal et que les Musulmans aient combattu les juifs n'indique pas qu'ils n'étaient pas sortis avant cette date. Au contraire, cette émergence eut lieu à maintes reprises.
En effet, Ya'jouj et Ma'jouj sortiront furieux contre 'Issa et ceux qui sont avec lui des croyants, et ils voudront les attaquer (comme les mécréants cherchèrent à tuer 'Issa Ibn Maryam à son époque, ils chercheront à le tuer de nouveau à son retour !). Mais Allah les soumettra, les repoussera et leur infligera une mort horrible. Il y a de nombreux Versets qui indiquent que ce que l'on entend par « émergence et sortie » n'est pas la première émergence et la première sortie mais plutôt une émergence et une sortie qui se produisent de temps en temps. Tels que la déclaration d'Allah Exalté :
« **C'est Lui qui a expulsé de leurs maisons, ceux parmi les gens du Livre qui ne croyaient pas, lors du premier exode. Vous ne pensiez pas qu'ils partiraient**… » Sourate al-Hashr 59: 2

Donc cette « sortie » se produit de temps en temps. De même, il y a la déclaration d'Allah Exalté :
« **Alors nous en avons fait sortir les croyants**. » Sourate ad-Dariyyat 51: 35

De même, la déclaration d'Allah :
« **Alors Nous les avons chassés des jardins et des sources**. » Sourate ash-Shou'ara 26: 57

Il y a d'autres Versets qui indiquent que ce que l'on entend par « sortir » et « faire ressortir » est ce qui se produira de temps en temps, et ce n'est pas simplement la première émergence. Semblable à cela est l'affaire de « l'envoi », comme Allah l'Exalté l'a dit :
« **Lorsque vint l'accomplissement de la première de ces deux [prédictions,] Nous envoyâmes contre vous certains de Nos serviteurs doués d'une force terrible, qui pénétrèrent à l'intérieur des demeures. Et la prédiction fut accomplie**. » Sourate al-Isra 17: 5

Ainsi, cet « envoi » pour eux était des terres de la Péninsule aux terres de Sham.
Et similairement cela se trouve dans les paroles du Hadith d'an-Nawwas, dans lequel il dit : « J'ai envoyé mes esclaves contre lesquels personne ne peut lutter. » Et il n'y a aucune différence entre ces deux sens. Allah Exalté a dit :
« **Puis Allah envoya un corbeau qui se mit à gratter la terre**. » Sourate al-Ma'idah 5: 31

Ce que l'on entend par « envoyer » n'est pas le début de la création des corbeaux. Au contraire, ce que l'on entend par là, c'est qu'Allah envoya un corbeau pour gratter le sol. De même, Allah a dit :
« **Désigne-nous un roi, pour que nous combattions dans la voie d'Allah**. » Sourate al-Baqarah 2: 246

La signification de ceci est « **Désigne-nous un roi** » ; et cela est évident et clair, et toute louange est à Allah.

Quatrième perspective

Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) donnait souvent des exemples aux gens à travers ce qu'ils savaient, en particulier dans les affaires pour lesquelles les Musulmans n'avaient vu aucune ressemblance ou similitude à cette époque. Son récit des flèches telles que lorsqu'ils les tirent vers les cieux, cela indique leur force et leur pouvoir sur les habitants de la terre, leurs armes et leurs inventions, sous-entendu, une indication de leur vol à travers le ciel. C'est là que réside une interprétation claire. Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est le plus au courant de ce qu'il dit, et cela est actualisé dans sa déclaration : « *Elles (les flèches) leur reviendront ensanglantées*. »

Et le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) fut capable de dire avec ce qui sous-entend l’interprétation de ce que le Cheikh mentionna, comme lui disant, par exemple : « Par leur armement. » De plus, il le décrivit en le liant à leurs flèches, de sorte que ce qui prime est d’interpréter le texte sur sa signification apparente. Il est connu que les armes au moyen de flèches et de leurs semblables proviennent de ces faibles armes anciennes qui furent supprimées au fil du temps ; les armes n’ont pas cessé d’avancer et d’évoluer et il n’y a aucun espoir que les gens reviennent un jour à l’utilisation des flèches et de leurs semblables comme armes. Il n’est pas inconcevable que l’affaire devienne telle que les armes nouvellement inventées seront supprimées et que les gens retourneront à une époque où ils utiliseront des armes d’autrefois et ce texte à de nombreuses narrations similaires dans les Ahadith qui parlent des présages de l’Heure et de la fin des temps.

Au contraire, ce qu’une étude attentive indique et une recherche approfondie prouve lors de l’examen des affaires, c’est que les armes ont continuellement progressé, et ces armes qui existent aujourd’hui seront oubliées au point que les armes futures pourront éradiquer et détruire la création. Et il se passe ce dont le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) nous a informés, de la destruction des hommes par le meurtre au point qu’il y aura 50 femmes pour 1 seul homme. *Sahih al-Boukhari* 81; *Jami’ at-Tirmidi* 2205.
Et le Messager n’a pas transmis ce qui confondrait les intellects. Au contraire, son discours contient guérison, infaillibilité, lumière, preuve, vérité et certitude.

Quant à ce qu’il y a dans la mention du lac et de leur consommation d’eau, alors c’est soit une indication qui attire l’attention sur leur grand nombre, qui est leur réalité, soit que l’eau sera usurpée au moyen d’outils pour leurs cultures et leur irrigation au point de l’éradiquer complètement (ce problème existe déjà particulièrement avec l’eau du Jourdain) ; et c’est un type littéral de boire. Ce qui indique cela, c’est que, si l’eau de la rivière s’accumule à un endroit sur la surface de la terre où il y a des êtres humains et des animaux, ils en boiront avec leur bouche jusqu’à ce qu’ils l’épuisent. Et le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) est absous de parler en opposition à la réalité.

Par conséquent, l'une des deux interprétations doit être acceptée. Plutôt, ce qui est contraignant, c'est d'accepter ce que l'infaillible a transmis sans qu'il y ait besoin d'interprétation, car il a dit :
« *Le premier (groupe) d'entre eux (l'avant-garde) passera par le lac de Tibère et le boira complètement. Lorsque le dernier groupe passera, il dira : « Avant, il y avait de l'eau ici*. » Rapporté par Mouslim 2937.

Ceci étant une indication de leur grande abondance n'empêche pas d'être pris au pied de la lettre. Quant à la seconde interprétation, elle est invraisemblable et rien dans les récits ne l'indique ; les gens continuent d'extraire l'eau des lacs et des rivières par des moyens anciens et nouveaux. Peut-être qu'il s'épuise parfois (à un endroit donné) ; et malgré ce que le Cheikh a retenu dans la seconde interprétation, le lac de Tibériade n'a toujours pas été épuisé jusqu'à présent. Le contexte du Hadith prophétique indique que le premier groupe de Ya'jouj et Ma'jouj boira littéralement l'eau du lac et non qu'ils irrigueront, cultiveront et abreuveront leurs troupeaux. Si ce n'est que le Hadith d'an-Nawwas Ibn Sam'an a été conservé, afin de réconcilier entre les textes.

Et ce qui indique cette dernière interprétation, c'est que les sionistes, dont la majorité sont issus de la descendance des Francs, sont venus aux régions frontalières en continuant à usurper l'eau du lac par des moyens chimiques et autres, et ils n'ont pas cessé depuis ; et il est inévitable que tout ce qu'Allah Exalté et son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ont transmis se réalisera. Bien que beaucoup de sionistes viennent des terres des Francs, ce sont des juifs de la descendance de Sam Ibn Nouh et ils ne sont pas de Ya'jouj et Ma'jouj par les descendants de Yafith, dont le récit a mentionné qu'ils boiront le lac de Tibériade. Donc l'extraction de cette eau au moyen d'outils et de moyens chimiques des sionistes et autres qu'eux n'est pas, en réalité, le rapport du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) concernant Ya'jouj et Ma'jouj.

La cinquième preuve

La cinquième preuve est celle que les rapports ont maintenue avec succès des diverses catégories de savants, du Tafsir, les historiens, les généalogistes et de l'histoire, les savants d'autrefois aussi bien que ceux des derniers jours ainsi que les accords unanime de leurs

vérificateurs : que Ya'jouj et Ma'jouj sont en Asie du Nord et sont apparentés aux Turcs. Et les Turcs sont connus comme tels parce que Dzoul-Qarnayn a construit la forteresse soumettant Ya'jouj et Ma'jouj, et que ce groupe de personnes l'a quitté. Ainsi, ils sont devenus connus sous le nom « d'at-Turk » parce qu'ils étaient ceux qui sont partis de derrière la forteresse. Ainsi, les Turcs sont d'eux, et le reste de ceux qui les concernent leur sont liés dans les terres du Turkestan.

Et beaucoup d'historiens l'ont mentionné, au point qu'il y a un accord presque total là-dessus. De même, il y a ceux qui sont venus plus tard des nations qui les suivent et sont une extension d'eux, car ils ont mentionné que les enfants de Nouh qui ont enfanté sont trois.
Ils sont:
1) Sam (Sem), qui est le père des Arabes et de ceux qui leur sont apparentés.
2) Ham, qui est le père du Soudan, des Berbères et de tous les peuples d'Afrique.
3) Yafith (Japheth), qui est le père des Siciliens, des Turcs, et de Ya'jouj et Ma'jouj, ainsi que des Tatars et ceux qui en sont issus des peuples de Chine, du Japon et des terres des Francs, etc.

Lee paroles des savants du Tafsir et des généalogistes sur ce sujet, et sur celui qui porte le même sens, est abondant, et il n'est pas possible de le transmettre ici dans ce traité résumé. Celui qui a l'esprit juste est tel que, lorsqu'il connaît la réalité et qu'il sait où sont les demeures des Turcs, ainsi que ceux qui leur sont liés, sait alors que le discours de ces savants est explicite et qu'ils sont ces nations que nous avons mentionnées.

Que vos esprits soient clairs en comprenant que Ya'jouj et Ma'jouj ne sont pas une création invisible ou cachée. Ce sont plutôt des êtres humains et ils sont apparents et réels, comme diverses preuves l'ont établi.

La sixième preuve

La sixième preuve est que le Législateur ne transmet rien qui puisse troubler les esprits, et qui soit contredit par la réalité et ce qui est tangible. Au contraire, tout ce que la législation transmet n'est pas contesté par le biais de la perception sensorielle, de l'intellect sain ou autre que celui des affaires basées sur la connaissance. Et celui qui prétend que Ya'jouj et Ma'jouj

ne sont pas ces nations que nous avons mentionnées, alors sa déclaration est quelque chose qui est impossible, parce que la personne qui dit cela prétend et croit qu'ils (Ya'jouj et Ma'jouj) sont de grandes nations des enfants d'Adam et qu'elles sont plusieurs fois nombreuses que ces nations qui sont connues aujourd'hui sur la face de la terre. Cette déclaration est inconcevable, et le Législateur désavoue que cette déclaration lui soit attribuée.

C'est parce qu'elle ouvre la voie aux mécréants et aux rejeteurs obstinés de critiquer le Législateur et de dire : « Comment peuvent-ils nous informer sur les nations de la surface de la terre qui sont plus (nombreuses) que celles qui existent dans les six continents et ce qui s'étend d'eux ? Où sont-ils et où sont leurs maisons ? L'intégralité de la terre a été découverte et ses habitants sont connus dans tous les pays, et il ne reste aucun endroit sur la terre, sauf que la connaissance du peuple l'a atteint, à l'exception d'une très petite partie sous les deux pôles qui est recouvert de neige, où il n'est pas possible pour aucun être humain d'habiter ni aucune vie animale ou végétale, en raison de la rigueur de son froid et de l'absence de soleil qui l'atteint. Et c'est une très petite étendue par rapport à l'intégralité de la terre qui a été découverte. »

Ainsi, la simple imagination de celui qui a une bonne intelligence de cette déclaration est suffisante pour la réfuter, et ce qui rend cette affaire entièrement claire est le point suivant.

La septième preuve

La septième preuve est que tous les continents du monde, des temps anciens et récents, sont au nombre de six :
(Note du traducteur : Le glossaire de géologie, qui est publié par l'Institut Américain des Géosciences, définit un continent comme : grandes masses continentales, y compris les terres arides et les plateaux continentaux. » En utilisant les critères définis ci-dessus, de nombreux géologues disent qu'il y a six continents.)

1) L'Asie. De la Mer Rouge et de la Mer Blanche, à l'ouest jusqu'aux terres les plus éloignées de la Sibérie ; des terres de la Russie vers le nord jusqu'à l'Océan Pacifique ; vers

l’est jusqu’à la Mer Noire et l’Ukraine. Ainsi que ce qui est au-delà ou qui fait face à l’Europe vers l’ouest.

2) L’Afrique. Sa partie orientale est bordée par la Mer Rouge jusqu’à l’océan Atlantique vers l’ouest et depuis la Mer Blanche vers le nord jusqu’à l’Océan Atlantique ; et elle est reliée à l’Océan Indien au sud.

3) L’Europe, qui est bordée par la Mer Blanche au sud, s’étendant jusqu’à la Mer du Nord puis l’Océan Atlantique au nord et à l’ouest, et les terres andalouses à l’ouest jusqu’à l’Ukraine à l’est.

4) L’Australie. C’est le continent qui se trouve au sud-est au milieu de l’Océan Pacifique.

5) L’Amérique du Sud. Il se trouve dans le Golfe de Panama de l’Océan Atlantique au nord et s’étend jusqu’à l’Océan Pacifique au sud.

6) L’Amérique du Nord. Elle est reliée à l’ouest à l’Océan Atlantique et à la Mer du Nord, et elle est reliée à l’est à l’Océan Pacifique.

Ce sont tous les continents de la terre par l’accord de ceux qui connaissent cela ; les petites et les plus grandes parcelles de terre sont reliées à ces continents. Ces continents sont connus de tous, et les races de leurs habitants sont connues, ainsi que leurs classes. Leur connaissance est telle que leur nombre exact est connu. Et les gens sont certains à ce sujet ; il ne fait aucun doute que les personnes susmentionnées dans ces six continents sont les peuples de la terre et qu’il n’y a personne d’autre sur la surface de la terre qu’eux.
Ainsi, quand quelqu’un vient nous informer qu’il y a d’autres personnes sur la terre que ces personnes mentionnées parmi les enfants d’Adam, et qui sont plus nombreuses que ces personnes qui sont connues des enfants d’Adam, plusieurs fois plus nombreuses que les personnes susmentionnées, nous réalisons la gravité de son erreur et qu’il s’est opposé à la réalité concluante ; et c’est quelque chose de clair, et cela augmente notre compréhension.

La huitième preuve

La rondeur de la terre est établie de telle sorte qu'il n'y a pas de débat à son sujet. Cheikh al-Islam Ibn Taymiyyah, ainsi qu'Ibn al-Qayyim, Ibn Kathir, et d'autres qu'eux l'ont mentionné.
Cheikh al-Islam a mentionné que les preuves du Livre et de la Sounnah concernant cette déclaration sont évidentes. Cheikh al-Islam Ibn Taymiyyah a dit : « Sachez que la terre est telle qu'il est convenu qu'elle est de forme ronde, et qu'il n'y a rien sous la surface de la terre sauf son noyau, et à la fin de cela est son noyau interne. C'est pourquoi nous n'avons pas de direction claire sauf deux : haut et bas. Et les directions diffèrent tout comme les gens diffèrent, et c'est par le biais du Livre, de la Sounnah et du Consensus. » *Majmou' al-Fatawa* 5/150

De même, les personnes qui ont connaissance de cette affaire sont d'accord à son sujet. Il y avait, dans les temps anciens, ceux parmi les gens de connaissance qui s'opposaient au concept de la rondeur de la terre, avant que son affaire ne soit révélée. Ils pensaient que si elle était ronde cela contredisait le fait quel était plate, et c'est une erreur. En effet, un corps large et plat (et s'il était plat il aurait forcément une fin) peut aussi être rond. Allah Exalté a dit :
« **Et la terre comment elle est nivelée** ? » Sourate al-Ghashiyah 88: 20
Signification : Comment elle s'étend, et se répand au profit de tous les enfants d'Adam.

Allah Exalté a dit :
« **Il enroule la nuit sur le jour et enroule le jour sur la nuit**. » Sourate az-Zoumar 39: 5

Et ce qui tourne est rond, semblable à la rotation du turban autour de la tête. Allah Exalté a également dit :
« **Et chacun vogue dans une orbite**. » Sourate Ya-Sin 36: 40

De plus, pour correspondre à cela, la réalité est connue de telle sorte qu'il n'y a aucun doute en elle. Après l'apparition des inventions et des moyens de transport et de communication, la rondeur de la terre est devenue quelque chose de connu de tous ceux qui connaissaient la terre. Et il est possible, et une personne est capable, à tout moment, de connaître l'heure dans les divers endroits de la terre. Il sait que lorsqu'il fait nuit dans certaines directions, il fait jour dans d'autres ; et le contraire est vrai. Et le soleil continue sa course, alors quand il se lève d'un côté, il se couche de l'autre. Par exemple, si le soleil décline dans la Péninsule Arabique,

il se couche à l'extrême est de la Chine et sur les terres du Japon. Lorsque le soleil se couche sur la Péninsule Arabique, il a commencé à se lever sur les terres d'Amérique. De plus, si le soleil décline en Amérique, il a commencé à se lever au Japon et en Chine, et ainsi de suite (Ceci est bien sur l'explication de la façon dont on voit les choses. Scientifiquement le soleil est « fixe[1] » et c'est la rotation de la terre qui donne cet aspect.)

De même, celui qui voyage vers l'ouest à travers l'Océan Atlantique vers le nord-ouest se retrouvera en Amérique. Et de même, vers l'Océan Pacifique ; et s'il devait voyager depuis l'Océan Pacifique, il atteindrait le Japon puis la Chine et retournerait ensuite au lieu de départ. C'est le cas partout. On sait que si la terre est ronde, alors sa structure est restreinte. Par conséquent, l'affirmation de celui qui dit qu'il existe d'autres nations que celles qui ont été mentionnées et qui sont bien connues sur la face de la terre, est une affirmation qui s'oppose à l'évidence concluante ; et tout ce qui est comme cela est connu pour être une erreur.

Et sachez que celui qui s'oppose à ce que nous avons mentionné n'a d'autre preuve que celle que nous avons mentionnée dans le Hadith d'an-Nawwas Ibn Sam'an, et nous avons également mentionné son explication.

De même, ils pensent que les noms restent tels qu'ils sont pour toujours. Donc, une fois qu'ils ont vu que ces nations ont d'autres noms qui leur sont spécifiques comme la Russie, le Japon et leurs semblables, ils ne croient pas à Ya'jouj et Ma'jouj, et c'est une erreur évidente. Combien de noms changent et changent au fil du temps ? Les noms des directions, les noms des gouvernements, les noms des éléments, tout est sujet à changement. À quelle fréquence un nom change-t-il pour un autre nom ? À quelle fréquence les nations évoluent-elles à partir d'autres nations ? Ceux qui connaissent les généalogies des Turcs (ce groupe comprend les peuples les plus dispersés : les Turcs Ottomans de Constantinople et d'Anatolie, les Turcomans d'Asie Centrale et de Perse, les Tartares de Russie méridionale et de Transcaucasie, les Magyars de la Hongrie, les Finlandais de Finlande et des provinces baltes, les tribus aborigènes de Sibérie et même les lointains Mongols et Mandchous) ont mentionné les Touraniyyoun (ou les Touraniens), qui sont de la lignée de Ya'jouj et Ma'jouj ; et cette nation continue de s'étendre à l'est et à l'ouest. On sait que les noms changent et se modifient

[1] En fait le soleil n'est pas fixe mais il se déplace dans l'univers.

souvent, et ce qui est dûment pris en considération sont les descriptions qui ont été mentionnées dans le Livre et la Sounnah ; et nous avons clarifié l'application de leurs descriptions sur ces nations dans ce qui précède.
C'est en plus du fait que le nom existe aujourd'hui, car en effet, le nom des terres d'origine de Ya'jouj et Ma'jouj (qui sont les terres de la Mongolie et du Turkestan oriental) sont encore connus, et ces tribus sont toujours appelées Ya'jouj et Ma'jouj. Et aujourd'hui, ils s'étendent de l'État de Russie.

La neuvième preuve

La neuvième preuve, qui est concluante de tout ce qui a précédé, est que les preuves du Livre et de la Sounnah, ainsi que les descriptions susmentionnées qu'elles contiennent de Ya'jouj et Ma'jouj, ne sont pas correctement appliquées à quiconque d'autre excepté ceux que nous avons mentionnés de ces nations. De même, la réalité de ces affaires est concluante pour la déterminer au moyen de la perception et de connaissance solide ; et une indication et une affirmation de ceci ont précédé. Lorsque tout cela sera combiné, vous saurez avec une certaine connaissance ne contenant aucun doute qu'ils sont applicables à ces nations, et qu'ils sont ceux qui sont destinés à travers eux, et qu'ils (les preuves) sont des preuves du message de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Vous saurez, aussi, par ce qui précède, qu'il n'y a rien d'autre que ceux précités des enfants d'Adam sur la face de la terre, et que celui qui dit que Ya'jouj et Ma'jouj sont autres qu'eux n'a pas dit ceci basé sur la connaissance et la preuve ; ce n'est qu'une déclaration sans connaissance. Au contraire, elle s'oppose à une connaissance solide.

La dixième preuve

La dixième preuve est que le terme Ya'jouj et Ma'jouj est dérivé du mot « al-ajij » qui signifie « brûler » et « as-sour'ah » qui signifie « vitesse. » Le Législateur les a décrits avec ceci, ce qui indique ce que nous avons mentionné. Pour cette raison, il est plus probable que le terme soit le titre d'un genre, bien qu'un groupe de personnes savantes considère qu'il s'agit d'un groupe spécifique de l'Union Soviétique et qu'ils sont connus aujourd'hui sous ce nom. C'est le titre d'un genre qui les inclurait ainsi que ceux qui les suivent. Et cela sous deux angles :

1) Les descriptions susmentionnées dans le Livre et la Sounnah sont applicables à tous les groupes mentionnés, comme la déclaration d'Allah :
« **Et qu'ils se précipiteront de chaque hauteur**. » Sourate al-Anbiyah 21: 96

Ainsi que leur mal qui atteint les Musulmans en général et les Arabes en particulier, ainsi que la description de leur grand nombre, leur incrédulité, qu'ils soient la majorité des habitants du Feu, et à part cela de ce qui est clair à leur sujet. La transmission du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) concernant le contingent qui est pour l'Enfer, et que sur 1000 il y en a 999 dans le Feu et un au Paradis, et que la majorité de ces gens du Feu sont de Ya'jouj et Ma'jouj. Ces choses ne peuvent pas être appliquées à qui que ce soit, sauf à un genre particulier. Comme beaucoup de gens n'étaient pas clairs sur cette question, l'affaire n'était pas évidente pour eux. Cela s'ajoute au fait que quiconque regarde les preuves de la législation, ainsi que les preuves intellectuelles, n'en doutera pas.

Je voudrais citer le discours de personnes dignes de confiance de cette époque et de ceux qui ont une connaissance complète de ces questions qui indiquent ce qui a été mentionné.

Amir Shakib Arslan a déclaré dans les notes de bas de page du livre *Le Nouveau Monde de l'Islam* que Ya'jouj et Ma'jouj sont les Mongols, et il mentionna leurs batailles contre les terres des Francs, leur défaite et leur conquête. Il a également dit dans son livre *La conquête des Arabes* p. 170, « A cette époque, les Mongols atteignirent la France et remplirent les terres de destruction et de carnage. Et les gens voyaient en eux une affirmation de la prophétie d'Ézéchiel concernant Ya'jouj et Majouj. »
Il a été écrit dans le premier volume d'*al-Hilal as-Soundousiyyah* d'Amir Shakib, à la p. 178 : « Ar-Razi a mentionné que les Goths (c'est-à-dire les rois d'Andalous) que les Musulmans ont vaincus et dont le dernier s'appelait Rodéric, étaient des enfants de Ya'jouj et Ma'jouj, qui sont la progéniture de Yafith (Japheth) Ibn Nouh. »

Dans le magazine *al-Mannar*, vol. 11, à la fin de la réponse à la question p. 284, il est écrit : « C'est le cas ; et quiconque réfléchit sur l'assaut des mongols tatars, qui sont la progéniture de Ya'jouj et Ma'jouj, contre les terres musulmanes et chrétiennes au 7ème siècle après l'Hijrah, et ce qu'ils ont provoqué de corruption sur la terre et ce qu'ils ont causé aux diverses nations

de meurtre, d'abus et de massacre, comprendront qu'il est possible que cela se reproduise de leur part avant l'établissement de l'Heure. Comme le Noble Qur'an l'a mentionné :
« **Jusqu'à ce que soient relâchés les Yājūj et les Mājūj**... » Sourate al-Anbiyah 21: 96

Shakib Arslan mentionne dans les notes d'*al-Mouqaddimah* d'Ibn Khaldoun, ainsi que *Le Nouveau Monde de l'Islam*, la description de la pérennité des lignées des Tatars, Ya'jouj et Ma'jouj, et des Turcs, et comment ils entrent dans la généralité du peuple d'Europe après avoir habité l'Asie ; et certains des gens sont partis de là, tandis que la majorité d'entre eux sont restés en Asie.

L'auteur d'*at-Tadhkirah* (al-Qourtoubi, 2/86) a mentionné en parlant de la nature de diverses terres, les terres de Ya'jouj et Ma'jouj et le lieu où ils résident, et ce qu'ils ont troqué d'autres terres, dans un discours étendu qui soutient ce que nous avons mentionné.

Il est mentionné dans le magazine *al-Fath*, vol. 440 imprimé le 7 Mouharram 1254 à la p. 96 dans un article de Cheikh Muhammad Souleyman : « Les générations intermédiaires et les peuples d'Europe sont venus, transgressant les Musulmans et les combattant dans leurs maisons, faisant la guerre contre eux et contre leurs tentes ; et Ya'jouj et Ma'jouj ont émergé, ainsi les Tatars sont venus de l'est contre les terres de l'Islam et y ont pillé, détruit et créé le carnage, détruisant le Califat ; et ils ont tué le calife et les Musulmans se sont retrouvés dans une petite étendue de terre à l'est et un endroit clair à l'ouest.

De même, dans *Minjam al-Imran fil-Moustadrak 'Ala Mou'jam al-Bouldan de Muhammad Amin al-Khaniji*, il est mentionné : « Des nations dont les mouvements sont connus, ainsi que la migration de leurs tribus, sont les Turcs Hankou. En effet, ce sont les plus anciennes des tribus dont nous connaissons l'histoire car elle touche d'autres nations ; peut-être étaient-ils la nation indo-germanique qui résidait près de la région de Yutighah dans la direction nord-ouest de la Chine. Cet événement, qui entraîna la conquête, la destruction et le pillage, eut lieu en 214 avant 'Issa. » Il poursuivit en disant à la p. 62 : « Quand les Européens ont vu ce qu'ils ont vu des conquêtes des Mongols, qui s'étaient étendues de la Chine jusqu'à Cracovie (qui est au milieu de l'Europe) et jusqu'à la côte méditerranéenne et à l'ouest de l'Asie en 26 ans, la peur saisit leurs cœurs. »

Il a également dit dans *al-Minjam*, Vol.1, p. 72 : « Des ravages furent causés sur la terre par la conquête de la Russie au milieu de l'Asie, et l'Angleterre craignait que cela ne leur arrive. La fin de la guerre entre la Russie et les Circassiens eut lieu en 1864, correspondant à l'an 1281 de l'Hégire. Cela conduisit à la destruction de la grande muraille qui protégeait sa domination, et c'était la montagne du Caucase ; et cela les conduisit à atteindre leur objectif le plus important.

Al-Mas'oudi écrit dans *al-Mouqtabis* : « La frontière de la cinquième région était un océan de Sham, et elle s'étendait jusqu'aux recoins les plus reculés de Rome, de celle qui s'étendait de l'océan jusqu'à la Thrace et les terres de Bourjan et al-Istiban ainsi que Ya'jouj et Ma'jouj, les Turcs, les Khazars, al-Lan et al-Jalaliqah.
Ainsi, il les considérait tous comme étant sur les terres des Turcs.

Ibn Roustah a dit : « La sixième région commence à l'est et traverse les terres de Ya'jouj et Ma'jouj et sur les terres des Khazars, et elle s'étend jusqu'à l'océan occidental. » Regardez comment il le mentionne explicitement en passant par les terres des Khazars, et cela est connu pour être près de la Mer Caspienne.

Al-Balkhi a dit dans son livre d'histoire, à la p. 534 : « La sixième région commence à l'est et passe par les terres de Ya'jouj et Ma'jouj, et elle se termine aux terres des Khazars puis au milieu de Gorgan jusqu'aux terres de Rome. » Les gens de savoir disent : « Ce qui est au-delà de ces régions jusqu'aux lieux habités que nous connaissons à partir de l'est vient des terres de Ya'jouj et Ma'jouj que l'on connaît, et la réalité l'affirme et elle est attestée ; et le discours des gens de l'histoire et de leurs vérificateurs, ainsi que ceux qui connaissent ces affaires, le soutiennent et l'attestent. »

Sur cette base, il est obligatoire pour celui qui en est certain et connaît les textes d'y croire et d'adorer Allah par ce biais. C'est à celui qui est confus concernant cette question de s'abstenir de parler avec certitude concernant l'une ou l'autre des deux affaires ; ainsi, il ne nie ni n'affirme. Et s'il n'est pas certain de l'une ou l'autre des deux affaires, alors il doit être patient et prendre son temps jusqu'à ce qu'il soit capable de contempler les preuves législatives, ainsi que les preuves intellectuelles, et ainsi connaître la réalité. S'il devient certain de l'une des deux affaires sur la base des preuves, alors il lui incombe de suivre la

preuve correcte. Et s'il parlait avec certitude de l'une des deux affaires, suivant aveuglément sans savoir laquelle est correcte, alors il a parlé sans savoir et cela n'a aucun fondement dans cette question. Au contraire, toutes les affaires dépendent d'un fondement, que nous espérons qu'Allah, Soubhanahou wa Ta'ala, actualise pour chaque chercheur de connaissances bénéfiques.

Nous demandons à Allah de nous guider, nous et nos frères parmi les Musulmans, vers Son droit chemin, dans la direction et la connaissance, afin que nous sachions ce qu'Il a fait descendre sur nous du Livre et d'al-Hikmah, en général et en détail, et dans la direction de la connaissance afin que nous puissions parcourir le chemin qui mène à Allah et à la demeure de Son honneur par son intermédiaire, en adhérant aux commandements et en évitant les interdictions. En effet, Allah est Généreux et Bon.

Que les prières et la paix soient sur Muhammad, sa famille et tous ses compagnons.

Fin de l'Exposé

Cela mettra un certain nombre de pendule à l'heure.

Ya'jouj et Ma'jouj

Ya'jouj et Ma'jouj sont des tribus des enfants d'Adam et de Hawwa'. Ce sont des descendants de Nouh (‘aleyhi salam) par son fils Yafith. Ils sont donc rattachés aux turcs d'Asie centrale et de l'Est et Dzoul-Qarnayn, un roi vertueux des temps immémoriaux, construisit une grande barrière dans les montagnes et les confina derrière elle.

Quant à l'emplacement exact de cette barrière et des peuples de Ya'jouj et Ma'jouj, ils ne sont connu seulement par Allah, à Lui les Louanges et la Gloire. Avant l'Heure, la barrière sera détruite et Ya'jouj et Ma'jouj sera libéré, pour ravager et détruire la terre. Cet évènement se produira durant l'époque de ‘Issa Ibn Maryam (‘aleyhi salam), après son assassinat du Dajjal, comme cela est rapporté dans les Ahadith authentiques.

Allah Exalté a dit : « **Puis, il suivit (une autre) voie. Et quand il eut atteint le Levant, il trouva que le soleil se levait sur une peuplade à laquelle Nous n'avions pas donné de voile pour s'en protéger. Il en fut ainsi et Nous embrassons de Notre Science ce qu'il détenait. Puis, il suivit (une autre) voie. Et quand il eut atteint un endroit situé entre les Deux Barrières (montagnes), il trouva derrière elles une peuplade qui ne comprenait presque aucun langage. Ils dirent : Ô Dzoul-Qarnayn, les Ya'jouj et Ma'jouj commettent du désordre sur terre. Est-ce que nous pourrons t'accorder un tribut pour construire une barrière entre eux et nous ? Il dit : Ce que Mon Seigneur m'a conféré vaut mieux (que vos dons). Aidez-moi donc avec force et je construirai un remblai entre vous et eux. Apportez-moi des blocs de fer. Puis, lorsqu'il en eut comblé l'espace entre les deux montagnes, il dit : Soufflez ! Puis, lorsqu'il l'eut rendu une fournaise, il dit : Apportez-moi du cuivre fondu, que je le déverse dessus. Ainsi, ils ne purent guère l'escalader ni l'ébrécher non plus. Il dit : C'est une miséricorde de la part de mon Seigneur. Mais, lorsque la promesse de mon Seigneur viendra, Il le nivellera. Et la promesse de mon Seigneur est vérité. Nous les laisserons, ce jour-là, déferler comme les flots les uns sur les autres, et on soufflera dans la Trompe et Nous les rassemblerons tous**. » (Qur'an 18/89-99.)

Ahmad a rapporté d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « Chaque jour Ya'jouj et Ma'jouj creusent la barrière et quand ils voient les rayons du soleil (apparaitre), celui qui est sur eux (leur chef) dit : « Revenez et recreusez demain. » Quand ils y reviennent, elle (la barrière) est aussi fermée que jamais. Cela continuera ainsi jusqu'à ce que leur temps arrive et qu'Allah les envoie aux gens. Alors ils creuseront jusqu'à ce qu'ils voient les rayons du soleil. Leur chef dira : « Revenez et vous creuserez demain In shaa Allah (si Allah le veut). » Cette fois il dira « In shaa Allah. ». Alors ils reviendront, mais cette fois, elle (la barrière) sera dans le même état qu'ils l'ont quitté. Ils creuseront à travers et sortiront chez les gens. Ils assècheront les points d'eau. Les gens se fortifieront dans les forteresses et les gens d'Ya'jouj et Ma'jouj tireront leurs flèches au ciel. Alors Allah enverra an-Naghaf (une sorte de ver) à l'arrière de leurs cous et les tuera avec (avec ces vers). » Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « Par Celui Qui a l'âme de Muhammad dans Sa Main, les bêtes de la terre deviendront grasses et leur chair et sang donneront une nourriture suffisante. »

Ahmad a rapporté qu'Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) a dit qu'il entendit le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « Une ouverture sera faite pour Ya'jouj et Ma'jouj, et ils sortiront comme Allah Exalté a dit : « **Ils se précipiteront de chaque hauteur**. » Les gens s'enfuiront, effrayés et surpris, loin de leurs villes et forteresses emportant leur bétail avec eux. Les Ya'jouj et Ma'jouj erreront et boiront l'eau de la terre. L'un d'entre eux passera près d'un fleuve et dira : « Il a une époque où il y avait l'habitude d'avoir de l'eau ici. » Quand chaque personne aura trouvé refuge dans une ville ou une forteresse, un des Ya'jouj et Ma'jouj dira : « Ce sont les habitants de la terre et nous avons fini avec eux. Il reste maintenant les habitants du ciel. » L'un d'entre eux soupèsera sa lance et la lancera vers le ciel. Elle lui reviendra teintée de sang, comme un test et une épreuve. Alors qu'ils sont dans cet état, Allah enverra une maladie comme le Naghaf (une sorte de ver) d'al-Jarad, qui entrera dans leurs cous. Ils tous mourront et pas un son ne sera entendu d'eux. Les Musulmans diront : « Qu'un homme vende son âme (pour le Paradis) et aille voir ce que l'ennemi a fait. » Un homme parmi eux se chargera de la tâche en cherchant la récompense pour son âme et croira effectivement qu'il mourra. Il descendra et constatera qu'ils sont tous morts, entassé les uns sur les autres. Il criera : « Ô Musulmans ! Réjouissez-vous ! Allah vous a sauvés de vos ennemis. Ils sortiront de leurs villes et forteresses et ils enverront leur bétail

paître mais, ils ne trouveront aucun pâturage excepté leurs cadavres (d'Ya'jouj et Ma'jouj qui couvriront chaque espace de terre). Leur bétail s'en nourrira tout comme il se nourrit des meilleures plantes qu'il arrache. »

Ya'jouj et Ma'jouj selon le Qur'an et Sunna

Ya'jouj et Ma'jouj dans le Qur'an

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a dit : « **Jusqu'à ce que soient relâchés les Ya'jouj et Ma'jouj et qu'ils se précipiteront de chaque hauteur ; c'est alors que la vraie promesse s'approchera, tandis que les regards de ceux qui ont mécru se figent : « Malheur à nous! Nous y avons été inattentifs. Bien plus, nous étions des injustes**. » » (Qur'an 21/96-97)

« **Puis, il suivit (une autre) voie. Et quand il eut atteint un endroit situé entre les Deux Barrières (montagnes), il trouva derrière elles une peuplade qui ne comprenait presque aucun langage. Ils dirent : « Ô Dzoul-Qarnayn, les Ya'jouj et Ma'jouj commettent du désordre sur terre. Est-ce que nous pourrons t'accorder un tribut pour construire une barrière entre eux et nous ? » Il dit : « Ce que Mon Seigneur m'a conféré vaut mieux (que vos dons). Aidez-moi donc avec votre force et je construirai un remblai entre vous et eux. Apportez-moi des blocs de fer». Puis, lorsqu'il en eut comblé l'espace entre les deux montagnes, il dit : « Soufflez ! » Puis, lorsqu'il l'eut rendu une fournaise, il dit : « Apportez-moi du cuivre fondu, que je le déverse dessus. » Ainsi, ils ne purent guère l'escalader ni l'ébrécher non plus**. » (Qur'an 18/92-97)

Ya'jouj et Ma'jouj dans la Sounnah

Zaynab Bint Jahsh, (radhiyallahou 'anha) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Il n'y a aucun dieu excepté Allah. Malheur aux Arabes d'un mal qui approche ! Aujourd'hui une brèche comme cela a été faite dans le mur de Ya'jouj et Ma'jouj* » et il fit un cercle avec son pouce et son index. Elle demanda : « Ô Messager d'Allah, serons-nous détruits s'il y a des gens vertueux parmi nous ? » Il dit : « *Oui, s'il y a une cruauté abondante*. » (Al-Boukhari)

An-Nawwas Ibn Sam’an (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Allah révélera à ‘Issa : « J’ai suscité certains de mes serviteurs contre qui personne n’est capable de lutter, emmène Mes Serviteurs dans la Montagne pour leur protection*. » Puis Allah enverra Ya'jouj et Ma'jouj qui déferleront de chaque pente. » (Mouslim)

Selon Houdayfah Ibn Oussayd (radhiyallahou ‘anhou), le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *L’Heure Dernière n’arrivera pas avant que vous ayez vu dix signes l’annonçant » et il mentionna Ya'jouj et Ma'jouj parmi eux*. » (Mouslim)

‘AbdAllah Ibn Mas’oud (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté : « Quand le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) fit son Voyage Nocturne, il rencontra Ibrahim, Moussa et ‘Issa (‘aleyhim salam) et ils parlèrent de la Dernière Heure » et le récit continue jusqu’à ce qu’il dit : « *Ils laissèrent ‘Issa parler et il mentionna le meurtre du Dajjal. Alors il dit : « Après cela, les gens retourneront dans leurs terres et ils seront rencontrés par Ya'jouj et Ma'jouj qui déferleront de chaque hauteur*. » (Ahmad et al-Hakim)

Abou Hourayrah (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Ils sortiront contre les gens, boiront toute l’eau et les gens s’enfuiront devant eux. Ils tireront leurs flèches vers le ciel et elles reviendront ensanglantées. Ils diront : « Nous avons exterminé les gens de la terre et nous sommes supérieurs à ceux qui sont dans le ciel en force et en puissance*. » (At-Tirmidi, al-Hakim et Ibn Majah)

Abou Hourayrah, (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté que le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Ya'jouj et Ma'jouj déferleront des pentes chaque jour jusqu’à ce qu’ils ressemblent aux rayons du soleil (innombrables)*. » (Ahmad)

Abou Sa’id al-Khoudri (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté : « J’ai entendu le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) dire : « *Ya'jouj et Ma'jouj seront lâchés ils émergeront comme Allah Tout-puissant a déclaré : « **ils déferleront de chaque pente***. » » (Mouslim)

Harmalah (radhiyallahou ‘anhou) a rapporté que sa tante a dit : « Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) fit une fois un discours alors que son doigt était bandé suite à la piqure d’un scorpion et dit : « *Vous dites que vous n’avez aucun ennemi mais vous continuerez à avoir des ennemis à combattre jusqu‘à ce que sorte Ya'jouj et Ma'jouj avec de larges visages, des petits yeux et des peaux marron rougeâtres qui déferleront de chaque pente (inclinaison).* » (Ahmad)

La prière de ‘Isa Ibn Maryam (‘aleyhi salam) contre Ya'jouj et Ma'jouj

Il est établi dans nombreux Ahadith que le Dajjal ravagera la terre, qu’il tentera les gens et les appellera à l’adorer en place d’Allah. Ces épreuves et afflictions continueront jusqu’à ce que le Messie, fils de Maryam (‘aleyhi salam) descende du Minbar Blanc à l’est de Damas, portant deux vêtements teints, ses bras soutenus sur les ailes de deux anges. Il poursuivra le Dajjal, le rattrapera et le tuera à la porte orientale de Loud.

Le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit : « *Allah Tout-Puissant révélera à ‘Issa : « J’ai suscité certains de Mes serviteurs que personne ne pourra combattre. Emmène mes serviteurs dans la Montagne par protection. » Alors Allah Tout-Puissant enverra Ya'jouj et Ma'jouj comme Il a dit : « **Jusqu’à ce que soient relâchés les Ya'jouj et Ma'jouj et qu’ils se précipiteront de chaque hauteur**. »* (Qur’an 21/96) *Alors ‘Issa (‘aleyhi salam) et ses compagnons imploreront Allah qui leur enverra des vers dans leurs cous et ils mourront comme une seule respiration (un seul souffle).* » (Mouslim)

Selon le Hadith rapporté d’Ibn Mas’oud (radhiyallahou ‘anhou) sur le Voyage Nocturne ‘Issa (‘aleyhi salam) dit : « Allah détruira le Dajjal quand il me verra et ensuite les gens retourneront dans leurs terres et leurs patries. » Puis poursuivit : « Alors Ya'jouj et Ma'jouj émergeront, déferlant de chaque inclinaison, laminant leurs terres et détruisant tout sur ce qu’ils passeront. Chaque fois qu’ils arriveront à un point d’eau, ils l’assècheront (en le buvant). Puis, les gens retourneront dans leurs patries se plaignant d’eux. Je prierai Allah contre eux et Il les détruira et les fera mourir. » (Ahmad et Ibn Majah)

Dzoul-Qarnayn et Ya'jouj et Ma'jouj

L’histoire de Dzoul-Qarnayn est mentionnée dans le Noble Qur’an, qui nous raconte des choses extraordinaires à son sujet et comment Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, ouvrit la voie pour lui, l’établit sur la terre et lui donna les moyens, la méthode et la connaissance pour tout entreprendre ainsi que la façon remarquable dont il traita les gens qui étaient persécutés par Ya'jouj et Ma'jouj qui avaient rendu leurs vies insupportables. Ces faibles personnes n’avaient personne à qui s’adresser sauf cet homme juste à qui ils demandèrent son assistance pour garder (tenir) au loin Ya'jouj et Ma'jouj. Il vint donc à leur aide et répondit à leurs appels en construisant un immense et massif mur défensif avec de puissantes fondations qu’Ya'jouj et Ma'jouj ne purent escalader en raison de sa grande hauteur et de sa surface glissante ni ne purent y faire une brèche à cause de sa puissante constitution et de la fermeté de ses fondations. Par son intermédiaire, Allah écarta le mal d’Ya'jouj et Ma'jouj et les empêcha de tyranniser les gens persécutés.

L’histoire de Dzoul-Qarnayn dans le Noble Qur’an

Allah, ‘Azza wa Jalla, a dit : « **Et ils t’interrogent sur Dzoul-Qarnayn. Dis : « Je vais vous en citer quelque fait mémorable. » Vraiment, Nous avons affermi sa puissance sur terre, et Nous lui avons donné libre voie à toute chose. Il suivit donc une voie. Et quand il eut atteint le Couchant, il trouva que le soleil se couchait dans une source boueuse, et, auprès d’elle il trouva un peuple [impie]. Nous dîmes : « Ô Dzoul-Qarnayn ! Ou tu les châties, ou tu uses de bienveillance à leur égard. » Il dit : « Quant à celui qui est injuste, nous le châtierons ; ensuite il sera ramené vers son Seigneur qui le punira d’un châtiment terrible. Et quant à celui qui croit et fait bonne œuvre, il aura, en retour, la plus belle récompense. Et nous lui donnerons des ordres faciles à exécuter. » Puis, il suivit (une autre) voie. Et quand il eut atteint le Levant, il trouva que le soleil se levait sur une peuplade à laquelle Nous n’avions pas donné de voile pour s’en protéger. Il en fut ainsi et Nous embrassons de Notre Science ce qu’il détenait. Puis, il suivit (une autre) voie. Et quand il eut atteint un endroit situé entre les Deux Barrières (montagnes), il trouva derrière elles un peuple qui ne comprenait presque aucun langage. Ils dirent : « Ô Dzoul-Qarnayn, les Ya'jouj et Ma'jouj commettent du désordre sur terre. Est-ce que**

nous pourrons t'accorder un tribut pour construire une barrière entre eux et nous ? » Il dit : « Ce que Mon Seigneur m'a conféré vaut mieux (que vos dons). Aidez-moi donc avec votre force et je construirai un remblai entre vous et eux. Apportez-moi des blocs de fer. » Puis, lorsqu'il en eut comblé l'espace entre les deux montagnes, il dit : « Soufflez ! » Puis, lorsqu'il l'eut rendu une fournaise, il dit : « Apportez-moi du cuivre fondu, que je le déverse dessus. » Ainsi, ils ne purent guère l'escalader ni l'ébrécher non plus. Il dit : « C'est une miséricorde de la part de mon Seigneur. Mais, lorsque la promesse de mon Seigneur viendra, Il le nivellera. Et la promesse de mon Seigneur est vérité. » Nous les laisserons, ce jour-là, déferler comme les flots les uns sur les autres, et on soufflera dans la Trompe et Nous les rassemblerons tous. » (Qur'an 18/83-99)

Nous pouvons voir à partir de ces Versets du Noble Qur'an qu'Allah Tout-Puissant loua Dzoul-Qarnayn pour ses grands voyages à l'Est et à l'Ouest et pour sa conquête et le gouvernement juste de vastes régions de la terre.

L'identité de Dzoul-Qarnayn

On a dit différentes choses quant à qui était Dzoul-Qarnayn. Certaines personnes disent qu'il était simplement un roi juste, d'autres qu'il était un Prophète et d'autres qu'il était un Messager. D'autres ont dit qu'il s'agissait d'Alexandre le Grand mais des savants ont réfuté cette opinion du fait que ce dernier était un mécréant et non pas un croyant.

L'opinion d'Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhou)

Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhou) a dit que Dzoul-Qarnayn était un roi juste dont les actes satisfaisaient Allah et qu'Il a loué dans Son Livre. Il était victorieux et al-Khidr était son ministre. Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhou) a dit qu'al-Khidr, ('aleyhi salam), était à la tête de l'armée de Dzoul-Qarnayn et qu'il avait la position de conseiller.

L'opinion d'al-Azraqi

Selon al-Azraqi, Dzoul-Qarnayn est devenu Musulman par Ibrahim al-Khalil (‘aleyhi salam) et qu’il exécuta le Tawaf de la Noble Ka’bah avec lui et avec Isma’il (‘aleyhi salam).

‘Oubayd Ibn ‘Oumayr et son fils

Ils dirent que Dzoul-Qarnayn se rendit au Hajj à pied et qu’Ibrahim le rencontra, pria pour lui et l’aima et qu’Allah lui soumis les nuages pour le transporter partout où il le souhaitait.

‘Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou ‘anhou)

‘Ali (radhiyallahou ‘anhou) a dit : « Il n’était ni un Prophète, ni un Messager et ni un ange mais un serviteur vertueux d’Allah. »

La raison pour laquelle il fut appelé Dzoul-Qarnayn

En arabe le nom Dzoul-Qarnayn signifie « celui aux deux cornes » et il est dit qu’il lui fut donné parce qu’il avait quelque chose qui ressemblait à deux cornes sur sa tête. Certains écrivains ont dit que c’était un titre métaphorique parce qu’il était tant le roi de la Perse que de la Grèce. D’autres disent qu’il fut ainsi appelé parce qu’il atteignit les cornes du soleil à l’Ouest et à l’Est et qu’il domina (gouverna) la terre entre eux.

- Al-Hassan al-Basri a dit qu’il avait deux nattes de cheveux sur sa tête et qu’il fut appelé Dzoul-Qarnayn pour cette raison.

- ‘Ali Ibn Abi Talib (radhiyallahou ‘anhou) fut questionné à propos de Dzoul-Qarnayn et il dit : « Il était un serviteur qui était fidèle à Allah et donc Il était fidèle à lui. Il appela ses gens mais ils le frappèrent sur sa corne et il mourut. Alors Allah le ramena à la vie et il appela ses gens à Allah mais ils le frappèrent sur son autre corne et il mourut c’est pourquoi, il est appelé Dzoul-Qarnayn. »

Son origine

Il était de la tribu yéménite de Himyar et sa mère était grecque. Il fut appelé le « fils du philosophe » à cause de sa grande intelligence. Les Himyarites se vantent de cela et disent à propos de leur ancêtre :
« Dzoul-Qarnayn était notre ancêtre musulman, un roi à qui les autres rois obéirent et à qui ils se rallièrent. Il voyagea à l'est le plus extrême et à l'ouest le plus extrême recherchant les solutions de domination d'un sage guidé.
Il vit l'endroit où le soleil couchant descend à la source de Dzi Kalb et de Tha'ti Harq. Après lui vint Balqis qui était sa tante.
Elle régna sur eux jusqu'à l'arrivée de la huppe. »

Dzoul-Qarnayn et la construction du mur

La plupart des opinions des commentateurs concernant Dzoul-Qarnayn sont semblables et statuent qu'il était un homme juste (vertueux), mais pas un Prophète. Il était fidèle à Allah et Allah était bien disposé envers lui. Allah lui donna les moyens, le pouvoir, la capacité et les ressources pour lui permettre de gouverner l'Est et l'Ouest. Il atteignit l'endroit où le soleil se couche, c'est-à-dire l'Ouest et ses gens lui obéirent puis il atteignit l'endroit où le soleil se lève, à savoir l'Est, et ses gens (de cette région) lui obéirent et il atteignit aussi l'endroit entre les deux montagnes.
Selon une opinion, il est dit que cet endroit se situe entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et aussi qu'il est entre Samarcande et l'Inde mais Allah sait mieux où il se trouve exactement. Il s'y trouvait des gens faibles opprimées qui ne pouvaient pas parler correctement et n'avaient aucun moyen de moyens de subsistance ou de défense. Ya'jouj et Ma'jouj les humilièrent par leur force et leur puissance, consommèrent leur nourriture fraîche et sèche, burent toute leur eau et leur imposèrent un sévère châtiment.
Ils demandèrent de l'aide à Dzoul Qarnayn qui possédait clairement la force et le pouvoir et les moyens de les sauver du mal dévastateur et de l'affliction dont ils faisaient l'objet. Avec courtoisie et modestie, ils lui demandèrent de construire une barrière entre eux et Ya'jouj et Ma'jouj pour les protéger et les défendre contre cette affliction. En contrepartie, ils recueilleraient une grande quantité de richesse pour lui, ou, selon un dire, une partie des produits de leur terre. Mais parce que Dzoul Qarnayn était un homme sobre et vertueux, il leur dit que la bénédiction, la richesse, les ressources et les victoires qu'Allah lui avait accordées étaient bien meilleure que ce qu'ils voulaient lui offrirent.

Néanmoins il accepta leur demande de les sauver à condition qu'ils l'aident en lui fournissant des forts hommes et des artisans habiles. Ils travaillèrent rapidement, en apportant du bois, du charbon et des pépites de fer. Allah le guida pour placer du charbon et du bois entre chaque deux couche de fer. Puis, lorsque la structure accumulée égala le niveau des pics des deux montagnes, il leur demanda d'allumer le feu qui se propagea au bois et au charbon de sorte que l'espace entre les couches de fer soit vide. Alors il apporta du laiton (cuivre jaune) fondu et le versa sur le fer et il remplit les espaces entre les couches en fer et le fer devint une masse uniforme lisse.
Lorsque Ya'jouj et Ma'jouj essayèrent de grimper le mur ils ne purent le faire en raison ainsi à cause de son aspect poli et de sa grande hauteur. Ils essayèrent de le percer de dessous mais ils furent incapables de le faire ainsi à cause de sa dureté et de la fermeté de ses fondations. Après qu'Allah accomplit cet acte béni et réalisa Sa bénédiction sur ces gens persécutés en les protégeant de la tyrannie d'Ya'jouj et Ma'jouj, nous constatons que Dzoul-Qarnayn remercia son Seigneur et Maître, qu'il reconnut Sa générosité, Ses louange, Sa clémence et Ses conseils en disant : « **C'est une miséricorde de la part de mon Seigneur » sans toutefois oublier l'Au-delà, la rencontre avec Allah ou Sa promesse : « Mais, lorsque la promesse de mon Seigneur viendra, Il le nivellera. Et la promesse de mon Seigneur est vérité**. » (Qur'an 18/98) En d'autres termes, en comparaison avec la Force, le Pouvoir et la Puissance d'Allah Exalté, cet immense mur inattaquable est sans valeur et sera réduit en poussière et nivelé avec la terre.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, fit miséricorde à Dzoul-Qarnayn et il était un exemple de droiture pour les gens en ce qui concerne son humilité, sa clémence et son obéissance aux commandements d'Allah Tout-Puissant, punissant les scélérats pour leur mal et récompensant les bienfaiteurs pour leur bien. Il remplit la terre de justice après qu'elle fut pleine d'injustice, défendit les faibles et les pauvres et les empêcha d'être lésés. Il se leva fermement contre les corrupteurs et leur égarement et bâti une grande barrière pour les empêcher de s'approcher et éviter le mal qu'ils provoquaient.

Ya'jouj et Ma'jouj sont des êtres humains

Abou Sa'id (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Allah Tout-Puissant dira le Jour de la Résurrection : « Lève-toi Adam et*

*amène ceux de tes descendants qui sont pour le Feu. » Il demandera : « Ô Seigneur, qui sont ceux qui sont pour le Feu ? » Allah répondra : « Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf sur chaque millier sont pour le Feu et un pour le Jardin. » Alors les cheveux des enfants deviendront blancs et « **toute femelle enceinte avortera de ce qu'elle portait. Et tu verras les gens ivres, alors qu'ils ne le sont pas. Mais le châtiment d'Allah est dur**. »* (Qur'an 22/2) Ils dirent : « Ô Messager d'Allah, est-ce que cette « personne » est parmi nous ? » Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « *Réjouissez-vous des bonnes nouvelles, il y a l'un d'entre vous pour chaque millier de Ya'jouj et Ma'jouj*. »

Commentaires de savants et des exégètes sur Ya'jouj et Ma'jouj

La plupart des savants et exégètes conviennent que Ya'jouj et Ma'jouj descendent d'Adam et de Hawwa et que c'est dans leur nature de ravager la terre, de détruire les récoltes et les troupeaux, d'être jaloux de leurs voisins tout comme il est naturel pour eux d'infliger des torts à toutes les créatures de la terre et du ciel.

Allah utilisa Son serviteur vertueux Dzoul-Qarnayn pour prévenir et repousser leur mal des gens en construisant une barrière pour les retenir. Ils ne le surmonteront pas jusqu'à ce que la promesse d'Allah Tout-Puissant se réalise avant l'Heure Dernière ou ils émergeront à cette époque, ruinant toute la terre, fertile et aride et assècheront les eaux en buvant toutes les mers et courants qu'ils rencontreront.

Allah utilisera Son serviteur vertueux et Prophète d'Allah 'Issa Ibn Maryam, ('aleyhi salam) pour conduire le groupe de croyants qui survécurent aux épreuves du Dajjal vers la sécurité. Il les emmènera au Mont Tour où les gens l'imploreront pour prier et intercéder auprès d'Allah en leur faveur pour les sauver de Ya'jouj et Ma'jouj. 'Issa priera son Seigneur et Allah lui répondra et enverra des vers contre Ya'jouj et Ma'jouj qui les tueront comme une seule créature (tout en même temps). Leurs carcasses recouvreront (rempliront toute) la terre et leur pestilence remplira chaque maison. Alors les gens se rendront chez 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) et lui demanderont de prier et d'intercéder auprès d'Allah pour les sauver de cette nouvelle affliction.

‘Issa priera son Seigneur et Allah Tout-Puissant enverra des oiseaux avec des cous (étendus, longs) comme les chameaux qui enlèveront les cadavres et les emmèneront (jetterons dans) à la mer. Alors Allah enverra la pluie du ciel et la terre sera nettoyée de leur odeur. Allah libèrera les terres et les gens du monde du mal d’Ya'jouj et Ma'jouj par l’intermédiaire de ‘Issa Fils de Maryam, (‘aleyhim salam). Les gens reviendront dans leurs maisons et sortiront leur bétail en remerciant Allah Tout-Puissant pour les avoir sauvé de cette affliction qui consomma tous les végétaux frais et secs et détruisit les récoltes et les troupeaux. Ainsi, les croyants seront sauvés de cette façon.

L’origine de leur nom

On dit que « Ya'jouj et Ma'jouj » sont des noms non-arabes, comme Harout et Marout cependant, ils sont des noms arabes dans le cas duquel ils doivent être basés sur des racines arabes. Suite à cet avis, on dit qu’ Ya'jouj est tiré du verbe Ajja, qui veut dire brûler férocement, ou qu’il vient du nom Oujaj qui signifie être très salé et qui brûle de ce fait. On dit aussi qu’il vient du nom Ajj qui signifie un ennemi agile (rapide). On dit que Ma'jouj dérive du verbe Maja qui veut dire être dans le chahut. Les noms sont aussi quelquefois lus comme Yajouj et Majouj sans Hamza, dans ce cas, leurs deux racines sont Yajja, sens inconnu et Majja qui signifie cracher.

Leur identité et description

La plupart des savants disent qu’ Ya'jouj et Ma'jouj sont des êtres humains descendant d’Adam et de Hawwa' cependant quelques autres disent qu’ils sont des descendants d’Adam mais pas de Hawwa'. Il n’y a aucune évidence qui soutient leur affirmation et cela est inacceptable.
Ibn Hajar leur répondit en disant : « Aucun des premiers musulmans n’a eu cette opinion sauf Ka’b al-Ahbar et il est réfuté par le Hadith : « Ils sont parmi les descendants de Nouh, parce que Nouh était un des descendants d’Adam et de Hawwa'. »

L’Imam Ibn Kathir déclare dans *al-Bidayah wa an-Nihayah* qu’ils sont les descendants d’Yafith (Japet), le père des Turcs et Yafith était un fils de Nouh, (‘aleyhi salam). Ibn Kathir a dit dans le même livre qu’ils sont des gens ayant les caractéristiques raciales des Turcs,

avec de petits yeux, des nez plats et des cheveux roux, de même taille et couleur. Quiconque prétend que certains d'entre eux sont aussi grands que les palmiers, que d'autres sont carrés et que toujours d'autres ont d'énormes oreilles ont fouillé dans quelque chose dont il n'a aucune connaissance et Allah est Plus Savant.

Al-Qourtoubi a mentionné dans *Kitab at-Tadzkirah* que 'Abd al-Malik a dit qu'ils étaient deux nations descendantes d'Yafith Ibn Nouh, qu'Allah leur a donné une longue vie et une progéniture abondante. Si tous les fils d'Adam devaient être divisés en dix parties, Ya'jouj et Ma'jouj comprendraient neuf dixième d'entre eux et le reste des enfants d'Adam ('aleyhi salam) un dixième.

Al-Qourtoubi a aussi rapporté qu'ad-Dahhak a dit : « Ils sont un peuple des Turcs. »

Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhoum) a dit que la terre a été divisée en six parties : cinq parties pour Ya'jouj et Ma'jouj et une partie pour tous les autres.

Mouqatil a dit : « Ils sont les descendants de Yafith, le fils de Nouh, ('aleyhi salam). »

'Abd ar-Razzaq a rapporté de Qatada que Ya'jouj et Ma'jouj se composent de vingt-deux tribus. Dzoul-Qarnayn construisit un mur retenant vingt et une d'entre elles. Une tribu était sortie pour sur un raid et resta à l'extérieur du mur. On les appelle les Turcs parce qu'ils furent laissés (tourikat) à l'extérieur du mur.

Pour résumer les différentes opinions, ce sont des gens normaux. Ils furent créés d'Adam et de Hawwa' des descendants d'Yafith, le fils de Nouh. Ils représentent neuf dixièmes de la population de la terre et occupent cinq-sixième de sa superficie. Ils vivraient selon une opinion, entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ou aussi entre Samarcande et l'Inde. Et Allah est Plus Savant.

Leur franchissement du mur, leur sortie et leur ruine de la terre

Allah Tout-Puissant a dit : « **Puis, il suivit (une autre) voie. Et quand il eut atteint un endroit situé entre les Deux Barrières (montagnes), il trouva derrière elles une peuplade**

qui ne comprenait presque aucun langage. Ils dirent : « Ô Dzoul-Qarnayn, les Ya'jouj et Ma'jouj commettent du désordre sur terre. Est-ce que nous pourrons t'accorder un tribut pour construire une barrière entre eux et nous ? » (Qur'an 18/92-94)

Les savants ne sont pas d'accord sur ce que « **causer la corruption** » signifie. Certains disent qu'ils tuaient des gens. D'autres disent qu'ils mangeaient de la chair humaine. Il est dit que s'ils sortaient au printemps et trouvaient les cultures grandissantes, ils les mangeaient, et s'ils trouvaient des aliments quelconques secs, ils les emportaient. Ils n'avaient aucun scrupule à voler, piller, violer et infliger toute sorte de préjudice et de blessures à ceux qui se trouvaient sur leur chemin.
Quand ils sortiront à la fin des temps, ils ne passeront par aucune construction sans la détruire, ni aucun aliment sans le manger, ni eau sans l'assécher. Alors ils diront : « Nous avons massacré les gens de la terre. Massacrons maintenant ceux qui sont dans le ciel ! » Ils tireront leurs flèches vers le ciel et Allah leur renverra leurs flèches teintées de sang.

Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Chaque jour Ya'jouj et Ma'jouj creusent et quand ils peuvent presque voir la lumière du jour de l'autre côté, leur chef leur dit : « Retournez et finissez demain. » Alors Allah rend le mur dans le même état qu'il était auparavant. Cela continuera ainsi jusqu'à ce que le temps vienne ou ils émergeront quand Allah désirera les libérer contre l'humanité. Ils creuseront et quand ils pourront presque voir la lumière du jour de l'autre côté, l'un des chefs dira : « Retournez et finissez demain si Allah le veut (in shaa Allah). » Et quand ils reviendront, ils trouveront le mur comme ils l'ont laissé. Ils le creuseront donc et sortiront contre l'humanité. Ils boiront toute l'eau et les gens se barricaderont contre eux dans les forteresses. Ils tireront leurs flèches vers le ciel et elles leur reviendront ensanglantées. Ils diront : « Nous avons conquis les gens de la terre et sommes venus à bout des gens de ciel. » Alors Allah enverra des vers dans leurs cous qui les tueront*. »

Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Par Celui Qui a mon âme dans Sa main, les bêtes de la terre deviendront grosses et reconnaissantes pour la grande quantité de leur chair qui est mangée*. » (Ibn Majah)

Abou Sa'id al-Khoudri (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Ya'jouj et Ma'jouj seront libérés et ils émergeront : comme Allah Tout-Puissant a dit « **ils dévaleront de chaque pente**.* » (Qur'an 21/96) *Ils se répandront sur toute la terre et les Musulmans se réfugieront contre eux jusqu'à ce qu'ils soient confinés dans leurs villes et forteresses avec leurs troupeaux. Quand ils passeront par une rivière, Ya'jouj et Ma'jouj la boiront jusqu'à l'assécher (qu'il n'y ait plus rien à boire). Le dernier d'entre eux suivra leurs pistes et dira : « Il y avait jadis de l'eau dans cet endroit. »*
Ils conquerront la terre et diront : « Nous avons exterminé les gens de la terre, finissons donc maintenant les gens de ciel ! » L'un d'entre eux lancera sa lance vers le ciel et elle reviendra ensanglantée. Ils diront alors : « Nous avons tué les gens du ciel. » À ce moment-là, Allah enverra contre eux des créatures pareilles à un ver dans un essaim qui attaqueront leurs cous et ils mourront en masse, en tombant les uns sur les autres. Dans la matinée, les Musulmans n'entendront aucun de leur bruit et diront : « Y a-t-il un homme qui se vendra à Allah et ira voir ce qui leur est arrivé ? » Un homme descendra convaincu qu'ils vont le tuer mais il les trouvera morts. Il appellera ensuite les gens : « Bonnes nouvelles ! Votre ennemi est détruit ! » Les gens sortiront et libéreront leurs troupeaux qui n'auront rien pour brouter excepté leur chair. Ils seront aussi reconnaissants pour cela que cela avait été des plantes qu'ils ne trouveront plus. » (Ibn Majah et Ahmad)

La vie de 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) après sa descente

Al-Boukhari a rapporté d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Par Celui qui à mon âme dans Sa Main, le temps est proche ou Ibn Maryam descendra parmi vous (comme) un souverain juste. Il brisera la croix, tuera le porc et abolira la Jizyah. La richesse sera en telle abondance que personne ne l'acceptera (la sadaqah). Une Sajdah (prosternation) sera meilleur que tout ce que le monde contient. » Alors Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) dit : « Et récitez si vous voulez : « **Il n'y aura personne, parmi les gens du Livre, qui n'aura pas foi en lui avant sa mort. Et au Jour de la Résurrection, il sera témoin contre eux**.* » (Qur'an 4/159) »

Abou Daoud a rapporté d'Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Il n'y aura aucun Prophète entre moi et 'Issa et il*

descendra sûrement. C'est pourquoi quand vous le verrez, vous le reconnaitrez, il est de taille moyenne, (de teint) légèrement rouge et blanc. Il sera couvert de deux vêtements (partiellement jaunes. C'est comme si de l'eau tombait de sa tête, bien qu'aucun liquide ne tombe sur lui. Il brisera la croix, tuera le porc et abolira La Jizyah. Il appellera les gens à l'Islam et durant son ère, Allah détruira toutes les nations (ou les religions) excepté l'Islam. Et pendant son ère Allah détruira al-Massih ad-Dajjal. La paix et la sécurité régneront sur la terre, au point que les lions paîtront avec les chameaux, les léopards avec les vaches et les loups avec les moutons. Un enfant jouera avec les serpents, et ils ne lui feront pas de mal. 'Issa restera quarante ans puis mourra et les musulmans prieront sur lui. »

At-Tirmidi rapporté de 'Abdallah Ibn Salam (radhiyallahou 'anhou), de son père, de son grand-père, qu'il a dit : « La description de Muhammad est écrite dans la Tawrah et aussi que 'Issa Ibn Maryam sera enterrée près de lui. »

Alors Abou Mawdoud dit : « Il reste dans la maison (la chambre de 'Ayshah (radhiyallahou 'anha)) l'espace pour une autre tombe. »

Al-Qourtoubi a mentionné dans at-Tadzkirah qu'il décèdera dans al-Madinah an-Nabawiyyah ou sera conduite sa prière funéraire et qu'il sera enterré dans la Chambre Prophétique.

Signes et prodiges après la destruction de Ya'jouj et Ma'jouj

Il y a un grand nombre d'Ahadith qui rapportent les signes et les prodiges après l'apparition d'Ya'jouj et Ma'jouj.

Houdayfah Ibn Oussayd, (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *L'Heure n'arrivera pas avant que vous avez vu dix signes précurseurs. » Il mentionna alors la Fumée, ad-Dajjal, la Bête, le lever du soleil là où il se couche, la descente de 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam), Ya'jouj et Ma'jouj, trois effondrements (affaissement) ; un à l'est, un à l'ouest et un dans la Péninsule Arabique puis l'apparition d'un feu du Yémen qui conduira les gens vers leur endroit de rassemblement*. » (Mouslim)

Ce qui indique que les effondrements et l'apparition du feu sont des signes qui se produiront après Ya'jouj et Ma'jouj.

Ibn 'Amr (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Il y aura beaucoup d'émigration et la meilleure terre pour les meilleurs gens de la terre sera celle ou Ibrahim ('aleyhi salam) émigra. Les gens mauvais du monde, dont les mots leur plaisent mais qui sont laids aux Yeux d'Allah, resteront où ils sont. Le feu les pressera avec les grands singes et les cochons. Il (le feu) passera la nuit avec eux là où ils passeront la nuit et à la mi-journée là où ils passeront la mi-journée et il consommera ceux qui se laissent distancer*. » (Ahmad)

L'émigration vers le lieu du rassemblement, l'apparition du feu et son rassemblement des gens se réunissant et leur conduite sont des signes qui apparaîtront après la sortie de Ya'jouj et Ma'jouj.

Ibn 'Umar (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le feu sortira d'Hadramaout ou dans Hadramaout, avant le Jour de la Résurrection et pressera les gens*. » Ils demandèrent : « Ô Messager d'Allah que nous ordonnes-tu de faire ? » Il dit : « *Vous devrez aller en Syrie*. » (Ahmad)

Houdayfah Ibn al-Yaman (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le feu qui actuellement dort se dirigera vers vous dans une vallée appelée Barhout. Les gens seront encerclés par sa punition qui consommera les gens et leur propriété et se répandra autour du monde en huit jours. Le vent et les nuages disparaîtront. Sa chaleur pendant la nuit sera supérieure à la chaleur que vous ressentez pendant le jour. Il fera un bruit entre le ciel et la terre comme un fracas du tonnerre*. » On lui demanda : « Ô Messager d'Allah, crois-tu que les hommes et des femmes seront en sécurité ce jour ? » Il répondit : « *Où seront les hommes et les femmes qui croient ce jour-là ? Pire que les ânes, copulant comme les animaux copulent (à la vue de tous) et il n'y aura pas un homme parmi eux qui dira : « Arrêtez, arrêtez-vous !* » (At-Tabarani)

Abou Hourayrah (radhiyallahou 'anhou) a rapporté que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Les gens seront rassemblés en trois groupes : ceux qui espèrent le*

Jardin et craignent le Feu ; ceux qui viendront montés entre deux et dix sur un chameau tandis que le feu conduira le reste d'entre eux. Il passera la mi-journée là où ils passeront la mi-journée et passera la nuit avec eux où ils passeront la nuit. Il restera avec eux le matin et le soir. » (Al-Boukhari et Mouslim)

Souleyman Ibn Daoud a rapporté de 'Imran, de Qatada, de 'AbdAllah Ibn Abi 'Ouqbah que Sa'd (radhiyallahou 'anhou) a dit que le Messager d'Allah, (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Le Hajj et la 'Oumrah seront exécutés dans cette Maison (même) après l'apparition de Ya'jouj et Ma'jouj*." (Ahmad)

Après donc l'apparition et la disparition de Ya'jouj et Ma'jouj, il ya aura trois effondrements massif de terre suivit par la disparition du vent et des nuages suivit par le lever du soleil de l'ouest, la venue de la Bête de la Terre, la destruction de la Ka'bah par Dzoul Souwayqatayn l'Abyssinien puis la sortie d'un feu du Yémen, dégageant une intense chaleur, qui consumera tout sur sa route puis se répandra sur toute la surface de la terre et poussera les pires gens les gens vers le lieu de rassemblement en Syrie.

Alors Israfil sera ordonné de souffler dans le Cor...

Finalement tous ces évènements se sont que des bonnes nouvelles d'un Infiniment Miséricordieux pour les croyants qui seront emportés de la manière la plus douce pour ne pas assister à ces derniers évènements dramatiques d'une terre agonisante ou l'être humain ne sera plus qu'une ombre néfaste d'une créature jadis honorée.
Mais pour les mécréants et les hypocrites et les athées, qui nient les réalités de l'Heure Dernière et du Jugement Final, ces évènements sont une terrible mise en garde d'une fin catastrophique puisqu'il ressort clairement qu'à la fin des temps, seuls les mauvaises gens resteront et eux seuls seront confrontés aux tourments de l'Heure Dernière.

Il ne fait aucun doute que les croyants aimeraient tant voir ces choses se produire et moi en particulier, de voir la victoire complète d'Allah sur toutes les forces des ténèbres et de la mécréance aux crimes infinis. Voir de ses propres yeux, les gens qui rejettent Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, et son noble Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ceux qui

l’insultent et brulent et le Qur’an payer leur arrogance. Pour voir la fumée les envelopper de tous côtés et la bête frappant leurs visages avec rébellion et les scellant de mécréant. Cependant, il se peut que je ne sois que poussière à cette époque et il ne me reste qu’à demander à Allah de nous protéger de toutes les épreuves, manifestes et cachées et de nous mettre dans le camp de ceux qui croient sans un soupçon d’hypocrisie avant la venue de l’Heure Finale pour pouvoir échapper à ces terribles évènements avant qu’un jour il ne soit dit : « **Nous vous avons apporté la vérité, mais la plupart d’entre vous étaient opposés à la vérité**. » (Qur’an 43/78).

Les gens de notre époque doivent se rendre compte que toutes ces choses sont vraies et se produiront sans aucun doute. Qu’un jour viendra ou Allah Exalté dominera tous ceux qui furent les implacables ennemis des vrais croyant et d’Allah Exalté en personne. Un jour où la terre sera secouée sous leurs pieds mettant fin à leurs crimes infinis, ou leurs langues se tairont mettant fin à leur infinis mensonges et que leur esprit les quitteront mettant fins à leurs maux infinis.

Nous avons donc tous rendez-vous le Jour du Jugement, que vous traitiez de mensonge. Nous verrons alors qui de vous occupera la place d’excellence, le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) ou vous mécréants sans foi, criminels endurcis !
Que les meilleures Salutations et Bénédictions soient sur le Messager d’Allah (sallallahou ‘aleyhi wa sallam), sa famille, ses Compagnons, et les suivants jusqu’au Jour du Qiyamah.

12 Mouharram 1445

Traduction Terminé le Dimanche 30 Juillet 2023

Samedi 3 Rajab 1445

Correction terminée le Samedi 19 Août 2023